

Université de Lille

École doctorale S.H.S. - ED 473

Laboratoire GERiCO, UR 4073

L'ÉCRITURE ORDINAIRE DE LA MÉMOIRE MINIÈRE

Par Juliette LE MARQUER

Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication

Dirigée par **Mme Cécile TARDY**

Présentée et soutenue publiquement le 08 novembre 2024,
à l'Université de Lille

Devant un jury composé de :

Madame Julia BONACCORSI, Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Lyon 2 Lumière — Présidente du jury

Monsieur Patrick FRAYSSE, Professeur des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse 3 Paul Sabatier — Rapporteur

Madame Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Professeure émérite des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Le Havre Normandie

Monsieur Nicolas NAVARRO, Professeur de Muséologie, Université de Liège

Madame Marta SEVERO, Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris Nanterre — Rapporteuse

Madame Cécile TARDY, Professeure des Universités en Sciences de l'information et de la communication, Directrice

REMERCIEMENTS

Puisque la thèse n'est pas un chemin que j'ai parcouru seule et que rien n'aurait été possible sans un grand nombre de personnes qui m'ont accompagnée, je tiens ici à leur exprimer toute ma gratitude et mon respect. Je sais que la thèse n'est que le début d'un nouveau chemin et j'espère vous y recroiser souvent.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Cécile Tardy, pour m'avoir fait confiance dans cette aventure, alors que je sortais de master et que le monde de la recherche était encore bien mystérieux... Merci pour vos conseils judicieux, et votre finesse d'esprit, qui ont été déterminants dans ma réflexion et ont constamment renouvelé mes questionnements. Je sais que vos conseils resteront une source dans mes projets scientifiques futurs.

Je souhaite remercier les membres du jury Marta Severo, Patrick Fraysse, Béatrice Galinon-Méléneq, Julia Bonaccorsi et Nicolas Navarro pour m'avoir fait l'honneur de lire et de commenter ce travail. Vos retours et commentaires seront très précieux.

Un grand merci aux enquêtés rencontrés sur le terrain et qui se sont prêtés au jeu de la recherche, aux enregistrements, aux photographies, aux entretiens semi-directifs et à ma présence lors des visites guidées. Vous m'avez toujours ouvert votre porte et sans vous, cette recherche n'aurait pas été possible.

Je remercie chaleureusement les membres de l'ANR Mémo-Mines du laboratoire GERiiCO, Stéphane Chaudiron, Cécile Tardy, Éric Kergosien, Bernard Jacquemin et Amélie Daloz qui m'ont accueillie à l'Université de Lille et au sein du projet. Merci également aux membres des laboratoires et partenaires associés de l'INALCO/PLIDAM, de DeVisu et de l'INA. C'est grâce à vous toutes et tous que je me suis sentie intégrée à ce beau projet. Au-delà des nombreuses réflexions scientifiques, je garderai en mémoire les moments partagés et qui rendent le monde de la recherche bien plus sympathique.

Merci à Simona De Iulio, qui, avec Stéphane Chaudiron, a fait partie de mon Comité de Suivi Individuel. Vos retours ont été honnêtes et rigoureux et ces réunions annuelles ont toujours consolidé mon travail et ma compréhension du monde de la recherche.

J'adresse un grand merci au laboratoire GERiiCO pour son accueil et son dynamisme. Tout d'abord, au directeur, Patrice de La Broise, qui a toujours fait des doctorants sa priorité, même dans les temps de crise que nous avons traversés avec la pandémie de Covid 19. Ensuite, je tiens à remercier Laure Bolka-Tabary et Susan Kovacs pour m'avoir intégrée dans un de leurs projets scientifiques et m'avoir fait découvrir d'autres terrains de recherche. Vos méthodes, ainsi que nos échanges et réflexions, m'ont beaucoup apporté dans ce travail de thèse. Je remercie aussi Delphine Spileers et Aurélie Droulez, responsables administratives du laboratoire, pour leur rare efficacité et leur grande bienveillance. Sans vous, de nombreux événements — dont la Journée Jeunes Chercheurs — ne pourraient avoir lieu. Enfin, j'ai eu la chance de pouvoir échanger quotidiennement

avec de nombreux membres du laboratoire et doctorants. Vos recherches et interrogations ont été une inspiration constante durant mes années de thèse. Merci à vous toutes et tous.

Je tiens aussi à adresser mes remerciements à Christine Hoët-Van Cauwenberghe, directrice de l'École Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société de Lille. Votre grande implication dans la vie doctorale, votre confiance et votre écoute ont été d'un précieux appui dans ce parcours. Je remercie aussi Sabrina Abed, responsable administrative de l'École Doctorale, pour sa réactivité sans faille, son soutien et ses conseils dans l'organisation des formations doctorales et journées d'étude de l'ED.

Merci à Marie-Aurore Hien, responsable de la bibliothèque Infocom de Roubaix, pour avoir fait de ce lieu un endroit où l'on aime venir travailler et pour sa précieuse aide dans les recherches documentaires que j'ai eu à faire.

Ce travail de thèse n'aurait pu aboutir sans le poste d'ATER que j'occupe à l'Université de Lyon 3 depuis septembre 2023. Je tiens donc à remercier les enseignants-chercheurs avec qui j'aurais le plaisir de travailler encore une année, Adrian Staii, Ghislaine Chabert, Mabrouka El Hachani, Angèle Stalder, Lucien Perticoz, Éric Debonne, Jean-Philippe De Oliveira et Christian Cotte. Merci à la fois pour votre accueil sur ce poste et la confiance que vous m'avez accordée, mais aussi pour les nombreux échanges pédagogiques qui me font aujourd'hui aimer ce travail.

Un grand merci à mes patientes relectrices et à mon relecteur, Catherine, Vincent, Fanny, Sophie, Emmanuelle, Fabiola, Amélie, Zoé, Angèle, Ghislaine, Perrine et Christine, ma maman.

L'aspect historique de ce travail n'aurait pu être abordé sans les échanges que j'ai eu avec l'historienne Marion Fontaine, spécialiste de l'histoire politique et sociale et de l'histoire des mouvements ouvriers, ainsi que le géologue Francis Meilliez, directeur de la Société Géologique du Nord (SGN), et dont les recherches se sont longtemps concentrées sur le bassin minier. Merci également à Valérie Beaudouin et Claire Scopsi avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger individuellement sur ma thèse et qui ont nourri ma réflexion. Je les remercie pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour la clarté de leurs propos.

J'ai eu la chance d'être entourée par ma famille et des amis géniaux, à qui je souhaite également adresser quelques mots. Tout d'abord, merci à mes parents, Philippe et Christine, qui n'ont jamais cessé de m'encourager dans l'aboutissement de ce travail. Nos retrouvailles ont toujours été une source de sérénité, même dans les moments de doute. Merci à mon grand frère Pierre, d'avoir compris l'importance que ce travail représentait pour moi et d'avoir toujours été positif, drôle et attentionné. Je remercie chaleureusement ma tante Caroline pour nos échanges passionnants autour des questions de mémoire et de transmission, ainsi que pour son solide soutien dans ce travail de thèse. Merci à ma tante Catherine, mon oncle Stéphane et à mon cousin Paul pour m'avoir toujours accueillie à bras ouverts au Domaine du Chat Blanc. Je tiens aussi à remercier mon oncle Bruno, ma tante Catherine et mes cousins Élixa et Nicolas pour avoir réuni nos familles à Noël et pour votre grande générosité. Enfin, merci à ma petite mamie Adèle pour sa douceur et sa gentillesse.

Enfin, je remercie toutes ces merveilleuses personnes rencontrées ou retrouvées dans le Nord, à Lyon, en Bretagne ou ailleurs, pendant ces années de thèse. Je regrette que la place me manque pour ne pas en dire plus sur chacun et chacune d'entre vous : merci à Prescillia, Agathe, Cindy, Fabiola et Emmanuelle, Zoé et Gilles, Amélie, Louise, Aurore et Pitchet, Sophie et Benjamin, Cristina, Angela, Felicia, Pauline, Margot, Gautier, Théophile, Loïc, Yannis, Rémi, Aline, Alizée et enfin merci aux copains du club de boxe qui m'ont permis d'évacuer le stress et ont largement participé à mon intégration lyonnaise.

RÉSUMÉ

Ce travail de thèse porte sur l'écriture ordinaire de la mémoire dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. L'acte de témoigner, en tant qu'évocation d'un temps passé, est en général attaché à la notion de « témoin oculaire » (Dulong, 1998, p. 11) où ce dernier peut attester de sa présence lors d'un évènement. Nous avons fait le choix d'une approche différente par le témoin, où celui-ci n'est pas nécessairement rattaché à l'évènement, mais s'engage dans la transmission de la mémoire à partir de ses propres constatations, apprentissages ou recherches. Cette approche est amorcée dans divers travaux scientifiques qui parlent de « témoins de témoins » (Wieviorka, 1998, p. 25), « témoins secondaires » (Dulong, 1998, p. 13) ou encore de « quasi témoins » (Gellereau, 2010, p. 20). Nous nous sommes intéressée à ces personnes comme étant au centre d'une écriture ordinaire de la mémoire, dans le contexte de l'élection du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (2012). Les productions des témoins — pages Facebook, fascicules d'histoire, ouvrages auto-édités ou encore visites guidées sur des sites miniers méconnus — enrichissent la mémoire minière par l'écriture. L'enquête de terrain rend visible ces productions, élaborées quotidiennement dans des activités extérieures au monde professionnel. Ce travail de thèse cherche à mettre en lumière les dynamiques de production de traces mémorielles, révélatrices de la multiplicité des pratiques informationnelles et communicationnelles et des interactions entre témoins. À travers l'étude de différents profils, repérés grâce à une méthodologie qualitative, ce travail montre d'une part les opérations interprétatives du passé, et d'autre part les opérations qui rendent signifiant ce passé pour aujourd'hui et demain.

Mots clefs : Écriture ordinaire ; Mémoire ; Témoins ; Traces mémorielles ; Pratiques informationnelles et communicationnelles ; Identité ; Transmission ; Patrimoine minier.

ABSTRACT

This thesis deals with the ordinary writing of memory in the Nord-Pas-de-Calais coalfield. The act of bearing witness, as an evocation of a past time, is generally attached to the notion of the “eyewitness” (Dulong, 1998, p. 11), who can attest to his or her presence at an event. We have opted for a different approach, in which the witness is not necessarily attached to the event, but engages in the transmission of memory based on his or her own observations, learning or research. This approach is initiated in various scientific works that speak of “witnesses of witnesses” (Wieviorka, 1998, p. 25), “secondary witnesses” (Dulong, 1998, p. 13) or even “quasi-witnesses” (Gellereau, 2010, p. 20). We are interested in these people as being at the center of an ordinary writing of memory, in the context of the election of the Nord-Pas-de-Calais coalfield to UNESCO's World Heritage List (2012). Witnesses' productions — Facebook pages, history booklets, self-published works or guided tours of little-known mining sites — enrich mining memory through writing. The field survey makes these productions visible, as they are produced on a daily basis in activities outside the professional world. This thesis seeks to shed light on the dynamics of the production of memory traces, revealing the multiplicity of informational and communicational practices and interactions between witnesses. Through the study of different profiles, identified using a qualitative methodology, this work shows on the one hand the interpretative operations of the past, and on the other hand the operations that make this past meaningful for today and tomorrow.

Keywords : Ordinary writing ; Memory ; Witnesses ; Memory traces ; Informational and communicational practices ; Identity ; Transmission ; Mining heritage.

AVERTISSEMENTS

Par respect pour les personnes qui se sont prêtées au jeu de l'entretien, nous avons anonymisé les prénoms et retiré ou modifié les noms de famille. Les enquêtés les plus cités ne sont mentionnés que par un prénom. Un tableau de références des enquêtés se trouve en annexe 2.1 (Profils et activités des enquêtés rencontrés).

Quelques citations de textes scientifiques ont été traduites depuis l'anglais par nos soins.

Tous les textes copiés puis collés depuis internet, notamment les commentaires Facebook n'ont pas été modifiés afin de garder l'orthographe d'origine, les émoticônes et les tournures de phrases des internautes. Ils sont entre guillemets afin d'avertir le lecteur.

Précisions éditoriales : il y a six niveaux de titre : **PARTIE**, **Chapitre**, **section (1.)**, sous-section (1.1), *sous-partie* (1.1.1.), et *petit titre* (sans numéro). Au début de chaque chapitre, nous proposons une introduction globale de ce que nous allons présenter. Nous proposons également une courte conclusion des chapitres. Les sections possèdent également une courte introduction.

Enfin, internet est un espace qui change très rapidement. Les liens URL qui mènent vers les sites internet, blogs, pages et groupes Facebook peuvent ne plus fonctionner si l'hébergeur ou l'administrateur le/la ferme. Leur aspect peut aussi totalement changer.

SOMMAIRE

Remerciements	3
Résumé	7
Avertissements	9
Sommaire	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
PARTIE 1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS VERS LA LÉGITIMATION D'UNE ÉCRITURE ORDINAIRE DE LA MÉMOIRE	25
Chapitre 1. Construction d'un objet de recherche sur la mémoire	27
1. La complexité de la notion de « mémoire » en sciences humaines et sociales	28
2. Le travail institutionnel de médiation de la mémoire par le témoin	46
3. Extension du statut de témoin	63
Chapitre 2 . Fabriquer des traces : de la collecte au récit de témoignage	74
1. Le processus d'écriture de la mémoire	75
2. Le témoignage comme récit individuel et collectif	102
PARTIE 2. DE LA PROBLÉMATISATION AU PARTI PRIS MÉTHODOLOGIQUE	120
Chapitre 3. Interroger la construction des témoignages de la mémoire industrielle et ouvrière	122
Chapitre 4. Étude du territoire du bassin minier	138
1. Terrains exploratoires : protocoles	139
2. Retour sur les premiers terrains	141
Chapitre 5. Définition de la méthodologie de terrain	160
1. Le choix d'une méthodologie hybride : présentation	161
2. Méthodologie d'enquête sur Facebook, et les sites et blogs des enquêtés	169
PARTIE 3 : LA CONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE PAR LES TRACES : DES HOMMES ET DES ARTEFACTS	179
Chapitre 6. Le statut de « témoin » : des pratiques sociales et d'écriture pour ancrer son identité	181
1. Explorer le statut de témoin et son rapport à la mémoire	182
2. Un rapport à la mémoire qui passe par l'écriture	203
Chapitre 7. Les gestes de collecte, d'interprétation et de conservation de traces de la mémoire	241
1. Un travail de repérage et de collecte	243
2. La place des collections : de la gestion à la mise en scène des artefacts miniers	285
Chapitre 8. Écrire la mémoire : complexités des pratiques et des ancrages	335
1. Institutions et témoins : un travail mêlé ?	336
2. Pratiques et construction d'espaces de la mémoire en ligne par les témoins	356

CONCLUSION GÉNÉRALE	392
Bibliographie	407
Table des figures	426
Annexes	431
Table des matières	474

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« *Au Nord, c'étaient les corons* » chantait Pierre Bachelet, mais pas uniquement... Fermée en 1991, l'industrie minière a laissé des traces profondes dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont connue ou ont été bercés par ses histoires. En parcourant les campagnes et les rues du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, on peut toujours sentir la présence de cette grande industrie charbonnière. Depuis son éléction au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, qui lui accorde une reconnaissance internationale, l'intérêt pour l'histoire du charbon n'a fait que grandir. Les éléments de ce patrimoine, qui pendant un temps ont fait l'objet de démolitions et d'abandons, sont aujourd'hui protégés et les terrils sont désormais comparés aux pyramides d'Égypte ou encore au Taj Mahal. Avant cela, la fermeture des industries charbonnières a forgé une image de la région que l'on désignait comme « noire ». En effet, une fois fermées, les édiles et les pouvoirs publics souhaitaient effacer cette histoire que Jean-Louis Tornatore désigne comme une politique de la « *tabula rasa* » (Tornatore, 2010, p. 41). À cette époque, l'ambition est de faire table rase du passé afin de faire remonter l'économie du pays meurtri par les grandes fermetures et les taux de chômage très hauts. L'histoire industrielle du bassin minier est alors vue comme un poids, un frein à la modernisation et au développement économique de la région. La destruction de grands sites miniers et d'autres infrastructures (comme les corons ou les bâtiments annexes) participe à un effacement des traces de cette histoire et de sa mémoire. Ce processus, pour les mineurs et les familles, marque une forme de « déconstruction identitaire » (Galinon-Méléneq, 2007, p. 67) où ils passent de l'image de l'ouvrier modèle à une forme d'invisibilisation. La fermeture des industries n'est pourtant pas si soudaine car c'est dès le milieu des années 1950 que le secteur entre en crise. Ainsi, l'année 1991 clôt un processus de fermeture de plus de quarante ans et la fin des luttes ouvrières pour défendre les emplois. Débutée au milieu du 18^e siècle, cette fermeture marque l'arrêt de plus de deux-cent-soixante-dix ans d'extraction charbonnière dans la région. L'industrie du charbon a développé autour d'elle beaucoup d'autres secteurs industriels, tels que les réseaux ferroviaires et fluviaux, ou encore la sidérurgie. À la disparition de ce monde, ce ne sont pas que les Houillères qui se sont effacées, mais tous ces secteurs qui ont été impactés. Au-delà du monde du travail, l'industrie paternaliste tenait aussi une grande place dans la vie des familles des ouvriers puisqu'elle leur garantissait un toit, des soins et une éducation pour

les enfants, qui sont autant d'espaces de socialisation où les individus ont construit des liens réels et affectifs, souvent à l'échelle d'une vie entière. Si les galeries sont closes et les machines à l'arrêt, les témoins de cette mémoire continuent de s'émouvoir du passé. En 2012, ces luttes ont abouti à l'élection du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de *Paysage culturel évolutif vivant*. C'est alors plus de 353 éléments qui sont classés, comptant des cités-jardins, des fosses, des lieux de culte, des terrils, des écoles, des maisons d'ingénieurs, des voies ferrées et bien d'autres. Au total, le classement comprend plus de 4000 hectares de paysage répartis sur tout le bassin. C'est dans ce contexte historique et social foisonnant que s'ancre notre travail de thèse.

Le projet ANR Mémo-Mines

L'engagement dans ce travail a débuté par notre intégration sur le projet ANR Mémo-Mines¹ (2016-2022), dont l'intitulé est *Conversion de traces mémorielles en médiation numérique : le cas de la mémoire minière*. Celui-ci a démarré un an et demi avant notre arrivée. L'objectif général du projet est la constitution, la gestion et l'exploitation de la mémoire minière par le numérique. Plus précisément, l'ANR « envisage diverses solutions pour transposer la mémoire incarnée des mineurs en médiations numériques, qui puissent perdurer dans le temps, au-delà de la disparition des témoins, à la fois en ligne et à distance, et en présentiel dans les lieux de mémoire » (Leleu-Merviel, 2023, p. 301). Mémo-Mines réunit plusieurs laboratoires de recherche, à savoir : l'INALCO (Institut National des Langues et des Civilisations Orientales de Paris), le PLIDAM (laboratoire dépendant de l'INALCO), DeVisu (laboratoire de l'Université de Valenciennes) et GERiiCO (laboratoire de l'Université de Lille) dans lequel nous nous ancrons. Il mobilise diverses disciplines incluant les sciences de l'information et de la communication, les sciences du langage, la muséologie et l'informatique. À travers l'accueil de l'équipe du projet, nous avons eu accès aux données collectées par les membres², mais aussi aux réflexions menées autour de la préservation, de la mise en visibilité et de la transmission de la mémoire et du patrimoine miniers qui s'étendent bien au-delà des musées. Les interrogations des porteurs du projet — Stéphane Chaudiron, Sylvie Leleu-Merviel et Peter Stockinger — portent notamment sur le fait que « la mission Bassin minier³ estime que 25 % du patrimoine minier a été inscrit au Patrimoine mondial, que faire des 75 % qui restent ? » (Chaudiron et al., 2021, p. 3). Quels sont ces « restes » et pourquoi ne sont-ils pas inscrits ? Sont-ils trop détériorés ? Pas assez représentatifs ? L'intention

¹ ANR 16-CE38 0001 ; <https://anr.fr/Projet-ANR-16-CE38-0001>

² Il s'agit de plus de vingt heures d'entretiens avec des anciens mineurs mais aussi des personnalités locales, comme l'ancienne patronne d'un café situé à la sortie d'une fosse. Une partie est accessible au grand public via le site MediHAL : <https://hal.campus-aar.fr/MEMOMINES>. Ces données n'ont finalement pas servi dans notre recherche mais ont initié notre réflexion.

³ Cette structure est décrite plus loin dans le texte. Elle a été mise en place au début des années 2000 dans l'ambition de faire élire le bassin au patrimoine mondial de l'UNESCO.

première du projet était de parvenir à collecter la mémoire minière à travers la création de *traces mémorielles*⁴ qui s'inscrivent ensuite sur des dispositifs de médiation divers. Dans le cadre du projet, les traces, dites *mémorielles*, sont produites par les scientifiques afin d'être remédiatisées dans des espaces dédiés (musées et sites scientifiques). À ce titre, l'apport des technologies numériques pour la création de dispositifs de médiation a été central dans le travail porté par le projet. Notre recherche au sein du projet Mémo-Mines porte un éclairage différent sur la mémoire des témoins au regard d'une écriture par et sur le groupe social concerné. L'analyse, dans un objectif complémentaire, porte sur le travail d'écriture de la mémoire par des communautés qui s'en déclarent détentrices. Nous nous penchons plus particulièrement sur le travail d'écriture et de circulation de récits mémoriels par des témoins qui documentent la mémoire et en permettent la réappropriation et la circulation par son groupe social. Dans ce cadre, pour reprendre les mots de Cécile Tardy, nous n'étudions pas la mémoire « dans une perspective de légitimation scientifique d'une dignité muséale ou politique » (Tardy, 2009, p. 13), mais nous nous penchons plutôt sur la manière dont des témoins l'inscrivent dans un processus d'écriture particulier, lui permettant de circuler tout en acquérant une certaine signification. Cette mémoire est vaste et n'est pas limitée au travail de mémoire autour du mineur de fond. Les communautés qui s'en déclarent détentrices peuvent alors diversifier leurs recherches sur un ou plusieurs pans particuliers de la mémoire, ce qui constitue la diversité et la singularité de leurs productions.

Un objet : la construction de la mémoire minière

Dans un premier temps, et parce que nous ne connaissions pas le bassin minier, nous avons exploré le territoire, ce qui semblait être la manière la plus logique de saisir les enjeux qui y prennent place. À la fois avec les membres du projet, puis seule. Nous sommes allée visiter différents espaces miniers (anciennes fosses, mines-images, terrils...) et avons rencontré les acteurs qui gravitent autour. Notre intention était de nous plonger dans ce territoire, ce long haricot enraciné sur deux départements, que l'on nomme désormais à partir de son passé industriel : le bassin minier. Dans le cadre de la thèse, notre démarche ne portait pas sur une collecte de témoignages directs, mais plutôt sur la compréhension de ce que les témoins construisent eux-mêmes, leurs interactions et leurs pratiques mémorielles. Ces explorations nous ont permis de comprendre que la mémoire s'incarne d'abord dans un contexte local mais aussi dans l'expérience des individus qui ont vécu ce passé. Très vite nous avons remarqué l'existence de pratiques hétérogènes autour de la conservation de la mémoire minière : visites guidées dans des lieux insolites, constructions de petits musées locaux dans d'anciennes caves, sites internet présentant les morts de catastrophes minières et bien d'autres. Loin des canons classiques de médiation institutionnelle, ces pratiques nous questionnent : Qui les portent ? Qu'est-ce que la mémoire minière représente pour ces personnes ? Quels sont leurs liens d'attachement à ce passé ? Ces explorations nous ont permis de rencontrer une multiplicité d'individus attachés à ce passé et qui écrivent la mémoire selon leur vécu, leur héritage, leurs passions et leurs découvertes. Pour nous, il s'agit donc de

⁴ Galitzine-Loumpet A. (2017). Rapport de recherche. Traces mémorielles et patrimoine minier. Proposition d'un cadre théorique.

s'intéresser à ce processus, non pas d'un point de vue institutionnel, mais comme existant de manière extérieure aux cadres classiques de collecte et de transmission de la mémoire. Ces personnes rapportent des événements, des récits de vie ou encore des lieux oubliés, de manière individuelle ou collective, en tant que témoins *directs* ou *seconds* de la mémoire minière. Ces deux figures sont désignées comme centrales dans le geste d'écriture de la mémoire qui nous intéresse ici. Le choix du terme « témoin » n'est pas anodin. Chez les historiens, il est d'ailleurs depuis des années au centre de réflexions quant à son rapport au passé. Comme l'affirme l'historien Marc Bloch dans un texte fondateur sur ces questionnements, « les témoins ne sont pas tous sincères, ni leur mémoire toujours fidèle : si bien qu'on ne saurait accepter leurs dépositions sans contrôle » (Bloch, 1950, p. 2). Le cœur de notre réflexion n'est pas ici de pouvoir discerner le vrai du faux ou de dénoncer les imposteurs des témoins honnêtes, mais plutôt de comprendre et d'observer la démarche qui engage des personnes dans des formes de restitution du passé.

Le questionnement de la thèse

Nous inscrivant dans une approche info-communicationnelle, c'est à travers ces premières réflexions et observations que notre objet de recherche s'est porté sur la mémoire minière, plus particulièrement sur les processus d'écriture qui permettent de l'inscrire sur un support, de la faire circuler et de la transmettre. Dans le contexte institutionnel, l'autorité du témoin est attribuée par le musée, qui le place dans un contexte particulier de médiation. Il devient alors celui que l'on vient écouter, celui qui a le droit de témoigner. En dehors de ce contexte, toute personne souhaitant transmettre la mémoire doit construire un cadre légitime où elle peut s'exprimer, et par extension, proposer une structure informationnelle dans laquelle la mémoire sera lisible et visible. Ces personnes réfléchissent alors à ce qui fait mémoire selon elles et s'emparent de dispositifs d'écriture qui leur permettent de la mettre en scène. En ce sens, les individus étudiés dans le cadre de la thèse sont acteurs du tri de leur propre mémoire sur la mine. Ce positionnement du témoin nous éloigne de travaux sur la médiation en milieux institutionnels, tel que l'on peut les retrouver en partie chez Michèle Gellereau (2005a, 2005b, 2006b, 2009, 2010), ou encore chez Geoffroy Gawin (2017). La problématique qui guide la thèse interroge le travail de construction de la mémoire minière : tout d'abord, qui sont les personnes qui s'engagent dans ces pratiques d'écriture du passé ? L'une des premières réflexions de la thèse porte sur un élargissement du statut de *témoin direct*, à d'autres formes de filiations (associatives, amicales, passionnées, etc.), que l'on désigne comme *seconds*. En d'autres termes, il s'agit de dire que des témoins *seconds*, qui n'ont pas assisté à un événement du passé, peuvent tout à fait proposer une interprétation du passé à partir de leur propre expérience. Cette idée est déjà amorcée dans les réflexions portées par Renaud Dulong (1998), qui explique que le témoignage, lorsqu'il est raconté, n'est pas la seule affaire du témoin *direct* : les spectateurs deviennent alors les récipiendaires de son récit, qu'ils peuvent à leur tour transmettre. Bien évidemment, leur témoignage ne peut affirmer ce « *J'y étais* », mais plutôt un « *Je l'ai vu* », qui caractérise le témoin « oculaire⁵ » de Renaud Dulong. Le témoin *second* ne peut rapporter un événement à partir du sens de la vue.

⁵ Terme que l'on retrouve dans le titre du livre, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*.

Il construit alors son récit sur un regard nouveau, tout en apportant des éléments de preuves qui viennent le certifier. Ainsi pour reprendre les mots de Maurice Halbwachs :

« [...] quand nous nous souvenons, nous partons du présent, du système d'idées générales qui est toujours à notre portée, du langage et des points de repère adoptés par la société, c'est-à-dire de tous les moyens d'expression qu'elle met à notre disposition, et nous les combinons de façon à retrouver soit tel détail, soit telle nuance des figures ou des événements passés » (Halbwachs, 1925, p. 34).

Ce n'est donc pas le fait d'être « témoins vivants d'événements historiques » (Aucher, 2013, p. 71) qui importe uniquement dans notre définition du témoin, mais c'est la construction d'un rapport particulier au passé et sa mise en forme toute aussi particulière qui nourrit ici notre intérêt. Comme le souligne Michèle Gellereau, « “témoigner” c'est à la fois attester la réalité d'un fait, donner corps au souvenir, créer une ressource pour l'avenir par la compréhension des événements ou susciter des tensions » (Gellereau, 2006a, p. 45). Dans cette première réflexion, il est essentiellement question de la constitution des témoignages, dans toute la diversité qu'ils peuvent présenter et de l'interprétation de leurs auteurs qui leur confèrent une valeur et les inscrivent dans le monde social.

Dans ce travail, nous avons pris le parti d'utiliser le terme de *témoin*, plutôt que celui d'*amateur*, dans le sens où nous interrogeons d'abord le rapport à la mémoire, puis comment celui-ci s'insère dans des pratiques d'écriture. La thèse cherche à mettre en lumière la production d'un regard sur la mémoire par les témoins, qui répond également à un travail d'écriture sur le groupe social, à travers des opérations de sélection singulières. Le terme d'*amateur* va néanmoins apparaître en filigrane dans notre recherche, bien qu'il n'y soit pas central. En nous éloignant d'une analyse uniquement axée sur les usages des technologies numériques dans le développement de leurs activités d'écriture, nous montrons que les témoins se saisissent de dispositifs multiples pour rendre leurs témoignages lisibles et visibles. Les formes textuelles qu'ils produisent ne sont pas entendues « au sens réducteur du texte linguistique, mais au sens large d'un moyen de communication possédant, outre une dimension linguistique, une dimension matérielle et visuelle » (Tardy, 2009, p. 13). Ainsi, les productions peuvent tout à la fois désigner une page Facebook, un fascicule imprimé, un panneau en bois ou encore la trame d'une visite guidée. Cette liberté dans le choix des éléments analysés nous permet de sortir d'un contexte uniquement numérique, afin de voir le processus d'écriture de la mémoire dans un ensemble plus large. Les témoins possèdent une grande liberté dans les thématiques mémorielles dont ils se saisissent et développent des pratiques multiples qu'ils mobilisent à cet égard.

Trois pratiques courantes sont observées dans notre travail comme étant essentielles dans les activités d'écriture de la mémoire : la photographie, la généalogie et le collectionnisme. Ces trois domaines d'activité occupent une place importante à tous les stades de l'activité d'écriture des témoins. Elles sont parfois pratiquées en groupe ou individuellement. La photographie est la plus mobilisée, que cela soit dans un cadre exceptionnel comme la démolition d'un chevalement, ou quotidien comme les photos-souvenirs réalisées lors d'une sortie associative. La généalogie, pratique méthodique, peut tout autant impliquer une personne dans la découverte de son arbre familial ou lui permettre de s'investir dans des recherches plus large, par exemple à l'échelle d'une ville minière. Enfin, le collectionnisme d'objets ou de documents miniers se pratique tout

autant en association qu'individuellement et permet d'engager un processus constructif de valorisation de la mémoire par des artefacts. La thèse met en lumière différents exemples où ces pratiques sont mobilisées dans le travail d'écriture de la mémoire, dans le tri et dans les réflexions menées par les témoins. Nous explorons également les interactions entre les témoins et les institutions⁶ en place. Il ne s'agit pas ici de montrer l'existence d'un « impératif participatif » au sens de Marta Severo (2021), mais plutôt de mettre en lumière la complexité des liens qui se tissent sur le territoire entre ces deux types d'acteurs. Nous appréhendons alors la notion de territoire comme « une médiation qui agit sur et par les dynamiques de socialisation. De ce point de vue, le territoire est toujours un construit et un produit symbolique en même temps qu'il relie les hommes et les femmes à leur espace de vie » (Bonaccorsi, 2021, p. 378) Si dans leurs productions, considérées comme une forme d'écriture ordinaire, certains témoins dépendent largement du bon vouloir des institutions, leurs compétences, leurs savoirs et leur dynamisme en font également des acteurs incontournables de ce vaste travail de mémoire. La question est d'autant plus intéressante dans le contexte étudié, puisque les relations entre les institutions et les témoins (et plus particulièrement au départ les témoins directs) sont profondément enracinées dans l'histoire du bassin minier. À ce titre, le rapport à la mémoire des témoins ou des institutions est différent et l'on repère des contrastes dans les raisons pour lesquelles certains s'engagent dans des opérations mémorielles tandis que d'autres s'en désintéressent.

Dans ce travail, nous nous sommes également intéressée au concept de « trace » dans le processus d'écriture de la mémoire. Il est interrogé à partir d'une logique de construction de la mémoire, à travers des dispositifs info-communicationnels. Nous analysons les opérations de sélection, de création et de tri qui permettent aux témoins d'écrire la mémoire : pourquoi prendre une photographie d'un lieu ou d'un objet plutôt qu'un autre ? Pourquoi rechercher une collection entière de magazines des mines, ou certains numéros ? Qu'en extraire ? Pourquoi redessiner des cartes postales, ou encore numériser de grandes cartes topographiques anciennes ? Ces questions viennent interroger les manières de faire et l'interprétation des témoins. La thèse étudie concrètement la production des traces en tant que gestes intentionnels qui rendent visible et lisible la mémoire. Dans ce processus, nous nous emparons du concept d'« écriture mosaïque » (Beaudouin, 2019, p. 160) qui nous permet d'expliquer comment les traces sont assemblées pour former un texte sur un même support. La notion de trace est également abordée comme « une textualisation des pratiques sociales » (Flon, et *al.*, 2009, p. 2). Autrement dit, lorsque les témoins étudiés s'engagent dans une activité de transmission de la mémoire, ils le font à travers des normes et des codes qui leur permettent d'agir. Par exemple, le fait de signer un document pour le protéger du plagiat et le partager en ligne, ou encore le fait d'écrire à des internautes sur un espace en ligne. Ainsi, cet aspect du travail de thèse est de comprendre comment la trace est pensée, mais aussi interprétée afin de saisir l'importance de l'écriture dans ce processus.

⁶ Dans ce travail de thèse, le terme « institution » n'est pas approfondi au sens sociologique du terme, mais plutôt dans son sens commun. Nous désignons à la fois les institutions comme les musées locaux et les mairies, parfois en précisant « institutions culturelles ». Les associations ne sont pas désignées comme étant des institutions. Enfin, les témoins ne sont pas assimilés à des acteurs faisant partie d'institutions.

Le choix d'une méthodologie qualitative

Notre méthodologie est profondément qualitative. Elle mêle à la fois des entretiens semi-directifs, des observations ainsi qu'une ethnographie en ligne sur le réseau social Facebook, des sites internet et blogs. Le terrain réunit des espaces hétérogènes, numériques ou non, où de nombreux liens se tissent et rendent impossible la séparation de ces deux sphères. À ce titre, le terrain doit donc être considéré à travers une multitude d'espaces vécus, pratiqués et appropriés par les acteurs étudiés. Aussi, les enquêtés possèdent des profils très hétérogènes : anciens mineurs, institutrices à la retraite, locaux passionnés par l'histoire, ou encore acteurs du monde associatif. La grande majorité des enquêtés habitent sur le territoire du bassin minier tandis que quelques-uns, souvent pour des raisons professionnelles ou maritales, s'en sont éloignés. Le bassin minier, en tant que territoire, représente alors pour eux le « support de la construction mémorielle » (Veschambre, 2008, p. 245). C'est à travers leurs regards que nous essayons de comprendre la manière dont s'écrit la mémoire minière. L'analyse de leurs productions ne peut se faire qu'en plongeant totalement, voire intimement dans leurs différentes représentations, habitudes, rituels, manières de faire... La méthodologie doit donc pouvoir constamment s'adapter aux acteurs, quitte souvent à faire du cas par cas, puisque de chaque enquêté découle un corpus de documents. Ces documents, tirés des transcriptions d'entretiens, des photos données ou prises sur place, des observations et des publications en ligne ne peuvent être étudiés de manière quantitative. Par exemple, nous devons pouvoir faire la différence entre une photographie prise par l'enquêté lui-même et celles qu'il a collecté de longue date ou plus récemment. Chaque donnée doit d'abord être analysée individuellement afin de pouvoir comprendre la manière dont les enquêtés documentent leurs productions, les découpent, les manipulent, ou les trient. L'intérêt de cette méthode est également de cerner les rôles joués par les enquêtés dans la construction et la circulation de la mémoire sur le bassin minier et parfois au-delà (en ligne et sur d'autres territoires miniers). Dans un objectif de collecte de données en ligne, nous avons détourné l'outil numérique grand public Facebook. La création d'un profil⁷ sur le réseau a servi comme outil de collecte, dans une perspective de recherche sur une longue période (plus d'un an). Cette part de la méthodologie a nécessité de nombreuses réflexions sur les différences que cet outil peut induire, comparé à une collecte de données plus classique et ce que cela implique pour le chercheur⁸. Également, nous nous sommes interrogée sur nos relations aux enquêtés dans la durée, par exemple entre ceux que nous avons rencontré plusieurs fois en face à face et ceux que nous n'avons jamais rencontré en dehors du réseau. Facebook a donc été investi à la fois à des fins d'observations et d'échanges, dans une perspective « netnographique », pour reprendre les mots de Roberts V. Kozinets (2019). Cette ethnographie en ligne, qui n'était d'abord pas envisagée dans ce travail, a été un moyen de pallier l'arrivée de la Covid 19. D'une part, elle nous a permis d'observer quotidiennement les pratiques d'écriture des enquêtés, et d'autre part, de garder un contact avec eux. Si nous nous sommes d'abord concentrée sur le réseau social Facebook, que nous

⁷ Le profil est présenté en méthodologie et détaillé dans l'annexe 3.1. (Profil Facebook détaillé)

⁸ Interactions avec les internautes, choix de nos propres publications et style d'écriture, respect ou non des codes et usages du réseau, et atouts et limites de l'outil.

considérons comme étant central dans les activités des enquêtés, quelques sites personnels et blogs font également partie des espaces en ligne que nous analysons.

Le détail du travail méthodologique est précisé dans les annexes de la thèse et permet de situer notre travail dans le temps et dans l'espace. Le lecteur y trouve tout d'abord deux cartes géographiques. La première situe le bassin minier dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et la seconde précisent les sites miniers mentionnés, les chevalements et terrils conservés, ainsi que les centres urbains. La suite des annexes présente des tableaux récapitulatifs de nos échanges avec les enquêtés (nom anonymes, lieux des entretiens, durées, et profils des enquêtés), des matériaux collectés auprès de chacun et le détail des activités associatives de certains (tous ne participent pas à des activités en association). Par difficulté d'anonymisation des entretiens, nous avons décidé de ne pas les ajouter dans les annexes. Une dernière annexe décrit à la fois notre profil Facebook afin de mieux saisir sa construction dans le temps, ainsi que les sites internet et blogs étudiés en dehors du réseau social. Le terrain d'étude a démarré en 2019 et s'est achevé en 2021. Il s'est construit dans le temps et s'est adapté à la pandémie de la Covid 19, arrivée soudainement début 2020. Comme nous le précisons plus haut, le terrain a d'abord été amorcé par des explorations. Cette découverte du territoire est essentielle pour saisir les enjeux qui prennent place dans le bassin, par exemple entre les espaces élus au patrimoine de l'UNESCO, ceux situés dans une zone tampon, ou encore ceux qui ne sont pas considérés. Les entretiens semi-directifs ont été parfois effectués avec des témoins de manière individuelle, ou alors en groupe, avec des associations. Les éléments collectés auprès des enquêtés sont très divers, comme le lecteur pourra le constater durant sa lecture : enregistrements, photos, archives diverses...

Plan de la thèse

Afin de construire notre propos, la thèse se divise en trois grandes parties, divisées elles-mêmes par chapitres. La première partie comporte deux longs chapitres qui composent l'état de l'art de notre travail. La seconde partie, ainsi que la troisième, comportent trois chapitres chacune. La seconde partie présente la méthodologie susmentionnée et problématise notre travail, tandis que la troisième expose les résultats de la recherche. La première partie discute de cette notion complexe qu'est la mémoire. Afin de ne pas étendre sa définition à toutes les disciplines qui s'y sont intéressées, nous nous plaçons directement dans le contexte historique et culturel des mémoires industrielles et ouvrières. Nous y montrons comment, à partir des années 1970, les grandes fermetures industrielles ont peu à peu mené vers une patrimonialisation de ces espaces. Dominées par un fort paternalisme, les populations sont marquées par une ferme opposition entre le monde ouvrier et celui des patrons. Ce phénomène se traduit par de vigoureuses revendications ouvrières et un besoin de reconnaissance sociale qui passent alors par la transformation d'une partie des usines en musées. Au-delà d'une patrimonialisation des murs, le chapitre 1 explique également l'importance des mises en scène au cœur de ces espaces, d'une part à travers les objets qui les peuplaient, et d'autre part, grâce aux témoins directs, anciens ouvriers, qui possèdent une place primordiale dans la médiation de cette mémoire. Afin de mieux cerner le concept de témoin et la manière dont il trouve sa place au cœur des institutions, nous avons trouvé

judicieux dans un premier temps de revenir sur l'institutionnalisation des témoins directs, depuis le monde judiciaire jusqu'à l'institution muséale. Dans un second temps, nous abordons l'extension du statut de témoin, c'est-à-dire la notion de témoin second. À partir d'auteurs qui viennent parfois s'opposer dans leurs propos, nous montrons les ambiguïtés de ce concept selon les contextes sociaux dans lesquels il s'inscrit. L'écriture est une activité au centre du témoignage, notamment pour sa capacité à laisser des traces. Pour cette raison, la première partie revient ensuite sur la notion de trace, comprise à la fois comme un élément visible et lisible, mais aussi intentionnel. La trace est étudiée non pas comme ce qu'on laisse derrière soi sans le savoir, mais au contraire, ce que l'on fabrique dans une volonté de *faire trace*. À ce titre, plusieurs pratiques servent d'exemple pour notre propos. Tout d'abord, l'activité d'écriture de la mémoire, qui existe sous des formes multiples, depuis l'écriture du journal intime jusqu'à l'écriture à plusieurs d'une histoire commune. Ensuite, nous abordons les trois pratiques susmentionnées, et considérées comme des ressources dans la fabrication des traces, à savoir la photographie, la généalogie et le collectionnisme.

La seconde partie de la thèse démarre par une contextualisation historique du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, sous l'angle de la patrimonialisation progressive des biens matériels industriels et de sa mémoire. Cette contextualisation nous permet également de présenter la notion de témoin dans ce contexte particulier. Derrière l'apparente simplicité de l'histoire industrielle de France qui nous est présentée dès le collège, se cachent des histoires singulières et complexes qui marquent chaque bassin industriel du territoire national et que nous avons découvert à travers nos lectures. Dans un premier temps, il a été utile de mettre au jour les origines du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais afin de repérer et de saisir les enjeux du territoire. Il ne s'agit bien sûr pas de remonter à l'ère primaire⁹, mais de comprendre en quoi les grandes transitions économiques et les réactions des ouvriers face à la désindustrialisation, ont peu à peu mené vers une volonté de conservation patrimoniale et de la mémoire. Dans un second temps, cela nous a permis d'identifier et de cerner les rôles des différents acteurs rencontrés. Face à cette complexité, la contextualisation historique du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais permet de comprendre ce qui fait du bassin un terrain unique et dont les résultats apportés en troisième partie ne peuvent pas s'appliquer ailleurs. Si l'état de l'art aborde de nombreux cas industriels français (le textile ou encore la métallurgie), afin d'offrir d'abord une vision large, nous pensons qu'il est important d'expliquer les spécificités du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et les événements qui permettent de le caractériser aujourd'hui. Elle offre un éclairage global sur les enjeux politiques, économiques, culturels et sociaux si spécifiques à ce territoire. Dans cette partie, nous mettons en exergue le renversement de paradigme qui s'est produit à partir des années 2000, où le mot d'ordre n'est plus de *détruire*, mais bien de conserver à tout prix. Les complexités politiques locales exposées montrent toutefois que les discours ne sont jamais uniformes et les intérêts réciproques. La mise en lumière de l'histoire du bassin minier nous permet ensuite de positionner notre travail de thèse dans ce contexte post-industriel. Elle nous permet d'interroger le processus social de sauvegarde de la mémoire minière à partir du travail d'écriture des témoins directs et seconds. Nous proposons alors trois questionnements qui découlent de la problématique : un premier concernant un élargissement de la notion de témoin direct, qui s'éloigne alors de la figure mythique du mineur

⁹ Aussi désigné comme le paléozoïque et qui s'étend de - 542 à - 251 millions d'années.

; un second sur les processus de production de traces de la mémoire par les témoins ; et enfin un dernier sur la manière dont les types d'acteurs étudiés échangent constamment entre eux. Nous mettons ici de côté l'image de l'auteur isolé à son bureau pour prôner l'image d'une écriture en réseau avec ses normes et ses codes établis. Afin que le lecteur puisse comprendre la manière dont nous allons répondre à ces questionnements, la seconde partie détaille notre méthodologie, depuis les espaces que nous avons visités, les rencontres faites, les événements auxquels nous avons participé mais aussi le matériau collecté. Cette partie est illustrée par de nombreuses photographies qui offrent au lecteur une image très précise de notre travail d'enquête. Enfin, nous expliquons la méthodologie que nous avons appliquée en ligne, d'une part sur Facebook, sur lequel nous avons passé le plus de temps et dont nous expliquons la procédure de création d'un profil de recherche, et d'autre part, sur les sites et blogs des enquêtés.

La troisième partie s'attache à l'analyse des données collectées à travers une méthodologie désignée comme « hybride ». Elle met d'abord en exergue quatre formes du statut de témoin que nous avons élaboré à partir de nos lectures et de ce que nous avons pu observer et comprendre sur le terrain. Ainsi, au-delà du témoin représentant de la mine, trois autres formes sont proposées : le témoin héritier, le témoin médiateur et le témoin expert. Nous justifions chacune de ces catégories à partir des pratiques informationnelles mobilisées par les enquêtés et que nous avons relevées au cours de nos observations. Cette partie s'intéresse également aux gestes de collecte des témoins, à l'interprétation qu'ils ont de la mémoire et aux procédés de conservation dont ils usent pour garder les traces dans le temps. Enfin, notre intérêt se porte sur les pratiques des acteurs étudiés et leurs manières de construire un rapport à l'espace et au temps afin de le documenter. Elles sont, pour reprendre les mots de Marie Després-Lonnet « la trace d'une certaine pratique d'écriture et de lecture des lieux concernés » (Després-Lonnet, 2014, p. 31). Nous interrogeons ce qui pourrait être décrit comme de « bonnes » pratiques d'écriture de la mémoire minière, c'est-à-dire la capacité des acteurs étudiés à « lire le terrain » (p. 33) afin d'anticiper les attentes, de respecter les normes et parfois même le vocabulaire spécifique des groupes sociaux auxquels ils adressent leurs productions. Malgré la grande étendue du bassin minier, il est alors intéressant de voir comment « la même zone géographique est donc définie et vécue à partir d'une pluralité d'usages et de regards portés sur elle » (p. 33).

**PARTIE 1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS VERS LA LÉGITIMATION D'UNE ÉCRITURE
ORDINAIRE DE LA MÉMOIRE**

Chapitre 1. Construction d'un objet de recherche sur la mémoire

Depuis au moins quatre décennies, les sciences humaines et sociales connaissent un intérêt démultiplié pour la mémoire et plus particulièrement sa patrimonialisation. Ces travaux témoignent, entre autres, des mutations profondes du 20^e siècle liées à certaines grandes industries, à leur déclin, et par opposition, à une demande exacerbée de conservation de la mémoire venant de la population. Ce chapitre cherche à mettre en lumière ce processus et s'intéresse plus particulièrement au contraste entre un travail de mémoire institutionnel et celui de personnes qui s'engagent dans des formes d'activité d'écriture extérieures à ces structures classiques. Cette entrée nous invite à qualifier différemment les « lieux de mémoire » et les « espaces de mémoire ». Déployant cette notion, nous soulignons en quoi la première se rapporte plutôt aux institutions, et la seconde à une activité mémorielle moins normée. Si le développement d'une conscience mémorielle des anciens ouvriers, au regard des mondes industriels en déclin, est incontestable, la littérature abonde sur le cadrage scientifique et politique des institutions patrimoniales d'État. L'autorité qu'elles exercent sur la validation de ce que l'on garde ou pas influence largement les pratiques des acteurs dits « ordinaires », qui en sont pourtant les témoins les plus immédiats. Ce chapitre questionne également les modalités d'inscription d'artefacts industriels vers la constitution d'une mémoire et d'un patrimoine national. La volonté de transmission de cette mémoire passe tout d'abord par la reconnaissance et la conservation des usines et des objets qui les peuplaient, mais aussi par une identification des témoins qui contribuent à produire une parole testimoniale au cœur de ces espaces. Qu'est-ce qu'un témoin et quelle est sa place dans notre société ? Peut-on différencier les témoins entre eux ? Ont-ils des statuts qui peuvent leur donner une légitimité plus forte à écrire la mémoire ?

1. La complexité de la notion de « mémoire » en sciences humaines et sociales

La première section du chapitre 1 s'intéresse à la notion de mémoire dans le cadre historique et culturel français. Le déclin des grandes industries sur toute la seconde moitié du siècle dernier, tel que celles du tissu, de la mine ou de la sidérurgie, a fait naître une volonté de préservation de sa mémoire et de son patrimoine, amorcée notamment par les ouvriers eux-mêmes. Ces transformations sont le fruit d'un long processus de sélection, de tri, de destruction, de fabrication de traces, de modifications des lieux, d'enregistrements de témoignages... La création de musées instaure alors un rapport à la mémoire et cherche « à redonner (ou simplement à donner) à un groupe le sentiment de son existence et de son identité [...]». Elle semble dire au visiteur : regarde ce que je te montre, cela ne t'est pas étranger ; c'est ta région, ta ville, ton métier ou le métier des tiens, c'est ton groupe » (Davallon, 2000, p. 159). La place du témoin, ancien ouvrier, est centrale dans cette patrimonialisation du vivant. Elle interroge aussi sur la transmission d'une génération à l'autre de cette mémoire vécue et de la place du témoin dans cette perspective.

1.1 La mémoire comme objet de recherche

1.1.1. *État de l'art sur les mémoires industrielles et ouvrières*

Cette sous-partie vise à dresser un état des lieux de la littérature questionnant la notion de mémoire en lien avec l'industrie et les ouvriers. La patrimonialisation de ce domaine particulier démarre en Angleterre, dès les années 1950, lorsque des chercheurs britanniques ont « ouvert la voie en matière d'archéologie industrielle et de conservation du patrimoine de l'industrie » (Daumas, 2006, p. 9). Dans le cas français, ces études démarrent vingt ans plus tard, dans les années 1970, par le regain d'intérêt de cet héritage matériel et le constat d'un non-retour en raison de la désindustrialisation du territoire. En France, on observe peu à peu l'abandon de ces bâtiments, mais également une volonté de faire table rase du passé. Dans un livre intitulé *La mémoire ouvrière, recherche sur la mémoire du collectif*, issu d'un travail de thèse, l'historien Laurent Aucher va à l'encontre de la pensée de Maurice Halbwachs, qui définit, au début du siècle dernier, la classe ouvrière comme « un corps inerte et homogène composé de travailleurs relégués vers la matière tout au long de leur journée de travail » (Aucher, 2013, p. 16). Face à l'importance de l'action collective ouvrière, la vision péjorative de ce corps de métier s'estompe peu à peu, afin de conduire vers un mouvement de double conservation, mêlant mémoire ouvrière et industrielle, dans une « volonté d'accession au passé et [...] de conscientisation du changement » (Aucher, 2013, p. 16). Dans les années 1970, de manière concomitante au phénomène de désindustrialisation, de nombreux travaux scientifiques portent sur la conservation de cette mémoire et sur la volonté de conservation patrimoniale de ses représentants ouvriers. Ces recherches s'inscrivent notamment dans un courant plus largement appelé les *Memory Studies*, auquel on peut associer les travaux dont l'objet est la mémoire. Pour reprendre les mots de la chercheuse Sarah Gensburger, ce courant

favorise « l'émergence d'un arsenal théorique et méthodologique spécifique et transdisciplinaire adapté au traitement d'un objet pensé comme singulier » (Gensburger, 2011, p. 412). Les champs de ces recherches permettent d'interroger différents aspects de l'objet « mémoire ». Nous mettons de côté toutes les études qui concernent un « niveau pathologique-thérapeutique » (p. 18) de la mémoire - considérée dans ce cas comme individuelle -, principalement étudiée par la psychanalyse. Les textes scientifiques sélectionnés se situent principalement en sociologie, en ethnologie, en histoire et en sciences de l'information et de la communication. Ils portent des regards composites sur ce travail des sociétés sur elles-mêmes et sur les processus de mémoire qui y sont à l'œuvre.

Les mémoires industrielles et ouvrières sont de véritables objets de fascination¹⁰ dans un monde post-industriel où le déclin de ces activités pose question et suscite « un intérêt grandissant pour ces questions sociales qui interpellent à la fois les salariés concernés par ces situations de rupture et un public avisé de syndicalistes, d'artistes, de chercheurs soucieux d'en débattre » (Monjaret, 2005, p. 581). La mémoire industrielle et la mémoire ouvrière sont cependant à ne pas confondre, bien que souvent étudiées l'une avec l'autre. En effet, dans le texte de Jean-Claude Daumas (2006, p. 14), on repère d'un côté une mémoire industrielle, liée aux usines (c'est-à-dire au bâti), et de l'autre, une mémoire ouvrière, liée à ses travailleurs. L'historienne des techniques Anne-François Garçon identifie cette mémoire de la manière suivante :

« Les ouvriers et ouvrières élaborent une représentation de leur lieu de travail qui leur est propre, une représentation éclatée, parcellisée. Les quelques enquêtes ethnologiques qui ont accompagné des disparitions d'entreprises, en France et au Canada, concordent sur un point : le souvenir gardé par les ouvriers et ouvrières du temps passé à l'usine ne se construit pas en priorité autour du bâtiment industriel, mais autour du vécu, de la mise en œuvre des savoir-faire. Ce que les ouvriers intériorisent, ce dont ils gardent traces n'est pas l'usine, mais cet atelier où, une vie durant parfois, ils ont travaillé, souffert, noué des liens, cette partie de l'entreprise dont ils ont acquis la maîtrise, où, pour eux, s'est constitué le collectif » (Garçon, 2000, p. 105).

De ce point de vue, la mémoire industrielle semble plus directement liée au patrimoine bâti, que la chercheuse Anne-François Garçon désigne comme une « archéologie industrielle » (2000, p. 105). Le rapport entre ces deux mémoires est très fort, puisque la disparition des bâtiments entraîne la privation pour des anciens travailleurs de leur mémoire. « À quoi, en effet, accrocher la fierté du métier et des luttes passées, sans même parler des gestes du travail et de la peine des hommes, quand les bâtiments ont été détruits et les machines vendues aux enchères ? » (Daumas, 2006, p. 14). Dans l'autre sens, sauvegarder les murs, mais changer l'usage des lieux, comme l'observe Daumas dans de nombreuses anciennes manufactures de tissu à Roubaix, vient vider les lieux de leur histoire : leur « capacité d'expression est affaiblie et [leur] lisibilité fonctionnelle brouillée » (p. 14). L'effacement de cette mémoire est parfois, nous dit l'auteur, la cause de la substitution de la mémoire ouvrière par une identité locale. Cette vision est également appuyée par Anne-Françoise Garçon qui déplore la conservation d'un patrimoine industriel sans les voix qui l'accompagnent : « Préserver un bâtiment sans recueillir en accompagnement les vécus individuels et collectifs, en négligeant

¹⁰ Au-delà du monde scientifique, la chercheuse Anne Monjaret (2005) constate de nombreuses initiatives d'écrivains et de journalistes, touchés personnellement par ces fermetures, et qui « nous offrent un témoignage, leur témoignage, souvent militant, au fil des pages de leur roman [...] ou leur récit » (Monjaret, 2005, p. 581).

ces vécus ou en les mettant de côté, revient à recueillir une coquille vide, une mémoire morte, ou à recueillir la mémoire d'autre chose » (Garçon, 2000, p. 105). Maurice Halbwachs est l'un des premiers sociologues de la mémoire à considérer la condition ouvrière et la mémoire sociale séparément dans ses études. Il publie deux ouvrages intitulés *La Classe ouvrière et les niveaux de vie* (1912), et *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières* (1933) qui s'intéressent aux ouvriers et à leurs consommations. Dans un troisième ouvrage, plus connu, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), le sociologue s'oppose dès l'avant-propos aux théories de psychologie qui rattachent d'abord l'individu à sa mémoire individuelle. Il affirme que tous nos souvenirs se rattachent à ceux qui nous entourent, les amis, la famille et les pairs. Selon lui, la mémoire individuelle n'existe pas, elle est uniquement sociale : au-delà d'une mémoire individuelle, la mémoire d'un individu émane de « tous les liens qui le rattachent à la société de ses semblables » (Halbwachs, 1925, p. 7). Pour autant, la mémoire du groupe, ou des groupes, va se manifester selon lui dans les mémoires individuelles. Les travaux de Maurice Halbwachs sont presque toujours mentionnés dans les textes qui travaillent sur la mémoire industrielle et la mémoire ouvrière. Ils soulèvent un paradoxe qui fait partie de l'essence même de ces mémoires. En effet, pour assurer leur permanence et donc ne pas oublier, les individus sont sans cesse obligés de la réactiver. Cette réactivation passe par une sélection où le groupe, ici les ouvriers, saisis dans un contexte particulier, en réactivent certains pans et en oublie d'autres. Ce phénomène de réactivation explique, dans le présent, les enjeux d'identité liés à la mémoire ouvrière, où la parole donnée aux témoins favorise une identification collective. La mémoire est donc toujours socialement située, intégrée dans des groupes sociaux.

La mémoire peut porter à interprétation, l'histoire quant à elle, est une représentation incomplète du passé, mais qui tend cependant à proposer un discours critique des événements, là où la mémoire tend plutôt vers le sacré. Dans cette opposition de la mémoire et de l'histoire, Pierre Nora, convoquant les travaux de Maurice Halbwachs, nous apprend qu'

« il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image, l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu, et l'histoire ne connaît que le relatif » (Nora, 1984, p. 25).

L'histoire, dans sa volonté de vérité, évacue donc la mémoire, pour se concentrer sur des faits. Elle possède une dimension critique, qui se traduit selon Pierre Nora à travers cette volonté qu'ont souvent les historiens à vouloir défaire ce que leurs prédécesseurs ont écrit. Dans le cas d'études des mémoires industrielles et ouvrières, les chercheurs se penchent sur des territoires entiers, et l'on ressent aisément cette dispersion de la mémoire, multiple et collective. En effet, il s'agit surtout de « fermetures de mono-industrie à fort ancrage communal et régional [qui] ont eu des conséquences sociales sans précédent sur la population locale, modifiant les données du marché de l'emploi et restructurant parfois le paysage du territoire » (Monjaret, 2005, p. 581). Parmi elles, en France, on retrouve par exemple les fermetures des bassins miniers et de la sidérurgie lorraine, stéphanoise et du Nord-Pas-de-Calais, ou encore l'industrie du textile dans le Nord. Dans chacune de ces régions, les lieux se sont structurés autour des sites industriels, employant souvent une large partie de la population, marquée par un fort paternalisme dans la relation entre les ouvriers et les patrons.

L'usine, dotant les habitants-ouvriers de toutes les institutions nécessaires à la vie (logements, hôpitaux, écoles, etc.), fabrique alors une sorte de « monde à part » (Garçon, 2000, p. 106), où les embauches se font d'une génération à l'autre (le père et/ou la mère, puis le fils et/ou la fille). Ces lieux de vie deviennent alors de véritables « enclaves sociales » (p. 106) où la fermeture des usines a été vécue comme un drame par les familles ouvrières du début des années 1980 jusqu'aux années 2000. Si une grande partie du travail de conservation entamé dans les années 1980 se concentre sur la mémoire industrielle, l'enregistrement et la transmission de la mémoire ouvrière sont plus négligés. Ce constat se reflète dans les recherches d'ethnologues qui s'engagent dans un travail d'enregistrement, à l'exemple de la réalisation de films par la chercheuse Nadine Michau, dans la ville de Vierzon (département du Cher). Elle commente cette expérience au regard des ouvriers rencontrés :

« La mémoire est un sujet délicat qui réveille parfois des sentiments douloureux liés à la disparition totale des traces de vies entières de travailleurs. À Paray-le-Monial, chaque famille a été en contact avec un ouvrier Cerabati. La prise de conscience pour l'ensemble des personnes interrogées qu'une page de l'histoire industrielle française se tourne est très forte, et un sentiment de "perte" les habite : perte de savoir-faire, perte d'identité de leur ville » (Michau, 2012, p. 283).

L'auteure constate une forme de traumatisme à la fois individuel et collectif qui s'incarne dans deux comportements types : d'un côté, certains anciens salariés cherchent à oublier ce passé, de l'autre ils sont plutôt « portés par le désir de transmettre ce qu'ils considèrent comme un patrimoine technique inestimable » (p. 284). À l'image de ce travail, les territoires post-industriels sont marqués par un climat tendu porté par les questions de mémoire, ce qui fait émerger des divergences entre la population et les institutions en place (aussi bien politiques que culturelles). Le travail filmique de la doctorante sociologue Hanane Idihia met en lumière ces frictions (Idihia, 2021), cette fois entre les habitants d'un coron dans le Pas-de-Calais, et le constructeur en charge de la réhabilitation du quartier dans le cadre de la construction du Louvre-Lens. Le film met en avant la non-prise en compte de la parole des habitants, dans un quartier patrimonialisé et rendu agréable pour le tourisme. Bien que la plupart d'entre eux ne sont pas d'anciens ouvriers de la mine, les habitants déplorent la revalorisation bien plus forte de la mémoire industrielle sur une mémoire ouvrière et locale. Pour les habitants, anciens ouvriers, descendants d'ouvriers, passionnés par l'histoire de l'industrie et de la technique, et toutes les autres personnes qui s'intéressent à ce passé, faire mémoire implique de mettre en place un « travail de structuration informationnelle de la mémoire » (Tardy, Kovacs, 2017, p. 57). Pour reprendre les mots de Michel Rautenberg, la mémoire est « une nostalgie qui n'est pas un retour en arrière ni le signe d'un refus dans le présent, mais qui est un regard sur le chemin parcouru, une manière de dire que ce chemin n'a pas été solitaire, que nous l'avons fait ensemble » (Rautenberg, 2003, p. 19). Cette construction implique beaucoup d'acteurs dont les activités et les discours se croisent, notamment les politiques, les associations, les passionnés et érudits locaux, les chercheurs, les professionnels de la culture et du tourisme et bien d'autres. La manière dont ils réfléchissent à leur propre mémoire et en produisent des traces inscrit « la période dans une durée qui existe par le sens que lui donne la société dans le présent » (p. 27).

1.1.2. Différencier « lieux de mémoire » et « espaces de mémoire »

À travers les différents travaux que nous venons d'aborder autour des mémoires industrielles et ouvrières se dessine une problématique de la représentation et du travail de mémoire des ouvriers sur ces anciens territoires industriels en cours de patrimonialisation. L'ajustement entre les institutions d'une part, et les « habitants acteurs » (Tornatore, 2006, p. 516) d'autre part, nous interroge sur leurs engagements respectifs dans une activité d'écriture mémorielle et patrimoniale. Les pratiques des « habitants acteurs », pour reprendre les mots de Jean-Louis Tornatore, sont « de format plus localisé, davantage circonscrites voire banales » (p. 516). Il ajoute que « ces pratiques témoignent de mutations profondes de la société française dans son rapport au passé, à son histoire - et à son écriture -, thématiques comme crise de la mémoire sociale » (p. 516). Ce constat vient, selon nous, opposer deux concepts dans la construction d'une mémoire ouvrière institutionnelle ou locale : celui de *lieu de mémoire* et celui d'*espace de la mémoire*. Les lieux de mémoire interrogent une mémoire particulière, que l'historien Pierre Nora questionne dans trois volumes éponymes, *La République* (1), *La Nation* (2), et *Les France* (3) (Nora, 1984). Le premier livre de la trilogie étudie la troisième République française, « la vraie sinon la seule pour tous les Français » (p. 15), qui selon lui a la particularité de posséder une stratégie de la mémoire symbolique, monumentale, pédagogique et commémorative. La mémoire républicaine s'incarne dans « des lieux incontestés, inévitables et désormais visités de la mémoire » (p. 17). Dans ces trois livres, il dresse un inventaire détaillé de ce qu'il désigne alors comme des « lieux de mémoire », à savoir des lieux où la mémoire s'est « électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, dictionnaires et musées » (p. 15).

Il s'agit donc à la fois d'éléments matériels, comme d'éléments plus abstraits et symboliques. L'auteur aborde ces lieux sous différentes dimensions, à la fois politiques, mais aussi littéraires, ethnographiques, ou encore psychologiques. Ces *lieux* ne sont cependant pas figés, au contraire ils « ne sont pas ce dont on se souvient, mais là où la mémoire travaille ; non la tradition elle-même, mais son laboratoire » (p. 18). Dans la première partie de *La République*, Pierre Nora met en lumière le lien ambigu entre histoire, lieu et mémoire. L'histoire est vue comme terminée, elle est le reflet d'un « passé définitivement mort » (p. 25), tandis que la mémoire inspire un lien de continuité entre ce qui était et ce qui est. Le paradoxe de l'histoire-mémoire est le suivant :

« *La curiosité pour les lieux où se cristallise et se réfugie la mémoire est liée à ce moment particulier de notre histoire. Moment charnière, où la conscience de la rupture avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée ; mais où le déchirement réveille encore assez de mémoire pour que puisse se poser le problème de son incarnation. Le sentiment de la continuité devient résiduel à des lieux. Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire* » (p. 25).

La tradition française a montré un fort intérêt, et ce depuis le Moyen-Âge, pour l'écriture de notre historiographie, c'est-à-dire une histoire de l'histoire, qui pour Pierre Nora « consiste à s'emparer des objets les mieux constitués de la tradition [...] pour en démonter le mécanisme et reconstituer au plus près les conditions de leur élaboration. C'est introduire le doute au cœur, la lame critique entre l'arbre de la mémoire et l'écorce de l'histoire [...]. Interroger une tradition, si vénérable soit-elle, c'est ne plus s'en reconnaître uniquement le porteur » (p. 26). Deux mouvements expliquent alors l'étude des lieux de mémoire, comme le définit Pierre Nora ; le premier résulte de cette démarche historiographique et le second de « la fin d'une tradition de mémoire » (p. 28). Pierre Nora compare les lieux de mémoire à des restes, qui se démarquent par leur appartenance au passé, dans une société où c'est toujours le nouveau qui prime. L'ancien se démarque alors dans une forme de rituel, bien que nos sociétés ne puissent plus être définies comme telles. Le concept de *lieu de mémoire* dépasse donc largement le bâti et inscrit symboliquement une société dans le passé. La citation suivante de Pierre Nora met en évidence la mise en place de lieux de mémoire et plus particulièrement au regard des minorités :

« Les lieux de mémoire naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, noter des actes, parce que ces opérations ne sont pas naturelles. C'est pourquoi la défense par les minorités d'une mémoire réfugiée sur des foyers privilégiés et jalousement gardés ne fait que porter à l'incandescence la vérité de tous les lieux de mémoire. Sans vigilance commémorative, l'histoire les balayerait vite [...]. Mais si ce qu'ils défendent n'était pas menacé, on n'aurait pas non plus besoin de les construire. Si les souvenirs qu'ils enferment, on les vivait vraiment, ils seraient inutiles. Et si, en revanche, l'histoire ne s'en emparait pas non plus pour les déformer, les transformer, les pétrir et les pétrifier, ils ne deviendraient pas des lieux pour la mémoire. C'est ce va-et-vient qui les constitue : moments d'histoire arrachés au mouvement de l'histoire, mais qui lui sont rendus. Plus tout à fait la vie, pas tout à fait la mort, comme ces coquilles sur le rivage quand se retire la mer de la mémoire vivante » (p. 29).

En métamorphose constante, les lieux de mémoire mêlent à la fois des fonctions symboliques, matérielles et fonctionnelles qui les font exister dans le temps. On le voit par exemple dans les nombreuses contestations pour sauver un bâtiment industriel de la destruction : les institutions ne sont pas les seules décisionnaires (bien qu'elles mettent souvent fin aux débats), les ouvriers et habitants participent également de ce mouvement pour élaborer la mémoire industrielle et ouvrière de ces lieux. Pierre Nora voit le lieu de mémoire comme l'acte d'« enfermer le maximum de sens dans le minimum de signes » (p. 35). L'auteur affirme que, contrairement aux lieux d'histoire, les lieux de mémoire ne possèdent pas de référents au-delà d'eux-mêmes. Toutefois, Jean-Louis Tornatore émet une distinction entre les notions de *lieu de mémoire* et d'*espace de mémoire*, que nous reprenons pour définir le travail des « *habitants acteurs* ». Le lieu de mémoire, comme nous venons de le voir avec Pierre Nora, est à l'usage des historiens de la nation. Ces lieux incarnent une mémoire symbolique, monumentale, pédagogique et commémorative, tandis que l'espace de mémoire « englobe l'ensemble des pratiques, rapportées à un objet, un collectif et/ou un territoire, relevant du travail de mémoire, de l'élection de biens communs, de la construction de l'*identité-dans-le-temps* » (Tornatore, 2006, p. 52). Cette définition rappelle la notion de « lieu pratiqué », de Michel de Certeau, où les acteurs bricolent et agissent dans l'espace, entremêlant à la fois des espaces de bricolage et des espaces normés. Telle une rue où chaque passant s'affaire,

il est impossible de voir tout ce qu'il se passe dans un même espace. Pour reprendre les mots de Michel de Certeau :

« Est un lieu l'ordre (quel qu'il soit) selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence. S'y trouve donc exclue la possibilité, pour deux choses, d'être à la même place. La loi du « propre » y règne : les éléments considérés sont les uns à côté des autres, chacun situé à un endroit propre et distinct qu'il définit [...]. Il implique une indication de stabilité. Il y a espace dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse, et la variable de temps. L'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient [...]. À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un "propre". En somme, l'espace est un lieu pratiqué. Ainsi la rue géométriquement définie par un urbanisme est transformée en espace par des marcheurs. De même, la lecture est l'espace produit par la pratique du lieu que constitue un système de signes - un écrit » (de Certeau, 1980, p. 172-173).

C'est dans cette vision foisonnante que nous situons la construction de la mémoire ouvrière : changeante, fugace, hétérogène... Elle ne se trouve pas uniquement dans des lieux où *la loi du propre règne*, elle se diffuse dans des espaces variés au travers d'acteurs tout aussi variés qui la font vivre et la transmettent. Leur travail s'inscrit dans un processus lent de collecte de traces où ils deviennent acteurs « du tri de leur propre mémoire du travail » (Tardy, Kovacs, 2017, p. 58). La partie suivante explique ce long processus, où des artefacts ordinaires, voire parfois considérés comme des déchets, dus aux transformations de nos sociétés, acquièrent une valeur patrimoniale. Elle s'intéresse donc dans un premier temps à ce passage de l'usine au musée, puis comment au-delà des murs, les objets liés à ce passé acquièrent eux aussi un statut particulier.

1.2. Temporalités de la mémoire : entre rupture et continuité

1.2.1. De l'usine au musée

Les années 1970 marquent le début des grandes fermetures industrielles qui vont courir jusqu'au début des années 2000. En 1983, Jean-Claude Daumas constate une première implication de l'État dans la reconnaissance de l'industrie comme domaine patrimonial, puisque c'est à cette date que se crée « une "cellule du patrimoine industriel" auprès de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France » (2006, p. 10). Paul Smith parle lui d'une « démarche susceptible de préserver quelque chose des valeurs de témoignage de ce patrimoine » (Smith, 2015, p. 1). Toutefois, et malgré l'engagement institutionnel dès 1986 à recenser les bâtiments représentatifs de l'industrie française, Jean-Claude Daumas déplore de nombreuses destructions, parfois massives, jusqu'au milieu des années 1990. Si depuis plusieurs années, il semble normal pour les touristes et curieux de visiter d'anciennes usines reconverties en lieux patrimoniaux, ce processus ne s'est pas fait en un jour. En effet, la grande majorité de ces usines connaissent une période où les politiques territoriales prônent un effacement de ce passé, dans une volonté de renouvellement de

l'industrie. « Au XIX^e siècle, il existait des usines vides ou fermées, il existait des usines délaissées, mais il n'existait pas de "friches industrielles" » (Garçon, 2000, p. 105). Cette expression désigne le fait que les lieux, désormais vides, ne sont pas en attente d'une revalorisation. Le terme de friche renvoie à un lieu à l'abandon qu'il faut remplacer, balayer, d'où l'usage de ce terme. Le passage de l'usine délaissée au musée implique donc localement une organisation institutionnelle entièrement favorable à la conservation des lieux¹¹, la proposition d'une offre culturelle (en quoi va-t-on transformer ces locaux ?), et le début d'un travail sur « l'identité sociale du territoire » (Rautenberg, Trigano, 2011, p. 476). Certains projets de monumentalisation ont été abandonnés en raison de l'opposition entre deux institutions. C'est ce que montre Jean-Louis Kerouanton dans le texte « *La dernière grue du quai de la Fosse ou quelques humeurs nantaises* » (Kerouanton, 1998). Ce moment est désigné comme une reconversion industrielle qui, si l'on suit Jean-Louis Tornatore, peut être entendue comme le passage d'un ancien lieu de travail vers un musée ouvert au public.

Ce passage nécessite la mise en place de nombreux aspects : « le volontarisme (qui préconise le traitement de la crise économique par la culture), la neutralisation (qui conduit à restituer un monde aplani, débarrassé de ses aspérités sociales), la charité (qui offre la reconnaissance paternelle des oubliés et des exclus) » (Tornatore, 2016, p. 342). Ce travail de reconversion est un processus long et qui réclame de nombreuses expertises, aussi bien patrimoniales, techniques, politiques et sociales. Une large équipe de scientifiques et d'experts est alors mobilisée pour entamer ce travail de fabrication de l'authenticité, désignée par Daniel Jacobi comme un « consensus » (Jacobi, 2021, p. 14). L'auteur remet au centre la légitimité des institutions patrimoniales à prendre des décisions sur ce qui fait patrimoine et ce qui fait mémoire : « Seuls des savants ou des experts spécialistes peuvent [...] discuter les limites ou élaborer la taxonomie qui guide, et l'édition d'un catalogue, et la segmentation de la fraction de celle-ci exposée de façon permanente à l'intention du public » (p. 14). Mais cette étape de transformation en musée n'est pas si évidente : Anne-François Garçon rappelle que « les intervenants, qu'ils soient ethnologues, historiens de l'art ou spécialistes du patrimoine industriel, lorsqu'ils accompagnent un processus de fin, se trouvent confrontés à un enchevêtrement de représentations qui n'est pas dénoué, mais tranché à vif. Et le risque est grand, d'autant qu'on leur demande souvent d'agir dans l'urgence, d'être dépassé par la demande » (Garçon, 2000, p. 112). Dans ses nombreuses enquêtes portées sur les mondes du travail, Jean-Louis Tornatore désigne les usines comme des éléments vivants, employant un vocabulaire qui évoque à la fois la vie et la mort. Ainsi, une usine encore en activité est désignée comme « *in vivo* » (Tornatore, 2016, p. 342), tandis qu'une usine fermée est étudiée « *post mortem* » (p. 342). La conversion d'usines fermées — tantôt désignées par l'anthropologue comme des *carcasses*, ou encore des *cadavres* — en musée, implique une étude qu'il désigne comme *post mortem* et marque une rupture entre un avant et un après. Cette rupture est le signe, selon Michel Rautenberg, de la présence d'un patrimoine. Sans opposer la mémoire et le patrimoine, il rappelle que ce dernier « a besoin d'un changement du registre du temps » (Rautenberg, 2003, p. 19), tandis que la mémoire se constitue plutôt dans une continuité, pour reprendre les mots de Jean Davallon (2002, p. 43). Ce dernier explique un aspect

¹¹, *L'Archéologie industrielle en France*. Actes du colloque de Marseille « Patrimoine industriel portuaire » Marseille, mars 1998, n°32, p. 97-102.

essentiel du patrimoine, qui « pose une différence entre nous et un ailleurs temporel ou spatial, à partir duquel nous pouvons nous positionner tant du point de vue des façons de faire que de penser. Il y a ce qui a été et ce qui est; ce qui est par rapport à ce qui a été » (p. 44). La rupture, dans le cas de la mémoire ouvrière et industrielle, implique donc une forme d'arrêt dans le temps, alors même que les représentants de ces sociétés ne font pas partie d'un *ailleurs temporel et spatial*.

Dans le cas des usines, la reconnaissance patrimoniale de ces lieux s'incarne dans une continuité des luttes des anciens ouvriers, souvent les premiers à vouloir sauvegarder ces lieux, leurs objets et la mémoire ouvrière qui leur donnait vie autrefois. Dans son analyse des catastrophes sociales touchant des bassins d'emploi, Henri-Pierre Jeudy met en lumière que ce sont d'abord les retraités et préretraités qui s'engagent dans le combat de défense de la mémoire : « ils peuvent dire, comme à la fin d'un combat, l'ardeur des idéaux qui les animaient et ils amorceront ce mouvement complexe et infini de la reconstitution des traces, des origines de leur mentalité » (Jeudy, 1986, p. 33). Les sociologues Olivier Kourchid et Hélène Melin, qui s'appuient sur les travaux de Karl Marx, envisagent la volonté de conservation de ce patrimoine « comme une forme de mobilisation salariale destinée à défendre, contre les destructions, l'outil de travail devenu autre » (Kourchid, Melin, 2002, p. 38). En effet, au-delà du bâtiment en lui-même, l'idée d'en faire un musée s'incarne dans la symbolique de « faire vivre ce qui est mort » (Jeudy, 1986, p. 33). Dans le cas des usines, qui sont souvent représentatives de luttes sociales marquantes, le monument devient alors « le porte-parole d'une ambition politique » (Tornatore, 2016, p. 345). La monumentalisation porte alors une visée émancipatrice et une dimension identitaire du territoire, touché par des crises sociales, économiques et politiques. Paradoxalement, « dans une histoire de sociétés marquées par des ruptures et des violences historiques, le musée apparaît comme espace pacifié, calme, un espace de repos » (Debary, 2019, p. 115). Olivier Kourchid et Hélène Melin (2002) remarquent, sur leur terrain d'étude dans le Nord-Pas-de-Calais, que beaucoup d'acteurs s'engagent dans la conservation du patrimoine industriel régional. Il existe pour eux « un large éventail d'initiatives de conservation, depuis celles émanant des industriels jusqu'à celles des militants ouvriers, en passant par les réalisations associatives, régionales, ou municipales, qui formulent différemment la traduction politique des réalités industrielles » (Kourchid, Melin, 2002, p. 39). Les premières formes de mobilisation qu'ils constatent viennent premièrement du secteur associatif « qui le premier s'empare de la chose industrielle, en dehors de l'activité de production, pour en faire un élément de patrimoine culturel » (p. 55). La transition de l'usine au musée est loin d'être directe, et les fermetures progressives des lieux de travail sont souvent doublées par « le déploiement quasi concomitant d'une activité patrimoniale - une volonté de mémoire et son inscription patrimoniale » (Tornatore, 2005, p. 683), qualifiée par Jean-Louis Tornatore comme une résistance à l'effacement. Dans ce contexte, les chercheurs Béatrice Fleury et Jacques Walter désignent cet engagement particulier comme une « carrière testimoniale » (Fleury, Walter, 2012, p. 155). Le témoin est alors placé dans un environnement mémoriel où il peut prendre la parole pendant une période donnée.

Cette résistance est déterminée par un « temps de la perte¹² » (p. 683), divisé en trois périodes, où l'on observe d'abord une lutte sociale contre une politique d'effacement - Thomas Zanetti parle même d'une « politique de *tabula rasa* des héritages industriels » (Zanetti, 2018, p. 34) - puis la reconversion économique du lieu (lorsqu'il n'est pas détruit) et enfin, la volonté de renouer avec le passé. Elle se traduit notamment par un travail de médiation autour de la mémoire des usines reconverties. Ce temps de la perte est entièrement dédié à différentes activités patrimoniales d'acteurs variés. L'idée de transformer des lieux de travail en musée contribue à deux choses ; premièrement, elle permet aux populations touchées par les fermetures d'intérioriser cette perte, mais aussi, elle permet « aux “acteurs” – personnes, collectifs, groupes, classes, mondes – d'être les acteurs de leur propre tri, d'être autrement dit des sujets égaux devant le temps » (Tornatore, 2005, p. 686). Les éléments bâtis choisis pour représenter les mondes industriels et ouvriers sont hautement symboliques. Leurs préservations en tant que lieu de mémoire les font devenir les emblèmes d'une mémoire : ils portent en eux « la capacité à rassembler les hommes, comme si [leur] vocation de lieu de mémoire était plus forte pour la communauté que les tentatives d'effacement engendrées par les réhabilitations¹³ » (Rautenberg, 2003, p. 57). Cependant, les destructions marquent l'aspect transitoire du paysage ; « l'amputation en tant que marqueurs paysagers correspond à l'effacement d'une large partie de la mémoire d'un territoire » (Jurado-Barroso, 2015, p. 222). Les nouvelles industries ainsi que les politiques cherchent à débarrasser le paysage de ces verrues, mais certaines infrastructures échappent à ce sort grâce aux combats des ouvriers. Cependant, cette sélection, ce tri, est nécessaire dans un tel contexte en rapide mutation. En effet, selon Henri-Pierre Jeudy, « la reconnaissance immédiate d'un patrimoine semble conjurer dans le temps de la déstructuration socio-économique les ruptures des liens sociaux. [...] Mais cette conservation dynamique, née de la crise ne peut pas renier ce qui l'engendre : le temps de la destruction hante ces espaces abandonnés, ces bâtiments qui ne pourront pas tous être “sauvés”, il est inhérent aux récits des protagonistes qui unissent leur nostalgie à leur colère passée » (Jeudy, 1986, p. 29). Ainsi, la destruction partielle d'un patrimoine semble à la fois inhérente à la volonté de patrimonialisation d'un territoire.

L'anthropologue Octave Debary s'intéresse plus concrètement aux usines de métallurgie dans le Creusot dont il explique que la fermeture et la reconversion des lieux en musée ont été plus ou moins concomitantes dans les années 1970-1980 (Debary, 2019). Cette reconversion a laissé place à une ville fantôme, où l'auteur constate : « lors de mon enquête (1996-2000), l'obscurité des lieux contraste avec l'intensité avec laquelle les gens me parlent de cette histoire. Récits d'ouvriers, d'ingénieurs, de syndicalistes, de patrons, d'acteurs du patrimoine, de la culture, du politique, de l'équipe de football à l'épicier... Impossible indifférence à l'égard d'une usine qui a lié leur destin à quatre générations de Schneider, propriétaires de toute la ville » (Debary, 2019, p. 33). Lorsque le château qui abritait autrefois la famille est devenu une propriété municipale, les

¹² Dans un texte de 2006 cité ci-dessus, Jean-Luis Tornatore définit le temps de la perte comme « le cadre d'exercice, de réalisation, de configuration et de reconfiguration de l'espace de la mémoire » (Tornatore, 2006, p. 53)

¹³ Dans ce texte, Michel Rautenberg s'intéresse à un quartier lyonnais qui accueille une population immigrée. La place du Pont, au centre de ce quartier, est marquée par l'histoire de l'immigration et est devenue un haut lieu de la mémoire pour la communauté d'immigrés qui vit sur place. Par analogie, nous avons fait un rapprochement entre cette place et les anciennes usines, qui deviennent malgré elles, « des lieux catalyseurs de la mémoire » (Rautenberg, 2003, p. 53).

responsables patrimoniaux décident de convertir cette ancienne résidence patronale en musée, alors même que les membres de la famille vivent encore. Le musée devient alors un écomusée où la parole est donnée aux ouvriers dès 1995 et où les objets de la famille sont exposés. Sur ce constat, le chercheur s'interroge : « va-t-on détruire, conserver ou recycler les restes de l'histoire ? » (p. 38). Cette réflexion l'amène à réfléchir à ce qu'il nomme l'« objet-déchet » (p. 41), à cette conception contemporaine qui « se caractérise par l'abandon (spatial) d'une chose et, par là, du droit de propriété dont elle faisait l'objet » (p. 41). Ainsi, lorsqu'au contraire, on ne détruit pas, cela implique la volonté de redonner de la valeur à l'objet, aussi bien dans ses usages que dans ses échanges. Dans le cas de l'usine, comparée par l'auteur à des restes, ces derniers sont alors recyclés par la machine patrimoniale « pour composer un nouvel objet » (p. 48).

La fermeture des usines, marqueur de l'histoire et du devenir d'un territoire et de sa population, ne se finalise pas nécessairement par sa patrimonialisation, la collecte et la transmission de la parole de ceux qui y ont travaillé. Jean-Louis Tornatore souligne, à travers l'exemple de « la “dernière coulée” » (Tornatore, 2005, p. 680) du haut fourneau de l'usine d'Uckange en décembre 1991, l'importance d'une ritualisation autour de la fermeture. Ces événements, qui sortent de l'ordinaire, permettent la « rencontre symbolique du monde de l'industrie et du monde du spectacle » (p. 680), là où ces deux entités ne sont pas amenées normalement à se rencontrer. Dans le cas présent, la fin du spectacle signe la destruction future de l'usine et marque l'échec des institutions et des communautés dans la préservation puis la patrimonialisation du lieu. Pour reprendre les mots d'Octave Debary, l'usine devient alors comme un déchet, dont aucun « recyclage patrimonial » (Debary, 2019, p. 47) n'a été prévu. Tous les objets des usines détruites ou abandonnées ne deviennent pas des déchets. Par exemple, dans le cas des mines de charbon, on observe en Lorraine comme dans le Nord la remontée de la dernière berline de charbon. Son contenu, plein de charbon, est alors symboliquement redistribué entre les anciens travailleurs et les chanceux qui assistent à l'événement. Ces morceaux peuvent être considérés « comme un objet de mémoire, rapportant le souvenir de l'usine chez soi. [...] La bricole est un déchet auquel on a redonné vie. Ce pouvoir de résurrection dépend d'une capacité à réutiliser des matériaux restants. Une capacité à fabriquer des souvenirs à partir de ce qui reste de l'histoire » (p. 48). Si certaines usines ont pris la forme de musées, d'autres sont devenues des écomusées, mais sans jamais avoir la capacité de devenir musée, tel qu'on l'a vu au Creusot. Ces lieux permettent de conserver une mémoire des savoir-faire dont l'ancien ouvrier « se porte garant et “gardien” » (Kourchid, Meulin, 2002, p. 56). Selon Olivier Kourchid et Hélène Melin, le format de l'écomusée « présente une revivification du travail présenté comme métier et profession, et inclut l'environnement de la vie professionnelle (famille, loisir, activités sociales et politiques) » (p. 56). Dans ces lieux, les objets ne sont pas figés dans l'oubli, derrière des vitrines, bien au contraire, les ouvriers, nouveaux guides de ces lieux, les utilisent pour montrer leurs usages au public, tel qu'on peut le voir à la mine-image sur le site d'Auchel, analysée par Kourchid et Hélène Melin. Ils deviennent alors objets de médiation, c'est-à-dire que leurs nouveaux usages « ne gommeraient pas leur histoire, n'occulteraient pas leurs valeurs de témoignage » (Smith, 2015, p. 4). La conversion d'un site industriel en lieu patrimonial est un processus qui, selon Jean-Louis Tornatore, implique avant tout une « procédure de neutralisation-esthétisation » (Tornatore, 2004, p. 82). Le lieu et les objets qu'il renferme passe des mains d'industriels vers celles de conservateurs, ce qui redéfinit l'attachement à ces objets, leurs usages et redistribue le « rapport entre

les choses et les personnes » (Tornatore, 2005, p. 681). Cependant la mémoire de ces lieux, qu'il s'agisse de la mémoire ouvrière ou industrielle, ne peut pas être complète. En effet, il est impossible, et dans tous les cas peu intéressant pour les institutions, « de séparer nettement, autrement dit sans perte, les objets — au sens général de ce qui est objectivé — de leurs restes » (Tornatore, 2006, p. 49). Ainsi le passage de l'usine au musée doit faire certains sacrifices, trier les éléments qui n'apparaîtront pas au public parce qu'ils ont moins de sens, ou encore qu'ils sont moins évocateurs du passé.

La conversion de ces usines en patrimoine « fait advenir de très nombreux acteurs - ministères, DRAC, collectivités territoriales, anciens travailleurs, militants, syndicalistes, érudits locaux, animateurs socioculturels, entreprises, ethnologues et historiens professionnels, association de défense du patrimoine, cabinets d'architecture et d'urbanisme... dont les efforts se conjuguent et/ou s'opposent de manière complexe, dans un processus qui, en définitive, a pour enjeu le règlement, sur le plan symbolique, de la perte irréparable que représente pour la population locale la disparition de l'activité minière ou industrielle » (Daumas, 2006, p. 12). Jean-Louis Tornatore souligne avec justesse que chaque territoire possède ses spécificités et que les étapes qui mènent à une patrimonialisation des lieux (ou non), tout comme l'image globale qu'elle renvoie, sont fortement liées à son histoire. L'auteur compare par exemple le bassin houiller avec celui de la sidérurgie et rappelle que les HBL (Houillères du bassin de Lorraine), se sont elles-mêmes investies dans une « déHBLisation » (Tornatore, 2005, p. 685), ce qui a largement participé à la requalification du territoire. Au contraire, dans le cas de la sidérurgie, les fermetures ont engendré un effet traumatique ayant fait ressortir de nombreuses luttes. La patrimonialisation des lieux industriels se joue dans son présent, impliquant à la fois les politiques locales et sa situation socio-économique. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'action patrimoniale sur ces lieux va énormément varier. Les appréciations des acteurs impliqués divergent. Selon Paul Smith, si l'ami du patrimoine industriel souhaite que la reconversion permette de garder les bâtiments « dans leur jus », au contraire, l'architecte aura tendance à vouloir mêler le neuf et l'ancien, et ainsi chaque type d'acteur possède une appréciation différente (Smith, 2015). La taille, ou plutôt la superficie couverte par ces espaces de la mémoire, peut également devenir un problème dans leur reconversion. En effet, « selon que l'on a affaire à un établissement industriel isolé ou, au contraire, à une ville manufacturière (Roubaix, Elbeuf), un territoire manufacturier où les usines sont nombreuses (le pays de Montbéliard) ou un bassin industriel qui s'étend à toute une région (le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais). [...] L'extension de l'emprise foncière, le gigantisme des installations et l'ampleur des phénomènes de pollution compliquent évidemment les choses » (Daumas, 2006, p. 16-17). Dans une grande partie des cas, il est impossible de tout conserver et il devient important d'élire les éléments qui sont les plus représentatifs de l'industrie en question.

L'intention première et prioritaire dans la conversion d'une usine en musée est alors de définir les lieux au regard de certains critères : quels sont-ils ? Dans quels cadres de protection entrent-ils ? La définition de ces critères impose un tri entre ce que l'on garde ou non - au sens de l'« obligation de garder » (Davallon, 2006, p. 127) expliquée par Jean Davallon, mais permet de définir précisément les lieux et de les faire entrer dans un cadre institutionnel et documentaire. Si les anciennes archives de l'usine peuvent être gardées ou triées par rapport à ce qu'elles disent de la mémoire, on observe dans la conversion de l'usine au musée une nouvelle

logique documentaire, définie par Louise Merzeau comme « l’emprise du document » (Merzeau, 1999, p. 48) sur le monument. C’est grâce à toute cette nouvelle logique documentaire, qui redistribue les rôles au sein de l’usine devenue musée, que se met en place une « articulation du savoir et du sacré sur laquelle repose toute transmission. [...] Plutôt que de renvoyer à une *essence* ou à un *état*, le document désigne alors la valeur monumentale comme le fruit d’un *processus* de patrimonialisation, lui-même conditionné par les médiations propres à chaque époque » (p. 57). Dans cette perspective, les documents que l’on trouvera au cœur du musée, ancienne usine, seront un déterminant pour donner du sens à cette conversion. S’il est plus simple de comprendre ce tri dans le cas de la mémoire industrielle, on peut s’interroger sur celui de la mémoire ouvrière. Dans certains cas, selon les observations de Claudine Cartier, l’inclusion de la parole des ouvriers se fait lorsque ces derniers deviennent guides au sein des musées (Cartier, 2006, p. 9). Leur rôle est double : d’une part, ils apportent au public « à la fois une compréhension des procédés fabrication “en situation” mais aussi la “délectation” (terme utilisé dans le domaine des beaux-arts) éprouvée face à des machines en mouvement » (p. 9). D’autre part, ils permettent une passation de la mémoire vers une nouvelle génération de guides, qu’ils soient leurs héritiers directs, ou impliqués dans diverses formes de conservation d’une mémoire particulière (archéologues, historiens, ou encore guides professionnels). Les mémoires individuelles ne sont évidemment pas toutes mises en valeur, afin de ne pas créer de cacophonie. Cette vaste sélection est mise en lumière par Joël Candau et Maria Leticia Mazzucchi Ferreira qui s’interrogent sur ce « *casting* du passé » (Candau, Mazzucchi-Ferreira, 2015, p. 23). À travers un degré de ce qu’ils décrivent comme des « affordances patrimoniales » (p. 23), les deux auteurs font l’hypothèse que tous les héritages du passé ne sont pas égaux les uns face aux autres. La mémoire est ici considérée comme un savoir qui se raconte, analysée dans différents milieux professionnels tels que l’œnologie ou la parfumerie. Les auteurs estiment que ces professions produisent des récits de la mémoire olfactive plus « recevables » (p. 21). Dans le cas des usines, ce sont d’abord les anciens ouvriers qui se chargent de la médiation de leur ancienne profession auprès du public, tout en respectant les codes du musée. Revêtant leur habit de travail, ces derniers ouvriers présentent les lieux « comme une sorte de compromis idéal entre l’image d’une survivance des modes de travail et une conservation des objets et des bâtiments qui n’ont plus de fonction actuelle » (Jeudy, 1986, p. 37). Avant que ces derniers ne soient trop âgés pour continuer ce travail de transmission s’entame un processus de transmission vers des guides plus jeunes et qui n’ont pas vécu ce passé. Michèle Gellereau étudie différentes formes de visites guidées et la manière dont les discours des plus jeunes s’imprègnent des témoins directs. Elle montre que « c’est dans [leur] activité de médiation que se réalisent l’engagement et l’intérêt du patrimoine pour nous aujourd’hui. En se définissant lui-même comme successeur de ceux dont [ils témoignent], les effets de l’événement confortent [leur] rôle de médiateur et engage les publics dans ce témoignage » (Gellereau, 2010, p. 20). La cohérence des messages délivrés par les guides, dans leur rôle institutionnel, redonne du sens au lien entre la mémoire encore vivante et sa transmission.

Devenue musée, l’ancienne usine, que l’on peut dès lors considérer comme un espace de médiation, se définit comme un endroit associant « un ensemble d’acteurs, d’activités, de comportements, de compétences professionnelles, de normes et de rites, que celui qui s’y rend rattache à une pratique particulière » (Després-Lonnet, 2012, p. 103). Les objets, les points de vue et les savoirs présentés dans ces lieux de médiation, qui

peuvent présenter des centaines d'organisations possibles, proposent des proximités spatiales et associations qui font de ces lieux des « propositions de signification. Ils exposent non seulement des artefacts, mais aussi des discours, des prises de position, des intentions interprétatives sur les objets qu'ils abritent » (p. 105). Cependant, lorsque l'espace est protégé, cette nouvelle valeur ne lui garantit pas une validation unanime de la part à la fois de la population et des politiques de préservation. Selon Jean-Louis Tornatore, deux motifs évidents ressortent de ce désaccord, qu'il observe dans le cas du haut fourneau d'Uckange (Lorraine). Le premier est financier, car bien souvent le niveau de technicité utilisé autrefois dans ces usines demande un coût élevé de réparation et de maintien. Le second motif est technique, puisque l'élection — dans le cas du haut fourneau — du lieu comme patrimoine impliquait sa désignation comme haut lieu de la sidérurgie lorraine. Or, le haut fourneau a servi à la fonte de moulage, tandis que « la sidérurgie lorraine a construit son image sur la fabrication du fer et de l'acier » (Tornatore, 2005, p. 684). Ainsi, la conversion d'une usine en musée est un acte de séparation à la fois temporel et spatial d'un lieu de travail vers un espace de médiation. L'usine y est alors réorganisée, le temps se fige, et le musée permet de faire ce que Henri-Pierre Jeudy appelle un « travail de deuil » (Jeudy, 1986, p. 29). Selon l'auteur, le rôle de l'institution muséale est ensuite de continuer son entreprise sans tenter de tout conserver. Le musée vient souder la mémoire « au moment où elle semblait se fracturer » (p. 33). La mémoire redonne vie à l'usine comme un objet de gestion, où celle-ci, à travers ses anciens ouvriers, semble reprendre vie là où tout s'était arrêté. Notons toutefois qu'avec les époques, les intentions peuvent changer. Par exemple, Paul Smith souligne qu'aujourd'hui, cette reconversion se fait souvent au titre « de nouvelles vertus sous les enseignes du développement durable et de la requalification urbaine » (Smith, 2015, p. 1).

1.2.2. Transmission de valeurs et médiation des objets industriels

Les objets qui peuplaient autrefois les industries, devenues musées, sont extraits de leur environnement social et culturel (Davallon, 2014a, p. 6) afin d'être exposés pour le grand public. Tout comme le lieu qui les abrite, ils nous interrogent dans leurs nouvelles fonctions de médiation et dans les nouveaux rapports qu'ils créent à la mémoire industrielle et ouvrière. En effet, ils deviennent objets de patrimoine : considérés pendant un temps comme des outils, puis comme des restes (voire des déchets), ils deviennent le miroir des mémoires qu'ils incarnaient. Ils représentent à la fois cette déchirure, cet avant et cet après du temps de l'industrie, « leur usure est un rappel du temps qui passe » (Debary, 2019, p. 149). Mais ils sont aussi le lien d'une mémoire qui n'est pas morte, puisqu'ils sont le support de pratiques, de gestes et de récits du quotidien ouvrier. Cette présence des objets est donc antérieure à la mise en place de l'institution muséale, ce qui semble être, dans un contexte patrimonial, un paradoxe. Henri-Pierre Jeudy souligne d'ailleurs que « les objets de l'archéologie de l'industriel ont ceci de singulier d'être encore là. Ils n'ont pas disparu une fois pour être retrouvés ensuite. Ils rendent paradoxale la démarche habituelle de l'archéologie qui consiste à fouiller pour retrouver. Ils n'ont plus qu'à être désignés ou non comme des objets “à conserver” ou “à abandonner” » (Jeudy, 1986, p. 39). Dans le processus classique de patrimonialisation des objets, le point de départ démarre lors de sa découverte en tant

que « trouvaille » (Davallon, 2006, p. 120). Selon Jean Davallon, la « trouvaille » a subi une première rupture avec la société dans laquelle elle était utilisée, puis a été redécouverte. Ce terme, que le chercheur reprend des travaux d'Umberto Eco, peut tout autant être le fruit d'une recherche précise, ou du hasard. Un exemple de cette découverte peut s'observer lors d'une fouille archéologique, comme évoqué par Jeudy, où des objets du passé sont mis au jour. Les archéologues font parfois des découvertes auxquelles ils s'attendaient, ou découvrent avec surprise des artefacts pendant leurs fouilles. Selon Jean Davallon, il existe cinq étapes pour qu'un objet acquière le statut de patrimoine (Davallon, 2006). L'objet n'est donc pas instantanément mis derrière une vitrine après sa redécouverte. Tout d'abord, il faut qu'un groupe social plus ou moins large porte un intérêt sur eux. C'est cet intérêt particulier qui en fera une *trouvaille*. La seconde étape consiste à produire un savoir sur l'objet, ainsi que son monde d'origine. Il n'existe pas d'objets exposés dont on ne sache rien. Ces informations sont cruciales pour « établir une continuité » (p. 120) entre le passé et le présent de l'objet. Dans la troisième étape, l'objet est remis à une autorité compétente qui peut garantir la conservation de l'objet et sa mise à disposition pour le public et les générations futures. Les quatrième et cinquième étapes sont la mise en place de la troisième, à savoir l'accès du collectif à l'objet et l'instauration d'une continuité dans le temps pour préserver l'objet. Si l'on peut assigner à la *trouvaille* de nombreuses valeurs, telles que la rareté, l'ancienneté, ou encore l'authenticité, Jean Davallon lui attribue d'abord une valeur symbolique. Il compare ainsi la *trouvaille* aux objets que l'on peut acquérir par voie de succession et qui jusque-là, à nos yeux, n'avaient pas nécessairement de valeur. Le lien invisible qui enchaîne ces objets aux êtres disparus leur donne une valeur nouvelle et symbolique. Ainsi, « découvrir l'objet ne signifie pas obligatoirement que l'on en ignorait l'existence. Ce qui est important est qu'il possède une valeur suffisante pour qu'on lui prête intérêt et qu'on le regarde comme un objet à conserver » (p. 120). Accorder de la valeur à des objets mis à jour par d'autres leur octroie une connotation sociale : c'est une forme d'engagement, une prise de position créée par un « regard collectif » (Heinich, 2009, p. 66). Cette notion est importante puisqu'elle s'acquière par des « outils de perception et d'inscription du perçu, transmissible dans l'espace et dans le temps, qui permettent à un nombre indéterminé de personnes de développer, face à un objet quelconque, un rapport visuel similaire » (p. 123).

Le regard collectif sur l'objet comme « trouvaille » ne s'accorde pas toujours. Par exemple, Jean Davallon explique que l'architecture du 20^e siècle, autrefois considérée comme sans intérêt, acquiert plus tard une « valeur de remémoration », puisque montrée sous un nouveau jour. Au contraire, dans une recherche sur le travail du regard produit par le chercheur sur son terrain d'observation, Nathalie Heinich met en avant la dichotomie des regards entre le chercheur et l'habitant. Le travail d'observation du chercheur, et donc son intérêt pour un objet particulier, peut susciter de la curiosité, voire de la méfiance, tandis que celui-ci est face à sa *trouvaille*. L'auteure souligne que l'habitant :

« a souvent du mal à croire qu'on puisse longuement regarder, sans arrière-pensée louches, un bâtiment dont il ne soupçonne pas l'intérêt alors qu'il en connaît tous les recoins. S'arrêter pour regarder quelque chose, l'extraire ainsi de la familiarité en interrompant le cours de ses déambulations pour s'y intéresser, ne peut se concevoir sans que cette chose-là soit dotée par le regardeur d'un intérêt – une valeur – autre que sa valeur d'usage » (p. 125).

Le regard est une construction, un savoir qui se transmet, composé par différents degrés dont Nathalie Heinich définit le *degré zéro* à travers l'action de pointer du doigt pour montrer la particularité d'un objet. Il existe différents critères, nous dit l'auteure, qui aboutissent à la patrimonialisation d'un objet, ceux-ci sont souvent explicités dans le discours des acteurs du patrimoine. L'auteure perçoit cinq « émotions patrimoniales » (p. 125) qui, selon elle, expliquent la sélection de certains objets plutôt que d'autres : on retrouve à la fois l'ancienneté, la rareté, l'authenticité, la présence et la beauté¹⁴. Cependant, dans un contexte post-moderne, la sélection des objets peut devenir plus complexe, voire paradoxale. Pour Henri-Pierre Jeudy, ils viennent « brouiller les critères esthétiques du beau et du laid, ainsi que ceux du concevable et du jetable » (Jeudy, 1986, p. 39). Ces objets sont pourtant nécessaires au sein du musée : quel sens y aurait-il à fabriquer de nouveaux artefacts représentant les anciens ? En tant qu'objets ayant autrefois possédé un usage bien particulier dans un contexte tout aussi particulier, leur patrimonialité, pour reprendre les mots de Michel Rautenberg, « n'a de sens qu'à travers les usages sociaux qui les produisent » (Rautenberg, 2003b, p. 32). Ainsi, certains lieux historiques, à l'image des châteaux forts, peuvent être vidés et rester patrimoine. Au contraire, selon, Michel Rautenberg, la patrimonialisation des lieux industriels se construit dans le rapport à l'usage des lieux. Pour convertir le lieu en musée, « on extrait métaphoriquement les objets de leur contexte social et temporel pour les réintroduire dans un nouveau champ interprétatif, celui de la collection de musées ou de la collection d'édifices » (Rautenberg, 2003b, p. 32-33). En effet, bien que ce soit par leur matérialité que se constitue le lieu, c'est surtout à ce qu'ils renvoient qu'ils sont nécessaires. Comme le souligne la chercheuse Noémie Drouguet, dans un livre intitulé *Le musée de société, De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*, « la collection n'est pas la pierre angulaire du projet de musée de société ; elle passe au second plan. Ce principe fondamental l'écarte irrémédiablement des projets muséaux orientés sur l'objet, en particulier le musée des beaux-arts, mais aussi les musées arc-boutés à une discipline » (Drouguet, 2015, p. 180). Si ces objets sont un jour amenés à être détruits, cela ne signifierait pas une disparition totale de la mémoire, bien qu'elle en serait affectée. L'objet industriel, même s'il a perdu ses fonctions initiales, dit quelque chose de sa « fonction objective » (p. 181), convoque le passé et rend présent ce qui était absent : il en est le témoin. Ce nouvel usage autour de l'objet le charge alors d'une « fonction subjective » (p. 181), qui le fait devenir un objet de mémoire ; il devient donc « témoin de quelque chose et de quelqu'un » (Gabus, 1975, p. 27).

Selon Jean Gabus, ancien directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (1945-1978), l'objet-témoin nous dit plusieurs choses à la fois et à divers degrés. Parmi les douze thématiques qu'il cite pour définir l'objet d'ethnographie, neuf peuvent s'appliquer aux objets du monde industriel (p. 27-28) : le milieu (1), par exemple, le matériau qui le compose peut évoquer si l'objet a été fabriqué près de la mer ou non ; la technique (2), le geste qu'il demande, par exemple sur un ancien métier à tisser, il évoque une nécessaire habileté

¹⁴ L'auteure distingue ces cinq émotions patrimoniales de la manière suivante : l'ancienneté (1), « qui s'attache aux lieux de mémoire, à la présence du passé, au rapport aux ancêtres », la rareté (2) « qui s'attache à l'exceptionnalité », l'authenticité (3), « qui s'attache à la continuité du lien entre l'état actuel et l'origine de l'objet », la présence (4) « qui s'attache à la proximité avec une personne, au sentiment d'une rencontre, d'un contact avec les êtres liés à cet objet » et la beauté (5), « qui s'attache à la qualité esthétique des objets en question » (Heinich, 2009, p. 125).

technique ; l'économie (3) l'œil fait instinctivement la différence entre un objet qui évoque des métiers de l'agriculture ou d'une civilisation industrielle ; le niveau de vie (4), tout comme certains objets d'art nous inspirent le luxe, des objets témoins peuvent mettre en lumière le prix de certains objets, ou évoquer un pouvoir d'achat, par exemple ; l'organisation sociale (5), qui montre par exemple la hiérarchie entre les personnes, ou encore des fonctions professionnelles ; l'éducation (6), certains objets ont la capacité d'évoquer l'apprentissage d'un métier ; la connaissance (7), quelles connaissances sont nécessaires pour utiliser cet objet ? ; l'histoire (8), l'objet est lié à une époque, des événements sociaux, politiques, culturels... Les objets, comme les vivants, ont leur part de témoignage à nous apporter. Ils ne sont cependant pas les égaux des humains, comme le souligne Jacques Walter qui conteste les travaux de Bruno Latour (1994) où ce dernier abolit les frontières entre humains et non-humains. Jacques Walter ne met toutefois pas en doute le fait que les objets puissent « endosser une valeur testimoniale (ce qui est cohérent avec une tendance générale à la patrimonialisation) et qu'ils sont des actants. Pour le signifier platement, les témoignages photographiques ne parlent pas mais sont parlés » (Walter, 2003, p. 18). Considérant également les objets comme les témoins d'un monde, selon Noémie Drouguet l'objet « doit pouvoir parler et rendre compte, à lui seul, de la société dont il a été extrait » (Drouguet, 2015, p. 184). Bien que peu loquaces, un échange se fait entre les objets et nous, que Jean Davallon décrit comme une « élection réciproque » (Davallon, 2006, p. 124). Cet échange s'amorce lorsque l'objet est désigné comme un patrimoine, ce qui affirme « sa singularité de témoin » (p. 124). Les visiteurs qui le découvrent pour la première fois nouent une relation à l'objet, un « pont qu'il constitue avec l'ailleurs, en tant que témoin (pièce à conviction, relique), au-delà même de la différence de nature entre deux mondes » (p. 124). Cette fonction de médiation nous permet d'envisager les objets industriels « comme des témoins socioculturels : prenez l'objet, vous trouvez la société, avec les catégories culturelles associées et partagées qui en constituent l'armature » (Tornatore, 2014, p. 31). Cette fonction, nous dit Noémie Drouguet, n'empêche pas l'objet de transmettre des émotions sensibles. L'auteure nous met cependant en garde sur cette définition de l'objet comme témoin, rappelant qu'inséré dans une médiation, il est aussi polysémique. C'est donc tout le système dans lequel s'insère l'objet qui est intéressant à observer car celui-ci raconte « des comportements sociaux, des pratiques culturelles, des façons de penser d'ici et maintenant » (Drouguet, 2015, p. 186). Dans le cas des objets industriels, ces derniers ne possèdent pas forcément de valeur particulière au-delà du fait qu'« ils sont là pour rappeler l'essentialité d'un "bout d'histoire" » (Jeudy, 1986, p. 83), ou encore, pour reprendre les mots de Noémie Drouguet, ils peuvent nous ramener à « l'antériorité des formes et des modes de fabrication, l'allusion à un monde révolu et l'angoisse ou le vertige que cette idée peut provoquer; la présence infime mais sublime et rassurante des générations passées... » (Drouguet, 2015, p. 182). Henri-Pierre Jeudy nous dit alors que les objets ne sont pas les garants des scènes qu'ils ont vécues. L'outil de l'ouvrier exposé ramène le visiteur à un imaginaire, sa disparition pour des raisons diverses n'efface pas le travail de l'industrie. Il n'est que l'exemple d'une multitude d'autres outils identiques (ou presque), eux aussi capables de raconter l'histoire industrielle et de faire émerger des récits :

« Morcelée, fragmentée, éclatée, l'histoire se scinde des objets, elle se reproduit en une multitude de récits fragmentaires pour lesquels les objets ne sont que des preuves accessoires. Le visiteur des forges dans laquelle a travaillé jadis son grand-père ne se laissera séduire que par des récits qu'il entendra ou par son

propre silence qui lui permettra d'imaginer tout ce qu'il veut. Les forges, comme sites, leurs objets, sont des prétextes au récit » (Jeudy, 1986, p. 83).

Selon Henri-Pierre Jeudy, la médiation des objets de certains sites institutionnels laisse ouvert à l'interprétation et acquiert une certaine autonomie. Bien que ces objets soient issus d'une culture, ils ne sont pas mis en scène dans une « conception trop documentaire » (p. 86) qui impose une vision de lui et de ses représentants. Cependant la mise en scène des objets reste importante dans la compréhension de leurs usages. L'auteur y voit plusieurs finalités : « À la démonstration d'une culture technique vient s'adjoindre l'idée que cette pratique n'est pas entièrement morte ou inutile, qu'elle s'est transformée, ou qu'elle pourrait renaître. [...] Une telle présentation s'accompagne des récits de vie, avec les photographies des artisans qui, au cours de leur existence, ont pratiqué ce métier avec amour. Ces personnages emportent un secret. Et ce dernier est-il présent aux objets qui sont là, disposés de manière à suggérer les gestes, leur suite logique » (p. 90) ? Dans un tel contexte, la mémoire s'incarne dans les récits d'anciens travailleurs devenus guides, de par leurs témoignages jamais identiques d'une visite à l'autre. En retraçant les mêmes parcours qu'ils faisaient autrefois, ils racontent leurs récits quotidiens, tragiques, comiques, ou techniques, qui offrent dans ces lieux désormais *propres* une narrativité fragmentée. Pour reprendre les mots de Michèle Gellereau qui s'intéresse à un musée de la mine, « le cadre est donc aussi celui d'une nouvelle économie de divertissement qui propose une "offre d'expériences" qui interpellent et touchent le public. Il ne s'agit pas seulement de divertir mais d'interpeller » (Gellereau, 2006b, p. 68).

En conclusion de cette première section, la notion de *trouvaille* dans un contexte de patrimonialisation industrielle et ouvrière nous permet d'interroger la transmission de la mémoire, depuis la sélection des artefacts qui en sont les plus « éclatants symboles » (Nora, 1984, p. 15) jusqu'à la nécessaire présence des témoins comme médiateurs de ces espaces. Quels sont les enjeux de transmission de la mémoire industrielle et ouvrière, et de sa reconnaissance lorsqu'elle est mise en valeur dans un tel contexte ? Comment se matérialise-t-elle, par quelles traces ? Cette mémoire particulière n'appartient pas à une civilisation disparue, mais vit encore à travers des témoins. Elle n'est pas pour autant hors de danger, car ses représentants disparaissent, mais laissent derrière eux de nouveaux témoins : ils constituent une part de la mémoire d'un passé désormais soumis à des représentations nouvelles. La participation d'anciens ouvriers et de ces nouveaux guides ouvre l'interprétation des objets à une démarche qui était auparavant réservée aux scientifiques : « la parole unique cède la place à la parole multiple » (p. 194). La section suivante s'intéresse à la construction d'une parole testimoniale au cœur de l'institution muséale, étudiée dans un cadre plus large que celui du musée. Le témoignage est une construction particulière qui nécessite des preuves, des types d'acteurs et un contexte précis. Quels sont les éléments nécessaires pour construire un témoignage ? Et que devient-il si ces derniers ne sont pas réunis ? Existe-t-il des formes particulières du témoignage lorsque l'on parle de la restitution d'une mémoire ?

2. Le travail institutionnel de médiation de la mémoire par le témoin

Le témoin est sollicité dans le monde judiciaire français dès le 18^e siècle, et le récit qu'il livre ne cesse d'être reconsidéré jusqu'au 20^e siècle. Durant cette période, on observe une forme de sélection des témoins en fonction de leur autorité et des preuves qu'ils peuvent apporter. À partir du 20^e siècle, les historiens, eux-mêmes devenus les témoins de deux Guerres mondiales, banalisent l'usage de leur propre témoignage dans l'écriture d'une histoire contemporaine. À travers un abrégé historique, la présente section explique tout d'abord comment le statut du témoin s'est peu à peu institutionnalisé, que cela soit lors des procès, où l'on privilégie d'abord une version écrite puis orale du témoignage ; ou dans les livres d'histoire où les sources orales sont longtemps écartées, ou enfin dans les musées où le témoin, en tant qu'ancien combattant ou encore ouvrier, trouve une place centrale et signifiante. Cette chronologie nous permet également d'aborder la notion de « témoin oculaire », portée par Renaud Dulong (1998), et les formes d'autorité qui découlent du discours de cette figure particulière. L'enjeu est double : d'un côté, le témoin possède toujours une posture interprétative de ce qu'il a vécu et qui doit être prise en compte par ses récepteurs ; ensuite, en fonction des formes de médiation du témoignage, comment en constituer une trace pérenne ? L'ancien mineur et le résistant ne sont pas éternels, mais l'enregistrement de leurs voix sur un dispositif numérique non plus. Pour les sciences de l'information et de la communication, la réflexion autour de cette notion, incarnée par une figure vivante, nécessite un questionnement tout autant sur la manifestation du témoignage, que sur sa réception.

2.1 L'institutionnalisation du témoignage

Le Larousse en ligne définit le témoignage des deux manières suivantes : la première désigne l'« action de témoigner, de rapporter ce qu'on a vu, entendu, ce qu'on sait », et la seconde parle d'un « texte, propos racontant des faits vécus¹⁵ ». Les traits définitoires du témoignage sont à la fois une action passée, rattachée au présent par un discours oral ou écrit. Pour Renaud Dulong (1998), le témoignage peut s'appliquer à différents domaines et est toujours lié à la volonté de démontrer une vérité. Le contexte judiciaire, premier usager de ce concept, est pour l'auteur un « modèle idéal » (p. 41), où les témoins, dépourvus d'affects, relatent des faits vécus et répondent aux questions sans prendre de parti. Dans les recherches de Carole Dornier sur les dictionnaires de l'Académie de la fin du 17^e siècle, le terme, alors orthographié « tesmoignage », est rattaché à l'institution judiciaire, au sens d'une déposition laissée par un témoin (appelé alors *tesmoing*). Pour la justice,

¹⁵ Les deux définitions suivantes ont été extraites du dictionnaire Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/temoignage/77200>

la nécessité de garder une trace matérielle du témoin est rapidement apparue afin de ne pas déformer les propos de ce dernier. Dans le livre *Le goût de l'archive*, Arlette Farge quant à elle met en lumière deux usages de ce type d'archives au 18^e. Le premier est l'usage immédiat, qui permet à la police française de l'époque de se mettre en place : en effet, c'est grâce à la conservation des archives, que le travail d'enquête policière prend forme. Le second usage est l'usage différé : le document d'archives devient alors le témoin d'une époque, privilégié pour des sources plus traditionnelles telles que les livres d'histoire (Farge, 1989). C'est d'ailleurs à travers des témoignages recueillis dans les archives policières que l'auteure rédige sa thèse, intitulée *Le vol d'aliments à Paris au XVIII^e siècle*. Le peuple, qui à cette époque n'est pas un sujet intéressant des auteurs de littérature, apparaît dans son quotidien : « Mendiants, oisifs, plaintifs, voleuses ou séducteurs agressifs sortent un jour de la foule compacte, griffés par le pouvoir qui les a poursuivis au cœur de leur vacarme ordinaire, soit qu'ils se soient trouvés là où il ne fallait pas, soit qu'ils aient eux-mêmes voulu transgresser et tonitruer, ou peut-être se nommer devant le pouvoir » (Farge, 1989, p. 20). En tant que point de vue particulier sur un événement, le témoignage est toujours construit et suppose dès lors d'autres vérités. En effet, dans l'exemple d'Arlette Farge, il fige les plaignants « dans quelques réclamations ou dans de pitoyables dénégations [...]. À moins qu'ils ne soient roués et raisonneurs, ou pis encore, moqueurs et mensongers sans vergogne » (p. 20). Au-delà de l'arrogant mensonge, Jacques Walter met en lumière un autre exemple, à travers l'interprétation de la Shoah par des experts : « une expertise est susceptible de provoquer une contre-expertise » (Walter, 2003, p. 19). En ce sens, le témoignage ne devient preuve que dans la multiplicité. Dans le domaine judiciaire français, jusqu'à la fin du 18^e siècle, la parole du témoin n'est prise en compte que lorsqu'elle croise d'autres témoignages. Ainsi, pour qu'un suspect soit effectivement condamné, au moins deux témoins doivent apporter leur parole (Sicard, 1999). Cependant, au cours des siècles, la valeur de la preuve par le témoignage évolue, et avec elle, les moyens de découvrir une vérité, en excluant ou en incluant certaines preuves. Par exemple, comme l'atteste Monique Sicard, « jusqu'au XIX^e siècle, le témoignage des femmes, considérées comme trop émotives et trop aisément sujettes à la séduction, ne possédait que peu de valeur » (Sicard, 1999, p. 75). Les condamnations n'étaient parfois plus effectives, puisque deux témoignages de femmes ne suffisaient pas à faire preuve. Ainsi, l'évolution de la valeur du témoignage et de son authenticité se développe conjointement aux mœurs et au système de procédures judiciaires.

L'institutionnalisation du témoignage, qui peut sembler évidente aujourd'hui, repose sur une construction sociale dont la mise en place dépend initialement des recherches judiciaires. Dans l'introduction de son livre, Renaud Dulong explique que cette tradition du témoignage comme preuve d'un fait a été élaborée par le philosophe et juriste anglais Jeremy Bentham (Dulong, 1998, p. 18). Il s'agit du livre *Traité des preuves judiciaires*, dont la publication originale est sortie en 1823. Toutefois, bien que son recours soit souvent nécessaire, l'auteur anglais qualifie dès les premières pages de son livre le témoignage comme une preuve inférieure aux autres, puisqu'on « ne saurait lui appliquer l'une ou l'autre des sûretés qui servent à garantir l'exactitude et la plénitude du témoignage » (Bentham, 1840, p. 2). Ces principes de sûreté reposent, entre autres, sur des méthodes de double vérification, impossible dans le cas d'un témoignage. En effet, en analysant le cas d'un procès précis, Jeremy Bentham s'interroge, « mais si ces témoins étaient morts, ou hors

de portée, quelle serait la valeur de leur déposition ? » (p. 5). Il semble donc qu'en justice, le témoignage ne soit qu'un type de preuve peu fiable, mais qui cependant peut être appuyé par d'autres éléments, tels que l'épreuve de l'interrogatoire ou du serment. Dans le cas présent, le témoignage est donc d'abord un argument de vérité peu pris en compte lorsqu'il est seul. Jeremy Bentham explique que le témoignage, puisqu'il sert une cause de justice, doit faire apparaître l'idée, dans sa simple mention, d'une méfiance à son égard. En effet, selon l'auteur, tout témoignage peut être vrai ou faux. Pour ne pas influencer le juge, « l'épithète *supposée* est nécessaire pour se tenir en garde contre l'effet de la simple assertion » (p. 8). L'auteur compare ensuite le témoignage écrit et le témoignage oral, dont le second a, selon lui, une supériorité sur l'autre. En effet, il est souvent bénéfique en justice de pouvoir confronter des témoins. Lorsque leurs témoignages sont sur papier, ils se figent et ne permettent pas d'éclaircissement ultérieur. Les témoignages écrits sont cependant recevables comme preuve lorsque par exemple le témoin est décédé ou infirme, de même pour d'autres preuves écrites, qui pourront faire office de témoignage, tel un cahier de compte par exemple. Ainsi, tout au long de ce livre, depuis la preuve par ouï-dire aux informations anonymes, Jeremy Bentham passe en revue tous les types de témoignages recevables ou non lors d'un procès, portant donc un regard nouveau au début du 19^e siècle sur ce concept. Il explique dans le dernier chapitre le regain d'intérêt pour le recueil de témoignages dans la jurisprudence anglaise, puisque si autrefois le jugement « était la seule occasion où l'on pouvait interroger des témoins juridiquement, [...] la brièveté de ce terme excluait absolument toute possibilité d'examen investigatrice et préparatoire » (p. 401).

En enracinant le témoignage écrit et oral dans un système de procédures, appuyé par des investigations, Jeremy Bentham participe à son institutionnalisation, qui se diffuse ensuite dans le reste de l'Europe. Ces nouvelles pratiques font progressivement passer le témoignage d'un format uniquement oral vers un format de l'oral et de l'écrit. De plus, comme il l'explique dans le livre, le jugement « était borné à une seule séance » (p. 401) ne donnant aux témoins qu'une seule chance de s'exprimer. L'évolution vers l'écrit va peu à peu donner une postériorité aux témoignages mais garde toujours, dans le cadre judiciaire, une dimension publique, associant le témoin à son discours (direct ou lu par un tiers) face à un auditoire. Dans ce contexte, l'enjeu est de renvoyer le témoignage à un « récit certifié » (Dulong, 1998, p. 11) au regard de chaque preuve. Le témoignage doit être prononcé avec des éléments matériels et comparés aux témoignages d'autres témoins. La question de la réception, selon Renaud Dulong, est toujours centrale dans la construction d'un témoignage : c'est par ce mécanisme social que la narration devient déposition, l'énoncé autobiographique devient attestation et l'énonciateur devient témoin. Dans le domaine historique, comme nous l'avons évoqué plus haut avec le livre et la thèse d'Arlette Farge, les témoignages mis aux archives deviennent eux-mêmes les témoins d'une époque et se transforment en outils d'écriture pour les historiens. Cependant, contrairement au domaine juridique et bien que souvent utilisées en histoire contemporaine comme méthode qualitative, les sources orales ont longtemps été mises de côté par les historiens. C'est le constat fait par la chercheuse Florence Descamps (Descamps, 2019, p. 241), qui remarque que peu d'études historiennes répertorient une histoire française de cet usage de l'oral. Dans le même sens, pour Marie Lavorel « l'invention de l'imprimerie et la constitution d'Archives nationales ont contribué à poser les jalons d'une histoire, positiviste, qui allait écarter toute source orale » (Lavorel, 2014, p. 11), et ce jusqu'à l'entre-deux guerres. Florence Descamps

revient sur cette absence et plaide « en faveur d'une *histoire orale à la Française* - même si elle n'en revendique pas officiellement le nom » (Descamps, 2019, p. 29). L'entre-deux guerres, ainsi que la Seconde Guerre mondiale, selon Florence Descamps, contribuent à la restitution de la place du témoin, où combattants et survivants deviennent les témoins à part entière d'une histoire encore à chaud. Ce mouvement de publications des témoignages de guerre est encouragé par les nouvelles technologies de cette époque qui permettent de les recueillir plus systématiquement tels que la photographie, le magnétophone, ou encore le cinéma. L'immense quantité de témoignages, notamment de la Première Guerre mondiale, rend, selon l'auteur et ancien Poilu Jean Norton Cru « inconcevable que l'histoire ne les utilise pas. C'est d'une telle évidence que certains historiens ont compris leur obligation nouvelle et en ont tenté la mise en pratique » (Norton Cru, 1930, p.13). En effet, comparant la petite quantité de témoignages de guerres antérieures à 1914-1918, il explique que cette dernière guerre, ayant mobilisé une population d'hommes plus âgés et d'intellectuels, a donné lieu à bien plus de témoignages. Il met cependant en garde les historiens sur l'immense quantité de témoignages, dont certains sont, selon lui, faux.

Durant les années 1950, c'est plutôt le folklorisme et l'ethnographie qui sont mis en avant dans les collectes de sources orales. Selon Florence Descamps,

« *La prise en charge de moralité et de l'enregistrement du son font la part belle à la langue, à la locution, à la parole chantée et à l'ethnomusicologie. Malheureusement, le témoignage à caractère historique est délaissé, voire ignoré. La figure du témoin n'est pas non plus posée dans son épaisseur biographique, sociologique, mémorielle, historique et attentatoire ; tout ce processus d'enregistrement de la parole s'opère au bénéfice du locuteur, du conteur, du musicien, de l'interprète et de l'artiste* » (p. 41).

C'est néanmoins une avancée vers l'institutionnalisation du témoignage historique puisque la parole est récoltée de plus en plus systématiquement, mais seule une partie bien spécifique de la population est enregistrée, au mépris des témoins historiques, notamment ceux de la Seconde Guerre mondiale. Jacques Walter, qui s'intéresse aux témoignages de la Shoah, s'appuie sur les travaux d'Annette Wieviorka (1998) pour périodiser cette collecte en deux parties (Walter, 2003). La première se situe entre la fin de la guerre jusqu'au procès Eichmann en 1961. Il affirme alors qu'« une part prépondérante des témoignages (difficile à quantifier) est couchée par écrit, tant l'écoute des récits est difficile » (p. 16). De plus, ces années sont marquées par un intérêt plus fort pour les actes de Résistance, qui permettent aussi, post-Vichy, de redorer l'image du pays. Après cela, la parole devient publique, venant faire face à différents faits, tels que la disparition progressive des survivants, ou encore une montée du négationnisme. Les historiens prennent alors peu à peu part dans les interventions télévisuelles, mais aussi sa production. Pour l'auteur, cette conception, tournée vers les historiens, a un « impact sur les régimes d'apparition des témoignages » (p. 17). De plus, dans les années 1960, le renouvellement des méthodes d'enquête dans les Universités américaines se propage rapidement dans les Universités françaises. La parole devient un élément recueilli et pris au sérieux. Par ailleurs, cette « parole » est renommée *archives orales* dans les années 1970, abandonnant le terme de *sources orales*. Ce terme évacue, selon Florence Descamps, certaines subtilités propres au domaine historique et de

recherches, attirant ainsi les organisations publiques et privées dans la constitution de leurs propres archives au cours des années 1980. C'est selon elle à partir des années 1990 que cette ressource s'est vue réappropriée dans le cadre de mouvements de patrimonialisation d'entreprises et d'institutions en France. Il est suivi par les ministères, puis par les syndicats, mais également par les partis politiques, les associations et les établissements publics. L'auteure remarque que ce tournant des années 1990 accuse un retour des écrits ordinaires sur sa propre histoire. Il s'agit selon elle d'un « regain d'intérêt à l'échelle individuelle pour l'autobiographie, pour l'identité individuelle et pour le "soi" (égo-histoire, micro histoire, histoire du fort interne, histoire de l'intime, histoire de soi, archives de soi, mémoire de soi, autoportrait oral, journal intime, édition de correspondances personnelles, etc.) » (Descamps, 2019, p. 74). À la fin des années 1990, et au début des années 2000, des communautés d'experts et de professionnels entament à leur tour une collecte de témoignages oraux. Ces communautés sont peu larges « mais transversale à plusieurs métiers — ceux des archives, des bibliothèques, de l'audiovisuel, de la recherche en sciences humaines et sociales, des collectionneurs et des associations » (p. 97).

L'ouvrage de Florence Descamps met en lumière l'institutionnalisation du témoignage oral dans les domaines d'abord historiques, puis patrimoniaux, se diffusant au cœur des institutions qui constituent peu à peu leur propre mémoire. Pour les historiens, le témoin direct reste central dans ces recueils d'archives orales, dont les techniques de collecte et de pérennisation se standardisent peu à peu. Grâce à cela, selon Florence Descamps, « le témoignage, rendu accessible et donc comparable, recoupable et vérifiable, se trouve crédibilisé en tant que source historique et moyen de connaissance » (p. 71-72). Tous les historiens ne voient cependant pas positivement cette tendance à archiver la parole. En 1984, Pierre Nora déplore cette trop grande préoccupation de la conservation des archives orales, dont il comptabilise trois-cents équipes de collecte cette même année. Il s'interroge alors : « De quelle volonté de mémoire portent-elles, en fin de compte, témoignage, celle des enquêtés, ou celle des enquêteurs ? » (Nora, 1984, p. 32). Allant jusqu'à parler d'un « terrorisme de la mémoire historisée » (p. 32), il explique que si cette mémoire double le vécu, elle est cependant perdue dans la masse. Ainsi, cette courte section revient sur l'institutionnalisation du témoignage à travers l'exemple de plusieurs institutions : d'abord juridiques, archivistiques. Le support du témoignage évolue lui aussi, passant d'une préférence pour l'oral, puis pour l'écrit, avant de revenir à nouveau vers une oralité enregistrée. Il suit en fait les évolutions des dispositifs de chaque époque et évolue largement grâce aux témoins de la Shoah, au départ peu écoutés. Les chercheurs de différentes époques émettent parfois des doutes sur la fiabilité des témoignages, notamment lorsqu'il n'y en a qu'un seul pour attester d'un événement ou d'un fait. Dans la section suivante, nous discutons d'un statut particulier du témoin : celui de « témoin oculaire », notamment examiné dans les travaux de Renaud Dulong (1998), déjà mentionnés plus haut. Notre intérêt porte plus particulièrement sur la définition de ce qu'est le *témoin oculaire*, ainsi que les normes qui définissent son *témoignage* et relève les ambiguïtés que cette notion peut soulever.

2.2. La notion de témoin « oculaire »

Comme le souligne Jacques Walter, rappelons qu' « il est frappant de constater à quel point la notion de témoin est souvent naturalisée dans le discours commun ou scientifique. Or, comme toutes les catégories sociales, il s'agit bien d'une construction » (Walter, 2003, p. 24). L'apport d'une preuve est entendu comme étant au cœur de tout témoignage. Se dessine alors peu à peu l'image d'un témoin direct, « celui qui a eu l'évidence phénoménologique, en chair et en os, de ce qui s'est passé » (Bachimont, 2020, p. 82) et celle d'un témoin indirect, qui rapporte les propos d'un tiers. La fabrication et la validation de ces preuves ne dépendent pas uniquement du domaine judiciaire. Bien au contraire, selon Renaud Dulong, c'est une forme de justification qui est utilisée dans nos interactions de tous les jours et qu'il désigne comme une « attestation ordinaire » (Dulong, 1998, p. 43), interrogeant qui de la jurisprudence ou du discours ordinaire l'a institué en premier. Selon Monique Sicard, le témoignage peut être défini comme un discours qui « n'a de valeur que s'il est reçu ; il est une *efficacité*. Témoigner, c'est aussi construire les conditions d'une croyance dans sa propre parole de témoin. Celui qui a entendu, qui a vu, doit trouver les arguments – écrits, oraux, visuels – qui le conduiront à être cru. Le témoignage n'existe que par le témoin » (Sicard, 1999, p. 75). Dans cette citation, une idée commune traverse la définition du témoignage, celle de l'apport d'une preuve. En effet, derrière l'acte de témoigner, au-delà d'un engagement à donner des faits qui se sont déroulés à un moment donné, prouver ses propos devient une condition de l'action du témoin. La preuve se construit dans l'argumentation. En effet, selon Rafael Mandressi, « d'après la théorie et la pratique rhétorique ancienne, l' "évidence", la preuve physique, a beau être "réelle", elle ne se suffit pas à elle-même : elle doit être interprétée verbalement et consolidée en tant que preuve par le discours » (Mandressi, 2009, p. 8). Selon Renaud Dulong, le témoin direct, qu'il définit comme « témoin oculaire » (Dulong, 1998), possède une certaine autorité dans son discours. Son récit traduit sa présence à travers ce qu'il désigne comme la « pragmatique de "j'y étais" » (p. 166), qui repose sur un principe de vérité : l'auteur désigne alors cet acte de parole comme une institution intimement liée à notre forme de vie. Cette forme du langage, que l'on utilise au quotidien, « dépasse ce qui est littéralement énoncé [...]. Cette efficacité particulière des mots s'explique par l'arrière-plan d'une convention réglant leur usage » (p. 56). En les prononçant, le témoin assure devant son auditoire (qui peut se réduire à une seule personne) une certaine évidence dans ses propos, bien que souvent non vérifiables. Pour Bruno Bachimont, le témoin « reste un individu interprétant, capable de négocier l'écart existant entre les circonstances dont il fut le témoin et le contexte de la restitution qu'il doit opérer. Contrairement à un texte mort qui ne sait dire que la même chose, le témoin peut interpréter dans la vie de son esprit les questions qu'on lui pose et témoigner de manière pertinente et consciente » (Bachimont, 2020, p. 82). Ainsi, bien que l'événement soit terminé, le témoin reste une « trace parlante » (p. 173) de celui-ci.

Dans son court ouvrage, l'essayiste et ancien Poilu Jean Norton Cru (1929), revient sur sa définition du témoin de guerre, soucieux de justifier une vision d'abord très critiquée par ses contemporains. Selon lui, seuls ceux qui se sont confrontés à la guerre peuvent être des témoins, malgré l'idée que les témoignages d'un même événement peuvent être composites. Dans sa vision du combattant, ces derniers « sont tous d'accord sur

les formes essentielles du combat et [...], on ne les voit jamais tomber dans le péché d'exagération ou de déformation légendaire. Ce sont des témoins certifiés et j'invite les sceptiques à éplucher leur texte pour voir s'ils les trouveront jamais en faute » (Norton Cru, 1930, p. 7). Il appuie donc cette idée de l'implication du narrateur évoquée par Renaud Dulong, qui se légitime — dans ce cas — à travers les mots des Poilus. Jean-Norton Cru définit les témoins de guerre (et non pas les combattants) comme les témoins d'un accident. À la lecture des témoignages de guerre, Norton Cru retrouve de nombreuses similitudes dans les discours, malgré les statuts différents des soldats. Selon lui, le fait que ces événements puissent se croiser les uns avec les autres est une preuve de la véracité de leurs impressions de guerre. De surcroît, « l'adaptation des sens et de l'intelligence, la correction des erreurs de la veille par l'expérience plus claire du lendemain » (p. 7). Au contraire, l'accident est fugace, éphémère : les témoins qui y assistent ont des versions qui peuvent changer ou se contredire, ce qui ne sera jamais le cas dans une expérience de plusieurs années de guerre. Ces deux mouvements caractérisent notamment les témoignages de guerre, étudiés par Jean Norton Cru juste après la Première Guerre mondiale. L'auteur décrit différentes formes de journaux de guerre qui possèdent selon lui une exactitude grâce à leur format daté. La mention des dates entraîne d'autres précisions dans les témoignages : « quand on situe le fait ou le sentiment dans le temps, on est amené à le situer dans le lieu (topographie), puis dans le milieu (noms d'unités, de chefs, de camarades) » (p. 23). L'auteur entame un combat contre les faux témoignages de la guerre 1914-1918 qui pullulent à cette époque et donnent une fausse image de l'événement. Le journal personnel, grâce à son format, devient une preuve du vécu de son auteur. En effet, « les dates sont un obstacle à l'invention, un rappel à la probité. Si elles n'ont pas toujours empêché les récits mensongers, elles ont donné à l'ensemble des journaux une honnêteté moyenne qui dépasse celle des souvenirs et des romans » (p. 23). En plus de cela, la publication de ces témoignages est une traduction des journaux par les combattants, qui écrivent initialement pour leur propre usage. Elle leur permet de mettre au propre les éléments qu'ils veulent partager, dont l'auteur certifie parfois lui-même le bon report de l'original au transcrit « J'ai examiné de même les matériaux qui ont servi à la rédaction du livre de Cazin et ici encore je certifie la reproduction intégrale » (p. 23). Ces propos sont confirmés par l'historien (contemporain) Nicolas Mariot qui s'interroge sur les « témoins privilégiés » (Mariot, 2014, p. 136) choisis par les historiens pour illustrer la guerre 1914-1918. L'auteur s'interroge : « En quoi ces hommes correspondent-ils à la France combattante de l'été 1914 ? Qui sont ceux, dans cet ensemble flou, qui ont eu les honneurs des historiens au point de devenir parfois leurs témoins privilégiés ? Comment, encore, la parole de ces hommes est-elle utilisée par les chercheurs ? Vient-elle illustrer, informer, démontrer ? » (p. 136). L'auteur conclut que malgré le grand nombre de ressources, seule une soixantaine de témoignages sont « réellement travaillés et partagés pour écrire l'histoire de la Grande Guerre » (p. 150). Cet article met en lumière l'évolution du statut de témoin dans le temps et toute la dimension publique et sociale qui découle de son témoignage. En effet, si dans l'exemple juridique le témoin peut être écouté ou écarté en fonction de la fiabilité de son statut et de son éloignement à l'événement, l'histoire elle aussi, fonctionne par sélection. Dans le cas des témoins Poilus, Nicolas Mariot montre que ces derniers, tout comme les travaux d'autres historiens, sont « triés sur le volet précisément parce qu'ils sont ceux que l'auteur souhaite reprendre à son compte » (p. 150-151). Cela met en évidence l'importance de la triple dimension où le témoin doit se justifier au cœur d'une situation tripartite l'impliquant

lui, son auditoire et l'institution muséale qui met en place un cadre pour accueillir son témoignage, tel que le tribunal ou encore l'entretien enregistré. Son objectif est alors « d'attester de la réalité vis-à-vis de laquelle des attentes sont formulées » (Fleury, Walter, 2012, p. 158).

Dans une analyse du traitement des témoignages dans la presse régionale de Lorraine, la chercheuse Béatrice Fleury met aussi en évidence le caractère interprétatif dans la production d'informations journalistiques (Fleury, 2006). Dans le cas étudié, l'auteure nous dit que « les témoignages sélectionnés par des journalistes du *Républicain Lorrain* sont caractéristiques d'une posture interprétative, certes déterminée par des facteurs politiques, mais aussi par la relation de proximité que les journalistes entretiennent avec les faits et leurs acteurs » (p. 50). Au-delà de cette sélection, le témoin, tel qu'il apparaît dans un contexte journalistique, possède certaines particularités. L'auteure nous dit que, par exemple, lors d'une catastrophe telle qu'un accident ferroviaire, les témoins choisis par les journalistes n'ont pas seulement vécu l'accident, ils sont aussi sous le choc de l'événement. L'événement est le spectacle dont le témoin devient l'acteur, incarnant la figure de « *monsieur tout-le-monde* » afin que chacun puisse s'identifier à la victime. Cependant, l'auteure nous rappelle, à travers les mots de Renaud Dulong, que ces circonstances n'existent pas dans le domaine judiciaire. L'intention des journalistes, en recueillant la parole de témoins visiblement en souffrance (que cela soit à la suite d'un accident spectaculaire ou sur une zone de guerre), est de susciter la compassion du spectateur. « En effet, contrairement à la pitié qui trace une distance entre soi-même et l'être souffrant, la compassion est fondée sur un regard agissant de l'un vis-à-vis de l'autre » (p. 59). Pour terminer, l'ouvrage de Norton Cru s'apparente au manuel d'écriture d'un bon témoignage et dissuade certains auteurs de prendre la parole ou la plume (même si ces derniers sont d'anciens soldats). Il affirme un principe fondamental du témoignage dans l'écriture historique. Tout comme dans le cadre judiciaire, le témoin n'arrive pas spontanément, mais dans la comparaison et la confrontation entre les témoignages de « témoins sûrs », qu'il oppose aux « témoins douteux » (Norton Cru, 1930, p. 32). Cette idée est par ailleurs amenée dans le travail de Marianne Doury, qui, s'appuyant sur le Code pénal, parle de témoins « interdits de témoignage » (Doury, 1999, p. 168) qui viennent légitimer un témoin. Dès lors, comme le décrit Renaud Dulong, « le témoin, comme l'acteur, est prisonnier du contexte, sa partialité vient des conditions mêmes de sa participation, son récit, aussi neutre soit-il, a le défaut irrémédiable d'être piégé par les attentes de ses contemporains » (Dulong, 1998, p. 217). Après avoir dressé le portrait du témoin oculaire de manière large, nous nous concentrons, dans la partie suivante, à la place du témoin dans l'institution muséale. En tant que lieu de culture, celle-ci est garante d'une forme de vérité. Lorsqu'elle est portée par des témoins et non des scientifiques, existe-t-il des précautions de sa part ? De quelle manière l'information est-elle vérifiée ? Comment garde-t-on la trace de ce qui a été dit ?

2.3. La place du témoin dans l'institution muséale

2.3.1. Garder une trace des témoignages

L'intérêt pour le témoignage se diffuse dans les institutions muséales dès les années 1970-1980 et permet aux témoins des cultures ouvrières, mais aussi rattachés à d'autres identités, de constituer peu à peu leur propre mémoire. Le témoin va alors trouver sa place dans les musées de société, plus tard appelés écomusées. Souvent comparé à un miroir, l'écomusée est conçu à la fois par une institution culturelle et par une population locale, il est donc très ancré sur son territoire. D'abord consacré à valoriser une vie rurale qui disparaît peu à peu face à l'urbanisation, l'écomusée se développe sur d'autres thématiques, notamment l'industrie. Selon Linda Idjéraoui-Ravez, « dans le contexte de l'écomuséologie, ce sont aussi des témoignages oraux et des objets de la vie quotidienne qui deviennent, au titre de témoins de l'homme, de sa famille, de son vécu, de son travail, de son milieu, de sa communauté, les sujets d'étude, de collectes et de valorisation privilégiés, et ceci, au-delà des paysages, de l'architecture ou des savoir-faire » (Idjéraoui-Ravez, 2012, p. 53). Dès la fin des années 1980 et au début des années 1990, la chercheuse constate une prégnance du témoignage dans les musées de société. L'idée n'est pas de donner la parole à des personnes au vécu extraordinaire, mais plutôt de consacrer une place aux gens ordinaires. Une tension naît cependant entre la nécessité des musées de revenir sur des faits historiques, qui marquent souvent l'existence de la société mise en avant dans l'exposition et de les concilier avec des témoignages dans cette logique, les ouvriers « témoigneraient surtout d'eux-mêmes » (Walter, 2003, p. 16) à la fois pour expliquer leur vécu dans un contexte particulier et le vécu de ceux qui ne peuvent plus raconter. Elle explique alors que la frontière devient fine entre « la discipline historique et la distorsion issue du caractère fragmentaire et subjectif d'une mémoire sociale » (Idjéraoui-Ravez, 2012, p. 56). Dans le contexte ouvrier, en 1986, Henri-Pierre Jeudy constate que « les gestionnaires de la culture posent l'hypothèse d'une "demande sociale" complexe, équivoque, de la constitution d'une mémoire collective » (Jeudy, 1986, p. 27). Il décrit alors le début d'une « ethnographie d'urgence » (p. 26) où la disparition des travailleurs du début du 20^e siècle n'est plus qu'une question d'années :

« La mémoire collective est traitée dans sa menace même de disparition. Une quantité singulière de traces peut-être préservée d'autant plus que les derniers représentants de l'époque se passionnent pour la reconstitution de leur propre vie sociale et culturelle. Les mémoires subjectives, individuelles convergent, elles forgent un étrange édifice de la mémoire collective. Les récits, les documents deviennent plus essentiels que les lieux ou les objets. C'est une auto-ethnographie qui s'amorce. Et elle n'est pas réductible aux divertissements d'un club du troisième âge, même si elle paraît s'inscrire dans un vaste mouvement culturel et mass-médiatique des constructions de généalogies ou de sagas » (p. 27).

Avant de trouver leur place dans des musées, plus souvent des usines reconverties, la demande de collecte de témoignages est avant tout syndicale. Elle est marquée par « une tentative de récupération de mémoire, le désir que ce qui avait été vécu ne tombe pas dans l'oubli » (Garçon, 2000, p. 106). Ces collectes ne se

cantonnent pas uniquement aux témoignages et récits oraux, puisque l'on observe aussi des collectes d'images dans plusieurs projets institutionnels. Bien que diffusés dans toute la France, ces projets de collecte ne se manifestent pas de la même manière selon l'industrie en question. Par exemple, dans les années 1990, à Caen et à Saint-Nazaire, les collectes de photographies effectuées par la DRAC se concentrent sur les bâtiments, tandis que le travail d'Alain Degraeve sur les métamorphoses de l'île Seguin se concentre sur l'enregistrement des voix des équipes d'entretien du site (2000). Parmi ces travaux de collecte, Henri-Pierre Jeudy distingue deux procédés : le premier est décrit comme « une conception passéiste de la conservation, attachée à faire survivre par le décor, les cadres et les modes de vie du passé » (Jeudy, 1986, p. 29). Et un second procédé, qu'il voit comme plus audacieux et rigoureux dans « la reconstitution active des mémoires et de leur projection dans un devenir technologique » (p. 29). Cependant, bien qu'il valorise cette seconde forme de procédé, l'auteur met en garde sur les caprices de la mémoire, en tant qu'objet de conservation.

En effet, il est impossible de prédire les mutations des sociétés, ce qui rend complexes les manipulations et traitements de la mémoire. De ce point de vue, on observe des critiques à l'encontre des écomusées. Par exemple, Linda Idjéraoui-Ravez remarque que « ces musées surgissent d'ailleurs généralement en temps de crise où les fondements de l'identité sont précisément remis en question. Finalement, alors que les musées de société étaient initialement destinés à renouer le lien social, leurs détracteurs dénoncent le fait que la plupart d'entre eux tendraient au contraire à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et nourrirait corrélativement le penchant à exclure ceux qui ne s'y reconnaissent pas » (Idjéraoui-Ravez, 2012, p. 57). L'enjeu est donc d'abord de constituer une trace pérenne qu'il est possible de stocker, consulter, de mettre en scène, mais aussi d'assurer une représentation qui vient légitimer une identité. À ce titre, Linda Idjéraoui-Ravez, qui reprend les propos de Georges-Henri Rivière, qualifie les témoignages d'« objets-témoins » (p. 63). Autrement dit, ils deviennent des documents manipulables. Les supports qui conservent cette mémoire doivent avoir la capacité à la fois d'être pérennes et interopérables puisque l'intérêt principal des institutions est leur restitution auprès d'un public sur le long terme. Nolwenn Pianezza voit ce moment de « fixation » (Pianezza, 2017, p. 99) de la mémoire comme un moment clef, qu'elle définit comme :

« l'étape qui permet de le saisir matériellement et/ou conceptuellement, par le biais d'un support médiatique. En effet, d'un point de vue technique tout d'abord, ce média fournit un support matériel à l'objet, et de fait, le rend saisissable, rejouable à l'infini. D'autre part, lorsque le support médiatique est conçu pour porter un savoir produit à son endroit, il permet de l'appréhender conceptuellement. Chaque fois donc, il s'agit avec la production du média de conserver une trace technique ou symbolique de l'objet. Autrement dit, la fixation correspond à la production d'une trace de et sur l'objet de patrimoine, grâce à une opération technique, l'enregistrement et la mise en support ou mise en média de l'objet lui-même, ou bien d'un savoir produit sur lui, il s'agit alors d'une opération symbolique, d'une fixation symbolique » (p. 100).

Ces dispositifs de fixation permettent de désigner le témoignage comme un « objet médiatique » (Idjéraoui-Ravez, 2012), devenu un patrimoine culturel. Le musée offre alors un cadre à cette parole et vient « régir culturellement l'institution naturelle que constitue le témoignage subjectif dans le cadre de nos pratiques langagières quotidiennes » (p. 29). Dans les exemples de musées étudiés par la chercheuse Linda Idjéraoui-Ravez, on se rend compte que tous les musées qui mettent en scène des témoignages n'ont pas les

mêmes discours autour des expositions portées sur la mémoire et l'identité. Elle prend l'exemple du Musée dauphinois, dans lequel elle observe « une muséographie à relation symétrique » (p. 30), c'est-à-dire que le musée perd ce statut de supériorité face au public : « Dans ce musée d'un genre nouveau, le savoir vient aussi du dehors, de la population, d'individus dont les témoignages sont sollicités dans le cadre d'une exposition portant sur le passé » (p. 31). Selon l'auteure, les visiteurs peuvent alors se reconnaître eux-mêmes comme témoins, à travers les témoignages des autres. Le musée construit la mise en scène à la fois autour de ces témoignages et de l'apport de savoirs scientifiques qui viennent la compléter. L'exemple du Musée dauphinois est particulier, puisque l'exposition dédiée à l'immigration maghrébine a soulevé à la fois des mouvements d'extrême droite et de soutien au musée. Pourtant, la place du musée n'est pas de soulever la polémique. Au contraire, nous dit l'auteure, « si le musée participe au tissage de cette mémoire, il y parvient surtout par l'enseignement d'une reconnaissance de ce qu'il y a de semblable chez le sujet d'ores et déjà différent, autrement dit, ce qu'il y a de semblable dans la différence de "l'autre" » (p. 36).

De son côté, la chercheuse Dominique Trouche s'intéresse aux dispositifs qui « mettent en scène des témoins, [et] qui les rendent présents au visiteur par le biais de témoignages audio, vidéo, d'images documentaires et de représentations artistiques » (Trouche, 2012, p. 165). Les musées pris en compte dans cette étude portent sur la thématique de la Seconde Guerre mondiale. Les objets étudiés sont des dispositifs muséaux au sein desquels le témoin est central ; la chercheuse se questionne sur les mises en scène qui instaurent un rapport de présence entre le visiteur et le témoin. Elle décrit alors « trois formes différentes de présence des témoins comme autant de relations instaurées au visiteur » (p. 166). Les deux premières formes s'appuient sur les dispositifs audiovisuels que sont l'audio et la vidéo (1), ainsi que la photographie (2). Elle étudie enfin la présence d'effigies au cœur du musée (3). La première forme de mise en scène instaure selon elle une distance entre visiteurs et témoins. Dans l'un des musées étudiés, elle montre que l'usage du casque pour écouter les témoignages élabore une distance, émanant du degré de lecture et d'investissement de chacun dans la visite. Dans un autre musée, elle décrit des photographies d'époque des témoins déportés, blessés et aux corps meurtris. Les photographies jouent un rôle de « singularisation et [d']universalisation » (p. 170), dans le sens où la vision d'une victime la replace dans une tragédie plus large. Elle y décèle une plus grande proximité visiteurs/images grâce à l'absence de barrières et de sièges pour installer les visiteurs. Le tutoiement dans les poèmes diffusés et adressés directement aux visiteurs les promeut « au rôle d'acteurs désignés pour empêcher la reproduction d'événements tragiques » (p. 170). Dans son dernier exemple, des effigies de résistants, placées dans une mise en scène d'époque, mettent le visiteur « à côté ou entre ces incarnations de l'histoire » (p. 171). La chercheuse parle d'un « corps à corps » (p. 171) avec des formes corporelles anonymes qui vont du mannequin à la silhouette dessinée. Si ces effigies ne livrent pas un témoignage, leur présence comme « signe des "habitants du passé" » (p. 172), elles réaffirment à la fois leur présence et leur absence. L'injonction au numérique et au dynamisme des institutions peuvent mettre en péril cette volonté de fixation pérenne des témoignages. Éva Sandri, dans son travail de thèse, met en lumière cette volonté des institutions muséales se dépoussiérer, à travers une injonction au mouvement, qu'elle traduit comme « dépréciation des objets immobiles et un éloge des dispositifs dynamiques » (Sandri, 2016, p. 133). Si les dispositifs de fixation modernes sont de plus en plus répandus et « témoignent d'une volonté des institutions

culturelles d'adopter les codes actuels de la culture numérique » (p. 133), les données en question sont loin d'être à l'abri de l'obsolescence de leurs supports. Cet exemple est particulièrement flagrant avec des évolutions telles que le passage de la cassette VHS au DVD ou au CD-Rom, qui nécessite donc une constante mise à jour de la part des institutions. Cette mise à jour implique parfois un tri, car l'institution ne peut pas nécessairement supporter le coût d'un transfert de support pour tous les documents enregistrés. Si les manières de stocker et de mettre en scène les témoignages évoluent dans le temps, le travail de collecte, lui, doit respecter un processus logique. Ce travail doit fournir les informations clés relatives à une mémoire particulière et permettant de la renseigner afin de penser cette collecte comme un matériau de médiation. Cependant, bien qu'il semble possible de tout conserver, Henri-Pierre Jeudy voit dans cette volonté la possible destruction de la mémoire même :

« À la suite des Monuments historiques, nouveaux musées et écomusées mettent de l'ordre ! Mais les grands systèmes de classification des signes culturels, malgré leur rigueur d'organisation scientifique, seront de plus en plus pris par le risque d'une destruction qui viendra des mémoires elles-mêmes et non pas des objets, des documents ou des édifices. Si l'obsession de la conservation s'accomplit dans la préservation de toutes les traces, les nouvelles manifestations de la destruction joueront dans les ordres des mémoires. Car l'intégrité et l'identité des mémoires seront plus que jamais le leurre de cette dynamique culturelle de la conservation » (Jeudy, 1986, p. 31).

Au sein des musées, les témoignages s'insèrent et sont pensés dans des scénarios au sein desquels ils sont ensuite intégrés. Ils s'inscrivent donc dans une relation cadrée institutionnellement. Le musée est contraint de faire des choix, tout autant dans les objets qu'il expose que dans les témoignages qu'il diffuse. Ainsi, selon Anne-Françoise Garçon, il y a une « différence d'appréhension entre les personnes qui ont vécu les lieux et les personnes qui cherchent administrativement à les sauvegarder, [qui] pourrait presque être qualifiée de clivage » (Garçon, 2000, p. 110). Bien que le musée possède un pouvoir de légitimation des témoins d'une mémoire particulière, Linda Idjéraoui-Ravez remarque un clivage entre la volonté du musée, qui est de proposer un projet scientifique et culturel, et celle des témoins qui a plutôt « besoin d'expression autour du social et du collectif » (Idjéraoui-Ravez, 2012, p. 80), ramenant les témoins à leur identité irréductible. Analysant deux expositions portées sur l'immigration, elle distingue deux types de témoins ; les premiers sont identifiés comme des « témoins auto-revendiqués » qui se voient eux-mêmes comme témoins¹⁶, tandis que les seconds sont des « témoins appelés » (p. 81), avec qui le musée prend contact. La chercheuse explique que les voix de ces deux types de témoins ne sont pas collectées dans le même cadre : les « témoins appelés » vont répondre à des questions qui rentrent dans les *scenarii* du musée, leurs témoignages sont ensuite diffusés dans une mise en scène particulière. Au contraire, le travail de mémoire des « témoins auto-revendiqués » (p. 81) ne correspond pas au projet des musées. Leurs voix ne sont pas considérées comme faisant partie de cette mémoire, ils s'organisent alors de manière extérieure à l'institution culturelle locale censée les représenter,

¹⁶ Linda Idjéraoui-Ravez désigne les « témoins auto-revendiqués » comme des personnes dont le travail de mémoire ne correspond pas au projet du musée. Comme leurs voix ne sont pas considérées comme faisant partie de cette mémoire, ils s'organisent de manière extérieures à l'institution, pour fabriquer des documents particuliers de la mémoire, qu'ils proposeront ensuite à l'institution. Nous réutilisons le terme de « témoin auto-revendiqué », plutôt pour désigner des témoins qui ne s'opposent pas aux projets des institutions, mais dont la voix n'est pas recueillie et qui font donc eux-mêmes un travail de collecte et de transmission.

afin de fabriquer leurs propres productions de la mémoire. Afin que le témoignage soit inclus dans une institution muséale, celui-ci nécessite toujours certaines conditions d'expression qui lui permette d'exister. Le contenu proposé par le témoin doit répondre à des attentes, qui font de lui un « “bon” témoin » (Fleury, Walter, 2012, p. 157) apte à s'exprimer et s'adapter à un public. Ses paroles doivent le rendre attentif et faire ressentir au public sa propre proximité avec l'événement.

2.3.2. Les conditions de l'expression du témoignage

Cette partie s'intéresse aux conditions d'expression du témoignage dans un cadre muséal. Le témoignage est déterminé par un cadre de réception qui tout à la fois le construit et le délimite. Les conditions de son expression vont alors dépendre de plusieurs facteurs. Notre intérêt se concentre sur trois d'entre eux : tout d'abord, la crédibilité et la pertinence du témoin (1). L'institution muséale s'interroge alors sur les témoignages à diffuser — ou non — selon leurs liens avec le site, son histoire, et son propre passé. Ensuite, elle accorde une certaine importance à la qualité du témoignage (2). Possédant un rôle éducatif, les témoignages qui contiennent des contradictions ou des informations imprécises sont par exemple considérés comme moins fiables. La qualité aussi va dépendre de l'authenticité du témoignage. L'institution muséale cherche à déterminer si le témoignage est authentique et reflète avec précision l'expérience du témoin. Sa présence physique en tant que guide, par exemple, va aussi jouer un rôle important dans la qualité de la médiation. Enfin, en matière de médiation, elle accorde une importance capitale à la présentation du témoignage (3). Elle doit présenter le témoignage de manière claire et cohérente, afin qu'il soit compréhensible pour le public visé. Il est également important de considérer la manière dont le témoignage sera présenté, en matière de format, de médium et de contexte.

Crédibilité et pertinence des témoignages

Dans son travail de thèse, Geoffroy Gawin étudie les médiations testimoniales dans un contexte muséal (Gawin, 2017). Il met notamment en avant que la crédibilité et la pertinence des témoignages dépendent largement de leur réception dans leur environnement. L'institution muséale, en ce sens, offre un cadre particulier aux témoins, qui s'appuient par exemple sur leur propre vécu dans le parcours de médiation. Dans la même mouvance, le travail de thèse de Virginie Soulier s'interroge sur l'exposition comme validation et reconnaissance des autochtones à travers l'exemple de musées canadiens (Soulier, 2010). L'auteure fait l'hypothèse que la collaboration entre les professionnels des musées et les représentants autochtones, puis la mise en scène des témoignages collectés à la fois chez des autochtones et des Français, produiraient une forme de reconnaissance chez les autochtones, dans un pays anciennement colonial. Considéré comme une minorité dont les représentants et la culture sont menacés, le rôle du musée est alors de mettre en valeur les témoignages de plusieurs représentants, dont l'interprétation du public est cruciale dans l'intégration, le

respect et la protection de ces peuples. Dans ces deux travaux de thèse, on remarque qu'au-delà du public, les conditions d'expression du témoignage dépendent aussi d'une pluralité d'acteurs et d'interprétations. Ainsi, de la même manière que certains procès croisent des témoignages afin de mieux comprendre le déroulement d'un événement criminel, les témoins exerçant dans un contexte patrimonial ne sont en général pas seuls. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont sollicités pour former de nouveaux guides à partir de leurs propres savoirs, vécus et mémoires. L'identité des témoins est tenue d'être maintenue dans le présent, c'est-à-dire, dans l'exemple de la Seconde Guerre mondiale, que le témoin est toujours « résistant », même si la guerre est terminée depuis plusieurs décennies. Dans le cas de musée sur la Seconde Guerre mondiale, Geoffroy Gawin montre que ces choix « contribuent ainsi à la visibilité d'une partie de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et à sa régénération » (Gawin, 2017, p. 190). Selon les musées, il explique que les relations institution/témoin sont plus ou moins formelles. La manière dont les témoins sont perçus, que ce soit en héros, ou encore en victime, dépend aussi des musées. En désignant ainsi les témoins, les musées forment « une métonymie. Il charge la personne du témoin de symboles qui le dépassent et dont il devient un représentant. Le discours que le témoin s'apprête à tenir est déjà ébauché par le musée et doit se conformer à un horizon qui englobe les attentes du public » (p. 191). Cette cohérence repose entre autres sur des faits connus historiquement et les propos décrits. Les contradictions ou incohérences dans le témoignage mêlé à un fait historique viendraient remettre en question le témoin. Le travail du témoin direct, au sein du musée, est de captiver son auditoire, de le plonger dans l'Histoire à travers son récit : « Le témoin-médiateur emploie sa personne pour mettre les visiteurs en relation avec un monde.

Ce faisant, il doit développer une image à la fois cohérente avec ce dernier et attrayante pour les visiteurs » (p. 134). Les témoins cherchent à placer leur auditoire dans un contexte, l'invitent à l'y rejoindre. Pour reprendre les mots de Michèle Gellereau, le guide « est par avance considéré comme témoin et agit comme tel » (Gellereau, 2005b, p. 547). Dans l'exemple d'un musée de la résistance, Geoffroy Gawin précise que « les détails des sabotages ou du quotidien dans les camps authentifient par leur cohérence l'existence des scènes passées » (p. 241). Dans un autre exemple de témoignage, il raconte que le témoin use de questions-réponses afin d'enrôler les collégiens : « L'esprit de défiance ressenti, notamment lorsque RR décrit comment il a fait face à des dangers, interroge donc chacun des auditeurs sur la façon dont il aurait agi dans une situation similaire » (p. 221). La cohérence de son discours sur le courage, de l'implication des collégiens et de son récit personnel lui permettent de projeter ses auditeurs dans son monde et de lui donner de la crédibilité. Au contraire, dans certaines modalités, le récit peut perdre en cohérence. Geoffroy Gawin mentionne l'exemple d'un témoin contraint de se livrer non plus dans un contexte de visite, mais dans une salle de conférence. Les contraintes de temps et l'éloignement physique des visiteurs font perdre son récit en cohérence : « Par exemple, il évoquait "le cheval mémère", mais ne le présentait pas. [Au contraire], la photo du cheval dans l'espace d'exposition facilitait la narration du passage le concernant lors des visites guidées » (p. 247). Ainsi, la pertinence d'un témoignage repose en partie sur l'espace dans lequel il est transmis. Lorsqu'il s'en éloigne, le témoin perd les artefacts sur lesquels il appuie son récit et lui donne une forme de contrôle sur son activité de témoin.

Qualité et authenticité des témoignages

Dans un contexte muséal, on distingue deux types de cadres : un cadre direct, que Geoffroy Gawin désigne comme des « témoignages présentsiels » (p. 5) et un cadre indirect où le témoignage est enregistré puis diffusé grâce à un dispositif. Dans le premier cas, l'auteur met en lumière que dans un échange direct entre les témoins et leur public, s'instaure une relation de supériorité où seuls les témoins peuvent prendre la parole. Il voit dans ce nouveau statut de médiateur une « assimilation de l'ancien résistant à un acteur pédagogique » (p. 216). Les objets, qu'ils soient authentiques ou non (par exemple une maquette d'un bâtiment, fabriquée pour supporter le récit), constituent une des conditions de l'expression des témoignages et apportent en qualité et en clarté. De son côté, Michèle Gellereau met en lumière l'interprétation des guides, qui se reflète dans la construction de leurs récits (Gellereau, 2005a, p. 22). Les aléas et les hasards de la visite et des visiteurs font que « le récit se construit en même temps qu'il se produit, dans le temps de la visite » (2005a, p. 189), dans les échanges et dialogues avec les personnes en présence.

L'auteure montre que l'environnement *in situ* et les objets qui accompagnent la visite donnent de l'importance aux gestes du guide. Celui-ci manipule, explique, joue, montre : l'objet devient alors un « support pédagogique à l'interprétation » (p. 206). Autorisant parfois les visiteurs à manipuler l'objet, l'expérience devient alors sensorielle et allie le geste et la parole. L'activité de médiation vers les visiteurs se réalise alors dans l'engagement du guide qu'il transmet aux visiteurs. En effet, dans un autre texte plus récent, la chercheuse affirme que « le témoignage est une forme de visibilité publique qui non seulement donne corps à un souvenir, mais atteste de la réalité d'aujourd'hui et peut se penser comme ressource pour l'avenir » (Gellereau, 2010, p. 20). Le guide possède une influence qui aide le public à construire sa représentation et son interprétation des lieux de mémoire. Ainsi, comme l'affirme l'auteure, « la visite devient elle-même pratique créatrice d'histoire et de savoir et contribue à la structuration d'un nouvel imaginaire qui imprègne la mémoire collective » (Gellereau, 2005b, p. 546). Dans le cadre de la visite guidée, le visiteur tient un rôle important dans l'expression du témoignage par le guide : ces questions, remarques, ou désaccords viennent influencer le récit, le modifier, l'adapter, voire le faire évoluer. En effet, « dans les moments du dialogue, le guide se remémore ou invente des significations dans le contexte nouveau de l'échange. D'une certaine manière, toute visite ouverte au dialogue (et non récitée ou audioguidée) est imprévisible » (p. 550). Dans un contexte de médiation vers des jeunes, Geoffroy Gawin déclare que les objets permettent « de créer un lien en exhibant quelque chose auquel les collégiens n'ont pas accès habituellement » (2017, p. 329). Les objets authentiques offrent un certain attrait au discours des témoins et captent l'attention du jeune public. Les compétences attestées par les témoins peuvent aussi rendre leurs propos authentiques. Dans l'un des exemples de l'auteur, deux anciens résistants expliquent à des groupes de collégiens une de leurs actions de sabotage et comment ils s'y prenaient : « La compétence technique atteste de leur compétence de saboteur et donc les authentifie en tant que résistants. Aux dangers techniques se superposent évidemment les menaces proférées par l'occupant. Et ils restituent alors l'atmosphère inquiétante dont tous les récits d'anciens résistants rencontrés sont imprégnés » (2017, p. 217). Ici le rapport au passé et à la présence dans la construction des médiations atteste de la qualité et de l'authenticité des témoins, qui de par leur statut, ne sont pas remis en

question. Les conditions de l'expression du témoignage ne dépendent pas uniquement des récits proposés par les médiateurs directs (témoins ou non) vers les visiteurs. En effet, la disparition des témoins d'une époque entraîne une évolution des médiations testimoniales dans les musées. Si celles-ci peuvent s'incarner à travers de jeunes guides, elles peuvent aussi passer par un enregistrement des témoins mobilisant des nouveaux dispositifs au sein des musées. Ce passage de l'humain vers un support peut avoir une incidence sur la qualité du témoignage, mais aussi l'impression d'authenticité qu'il renvoie. Dans ce sens, la thèse en recherche-création de Virginie Blondeau réfléchit et met en place différents dispositifs de conservation du patrimoine minier qu'elle décrit comme « proche de la disparition » (Blondeau, 2020, p. 25). Son travail interroge différents dispositifs de recueil de témoignages, transformés ensuite en traces numériques. L'auteure désigne les enregistrements des témoins, puis la médiation de leurs paroles comme des « témoins numériques » (p. 234) remplaçant l'expression des témoignages dans un dispositif numérique. Dans une perspective de disparition des témoins, ces médiations dépendent cependant largement des guides qui aident les visiteurs à interpréter les témoignages. Ce travail interroge la construction même des témoignages, en posant des questions essentielles dans une médiation par le numérique, par exemple « Comment créer des unités d'information qui ne soient pas sécables afin de préserver l'authenticité du témoignage et ne pas porter atteinte au témoin ? » (p. 254), ou encore « Comment faire pour que ces traces numériques mises en scène à l'aide de dispositifs de médiation instrumentée ou hybride puissent conserver l'authenticité et la force du témoignage initial ? » (p. 11). Ces questionnements soulèvent forcément des enjeux éthiques qui dépassent la parole du témoin, pour se porter vers sa dimension technique de transmission. Pour reprendre les mots de Jacques Walter, Virginie Blondeau met en lumière « à quel point la dimension signifiante du témoignage audiovisuel est tributaire d'un façonnage en amont, ce qui module peut-être une conception plus "savante" du témoin » (Walter, 2003, p. 25).

Présentation et médiation des témoignages

La réflexion portée par le travail de Michèle Gellereau se penche sur les mises en scène du témoignage à la fois dans les espaces muséaux, en dehors et sur comment les témoins, selon leur rapport à l'événement, donnent un sens aux espaces et aux objets. Son travail d'enquête se penche principalement sur la médiation de la mémoire de la Première Guerre mondiale et sur la mémoire de la mine dans le Nord-Pas-de-Calais. Michèle Gellereau (2005a) décrypte la médiation autour des visites guidées, elle montre que si le guide joue une grande part dans la médiation de la mémoire, la présence du public et les différentes expériences de visite ont une influence sur le dispositif. Le guide s'adapte, entre dans un rôle centré autour de la médiation humaine, mais qui dépend largement de son propre statut, qu'il soit professionnel, habitant du quartier, ou encore guide-conférencier. Le récit qu'il raconte se concentre alors parfois sur son vécu, parfois sur des histoires réinventées, mais toujours dans un but pédagogique. Son approche donne une mesure de « l'importance de la communication humaine directe et sa complexité dans la rencontre avec l'expérience d'autrui, dans la construction de la représentation que le public se fait d'un lieu de mémoire collective » (Gellereau, 2005a, p. 22). La présentation des témoignages dépend alors des points de vue de chaque médiateur mais aussi de leur

performance et de l'environnement dans lequel il s'insère. Le récit entendu lors d'une visite guidée est unique en général, le guide suit un fil rouge tout en emmenant les visiteurs jusqu'à un point d'arrivée marquant la fin de la visite. Dans un contexte d'exposition de musées d'associations, Michèle Gellereau analyse une mise en scène mêlant à la fois une exposition d'objets de la guerre et le support de visites guidées sur une partie du musée menée par des collectionneurs d'objets de la Première Guerre mondiale. La chercheuse explique que « dans ce contexte, la médiation se réalise dans une chaîne de récits qui construisent une biographie culturelle des objets, depuis ceux que l'on a reconstitués au moment de la découverte jusqu'à ceux que l'on va partager avec les publics en passant par ceux que l'on a rassemblés pour interpréter l'objet » (Gellereau, 2011, p. 75). Ce travail fait par des collectionneurs passionnés vient alors nourrir « la mémoire collective de nouvelles représentations » (p. 76). Dans ce cadre, si la visite du musée ne se fait pas entièrement à travers une visite guidée, elle est largement supportée par des moments de récits autour des objets. La chercheuse émet alors l'hypothèse de la nécessité du récit dans le processus de patrimonialisation des objets, qui ne peuvent certes pas s'exprimer, mais dont la matière même permet de construire une médiation. Elle montre que, dans l'exemple de la Première Guerre mondiale, les anciennes batailles et événements phares de cette guerre déterminent l'ancrage des musées d'association actuels. Aussi, à l'image du musée qu'elle étudie, peut-on plus largement dire que « le projet muséal est souvent celui d'une petite équipe de passionnés qui souhaitent témoigner de ce qui s'est passé sur les lieux, et certains animateurs, vieillissant, veulent transmettre leurs savoirs et leur connaissance des collections à des plus jeunes » (p. 78).

L'auteure précise que la mémoire autour de ces objets est en construction, la mémoire qu'on leur attribue est toujours vive et parfois réactualisée par une découverte. Ces découvertes sont notamment dues au tourisme de mémoire très important, à l'archéologie et au grand nombre de collectionneurs de ces objets de guerre. Michèle Gellereau place le récit au centre de la patrimonialisation de l'objet : il « donne vie aux objets en les reliant à l'expérience humaine » (p. 79). Dans le cadre d'un musée associatif, les récits qui témoignent de l'usage de l'objet passent parfois en second plan, là où les récits qui ont mené l'objet jusqu'au musée seront privilégiés. De plus, le témoignage n'est pas unique, mais se divise en plusieurs récits, formant une chaîne logique et construite autour des objets. Dans ce type de musée, les objets ne restent pas forcément dans la collection ; en effet, lorsque le témoignage évolue, il peut par exemple arriver qu'un objet soit restitué à son pays d'origine. Encore une fois, Michèle Gellereau montre une adaptation des médiateurs à leur public puisque dans ce cadre, il n'est pas rare que les visiteurs aient un lien avec certains objets, ou certains récits : « Fréquemment, le médiateur tente de faire partager son expérience de découvreur mais aussi ses recherches pour nourrir la médiation qu'il construit pour des visiteurs parfois eux-mêmes directement concernés — familles de soldats ou victimes par exemple — ; la narration s'adapte alors aux représentations et mémoires des visiteurs, souvent très contrastés mais qui, par leur évolution, autorisent désormais des rapprochements » (p. 88). On voit que le témoignage fait des allers-retours et évolue, depuis les discours des médiateurs, ceux des visiteurs et l'élaboration d'une médiation *in situ*. Les conditions d'expression du témoignage dans ce type de musée passent nécessairement par les récits, bien que ces derniers ne soient pas des récits « classiques » historiques, mais plutôt tournés vers l'histoire du don des objets et de leur entrée au musée.

3. Extension du statut de témoin

La troisième section, plus courte que les deux précédentes, s'intéresse à une forme d'extension du statut de témoin. L'usage de la notion de « témoin » pour qualifier des acteurs détenteurs d'une mémoire à laquelle ils ont participé semble aller de soi : l'ancien ouvrier, l'ancien combattant, le résistant... Bien que nous ayons vu que ce terme est une construction sociale, les institutions dans lesquelles ces personnes transmettent leur passé leur donne une autorité certaine. Au contraire, dès lors qu'une personne n'a pas assisté à un événement particulier, l'emploi de la notion de « témoin » devient plus complexe.

3.1. Des arguments disqualifiants pour le témoin second

Dans le cas des victimes du judéocide de la Seconde Guerre mondiale par exemple, Jacques Walter explique que les témoins sont définis comme « tout individu ayant survécu au dessein nazi » (Walter, 2003, p. 24). Ainsi, un déporté, tout comme un enfant caché, entrent-ils dans cette définition. Toutefois l'auteur défend que nombre d'individus ne s'y reconnaissent pas. Pourtant, et nous en avons déjà discuté au-dessus, des formes de « témoin second » (Gellereau, 2010, p. 20) apparaissent, notamment de nouveaux guides, formés par les témoins directs et qui incarnent directement la transmission future de leurs témoignages. Cette section étudie les différentes formes de filiation où le témoin n'est pas directement rattaché à l'événement, mais transmet un propos à partir de ses apprentissages, constatations et éléments qui lui ont été transmis. Pour être reçu, le témoignage dépend d'un auditoire, aussi petit soit-il, la dimension publique du témoignage est inhérente à son existence même. Le public « fonctionne comme une instance de ratification » (Lavorel, 2014, p. 24) des témoignages et de validation des preuves d'un « *ça a été* », pour reprendre l'expression de Roland Barthes (Barthes, 1980, p. 156) qui permet au public à son tour de transmettre un témoignage. Le recevoir l'engage à prendre position — tel un juré — et à le transmettre. Comme l'affirme Renaud Dulong « le témoignage n'est pas l'affaire du seul témoin, ses récipiendaires coopèrent à leur façon à la déposition. Le public n'est pas composé de spectateurs, mais d'acteurs dont l'attitude est décisive » (Dulong, 1998, p. 138). Le récepteur possède dès lors un rapport à la mémoire du témoin et à son récit, qu'il décide ou non de croire, accentuant l'importance de sa réception. Lorsqu'il reçoit le témoignage, le public en devient le nouveau dépositaire. Il en fournit une seconde version, mais supposée en accord avec le témoignage originel qu'il a entendu, vu ou lu. Comme le souligne Renaud Dulong, « la description de la guerre ne pose guère plus de problèmes que celle d'une maladie comme la fièvre jaune et constitue comme la première étape d'un traitement. Cette allégorie permet d'unir le témoin et son lecteur dans la tâche commune d'établir un diagnostic, avec le même idéal d'objectivité scientifique et de compréhension humaine. Elle fixe au lecteur la place d'un médecin, mobilise sa compétence sur les causes et les conséquences, tout en exigeant de lui partage

et compassion » (p. 81). Afin de mieux cerner les limites de cette forme de transmission, nous revenons sur les travaux dont les réflexions portent soit à la réfuter, soit à la valider.

Selon Jean-Norton Cru (1930), cité précédemment, seul le combattant de guerre (ici le Poilu) peut être le dépositaire de faits de guerre. Aucun autre témoin (et il emploie ce terme), par exemple dans les villages proches des batailles, ne peut témoigner du vécu des soldats. On voit donc toute l'ambiguïté de la notion de témoin second, où d'un côté ces derniers sont perçus comme les réceptacles qui prolongent la mémoire des témoins directs, et de l'autre, ils sont accusés d'avoir mauvaise mémoire ; « elle recrée à mesure ce qu'efface l'oubli et cette création n'est jamais conforme à la réalité primitive » (Norton Cru, 1930, 32). Jean-Norton Cru prend l'exemple de la réécriture de certains textes de soldats par une personne tierce. L'auteur pense que ces réécritures ne peuvent être faites que par des soldats avec leurs propres écrits, car les civils, témoins seconds de cette situation, portent un jugement de valeur sur ce qu'ils traduisent, par exemple dans le cas de courrier d'un être cher disparu. Au contraire, selon le linguiste Paul Garde, qui a longtemps étudié le conflit yougoslave, le témoin direct peut aussi être un « témoin bâillonné » (Garde, 1999, p. 70) : c'est-à-dire une personne qui ne dit pas tout, change certains noms de lieux, de personnes, souvent dans le but de se protéger. La notion de « témoin second », utilisée par Michèle Gellereau (2010, p. 20) possède un grand nombre de déclinaisons dans les sciences humaines et sociales : on trouve entre autres les « témoins secondaires » (Sicard, 1999, p. 73) ; le « témoin de témoin » (Dornier, 2007, p. 7 et p. 16 ; Fleury, Walter, 2012, p. 156) ; « le témoin de l'autre » (Borie, 2011, p. 119) et bien d'autres. La valeur derrière ces notions est parfois critiquée par les chercheurs, qui ne voient pas en elles le statut de passeur, notamment Bruno Bachimont, pour qui « le témoignage ne survit guère aux témoins : dès lors qu'il faut se fier aux héritiers, aux témoins de seconde main, l'événement, d'attester, devient légendaire ou mythique, comme l'a bien relevé la sagesse populaire » (Bachimont, 2020, p. 83). Le philosophe Emmanuel Housset suit aussi cet avis : « de même qu'on ne parle bien de l'amour que dans l'amour et qu'on ne dit bien ce qu'est un phénomène que dans la description des phénomènes, seule une parole témoignante peut parler correctement du témoignage. [...] en expliquant le témoignage de l'extérieur, manquerait son essence en manquant son objet propre » (Housset, 2006, p. 145-146). Selon l'auteur, le témoin second doit se borner « à dire la vérité tout en l'existant » (p. 146). Phénoménologiquement parlant, il est en effet curieux de penser qu'une personne qui n'aurait qu'un rapport distancié avec les faits qu'il relate puisse acquérir un statut testimonial. En ce sens, le témoin oculaire a un double rapport aux faits, à la fois à l'événement même et dans sa propre subjectivité ; celle-ci l'empêche d'être une personne neutre au regard des faits. Pour Emmanuel Housset, ne pouvant départager le témoin de son expérience vécue, le récit du témoignage par des personnes qui ne l'ont pas vécu les façonne en « messagers et non des propriétaires, des producteurs ou même des conservateurs d'une expérience » (p. 149). Ces propos indiquent tout de même qu'il n'est pas impossible pour des témoins seconds de faire perdurer la mémoire, mais simplement en se bornant à en être les *messagers*. C'est le statut que revendique Paul Garde, qui se définit lui comme un « témoin des traces » (Garde, 1999, p. 67). L'auteur, à travers son expérience indirecte du conflit yougoslave, énonce les propos suivants :

« J'ai été témoin, non pas de la guerre, des crimes et du génocide, mais des traces qu'ils ont laissées : traces matérielles dans les paysages urbains et ruraux, traces humaines dans le sort et la parole des gens. J'ai été ainsi amené à réfléchir sur ce que doit être le comportement, sur ce qu'est la responsabilité du témoin des traces, du témoin indirect que j'ai été » (p. 67).

C'est donc, chez le témoin second, la place du devoir de transmission qui revient avant tout dans le discours. La notion de vérité, à ce titre, est un terme essentiel : pour l'auteur, le *vrai* témoin, est « celui qui dit vrai, qui apporte des faits pertinents, et qui appelle les choses par leur nom » (p. 68). Son travail se caractérise alors dans la collecte et l'écriture de traces d'observation, par exemple en constatant que certaines maisons sont détruites, tandis que d'autres sont brûlées. À ce titre, le terrain devient un « livre ouvert » (p. 70), c'est-à-dire ce que le témoin des traces peut affirmer avec certitude après l'événement. Cette idée de transmission de la mémoire par des témoins seconds est remise en question par Jean Norton Cru qui différencie *non-témoins*, *témoins* et *combattants*. Tout d'abord, selon lui, sans l'avoir vécu, l'image de la guerre de tout individu est déformée, s'approchant d'un imaginaire héroïque où les combattants offrent volontiers leur vie pour sauver leur patrie. Il affirme par ailleurs lui-même avoir eu cette image, avant de se retrouver dans les tranchées. Ce phénomène est dû au fait que ceux qui écrivent l'histoire militaire « se sont ingéniés à détourner, par esprit de patriotisme, de gloriole, de tradition » (Norton Cru, 1930, p. 6) les faits qu'ils rapportaient. Pour cette raison, il qualifie tous les documents écrits par ces rapporteurs comme des « documents déformés » (p. 6). S'interrogeant sur les potentiels témoins de bataille et leur qualité de témoin, il met de côté les ressources provenant de témoins seconds, c'est-à-dire qui n'ont pas vécu les combats. Dans ses deux ouvrages de 1929 et 1930, il affirme une idée élémentaire : « ne jamais mêler dans la même liste les témoins et les non-témoins, de ne jamais confondre les témoignages qui sont des documents, avec les récits de seconde main qui n'en sont pas » (p. 6). Donnant l'exemple de l'artiste Auguste Raffet, qui représente la guerre au 19^e siècle, il explique que ce dernier n'est pas légitime pour peindre des gognards puisqu'il est né après cette époque. Jean Norton Cru affirme que « Raffet n'a le droit de témoigner que par ses dessins de 1859, car il accompagna l'armée en Italie » (p. 7). Il y a donc chez Norton Cru, tout comme chez Renaud Dulong, la volonté de montrer que le témoin oculaire a toujours une légitimité plus grande que le témoin second. Toutefois, Norton Cru ne prétend pas à l'omniscience des témoins de guerre, qui ne peuvent pas avoir tout vu de cette période. Revenant sur son cas personnel, il se désigne comme « un observateur privilégié » (p. 32) grâce à son expérience à la fois de terrain et parce qu'il est « mieux averti grâce à l'étude des œuvres des autres combattants » (p. 32). Ainsi, si pour Norton Cru le témoin second ne peut lire des documents de guerre sans mal les interpréter, un témoin direct peut avoir accès et comprendre les récits de ses frères d'armes. Il s'explique d'ailleurs par l'argument suivant :

« Il s'ensuit que mon expérience personnelle du front est désormais fondue avec les rapports de l'expérience commune ou exceptionnelle des combattants d'hier et de jadis, que je la sens assez complète, assez sûre, pour me permettre d'entreprendre une œuvre de critique où elle servira, non pas de seul critère, mais de critère principal. La prétendue omniscience que certains m'attribuent dans un esprit de satire est la connaissance que tout investigateur peut obtenir lorsqu'il s'est longuement spécialisé en un sujet limité » (p. 32).

3.2. Des arguments qualifiants pour le témoin second

Selon les contextes, d'autres auteurs se sont intéressés à cette expérience seconde qui, sans jamais être identique à la première, perpétue un récit porté par de nouveaux témoins. Pour Renaud Dulong, « une expérience seconde de l'événement est en mesure de générer d'autres témoins. Ceux-ci ne seraient pas de "second degré", ils n'auraient pas pour fonction de véhiculer l'information, mais ils auraient à témoigner de l'expérience qui les a initiés à l'événement » (Dulong, 1998, p. 207). Ainsi, le rôle du témoin second n'est pas de témoigner de l'expérience directe du témoin oculaire - chose qu'il est impossible pour lui de faire - mais de perpétuer un lien entre l'événement et le présent. Prenant l'exemple de déportés racontant leur déportation à leurs enfants, Jacques Walter parle alors d'une « mémoire de la mémoire » (Walter, 2003, p. 24), qui implique forcément des modifications. Les récits du témoin second s'appuieront plutôt sur d'autres éléments tels que des documents comme les journaux, les livres ou les lettres, des anecdotes (« il m'a raconté que... »), ou encore des objets (objets de guerre, outils, etc.). Tel un legs, les témoignages se dressent contre l'oubli, tel qu'il a été combattu après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le monde a découvert les camps de concentration ; « Témoigner, écouter les témoins, faire mémoire de l'événement, c'est empêcher qu'il reste sans témoins, c'est éviter la victoire posthume du nazisme » (p. 97). Dans cette même idée, selon Annette Wieviorka, « toute société fonctionne malgré et contre la mort. Mais elle n'existe aussi que par, avec, et dans la mort. Sa culture, c'est-à-dire un patrimoine collectif de savoirs, de savoir-faire, de normes, de formes d'organisation, n'a de sens que parce que les générations anciennes meurent et qu'il faut sans cesse la transmettre aux générations nouvelles » (Wieviorka, 1998, p. 47). À la manière de Paul Garde, les traces laissées par certains événements, tels que la Grande Guerre, permettent à des témoins seconds d'enquêter eux-mêmes sur un épisode du passé. Ce geste a été étudié notamment par l'équipe de chercheurs des projets Temuse 14-45 et Temics¹⁷, qui se sont penchés sur le lien entre les objets — ou « traces de guerre » (Gellereau, 2015, p. 84) —, les hommes qui les ont utilisés et des témoins seconds qui « ont préservés, collectionnés, prêtés, donnés, ont réuni des compétences spécifiques d'analyse et d'interprétation de l'objet » (p. 85). Dans le cas présent, les collectionneurs, tout comme les témoins, deviennent des référents, capables d'interpréter « dans chaque objet les traces d'une pratique humaine » (p. 85). La volonté du projet Temuse est notamment d'offrir au public une nouvelle expérience des objets de guerre, examinés depuis le récit des pratiques des collectionneurs et des donateurs. Par exemple, Michèle Gellereau explique que l'un des collectionneurs a réussi à réunir deux objets ayant initialement appartenu à un anglais et un allemand. En retraçant l'histoire des deux objets, il a montré le lien qui les unissait : son témoignage « permet de montrer le lien sensible à l'objet grâce au geste du collectionneur qui pointe en détail, explique son travail de

¹⁷ Les projets Temuse 14-45 (2007-2013) et Temics (2013-2015) associent les chercheurs du laboratoire GERiCO (Université de Lille), et DeVisu (Université de Valenciennes). Le premier cherche à valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales, à travers la médiation, la communication et l'interprétation muséales en Nord-Pas-de-Calais et Flandre occidentale. Le second s'intéresse à la reconnaissance, la conservation et la transmission de la diversité des témoignages sur les objets du patrimoine sensible en contexte interculturel, notamment dans le cadre de pratiques collaboratives et de médiations numériques en musée

restauration, de documentation » (p. 86). À travers cela, l'auteure affirme que ces pratiques muent les collectionneurs en « témoins, médiateurs d'histoires humaines » (p. 86). Cet exemple met bien en lumière que les récits des témoins seconds se rapportent à d'autres formes de preuves indirectes du passé, de traces et met en avant une mémoire qui, sans leur expertise, aurait disparu avec ses représentants.

Le temps qui passe et cicatrise le passé peut aussi jouer dans la définition de témoins. Dans un ouvrage intitulé *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Jacques Walter s'interroge sur l'extension du statut de survivant dans un cadre médiatique. S'appuyant sur une définition nord-américaine, il explique que le témoin survivant n'est plus uniquement celui qui est sorti des camps nazis, mais compte également les enfants cachés pendant la guerre, les Juifs résistants et d'autres individus. Selon l'auteur, cette définition est rendue acceptable :

« par l'évolution générationnelle des institutions entretenant un rapport à la Shoah. Par exemple, en France, on peut relever la création d'associations qui regroupent des personnes dont le statut n'est pas celui de déporté : Fils et fille des déportés juifs de France, Association des enfants cachés. Elles représentent autant de personnes dont la reconnaissance ou la légitimité pour témoigner de l'horreur n'étaient peut-être pas commensurables à celles des personnes ayant vécu dans les camps » (Walter, 2005, p. 73).

Faisant porter leurs voix, les « témoins seconds » (avec toute l'étendue que peut prendre ce terme), gagnent peu à peu leur place dans les institutions muséales. La chercheuse Michèle Gellereau travaille sur les mises en scène du patrimoine et des témoignages, que cela soit à travers l'exposition ou la visite guidée. Désignés comme des médiateurs, les « témoins directs » et/ou « seconds » de l'épisode historique raconté, construisent une expérience unique pour plonger le visiteur dans une époque et dans des lieux particuliers. Ce travail pose beaucoup de questions, notamment de médiation, autour des dispositifs utilisés et dans la production de nouveaux témoignages. C'est ce qu'interroge l'auteure dans la présentation d'un numéro de *Communication & Langage* :

« Comment va-t-on sélectionner, organiser, réinterpréter des témoignages du passé, des lieux de mémoire pour qu'ils soient compris, mais aussi admis aujourd'hui ? La question de l'évolution des récits, dans le temps et selon les contextes est posée ici pour mettre en lumière la constitution de chaînes de témoins et de témoignages. Peut-on transmettre sans déformer ? Peut-on devenir témoin par l'expérience de la médiation du témoignage des autres ? » (Gellereau, 2006a, p. 47).

Dans un texte paru en 2010 Michèle Gellereau traite de la visite guidée en interrogeant l'interprétation patrimoniale de témoignages, selon que le guide soit un témoin direct ou non de ce qu'il raconte. Elle questionne notamment ces médiations pour le rôle qu'elles jouent dans « l'appropriation collective du patrimoine et le processus de patrimonialisation » (Gellereau, 2010, p. 15). Dans les observations qu'elle mène, les enquêtés, désignés comme des guides, sont aussi bien des médiateurs professionnels que des témoins directs, désignés alors comme des amateurs. Au sein des institutions patrimoniales, les médiateurs tiennent un rôle important par leurs connaissances et leur pratique des lieux. À partir d'un discours qu'ils fabriquent, ils construisent une narration pour leur public et en fonction de lui. En effet, le guide — professionnel ou amateur — s'adapte aux différentes situations de terrain et aux types d'informations qu'il transmet par rapport aux profils des visiteurs. À partir d'observations de visites guidées avec des guides de différents profils, Michèle Gellereau élabore cinq rôles de guide, qui ne sont pas étanches d'un rôle à l'autre :

« 1 - le “rôle d’ambassadeur” qui accueille les visiteurs dans son “territoire” et son “monde” ; 2 - le “rôle de passeur-orientateur” qui donne des clés de lecture, initie à la culture des lieux ; 3 - le rôle de “guide témoin” qui témoigne d’un héritage, donne sens aux lieux et objets patrimoniaux à partir de sa propre expérience et partage un sentiment patrimonial ; 4 - le “rôle de médiateur et animateur” qui interprète le patrimoine pour donner du sens aux lieux ; 5 - le “rôle de médiateur, concepteur et interprète” qui expose la démarche de constitution du patrimoine » (p. 17).

Quels que soient le ou les rôles qu’il choisit d’endosser, le médiateur adopte « une démarche toujours fondée à la fois par un geste d’ouverture et un rôle d’encadrement » (p. 17). Proche du public, il lui permet, par ses gestes et paroles de « s’identifier aux protagonistes du passé » (p. 17). Michèle Gellereau se penche notamment sur le rôle qu’elle a désigné comme « guide témoin », s’appuyant sur une étude menée dans le Bassin Minier et plus particulièrement sur un guide ancien mineur, qui selon elle, « ne délivre pas seulement un commentaire, il reproduit les gestes du métier ; il est perçu comme représentant du monde de la mine, il agit comme médiateur des lieux et nombre de ces guides affirment ne pouvoir être remplacés par personne d’autre. Les gestes sont alors la représentation métonymique d’une activité et la preuve d’une mémoire individuelle de travail » (p. 18). Toutefois, ces derniers vieillissent et ne pourront pas toujours être là pour authentifier cette image mythique. Afin de préserver leur mémoire, mais également celle de chaque génération qui disparaît au fil du temps, cela nécessite que d’autres guides, plus jeunes et n’ayant pas été les témoins directs de ce passé, prennent le relais. À leur tour, ces témoins seconds vont interpréter le monde passé, à partir d’une représentation fictive mêlée d’anecdotes. L’auteure met cependant en garde sur ces dernières qui peuvent finalement engendrer des stéréotypes et un certain exotisme du passé. Michèle Gellereau désigne alors cette nouvelle génération de guides comme des « quasi témoins » (p. 19) qui par leurs histoires personnelles (lien familial des parents, ou de générations précédentes, lien par les études, ou lien de passion pour une époque) développent leurs récits auprès des publics. À travers leurs récits, les guides, en plus de léguer leurs savoirs, portent à la connaissance du public la manière dont ils ont été initiés, les reliant aux réalités décrites par leur « regard externe » (Dulong, 1998, p. 205). Au sujet de la Shoah, Renaud Dulong décrit l’expérience du résistant polonais non-juif Jan Karski, qui témoigna sur le génocide après la guerre. Bien qu’il visita les ghettos accompagnés de guides juifs, ce dernier reste selon l’auteur « dans le rôle de l’observateur » (p. 205). En effet, « la visite procure avec la réalité un contact plus riche que toute description — il pourra “témoigner” face aux autorités alliées — et pourtant cette expérience n’atteint qu’en tangence la condition de celui qui en est parce qu’il n’en sort pas » (p. 205). Dans les analyses de Michèle Gellereau, comme Renaud Dulong, les témoins seconds ont un rôle important puisque, s’identifiant eux-mêmes dans l’expérience de ceux qu’ils décrivent, ils permettent également à l’auditoire de s’identifier aux témoins directs et ainsi de préserver leur mémoire.

Décrivant l’expérience de spectateurs face au film *Shoah*, Renaud Dulong explicite la manière dont ces derniers vont se saisir de ce récit pour le partager ensuite :

« Le spectateur pour qui le film a rendu problématique le sens de l’humain, qui voit le mystère dans l’interstice des images, ne peut plus alors placer Auschwitz comme une simple péripétie du passé. L’événement est devenu définitivement un pôle de son histoire, une réalité de son univers au même titre que les épisodes de sa biographie, la matière à partir de laquelle il donne sens au monde. Il en est devenu

témoin tout comme le réalisateur a été contraint de le devenir. Ce qui implique corrélativement son aptitude à porter témoignage, à propager cet ébranlement du sens » (p. 209).

Ainsi, l'auteur nous explique que le témoin second se retrouve imbriqué dans une chaîne de témoins, dont aucun n'est pourtant relié à la réalité première, et où chacun réincarne « le passé dans une signification actualisée » (p. 210). C'est dès lors cette chaîne qui permet à la mémoire de se construire, à la fois pour réfléchir collectivement sur notre passé et pour l'ouvrir sur le futur. Dans un texte de l'historien Maurice Bloch, l'auteur, qui se penche sur la mémoire autobiographique, désigne les témoins seconds comme des « informateurs » (Bloch, 1995, p. 5). Il souligne qu'ils « ne s'appuient que sur des récits qu'ils tiennent d'autres individus, et auxquels il manque le caractère multiple du souvenir des faits auxquels on a été mêlés » (p. 5). Selon lui, la mémoire issue d'un *informateur* dépend de ce que celui-ci comprend du sens d'un récit. Le chercheur s'appuie notamment sur une étude qu'il a menée auprès d'une population malgache pendant plus de vingt-cinq ans et qu'il a de nombreuses fois rencontrée à Madagascar. En 1992, l'auteur retrace sa rencontre avec des Malgaches issus d'une communauté qui a dû — pour des raisons politiques — se cacher dans la forêt en 1947, durant deux années. Lorsqu'il raconte son périple, une partie des témoins directs de cet événement est alors décédée, laissant place à leurs enfants et petits-enfants. Le chercheur s'est rendu sur place, dans la forêt, afin de visiter les lieux de l'événement, et s'est fait accompagner à la fois des ancêtres encore vivants et de leurs descendants. Il remarque que tous miment et reproduisent l'épisode de la fuite des ancêtres dans la forêt, bien que peu d'entre eux n'aient vécu cet épisode. Maurice Bloch met alors en lumière le rôle que peuvent jouer des lieux dans la transmission d'une mémoire. En effet, « la topographie, lorsqu'elle est [...], lourde d'histoire, est une composante particulièrement signifiante dans la mesure où elle permet au sujet de se réapproprié plus facilement l'événement comme s'il en avait été le témoin » (p. 7). Ainsi, dans le cas présent, nous pouvons percevoir l'importance des lieux, qui deviennent également des « “éléments” témoins » (Gellereau, 2006b, p. 69), où témoins directs et seconds peuvent reproduire des gestes et appuyer leurs discours. Selon Michèle Gellereau, les lieux prêtent de nouvelles narrations aux témoignages. « L'une vise à donner du sens aux lieux, considérés eux-mêmes comme “témoins” d'un monde et pour lesquels on construit un dispositif de médiation chargé de mettre en scène “l'esprit du lieu” ; l'autre rend publique la parole individuelle des témoins, par la présence de participants directs ou de médiateurs, ou encore de témoignages enregistrés, récités ou joués » (2006b, p. 63).

Dans le cas de l'étude de Maurice Bloch, ce sont selon lui les émotions qui traversent les témoins seconds, lorsque leurs ancêtres leur ont raconté les événements, qui leur renvoient une image mentale claire de ceux-ci. Bien que l'information transmise ne puisse jamais être exactement la même, celle-ci ne diffère pas beaucoup de l'originale selon Maurice Bloch. L'historien explique ceci par le fait que « toute version trop fantaisiste de ces événements pouvait être soumise au contrôle né d'une continuité de contact entre les générations » (1995, p. 7). Le récit que les enfants et les petits-enfants répètent s'appuie à la fois sur leur identité et leur vécu personnel post-événement. S'attachant fortement à ces récits, ils feront alors « l'objet de très importants étoffements par inférence, à tel point que leur contenu empirique d'un récit, inévitablement ténu, est remplacé par une expérience qui est pratiquement de même nature que s'il s'agissait d'une expérience vécue » (p. 9). Les Malgaches ont conscience des dispositions du chercheur pour connaître

l'histoire dans ses moindres détails et ne cherchent pourtant pas à lui transmettre un affect. Pour reprendre les mots de Renaud Dulong, les descendants veulent lui transférer « une disposition à être affecté » (Dulong, 1998, p. 177). En effet, la transmission des témoins directs aux témoins seconds se fait par la connaissance des premiers d'un intérêt déjà présent pour les seconds. En ce sens, ce sont les détails et les opinions qui enclenchent le désir des seconds. Pour Renaud Dulong, les témoignages les moins spectaculaires pourraient être affectés par cette réalité. Dans la conclusion de son livre, il ajoute d'ailleurs « le flux du temps engloutit la majeure partie du vécu, la mémoire individuelle et collective n'en sauve que les traits saillants et susceptibles de narration, à commencer par ceux qui le configurent comme épisode digne d'une remémoration. L'entrelacs des actions cède la place au récit, seul moyen de conserver dans les mots une part de la réalité passée au moment où commence l'interprétation » (p. 213). Dans le domaine judiciaire, cette idée d'interprétation a fait débat lors des derniers procès nazis. À cette occasion, la Cour a fait appel à des historiens en tant que garants d'une lecture neutre des archives liées à la Shoah. Durant ce procès, les historiens sont donc considérés comme les principaux témoins. Cette participation à des procès pour crime contre l'humanité a attiré à la fois l'attention des médias, mais aussi d'autres historiens, pour qui la présence de leurs confrères dans un procès est une erreur judiciaire. Comme le désigne Monique Sicard dans son texte sur l'histoire des témoins, « les témoins oculaires sont, en justice, considérés comme les meilleurs des témoins. Les témoins *auriculaires* n'ont fait qu'entendre parler des tiers » (Sicard, 1999, p. 77). Dans l'étude du procès de Maurice Papon de 1997, les chercheurs Béatrice Fleury et Jacques Walter s'interrogent justement sur le statut singulier de ces historiens (Fleury, Walter, 2005) dans ce cas précis. Ces derniers sont des « témoins qui ne connaissaient pas l'accusé et qui, à de rares exceptions près, n'ont pas connu la période incriminée » (p. 63). Malgré les nombreuses critiques d'autres historiens, la mise en scène positive de la figure de l'historien dans les médias participe, selon les deux auteurs, à l'aboutissement de la plainte contre Maurice Papon (2005).

Devenus objets d'archives, les témoignages initiaux dépassent alors les paroles, puisqu'ils sont une réification sous la forme écrite d'un événement, que les témoins oculaires ne peuvent désormais plus attester. Cette réification donne à la fois de la valeur et un sens social au témoignage, qui dépasse l'individu et acquiert une postérité. Les historiens, en tant que chercheurs d'archives, sont souvent considérés comme les premiers à transmettre les témoignages, dont la majorité se concentre dans des centres d'archives. Dans le livre *l'Ère des témoins*, Annette Wieviorka explique que :

« l'écriture de l'histoire ne peut se faire sans “témoignages”, au sens des traces, dont les archives constituent l'essentiel, qui permettent cette écriture. Mais elle ne peut non plus s'écrire sans historiens, c'est-à-dire sans hommes ou femmes qui, du présent de leur existence, de leur expérience de la vie, de leur désir de connaître, tentent de comprendre et de mettre en récit cette connaissance pour la transmettre, interrogent le passé à partir des traces que ce même passé leur a légué » (Wieviorka, 1998, p. 22).

Ainsi, si nous avons vu que les témoins seconds sont en rupture avec les événements qu'ils relatent, la transmission qu'ils en font passe à la fois par leur interprétation du passé et par la mise en scène construite autour de celui-ci. Notons de plus que l'écart temporel entre l'événement et celui qui le raconte est tout aussi valable pour le témoin direct que pour le témoin second. En effet, « cette distance temporelle est la condition de possibilité d'une interprétation parce que, comme pour l'interprétation des textes, l'exégète doit appartenir

à une conjoncture différente de celle de l'auteur, construire un sens décalé par rapport à l'intention de l'œuvre » (Dulong, 1998, p. 217). Le philosophe Romain Couderc distingue alors deux types de témoins ; les premiers « laissent après coup dans les mémoires des traces de leurs actions » (2022, p. 162), tandis que les seconds « interprètent les premiers, et laissent dans des œuvres d'autres traces » (p. 162). La transmission des témoignages par les témoins seconds dépend dès lors de ce que l'auteur définit comme « une aptitude "poétique" à raconter et à fixer [...] des traces matérielles » (p. 163) dans un nouveau contexte.

Conclusion du Chapitre 1

À travers ce premier chapitre, nous explicitons l'intérêt de ce travail de thèse pour les mémoires industrielles et ouvrières, et plus particulièrement pour leur patrimonialisation durant les mutations de la société française au 20^e siècle. Dès les années 1950, s'opposent tout d'abord les ouvriers, face aux politiques de grandes fermetures industrielles. Dans les années 1970, alors que celles-ci sont désormais irrémédiables, les ouvriers crient la nécessité de garder les bâtiments et leurs artefacts comme témoins d'une époque industrielle qui se termine. À l'opposé, les politiques et nouveaux industriels prônent une politique de la « *tabula rasa* » (Tornatore, 2010, p. 41) dans une idée de renouvellement de l'économie et de la dynamique des territoires visés. Bien qu'une partie de ces éléments matériels soient détruits, de nombreux acteurs de ces territoires vont se ranger du côté des ouvriers afin de défendre les biens qui peuvent encore être sauvés. Ces biens monumentaux, parfois éparpillés sur des hectares voire sur des départements entiers, parfois en partie détruits, à l'abandon, reconvertis ou encore patrimonialisés, ne peuvent être considérés comme des lieux de mémoire *figés* et *propres*. Pour cette raison, nous les désignons comme des *espaces de mémoire* dont il n'est pas possible d'avoir la vision globale, et où des acteurs d'horizons tout à fait variés et parfois opposés, vont s'investir dans des formes de patrimonialisation de la mémoire. Dans ce processus, ce sont les lieux de travail qui se trouvent d'abord au centre de la sauvegarde. C'est pour cette raison que notre intérêt s'est porté sur le passage de l'usine au musée et de toutes les réflexions qu'une telle transformation peut engendrer. Que garde-t-on ? Quels éléments sont considérés comme des déchets, tandis que d'autres, sont vus comme des symboles explicites de ce passé ? Aussi, afin de ne pas ressembler à des coquilles vides, une longue réflexion est menée sur la restauration puis la mise en scène des artefacts (les machines, les dispositifs, et les outils) qui autrefois meublaient les lieux. Supports des discours de médiation, ces objets ne peuvent pourtant pas être considérés comme des *trouvailles* (au sens de Jean Davallon) puisqu'ils n'ont parfois jamais quitté les lieux et ont seulement subi une forme de transition, qui leur a donné un statut de patrimoine. Parfois considérés comme des objets-témoins, des questionnements sont également menés autour de ces objets et de la manière dont ils disent le passé.

Les anciens ouvriers sont aussi au centre de ce processus de réactivation de la mémoire, puisqu'ils représentent un univers du travail aujourd'hui disparu. En tant que témoins directs de cette époque, leur présence au cœur des espaces de la mémoire, aussi bien de grandes institutions muséales que de plus petits

écomusées, sont indispensables pour la transmission de ce passé. Nos exemples s'appuient également sur des musées de la Seconde Guerre mondiale, où les témoins sont à la fois d'anciens combattants et des résistants. Toutefois, aucun d'entre eux n'est éternel et en tant que témoins directs, il est important de créer des traces de leur mémoire, qu'il sera ensuite possible de transmettre aux générations futures. Au regard de cette notion particulière qu'est le « témoin », le chapitre revient sur son institutionnalisation, qui démarre d'ailleurs dès le 18^e siècle dans un contexte juridique. Si le terme évolue dans le temps et se diffuse dans de nombreux domaines, dont le domaine culturel qui nous intéresse, il s'élabore toujours dans un triptyque précis, à savoir : le témoin, l'institution qui le désigne comme tel (qu'elle soit juridique, historique, ou muséale) et un public de réception (aussi petit soit-il). Ce triptyque forme une instance de validation, une forme de preuve, qui donne au témoin direct son autorité. Toutefois, et dans une volonté de transmission de leur mémoire, il est nécessaire de penser à l'instruction de témoins seconds, qui, à partir de leur propre expérience, pourront eux aussi transmettre la mémoire des premiers. En ce sens, le chapitre étudie différentes productions qui s'attachent à comprendre comment ces témoins seconds, qui ne sont pas directement attachés aux événements en question, peuvent transmettre, ou non, la mémoire. L'auteur Paul Garde, par exemple, parle-lui d'une forme de « témoin de traces » (1999, p. 70), c'est-à-dire qu'à travers sa vision d'un lieu, il peut affirmer avec certitude ce qui s'y est passé (comme une maison qui a brûlé ou a été bombardée sur un territoire post-guerre). L'idée centrale qui clôt ce chapitre est d'affirmer l'existence des témoins seconds, non pas dans une forme de transmission similaire et égale aux témoins directs, mais bien dans une continuité au passé, basée sur leurs expériences propres, en tant que collectionneurs, descendants, guides, ou encore chercheurs.

Chapitre 2 . Fabriquer des traces : de la collecte au récit de témoignage

Le schéma du témoin direct au cœur des institutions de la mémoire offre un contexte idéal dans la restitution de témoignages, mais aussi dans la transmission de ses savoirs à des témoins seconds. Cependant, ce modèle ne compte qu'une poignée d'individus, comparables à des témoins « modèles » de par leur histoire personnelle, familiale et territoriale. Les institutions qui les accueillent deviennent alors le réceptacle de leur passé et alimentent la mémoire des grands récits. En dehors de ces espaces privilégiés, la réalité est plus complexe et nuancée et l'on remarque que d'autres individus entretiennent des liens singuliers d'attachement à leur territoire et à son vécu. Ils possèdent diverses filiations au passé, qui peuvent être familiales, associatives, amicales, ou expertes. Ils s'engagent dans un travail d'écriture qui leur permet de réfléchir à leur propre mémoire, « sans en faire un spectacle qui serait comme détaché des communautés elles-mêmes » (Tardy, Kovacs, 2017, p. 57). Pour ce faire, le chapitre 2 porte sur les gestes de ces acteurs, qui s'engagent dans la collecte de traces du passé, sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour construire la mémoire. Le chapitre se divise en deux sections distinctes. La première interroge la notion de « trace », considérée comme une inscription volontaire sur un support. Qu'est-ce que la trace et comment atteste-t-elle d'usages qui la font exister ? Lorsqu'elle s'inscrit sur un support matériel, la trace devient une forme lisible et visible du passé : elle rencontre un « support matériel de manifestation et d'une forme sémiotique d'expression » (Bachimont, 2017, p. 17) ? La seconde section interroge le témoignage comme une forme de récit et revient tout d'abord sur la définition de ce concept. Elle interroge ensuite le récit comme une construction s'inscrivant dans une temporalité et une logique particulière, où les stratégies narratives donnent une place singulière au narrateur, aux personnages et aux espaces.

1. Le processus d'écriture de la mémoire

S'il est vrai qu'un tueur qui laisse son mégot de cigarette sur la scène de son crime crée une trace visible et lisible, mais non intentionnelle, pour les enquêteurs il est tout aussi vrai que prendre une photo, par exemple de sa famille en vacances, peut créer une trace intentionnelle qui permettra de s'en rappeler plus tard. Cette section tente, avec toutes les précautions possibles, de saisir le concept de « trace » dans les différents contextes où il est possible de le rencontrer. Qu'elles soient intentionnelles ou non, les traces possèdent deux facettes : dans un premier temps, un individu laisse une trace, puis dans un second, un individu la lit. La question de l'intentionnalité, abordée par Béatrice Galinon-Méléneq (2015) est d'ailleurs à étudier avec toutes les nuances qu'elle peut comprendre. Nous interrogeons également la trace dans un contexte informatique : que devient-elle à l'écran ? Comment la qualifier et la définir ? Dans un contexte d'écriture de la mémoire, notre propos interroge ensuite les supports de la mémoire (tels que le journal intime, le blog, ou le fascicule associatif) où ces traces viennent s'incarner. Deux formes d'écriture sont interrogées : l'écriture de soi et sur soi et l'écriture sur les proches dans un cercle restreint, désignée comme une écriture entre-soi. Elles mettent notamment en lumière le fait que dans leur activité d'écriture, les témoins ne possèdent pas de documents de référence et doivent produire eux-mêmes des traces. Cette activité, qui les rapproche du statut d'amateur, est mise en lumière à travers trois pratiques très communes : la photographie, la généalogie et le collectionnisme. Dans la pratique de chacune, les individus dépendent de logiques qui leur sont propres.

1.1. Comprendre la trace dans un contexte culturel

1.1.1. *Le concept de la trace*

La *trace*, mobilisée dans les sciences de l'information et de la communication et plus largement en sciences humaines, est complexe à saisir. Sa définition dépend des différents contextes dans lesquels elle est étudiée. Comme l'explique Béatrice Galinon-Méléneq dans l'introduction du premier tome de *L'Homme trace* (2015), le concept est généralement admis comme étant lié à « l'Homme, ses actions, ses choix, ses jugements, [qui] laissent des traces dans son environnement » (p. 13). La trace est aussi bien plus complexe et peut être questionnée sous de nombreux angles, tels que « sur la transparence, la visibilité, l'attention, la perception, le contexte, l'authentification des traces et sur le jugement porté sur elles » (p. 14). L'exhaustivité des manières de l'étudier est alors infinie. Cette partie n'a pas pour objectif de revenir sur une théorie de la trace, puisque sa complexité est toute aussi infinie. En effet, comme l'avance Yves Jeanneret, « la trace, réalité d'évidence, paraît échapper à tout effort pour la circonscrire comme concept » (Jeanneret, 2011, p. 59). Dans l'ouvrage collectif intitulé *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la*

mémoire (2019), Ioan Dragan — s'appuyant sur les analyses d'Yves Jeanneret — nous invite à réfléchir sur « la complexité, la polysémie et “*le caractère non spécifique*” du concept de trace, allant de la notion d'empreinte, de celle de trace d'artefact ou trace mnésique, à celle d'inscription qui est au cœur de la culture mémorielle » (Dragan, 2019, p. 23). L'intention de cette section est de dessiner les contours du concept de « trace » comme une forme de contenu attestant un événement passé. Cette observation conduit à étudier la trace dans un contexte interprétatif humain et social. Pour définir ce concept, Yves Jeanneret parle de « *traces-artefacts* » (Jeanneret, 2011), où celles-ci sont traitées comme des éléments visibles et fabriqués par l'Homme. On les retrouve notamment dans des dispositifs de communication. Les traces, interprétées par les humains, se voient conférer un sens que la culture complexifie. Dans l'objectif de saisir le sens de la trace, nous reprenons les termes d'Yves Jeanneret qui propose la définition suivante :

« La trace est un objet inscrit dans une matérialité que nous percevons dans notre environnement extérieur et dotons d'un potentiel de sens particulier, que je propose de spécifier comme la capacité dans le présent de faire référence à un passé absent mais postulé » (p. 59).

Ainsi, face à la trace, perpétuée par un geste significatif, l'individu se trouve dans une rupture-continuité entre ce qu'il voit et ce qui a été. Bruno Bachimont associe la trace à un document, qui selon lui est une preuve du passé : « Un enjeu sera de pouvoir établir un lien aussi direct que possible entre la trace et la cause qui l'a produite, en donnant au document, à la trace, des propriétés matérielles qui permettent de rendre bi-univoque la relation entre l'événement et le document » (Bachimont, 2020, p. 80). Cependant, la trace porte quelque chose d'arbitraire, qui échappe à l'attention, voire d'involontaire : « On ne fabrique pas une trace, on la laisse, et ce sans intention aucune » écrit Sybille Krämer (2012, p. 5), qui ajoute même qu'« effacer des traces revient à en laisser une. Et *vice versa* : dès lors qu'une trace est sciemment laissée et mise en scène en tant que telle, il ne s'agit plus d'une trace » (p. 5). La trace est donc médiatrice d'un passé et de la distance d'un événement avec nous et le passé. Selon Sybille Krämer, « l'inattention de celui qui laisse des traces et l'attention de celui qui les lit, qui les trouve et les identifie, constituent les deux facettes de la trace » (p. 5) que l'on retrouve notamment dans le travail de l'historien. Dans une analyse des travaux de Hannah Arendt, le philosophe Romain Couderc étudie la notion de trace dans le domaine historique. Il s'intéresse plus particulièrement à la relation de causalité entre une inscription laissée par l'Homme sur un support et ce qui rend possible « la dimension référentielle et véridative de l'histoire » (Couderc, 2022, p. 154), nous renvoyant à un « *ça a été* ». Il explique qu'Hannah Arendt entend penser l'œuvre comme une trace, c'est-à-dire qu'elle prend « le sens d'un témoignage non pas seulement d'un passé révolu, mais de la possibilité pour les Hommes de faire un monde et d'initier des actions inédites » (p. 154). Ainsi, au-delà du pressentiment que la trace vient du passé, celle-ci peut initier nos actions. Ces actions ne sont possibles que dans une forme de narrativité dans laquelle l'histoire puise son sens. Tout comme l'œuvre, le récit historique est un art (*poëisis*) où l'historien, à travers différentes créations humaines, va créer une « re-présentation mimétique » (p. 155) du monde. Ainsi, « le but de l'histoire est de convertir en récit ce qui s'est présenté sous la forme d'une action humaine (*praxis*) qui ne laisserait aucune trace sans l'aide d'un travail d'écriture arrachant les faits à l'oubli » (p. 155). Ces traces laissées pour le futur sont aussi un accès au passé auquel nous n'avons pas ou plus accès. Béatrice Galinon-Méléneq examine par exemple la mise en spectacle de la trace de pas de l'Homme sur la lune qui

n'est en fait que « la trace de la trace (les images de l'évènement) » (2015, p. 16). La diffusion de ces images porte en elle une forte symbolique qui prouve « l'existence de l'exploit accompli par l'Homme, validation à faire valoir autant auprès des contemporains de l'exploit (de l'espèce humaine ou d'autres espèces aptes à repérer l'exploit) qu'aux générations (humaines ou non humaines) qui suivront » (p. 18). Elle explique d'ailleurs l'importance de la pérennisation de la trace dans le temps, puisque l'exploration de Neil Armstrong n'a duré que deux heures et trente minutes. La médaille qui est remise à l'astronaute devient la matérialisation de cet exploit et dans le même temps, de la reconnaissance de la nation. Il n'y a donc plus de lien entre la trace de pas et la médaille, car la récompense devient « l'intention collective d'un devoir de reconnaissance de la nation envers un individu » (p. 22).

Les travaux de Carlo Ginzburg permettent de saisir la notion de « *trace-artefact* » comme issue de la culture. Soulignant une analogie entre les travaux de Giovanni Morelli, d'Arthur Conan Doyle et de Sigmund Freud, le chercheur dépeint trois formes de la trace qui selon lui « même infinitésimales permettent de saisir une réalité plus profonde » (Ginzburg, 1989, p. 147). La première forme se lit dans les traces décelées dans les signes picturaux, par les méthodes du critique d'art italien Giovanni Morelli¹⁸. Carlo Ginzburg explique que ce dernier, pour reconnaître l'auteur d'une peinture, ne se base pas sur ses traits les plus originaux, mais au contraire sur les détails singuliers des peintures, tels que les ongles de mains ou de pieds, ou encore le lobe des oreilles. Cette méthode, qui pose un œil attentif sur des détails discrets, permet à Giovanni Morelli d'identifier plusieurs tableaux importants, confondus avec des copies. Elle permet également de trahir des imitateurs qui négligent les détails des maîtres qu'ils copient. Ainsi, même la contrefaçon possède une certaine authenticité dans les traces qui permettent de la saisir. Carlo Ginzburg compare ensuite les faussaires à des malfaiteurs, lorsqu'ils sont trahis par leurs empreintes digitales sur des scènes de crime. Ce pont entre l'imitateur et le criminel permet à Carlo Ginzburg d'aborder une méthode indiciaire appliquée aux enquêtes de Sherlock Holmes, à travers l'écriture d'Arthur Conan Doyle¹⁹. L'auteur explique qu'« en art, le connaisseur est comparable au détective qui découvre l'auteur du délit (du tableau) sur la base d'indices imperceptibles pour la plupart des gens » (Ginzburg, 1989 p. 141). Les cheveux, les empreintes, ou encore les mégots de cigarette deviennent dès lors de petits indices laissés par le passage du malfaiteur et aident à le démasquer. La visibilité, mais aussi la lisibilité de ces traces, lient les auteurs de crime de manière non intentionnelle à un événement du passé et dont ils sont à l'origine. Au contraire, l'absence de trace, comme l'explique Béatrice Galinon-Méléne (2015) lorsqu'elle évoque la disparition des enregistrements vidéo de la mission Apollo 11 induit alors une suspicion des sceptiques de ce voyage sur la lune. Selon l'auteure, « l'absence de trace prend alors, paradoxalement, la forme d'une trace, l'indice d'un effacement » (p. 36) qui peut aussi avoir sa signification. Dans son dernier exemple, Carlo Ginzburg met en lumière l'admiration de Sigmund Freud pour les écrits du critique d'art Giovanni Morelli. Tout comme lui, le psychologue met au point une « méthode d'interprétation

¹⁸ Giovanni Morelli est un célèbre critique d'art italien, né à Vérone en 1816 et mort à Milan en 1891. Il est également une figure politique italienne importante du 19^e siècle.

¹⁹ Arthur Conan Doyle est un écrivain et médecin écossais, né à Édimbourg en 1859 et mort à Crowborough en 1930. Il est notamment connu pour ses romans et nouvelles qui mettent en scène le détective Sherlock Holmes et son acolyte le docteur Watson.

basée sur les écarts, sur les faits marginaux, considérés comme révélateurs. En ce sens, des détails habituellement considérés comme sans importance [...], fournissaient la clef pour accéder à des produits plus élevés de l'esprit humain » (p. 146). Selon Carlo Ginzburg, ces trois méthodes peuvent être rapprochées à travers leurs auteurs, qui possèdent tous un bagage en médecine, discipline qui analyse les moindres détails d'une maladie, souvent invisible à l'œil et indétectable par des personnes non initiées. Son travail souligne à la fois le caractère non intentionnel des traces, mais aussi que la trace n'existe que parce qu'elle passe nécessairement par une interprétation. C'est par leur expérience que le critique d'art, le détective et le psychologue déterminent la nature de traces particulières et leur donnent du sens.

Dans l'ouvrage *L'Homme trace* (2011), Yves Jeanneret, prenant l'exemple de la trace de pied dans le roman *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe²⁰, voit dans la trace un indice incontestable qui semble selon lui être « le degré zéro de la trace » (Jeanneret, 2011, p. 73), à savoir l'empreinte. Carlo Ginzburg suppose que ce sont à travers ces types de traces que sont nés les premiers récits des Hommes, puisque la chasse donne lieu à ce qu'il désigne comme une « séquence narrative dont la formulation la plus simple pourrait être “quelqu'un est passé par là” » (Ginzburg, 1989, p. 149). Il observe alors aussi bien dans les textes divinatoires que dans la pratique de la chasse, ce rapport très proche aux traces et indices nécessitant une opération intellectuelle, bien que le premier cherche à élucider le futur et le second, le passé. Cependant, « la distinction entre nature (inanimée ou vivante) et culture est fondamentale — certainement plus que celles, infiniment superficielles et changeantes, entre chaque discipline » (p. 170). L'auteur rappelle qu'il faut différencier les traces naturelles des traces culturelles, qui s'insèrent dans une culture à un moment donné et révèlent sa causalité sociale. Le caractère social des traces les rend difficiles à analyser, mais atteste cependant toute forme d'usages et de pratiques qui les font exister. En effet, elles ne sont pas visibles et lisibles sans un geste, pour les faire advenir et sans des pratiques qui les encadrent. Pourtant, dans un contexte d'écriture, la non-intentionnalité de la trace peut être remise en cause. L'écriture n'est-elle pas l'intention de laisser une trace derrière soi ? Comme l'explique l'anthropologue Jack Goody dans le livre *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage* (1979), écrire, c'est inscrire une information dans un espace graphique, qui donne ensuite lieu à une interprétation. Jean-Marie Privat, qui étudie les travaux de Goody, ajoute que « c'est cette forme d'abstraction et de mémorisation élective qui contribue à singulariser le langage dans sa version écrite, à l'autonomiser toujours plus du bariolage de la pensée orale » (Privat, 2018, p. 304). Tout comme les tableaux, les index ou encore les listes analysés par l'anthropologue pour comprendre comment notre écriture influe sur nos modes de pensée, les traces sont une forme culturelle d'écriture qui ne sont pas nécessairement des langues parlées, mais « la plus évidente médiation du passé (absent à l'instant) au présent et vers le futur » (Jeanneret, 2011, p. 80).

²⁰ Daniel Defoe, de son vrai nom Daniel Foe, est un auteur anglais né vers 1660 à Londres. C'est également un aventurier et un commerçant, connu pour l'écriture de *Robinson Crusoé*. Il décède en 1731 à Londres.

1.1.2. Exemples de la trace dans des dispositifs de médiation

En sciences de l'information et de la communication, une part de la recherche s'interroge sur le concept de trace à travers des dispositifs de médiation et plus particulièrement en ligne. Elle est par exemple étudiée dans un contexte touristique, qui suppose en lui-même de nombreuses pratiques. Dans cette perspective, Émilie Flon, Jean Davallon, Cécile Tardy et Yves Jeanneret définissent la trace comme « une textualisation des pratiques sociales dans un dispositif sémiotique qui forme un ensemble signifiant, et qui instaure une médiation éditoriale de lieux, d'actions, et d'identités » (2009, p. 2). Selon les chercheurs, la trace vient documenter une activité ; celle des internautes qui voyagent et ont des pratiques d'écriture associées à leur déplacement. Au cœur du site étudié, ils différencient trois types de traces, à savoir : les traces d'écriture, les traces de pratiques et les traces d'identités. Chacune d'entre elles se croise au sein du site web et constitue alors un texte mêlant « les éléments linguistiques, iconiques, et leurs dispositions spatiales et architecturales » (p. 5). Les traces d'écriture s'inscrivent plus largement dans les traces d'usage dont il existe deux acceptions. Premièrement, les traces d'usage à l'écran, tout comme celles que nous venons de voir précédemment à travers la peinture ou les enquêtes policières, doivent être interprétées, sans quoi elles n'ont pas de sens. À l'image des traces de pas dans le sable, la trace à l'écran est générée automatiquement et correspond « à une unité automatiquement enregistrée suite à la réalisation d'une action informatisée. Pour être comprise dans un contexte humain et social de réalisation d'activités, elle doit changer de contexte et intégrer un ensemble d'informations d'une autre nature » (p. 2-3). Par exemple, une photographie prend du sens lorsqu'elle est conceptualisée sur un blog. Selon les auteurs, seul, ce type de document ne peut pas constituer un texte. Deuxièmement, les traces peuvent être associées à tout ce qui renvoie l'internaute vers un certain usage, par exemple le lien vers un autre site internet. « On qualifie alors de "trace d'usage" des éléments du site (textes, photographies, hyperliens...) qui renvoient à l'usage d'un autre site » (p. 3). La différence majeure entre ces deux acceptions réside dans l'intentionnalité présente dans la deuxième définition, où la trace devient lisible et visible et peut donc être définie (dans le cas présent) comme trace d'écriture. Au sein du site touristique étudié, les auteurs repèrent deux types de traces de pratiques ; les premières sont liées aux activités touristiques et de voyages et vues comme des traces *d'actions* se situant dans le passé. Ces traces, une fois en ligne, nécessitent forcément une pratique d'écriture qui les interprète comme des activités de voyages et encouragent l'internaute « à alimenter l'activité documentaire qui se trouve au cœur du fonctionnement du site » (p. 4). Cette écriture permet aux usagers de montrer qu'ils connaissent les lieux et les ont expérimentés. Les seconds types de traces sont des « traces d'opérations textuelles ou éditoriales » (p. 3), que les chercheurs associent à des *traces d'identité*. Au cœur du site étudié, les individus élaborent une construction éditoriale où leur identité apparaît toujours comme partielle, associée à une collecte de traces d'usages. « On parlera alors de corpus de fragments d'identités » (p. 4). Que cela soit pour montrer des photographies, ou bien rencontrer la communauté, le site permet aux internautes d'agréger, de classer et de stocker des productions diverses. Leur description du site met en avant que les pratiques de lieux des voyageurs sont mises en arrière-plan, « au profit d'une connaissance des lieux qui s'appuie sur des traces de pratique » (p. 7), centrée autour de l'écriture.

Dans ce même mouvement d'analyse autour des traces d'usages en ligne, Yves Jeanneret étudie le statut de la trace à travers deux médias d'écriture touristiques particuliers (2019). Il s'appuie sur un corpus d'extraits de textes issus de guides touristiques imprimés et de billets de blog consacrés à la visite de la Basilique Saint Pierre de Rome. À travers ce corpus, se pose alors la question fondamentale de savoir qu'est-ce qui, dans ces textes, est susceptible de recevoir le statut de trace ? Chacun de ces extraits de document fait mention de la fameuse statue de Saint Pierre, dans la Basilique, dont le pied droit, poli par les milliers de mains de fidèles venus s'y recueillir, a changé de forme et laisse deviner les gestes des fidèles dans le temps²¹. Dans ce contexte, plusieurs niveaux de traces se déploient : le premier niveau de la trace est celui que l'on retrouve sur le pied de la statue, décrite dans les textes, et qui, selon l'auteur, ne devient trace uniquement « lorsqu'on l'associe à un récit, ou à une amorce de récit : l'usure évoque la durée considérable des siècles qui marque son empreinte dans le présent et elle le fait si l'on imagine le scénario d'un geste réitéré du visiteur » (p. 49). Ainsi, l'usure du pied de la statue ne peut être considérée comme la trace d'un geste qu'à partir du moment où les guides et blogueurs ont convoqué ces gestes du passé dans un récit au présent. La trace ne s'arrête pas à ce que l'on devine comme le passage de gestes réitérés par les visiteurs de la Basilique. Yves Jeanneret s'interroge alors sur la valeur de ces traces, inscrites dans les extraits de guides et de blogs. C'est à travers ces documents même que naît un autre type de trace, celui qui atteste selon lui d'un « *ça a été* » en reprenant la formule de Roland Barthes. Chacune de ces traces est alors désignée comme « le geste d'une inscription médiatique » (p. 49). À travers ces exemples de guides touristiques papier et de blogs, Yves Jeanneret perçoit que le geste d'écriture devient à la fois prescripteur de pratiques suggérées aux lecteurs (aller voir la statue ou non), mais suppose aussi que l'auteur lui-même, pour avoir été capable d'écrire son texte et d'émettre son avis en ligne ou publié dans un guide, a déjà effectué ce parcours. La multiplication de ce même parcours à travers les guides, ainsi que dans les billets de blogs, démontre, selon Yves Jeanneret, que ces usages se sont stabilisés. Ils viennent « propager des formes documentaires et ainsi [les] instituer en traces (témoignages) d'activités et de goûts répandus » (p. 50). Ce sont toutes ces formes d'écriture qui vont, dans l'exemple de la statue de Saint Pierre, croiser des pratiques de documents et de lieux. À travers leurs textes et leurs photographies, l'intérêt des guides touristiques et des blogueurs est de démontrer l'existence d'une pratique particulière (ici le geste des pèlerins) convoquant des preuves de leur propre voyage et de textes qui attestent leurs paroles. La multiplication des articles apporte une preuve qui naît dans leur foisonnement.

Cependant, ces médiations par l'écran ou l'imprimé, qui en arrière-plan proposent le même parcours, emploient, selon l'auteur, des mots très différents pour le désigner et ne présentent pas les mêmes pratiques. Ainsi, « si le même objet d'intérêt revient inlassablement d'un texte à l'autre — témoignant de la genèse d'une industrie de masse — les textes opèrent des types de médiations très différents » (p. 50). Ces productions dépassent le simple *ça a été* mentionné plus haut, puisqu'en plus de transmettre une information, ils relaient un usage et c'est pour cette raison qu'Yves Jeanneret les qualifie de « traces d'usage » (p. 51). À

²¹ S'appuyant sur les travaux de Jacques Fontanille, Yves Jeanneret reprend la notion de « patine » pour qualifier le phénomène identifié sur le pied droit de Saint Pierre, à travers les gestes des visiteurs. Il nous avertit alors sur le fait que cette *patine* puisse détourner de l'œuvre, car, comme on le lit dans les guides, il y a plus de détails dans les textes sur la *patine* du pied que sur ce que la statue représente en entier.

travers son exemple, il souligne la grande complexité de ce qui fait trace, tout en rappelant que « rien n'est en soi trace, mais certains phénomènes peuvent être qualifiés comme tels par une interprétation nourrie d'hypothèses fort complexes. En d'autres termes, si la trace fait mémoire, c'est dans la mesure où la mémoire sociale la constitue comme telle et que des médiations spécifiques accompagnent et publicisent le devenir-trace des objets » (p. 52). Dans ce travail d'analyse, Yves Jeanneret perçoit le texte comme un témoin, c'est-à-dire un objet qui témoigne d'une pratique. Dans un contexte médiatique, l'analyse des pratiques d'écriture peut être décrite comme une « traque des pratiques » (Jeanneret, 2011, p. 69). Ces deux textes d'Yves Jeanneret (2011, 2019) mettent en avant que la trace, telle que l'on peut la lire, est ancrée dans le passé et dans le futur. Elle est à la fois trace d'une activité passée (le voyage d'une personne qui a écrit un article dans le guide), d'activités au présent (la lecture des guides et des sites) et d'activités futures (pour les lecteurs qui utilisent le guide durant leur voyage). L'écriture propose un scénario puisqu'elle devient la médiation d'une activité. Le geste du guide ou du blogueur informe le lecteur, à travers un format de texte particulier et des dispositifs de représentation. Ainsi, dans l'exemple étudié par Yves Jeanneret, le fait de toucher le pied du Saint devient un objet de sémiotisation, où le guide met en lumière une pratique de visite. Dans l'écriture médiatique, c'est ce phénomène que l'auteur dépeint à travers l'idée d'une « trace d'usage » car celle-ci possède une double visibilité : à la fois celle du texte et celle dans le texte. La première régit, à un moment donné, le choix d'un support tel que le guide imprimé, le site internet ou le blog, ce qui lui permet de s'ancrer dans la société. La seconde concerne le texte lui-même et serait, selon les mots de l'auteur, « la manière dont les formes médiatiques privilégient la représentation de certaines réalités et de certaines pratiques (par exemple, la liste au service d'une approche sélective de la culture) » (2011, p. 59). À travers différents exemples de supports d'écriture, tel que le journal intime, le livre autoédité, le site personnel, ou encore la page Facebook, la sous-section suivante s'intéresse à la construction et la structuration informationnelle de la mémoire, à partir de collecte et de mise en récit de traces. Pour cela, nous établissons deux formes d'écriture qui se distinguent entre une écriture de soi et une écriture restreinte (cercle familial, de voisinage, ou associatif) Chacune de ces deux formes met en lumière des traces de pratiques variées.

1.2. Interroger l'écriture de la mémoire à travers des perspectives individuelles et générationnelles

1.2.1. Mémoire de soi : écrits du vécu personnel

Inscrite sur un support, la mémoire semble posséder deux formes d'écriture : une écriture de soi et une écriture restreinte. La première forme, décrit dans ce point, peut être définie comme une écriture de soi et sur soi spontanée et souvent quotidienne. À travers les divers exemples suivants, nous verrons que son évolution en ligne la fait peu à peu sortir de l'intime pour s'adresser à un public large. Toutefois, cette écriture peut

d'abord se qualifier à travers l'écriture du diariste, qui exprime un besoin de témoigner de son existence à travers le secret du journal. Dans un contexte d'écriture adolescente, Daniel Fabre décrit le support du diariste comme « encouragé et frappé de défiance, celui-ci est donc, simultanément, un instrument de distinction et d'agrégation, ce qui permet de rendre compte de ses limites dans l'espace et le temps de la vie et l'assimile très fortement à l'action rituelle » (Fabre, 2002, p. 25). Daniel Fabre explique que l'écriture de l'intime s'inscrit sur un support discret, comme un carnet, et possède une opacité discursive et sémiotique, puisque cachée aux yeux des autres. Dans son travail de thèse, Oriane Deseilligny (2006) s'intéresse à l'écriture de soi et à ses évolutions, depuis le papier jusqu'à nos écrans. Elle explique que l'écriture de soi est un terme ambigu, qui désigne « des formes diverses d'écriture à travers lesquelles le sujet se prend pour objet de réflexion et d'écriture » (p. 72). Au-delà du journal intime, l'écriture de soi recouvre donc beaucoup de formes, se rapprochant d'ailleurs parfois de la fiction, où la mise en scène de soi est centrale. S'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, Oriane Deseilligny rend compte de deux formes principales de l'écriture de soi, qui sont « les *hypomnêmata*, et la correspondance » (p. 64). Si la première forme possède un usage privé permettant à l'auteur de se constituer une mémoire matérielle, la seconde est placée « sous le regard du destinataire qui permet de se constituer le propre juge de son existence » (p. 64). S'éloignant de la dimension philosophique grecque décrite dans les ouvrages de Foucault, Oriane Deseilligny voit la dimension *introspective* comme centrale dans l'écriture de soi. De son analyse foucauldienne, elle retient également « la dimension circulatoire de ces carnets [...] et surtout le processus de distanciation » (p. 67) qui anime leurs auteurs, que nous retenons également dans ce travail. Si les écrits de soi « traditionnels », tels que le carnet ou la lettre, ne sont pas la traduction directe de journaux personnels à l'écran, des liens évidents entre le support papier et cette forme de l'écrit à l'écran sont mis en avant par l'auteure. Les caractéristiques de l'écran modifient fondamentalement la structure des écrits. Il s'agit désormais d'un « système complexe où, une fois produit, l'écrit s'insère dans un vaste système de reproduction, de diffusion, de circulation, de duplication, de mémorisation » (Cotte, 2017, p. 118). Derrière l'écran, le numérique impose des cadres, des « postulats d'autorités déjà établis » (p. 123), que l'on peut décrire comme des espaces éditoriaux. Ils permettent de manipuler différemment les textes et d'en définir les conditions de diffusion, de lisibilité et de visibilité. En d'autres termes, selon Yves Jeanneret, « si des "traces" sont collectées, elles sont aussi organisées et inscrites dans un espace qui leur donne sens et leur assigne une place » (Jeanneret, 2011, p. 70). À l'écran, l'écriture est néanmoins normée par les internautes, qui définissent leur identité en ligne et choisissent les espaces dans lesquels ils s'inscrivent. À ce titre, le journal intime présente par exemple des caractéristiques particulières, telles que l'anonymat de ses auteurs. Pour Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Téterel (2006), ce type de blog « met en scène une énonciation intime dans laquelle, sous une forme la plus souvent anonyme, l'énonciateur livre des contenus portant sur ses états internes et sa vie privée » (Cardon, Delaunay-Téterel, 2006, p. 30). À l'écran, le format perd cependant cette désignation de journal intime pour devenir un « journal personnel », tel que le désigne Philippe Lejeune dans son livre *Cher écran ...* (2000). On retrouve par exemple ce format dans un travail de Julia Bonaccorsi sur les blogs d'expatriés au Japon (2008), dans lequel l'auteure désigne ces espaces d'autopublication comme étant « à mi-chemin entre le journal intime et le récit

d'un voyage d'appropriation de l'espace urbain japonais: en cela, ils s'inscrivent dans des filiations génériques » (p. 4).

D'autres formes d'écriture de soi existent également et mettent de côté ces « stratégies du secret » (Paldacci, 2003, p. 8) portées par le diariste, pour se concentrer sur la volonté d'exclusivité de la relation auteur/lecteur. Valérie Beaudouin et Vincent Licoppe (2002) parlent plus largement de « sites personnels », pour évoquer la disparition de l'anonymat au profit de la construction d'« un lieu d'expression de soi [...] et l'occasion d'invoquer pour lui-même une forme d'autorité, de par la qualité d'interprétations fondées sur [des] compétences intellectuelles et sociales » (p. 67). L'originalité de la situation tient à la disparition de l'anonymat de l'auteur, privilégiant une « écriture émotionnelle » pour reprendre les mots de Marta Severo (2021, p. 77). Selon l'auteure, cette écriture « laisse la place aux émotions et au vécu personnel » (p. 78), mais sans sacrifier son identité. Cette écriture de soi peut être qualifiée d'« égodocument » (Fabre, 2002, p. 21), c'est-à-dire « tous les écrits qui témoignent d'une existence : que celle-ci se raconte comme un récit, s'attache à témoigner sur soi et le monde ou produise, chemin faisant, des traces lisibles d'elle-même » (p. 21). À l'écran, il s'agit d'espaces où « le récit de soi [est] au centre du projet d'écriture » (Paldacci, 2003, p. 8) et offre une occasion de conduire un travail de mémoire sur son vécu personnel. Sophie Gebeil, chercheuse en histoire contemporaine, s'est intéressée à la médiation des mémoires sur l'immigration maghrébine en ligne de 1999 à 2014 (Gebeil, 2016). Elle en montre l'évolution à travers trois âges, divisés en périodes de plus ou moins quatre à cinq ans. Le second âge qui nous intéresse est délimité entre 2005 et 2009. Durant cette période, l'auteure montre qu'internet est de plus en plus investi par des acteurs divers, avec d'un côté les grandes institutions mémorielles qui numérisent et mettent en ligne leurs archives, et de l'autre, les associations locales défendant la mémoire maghrébine qui investissent peu à peu le web. Cette même période voit émerger les blogs mémoriels où se dessine progressivement un « processus d'individuation à l'œuvre sur la toile » (p. 124). Elle pointe l'inscription de ces mémoires « dans des usages socio-politiques du passé » (p. 129) : au centre de ces écrits en ligne se retrouvent pêle-mêle les thématiques de l'immigration maghrébine, de l'islam dans la société, ou encore du tournant post-colonial. Ce type d'écriture met en avant « des mémoires perçues comme oubliées ou des “contre-mémoires” qui brisent le consensus institutionnel » (p. 129). Au-delà d'apporter une valeur émotionnelle, la médiation de la mémoire en ligne par des individus qui raconte leur propre histoire contourne les institutions de la mémoire. Cet engagement leur permet de parler de sujets militants et engagés. On voit ici que l'on s'éloigne peu à peu d'une écriture de soi pour soi, pour se rapprocher d'une écriture en relation avec le lecteur. Ces écrits engagés de la mémoire de soi en ligne sont en lien avec l'identité même des auteurs. L'espace numérique devient alors un support de légitimation pour les personnes s'identifiant à des lieux ou à une culture particulière. Dans l'analyse d'un blog de souvenirs sur les cités et bidonvilles de Nanterre d'après-guerre, Margot Delon interroge les initiateurs du blog qui ont grandi dans les bidonvilles de la ville (Delon, 2017). Elle voit dans l'usage du blog une manière pour ces anciens habitants de quartiers informels d'attester de leur ascension sociale, tout en créant un espace collectif d'entre-

soi, puisqu'ils sont aujourd'hui dispersés dans d'autres logements²². Selon l'auteure, ce blog est un cas différent de ceux que l'on trouve sur la blogosphère, compte tenu de son ancrage *in situ* et du peu de liens externes menant vers le web. Le blog va à l'encontre de l'histoire racontée par les équipes municipales. Il présente « la particularité intéressante de constituer une tentative de conversion de l'histoire passée en ressource politique directement mobilisable par ses auteurs » (p. 25). Il s'éloigne ainsi du format du journal personnel ou de la lettre, où l'auteur écrit seul, ce qui permet d'unifier « le groupe à travers la promotion d'une interprétation du passé et d'identités collectives, qui peuvent devenir des causes à faire reconnaître » (p. 35).

Ces deux exemples mettent en lumière la manière dont les auteurs de sites personnels construisent leur identité en fonction du sujet qui les anime. Ceux-ci peuvent être plus « légers », comme le montre le travail de Vincent Licoppe et de Valérie Beaudouin sur les blogs de fans de musique (2002) dont l'implication personnelle et les démarches de recherche sur les artistes sont une part importante de leur vie. Mais le sujet peut également être tragique, comme le met en avant le travail de Claire Scopsi (2020) qui étudie les raisons de l'engagement d'amateurs dans les médiations en ligne de leur mémoire. Leur travail d'écriture découle d'une crainte de la disparition de leur mémoire. L'auteure qualifie ces logiques d'investissement à travers trois aspects : « Menace, Militance et Malheur²³ » (p. 185). Dans le cas étudié par Claire Scopsi, l'attachement particulier à une langue en danger, et celui à un territoire dont un grand nombre de bâtiments ont été rasés, font tous les deux émerger un sentiment de rupture, de mutation de la société et enfin d'urgence de conserver la mémoire. À travers ces exemples de littérature scientifique, on remarque que les sites personnels, en tant que support d'une mémoire de soi, deviennent les lieux privilégiés des traces des sociétés d'hier, vécues par leurs représentants. Ils mobilisent alors des archives, qu'elles soient personnelles ou non, attestant leurs récits. Les acteurs, seuls ou en très petit nombre, s'engagent là où le travail des institutions est absent ou peu satisfaisant selon eux, à l'exemple d'anciens habitants des bidonvilles de Nanterre. La configuration de ces espaces en ligne leur permet alors de mettre en place différents types de médiations et de faire circuler la

²² Margot Delon explique que le relogement des personnes des cités et bidonvilles n'a pas été un événement bien vécu par les habitants. En effet, les autorités n'ont pas tenu compte des sociabilités qui c'étaient nouées entre eux et les ont éparpillé autour de Paris. Ainsi, la découverte du blog par ces anciens habitants a créé un certain engouement à l'égard de cet espace, considéré comme « un véritable espace de retrouvailles » (Delon, 2017, p. 30).

²³ La notion de *menace*, issue de la thèse de Michèle Gellereau (Gellereau, 1994), vient du fait que les acteurs du territoire ne passent pas par une redécouverte de leur patrimoine, mais ont vécu sur place, souvent même avant qu'il ne soit considéré comme patrimoine. Leur crainte est celle de l'oubli de cette mémoire collective, d'où vient la *menace*. L'émotion provoquée par la vision de la mémoire collective en train de disparaître provoque la *militance* des acteurs de la mémoire et les pousse dans des activités de médiation de la mémoire en ligne. À l'opposé, bien que symbolique, la Promenade des Anglais « ne cristallise pas la mémoire de la communauté » (Scopsi, 2020, p. 192) autant que l'occitan. Elle est par ailleurs considérée par les acteurs du territoire comme un lieu non menacé et qui n'a donc pas besoin d'être défendu. Néanmoins, les attentats survenus en 2016 ont tristement participé à son éléction à l'UNESCO et à une écriture en ligne plus abondante sur la mémoire de ce lieu. Enfin, selon Claire Scopsi, le *malheur* est un lieu commun de la mémoire, où « l'universalité se gagne par le drame et la souffrance » (Scopsi, 2020, p. 193). C'est ce sentiment de perte, de souffrance, mais aussi d'injustice que nous retrouvons dans les discours des acteurs du territoire, comme étant lié au patrimoine qui les touche. Les politiques n'agissant pas toujours dans ce sens, ils se considèrent comme tributaire de cette mémoire.

mémoire, de manière détachée des institutions. Tous les sites personnels ont un fonctionnement qui leur est propre, ce qui rend parfois difficile la comparaison de leurs logiques. On le remarque à la fois dans le travail de Claire Scopsi, mais aussi dans des travaux antérieurs, comme celui de Valérie Beaudouin et Vincent Licoppe, qui interrogent les notions de *page* et de *site personnel* à travers l'hétérogénéité que les deux catégories recouvrent en termes éditoriaux (2002). Dans l'exemple du blog présenté par Margot Delon, chaque auteur écrit sur lui-même dans un espace numérique commun : bien que tous aient vécu dans le bidonville, les points de vue varient et offrent une vision multiple de la mémoire. Les supports de ces sites leur offrent une autonomie, qui met aussi en lumière le fait qu'institutions et bénévoles n'ont « ni les mêmes motivations initiales, ni les mêmes références, ni les mêmes exigences » (Chaumier, 2003, p. 26). À travers ce travail de médiation de la mémoire, les auteurs vont acquérir de la reconnaissance et de la légitimité, qu'ils se donnent ou se retirent entre eux.

1.2.2. Une écriture entre-soi : laisser des traces pour les générations futures

Dans cette seconde typologie d'écriture, l'auteur s'estompe derrière des récits qui racontent la mémoire de ses ancêtres ou de personnes proches (cercle familial, voisinage, ou associatif). Il ne disparaît cependant pas totalement : ce type de production possède une dimension portée vers l'autre, par l'engagement dans la transmission de la mémoire. L'auteur ne disparaît pas de l'écriture et reste toujours présent en filigrane. Il s'agit là aussi d'une reconnaissance envers l'autre, comme l'explique Jean-Louis Tornatore dans son texte *La dette des fils* (2008). Ce type d'écriture, « se prêtant beaucoup plus facilement à une exposition intime devant les proches » (Cardon, Delaunay-Téterel, p. 39), s'adresse à un public qui peut se ressentir à travers l'écriture. La chercheuse Vera Mark, dans un chapitre intitulé *L'écriture de soi entre Histoire et autobiographie*, s'intéresse à l'« œuvre auto-publiée » (Mark, 1993, p. 270) d'un paysan gascon. Ce dernier a retranscrit des lettres de son père durant la Première Guerre mondiale, afin d'en offrir un exemplaire à chacun de ses enfants. Sous forme de livre, l'auteure précise que le volume contient soixante-dix-sept pages et possède une couverture où apparaît un moulin à café. Cet objet est symbolique, car à l'époque, le café était associé à une denrée de luxe pour les paysans. L'auteure met en lumière que « l'élément formel le plus significatif de ce volume de 77 pages est l'usage des caractères en italique pour mettre en évidence la reproduction directe des propos de D. père » (p. 271). Le soin apporté à l'agencement des lettres de son père, aux autres documents (photographies, cartes postales, et recherches généalogiques) et l'ajout de ses propres notes personnelles apportent une structure au texte qui, selon l'auteure, est mythifié par la figure du père. Le paysan a lui-même participé à la Seconde Guerre mondiale, toutefois l'auteure montre que lorsqu'il aborde son propre vécu, certains tabous ne sont pas levés dans son écriture. Il distribue ce document de manière restreinte, c'est-à-dire au sein de l'espace familial et dans un journal local d'anciens combattants qui possède une petite diffusion. Vera Mark explique que cette écriture locale a parfois des « trous », autrement dit, une absence d'information, qui peut pour l'ethnologue, devenir une véritable source d'informations. Ces « trous » font partie intégrante

des écrits restreints, souples dans la disposition des textes et qui laissent deviner au lecteur le besoin de ne pas tout dire, ou encore, un manque d'information assumé. Ils peuvent par exemple s'incarner dans un espace vide qui laisse la place à un document retrouvé, dans des points de suspension, ou encore dans une proposition adressée aux lecteurs (« *je recherche tels documents* »). Le chapitre s'intéresse également au livre d'histoire locale d'un petit village, réalisé par ses habitants et des personnes rattachées à une institution locale. Le travail de terrain de Vera Mark montre une tension entre ces deux groupes, qui provient d'une volonté de légitimation des habitants par rapport aux institutions. En effet, elle met en avant que les personnes rattachées aux institutions ont une « position dominante pour la publication et la diffusion de leurs écrits, lesquelles sont soutenues par les sociétés savantes et le syndicat d'initiative de la ville » (p. 266). Les habitants, eux, affirment une légitimité identitaire, mais n'ont pas les mêmes possibilités de publication. Leurs écrits cherchent à mettre de côté la « Grande Histoire » pour se consacrer à « la vie des humbles et des traditions culturelles » (p. 266). La particularité des supports de cette écriture des générations passées passe donc par un aspect plus modeste.

Les habitants engagés dans cette écriture la désignent comme nécessaire au regard du travail institutionnel dominant. Le paysan interrogé par Vera Mark est auteur d'articles, de textes et de manuscrits historiques, rédigés à partir de son propre ordinateur, qui mettent largement de côté sa vie personnelle. Il écrit d'ailleurs majoritairement à la troisième personne, la première personne est utilisée seulement pour « établir la distinction entre son identité paysanne et celle de notable local, ou pour affirmer une identité familiale » (p. 269). Pour l'auteure, cette méthode est une « stratégie rhétorique » (p. 268) qui défie les productions de ceux considérés comme les élites intellectuelles. Les textes de ce paysan, dont de nombreuses données émanent de sa pratique de la généalogie, mettent en avant « les métiers de ses ancêtres afin de les ancrer dans une identité solidement paysanne et artisanale » (p. 268). Les documents généalogiques insérés dans son récit viennent attester de sa bonne foi. Son premier écrit raconte une visite qu'il propose dans un hameau où ont habité ses ancêtres. Il passe alors par *Le Bulletin de la Société archéologique du Gers*, vendu localement en format fascicule et publié annuellement. L'homme signe « E.D. et ses enfants », ce qui renforce son « identité familiale collective » (p. 269). La signature, en tant que trace d'une marque personnelle, est un élément structurant de l'écriture portant sur les générations précédentes. Selon Béatrice Fraenkel, elle est un signe de l'identité : « si les sujets servent de caution à l'authenticité des documents par le biais de relais emblématiques, cette mise en signe des sujets relate aussi l'histoire des classifications des individus, leur "marquage" social » (Fraenkel, 1992, p. 21). Bien que les initiales E.D. soient des « trous » volontaires dans l'identité de l'auteur, cette signature ne le désigne pas comme seul sujet écrivant, mais dans une perspective où ses propres enfants ont joué un rôle actif dans la collecte de traces et la construction finale du texte. Afin d'accentuer l'aspect sérieux de son texte, le paysan ajoute des notes de bas de page où il référence des documents historiques et traduit divers termes du gascon vers le français. Il ajoute également des annexes sur les constructions des maisons. Bien que l'identité rurale soit mise en avant dans le premier texte, le choix de publication dans le bulletin ainsi que les références diverses renforcent la légitimité par le support. Comme le souligne Bruno Latour,

« la présence ou l'absence de références, de citations et de notes de bas de page est un signe si sûr du sérieux d'un texte que l'on peut en partie transformer un fait en fiction ou une fiction en fait simplement en retranchant ou en ajoutant des références. [...] Pour s'attaquer à un article bardé de notes, l'opposant doit affaiblir tous les articles cités, ou au moins pourrait être mis en demeure de le faire, alors que, en s'attaquant à un article nu, l'auteur et le lecteur auront le même poids : ils seront face à face » (Latour, 1989, p. 87).

Les associations locales privilégient également les diffusions papier où transparait une démonstration de régionalisme. Dans le cas de son terrain en pays gascon, Vera Mark s'intéresse aussi à une association qui publie une revue dans la langue régionale (le gascon). Cette revue est vendue par souscriptions, une méthode de vente courante dans les associations, que l'on peut qualifier de restreinte, car distribuée à un petit groupe. Ce format de distribution quantifié leur permet de gérer la quantité de livres à produire, sans perte financière. Cela facilite aussi la gestion et la distribution des revues à chacun. Le travail de réécriture de l'association dans une graphie normalisée, nous dit l'auteure, « a revalorisé des écrivains locaux peu connus » (Mark, 1993, p. 27), devenant un atout pour renforcer l'identité culturelle et locale. Ces revues, distribuées à un petit nombre, s'engagent à diffuser des témoignages d'habitants normalement *invisibles*. Cependant, les liens entre habitants et institutions ne sont pas inexistantes, notamment lorsque le travail de certains érudits, comme le paysan susmentionné, s'approche de méthodes professionnelles et aborde des sujets importants pour la communauté. Dans le cas du paysan, Vera Mark nous dit que son écriture est « encouragée par plusieurs membres de l'élite intellectuelle locale, [et] engage souvent un processus de ré-écriture qui fait circuler textes et personnages du présent jusqu'au XIII^e siècle » (p. 274). Confronté à de nouveaux supports de l'écrit, le travail du paysan passe par une pratique de réécriture, qui lui permet de saisir la mémoire dans des contextes différents.

Sylvie Maurer et Colette Méchin, dans un chapitre du même ouvrage intitulé *Histoire locale et généalogies : les deux mémoires*, analysent le travail de collecte de témoignages dans un petit village de moins de deux-cents habitants (1993). Au début du projet, en 1982, institutions locales et habitants travaillent main dans la main pour produire des témoignages écrits des habitants les plus légitimes à prendre la parole, c'est-à-dire les anciens. Ce texte met en avant le statut particulier des auteurs, possédant un statut de *sachant*, qu'un habitant plus jeune ou résidant de moins longue date ne possède pas. Ce travail aboutit à un opuscule de quatre-vingt-huit pages, devenu une référence pour les cent-soixante-douze habitants de l'époque. Les auteures constatent que quinze ans plus tard, ce projet crée un clivage entre les participants du premier projet (les anciens et autres habitants de l'époque) et les nouveaux arrivés (notamment à cause de la construction d'un deuxième lotissement). L'opuscule, produit alors en souscription, devient un objet central dans l'affirmation des identités locales, consulté au sein de l'espace familial. Le livre « sert de référent historique indubitable et, à ce titre, a autorisé l'apparition d'une mémoire apaisée qui peut s'appuyer sur des données jugées incontestables puisque cautionnées en son temps par le groupe des sages, les anciens du village » (Maurer, Méchin, 1993, p. 279). Le format écrit devient d'autant plus important que les ethnologues constatent une quasi-absence des livres dans la majorité des foyers du village. Il obtient alors une place toute particulière et devient un objet référent. Déposé dans des lieux stratégiques de conservation de l'Histoire comme la bibliothèque locale ou les archives municipales, la démarche « révèle cette détermination à placer

ces témoignages dans des sortes de sanctuaires dédiés à la mémoire » (p. 280). Dans cette étude, les auteures montrent que le format imprimé acquiert, de la part des habitants, un « respect quasi religieux » (p. 280). Le support mêle à la fois une participation institutionnelle, mais aussi locale, ce qui semble lui donner un statut hybride et supérieur à un document autopublié. Dans le cadre d'un ouvrage collectif sur la mémoire comme celui-ci, la signature de chaque participant tient une place très importante, puisqu'elle vient attester plusieurs choses : d'abord, le travail commun des habitants, qui prouvent, par ce signe, leur présence au village à l'époque. Ensuite, la signature devient un élément d'autorité qui les affirme comme des témoins authentiques dont la communauté approuve l'opinion. Cette démarche « touchait d'autant moins au texte qu'on l'authentifiait en quelque sorte par sa signature sur la couverture ou sous une photo » (p. 282). Le livre devient alors un objet de transmission entre les générations où chaque signataire revendique son identité. Le cérémonial organisé pour que chacun puisse signer le document place le livre comme un objet important de l'identité et de la mémoire collective du village. La multiplicité des signatures, et dans le cas présent, leur présence sur un même document, produit un effacement des auteurs au profit du collectif. Le livre devient un objet partagé qui formalise le travail commun et où les signatures marquent — sans la hiérarchiser — la contribution de tous.

En ligne, cette typologie d'écriture portée sur les traces de mémoire à travers les générations se retrouve dans des espaces où seul un nombre restreint de personnes gravitent. Elles s'y retrouvent soit par intérêt commun, soit pour une cause plus privée (dans ces cas-là, l'accès aux discussions peut être privé). La chercheuse Valérie Beaudouin, dans un travail intitulé *Le devenir en ligne du patrimoine numérisé : l'exemple de la Grande Guerre*²⁴, s'interroge sur la circulation d'archives de la Grande Guerre sur le web amateur. En effet, les documents numérisés et mis en ligne sont pris dans un réseau plus large, où les supports, au-delà de l'écran, se multiplient. Dans cette analyse, ayant abouti à l'ouvrage *Le web français de la Grande Guerre, Les réseaux amateurs et institutionnels* (2018), Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel distinguent trois espaces de médiation des amateurs sur le web. Les premiers, désignés comme des *espaces collectifs*, « se distinguent en deux catégories : les lieux de transmission et de constitution du savoir (forum, [...], groupe Facebook, Twitter) et des lieux vitrines du collectif (site web, page Facebook) » (p. 75). Ils permettent de participer à la construction de la mémoire avec le collectif. Le forum *Pages 14-18* est notamment au cœur de la plupart des échanges, comme le montre une carte des flux sur le web, créée par les auteurs. Tout comme dans le travail de Sylvie Maurer et Colette Méchin, le forum sert à la fois à construire un savoir, mais aussi à exclure certains participants. Pour les participants aguerris, ces derniers se repèrent facilement grâce à leurs questions naïves ou redondantes sur le forum. Bien qu'ouvert, cet espace devient alors un entre soi, où les participants aguerris, souvent généalogistes ou historiens amateurs, construisent un savoir à la fois sur leur propre passé et sur un passé élargi qu'ils partagent dans les discussions. L'ouvrage met ainsi en exergue l'importance de la désignation des espaces d'écriture qui n'impliquent pas les mêmes interactions et donc les mêmes formes de médiation des savoirs entre les acteurs. Les auteurs nous montrent, à

²⁴ Lien vers le site du projet, en partenariat avec la BnF : <https://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/IX01/A2013000460-le-devenir-du-patrimoine-numerise-en-ligne-l-exemple-de-la-grande-guerre>

travers leurs cartes de flux, mais aussi par une analyse plus minutieuse des échanges sur le forum *Pages 14-18*, qu'un lien unit le forum et les différents sites amateurs. Tous leurs échanges aboutissent à la construction d'un savoir commun articulé « entre travail individuel et travail collectif » (p. 196). Selon les auteurs, c'est à travers les échanges amateurs effectués en ligne qu'est reconstitué « un milieu pour faire revivre le passé : il s'agit donc de lieux de mémoire inscrits dans un milieu de mémoire » (p. 177). Ces espaces, en tant que support, servent à conserver des savoirs et à construire du lien dans un même mouvement.

La médiation de savoirs et les échanges entre amateurs constituent « une tension entre un stock de savoir partagé non problématique, qui peut être aisément transmis, et un flux de savoir en construction, collectivement élaboré » (p. 222). La médiation, construite par des acteurs désignés comme « amateurs », est souvent définie comme plus sensible par les chercheurs, en comparaison avec la médiation institutionnelle. Dans un article issu du même projet de recherche, Valérie Beaudouin (2019) analyse les thèmes et sujets traités par ces espaces amateurs, où la mise en récit de la Grande Guerre tend vers une narration, selon elle, plus sensible. On trouve une analogie avec les travaux de Vera Mark (1993), dans l'analyse de l'écriture mémorielle d'un paysan. Elle montre que le support papier choisi par le paysan, qu'il fabrique lui-même, offre une écriture plus intimiste, à laquelle seuls les membres de la famille peuvent avoir accès. Dans le cas présent, Valérie Beaudouin constate que les amateurs observés produisent « une nouvelle lecture de la guerre centrée sur la mémoire des combattants et des batailles, en s'appuyant le plus possible sur l'expérience subjective des soldats telle qu'elle transparaît dans les carnets, les lettres, les photographies » (p. 156). Ainsi, les acteurs peuvent inscrire une histoire plus personnelle, celle « d'un individu (le plus souvent un ancêtre) dans celle d'un groupe » (p. 159). Le dispositif devient le support d'une histoire sociale « susceptible d'intéresser un public plus large » (p. 159). La sous-section suivante est découpée en quatre thématiques : dans la première, nous nous intéressons au terme d'« amateur », qui revient sans cesse dans les textes étudiés autour de l'écriture de la mémoire en ligne. Bien que n'ayant pas choisi ce concept comme étant au centre de notre analyse, nous souhaitons mettre en lumière les points communs et les similitudes que nous voyons entre le travail d'écriture des amateurs et celui des témoins. Les trois thématiques suivantes se penchent justement sur trois pratiques amateurs de productions de traces mémorielles, que nous retrouvons également dans les résultats de notre travail (voir partie 3 de la thèse).

1.3. Les pratiques de production de traces mémorielles : une logique du visible et du lisible

1.3.1. Un travail d'amateur

Marta Severo définit la figure de l'amateur (2021) en puisant à la fois dans le travail de Patrice Flichy, et de Charles Leadbeater et Paul Millet²⁵. Elle explique que l'amateur, dans les années 1970, passe d'un statut d'aristocrate, à celui d'une figure plus populaire, qui n'est cependant pas péjorative. L'amateur dit « moderne » est culturellement et socialement émancipé, il possède également une large autonomie vis-à-vis des institutions. De plus, son amour pour la connaissance dans des domaines particuliers le conduit à contribuer à une production culturelle, souvent locale. L'ethnologue Christian Bromberger parle d'une « valorisation du temps pour soi » (Bromberger, 1998, p. 7), où un grand nombre d'individus s'engagent, de manière associative ou dans un cadre informel, dans « des formes de sociabilité, et la quête d'accomplissement et d'épanouissement personnel à travers les loisirs ou les revendications partielles » (p. 7). Nous voyons à travers la figure de l'amateur de nombreuses analogies avec le travail du témoin, dans la constitution de sa propre mémoire. On peut même dire que le témoin, dans ses pratiques mémorielles (de production de traces, d'écritures, et dans ses interactions) se rapproche de la figure de l'amateur. Dans l'autre sens, l'amateur n'est pas nécessairement un témoin, puisqu'il n'est pas possible de lier ce statut à un événement particulier, ou à une période. Cette partie définit donc les limites des compétences que l'on peut attribuer aux témoins, en tant qu'amateurs, dans leur travail de mémoire. Le temps des activités dédiées à la mémoire est pris en dehors d'un temps de travail, mais n'est cependant pas comparable à une flânerie, car ces pratiques peuvent être adossées à une forme de travail. Dans le cas de pratiques mémorielles, on n'observe peu ou pas les revers évoqués par Christian Bromberger, à savoir « la massification, le conformisme, l'industrialisation des passe-temps, l'homogénéisation des rythmes (les week-ends, les ponts, les vacances) » (p. 11). Les activités dédiées à la mémoire se trouvent en dehors des logiques de consommation où les équipements sont toujours plus nombreux. Selon l'auteur, ces pratiques témoignent « de la quête nostalgique de repères dans le passé qui façonne fortement les sensibilités contemporaines » (p. 11). À travers des chiffres de fédérations françaises, il montre l'engouement pour les pratiques mémorielles, notamment pour la généalogie, mais suppose aussi qu'une bonne moitié de ces amateurs ne s'inscrivent pas dans des associations. À ce titre, l'auteur souligne qu'internet apporte une grande part dans les échanges de savoirs entre les personnes. Bien que ce public soit pour l'essentiel masculin, Christian Bromberger montre qu'à la fin des années 1990, les femmes s'inscrivent de plus en plus dans les actions associatives. Il décrit un profil atypique de ceux qu'il désigne comme les « passionnés » :

« C'est un individu, qui paye de sa personne et ne lésine pas sur les investissements — en argent, en temps, en équipements divers — nécessaires à la réalisation du projet qui le taraude. [...] La passion s'éprouve,

²⁵ Voir les livres Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur*. Paris : Le Seuil ; Leadbeater, C. et Millet, P. (2004). *The Pro-Am Revolution: How Enthusiasts are changing our Economy and Society*. Londres : Demos.

et consomme de longues heures avant, pendant et après le temps de son exercice. Ces engouements se traduisent également par leur voracité spatiale : [...] les photocopies d'archives (chez les amateurs de généalogie ou de patrimoine local) empiètent progressivement sur la salle de séjour, et cetera. [...] À l'instar du rapport amoureux, la passion est une épreuve obstinée, un drame fait d'un mélange inextricable de souffrance et de jouissance, d'attentes insatisfaites et de bonheurs plus ou moins éphémères. [...] Les plaisirs de la passion s'alimentent d'abord aux délices de l'expertise : savoir identifier, désigner, argumenter. Les passionnés sont d'inlassables érudits et classificateurs qui puisent une partie de leur jouissance dans les méandres d'un savoir encyclopédique » (p. 28-29).

Le témoin se différencie du « passionné » par cet aspect nécessairement agréable de l'activité. L'intention de transmettre la mémoire, qui peut toutefois être une activité plaisante, s'inscrit plus dans une forme de responsabilité. Elle n'est pas non plus assimilée à un travail, dans le sens premier du terme. Dans un chapitre de 2020 abordé précédemment, Claire Scopsi étudie l'écriture des mémoires en ligne par des amateurs dont elle définit l'activité comme la nouvelle mise en scène d'un patrimoine local. Leur engagement consiste à guider des visiteurs sur des lieux « dépouillés de [leur] usage premier » (p. 177). Le portrait que l'auteure dépeint des profils étudiés s'inscrit dans ce qu'elle appelle « l'amateur-témoin » (p. 177). Leur crainte est celle de l'oubli de la mémoire collective. L'émotion provoquée par la vision de la mémoire collective en train de disparaître provoque la militance des acteurs de la mémoire et les pousse à écrire en ligne, sur des espaces qu'ils peuvent plus facilement s'approprier. La volonté des témoins est alors de produire des traces de la mémoire. Bruno Bachimont parle de « trace volontaire, ou contrainte, dans laquelle l'intervention humaine impose un lien univoque entre l'événement et la trace » (Bachimont, 2020, p. 83). Ces traces sont vastes et éparpillées, puisqu'elles visent à regrouper la totalité des artefacts d'un événement particulier et peuvent s'étendre peu à peu vers d'autres périodes ou événements. Contrairement aux amateurs, les témoins n'ont pas de documents de référence, par exemple sur l'orthographe, les vins ou les champignons, qui possèdent tous un dictionnaire. Ils doivent donc « forcer le jeu naturel de la corrélation entre l'événement et sa trace en imposant un protocole qui produit une trace » (p. 83), par exemple en passant par un travail de fouille d'archives. Christian Bromberger souligne que ces activités de recherche possèdent une part de hasard et que les passionnés doivent souvent faire face à des épreuves. Le fait de les surpasser leur donne un certain mérite dans leur communauté. De plus, toutes ces pratiques impliquent « échanges, partage, connivence et confrontations. Il est dans la nature de la passion de se faire connaître et reconnaître » (Bromberger, 1998, p. 31). Cet aspect se retrouve par exemple dans l'analyse Twitter de Marta Severo (2021). L'auteure parle d'une « écriture du défi » (p. 77) pour décrire le travail d'écriture d'amateurs autour de documents de la Première Guerre mondiale. Le challenge entre les uns et les autres dans leurs publications sur Twitter les encourage à la fois à travailler ensemble, tout en étant concurrents. Au contraire, chez les témoins, l'aspect compétitif s'efface au profit d'une volonté de transmettre, mais dans les deux cas, « la participation à une association est, on l'a dit, la preuve tangible d'un engagement fervent » (p. 31). Du côté des amateurs, le statut possède une importance quant aux compétences et à l'engagement de la personne. S'il peut évoluer, par exemple en consacrant plus de temps à sa passion, chez les témoins, le statut ne peut changer : le témoin est direct ou second, avec toutes les nuances que cela peut comporter.

Aussi, contrairement aux passionnés qui appartiennent souvent à une classe sociale plus ou moins haute selon leurs hobbies (voilier et golf versus pari sportif et moto, etc), les témoins n'appartiennent pas à une classe sociale particulière. Toutefois, s'ils s'engagent dans une pratique d'écriture de la mémoire, celle-ci nécessite au minimum de savoir lire et écrire et donc une certaine instruction. Dans leur volonté de transmettre une mémoire, les témoins s'engagent dans des pratiques où ils collectent et enregistrent des traces. À la différence de la trace de pas dans le sable, celles-ci sont intentionnelles puisqu'ils cherchent à rassembler des éléments du passé de diverses natures (photographies, témoignages de proches, archives, ou objets divers). Ces éléments sont ensuite interprétés par les témoins qui leur donnent un sens. Se construit alors une articulation entre l'écriture de la mémoire et les pratiques qu'elle implique. La photographie, la généalogie et le collectionnisme apparaissent comme les trois catégories les plus pertinentes pour aborder la multiplicité des pratiques de construction de témoignages par la trace. Comme nous l'avons dit précédemment, ces pratiques sont avant tout décrites comme venant du monde de l'amateur, sur lequel nos références s'appuient largement. À travers les trois thématiques suivantes, nous tentons de montrer les particularités des pratiques dans un cadre extérieur à l'institution muséale. Les photographies, les arbres généalogiques, ou encore les collections d'artefacts sont les traces d'un lien avec le passé. Assemblées entre elles, elles permettent une lecture nouvelle de la mémoire et de son interprétation.

1.2.2. L'amateur et la photographie industrielle

La photographie amateur, tout d'abord, reste à différencier de ce que Michel Frizot, historien de la photographie, définit comme « une activité sociale produisant des images directes, et plutôt incontrôlées de “tranches de vie”, de scènes censées représenter le quotidien, mais dont on sait qu'elles sont en fait prédéterminées par les us domestiques et familiaux (prédominance des repas, des anniversaires, des voyages, des sorties en plein air, des enfants, et des recherches de gags) » (Frizot, 2007, p. 94). Se détachant de l'image d'art, bien que parfois non dépourvue d'une certaine esthétique, la pratique de la photographie amateur, dans le cadre de la construction de témoignages, se concentre sur l'image documentaire. Tous les choix du photographe, qui se reflètent dans le résultat final et irréversible qu'est la création de l'image, viennent déclarer quelque chose de sa volonté. Dans un autre texte, Michel Frizot compare la figure de l'amateur avec celle du « grand photographe » (Frizot, 2006). L'auteur associe au *grand photographe* la volonté de « *l'aurat* (des images) et [de] *l'autorité* (des choix) en photographie » (p. 468). L'image documentaire amène également le photographe à choisir « son cadrage, son moment d'intervention, les paramètres de la prise de vue, son degré de participation ou de proximité dans une scénographie » (p. 468). Selon Michel Frizot, les intentions du *grand photographe* sont lisibles, bien que certains éléments naturels puissent lui échapper (par exemple la météo ou le mouvement des personnes). Sa pratique s'éloigne de « l'amateur [aux] intentions minimales, évidentes, qui se dénotent parfaitement au seul examen de l'image » (p. 469). Une

image dite « réussie », pour Michel Frizot, dépend des « critères d'“autorité” du choix : à savoir ce qui permet de retenir, sélectionner, exclure, sur des bases d'appréciation “photographique” ; ce qui autorise à valider une image plutôt qu'une autre, ce qui se constitue en instance de validation » (p. 469). Dans ce cas, pour reprendre les mots de Philippe Dubois, la photographie du témoin devient une « représentation par contiguïté physique du signe avec son référent » (Dubois, 1990, p. 40-41). Cette conception de la photographie considère que l'image indicielle est uniquement déterminée par son référent.

Philippe Dubois parle alors de la photographie comme une « trace du réel » (p. 41) que l'on peut saisir dans chaque photographie, nous apportant cet effet de réel, où le photographe semble dire « *j'y étais* ». La photographie ancre l'amateur dans les lieux et lui donne une légitimité pour témoigner de ce qu'il a vu à un moment T. Ainsi la photographie, en tant que capture d'un « *ça a été* », possède intrinsèquement un régime de vérité. Louise Merzeau parle d'une « exactitude indicielle », où « l'enregistrement suppose une coïncidence temporelle entre l'événement et sa saisie (*il n'est pas possible de photographier un événement après qu'il a eu lieu*) » (Merzeau, 2011, p. 22). Dès lors, on peut considérer cette technique comme une forme de lien au passé et donnant la possibilité au photographe de se placer dans un lieu particulier. Ces images latentes sont caractérisées par l'auteure comme l'« avènement d'une nouvelle logique de traçabilité » (Merzeau, 2011, p. 24), reliant continuellement le passé et le présent. Les images produites par les amateurs, bien qu'originales, suivent un schéma qui cherche à documenter quelque chose. Dans le cas de la photographie tournée vers le monde industriel, les travaux des photographes amateurs se scindent en deux époques : une première qui, jusque dans les années 1980-90, se concentre sur le côté technique des usines encore en fonctionnement, puis une seconde, après les années 1990 qui se concentre sur leur effacement et abandon. Cette première période, bien que concentrée sur une volonté de documenter le côté technique de l'industrie, se focalise aussi sur les personnes au travail. Notons également que dès le début du 20^e siècle jusque dans les années 1960, ce sont les entreprises elles-mêmes qui photographient leurs usines et travailleurs. Ces premières photographies mettent en avant la toute-puissance industrielle : « la promesse de ce futur meilleur est apportée par la preuve photographique, capable de diffuser aux yeux du monde, étape par étape, la naissance de la ville de demain » (Aubert, 2001, p. 37). Les entreprises implantées dans les villes cherchent à apporter une image positive, attrayante, voire - selon le terme de Didier Aubert - *utopique*. Ce courant débute aux États-Unis puis se diffuse en Europe. En Allemagne, dès 1930, Raphaële Bertho repère « une iconographie de l'âge industriel qui intègre aussi une culture visuelle vernaculaire à travers l'édition de cartes postales de cheminées d'usines ou de carrières » (Bertho, 2015, p. 186). Selon l'auteure, la pratique de la photographie industrielle devient une tradition, plus particulièrement dans le bassin de la Ruhr, qui accueille de nombreuses mines, à l'ouest du pays. Le contexte politique complexe de l'époque fait que cette pratique est restreinte à l'est de l'Allemagne. Dans les années 1960, Raphaële Bertho voit dans l'esthétique des clichés des influences à la fois françaises et anglaises, notamment d'Henri Cartier-Bresson, Robert Doisneau et Lewis Hine. Dans ces clichés, « la “véracité” devient la pierre angulaire d'une esthétique proposant une vision dont la rigueur documentaire s'allie à une dimension compulsive et empathique » (p. 180). Il ne s'agit pas du tout d'une promotion du travail à l'usine, mais plutôt d'un courant humaniste. Dans les années 1980, cette posture s'estompe pour laisser place à des clichés plus distancés. Bien que hors cadre, l'auteure remarque que les photos laissent une

empreinte de l'homme dans ce paysage culturel : « loin de constituer une entité formelle autonome l'industrie est considérée dans son inscription dans un territoire, dans une histoire spécifique donnant à voir sa fonction non seulement économique mais aussi symbolique » (p. 182). Après la chute du mur de Berlin (1989), au début des années 1990, la situation change et « le paysage revient sur le devant de la scène » (p. 176) mettant en place différentes campagnes photographiques pour faire apparaître les paysages changeants de l'Allemagne. Ce qualificatif de « paysage industriel » désigne ici « un paysage dans lequel des infrastructures lourdes — dessinées par l'homme et destinées à l'extraction et à l'exploitation de matières premières pour la production industrielle » (Jurado Barroso, 2015, p. 211). Après 1992, la photographie se concentre sur le bâti et met en avant les structures métalliques jusqu'à devenir presque abstraites.

Les amateurs s'ancrent dans cet avant-dernier courant, puisque leurs photographies n'ont rien d'abstrait. En effet, pour reprendre les mots de Jean-Louis Tornatore, « l'appareil en bandoulière, ils arpenteront les lieux du monde finissant, se donnant pour mission urgente de saisir les ultimes battements de l'usine laborieuse, de rendre compte de son effacement en sillonnant les friches livrées aux ferrailleurs » (Tornatore, 2006b, p. 1-2). Ancrées au sol, leurs photographies inscrivent alors une vision des lieux et marquent « l'inscription physique d'un observateur dans le lieu » (Bertho, 2015, p. 184). Dans les années 1990, Raphaële Bertho souligne que les photographies sont marquées par un souci patrimonial des lieux qui ferment. Elles cherchent à saisir « les traces d'un passé encore proche » (p. 184). Jean-Louis Tornatore y voit un « geste patrimonial élémentaire [...] qui associe la photographie au travail de deuil et à la mémoire individuelle ou collective, voire au patrimoine » (Tornatore, 2006b, p. 2). La pratique photographique des amateurs possède une « vision documentaire [qui] se rapproche par moment d'un point de vue plus romantique, conduisant à sacraliser ces sites alors érigés au rang de temple de l'ère industrielle²⁶ » (Bertho, 2015, p. 185). On le retrouve par exemple dans le travail de Sarah Rojon sur les friches industrielles. Elle y étudie la pratique de l'urbex, par des individus qu'elle qualifie de « photographes amateurs mettant en scène un patrimoine alternatif » (Rojon, 2015, p. 17). Une partie de ces amateurs, également anciens habitants ancrés sur le territoire, sont très attachés à ces friches et donc à leurs clichés. Qualifiés de *passéistes*, Raphaële Bertho explique que les photographes ne cherchent pas à modifier le paysage qu'ils capturent, mais bien à le montrer en l'état et dans son contexte. À travers les textes, on remarque que chaque photographe possède un rapport différent aux espaces, privilégiant par exemple l'extérieur ou l'intérieur où les sujets varient : machines, grands ensembles, ou encore cheminées. Ce « geste esthétique lui redonne une visibilité, autrement dit vient lui restituer une “évidence”, de sorte qu'il “(re)tombe sous le sens” » (Tornatore, 2006b, p. 2). À partir de là, pour Jean-Louis Tornatore, le geste photographique de l'amateur « institue une sorte de lieu de mémoire délocalisé, une “mémoire portable” attachée non aux objets, mais aux personnes » (Tornatore, 2005, p. 686). Il est à la fois un geste de protection développé dans le cadre d'une activité mémorielle, mais également le signe d'un « deuil encore à faire [...] comme un geste de résistance à l'effacement » (p. 686). Ce geste est un acte délibéré de fabrication de traces du passé qui montre le réel. Il place l'amateur à la fois comme un producteur

²⁶ L'auteure rappelle que la ruine est centrale chez les romantiques et fait l'objet de leur contemplation. Au 18^e siècle, les ruines sont par ailleurs un genre pictural en soi. Elles y deviennent un élément esthétique de l'image.

de la mémoire, et lui permet de désigner ce qui pour lui fait mémoire et peut alimenter son récit. Par exemple, prendre tout ou partie d'un bâtiment industriel en photo ne valorise pas les mêmes éléments, n'induit pas le même discours, et propose un tri de ce qui fait mémoire ou non : ce que l'on montre, ce que l'on oublie. Dans un cadre post-industriel, cette pratique « est propice à l'élaboration d'un langage photographique qui s'attache à la mise en lumière des complexités structurelles de ces espaces aujourd'hui désindustrialisés » (Jurado Barroso, 2015, p. 211). La pratique de la photographie chez les amateurs permet, pour reprendre les mots de Pauline Jurado Barroso, de construire « les repères d'une communauté qui demeurent inscrits malgré les changements » (p. 223).

1.2.2. L'amateur et la généalogie

La pratique de la généalogie que nous ciblons passe par des moyens de transcription tels que la liste ou l'« arbre », se déclinant des ancêtres vers des personnes contemporaines (souvent soi-même ou les membres de sa famille). Au-delà des arbres généalogiques, ces pratiques peuvent s'incarner sous forme de récits généalogiques, ce qui peut les réinscrire dans une forme d'oralité. Initialement, la généalogie peut être définie comme une pratique de construction de la preuve, qui s'est peu à peu diffusée dans la société. Dans le cadre d'un article du magazine *Genèses*, portant sur l'authenticité de la noblesse, la chercheuse Valérie Piétri s'intéresse aux exigences de preuves de noblesse qui apparaissent lors de la construction de l'État moderne et se consolident après la chute de l'Ancien Régime (Piétri, 2009). Selon elle, d'un point de vue juridique, il s'agit à l'époque pour les historiens et les généalogistes de dénoncer de « faux nobles » et pour les nobles, d'obtenir privilèges et prestige. Les preuves par excellence de ce statut sont les différents titres de famille, cependant, de ce temps, « la confection de généalogies est loin de revêtir un aspect systématique » (p. 21). Valérie Piétri explique alors que la pratique de la généalogie va renforcer la culture de l'écrit pour les actes authentiques, afin de faire foi de son statut ou celui d'un tiers. De plus, « cette préférence pour les preuves écrites s'établit à mesure que la preuve de noblesse devient une affaire juridique, voire judiciaire, processus qui va de pair avec la criminalisation de l'usurpation de noblesse » (p. 5). Pour les historiens Isabelle Backouche et Michel Naepels, qui introduisent ce même numéro de *Genèses*, les formes d'écriture, telle que la généalogie, procèdent « par matérialisation durable et décontextualisation de données, [et] constituent en eux-mêmes des procédures d'établissement de la preuve » (Backouche, Naepels, 2009, p. 3).

Côté amateur, Christian Bromberger parle d'une « véritable passion » (Bromberger, 1998) qui émerge à la fin du 20^e siècle dans les sociétés occidentales. Bien que la démarche existe déjà dans les milieux bourgeois depuis le 19^e siècle, à la fin du 20^e cette pratique se diffuse dans les milieux que Bromberger qualifie d'*ordinaire*. L'historien André Burguière voit dans la résurgence de cette pratique « un trait distinctif de notre culture nationale et non plus seulement [le] vestige d'une culture de la distinction... ou peut-être les deux à la fois » (Burguière, 1992, p. 20). Selon l'auteur, cette mise en forme de la mémoire qui se forge à travers la compétition des uns et des autres, est loin de s'appuyer sur des pratiques scientifiques ou légitimes et vise à

produire un récit familial. Il appuie que « derrière une image de la famille réduite à l'épure de ses alliances et de ses engendremens, c'est-à-dire aux traces les plus "objectives" de son histoire, s'étale un imaginaire familial à travers lequel le descendant se perçoit lui-même et construit son identité » (p. 22). Dans son travail de thèse, Chantal Rodet montre que cette pratique chez les amateurs arrive plus tôt et se repère dès les années 1950 (Rodet, 2003). Elle observe en 1974 un « accroissement net du lectorat des généalogistes dans les Archives nationales » (p. 68), qui double en 1977. Cette pratique de recherche, où les individus se rendent dans les archives, s'observe tout autant en France, en Allemagne et en Italie et ne s'essouffera pas jusqu'au début des années 2000. La chercheuse met en lumière deux objectifs des généalogistes ; « d'une part une quête généalogique individuelle, mais aussi un intérêt pour l'histoire locale. C'est à cette époque qu'ont été édités avec un immense succès de très nombreux ouvrages portant sur les traditions rurales et régionales de la France » (p. 68). Reprenant les interrogations de l'historien Patrick Canabel, elle se demande si le lien entre généalogie et traditions rurales ne vient pas d'une recherche sur les racines rurales. Dans les années 2000, le profil du généalogiste est le suivant : « plutôt un citoyen, homme, dans la seconde moitié de sa vie, de classe moyenne et ayant des ascendants issus de zones rurales, une ou peut-être deux générations avant lui » (p. 69).

Bien que les générations précédentes aient pu souffrir d'un déracinement, les recherches des généalogistes amateurs contemporains ne sont pas le résultat de ce traumatisme, mais plutôt, selon la sociologue Chantal Rodet, une manière d'affirmer le statut qu'ils ont désormais. Cette recherche permet de renforcer une identité et une mémoire familiale, par exemple dans le cas de personnes ayant grandi hors de Paris et qui recherchent leur identité régionale. Les généalogistes amateurs s'appuient sur une mémoire au départ familiale, mais qui, au fil du temps, peut se muer vers une pratique plus large, qui croise initialement l'arbre personnel. Les recherches en généalogie permettent d'abord de « redéfinir son identité par la revitalisation de sa propre histoire [faisant] de chacun l'historien de soi » (Nora, 1984, p. 32). Selon l'historien Pierre Nora, cette pratique dépasse largement le corps des intellectuels, puisqu'au-delà des disciplines scientifiques qui produisent elles-mêmes leur généalogie, on retrouve des historiens-amateurs dans quasiment chaque famille. Cet engagement se vit comme une dette envers soi-même et la société. Pierre Nora voit alors « l'atomisation d'une mémoire générale en mémoire privée » (p. 34). Pour le témoin, l'élaboration d'un arbre généalogique est un point de départ dans la construction d'un récit, où il va lui-même constituer et fouiller les fonds d'archives à la recherche des traces de ses ancêtres. Dans son travail de thèse, la sociologue Sandra Fontanaud s'intéresse à la généalogie comme pratique culturelle qu'elle sépare en deux pôles : un pôle amateur et un pôle professionnel (Fontanaud, 2012). Selon elle, le pôle amateur est le plus conséquent puisque les professionnels représentent 1% de la population des généalogistes. Si les généalogistes amateurs font tous partie d'une même catégorie, Sandra Fontanaud les différencie du travail professionnel qui se divise en deux catégories : « les généalogistes professionnels familiaux et les généalogistes professionnels successoraux » (p. 38). L'auteure met en lumière que la généalogie familiale et la généalogie amateur sont très proches, il n'est donc pas rare qu'un amateur trouve un jour un emploi rémunérateur dans sa passion. Sandra Fontanaud qualifie l'amateur comme ayant une image d'érudit local exerçant un « loisir cultivé proche du métier d'historien » (p. 38). Elle met en lumière que la pratique de la généalogie a toujours un lien avec l'histoire, « de la petite histoire, mais de l'histoire tout de même » (p. 42).

Reprenant les mots de la sociologue Josette Coenen-Huther, Chantal Rodel identifie la construction des récits autour des aïeux sur trois niveaux : « *en premier lieu sur l'appartenance à un milieu professionnel* » dont on constate qu'il est aisé, en second lieu sur *l'inscription dans un certain univers culturel*, et en troisième lieu sur *l'ancienneté* qui peut être liée à une insertion territoriale » (Rodel, 2003, p. 102). Le rattachement aux lieux s'affirme par la présence de « l'ancêtre "enracineur" » (Burguière, 1992, p. 36) et de ses descendants sur un même territoire. Pour les généalogistes, la construction de l'identité liée à un territoire est complexe et interroge sur les limites supposées du territoire en question. Son travail de recherche lui permet de construire le « récit des origines » (p. 36) qui le rattache au groupe et l'en sépare par son caractère unique. Depuis les années 2010, une quantité massive d'archives, indispensables à la pratique de la généalogie, ont été déposées en ligne, en partie par les centres d'archives et autres institutions en possession de documents spécifiques. Ce mouvement a largement déplacé l'une des pratiques principales des généalogistes, à savoir, la fouille d'archives, qui se fait désormais largement en ligne. L'une des questions principales soulevée par les archivistes à l'ère numérique est de savoir comment doivent-ils s'adapter et utiliser le numérique pour atteindre un public plus large (Lemay, Klein, 2012). Bien qu'individuel, le travail du généalogiste est rarement isolé. Ainsi, outre les espaces associatifs existants, les généalogistes se retrouvent dans des espaces collaboratifs en ligne où se développent des outils de gestion et de partage des données. Ces échanges leur permettent de construire de nouveaux savoirs, mais aussi de développer des compétences autour d'outils numériques parfois complexes. Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel (2018) repèrent cette pratique sur le forum *Pages 14-18*, dédié à la Grande Guerre. Ils expliquent que les amateurs échangent et nouent des liens d'amitié et d'intimité entre membres, ce qui n'existe cependant pas dans un milieu professionnel. Leurs profils sont assez divers bien que leur implication au forum soit majoritairement liée à leur histoire familiale. Ce n'est qu'ensuite que les participants se spécialisent sur un sujet particulier de la Grande Guerre : les auteurs parlent d'ailleurs de « l'envie d'aider autrui dans sa propre démarche » (p. 39). Tout comme Pierre Nora, les auteurs admettent que la généalogie est souvent le point de départ d'une démarche d'écriture familiale, qui s'élargit vers l'histoire collective. Les internautes désignés comme des « amateurs » ne sont pas uniquement guidés par leur mémoire familiale, cet intérêt est aussi dû au « hasard, opportunité ou simple curiosité, [ceux-ci] étant des raisons tout aussi performantes » (p. 249). Leurs compétences permettent aux auteurs de les désigner comme « à mi-chemin entre les profanes ignorants et les professionnels » (p. 70).

Peu importe les moyens de recherche des généalogistes, que cela soit dans les archives ou en ligne, on remarque que cette pratique génère des savoirs historiques. Au 20^e siècle, l'intérêt pour la généalogie vient largement d'une passion de l'histoire des Grandes Guerres. Marta Severo y voit elle « un esprit d'enquête justifié par une raison personnelle (par exemple découvrir l'histoire de leurs grands-pères ou arrière-grands-pères), mais aussi une pure passion et un désir de contribuer à la reconstruction d'une mémoire partagée » (Severo, 2021, p. 9). La généalogie est une pratique qui rassemble, souvent autour d'associations, qui mettent à disposition la documentation construite par ses membres. Comme le montre l'historienne Danielle Musset, il s'agit donc souvent d'un travail d'entraide, où chacun s'engage à partager gratuitement ses recherches (1998).

À travers des observations dans une association des Hautes-Alpes, elle montre que l'appartenance à ce type de cercle, « créé un réseau de solidarité qui dépasse l'établissement de la généalogie, et se prolonge par de multiples échanges interindividuels (courriels, conversations téléphoniques, faire-part d'événements familiaux, etc.) » (p. 122). Au-delà du simple nom de famille de son ancêtre, le généalogiste cherche à trouver le plus de détails dans les documents qu'ils trouvent. Les traces de ces informations sont éparpillées dans les archives, que les généalogistes rendent visibles pour étayer leur récit familial. Danielle Musset repère les différents types de traces laissés par les ancêtres et qui captent l'intérêt des généalogistes : « leur signature dans les actes d'état civil, leur description physique dans les registres de conscrits ou les passeports, l'enquête orale auprès d'anciens de la famille, les photographies pour les périodes plus récentes, les tombes au cimetière, les procès-verbaux, etc. [...]. Chacun a ses trucs, ses astuces personnelles pour donner de la matière à ce qui n'est que nom et date sur un papier » (p. 122-123). La collecte de ces informations nécessite une organisation documentaire rigoureuse de la part du généalogiste amateur, qui classe ses documents de la manière qu'il lui convient.

Une grande partie du travail du généalogiste est de garder les traces des éléments qu'il trouve sur son passé familial, que cela soit par la photographie, la numérisation documentaire, ou encore la réécriture d'éléments protégés (par exemple les droits d'auteur d'une carte postale manuscrite). Cette trace doit garder en mémoire l'information exacte de son lien avec le passé. Bien que l'ordinateur gagne de plus en plus de place dans ce travail, Danielle Musset remarque une vraie passion pour l'écriture à la main, permettant de nouer un lien avec le document venu du passé. Le généalogiste possède, pour reprendre les mots d'Arlette Farge, le « goût de l'archive » (Farge, 1989) et cherche du sens dans les documents qu'il trouve :

« L'archive recopiée à la main, sur une page blanche, est un morceau de temps apprivoisé ; plus tard, on découpera les thèmes, on formulera des interprétations. Cela prend beaucoup de temps et parfois fait mal à l'épaule en tiraillant le cou ; mais avec lui du sens se découvre » (Farge, 1989, p. 12-13).

La généalogie se divise donc entre une forme de puzzle et de jeu de piste qui se solde par une volonté de partage des récits familiaux qui prouvent un lien à un événement, à un territoire, ou toute autre forme de connexion au passé. Ce travail est certes un exercice d'écriture, « mais dont la mémoire directe ou retrouvée reste le principal vecteur » (Burguière, 1992, p. 30). Si cette pratique mêle un attachement familial et une passion historique, elle situe également les personnes dans un espace particulier où, selon Danielle Musset, c'est souvent l'autochtonie qui est privilégiée. L'intérêt premier du généalogiste amateur est que l'histoire de l'origine familiale soit transmise à ses enfants, c'est pour cette raison qu'il possède souvent « une batterie de classeurs » (Musset, 1998, p. 123), qu'il peut ensuite distribuer à ses proches.

1.2.4. L'amateur et la collection d'objets ordinaires

La pratique de la « collection d'objets communs » (Leone, 2022, p. 83) s'oppose aux collections d'art, pour se concentrer plutôt sur des objets ordinaires. Si elle se développe au cours du 20^e siècle, on retrouve tout autant des particuliers que des musées qui se dédient à cette pratique. Notre intérêt porte sur « l'entreprendre-une-collection » (Jacobi, 2021, p. 12), en tant qu'amateur. Selon Daniel Jacobi, « le collectionneur est par nature un amateur passionné. Il a en lui quelque chose de suffisamment fort pour consacrer à cette entreprise les deux ingrédients qui lui confèrent sa force : la persévérance et la continuité » (p. 12). Dans certains cas, comme le montre Marie-Claude Léonelli, pour les collections d'objets de dévotion, les collectionneurs se regroupent en association (Léonelli, 2021, p. 223). Les études menées par ces organisations, la plupart du temps non lucratives, permettent d'approfondir les recherches sur certains objets : « Leur rôle est d'ailleurs reconnu par l'actuelle mise en exergue de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler, pour redorer le blason du bénévolat, la recherche participative » (p. 224). Souvent, mais pas toujours, la collection des amateurs, même de moindre valeur, précède celle des musées ou écomusées. De plus, comme le note François Mairesse, les musées se tournent régulièrement vers « certains amasseurs ou collectionneurs fétichistes » (Mairesse, 2012, p. 71) dans le cadre d'exposition, notamment dans les musées de société. Les collections se composent d'objets, parmi lesquels le collectionneur amateur a fait un tri. En plus de cela, Daniel Jacobi détermine trois instructions que suppose la collection : « le besoin d'espace et d'un dispositif de stockage ; la nécessité de distinguer, de nommer et de documenter, puis d'inventorier et de classer » (p. 13). Ce petit monde se concentre autour de revues spécialisées, où les amateurs peuvent échanger sur leur passion commune. Le collectionneur possède toujours une influence sur le récit des objets qu'il a rassemblés, car c'est la réunion même de ces objets qui en construit le sens. Le collectionneur atteste alors d'une réalité, vécue ou non, où son identité est mise en relief par rapport aux objets qu'il a rassemblés. Son discours s'éloigne de celui des institutions, pour se concentrer sur d'autres particularités. L'histoire de la collecte, des anecdotes, voire de la « rencontre avec l'objet » (Gellereau, 2011, p. 82) tient par exemple une place importante dans son propos. Ils « accompagnent ces histoires vivantes et montrent aussi comment, au fil du temps et des mentalités, des objets ont été cachés, oubliés, réutilisés ou partiellement transformés » (p. 89). Cette pratique d'assemblage permet aux collectionneurs amateurs de développer des savoirs et savoir-faire autour des objets et de leur récit. L'exposition de ces objets permet à l'amateur de faire perdurer les « significations qui marquent les mémoires » (Gellereau, 2011, p. 82).

Dans un entretien avec Odile Dorkel, Jean Burgos met en évidence une manière de structurer l'imaginaire dans l'espace. Discutant autour de la collection, il explique que tous les objets réunis ont un sens même s'ils sont disparates. En effet, le collectionneur cherche « ce qu'il y a de commun dans le différent » (Dorkel, 2005, p. 11). Il invente alors son propre territoire et les propres limites de sa recherche. Peu importe le nombre d'objets dans la collection, il les distingue, parfois à partir de détails minutieux et leur réunion dépend de logiques qui lui sont propres. La recherche d'objets crée un espace en dehors du temps, qui n'a ni début ni fin, mais se construit petit à petit dans une recherche lente. Le collectionneur est donc « un éternel insatisfait mais

satisfait de cette insatisfaction même » (p. 13). Selon Daniel Jacobi, l'amateur qui collectionne possède « un projet, une perception d'un état des choses, un désir focalisé » (Jacobi, 2021, p. 12). La collection démarre parfois d'un legs dont les objets ont acquis un sens par le récit des ancêtres, mais qui va évoluer entre les mains de l'héritier. L'objet hérité, par exemple la médaille d'un ancien combattant de guerre, ne perd pas sa fonction matérielle, sociale et symbolique lorsqu'elle entre dans la collection. Selon Daniel Jacobi, les collecteurs replongent d'ailleurs les objets « dans le système social de leur engendrement, c'est-à-dire dans un système social antérieur quand bien même ce dernier a disparu » (Jacobi, 2021, p. 19). Dans cette entreprise de rassemblement d'une série d'objets, la logique dépend du collectionneur seul et se limite toujours à une catégorie finie d'objets. Paradoxalement, il possède un « désir de la collection totale » (Mairesse, 2012). En effet, pour François Mairesse, le fait de collectionner « s'accompagne souvent d'un principe d'accroissement perpétuel dont le désir de totalité est l'expression ultime, fantasme d'une finitude maîtrisable » (p. 64). Ce désir s'accompagne d'une volonté de connaissances sur et autour des objets, qui permettent de leur donner du sens et de raconter quelque chose. Isolés, les objets peuvent perdre en signification. C'est pour cette raison que la mise en place des objets d'une même collection dans un espace particulier et à proximité, selon Marla Singer, « enrichit son sens » (Singer, 2005, p. 21). Tout comme le généalogiste, le collectionneur présente un certain souci de l'ordre et du classement, car bien souvent, chaque objet a sa place. La collection est donc une fenêtre entr'ouverte sur une histoire particulière, où se recoupent d'autres histoires du monde ou d'un monde.

Au-delà des objets, les amateurs sont aussi des collectionneurs de documents : à l'image des chercheurs, ils « s'organisent, accumulent, jettent, transfèrent, classent, partagent des documents nécessaires à leur travail au fil des tâches et des projets dans lesquels [ils] sont engagés » (Le Marec, Mairesse, 2017, p. 6). Bien que le texte mentionné s'interroge sur des pratiques savantes, nous avançons que la pratique de rassemblement documentaire de l'amateur, définie par les auteurs comme une forme de collection, le rapproche d'un travail professionnel. Tout comme pour la collection d'objets, l'amateur collectionneur possède une tendance au classement, s'appuyant cette fois sur des « extensions mnémotechniques » (p. 18) en plus de sa mémoire propre. Cette méthode lui permet de retrouver rapidement un document (par le classement alphabétique ou encore par dates) malgré un cumul sur plusieurs années, voire décennies. Ce classement lui offre une autonomie dans ses recherches documentaires, même si cette organisation peut être incompréhensible ou illisible pour d'autres. En tant qu'objet de collection, les documents d'archives possèdent ce statut particulier, explicité par Jean Davallon (2014b), à savoir qu'ils sont à la fois fonctionnels et authentiques. Une question commune subsiste entre les pratiques des amateurs et celles des musées : elle repose sur le devenir de la collection et le fait qu'elle garde son sens premier après le décès du collectionneur. Du côté des donataires, la collection dépend entièrement de leur propre volonté, puisque les objets font aussi partie de ce qu'ils laissent à leurs enfants. Lorsqu'il meurt, le collectionneur « rend au regard des hommes ce qui a été confisqué pour le plaisir d'un seul » (Singer, 2005, p. 21). Deux options s'offrent au collectionneur, soit léguer la collection à une institution culturelle, dont il espère qu'elle sera garante de la pérennité et de la constitution, soit de la léguer à sa famille. L'idée d'une séparation en deux (une partie va au musée et une partie à la famille) des objets de la collection est rare, voire inexistante. Cependant, le legs familial met en danger la collection, qui risque alors de se retrouver éparpillée parmi les membres de la famille (par exemple les frères et sœurs) et

donc de perdre le sens construit initialement par le donataire. Selon Anne Muxel (1996), le collectionneur, ou du moins, celui ou celle qui devient le gardien de l'objet de mémoire est sélectionné pour ses qualités de passeur. Par exemple, explique-t-elle, certains objets sont plus facilement légués aux filles (comme le dé à coudre ou les bijoux) et d'autres aux garçons (comme les armes, les outils, ou les médailles). Les donataires attribuent leurs objets à des personnes qui pourront en garder le sens premier. Prenant l'exemple de la photographie, l'auteure explique que « la médiation de l'image, en offrant au souvenir un support concret et visible par d'autres, permet d'objectiver le passé et de fixer les référents d'une mémoire commune » (p. 168). Par conséquent, la collection crée une circulation des récits de mémoire, à la fois entre les générations d'une même famille, mais aussi dans la communauté. Selon Anne Muxel, posséder ces objets met en lumière « un désir de faire partie du groupe » (p. 159). Et si chaque contexte est différent, la pratique reste la même.

Les héritiers, nouveaux collectionneurs, s'approprient alors l'histoire de la collection à leur manière et livrent un témoignage différent, bien que parfois très semblable. Même léguée à une seule personne, la collection n'est plus la même : « Les mêmes œuvres d'un père font une tout autre collection quand elles passent dans les mains du fils » (p. 159). Pour Michèle Gellereau, lorsque les héritiers se chargent des récits de la collection, ces derniers peuvent être réels ou imaginés : « Ces témoignages personnels permettent de montrer en quoi des événements, ou des tragédies souvent rapportés sous forme d'histoires frappantes marquent les vies » (Gellereau, 2010, p. 19). Enfin, selon Anne Muxel, l'héritier ne souhaite pas toujours récupérer la collection, car celle-ci devient porteuse de lourds symboles qui « renvoient à la question de sa propre affiliation accomplie ou inachevée » (Muxel, 1996, p. 151). En ce sens, les collections héritées réactivent une mémoire familiale et confirment une existence parfois douloureuse. D'un autre côté, le risque de dislocation de la collection familiale n'est pas inexistant lorsque le donataire se tourne vers les institutions, puisque rien ne garantit que tous les objets soient mis en valeur. Daniel Jacobi insiste d'ailleurs largement sur le fait que les collections, en France, grandissent de manière exponentielle et que certaines sont conservées sans jamais être exposées. Il parle d'une « crise d'accumulation » (Jacobi, 2021, p. 21) qui menace les collections. Ces espaces de conservation demandent souvent des coûts particuliers (climatisation, luminosité réduite, et système contre l'humidité) qui rendent les collections peu rentables pour les musées. Cette notion de rentabilité n'est pas envisageable dans le cas d'un collectionneur privé. Les musées de société cumulent des objets particuliers qu'il devient inutile de présenter dans le parcours de visite, par peur de redondance. Le legs devient alors un fonds et non plus une seule et même collection, « qui peut être commun à plusieurs musées et dans lequel sont sélectionnés, selon les thèmes, les artefacts nécessaires aux expositions en préparation. [...] Notons encore que l'objet en trois dimensions peut n'avoir qu'une fonction très secondaire, voire disparaître tout à fait de l'exposition » (Duclos, 2012, p. 73). Les obligations fixées par le donataire sont, de plus, difficiles à respecter. De manière générale, sa volonté cherche à bénéficier au public des musées (toutes classes confondues), dans un objectif d'éducation et de démocratie. À ce titre, Daniel Jacobi voit dans la numérisation des collections et leur accès en ligne une petite révolution de cette problématique, qui selon lui est mise de côté au profit d'études sur la médiation.

En conclusion, ces trois pratiques amateurs dépendent de logiques qui leur sont propres. En revanche, l'écriture est au centre de la pérennité de ces traces, qui réclament une nécessaire mise en forme. Pour reprendre les mots d'Emmanuel Souchier, « Quel qu'en soit l'histoire, la situation ou le "contenu"... il n'est pas de texte qui, pour advenir aux yeux du lecteur, puisse se départir de sa livrée graphique. [...] sans support et sans matière, sans "dessin", il n'est pas plus de texte que d'écriture » (Souchier, 1998, p. 138). Ces pratiques se croisent fréquemment : par exemple, comme le montre André Burguière, la photographie a pris la place de la mémoire généalogique. Il dépeint certaines pratiques paysannes, lors de mariages, où les membres sont placés « en respectant la hiérarchie des générations et des degrés de parenté, comme de véritables arbres généalogiques vivants » (Burguière, 1992, p. 49). Dans un autre contexte, comme le met en avant Christian Bromberger, les passionnés possèdent des hobbies secondaires, par exemple, « les généalogistes sont souvent d'infatigables collectionneurs (de timbres, de cartes postales, etc.) » (Bromberger, 1998, p. 34). Les exemples de croisement de ces trois pratiques sont nombreux. Les pratiques d'écriture de la mémoire sont donc à envisager à travers l'exercice et le mélange de diverses productions de traces qui viennent donner sens à l'écriture. Cette écriture est foisonnante et replace l'individu au cœur d'une mémoire qu'il construit et reconstruit au gré de ses productions et de ses trouvailles. Elle forme une aventure dont la constante sont les recherches et les découvertes. Cette démarche est présidée par des choix, où chacun trace un chemin personnel, avec des préférences pour certains aspects (historiques, familiaux, ou encore esthétiques). Chacun « cultive la conscience de la singularité de ses productions, et d'aucuns l'avouent comme pour mieux s'en disculper. "Je le fais à ma manière", reconnaissent-ils en cœur » (Sagnes, 1997, p. 170).

2. Le témoignage comme récit individuel et collectif

À travers cette section, dans un premier temps, nous faisons un parallèle entre la notion de « témoignage » et celle de « récit », qui semblent avoir certains points communs. Pour l'expliquer, Renaud Dulong (1998) invoque un concept illustré dans le livre *Temps et récit* (Tome 1) de Paul Ricoeur, où ce dernier s'appuie sur la notion d'*intrigue*. Dans la conception de Renaud Dulong sur l'analyse des fonctions du témoignage, l'intrigue est d'abord employée par le témoin direct d'un événement, puis par son public. Ainsi, tout comme le récit, le témoignage s'organise en « fait racontable » (Dulong, 1998, p. 213) et a l'obligation de solliciter l'intérêt de ses lecteurs ou de son public pour être transmis. À partir de cette explication, nous avons souhaité mettre en lumière les éléments qui permettent de désigner un récit, tels que sa structure, sa réception, sa temporalité et ses personnages. Ces apports théoriques permettront ensuite de mieux saisir la manière dont les témoignages s'ancrent dans des contextes du quotidien et plus particulièrement à travers l'écriture de la mémoire par des témoins qui sortent d'un cadre institutionnel classique. Dans un second temps, nous étudions divers exemples pris dans des textes scientifiques, qui placent les témoignages dans un contexte non plus direct (par exemple, l'ancien ouvrier au musée), mais médié : à l'écran, le témoignage est construit, ajusté,

contextualisé ou encore décontextualisé. Du forum en ligne au reportage journalistique, nous interrogeons alors les procédés de construction des témoignages, mais aussi de mise en place de normes et de hiérarchies entre les auteurs impliqués, pourtant extérieures à des institutions.

2.1. Ce qu'est (ou non) le récit : pour une définition générale

Éléments de structure du récit

La notion de récit est trompeuse, car d'une part très courante, mais en même temps plus complexe qu'elle ne le laisse paraître. Contes, histoires, mythes... « en réalité, le récit est une forme sophistiquée et artificielle de la communication, mais l'homme se l'est créée il y a si longtemps qu'il a réussi à oublier sa vraie nature » (Kibédi-Varga, 1989, p. 65). Selon Aron Kibédi-Varga, le récit représente la première forme de transmission dans les sociétés primitives. C'est la volonté de transmettre des connaissances dites scientifiques qui a peu à peu discrédité le récit, qualifiant les informations qu'il transmettait (les anecdotes ou encore les nouvelles), comme des éléments de moindre importance. Vu comme une pratique populaire jusqu'à la fin du 18^e siècle, le récit est longtemps considéré comme « un passe-temps superficiel : comme tout autre texte, le récit semble bel et bien fonctionner comme un moyen de communication permettant la persuasion aussi bien que la transmission d'un savoir » (p. 66). C'est la période romantique qui redonne au récit toute sa splendeur. De grands auteurs tels que Roland Barthes, Gérard Genette, ou encore Paul Ricoeur se sont aussi interrogés sur ce que sont les récits et ce qu'ils disent de nos sociétés. Profondément ancrés à l'intérieur de communautés culturelles, Roland Barthes dit que « le récit commence avec l'histoire même de l'humanité ; il n'y a pas, il n'y a jamais eu nulle part aucun peuple sans récit ; toutes les classes, tous les groupes humains ont leurs récits, et bien souvent ces récits sont goûtés en commun par des hommes de culture différente, voire opposée » (Barthes, 1966, p. 1). Notre intérêt se porte plus particulièrement sur le récit en tant qu'acte d'écriture, que Jean-Michel Adam décrit comme un « type textuel » (Adam, 1996, p. 9), c'est-à-dire,

« une séquence d'images (fixes ou mobiles), un mélange images-texte (bande dessinée, publicité), un texte écrit ou encore un message oral inséré dans une conversation peuvent également raconter. Il convient donc d'abandonner le niveau apparent de la mise en forme verbale et/ou iconique, le niveau de la manifestation, pour situer la notion de récit à un niveau plus global et plus abstrait que l'on définira comme le type textuel » (p. 9).

Cette définition offre un spectre très large de ce que sont les récits, mais selon Frédéric Lambert (2017), il est possible de dégager sept conditions nécessaires pour en parler. D'abord, plusieurs personnages, en relation les uns avec les autres, font évoluer l'histoire. Ensuite, un thème englobe « une question posée sur comment vivre, comment exister, comment se comporter » (p. 6). Troisièmement, le récit doit posséder un début, un milieu, une fin. Ensuite, les événements au cœur du récit doivent avoir « des relations de cause à effet » (p. 6) pour assurer la cohérence du début jusqu'à la fin. Le récit doit avoir été composé dans le temps, ne pouvant

s'inventer au fil d'un discours. Il doit posséder « un style, une écriture, une forme particulière, un souffle partagé entre l'auteur (anonyme, collectif, identifié...) et le lecteur » (p. 6), captivant ce dernier. Enfin, le récit dépend de son public, permettant à ceux qui l'écoutent, le lisent, ou le voient de se le réapproprier.

Si nous savons que le récit est porteur de savoirs, le dernier point mentionné met en avant l'importance de sa transmission. Selon Aron Kibédi-Varga, la particularité du récit est — contrairement au discours — d'ignorer son destinataire, car celui-ci est impliqué au cœur du récit. Le destinataire n'est donc pas direct (*X* s'adresse à *Y*) mais supposé, ce qui permet à tout un chacun de se saisir du récit : « le récit, avant de prendre fin, trace une ligne que le lecteur reprend ensuite à son tour » (p. 68). Cette réflexion amène l'auteur à s'interroger sur les éléments « non-narratifs » (p. 68) du récit, autrement dit, quels sont les éléments qui structurent le récit et ceux annexes, qui n'en font pas partie ? Au cœur du récit, il existe des éléments qui ne peuvent pas être retirés et d'autres qui ont un aspect plus stylistique, ou encore descriptif, ou répétitif. Cette idée structuraliste est critiquée dans le sens où il n'existe pas de récit *pur* : extraire les principaux éléments d'un récit — en d'autres termes, le résumer —, ne peut se faire que dans un cadre particulier. Les éléments choisis comme traits principaux d'un récit sont biaisés par les choix de celui qui raconte. Gérard Genette parle de « l'acte de narrer pris en lui-même » (Genette, 2007, p. 14), qui fait alors dépendre l'histoire du récit, c'est-à-dire « l'ensemble des événements racontés » (p. 297), du narrateur. En effet, le récit n'existe que parce qu'il est rapporté. Comme le décrit Aron Kibédi-Varga, « le discours oral est un fait individuel, tandis que le récit, quand on le raconte, est déjà répété : il repose sur des configurations immémoriales » (Kibédi-Varga, p. 65). Dans l'exemple de l'Iliade, étudiée par Platon, Homère met en scène des personnages en imitant leur parole et non pas en les rapportant comme témoin d'un événement. À partir de cet exemple, Gérard Genette explique qu'il existe un mode de récit mixte (et donc non-*pur*), où récit et imitation se croisent. Il s'agit d'une « matière non-verbale [que le narrateur] doit bien effectivement représenter comme il le peut, et une matière verbale qui se représente d'elle-même, et qu'il se contente le plus souvent de citer » (p. 155). Opposant le discours et le récit, Gérard Genette admet que « le discours peut “raconter” sans cesser d'être discours, le récit ne peut “discourir” sans sortir de lui-même. Mais il ne peut pas non plus s'en abstenir sans tomber dans la sécheresse et l'indigence : c'est pourquoi le récit n'existe pour ainsi dire nulle part dans sa forme rigoureuse » (p. 162).

La réception des récits

La réception, autrement dit le public, tient une place cruciale dans l'accueil des récits et dans la compréhension de l'intention de son auteur. Que le récit soit image, son ou écrit, il est toujours situé culturellement, mais aussi, en tant qu'acte de communication : le propre du récit est de raconter une histoire et de donner envi au lecteur de la lire, de l'écouter, ou de la voir, du début jusqu'à la fin. Si le public se désintéresse du récit avant la fin, alors l'échange est un échec. Jean-Michel Adam déclare que, dans l'exemple d'un échange verbal, si à la fin du récit l'auditeur émet un « *Et alors ?* » (p. 13), cela signifie que l'émetteur n'a pas su l'intéresser. Ainsi,

« une telle réplique signale bien que le rapport de pertinence entre les événements de la parabole et la situation n'a pu être établi par l'auditeur. Le récit perd sa signification de départ et l'échange se solde par un échec de l'énonciateur-narrateur à transmettre ce qu'il veut dire et à produire l'effet escompté sur son auditeur » (p. 13).

L'essence du récit se situe donc dans son partage et son existence même repose dessus. Aron Kibédi-Varga va aussi dans ce sens, puisque pour lui le récit doit éveiller la curiosité du destinataire : « Comme pour les textes en argumentation, il y a un seuil topique de la banalité qu'il s'agit de dépasser : mais le caractère spécifique et artificiel du récit exige que le problème soit posé ici en d'autres termes » (p. 70). L'auteur rappelle que si le triangle communicationnel destinataire-message-destinataire est resté pendant longtemps ignoré par les chercheurs, anthropologues et sociologues « ont rendu au récit ce contexte social » (p. 71). Pour Frédéric Lambert, le récit a également vocation à être partagé par et pour les membres d'une communauté. Selon lui, « un récit dessine les intérêts d'un groupe, il réunit autour de lui une plus ou moins grande communauté de lecteurs qui petit à petit en deviendront les auteurs » (Lambert, 2017, p. 5). L'analyse de discours dans les récits permet alors de déceler « les conditions de production et les relations de pouvoir » (p. 6) qu'ils instituent. Le récit est donc régi par sa capacité et sa vocation à être transmis, qu'Yves Jeanneret explique très concrètement en disant que « celui qui écrit ne peut penser une écriture que s'il suppose quelqu'un qui sait déjà la lire » (Jeanneret, 2011, p. 84). De plus, comme le disent Marc Lits et Joëlle Desterbecq, la réappropriation du récit dépend du choix du médium : il est « nécessaire qu'émetteur et destinataire maîtrisent tous deux le code utilisé en commun et sa rhétorique propre pour pouvoir se comprendre » (Lits, Desterbecq, 2017, p. 51). Ainsi, comme le remarque Jean-Michel Adam, il est essentiel qu'un récit soit lisible ; de cet engagement dépend selon lui « toute la stratégie narrative » (Adam, 1996, p. 11) d'un récit. Malgré les stratégies prises par l'auteur, le récit reste indépendant dans sa réception. À travers l'exemple du récit de fiction, le chercheur François Flahault explique que ce genre « peut être tout à fait vraisemblable et il arrive [...] qu'un même récit soit lu par les uns comme un roman et par les autres comme un témoignage ou un document véridiques » (Flahault, 2005, p. 37). C'est donc au niveau de la réception, à travers les multiples postures individuelles du public — qu'elles soient culturelles, religieuses, ou encore historiques — que s'instaure la différence entre réalité et fiction dans les récits. Enfin, en tant qu'objet émis au sein d'une même communauté, le récit garantit, selon Frédéric Lambert, la cohésion et la pérennité d'un groupe. La volonté d'analyse des récits en sciences humaines et sociales doit alors, selon lui, se baser sur le groupe qui les produit, tout en interrogeant leur nature : le récit peut tout autant être fictionnel que factuel, antique que moderne, etc. Dans tous les cas, il permet de penser une communauté, posant une focale sur sa manière de fonctionner et de penser.

Temporalité des récits

Le récit, de manière générale, forme un tout où narrateur, personnages, temps et lieux sont intrinsèquement connectés. Il possède sa propre temporalité et son propre espace, qui permettent au narrateur d'amener les personnages qui le peuplent. La temporalité du récit est désignée par Gérard Genette comme le

« temps du récit » (Genette, 2007, p. 21). Le récit possède donc des formes particulières — des normes — qui permettent à l'écriture de « défier » le temps. Il est par exemple courant que nos contemporains, notamment les philosophes, s'appuient sur les grands récits mythiques pour expliquer et décrire le monde. Roland Barthes analyse cette forme particulière, mettant en lumière l'usage du passé simple comme pivot de l'écriture des récits et maîtrise du temps :

« Retiré du français parlé, le passé simple, pierre, d'angle du Récit, signale toujours un art ; il fait partie d'un rituel des Belles-Lettres. Il n'est plus chargé d'exprimer un temps. Son rôle est de ramener la réalité à un point, et d'abstraire de la multiplicité des temps vécus et superposés un acte verbal pur, débarrassé des racines existentielles de l'expérience, et orienté vers une liaison logique avec d'autres actions, d'autres procès, un mouvement général du monde : il vise à maintenir une hiérarchie dans l'empire des faits » (Barthes, 1972, p. 29).

Ce temps, que Barthes désigne comme factice, permet de construire tout autant la mythologie que les histoires racontées par Disney. « Par sa périodicité, le rite exprime un temps dont les rythmes sont plus vastes que ceux de l'action ordinaire » (Ricoeur, 1985, p. 155) dit Paul Ricoeur dans *Temps et Récit*. Le temps nous perd dans un monde supposé et détaché du nôtre. À travers le passé simple, l'acte est clos, l'action est terminée. Le récit devient alors ce que Pierre Nora désigne comme « une mémoire sans passé qui reconduit éternellement l'héritage, renvoyant l'autrefois des ancêtres au temps indifférencié des héros, des origines et du mythe » (Nora, 1987, p. 24). Il est donc tout à fait normal de voir les grands récits, tels que ceux de l'Iliade, réactualisés dans le présent, sans jamais perdre leur sens. La présence de la troisième personne fait aussi partie de la définition du récit, selon Roland Barthes, pour qui « le “je” est témoin, c'est le “il” qui est acteur. Pourquoi ? Le “il” est une convention type du roman ; à l'égal du temps narratif, il signale et accomplit le fait romanesque » (Barthes, 1972, p. 30). Cette remarque est déterminante dans l'analyse de l'écriture de récit de témoignage : la place du narrateur en tant que témoin direct ou possédant d'autres filiations à l'événement raconté, est déterminante dans le crédit accordé au récit.

Toutefois, la temporalité d'un récit doit toujours être expliquée afin que le lecteur se situe dans le temps. Il ne s'agit pas de donner un jour calendaire précis, puisque l'on peut s'accorder à dire que le « *il était une fois* » est déjà un indice. Aussi, lorsque le récit est elliptique (type, « un an plus tôt ... »), le narrateur doit faire des ponts entre les temps pour les expliquer. Faire ce rapport « est essentiel au texte narratif, et supprimer ce rapport en éliminant un de ces termes ce n'est pas s'en tenir au texte, c'est tout bonnement le tuer » (Genette, 2007, p. 24). Contrairement au temps du récit — autrement dit le temps pris par le public pour le lire, l'écouter ou le voir —, la durée du récit est beaucoup plus complexe. Selon Gérard Genette, elle est même impossible à connaître, car même si un simple dialogue entre deux personnages semble s'aligner sur une temporalité identique à la nôtre, la lecture ne restitue pas la même temporalité. En effet, un même texte lu par des acteurs différents n'a pas la même durée puisqu'il dépend des pauses, du rythme, de la respiration de chacun. Pour l'auteur il n'existe donc pas de récit dont l'histoire ne possède aucun anachronisme, c'est-à-dire de coupure dans le temps, bien qu'elles représentent une part du texte qui est nulle. Paradoxalement, lorsqu'il est raconté, le récit semble toujours complet ; le narrateur comble les ellipses afin d'offrir aux récepteurs un récit sans « failles énonciatives » (Adam, 1996, p. 10). Le narrateur, c'est-à-dire celui qui parle, est au centre

du récit, puisque c'est l'écrivain qui lui donne la parole. Sa position intradiégétique ou extradiégétique va également le modeler. Cependant, peu importe sa longueur, puisque même le récit le plus modeste comporte forcément une chronologie interne : c'est ce qui permet au récit d'avoir un « *ordre configurationnel* » (p. 13) et offre au public « un tout signifiant » et pas une suite d'événements distincts. Dans cette linéarité, le récit doit comporter un début, un milieu et une fin. C'est grâce à cette fin, selon Tzvetan Todorov, que le récit doit son existence. Un récit sans fin n'a pas de sens. S'appuyant sur le roman *Les liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos²⁷, Todorov indique que le récit serait absurde si le personnage ne trahissait pas sa morale à la fin. Ainsi, « l'histoire entière ne se justifie, en effet, que dans la mesure où il existe une punition du mal peint dans le roman. Si Valmont n'avait pas trahi sa première image, le livre n'aurait pas le droit d'exister » (Todorov, 1966, p. 150). Enfin, Roland Barthes dit que :

« le récit ne fait pas voir, il n'imite pas ; la passion qui peut nous enflammer à la lecture d'un roman n'est pas celle d'une "vision" (en fait, nous ne "voyons" rien), c'est celle du sens, c'est-à-dire d'un ordre supérieur de la relation, qui possède, lui aussi, ses émotions, ses espoirs, ses menaces, ses triomphes : "ce qui se passe" dans le récit n'est, du point de vue référentiel (réel), à la lettre : rien ; "ce qui arrive", c'est le langage tout seul, l'aventure du langage, dont la venue ne cesse jamais d'être fêtée » (Barthes, 1966, p. 26-27).

Le récit est dans le passé, mais tous les éléments que nous venons de voir, depuis la position du narrateur, l'évolution des personnages et les problématiques de temps et de lieux, le réactualise, le place dans un ici et un maintenant.

Les personnages des récits

Au sein de la diégèse des récits, les personnages sont construits à travers des figures que le lecteur va pouvoir à la fois identifier et situer. Selon les situations, les personnages peuvent être fictifs (l'ogre, le superhéros, ou la fée), ou bien réels (le joueur de foot, le journaliste, ou le témoin d'un crime). Mais selon Marc Lits et Joëlle Desterbecq, la frontière entre réel et fictif est mince, puisque par exemple, lorsque l'on voit un film au cinéma, les acteurs qui incarnent les héros sont identifiés plutôt par leur personnage que par leur propre personne, ce qui explique que l'on retienne plus le nom du personnage que le nom réel de l'acteur. Les auteurs parlent d'ailleurs des salles obscures comme « des principaux foyers de réactivation et de présentation d'archétypes héroïques » (Lits, Desterbecq, 2017, p. 151). En effet, la réception d'un personnage peut varier ; par exemple, selon François Flahault, pour un spectateur français, un personnage supposé français qui porte un béret basque semblera plus fictif que pour un spectateur américain. Il parle alors de « héros vraisemblable » (Flahault, 2005, p. 43) ou non. Ce phénomène, dans un contexte médiatique plus large, va souvent faire glisser une personne réelle vers la figure d'un personnage particulier. Cela explique notamment selon Marc Lits et Joëlle Desterbecq la présence de « bons » personnages, face à de « mauvais » personnages dans un récit de presse, par exemple les policiers face aux terroristes. Le récit médiatique va alors mettre en scène les

²⁷ Pierre Choderlos de Laclos est un auteur français né à Amiens en 1741 et mort à Tarente (Italie) en 1803. Officier de carrière, il est surtout connu pour son livre *Les liaisons dangereuses*.

personnages qui, tels des acteurs, jouent des rôles particuliers. Chacune de ces figures particulières répond à une « logique de construction d'une image » (Lits, Desterbecq, 2017, p. 153). À la lecture d'un récit, le destinataire s'attend à un certain comportement de la part des différents personnages : le terroriste n'est jamais le sauveur d'otages et la « bonne fée » — comme son nom l'indique — ne distribue pas de pommes empoisonnées²⁸. Cependant, et selon le média, les stéréotypes sont parfois indispensables dans les récits, comme c'est le cas pour la presse satirique, étudiée par Joseph Richard Moukarzel (Moukarzel, 2019). À travers le cas du dessin de caricature, il montre que les traits des figures stéréotypées sont ancrés dans une conscience collective dont l'objet est répétitif et exagéré. Toutefois, bien que ces dessins soient simplificateurs de la réalité, « ils sont indispensables quand il s'agit de caricatures, et ne sont aucunement rigides ou répétitifs parce qu'ils se transforment selon les aléas et peuvent prendre des postures différentes en fonction de la situation et du message qu'ils sont censés transmettre » (p. 227). L'auteur met en lumière le fait que ces représentations iconographiques sont rattachées à un groupe humain particulier « bien défini dans l'espace et le temps – et en général qui se reconnaît comme tel » (p. 227). Un autre type de personnage, cette fois pluriel, est présent dans les récits : ce sont les « groupes anonymes » (Lits, Desterbecq, 2017, p. 156). Ces derniers donnent corps au récit, le structurent et entourent les personnages principaux dans leur quête. Selon Marc Lits et Joëlle Desterbecq, « leur nombre les rend difficiles à personnaliser tous ; dès lors, ils seront représentés par quelques délégués pris comme figures emblématiques du groupe » (p. 156). Ainsi, derrière le récit du narrateur, le groupe se cache parfois derrière la voix de quelques-uns. Dans la presse, cette figure peut par exemple s'incarner derrière des entrepreneurs politiques, représentants d'habitants d'une ville ou région particulière, qui mobilisent leur expertise — selon le chercheur Jean-Baptiste Combi — « pour “se faire entendre” » (Combi, 2009, p. 76). Constituant une chaîne entre les habitants et les autorités supérieures, se sont eux qui fabriquent et instituent les intérêts du public, à travers leur voix. Dans la sous-section suivante, le témoignage est étudié en tant que récit, qui s'ancre dans des contextes médiatiques variés.

2.2. Le témoignage dans des contextes médiés

2.1.1. Structure et réception des témoignages : établir des faits

Le témoignage est une action passée rattachée au présent, dont le narrateur démontre une volonté de dire la vérité (Dulong, 1998). Il existe dans des contextes multiples, et ce concept a d'abord été développé dans le domaine judiciaire comme nous l'avons vu précédemment. L'écriture des témoignages, et notamment leur

²⁸ Bien que dans certains récits, les auteurs cherchent à rompre avec les stéréotypes de leurs personnages. C'est le cas par exemple dans le film d'animation *Shrek* où l'ogre est le héros, et le prince comme sa mère « Marraine la bonne fée » sont les personnages malveillants.

entrée dans les archives (Farge, 1989), leur donne une dimension de trace, c'est-à-dire de lien avec un événement du passé. La dimension nécessairement publique du témoignage lui apporte un intérêt certain comme enjeu de société et comme objet scientifique. Jacques Walter, s'intéressant à la visibilité des témoignages dans l'espace public, étudie leur dimension médiatique. Il se penche plus particulièrement sur les mouvements de testimonialisation sur la Shoah, dont il affirme l'existence d'une abondante littérature. S'appuyant sur le concept de cadre, qui articule dimensions individuelles et collectives, l'auteur élabore trois niveaux de cadrage des témoignages historiques et médiatiques : « le macro-niveau des facteurs historiques comme explication de la montée des témoignages, le méso-niveau des polémiques entre experts comme cristallisation des enjeux testimoniaux, le micro-niveau des dispositifs médiatiques comme lieu de façonnage des témoignages » (Walter, 2003, p. 14). À travers ces trois niveaux, l'auteur met en avant le fait que le témoin direct n'est pas l'unique discutant, mais qu'experts, chercheurs, et journalistes apportent aussi leur témoignage et leur avis. L'énonciateur, peu importe son statut, est nécessairement au centre de l'histoire et offre un point de vue construit qui suppose d'autres vérités. S'installe alors une nécessité pour lui d'apporter des preuves à son récit afin de faire autorité. En effet, contrairement à la description plus classique et littéraire faite du récit ci-dessus, la particularité du récit de témoignage est de dire une vérité sur un événement ou un fait. La chercheuse Marie Lavorel (2014) place alors la subjectivité au centre du processus de témoignage. Et puisque l'acte de témoigner possède toujours une dimension publique, l'énonciateur doit déployer différentes méthodes qui lui permettent de se justifier. Lorsqu'il cherche des preuves pour certifier le récit qu'il a vécu, Renaud Dulong parle de « procédés d'actualisation du récit » (Dulong, 1998, p. 44) qui font sortir le témoin de la fiction. Ces preuves se construisent dans deux mouvements. D'un côté,

« la référence biographique établit la factualité de ce qui est relaté. La valeur de preuve de ces récits, en justice par exemple, vient de ce que la mention d'une présence sur les lieux agrafe ce qui est raconté au monde réel. L'implication du narrateur dans le contenu de ce qu'il dit présuppose d'une part la séparation rigoureuse entre le domaine des événements passés et celui des produits de l'imagination, d'autre part la réputation de vrai attribuée au vécu » (p. 44).

Et de l'autre,

« la certification se justifie par l'importance de l'information. [...] Cette condition trouve son correspondant dans les situations ordinaires. On n'atteste pas de banalités, mais de ce qui intéresse le destinataire, sort de l'ordinaire, pimente la vie, [...] l'information doit au moins être suffisamment pertinente pour motiver l'intensification que représente l'engagement du narrateur » (p. 44-45).

En d'autres termes, dans son récit, le narrateur se replace sur des lieux qui doivent être tangibles et reconnaissables pour le récepteur, malgré la difficulté, voire parfois l'impossibilité de créer des traces de ces lieux, tout en racontant des faits qui sortent de l'ordinaire afin de ne pas le désintéresser. Dans un contexte de médiation, il possède toujours une intention de connaissance explicitée ; il s'agit pour lui d'établir des faits. En sciences humaines et sociales, la notion de preuve renvoie à des procédures qui permettent d'établir une connaissance, mais qui en même temps, appartiennent au domaine « du doute et du probable » (Busino, 2003, p. 15). Giovanni Busino, dans un bref historique de la notion, indique que la nature des preuves est variée :

« Tantôt il s'agit de montrer ad oculos une chose, de présenter un fait ou d'établir la vérité d'une assertion tantôt il s'agit d'exhiber un document, de rapporter un témoignage, d'effectuer une induction. Dans certaines circonstances la preuve est une présentation et dans d'autres un raisonnement syllogistique (déductif, enthymème). La notion a une extension plus grande que celle de démonstration expérimentale. En effet, toutes les preuves ne sont pas des démonstrations bien que celles-ci constituent toujours des preuves » (p. 15).

Dans le cas présent, nous nous intéressons à des formes de preuves qui s'inscrivent dans un « sens commun, fondé sur une conviction » (p. 17). La preuve réside dans des procédés de crédibilisation évoluant dans le temps. Ainsi, elle « n'est qu'une construction langagière, qu'une convention sociale, une croyance, le résultat d'alliances, de réseaux, de victoires dans des compétitions » (p. 18). Par exemple, dans le cas de la Shoah, Jacques Walter examine la polémique autour de quatre photographies de 1944, prise au crématoire V de Birkenau. L'un des experts tente « de produire un récit reconstituant l'acte photographique, ce qui historicise les clichés » (Walter, 2003, p. 20). Il les interprète ensuite comme un acte de résistance de la part du photographe, puis la polémique médiatique s'enflamme autour de la réalisation de ces clichés. Ainsi, bien qu'ils apportent un témoignage incontestable des camps, on voit comment la difficulté à établir l'intention exacte du photographe vient perturber les photographies en tant que preuve, chaque expert étant convaincu de son interprétation. Dans le monde médiatique et notamment à la télévision, la notion de preuve a évolué dans le temps. En effet, si dans le domaine judiciaire, les personnes proches de l'accusé ainsi que les enfants, sont « interdits de témoignage » (Doury, 1999, p. 168), à l'écran la préférence leur est accordée. La preuve s'appuie désormais sur une autre forme d'authenticité où la crédibilité du témoin découle de la compassion qui émane de ses propos. Dans ce sens, « ceux qui parlent à l'image seraient d'autant plus crédibles que la souffrance les atteint : un visage en larmes ne saurait mentir. Le témoignage d'un enfant de dix ans ne saurait être faux » (Sicard, 1999, p. 76). S'éloignant d'un jugement rationnel, la preuve s'appuie alors sur les émotions qu'elles peuvent porter aux téléspectateurs, notamment dans un contexte de guerre, comme l'explique Monique Sicard (1999). Ainsi, selon l'auteure, la preuve par le témoin est une nouvelle construction où le journaliste, qui n'a pas assisté aux faits, sélectionne ses témoins, ses images et le son qu'il veut montrer au public. Pour reprendre les mots de Paul Garde, déjà mentionnés plus haut, le journaliste est « témoin de traces » (1999, p. 70) qu'il lit à posteriori des événements. Ce travail journalistique, fondé sur une volonté de convaincre celui qui voit les images, nous transporte « dans un monde logique qui n'est plus le nôtre, mais celui de la fiction » (p. 77). Louise Merzeau, dans l'analyse d'images photographiques, montre que la crédibilité de l'image n'est plus d'être l'empreinte d'un événement et peut dès lors en illustrer de nombreux autres :

« plus labiles, plus compacts, plus modulaires que les représentations solennelles ou sophistiquées qui alimentaient les Grands Récits. Ils se prêtent donc davantage au jeu des récupérations et appropriations en cascade. Contrairement à la parabole ou à l'allégorie, la trace n'embarque pas sa symbolique avec elle : c'est son contexte qui la lui donne » (Merzeau, 2011, p. 28).

Renaud Dulong considère l'impact de la distance du témoin avec son auditoire comme forme dérivée du témoignage. Le *corps témoin*, désormais absent, perd sa continuité avec le discours qu'il a énoncé, remettant alors en cause « l'autorité de la parole ainsi médiatisée » (Dulong, 1998, p. 196). La fiction de la preuve par

l'écran est ainsi une manière d'actualiser le passé et de donner cette impression, dans le cas d'une guerre, que « les morts nous reviennent dans le présent » (Resweber, 2007, p. 7). Bien qu'il n'emploie pas le terme de *fiction*, Renaud Dulong voit dans les témoignages oculaires qui passent dans les médias une distinction forte avec une méthodologie scientifique historique. À travers une fonction illustrative, « la voix du témoin à la radio, son image à la télévision font davantage que soutenir les imaginations, elles introduisent des éléments vivants du passé et le rendent ainsi plus proche » (Dulong, 1998, p. 46). Dans un contexte médiatique, le témoin direct nous convainc de sa présence à un événement grâce à la validation institutionnelle qui passe par le dispositif sur lequel on le voit ou on l'entend. Si le téléspectateur sait qu'il ne doit pas croire tout ce qu'il voit à la télévision, il est cependant difficile par ses propres moyens de réprover ce que le journaliste de guerre vient de montrer. De plus, la répétition de certains récits, comme celui des quatre photographies mentionnées plus haut dans le travail de Jacques Walter, « stimule l'imagination du lecteur et correspond à une strate mémorielle puissante aujourd'hui, celle qui fictionnalise l'histoire, particulièrement dans des films » (Walter, 2003, p. 20).

Ainsi, l'écran est instigateur de contextes et peut transformer le rapport du lecteur/spectateur avec le témoignage. Dans un texte des années 2000, le sociologue Claude Rosental analyse un forum électronique qui accueille des chercheurs dont les messages portent sur des échanges autour d'une théorie logique appelée la *logique floue*. L'auteur s'interroge sur le fait que certains outils, ici le forum, puissent mettre plus en avant que d'autres certains textes et que ces différents niveaux de ressources puissent « produire des points de vue dominants » (Rosental, 2000, p. 37). Il ne s'agit pas de témoins directs ou indirects, mais d'un agrégat d'acteurs, qui pensent chacun détenir une vérité et qui par l'expérience, la description, les références, et la méthodologie cherchent à démontrer l'authenticité de leur théorie sur celle des autres. Cet exemple d'échanges scientifiques en ligne met en lumière la fabrication de la preuve dans nos interactions de tous les jours. Dans le cas présent, sa construction se forme à travers les échanges entre les membres, que Renaud Dulong définit comme une « situation dialogique » (Dulong, 1998, p. 45). Ainsi, à la différence des témoignages télévisés, où « c'est souvent à l'animateur de poser la crédibilité des locuteurs qu'il appelle à témoigner » (Doury, 1999, p. 173), l'échange se déplace dans un contexte conversationnel. Claude Rosental se penche plus particulièrement sur un forum intitulé *Comp.ai.fuzzy*, en examinant un débat datant de 1993. Selon lui, cet espace permet « de nouvelles mises en face-à-face d'acteurs qui sinon ne se retrouveraient pas en situation de dialogue du moins apparent » (p. 37). Bien que le forum soit dédié à des sujets de recherche qui s'adressent plutôt à des universitaires et plus particulièrement ceux qui travaillent sur la *logique floue*, Claude Rosental remarque dans certains échanges la présence d'un public extérieur, tel que des étudiants ou de simples curieux, dont la participation n'est pas empêchée bien que normée. De plus, si certains chercheurs du forum sont reconnus pour leurs analyses sur la *logique floue*, d'autres ne le sont absolument pas. Pour cette raison, l'auteur parle d'un « face à face » (p. 42) entre les participants, plutôt que d'un dialogue. Bien que le forum soit un espace scripturaire où les chercheurs abordent un sujet scientifique, l'auteur rappelle que le contexte du forum est à la fois souple et ludique (contrairement à la publication dans une revue scientifique, par exemple). Il met en avant ce contraste entre l'autorité omniprésente dans les publications scientifiques et la « facilité d'entrée dans les débats et le *genre* — souvent perçu comme informel — des interventions » (p. 41).

sur le forum. L'auteur met donc en lumière la complexité de la construction de la preuve dans le discours en dehors d'une institution formelle et plus particulièrement sur un forum où la parole est ouverte. Bien que dans le cas du forum *Camp.ai.fuzzy*, il ne s'agisse pas de récits de témoignage, mais plutôt d'un sujet scientifique particulier, on retrouve une logique de crédibilisation des participants, qui se construit sur des normes argumentatives. Les interactions entre les participants construisent cette argumentation dans le temps, chaque message étant la trace d'un témoignage sur la *logique floue*. Les conditions d'écriture sur le forum mettent en avant les participants renommés de la *logique floue*, qui s'appuient également sur des procédés de décrédibilisation, en contestant l'argumentation des autres.

Selon Marianne Doury, dans une argumentation, il est fréquent que l'un des types d'acteurs cherche à décrédibiliser l'autre, en passant par deux méthodes ; la première est « la mise en cause de la crédibilité du témoin » (Doury, 1999, p. 172) par exemple lorsque celui-ci est corrompu, la seconde méthode consiste en la « mise en cause de ses capacités de discernement, de façon ponctuelle [...] ou de façon permanente » (p. 172), par exemple si le témoin était ivre au moment de l'événement, ou si ses capacités intellectuelles ne lui permettent pas de bien saisir un événement. Dans la participation aux débats sur le forum, Claude Rosental montre que pour que les messages soient pris en compte par les participants, il faut posséder « un bagage minimal pour l'exercice collectif de la validation des preuves » (Rosental, 2000, p. 40) autour de la théorie de la *logique floue*. Celles et ceux dont les messages ne montrent pas un bagage solide sont ignorés par les participants. Cet espace est donc régi par le jugement des participants les uns sur les autres, mais aussi sur les preuves qu'ils construisent dans le fil de discussion, allant de leur simple prénom (associé à une renommée), au partage de documents via un lien URL. Dans ce contexte, Claude Rosental montre que dans leurs messages, tous les chercheurs ont adopté un style plus souple et moins travaillé, aussi bien dans le style que dans le contenu. Ce phénomène a eu plusieurs conséquences, puisque les publications sur le forum « comparativement aux publications traditionnelles, mettaient souvent en avant des démonstrations plus rapidement construites, des assertions moins assurées ou des spéculations plus risquées » (p. 41), accélérant le débat. Néanmoins, l'auteur observe que certains participants plus notoires bénéficient d'une visibilité bien plus grande que les autres, permise par l'espace du forum. L'apport d'une preuve apportée par une figure universitaire a, sur un même espace, une plus grande influence que les autres. Ce phénomène passe à la fois par leur argumentation, qui est souvent mieux construite que celle des autres et qui entraîne plus de citations. C'est par le « cadre de l'économie matérielle de la lecture et de l'accès aux textes qui se mettait en place [sur le forum] » (p. 43), que ces figures parviennent à faire apparaître leurs textes comme plus crédibles. Ces constatations et observations sur la place dominante de certains participants au forum et l'effacement des autres invitent à considérer ces outils avec de la prudence. Loin d'être un lieu de participation ouvert à tous, Claude Rosental se méfie de l'idée d'un « pur déterminisme technique » (p. 44) sur ce type de média.

Presque vingt ans après cette recherche, Valérie Beaudouin (2018) s'est penchée sur la question de la construction de la preuve sur le forum *Pages 14-18*, consacré à la Première Guerre mondiale. Au regard de toutes les ressources que l'on trouve désormais en ligne, elle s'interroge sur l'émergence d'une démocratisation des pratiques historiques et généalogiques en ligne, mettant sur un pied d'égalité chercheurs

et historiens amateurs à la recherche de preuves de leur passé. En effet, comme le rappelle Giovanni Busino, « la preuve assure l'historien dans sa quête de la vérité. [...] La notion de preuve est à la base du métier de l'historien » (Busino, 2003, p. 43). Selon Valérie Beaudouin, en ligne, la disponibilité de toutes ces ressources archivistiques vient redéfinir les pratiques amateurs, qui tendent à se rapprocher des pratiques académiques par la construction de savoirs au sein de ces espaces particuliers. Ces productions s'inscrivent dans « la perspective de vérifiabilité telle qu'on peut la trouver sur Wikipédia » (Beaudouin, 2018, p. 67). Tout comme dans l'analyse du forum de Claude Rosenthal, Valérie Beaudouin relève des normes d'écriture qui se mettent en place sur *Pages 14-18*. Ces normes, centrées autour de « l'usage de la critique en tant que jugement de valeur » (p. 67) dévoilent des hiérarchies entre les membres du forum. Elle y observe un noyau d'amateurs experts dont les intérêts sur cet espace dépassent leurs intérêts personnels : il ne s'agit pas d'écrire pour soi, mais d'écrire pour faire avancer les connaissances sur la Première Guerre. Ce travail est mêlé d'un savoir-être dans les échanges entre les participants, qui se verront vivement critiqués, voire bannis, s'ils ne respectent pas cette règle.

La critique peut également émaner d'un travail mal fait, car les membres du forum exigent des « références aux sources et leur mise en valeur dans les messages [qui] deviennent un élément de preuve de la qualité du travail mené sur les sources documentaires » (p. 70). La présence de liens URL permanents menant aux sources permet de vérifier leur fiabilité et donc de construire des preuves pérennes de leur travail. Cette *bonne pratique* du sourcing, selon Valérie Beaudouin, « devient un marqueur d'apprentissage (ou non) au groupe d'experts » (p. 70). Autrement dit, les participants (souvent nouveaux) qui ne respectent pas cette pratique peuvent être critiqués ou bannis. L'intérêt et l'enjeu des membres actifs de *Pages 14-18* sont de répondre à différents défis, qui consistent à faire une analyse critique et constructive des sources publiées sur le forum, en général des images. Valérie Beaudouin s'interroge sur comment l'image, une fois publiée sur ces espaces collectifs, s'éloigne de son statut de simple illustration pour devenir « une source documentaire de première importance » (p. 68). En effet, c'est surtout autour des images que se construisent les enquêtes sur le forum, car « prendre une photographie d'un document, d'un lieu, même d'une photographie, devient un élément de preuve qui vient asseoir la démonstration » (p. 74). Les photos publiées sont souvent le lieu d'une enquête collective pour identifier des régiments ou éléments représentés dessus. L'auteure remarque, sur une publication particulière, qu'au sein des échanges va se créer une « activité de recherche distribuée entre de nombreux participants » (p. 78). La conversation se termine lorsque l'enquête est résolue, c'est-à-dire lorsque les participants retrouvent la ou les preuves archivistiques d'un événement historique de la Première Guerre.

De la même manière que Jeremy Bentham interroge la valeur judiciaire des preuves dans les témoignages, Valérie Beaudouin montre que chaque image utilisée sur le forum ne se vaut pas : « L'image d'un document ancien permet de faire avancer l'enquête ; il vaut comme élément de preuve plus immédiat encore qu'une référence textuelle : l'évidence de l'image joue à plein » (p. 74). Chez Bentham, le statut de celui qui rédige la preuve possède de la valeur. Il donne l'exemple d'une preuve écrite d'un témoignage supposé oral : « Si l'écrit en question est supposé l'œuvre d'un officier public, qui, en vertu de son office, a rédigé la déposition d'un individu légalement examiné, un tel écrit appartient à la classe des preuves

préconstituées. Si l'écrit n'est pas d'un officier public, il rentre dans ces preuves inférieures dont la nature a été expliquée sous la dénomination de *preuves écrites casuelles* » (Bentham, 1840, p. 57). Dans chaque situation, les normes des preuves varient d'un statut à l'autre, elles dépendent aussi d'une époque et d'une culture particulière. À travers ces différentes recherches, on saisit que des rôles se définissent entre ceux qui doivent prouver et ceux qui reçoivent la preuve. Des échanges peuvent toutefois se mettre en place, bien que les types d'acteurs ne semblent jamais sur un pied d'égalité. Pour être validée, la preuve doit prendre « la forme d'une évidence partagée » (Backouche, Naepels, 2009, p. 2) bien que les contextes médiatiques ne permettent pas toujours aux internautes, lecteurs ou spectateurs d'émettre un avis. Pourtant, la notion de réception est ici centrale, puisqu'elle vient ou non valider le récit de témoignage. Dans de nombreux cas, l'apport d'une preuve seule ne constitue jamais une vérité indiscutable, mais se construit dans la multiplicité. Dans l'exemple de Valérie Beaudoin, nous comprenons que c'est autour de l'échange, du débat, de la mise en place de normes d'échanges précises et de l'instauration de hiérarchies, réelles ou apparentes, que la preuve se crée et devient tangible aux yeux de ceux qui la sollicitent. Le média dans lequel le témoignage s'inscrit peut lui apporter une force émotionnelle, notamment avec la puissance des images. On remarque que l'image tient une grande place dans la construction des preuves du témoignage et s'inscrit de manière générale dans une culture de l'écrit. Néanmoins, et c'est le propre de la réception, « une fois reçu, un témoignage est utilisable de mille façons, qu'on peut regrouper selon trois orientations typiques : le répéter, donner un jugement sur ce qu'il raconte, le critiquer » (Dulong, 1998, p. 91-92).

2.2.2. L'autorité et les normes d'un travail collectif en ligne

Nous venons de le voir, l'écriture en ligne n'est pas régie par un déterminisme technique, toutefois, comme nous le verrons ici, l'architexte tient une place importante dans la distribution de l'autorité et la mise en place de normes. Dans cette sous-partie, nous souhaitons mettre en avant que l'autorité ne naît pas uniquement de preuves qu'un internaute peut apporter à son discours, par exemple comme un lien URL sur la *logique floue*, mais plus largement de toute une organisation autour d'un groupe d'internautes. L'autorité est alors le résultat de « la légitimité se construisant dans la signification et les hiérarchies partagées » (Bonaccorsi, Croissant, 2017, p. 68). Elle se forme à travers un travail collectif normé. Dans un article de 2017, les chercheurs Étienne Candel et Pergia Gkouskou-Giannakou étudient les lieux de l'écriture-lecture en ligne. Leur intérêt se porte sur de nouveaux supports, encadrés par des architextes qui semblent d'abord offrir des rapports de légitimité et permettent largement de s'exprimer en ligne. Les auteurs s'inspirent du discours de Hannah Arendt afin d'expliquer la notion d'autorité : si le propre de cette notion — en politique — est de ne pas avoir besoin de l'usage de la force ni de celui de l'argumentation, elle impose cependant une hiérarchie entre les individus « reconnue et partagée entre les acteurs » (p. 20). Dans la pensée d'Hannah Arendt, l'autorité est démontrée et incarnée par une pensée politique, ce qui n'est pas le cas en ligne. L'autorité en ligne est octroyée aux internautes par des « rôles symboliques » (p. 20) mis en place au sein des dispositifs, puis conditionnant les pratiques en ligne. Les dispositifs deviennent alors ceux qui donnent la parole et permettent de prédéterminer les pratiques en ligne. La garantie du respect des normes construites sur les dispositifs d'écriture repose sur l'établissement de certaines règles imposées entre internautes. Dans un texte centré sur la participation au sein des sites web contributifs, Julia Bonaccorsi et Valérie Croissant (2017) s'intéressent également à l'autorité dans ces espaces. Dans le domaine de la culture, elles indiquent que « la production de discours à vocation évaluative (critiques, recommandations, prescriptions) concourt à l'établissement de hiérarchies ou de repères soumis au partage » (p. 67). Il existe diverses formes de régulation sur ces plateformes, afin que les discussions entre les internautes soient constructives. Toutefois, comme le montrent Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel, les plateformes ont « un double volet de contrôle social et d'encouragement à la participation. Il s'agit en effet d'éviter les dérives par rapport aux règles sans décourager les nouveaux venus de participer » (Beaudouin & al., 2018, p. 210).

Irène Gallego (2015) observe la participation de différents membres sur les mêmes groupes Facebook. Les uns et les autres y repostent des contenus identiques « ce qui donne lieu à une circulation horizontale des contenus et participe à une identité commune » (p. 40). L'auteure remarque qu'une petite minorité se détache pourtant des autres par son implication beaucoup plus abondante, malgré le grand nombre d'abonnés (environ cinq cents sur chaque groupe). Ce phénomène est récurrent, mais désigné de manière différente. Par exemple, Margot Delon parle de « loi de puissance » (Delon, 2017, p. 24), pour qualifier le fait que sur une grande quantité d'articles en ligne, il y ait très peu d'auteurs. Cette minorité réalise la plupart des publications et se distingue facilement dans les échanges. Les normes d'écriture varient selon les espaces et s'adaptent au niveau local où ce sont les membres eux-mêmes qui gèrent la modération. Par exemple, au sein du forum *Pages*

14-18, Valérie Beaudouin (2016) remarque que les tâches se partagent entre les participants, telles que l'accueil des nouveaux, ou encore la surveillance du langage employé par les uns et les autres. Ainsi, production de récits et création de liens entre les membres sont le moteur même de ces espaces web. Les relations en leur sein se constituent autour d'un noyau de membres dont l'activité et la visibilité dépassent largement la majorité des autres participants. Ce noyau est considéré par l'auteure comme hiérarchiquement au-dessus des autres participants. Les mécanismes à l'œuvre au sein de ces espaces compétitifs favorisent les « associations entre individus assez proches en termes de statut » (p. 218). Valérie Beaudouin note que « ce processus de différenciation interne se construit essentiellement à travers l'activité de lecture et d'écriture inscrite dans une infrastructure sociotechnique (le forum et les autres espaces) et c'est ce qui les distingue des groupes hors ligne » (p. 218). Au-delà de la visibilité accrue de ce noyau, l'auteure souligne l'invisibilité de la grande majorité des internautes qui n'interviennent jamais et ne laissent donc pas de trace visible (du moins pour le chercheur). De manière générale, il y a une ambivalence à l'égard des nouveaux, car ils permettent d'un côté le renouvellement et la survie du groupe, et de l'autre, leur venue « peut mettre en danger la culture locale » (p. 223). Se référant à différentes études sur la participation dans les forums, Valérie Beaudouin affirme que ce phénomène de grande participation d'un petit nombre et d'invisibilité ou quasi-invisibilité de la majorité est stable. C'est-à-dire que peu importe la date de création du forum, on retrouve systématiquement ce phénomène : les espaces d'écriture en ligne sont des lieux de « réaffirmation de l'entre-soi et des attachements au groupe » (p. 221).

Loin du désordre dont il subit l'image, le forum est au contraire désigné comme lieu de construction « du savoir partagé et du réseau relationnel » (p. 204). Le format d'écriture des forums permet à un groupe donné, et notamment au noyau, de prendre la parole à tour de rôle, par thématiques et dans des espaces séparés en segments. La parole est découpée en fils de discussion et plusieurs fils peuvent avoir lieu sur le dispositif et au sein d'un même segment. Chaque participant s'insère dans un ou plusieurs fils en s'appuyant sur les messages qui y sont déjà publiés. Ainsi, il inscrit « plus précisément sa prise de parole dans une interaction » (p. 209), mais il peut également entamer un nouveau fil de discussion. Cette construction par fils de discussion a une double fonction : la première est conversationnelle et permet aux participants de discuter avec plus ou moins de simultanéité. La seconde est mémorielle et permet l'accès aux anciennes discussions. À travers cette fonction mémorielle, les anciens membres du forum attendent des fils de discussion qu'ils ne soient pas redondants. Un internaute qui pose une question, ou donne une information se doit d'avoir vérifié que celle-ci n'est pas déjà posée ailleurs. La participation nécessite donc une forme d'acculturation nécessaire pour saisir les enjeux du groupe et se faire une place. Sur le forum *Pages 14-18*, chaque fil de discussion aborde un sujet différent, et plus les sujets sont larges, plus les participants sont nombreux. Au contraire, plus les sujets sont précis, plus les membres ont tendance à basculer dans un espace privé pour continuer de discuter. Certains messages sur le forum renvoient aux espaces web privés des uns et des autres (à savoir, des blogs et sites personnels), qui peuvent devenir des lieux privilégiés pour discuter entre soi. L'auteure désigne les sites et blogs personnels comme l'ensemble des internautes d'une communauté de pratiques. Notamment car grâce à ces échanges, « le groupe est monté collectivement en compétence dans le domaine de la publicisation sur le web en tirant bénéfice de l'expérience accumulée par les autres » (p. 213). Les membres qui participent à ces

groupes possèdent des compétences techniques, puisqu'ils numérisent des documents qu'ils diffusent sur les groupes et que cette pratique demande une certaine habileté. Paradoxalement, les critiques qui peuvent être faites entre les membres leur permettent de mieux cerner les attentes du groupe comme les références aux sources dans les messages des membres. De plus, grâce à cette méthode, ils créent un lien URL permanent pour retrouver et vérifier la fiabilité de la source. Cette manière de travailler est un apprentissage collectif. En tant que bonne pratique, celle-ci « devient un marqueur d'apprentissage (ou non) au groupe d'experts » (p. 70). Reprenant l'expression du philosophe Paul Ricœur, Irène Gallego compare l'engagement des membres les plus actifs « à l'acquittement d'une dette envers autrui » (Gallego, 2015, p. 41). Cette forme de contrat tacite transforme le projet et vient effacer les intérêts individuels au profit de ceux du groupe. « Les publications et les échanges ne sont pas seulement une forme de justice envers le passé, ils répondent aussi à un engagement avec le groupe, ce qui implique d'ajuster les intérêts individuels aux intérêts collectifs » (p. 41-42).

Conclusion Chapitre 2

À la lumière de tous ces textes scientifiques, ce chapitre permet d'éclaircir plusieurs concepts, à commencer par celui de « trace » qui tient ensuite une place non négligeable dans les résultats de ce travail. La trace est ambivalente, entre l'intention — ou non — de faire trace. Depuis l'empreinte de pied dans le sable, le détail du lobe d'une oreille d'un faussaire et la tache de sang laissée sur une scène de crime, la trace semble d'abord dénuée d'intention mais atteste toujours du passé. À partir de là, les textes montrent que la trace possède toujours deux facettes, celle de celui qui la laisse sans intention, puis de celle qui la lit. La trace n'est donc pas initialement intentionnelle et passe ensuite par une interprétation d'un tiers (critiques d'art, enquêteurs, ou encore médecins). Toutefois, qu'en est-il lorsque l'on s'intéresse à une activité d'écriture ? En effet, écrire, activité exclusivement humaine, c'est laisser derrière soi une trace qui sera ensuite lue par autrui et atteste d'un lien entre le passé et le présent, une forme de « *ça a été* » pour reprendre les termes de Roland Barthes. Dans le cadre de l'écriture de la mémoire, les textes montrent que les individus produisent et collectent des traces qu'ils inscrivent sur des supports visibles et lisibles. Le support le plus classique, lié à une forme d'écriture de soi, est le journal intime où une personne va écrire son quotidien sur un carnet caché aux yeux du monde. Notre intérêt s'est d'abord porté sur cette forme d'écriture de soi et son évolution sur d'autres supports, plus particulièrement à l'écran. Comme nous avons pu le voir, notamment à travers les travaux d'Oriane Deseilligny (2006), le sujet reste au centre de l'écriture, mais est obligé de mettre en scène une énonciation intime. À l'écran, l'écriture de l'intime évolue dans les années 2000 à travers les plateformes de blogs et va peu à peu mettre de côté cette stratégie du secret pour se concentrer sur une relation auteur/lecteur.

Cette forme d'écriture « laisse la place aux émotions et au vécu personnel » (Severo, 2021, p. 78), sans toutefois sacrifier l'identité de l'auteur. Notre intérêt s'est ensuite porté sur une autre forme d'écriture que

nous avons désignée comme une écriture de l'entre-soi : dans les différents textes scientifiques sélectionnés, on remarque qu'elle s'adresse à un cercle de proches, mais ne va pas nécessairement mettre en avant l'auteur lui-même, bien qu'il soit toujours présent en filigrane. À travers divers exemples scientifiques, nous avons remarqué des points communs dans ce type d'écriture à savoir : une volonté de légitimation des auteurs face aux institutions, un aspect modeste de l'écriture comme de son support et une certaine démonstration de régionalisme (surtout lorsque les supports sont imprimés en petit nombre). Lorsque cette écriture se fait en groupe, la signature de chacun prend toute son importance, car elle vient attester d'un travail commun. Enfin, pour l'écriture intime, comme pour l'entre-soi, le choix des espaces d'écriture est important, car il n'implique pas les mêmes interactions et formes de médiation des savoirs entre les internautes. À partir de ces activités d'écriture, qui viennent donc produire des traces visibles et lisibles de la mémoire, nous avons voulu mettre en avant les correspondances entre le travail d'un témoin et celui d'un amateur. Sans toutefois désigner l'amateur comme un témoin (il n'y a pas d'aller-retour dans cette désignation), nous souhaitons mettre en avant que tout le travail de collecte de trace, puis de mise en forme de l'écriture sur des supports, rappelle largement des travaux scientifiques portés sur les amateurs. Ainsi, à partir d'une définition de l'amateur et des points concordants ou discordants avec le témoin, nous mettons en lumière trois pratiques de collecte et de production de traces que l'on retrouve dans les activités du témoin et qui peuvent être assimilées à celles de l'amateur, à savoir : la photographie, la généalogie et le collectionnisme. Ces trois exemples mettent en exergue différentes pratiques de l' « amateur-témoin » (Scopsi, 2020, p. 177), pour reprendre les mots de Claire Scopsi. Tout d'abord, la recherche de traces implique toujours des hasards et des déceptions. Lorsqu'ils les surpassent, les amateurs-témoins reçoivent le respect de leurs pairs et de leur communauté. Aussi, cette pratique de collecte ne cherche pas à être dans une culture de la distinction. Le témoin n'est pas en concurrence avec ses pairs mais cherche plutôt à transmettre ses savoirs dans un sens unique. À ce titre, il crée de multiples réseaux et d'échanges avec ses pairs et la communauté. Enfin, la collecte de ces traces dépend de logiques qui sont propres au témoin-amateur et s'appuient sur des « extensions mnémotechniques » (Mairesse, Le Marec, 2017, p. 18), par exemple la manière de ranger alphabétiquement ou chronologiquement ses documents.

Dans une seconde section, de la même manière que nous avons rapproché le témoin de l'amateur, nous avons rapproché le témoignage du récit. Comme le montre Renaud Dulong (1998), qui s'appuie lui-même sur Paul Ricoeur, témoignage et récit possèdent un point commun : *l'intrigue*. L'intention de celui qui raconte un récit, comme de celui qui témoigne, est la même : transmettre une histoire. Pour arriver à ses fins, l'interlocuteur doit susciter l'intérêt de ceux qui l'écoutent afin de garantir la transmission de ses propos. À partir de là, nous sélectionnons différents textes scientifiques qui nous permettent de faire une définition du concept de récit, d'une part à travers sa structure. Celle-ci doit comporter un début, un milieu et une fin avec un style d'écriture particulier (ou une élocution, si c'est à l'oral), afin de marquer le public. Aussi, le récit doit être composé dans le temps, il n'est pas une invention à un instant T, mais possède un lien au passé. L'un des aspects importants de la transmission d'un récit est qu'il ne possède pas de destinataires et peut donc être repris et adapté par ses locuteurs. Enfin, le récit existe car il est rapporté. D'autre part, le récit peut se définir à travers sa réception ; l'essence du récit se situe dans son partage, qui garantit son existence. Pour Frédéric

Lambert, le récit « dessine les intérêts du groupe » (Lambert, 2017, p. 5) et en ce sens, permet de comprendre sa manière de fonctionner et de penser. Dans le récit réside la nécessité de pouvoir se comprendre au sein du groupe, en ce sens, le choix du médium est très important pour sa réception et pour éviter qu'il ne se perde ou ne se déforme dans le temps. C'est ensuite la temporalité des récits qui nous intéresse : celle-ci est exprimée dans le récit afin que le lecteur se situe dans le temps, même si elle peut parfois rester vague (par exemple, « il était une fois... »). Toutefois, il ne faut pas confondre le temps du récit, qui représente le temps de lecture ou d'écoute d'un récit ; avec la durée du récit, plus complexe, qui exprime le temps vécu par les personnages. En ce sens, le narrateur qui raconte le récit en est au centre, car c'est lui qui donne la parole aux personnages du récit. Il est alors toujours médiateur intra ou extradiégétique. Le dernier point intéressant dans la définition du récit, au regard du concept de témoignage, sont les personnages. Ces derniers sont construits à travers des figures que le lecteur peut identifier, tel que la marraine la bonne fée, le terroriste, ou encore l'ogre. À partir des personnages, la réception des auditeurs varie entre des « héros vraisemblables » (Flahault, 2005, p. 43) ou non. Par exemple, selon François Flahault, la représentation d'un Français portant un béret dans un film semble beaucoup plus vraisemblable pour un spectateur américain que pour un spectateur français.

Le chapitre se penche ensuite sur le témoignage en contexte médié, qui selon nous le rapproche alors du concept de récit. En effet, dans le premier chapitre, nous parlons du témoignage direct d'anciens ouvriers, combattants et résistants dans des espaces de mémoire. Lorsque le témoignage est médié, par exemple à travers le journal télévisé, ou encore sur un forum en ligne, il n'est plus direct mais rapporté. Il s'agit alors pour l'énonciateur de construire son témoignage : cela nécessite diverses formes de preuves, qui viendront ensuite asseoir son autorité. L'écran, en tant qu'instigateur de contextes, fait émerger l'idée d'une réunion de personnes tout à fait hétérogènes, qui peuvent dès lors discuter dans un même espace en ligne, alors que cela aurait été impossible en dehors. L'architexte tient un rôle non négligeable dans la distribution de la parole, mais aussi dans les normes qui sont mises en place au sein des communautés en ligne. Comme le montrent différents textes scientifiques mentionnés, l'écran n'est pour autant pas instigateur d'une égalité entre les internautes et l'on remarque des points de vue dominants dans les échanges entre internautes. Certains vont même jusqu'à développer des procédés de décrédibilisation des autres, afin de développer des hiérarchies entre internautes. Le point commun de tous ces espaces d'échange est alors la présence d'un noyau dur, qui représente souvent une toute petite partie des internautes, autour de qui la majorité des échanges se font. Toutefois, bien que l'autorité soit importante dans ces espaces, il est aussi crucial pour leur survie d'accueillir de nouveaux participants. Les internautes doivent donc tout autant établir des règles strictes, allant jusqu'à bannir ceux qui ne les respectent pas, mais sans toutefois faire fuir la majorité.

PARTIE 2. DE LA PROBLÉMATISATION AU PARTI PRIS MÉTHODOLOGIQUE

Chapitre 3. Interroger la construction des témoignages de la mémoire industrielle et ouvrière

Débutée au milieu du 18^e siècle, la fermeture du secteur minier marque l'arrêt de plus de deux-cent-soixante-dix ans d'extraction charbonnière dans la région. Fermées en 1991, nous percevons encore aujourd'hui les traces profondes laissées par l'industrie des Houillères²⁹ sur ce territoire. En parcourant le bassin minier, qui s'étend sur cent vingt kilomètres de long et environ quinze kilomètres de large (tel un haricot), on peut toujours ressentir la présence de cette grande industrie du charbon, de Valenciennes jusqu'à Bruay-la-Buissière. Les Houillères ont développé autour d'elles beaucoup d'autres secteurs industriels, tels que les réseaux ferroviaires et fluviaux (pour acheminer le charbon), la sidérurgie (pour son matériel en métal), les usines de transformation du charbon (les cokeries, les lavoirs), ou encore les centrales électriques (pour produire de l'électricité). Si bien que le Nord-Pas-de-Calais « fut longtemps la plus importante région industrielle, hors la région parisienne » (Rautenberg, Trigano, 2010, p. 32). Lors de la désindustrialisation qui démarre dans les années 1970, ce ne sont donc pas uniquement les Houillères qui disparaissent, mais tous ces secteurs qui sont impactés. Aujourd'hui inscrit à l'UNESCO au titre de « *paysage culturel évolutif vivant* », le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est — comme son titre l'indique — imprégné d'une culture vivante et évolutive. Si les galeries du fond sont closes et les machines à l'arrêt, les témoins de ce passé continuent de s'émouvoir à l'évocation de cette mémoire. L'adhésion à la mémoire minière s'ancre dans les formes de vie les plus élémentaires, c'est-à-dire le travail, les logements et leur vie de quartier, les fêtes et commémorations, et les activités journalières des communautés. Ainsi, contrairement à de nombreux sites patrimoniaux, tels que les pyramides ou le Taj Mahal, la mémoire de cette activité, progressivement mise sous cloche, est bien vivante, même si ses représentants sont aujourd'hui âgés. Pour reprendre les mots de Sylvie Leleu-Merviel,

²⁹ En tant que société charbonnière, les Houillères ont disparu en 1991, substituées par le Charbonnage de France, qui a eu pour mission d'assurer l'après-mine.

« une certitude s'impose implacablement : les témoins disparaissent » (Leleu-Merviel, 2023, p. 302). Leurs témoignages viennent à la fois réactiver la mémoire et lui permettre d'exister de manière plurielle. Enfin, comme le souligne l'ethnologue Anne Monjaret, la mémoire « se trouve fragmentée, instable, multiple et controversée, c'est sa force et ses limites [...]. Elle est celle de l'ouvrier, du cadre, du patron... Mémoires plurielles, elles sont encore vives dans certains cas, et déjà mortes dans d'autres » (Monjaret, 2005, p. 583).

Notre travail s'ancre dans ce contexte particulier où quelques lieux emblématiques, tels que le Centre Historique Minier de Lewarde, le 9-9 Bis, ou encore la Cité des Électriciens, sont devenus des lieux de culture. Cependant, nous considérons que ces institutions ne sont pas les seules à écrire et raconter la mémoire du monde industriel minier. Nous dépassons ce cadre pour nous concentrer sur une sphère plus modeste ; celle des personnes qui s'engagent dans ce travail d'écriture de la mémoire minière en dehors de cadre institutionnel. Elles sont désignées comme des « témoins », rattachés à cette mémoire par différentes filiations. Ce chapitre, plus court que les deux précédents, met en lumière le contexte particulier du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, suivi de la problématisation de cette recherche. La première partie met d'abord en exergue la complexité de la mémoire de la mine au regard des politiques culturelles du bassin minier. Divisé entre les communes, la région et l'État, le sort de la mémoire minière et du patrimoine bâti évolue sur trois grandes périodes, de 1970 à 2012. Nous y décrivons le contexte territorial dans lequel s'inscrit le travail, et qui a orienté la recherche. Enfin, la seconde partie décrit le cadre théorique et la problématisation de la thèse.

1.1. Ancrage dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

1.1.1. Un mouvement patrimonial né dans la contestation

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est chargé d'enjeux politiques, économiques, culturels et sociaux qui font partie de son identité, et permettent de comprendre son évolution. Dans cette sous-partie, nous souhaitons mettre en lumière les particularités qui le distinguent d'autres territoires industriels qui sont aussi passés par une fermeture progressive et définitive de leurs usines. En effet, dans le premier chapitre, nous avons vu l'histoire des bassins industriels français de manière large. Plusieurs éléments déjà évoqués, comme les mouvements de syndicats, sont mentionnés à nouveau ici, mais en se concentrant très spécifiquement sur le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Les ouvriers mineurs de fond, à l'image d'Étienne Lantier dans *Germinal*, font partie des premiers ouvriers à s'unir contre le patronat. Aujourd'hui, ce métier est au centre des imaginaires collectifs de la mémoire minière, plus particulièrement du « mythe zolien » (Gellereau, 2005b, p. 549) pour reprendre les mots de Michèle Gellereau, et se retrouve à l'honneur dans les musées nationaux de la région. Historiquement, le statut du mineur est assez ambivalent ; si aujourd'hui on parle plutôt d'un métier de bagne, qui entraîne maladies et fatigue précoce, il est longtemps vu comme relativement avantageux. Les conditions du statut du mineur en France attirent les travailleurs de toute l'Europe, même si ces derniers ont

conscience que ce métier réduit leur espérance de vie. Le mineur bénéficie à la fois d'un logement, pour lui et sa famille à vie (à condition d'être marié et catholique), du charbon pour se chauffer, d'un droit au jardin et évidemment du salaire de son travail (aussi appelé la quinzaine, car versée tous les quinze jours). S'il vient à lui arriver quelque chose dans le cadre de son travail (et uniquement dans ce cas-là), sa veuve et ses enfants peuvent garder la maison. Au quotidien, ses soins médicaux et ceux de sa famille sont pris en charge par le médecin des mines, tout comme l'éducation de ses enfants. De plus, les Houillères construisent toutes les infrastructures du quotidien, notamment les équipements culturels, ou encore des écoles de formation pour les filles qui ne vont pas à la mine. Ainsi, le mineur et sa famille baignent dans un environnement minier constant et ce dans tous les aspects de leur vie. Jusque dans les années 1950-1960, le métier de mineur se transmet de père en fils. Les femmes y tiennent aussi un rôle essentiel, exerçant pendant longtemps les mêmes métiers que les hommes, puis passant progressivement uniquement au jour³⁰, dans le courant du 20^e siècle. Leurs tâches au jour consistent notamment au triage du charbon et à la gestion de la lampisterie. Si au début de la patrimonialisation du bassin minier, la place de la femme s'efface au profit de la figure du mineur de fond, les institutions culturelles vont peu à peu lui redonner une place plus légitime, par exemple au Centre Historique Minier de Lewarde avec l'exposition « Femmes à la mine. Portraits au 20^e siècle » (2016), ou encore avec l'exposition plus récente au musée du 9-9 Bis « Une mine de Femmes » (2022-2023). L'industrie minière a engendré plusieurs vagues d'immigration de travailleurs, dont trois plus importantes ; les Polonais, arrivés au début du 20^e siècle, puis les Italiens, venus dans les années 1950, et enfin les Marocains, arrivés dans les années 1970, pour fermer les mines. Si ces trois vagues d'immigration sont les plus massives, plus de vingt-neuf nationalités ont travaillé dans les mines du Nord-Pas-de-Calais. On considère aujourd'hui que le traitement de ces travailleurs, comparé à celui des mineurs français, a longtemps été injuste, voire inhumain, notamment au regard de l'accès au logement et à la santé des mineurs. La problématique de l'immigration de ces anciens ouvriers est donc très forte sur le bassin minier.

Du statut de mineur naît, dès la fin du 19^e siècle, une politisation très forte dans la population minière. Les mineurs savent qu'ils sont indispensables dans l'approvisionnement des combustibles du pays, et qu'ils peuvent s'en servir comme levier pour réclamer des conditions de travail plus décentes et des hausses de salaire. Et si l'envie de dépolitiser les mineurs est aussi ancienne que l'institution patronale, l'insuccès de cette volonté l'est également. Les dirigeants des anciennes compagnies minières ne sont donc jamais parvenus à dépolitiser les ouvriers, dont les nombreuses luttes ont régulièrement marqué le progrès du droit du travail et la formation de syndicats. Au début des années 1950, on observe une baisse de la production du charbon due à la diminution du rendement des mines. En 1959, l'État décide de réviser la politique énergétique française, en passant par plusieurs plans de fermeture progressive, dont le Plan Bettencourt qui « représentait un aboutissement dans l'orientation de la politique charbonnière inaugurée par le Plan Jeanneney. Il a même impliqué la fermeture des mines nationales françaises, en annonçant l'arrêt des embauchages, alors que la crise pétrolière de 1973 avait de manière temporaire ralenti cette tendance » (Keisuke, 2016, p. 320). De ce

³⁰ Dans le vocabulaire minier, on différencie les métiers du jour, qui s'exercent sur le carreau de la fosse, et les métiers du fond, qui s'exercent au fond de la mine.

constat, naissent dès 1950 des syndicats de lutte contre la fermeture annoncée des mines. Ils cherchent à protéger le travail des mineurs, voué à disparaître. En 1970, la fermeture des mines était initialement « envisagée à l’horizon 1985 » (Battiau, et *al.*, 1994, p. 30), mais sera reportée deux fois, après le second choc pétrolier de 1979, qui relancera un débat sur la politique énergétique en France (Warlouzet, 2015). Les années 1950 sont également marquées par l’encouragement des Houillères de Lens par le supportérisme du Racing Club de Lens, club de foot très inséré dans les structures de sociabilité des cités minières (Fontaine, 2016). Le patronat cherche en fait à affaiblir l’influence communiste des cités minières alors très forte. Cette bataille prend fin dans les années 1990, avec le constat d’un non-retour sur plus de quarante années de démantèlement par l’État. À partir du moment où l’activité minière s’interrompt, les syndicalistes s’interrogent sur le futur de leurs activités, la principale ayant disparu. Dans le Nord-Pas-de-Calais, ces derniers se tournent alors vers la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire minière, notamment en collaborant avec l’association *Mémoire et Culture de la région minière*³¹, implantée (non par hasard) à la Maison Syndicale de Lens. Au-delà de la défense d’un patrimoine bâti remarquable, les syndicalistes et anciens mineurs expriment un fort besoin de reconnaissance et de légitimation qui se traduit notamment par la construction de lieux de mémoire nationaux. Ce mouvement patrimonial naît donc dans une contestation politique ; il s’agit de continuer et raviver une lutte qui semblait s’éteindre. À cela vient se mêler un sentiment de devoir de mémoire et un souhait de ne pas voir disparaître les éléments représentatifs de cette industrie si ancrée sur le territoire. Ainsi, au début des années 1990, naît un rapport de force pour la mémoire et le patrimoine miniers : d’un côté, certains acteurs s’engagent dans des opérations mémorielles ou patrimoniales, tandis que d’autres prônent une politique de la « *tabula rasa* » (Tornatore, 2010, p. 41) comme nous l’avons vu dans le premier chapitre et qui s’applique d’ailleurs sur d’autres territoires industriels.

Les chercheurs Olivier Kourchid et Hélène Melin, qui étudient cette question, affirment que « jusqu’aux années 1990, certains courants modernistes prônaient l’arasement : quasi-nihilistes, post-nietzschéiens, post-freudiens, ou même post-modernes, ils considéraient le désir de conservation comme une sorte de fétichisme à traiter par le divan, et au pire comme une maladie collective à éradiquer » (Kourchid, Melin, 2002, p. 39). À l’époque, il ne s’agit pas simplement de détruire, mais de créer de nouvelles industries et logements pour le développement de la région. La protection du patrimoine minier marque donc une énième lutte travailleurs/patronat, s’opposant depuis plus d’un siècle³². En 1990, naît chez certains maires — surtout de gauche (P.S. et P.C.) — et autres représentants politiques du Nord-Pas-de-Calais sensibilisés par cette volonté de conservation, une envie d’y participer et d’instaurer une vision plus positive du bassin minier. Ce mouvement s’est évidemment mêlé à des stratégies politiques, où ces nouveaux entrepreneurs de la mémoire s’en sont érigés comme les porte-paroles. Si les historiens s’accordent à dire que cette mémoire n’a pas été dissimulée, comme l’a par exemple été celle de la guerre d’Algérie, elle a longtemps recelé des zones d’ombre, tel

³¹ L’association a été dissoute en 2017. Lien vers le site des associations françaises : <https://assoce.fr/waldec/W627004494/MEMOIRES-ET-CULTURES-DE-LA-REGION-MINIERE>

³² Les luttes et premières contestations du bassin minier démarrent à la fin du 19^e siècle.

qu'avec le problème de la silicose³³, touchant neuf mineurs de fond sur dix à partir des années 1950. Celle-ci est pourtant découverte dès le 19^e siècle, mais le nombre de morts reste très sous-estimé puisque la maladie est reconnue en France seulement en 1945. Malgré la minimisation de ces chiffres, la silicose reste officiellement la première tueuse du travail des ouvriers mineurs, avant les accidents et catastrophes (coups de grisou, effondrements, inondations, ou incendies). En plus de sa reconnaissance tardive, la silicose représente une perte économique considérable pour les Houillères, puisque les contrats de travail des mineurs incluent une rente à vie aux malades et à les loger avec femmes et enfants, et ce, même après le décès du mineur touché. Afin de minimiser ces dédommagements, la tuberculose, fréquente à l'époque, et n'étant pas issue du fruit du travail des mineurs, est alors souvent mentionnée comme caractéristique de leurs symptômes. Comme l'explique l'historien Pierre-André Rosental :

« Sa fréquente coprésence dans les poumons silicosés permet alors aux experts médicaux appointés par les employeurs de suggérer que la silicose n'en est qu'une complication, et de dégager ainsi la responsabilité légale et financière des entreprises. Durant ces quelques décennies où la tuberculose est présentée comme la cause de la silicose ou des pneumoconioses, les troubles pulmonaires des mineurs deviennent rattachables à des facteurs comportementaux "privés", tels l'alcoolisme, la mauvaise hygiène des ouvriers ou, dans le meilleur des cas, pour les réformistes sociaux, les conditions de logements insalubres » (Rosental, 2008, p. 258).

Ces « manigances » patronales contribuent à donner une image négative des ouvriers des mines et favorise l'entre-soi des communautés. Dans l'autre sens, elle renforce aussi une image négative des mineurs envers le patronat.

1.1.2. De 1990 aux années 2000, un renversement de paradigme

La mémoire minière est complexe, au regard de ses interprétations et prend en compte de très nombreux facteurs politiques, sociaux et économiques liés à la gestion de la population et au développement économique de la région. Ce constat est frappant lorsque l'on compare le statut du patrimoine et de la mémoire de la décennie d'avant 2000 et de celle d'après. Si dans les années 1990, la manière dont les politiques gèrent la désindustrialisation se manifeste par un désintérêt pour son patrimoine, dans les années 2000, elle a plus à trait au souhait de renvoyer une image positive de ces anciens mondes industriels et ouvriers. Ainsi, comme le met en avant Camille Mortelette, « il faut cependant souligner la prégnance de représentations négatives d'un héritage inégalement assumé par la population locale » (Mortelette, 2019, p. 3). Ces deux visions opposées sont encore visibles dans l'investissement très militant dont peuvent faire l'objet les questions de mémoire et de patrimoine : d'un côté, on constate une mémoire publique, présentant une version de l'histoire minière relativement lisse. De l'autre, il existe toujours sur le territoire des groupes de gauche radicale, qui au

³³ Cette maladie est provoquée par la grande quantité de poussière produite par le marteau-piqueur et d'autres outils du fond (en quantité considérable par rapport à l'usage des outils manuels), qui se loge peu à peu dans les poumons des mineurs.

contraire voient dans l'histoire minière une démonstration permanente de la domination patronale et cherchent à se mobiliser ou se remobiliser politiquement. L'exemple le plus connu de cette conservation esthétique d'un site, devenu « propre » et correspondant « à la vulgarisation la plus fréquente (géographie à l'usage des enfants) d'une exploitation houillère » (Kourchid, Melin, 2002, p. 44), est celui de la fosse Delloye. Il s'agissait de sauver et de conserver cette fosse plus connue aujourd'hui comme le Centre Historique Minier de Lewarde. Dans une démarche de valorisation des Houillères, le directeur général de l'époque, Max Hecquet, se lance dans le pari d'en faire le centre de conservation du matériel et des documents miniers, qui commencent déjà à être peu à peu détruits. L'intérêt est double, puisqu'il permet de centraliser les archives et les artefacts miniers, mais également d'en faire un projet plus large « à vocation scientifique et pédagogique » (p. 44). À l'époque, comme le remarquent Olivier Kourchid et Hélène Melin, « les acteurs industriels locaux, à tous niveaux hiérarchiques, ambitionnent de montrer 'au jour', et pour l'avenir, les métiers du fond dont les paysages et les techniques disparaissent dans le passé » (p. 41). D'après les deux auteurs, « les orientations sont louables : travailler à la base, réunir des chercheurs, des associations, des usagers et des travailleurs, et aussi constituer des collections d'objets significatifs, à commencer comme toujours par les lampes de mines » (p. 44). C'est grâce à cette démarche que le Centre Historique Minier de Lewarde est devenu, en 1984, bien avant l'élection du bassin minier à l'UNESCO, le premier centre d'activités et de conservation de la mine. Sur le territoire et au-delà, cette initiative est considérée comme très précoce. Jusque dans les années 1990, d'autres initiatives sont mises en place par la mobilisation d'anciens mineurs et de bénévoles. Cependant, la conservation ne se penche pas encore sur la mémoire ouvrière mais plutôt sur « un travail considéré comme fossile et exhumé, confronté à la transfiguration ou à la défiguration » (p. 38). Il s'agit donc à la fois du patrimoine industriel et technique lié au travail des mineurs. Toutefois, une volonté de conservation des savoir-faire techniques est également remarquée très rapidement. En effet, à la même époque, entre les années 1970 et 1990, sont également conservées les « mines-images³⁴ », grâce à des initiatives locales et bénévoles (souvent anciens mineurs). Par ce geste de sauvegarde, ils souhaitent garder un témoignage du monde de la mine.

Cependant, de manière générale sur le territoire du bassin minier, ces démarches de conservation des bâtiments de la mine restent relativement complexes, puisque plusieurs lois du code minier³⁵ encadrent encore les concessions minières. Les concessions sont des parcelles de territoire qui appartiennent à l'État. L'État, n'ayant pas les moyens matériels d'exploiter les sols, concède les territoires qu'il souhaite exploiter. Il reste cependant le seul donneur d'ordre sur l'exploitation à venir. Toutes les constructions faites sur les territoires concédés par l'État appartiennent donc momentanément aux concessionnaires et en dernier ressort, à l'État. Il faut alors faire un grand saut en arrière pour comprendre les politiques de destruction des bâtiments industriels dans les années 1990. L'exploitation du charbon est d'abord fixée par la loi impériale du 21 avril 1810. Les

³⁴ La « mine-image » est une réplique d'une galerie de mine, et permet aux apprentis d'apprendre à se servir des outils, avant de descendre au fond. Elle se trouve cependant à la surface et est fabriquée en béton.

³⁵ Ce code définit l'ensemble des règles définissant l'exploitation du sous-sol. Il est régi par différents textes de loi que l'on retrouve sur le site du Gouvernement : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000023501962/>

concessions ont été instaurées afin de supprimer les privilèges de l’Ancien Régime, où les seigneurs se partagent toutes les propriétés minières. Le bassin minier est alors divisé en trente-huit concessions, dont la superficie de chacune peut varier. Au sein de ces concessions, des groupes d’exploitants et des compagnies propriétaires peuvent exploiter le charbon. Cette loi napoléonienne est mise en place pour prévenir des querelles entre propriétaires et rend les concessions perpétuelles. Elle encadre aussi la gestion des sols, car les extractions de charbon et de terre entraînent des déformations du sol qui doivent être gérées, au regard des risques inhérents à l’exploitation. Ces constructions ne concernent pas uniquement les bâtiments qui exploitent le minerai, mais aussi toute l’urbanisation construite autour, telle que les corons et les autres infrastructures. Tant que les concessions existent sous cette loi napoléonienne, les maires ne peuvent donc prendre aucune décision sur les structures de leur commune, sans l’accord du concessionnaire. Elle entrave donc toute décision à échelle locale et avantagent les partisans de la destruction des infrastructures, en général de nouvelles entreprises prônant la politique de la *tabula rasa*. Aucun texte ne permet avant 1999 de gérer une procédure de sortie de concession au niveau local. Autrement dit, malgré un souhait de conservation du patrimoine industriel exprimé par les populations et les élus locaux, les élus régionaux et les pouvoirs représentatifs des grandes métropoles du Nord « espèrent attirer le *high tech* ou les activités de services non dans une *rust belt* mais sur des sites réhabilités, et ils se méfient de ces initiatives qui risquent d’être coûteuses » (Kourchid, Meulin, 2002, p. 41). De plus, les bâtiments ne sont pas seulement détruits pour laisser la place à de nouvelles industries ; le fer des machines et des chevalements est « récupéré pour des raisons financières et de sécurité » (p. 41).

C’est donc pour ces mêmes raisons, qu’en 1991, malgré la sauvegarde du Centre Historique Minier de Lewarde et d’autres bâtiments industriels, il est très complexe de sauvegarder le patrimoine minier. En 1994, après un bras de fer politique, le code minier est en partie rénové et une procédure de sortie de concession est définie pour certaines villes. Marie-Christine Blandin, présidente du Conseil régional des Hauts-de-France de 1992 à 1998, a joué un rôle majeur dans l’accompagnement des communes minières vers la conservation de leur patrimoine. Elle donne notamment son accord dans la création de la conférence permanente du bassin minier³⁶ débutée en 1997 à Oignies, et animée par Jean-François Caron, conseiller régional délégué et maire de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). L’objectif de cette conférence est de rassembler des acteurs du territoire afin d’échanger, de discuter et de réfléchir à l’avenir du bassin minier. La conférence contribue notamment à la réflexion autour de la sortie de concession, qui n’est pas encore abolie deux ans après sa simple rénovation. Ce dialogue se veut ouvert et citoyen et permet de confronter moins frontalement les discussions pour et contre la préservation du patrimoine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Sous cette impulsion, dès 2000, soit neuf ans après l’arrêt des Houillères, se crée la Mission d’aménagement et de développement du Bassin Minier, plus connue sous le nom de *Mission Bassin Minier*³⁷. En dialogue avec la Métropole lilloise, dans le cadre d’un développement régional, cette mission œuvre pour que le territoire du bassin minier soit connecté à l’aire

³⁶ Le rapport de cette conférence est en ligne sur le site de la Mission Bassin Minier : [https://www.missionbassinminier.org/wp-content/uploads/Synthese Livre blanc CPBM Acte 1.pdf](https://www.missionbassinminier.org/wp-content/uploads/Synthese_Livre_blanc_CPBM_Acte_1.pdf)

³⁷ <https://www.missionbassinminier.org>

urbaine métropolitaine lilloise. En 2003, Jean-François Caron et ses associés, se lancent dans le pari de faire élire le territoire de du bassin minier à l'UNESCO. La *Mission Bassin Minier* est alors sollicitée pour accompagner la candidature du bassin. À cette occasion sera créée l'association du *Bassin Minier Uni*, présidée par monsieur Caron. Dans l'objectif de cette élection, le *Bassin Minier Uni* continue de solliciter les acteurs du territoire du Nord-Pas-de-Calais. Leur mobilisation est importante pour donner une image unie du territoire, car les années ayant précédé ces initiatives ont, au contraire, brouillé ce portrait. Répondant favorablement à cet appel, une trentaine de clubs associatifs se sont unis sur tout le territoire, œuvrant dans la valorisation du bassin (participation à des expositions, promotion du classement, visites guidées, collecte et travail de mémoire). Un certain nombre d'anciens mineurs ont notamment participé à cette candidature pour témoigner et apporter leur soutien au projet. En août 2012, soit quinze ans après la première conférence permanente du bassin minier, ce dernier est élu au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela engendre, dès le 1er janvier 2013, la disparition du *Bassin Minier Uni*. Sa direction, reprenant son précédent titre de *Mission Bassin Minier*, prend alors la décision de devenir une structure d'ingénierie, se chargeant de l'intervention sur les voiries, de la réorganisation du territoire et de la gestion du label UNESCO. Cependant, la *Mission Bassin Minier* a en même temps cessé de solliciter la mobilisation des acteurs (des associations, des amateurs, et des anciens mineurs), comme cela s'est fait avant l'élection de 2012. Chaque commune a alors repris individuellement ce travail de manière inégale et arbitrant son propre budget au travail de conservation. Afin de ne pas perdre la structure institutionnelle et efficace de la *Mission Bassin Minier*, les anciens membres associatifs du *Bassin Minier Uni* ont fusionné pour continuer leur travail de valorisation, mais cette fois sans réussir à joindre les élus et les offices de tourisme, comme cela avait été le cas avant 2012.

Cette date n'a cependant pas marqué l'arrêt d'une lutte pour la protection du patrimoine et de la mémoire ouvrière, car l'UNESCO ne couvre qu'une modeste partie des éléments liés à l'identité minière : la zone tampon du bassin minier en est l'exemple même³⁸. Échappant au contrôle de l'État, ces biens peuvent dès lors faire l'objet de rénovations non conformes à l'inscription, voire même à une destruction du bien. Ce problème est souligné par les chercheurs Philippe Prost et Lucas Monsaingeon, relevant le cas concret de la démolition de quarante logements inscrits au patrimoine mondial, par le bailleur social *Maisons & Cités* (Prost, Monsaingeon, 2020). Étudiant le rapport des inspecteurs généraux du patrimoine, envoyés sur place, ils concluent à une « inadéquation du 'paradigme de conservation' en vigueur » (p. 7), qui vise à une plus grande cohérence du paysage urbain, mais resterait dans le cadre d'un *paysage évolutif vivant*. Pour les membres des associations, il ne s'agit évidemment pas de tout mettre sous cloche, mais de garder une cohérence commune de chaque bien enregistré à l'UNESCO, ou monuments historiques. La chercheuse Camille Mortelette souligne une autre problématique, celle qui fait du bassin minier, dès son élection en 2012, une nouvelle

³⁸ Selon le site geo.data.gouv.fr, « outre le périmètre du Bien inscrit, une zone-tampon a été également délimitée conformément aux exigences du Centre du patrimoine mondial. Elle englobe des objets et des ensembles issus de l'héritage minier qui, sans répondre aux exigences de la valeur exceptionnelle universelle, participent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin. Elle renforce donc la cohérence paysagère, permet de préserver des cônes visuels sur le Bien et comprend également les cônes de vue à partir des grands axes de circulation du territoire (portes d'entrée, cheminements intérieurs, points de vue exceptionnels). L'ensemble du périmètre et de la zone tampon réunit au total 124 communes. » Lien : <https://geo.data.gouv.fr/fr/datasets/cdd8e25127fa4962c30e1f10ee9c7b8d32678b13>

destination touristique. Les acteurs impliqués développent un nouveau marketing territorial et une campagne de communication, s'appuyant à la fois sur cette nouvelle élection et la construction du Louvre-Lens sur un ancien carreau de fosse. Se référant aux valeurs industrielles prônées dans les années 1990 par ceux qui souhaitaient conserver le patrimoine minier, l'industrie du tourisme va également revendiquer le noir du charbon comme une force. Pour Camille Mortelette, l'objectif des créateurs « est de changer le discours sur l'espace mais aussi l'espace lui-même afin de rendre plus opérant le changement d'image de la région et d'assurer la réussite de sa conversion en destination touristique » (Mortelette, 2019, p. 5). Ils cherchent alors à modifier l'image du territoire, non pas grâce à quelque chose de nouveau, mais bien en se reposant sur l'identité minière locale. Les acteurs du Louvre-Lens vont alors créer la marque ALL ; « Autour du Louvre Lens³⁹ ». S'appropriant des artefacts et des mots du quotidien tels que la lampe du mineur, le charbon ou encore le « galibot »⁴⁰, la marque se réapproprie une identité qui s'éloigne pourtant des valeurs d'une grande institution culturelle nationale comme le Louvre. La chercheuse porte une critique sur le fait que ALL et son offre d'hébergement touristique haut de gamme proposent « un modèle unique et figé d'identification du territoire et de ses habitants » (p. 14). En effet, la population locale ne s'est pas approprié cette nouvelle offre, qui ne s'adresse qu'à une très petite frange d'un public touristique rare et ne se reconnaît pas dans la réappropriation de cet héritage par la marque ALL.

Aujourd'hui, le bassin minier se compose de cinq grands sites de la mémoire minière. Parmi eux, on compte le Centre Historique Minier de Lewarde, le 9-9 bis de Oignies, la fosse d'Arenberg de Wallers, la Base 11-19 de Loos-en-Gohelle et la cité des électriciens de Bruay-la-Buissière⁴¹. Les cinq sites sont répartis d'Est en Ouest sur le bassin minier, à distance plus ou moins égale⁴². Chacune de ces institutions possède une vocation différente qui influence les artefacts qu'elle conserve, qu'elle expose et qu'elle valorise, mais aussi les personnes qui y interviennent (témoins, guides, experts, scientifiques, musiciens, etc.). Le Centre Historique Minier de Lewarde est le plus grand site minier français et le second plus grand Européen. C'est également un centre de culture scientifique et un pôle de ressources documentaires (2,5 kilomètres d'archives et 500 000 documents iconographiques). Il propose de suivre l'aventure technique, sociale et humaine de deux siècles et demi d'exploitation du charbon. Le 9-9 bis est d'abord connu pour avoir été la dernière exploitation minière à fermer et médiatiquement suivie lors de la « dernière remontée ». L'image de la dernière berline sortant de la cage est d'ailleurs souvent utilisée lors d'émissions TV, d'expositions diverses, ou encore sur des pages et groupes Facebook liés à la mémoire minière. Le site propose la visite d'une salle des machines au jour, où ces dernières sont exceptionnellement conservées. Porté par la communauté d'Hénin-Carvin, le site

³⁹ Lien vers le site internet : <https://www.autourdulouvrelens.fr/produits-all/>

⁴⁰ Un galibot est un enfant qui travaille à la mine. Jusque dans les années 1950, les enfants peuvent descendre à l'âge de quatorze ans.

⁴¹ La fosse de Lewarde est aussi désignée comme « Fosse Delloye », bâtie par la Compagnie des mines d'Aniche. La fosse d'Arenberg était le fleuron des mines d'Anzin, proche de Douai. La fosse du 9/9bis est construite par la Société des Mines de Dourges. La fosse 11/19 est bâtie par la Société des Mines de Lens. Enfin, la cité des Électriciens est construite par la Compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861 pour accueillir des mineurs qui travaillent à la fosse à côté.

⁴² À retrouver sur les cartes géographiques dans l'annexe 1 (Cartes du bassin minier)

fait l'objet global d'un projet de développement qui mêle musique et patrimoine. On y trouve une salle de concert, des lieux de pratique musicale et un parcours muséographique qui mêle patrimoine et musique. De son côté, le site d'Arenberg permet de comprendre l'évolution des techniques d'extraction durant le 20^e siècle. Il est connu pour avoir accueilli le tournage de *Germinal* en 1989, grâce à une conservation exemplaire des bâtiments. La fosse se situe au centre d'un village minier, et l'ensemble forme l'un des exemples les plus illustratifs du paternalisme de l'époque minière. Le site accueille aussi un laboratoire de recherche dont plusieurs chercheurs travaillent sur le projet Mémo-Mines, des équipements de tournage, un incubateur d'entreprises, une pépinière et divers bureaux. La Base du 11/19 de Loos-en-Gohelle, reconstruite en 1954 après sa démolition durant la guerre, est le seul site possédant une tour de concentration en béton. Ce site emblématique se trouve au pied des deux plus hauts terrils d'Europe. Il est devenu un site pilote en matière de découverte, de pédagogie à l'environnement et de développement durable. Il abrite également le théâtre Culture Commune, reconnue Scène nationale et l'une des plus dynamiques de France. Il aborde des sujets très divers comme celui de l'immigration, et accueille des artistes en résidence, ancrant le site dans une dynamique très contemporaine. Enfin, la cité des Électriciens est un coron typique des logements du 19^e siècle. Il porte ce nom, car chaque rue portait autrefois le nom d'un grand savant ayant fait une découverte en matière d'électricité. C'est actuellement la plus ancienne cité minière dans le Nord-Pas-de-Calais. Le visiteur passe de coron en coron pour voir l'évolution des intérieurs de familles de mineurs dans le temps. Jusqu'en 2008, elle possédait encore quelques habitants et a d'ailleurs été un des lieux de tournage du film « *Bienvenue chez les Ch'tis* », réalisé par Dany Boon. Elle propose aujourd'hui des gîtes ouverts à tous ainsi qu'une résidence d'artistes.

1.2. Cadre théorique et problématisation

1.2.1. Des processus de réactivation de la mémoire

Dans ce contexte bien particulier, notre travail de thèse s'inscrit plus précisément dans le projet ANR Mémo-Mines, présenté dans l'introduction. À l'Université de Lille, la question de la mémoire est, depuis plusieurs années, au centre de financements de recherches, de thèses, de colloques, de séminaires, de journées d'études, ou encore de stages. À ce titre, l'élection du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO participe largement à cette valorisation de la recherche au niveau local et régional. L'équipe Mémo-Mines suit cette logique et mobilise plusieurs compétences incluant les sciences de l'information et de la communication, les sciences du langage, la muséologie et l'informatique. Notre analyse au sein du projet porte sur le travail de médiation de la mémoire par des communautés qui s'en déclarent détentrices. Nous nous penchons plus particulièrement sur le travail d'écriture et de circulation de

témoignages du passé, portés par des témoins qui documentent cette mémoire et en permettent la réappropriation et la circulation par son groupe social. Comme le remarque Jacques Walter, « quand on travaille sur le témoignage et la mémoire, on sait qu'on a notamment à articuler une dimension collective et une dimension individuelle ; penser la tension entre les deux nécessite des choix d'équipements intellectuels » (Walter, 2003, p. 14). Le point de départ de notre état de l'art met en lumière une correspondance entre le déclin de l'ère industrielle et l'émergence d'un champ scientifique sur la mémoire de ces sociétés. La période post-industrielle du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais confirme cette tendance avec la conversion progressive d'anciens bâtiments d'usines en musées, où mémoires industrielles et ouvrières sont mises à l'honneur. L'intention des institutions est avant tout de « garder vivante l'histoire, l'histoire ouvrière, en empêchant que ne soit désamorcé le passé » (Lenclud, 2003, p. 901). Leur travail est central dans ce processus de protection, notamment dans les décisions politiques et financières, mais aussi dans les choix de ce que l'on garde ou non.

Comme nous l'avons vu précédemment, le tri, que l'on peut aussi qualifier d'oubli, est un processus nécessaire dans la patrimonialisation du passé. Les objets qui peuplent ces espaces sont le résultat d'un travail scientifique de collecte lors duquel des acteurs scientifiques et culturels (tels que des anthropologues ou des conservateurs) analysent les savoir-faire, les coutumes, les vêtements, les outils (etc.), qui deviennent des éléments du patrimoine au même titre qu'un tableau, qu'un monument, ou encore qu'une œuvre de création de l'esprit. Autour de cette mise en scène de machines, la sueur, le bruit, les pannes et surtout les ouvriers (du moins, en fonction), ont disparu. En ce sens, le patrimoine matériel est inséparable des aspects humains et sociaux qui font partie de sa mémoire, et le musée se doit de montrer des interactions passées entre le milieu et le vivant. Les témoignages dont ils recueillent la parole deviennent alors centraux pour « donner du sens aux lieux » (p. 63), construire et patrimonialiser la mémoire. Les institutions muséales considèrent le « témoin oculaire », pour reprendre le terme de Renaud Dulon (1998), comme étant au centre de cette transmission, qui est un « passage de l'expérience individuelle à l'expérience collective » (Heinich, 2023, p. 214). Les institutions muséales donnent alors aux témoignages une dimension publique, encadrée par les lieux de mémoire. La présence des témoins devient peu à peu indispensable en tant que médiateur de la mémoire ouvrière et plus particulièrement de leur ancienne profession, dont ils semblent être les seuls à pouvoir témoigner. Certains anciens mineurs ont investi d'autres lieux, qui ne sont pas encadrés par une institution culturelle ou muséale, comme dans les mines-images, où ce sont les ouvriers eux-mêmes qui se sont mobilisés pour créer des « sanctuaires » de la mémoire du métier de mineur. Dans un cas comme dans l'autre se pose la question de la « relève » (Gellereau, 2005b, p. 547) de ces personnages emblématiques, à travers une transmission des témoignages aux générations futures. Les recherches de Michèle Gellereau montrent ce travail de passation de la mémoire d'une génération à l'autre au sein des institutions patrimoniales, notamment auprès de jeunes guides qui deviennent dès lors des témoins seconds, capables de transmettre la mémoire à partir de leur propre expérience.

1.2.2. Problématisation

Le cadre institutionnel prête une autorité au témoin direct qui se joue au cœur de l'institution, accueillant un public auquel il s'adresse directement. À partir de ce constat, notre intérêt s'est porté sur l'idée d'un élargissement de la notion de témoin à des personnes qui n'ont pas vécu l'événement directement et sont extérieures à l'institution muséale. Notre travail s'est penché sur une série de textes attestant cette idée de « témoin second », dont les nombreuses désignations varient selon les auteurs comme le « témoin de traces » de Paul Garde (1999), ou encore le « témoin de témoin » de Béatrice Fleury et Jacques Walter (2012). Ces derniers rapportent une autre parole, qui peut s'appuyer par exemple sur leur vécu (comme un voyage dans un pays après une guerre), ou encore sur leurs connaissances (par exemple en tant qu'historien qui fouille des archives). Leur témoignage n'est pas une reproduction identique à celui du témoin direct, mais une construction, à partir de leur propre expérience. Tout comme pour les témoins directs, celle-ci les lie tout de même entre le passé et le présent. Parmi les auteurs sur lesquels nous appuyons notre propos, Renaud Dulong amorce également cette idée selon laquelle le témoignage n'est pas la seule affaire du témoin direct. Pour reprendre ses mots, « ceux-ci ne seraient pas de "second degré", ils n'auraient pas pour fonction de véhiculer l'information, mais ils auraient à témoigner de l'expérience qui les a initiés à l'événement » (Dulong, 1998, p. 207). Ce constat a fait émerger de nombreux questionnements sur ce que ces individus partagent et ce qu'ils permettent de partager sur la mémoire aujourd'hui. Qui sont-ils ? Comment les désigner et les rassembler ? Que transmettent ces témoins lorsqu'ils véhiculent une mémoire à partir de leurs propres constatations et apprentissages ? Dans la collecte de traces qu'ils effectuent, ils s'autorisent à écrire la mémoire et dépassent les méthodes institutionnelles classiques de recueil de la parole.

À partir de là, l'idée d'un lien entre l'amateur et le témoin est devenue une ligne forte de la thèse, notamment à la lecture des travaux de Claire Scopsi qui parle directement de « l'amateur-témoin » (Scopsi, 2020, p. 177). En effet, bien que notre propos s'appuie sur la notion de témoin, qui met en avant le vécu et le rapport à un événement, la notion d'amateur permet de se pencher sur les pratiques mises en œuvre pour construire son témoignage. À ce titre, un concept porté par Valérie Beaudouin, jusque-là non mentionné dans ce travail, retient notre attention. Il permet d'avoir un nouveau regard sur le travail de construction de la mémoire par des témoins directs, comme par des témoins seconds. Il s'agit de ce que l'auteure désigne comme une « écriture mosaïque » (Beaudouin, 2019, p. 160). Cette notion est significative dans la compréhension du travail des témoins pour rendre la mémoire visible et lisible et de comprendre les traces qui en découlent. Celles-ci sont tout à la fois matérielle dans leurs productions (livres, fascicules, photographies, etc.) et immatérielle (dans les savoirs et savoir-faire qu'ils transmettent). Elle permet également de mieux saisir ce que l'on sélectionne de la mémoire, à travers un processus de collecte de traces. Le principe de l'*écriture mosaïque* repose sur l'idée de piocher des traces hétérogènes afin de créer un assemblage nouveau. Valérie Beaudouin associe cette notion à une pratique de numérisation et explique qu'elle « permet d'avoir sous un même format des images et des sources hétérogènes, privées et publiques, du passé et du présent, et de les assembler dans une trame d'écriture » (p. 160). Dans l'avant-propos du livre de Jack Goody, *La Raison*

Graphique (1979), Jean Bazin et Alban Bensa montrent que l'écriture confère à l'auteur (ici l'ethnologue) « le privilège de la totalisation » (p. 14). C'est-à-dire qu'il peut ainsi « transposer dans un temps et un espace unique des énoncés qui n'ont pas été produits simultanément ni en un même lieu, manipuler sur un même plan des informations qui ne sont pas toujours maîtrisées et maîtrisables par un même informateur et jamais en tout cas dans l'instant » (p. 14). C'est à l'issue de cet assemblage nouveau, qui repose sur un long processus de collecte, d'écriture, de rencontres, d'échanges..., que nous voyons le témoignage prendre forme.

Dans une perspective communicationnelle, le témoignage ne prend de sens que lorsqu'il est transmis, car tout comme le récit, son essence se situe dans son partage. Ce passage au témoin qui écrit et médiatise lui-même ses récits semble faire fi des intermédiaires que l'on retrouve traditionnellement dans les institutions culturelles (par exemple chez les historiens ou les archivistes). La médiation des témoignages passe alors par d'autres architextes : des outils d'écriture que chacun s'approprie, et qui, au-delà de l'écriture même, permettent de stocker, d'archiver, d'échanger et de transmettre la mémoire. Il s'agit à la fois d'outils en ligne, tels que les blogs rédigés individuellement ou en groupe (Gebeil, 2016 ; Delon, 2017 ; Scopsi, 2020) ou encore sur le réseau social Facebook (Istasse, 2017), mais d'autres formes d'écrits existent, décrites par Daniel Fabre comme des « écritures ordinaires » (Fabre, 1997, p. 1). Nous l'avons vu par exemple à travers les publications indépendantes (Mark, 1997), ou encore les livres en auto-édition (Maurer, Méchin, 1997). Il ne s'agit pas d'étudier strictement des témoignages en ligne ou hors-ligne, mais toute forme de témoignages considérés comme le résultat d'une collecte de traces dans le but de partager un témoignage. Le témoin qui écrit est chargé d'apporter lui-même les preuves de ce qu'il avance, par exemple à partir de photographies, de recherches généalogiques, ou encore de la collecte de documents aux archives. Ce sont les preuves de sa relation directe ou indirecte à la mémoire et qu'il sélectionne par ce que nous désignons comme des traces. L'écriture permet donc au témoin de produire dans le même geste plusieurs types de traces, comme l'ont montré Émilie Flon, Jean Davallon, Cécile Tardy et Yves Jeanneret, qui interrogent la trace dans une logique de médiation sur des sites touristiques (Flon, et al., 2009). D'une part, ils produisent des traces de la mémoire minière qui créent un lien avec le passé, et d'autre part ils créent les traces de la preuve de leur « bonne » pratique de mise en mémoire. Autrement dit, ces traces sont au cœur d'un processus de co-construction du sens des productions des acteurs étudiés et de leurs pratiques au cœur du bassin minier. Dès lors, la problématique qui guide ce travail de recherche interroge le processus social de sauvegarde de la mémoire minière à partir du travail d'écriture de ses témoins directs et seconds. Le point commun entre ces individus réside dans le fait qu'ils ne témoignent pas au sein d'institutions culturelles, comme nous avons pu le voir dans les travaux de Michèle Gellereau (2006) ou encore de Geoffroy Gawin (2017). Trois questionnements découlent de cette problématique :

I - Tout d'abord, comment délimiter la notion de « témoin », qui s'étend — comme nous l'avons vu — à d'autres formes de filiations (familiales, associatives, amicales, expertes, etc.) ? En ce sens, comment qualifier les témoins de différentes filiations qui s'engagent dans la construction de récits de témoignage ? Cette première question permet d'explorer le statut du témoin, tout en examinant son rapport à la mémoire et la construction narrative de son identité par l'écriture. Contrairement aux témoignages institutionnels, où les

guides s'appuient sur le « mythe du mineur⁴³ » (Gellereau, 2005b, p. 549) cette écriture de la mémoire accentue un point de vue spécifique : celui du témoin, quelle que soit sa relation à l'événement. En tant que « narrateur principal » de ses témoignages, il est intéressant de voir comment lui-même se place en tant qu'auteur qui prend la parole. Nous proposons alors quatre typologies de témoins : le représentant de la mine, l'héritier, le médiateur et l'expert. À travers le chapitre 6, nous explorons la construction narrative de ces quatre typologies, en nous inspirant du concept de « type-idéal », du sociologue Jacques Coenen-Huther (2003). Le type-idéal est défini comme une « construction intellectuelle obtenue par accentuation délibérée de certains traits de l'objet considéré » (p. 532). En évitant de tomber dans le stéréotype, l'analyse explore donc leur manière de se dire et de faire.

II - Ce souci des témoins de transmettre une réalité s'inscrit dans les traces, devenues visibles et lisibles. En ce sens, de quelles manières les témoins de la mémoire minière produisent-ils des traces qui ont un lien avec le passé ? Dans un contexte extra-institutionnel, ce processus peut être comparé à ce que Michel de Certeau décrit comme du « bricolage » (de Certeau, 1980), c'est-à-dire, dans le cas présent, à un usage créatif et inventif de ressources disponibles pour construire la mémoire. Comme nous l'avons vu à travers les deux premiers chapitres, grâce à internet, à la démocratisation des archives et à leurs pratiques personnelles, les témoins ont accès et produisent une large documentation. Ces aspects sont traités dans le chapitre 7.

III - Enfin, nous souhaitons insister sur la structuration sociale de ce processus mémoriel : la dimension collective est au cœur de la construction de la mémoire. Les témoins ne sont pas isolés : ils discutent, échangent, se rencontrent, débattent, se disputent... C'est ce qui les différencie d'un système institutionnel. En ce sens, de quelles manières vont-ils créer les traces de la preuve de leur « bonne » pratique de mise en mémoire en tant que témoins afin de construire une autorité et de transmettre cette mémoire ? Aussi, sont-ils réellement totalement extérieurs aux institutions culturelles, ou peut-on voir apparaître des liens dans leurs travaux respectifs ? Quels sont-ils ? Est-ce que cela peut leur faire acquérir une forme d'autorité ? Ces aspects sont traités dans le chapitre 8.

Nous répondons à ces questions à travers une analyse empirique, basée sur un double travail de terrain, composée d'entretiens semi-directifs avec des témoins directs et indirects et le recueil des traces qu'ils produisent. C'est la volonté de rendre visible des éléments de la mémoire minière à la fois dans le discours, et dans les traces produites, qui permettra de saisir comment la mémoire, entre les mains des témoins, devient lisible et visible. Un travail d'ethnographie en ligne a également été mené dans le but d'observer leurs pratiques sur une longue période et de contourner les obstacles qui ont surgi durant la période de la Covid 19.

Conclusion chapitre 3

⁴³ Dans ce texte, la chercheuse met en lumière le fait que les visites guidées au sein des sites institutionnels soient révélateurs de stéréotypes construits « sous deux figures, celle “germinaliennne”, des damnés de la terre et celle, “réaliste socialiste”, de l'homme nouveau ».

Bien que les deux premières sous-parties de ce chapitre s’ancrent dans un contexte très historique, nous avons estimé nécessaire de le replacer, afin que le lecteur comprenne le cadre bien particulier du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Celui-ci permet de saisir le processus qui amène les témoins de ce passé à produire un regard sur la mémoire qui leur est propre et qui répond également à un travail d’écriture sur le groupe social, à travers des opérations de sélection singulières. En ce sens, ils deviennent « acteurs du tri » de leur propre mémoire pour reprendre l’expression de Cécile Tardy et Susan Kovacs (2017). À l’instar du concept d’« écriture mosaïque » (2019, p. 160), élaboré par Valérie Beaudouin, nous interrogeons la manière dont les témoins — situés en dehors des institutions culturelles et patrimoniales — fabriquent et collectent des traces de la mémoire pour construire leur propre témoignage. Trois interrogations découlent du cadre théorique, à savoir dans un premier temps, la manière dont les témoins construisent leur identité. Nous proposons alors une typologie de quatre témoins (le représentant de la mine, l’héritier, le médiateur et l’expert) qui permette de mieux saisir leur rapport au passé. Dans un second temps, nous étudions la fabrication des traces lisibles et visibles de la mémoire, durant laquelle s’opère une sélection de traces propres aux pratiques de chacun. Enfin, nous mettons en avant la centralité de la dimension collective dans ce travail d’écriture, puisque ce ne sont jamais des individus isolés qui écrivent la mémoire. En dernier lieu, nous interrogeons donc la manière dont les témoins fabriquent des traces de leur « bonne » pratique de mise en mémoire en tant que témoins.

Chapitre 4. Étude du territoire du bassin minier

Ce chapitre se divise en deux parties afin d'expliquer au lecteur la manière dont nous avons d'abord abordé le territoire du bassin minier. Comme nous le voyons dans le chapitre précédent, son histoire débute au milieu du 18^e siècle avant de s'achever au début des années 1990. Le mouvement patrimonial qui a suivi est très complexe et nous avons conscience d'en avoir expliqué seulement les grandes lignes. Au départ, ayant du nous-même nous familiariser avec le bassin minier, son approche a soulevé beaucoup de questions. Par où commencer ? Qui contacter et où aller voir ? Quels sont les espaces névralgiques de ce grand territoire de plus de cent-vingt kilomètres de long et trente kilomètres de large ? Comment accéder et découvrir les endroits non référencés afin de ne pas les mettre de côté ? Comment situer les acteurs et mettre en lumière les liens qui se tissent entre eux ? Ces multiples questionnements rendent à peine compte de ce territoire singulier qu'est le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Notre première réflexion a été de nous dire que c'est en allant observer ce territoire que nous y trouverions du sens : rencontrer les habitants, associations et acteurs impliqués, visiter les éléments bâtis restaurés comme ceux à l'abandon, participer à des moments d'échange... L'idée a d'abord été d'observer le territoire, puis les interactions sociales qui s'y déroulent dans un temps limité afin de construire notre propre image du bassin minier, certes subjective, mais sans passer par d'autres biais. Ce chapitre revient donc sur les diverses explorations menées sur le bassin minier, que nous désignons à la fois comme des observations « autonomes » ou « guidées ».

1. Terrains exploratoires : protocoles

Les institutions ne sont pas les seules à écrire et à raconter la mémoire. Dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, qui se reflète à travers l'histoire d'autres bassins miniers (bien que tous aient leurs particularités), le premier mouvement mémoriel naît d'une contestation politique qui peu à peu vient opposer une mémoire minière « lisse » avec une mémoire plus contestataire. Afin de saisir le processus d'écriture de la mémoire sur ce territoire, un terrain exploratoire a permis de repérer des acteurs et groupes d'acteurs, des événements particuliers, mais aussi des travaux collectifs, tous significatifs de la mémoire minière⁴⁴. Ce chapitre met en lumière les sources et ressources disponibles, bien que parfois mises de côté. Dans le chapitre suivant, nous reviendrons à posteriori sur les observations en ligne, effectuées dans un second temps. Le présent chapitre explique ainsi comment nous orientons notre regard et comment la méthodologie s'est construite dans le temps. Cette entrée dans la recherche identifie une variété de profils d'acteurs et de travaux d'écriture.

Deux types de profils ressortent de ce premier terrain : des acteurs publics et des associations. Ces rencontres ne sont pas le fruit du hasard car nous nous sommes appuyées sur les opportunités fortuites qui se sont présentées au fur et à mesure de nos explorations. Plusieurs acteurs intéressants et situations d'observation pertinentes sont apparus grâce à cette méthode exploratoire. Dans ce contexte, nous considérons la sérendipité comme une approche qui nous permet de découvrir des acteurs et des événements qui seront ensuite au centre de la recherche. Nous menons ce premier terrain sur deux modes d'observation : des observations désignées comme « autonomes » et des observations « guidées ». Les observations « autonomes » se divisent en deux catégories : les explorations événementielles et les explorations libres. Les premières sont sans interaction et menées durant des événements particuliers, tels que des commémorations minières, ou la célébration de la Sainte Barbe. Elles sont discrètes et peuvent être planifiées grâce aux annonces d'événements trouvées en ligne⁴⁵. L'événement doit être à la fois public et suffisamment grand pour que notre présence ne soit pas remarquée. Dans le cas des explorations dites *libres*, nous repérons à l'avance des zones élues au patrimoine mondial de l'UNESCO comme zones classées ou zones tampons grâce à une carte spécifique créée par la Mission Bassin Minier⁴⁶. Lors de ces déambulations, nous marchons d'un point de départ vers un point d'arrivée, en traversant différentes zones. Nous cherchons alors à repérer des formes de médiations de la mémoire qui pourraient exister, telles que des panneaux, des stèles ou encore des petits musées non répertoriés. Nous questionnons alors les personnes croisées sur le parcours. Enfin, lors des observations dites *guidées*, nous sollicitons des guides-conférenciers ou associations minières afin de participer à des visites guidées. Avant la visite ou juste après, nous demandons aux guides de verbaliser les

⁴⁴ Nous souhaitons signaler au lecteur que nous n'étions initialement pas familière à la culture minière locale.

⁴⁵ En général sur le site des mairies de villes petites et moyennes.

⁴⁶ Voir le périmètre décrit sur le site Mission Bassin Minier : <https://bassinminier-patrimoinemondial.org/une-inscription-pour-quel-perimetre/>

outils de médiations qu'ils utilisent. Dans certaines situations, par exemple avec un groupe entier d'autres visiteurs, nous signalons notre présence en multipliant les échanges avec les personnes présentes. L'objectif est de prendre note de leurs connaissances, mais aussi de leur intérêt pour la mémoire minière. Dans ces deux modes d'observation (mis à part l'exploration « libre »), nous examinons divers éléments ; à la fois l'âge approximatif des personnes, leur nombre et leur sexe, lorsque cela est possible. Nous demandons le lien de chacun à la mine, afin de mieux saisir les liens qui les attachent à cette mémoire. Nous observons ensuite les procédés de construction des visites afin de saisir comment la mémoire est construite. Cela peut inclure des gestes symboliques mais aussi des lectures de témoignages, l'usage de photographies, les moments de silence, ou d'observations de ruines. Nous étudions les narrations et les récits racontés pendant la visite, qu'il s'agisse d'une visite guidée ou d'une commémoration car ils sont au centre de l'écriture de la mémoire. Les échanges entre les témoins et leur public sont importants pour révéler des dynamiques de transmission de la mémoire. Nous photographions les différents types de traces produites par les acteurs afin de comprendre leur rapport à l'écriture et à la mémoire. Nous observons enfin les lieux de mémoire présentés lorsque les visites ont lieu dans un musée, nous examinons les objets et leur mise en scène. Chaque situation étant très différente, nous n'avons pas formulé de guide d'entretien pour ce premier terrain afin de nous adapter à chaque contexte. Le matériau collecté se compose à la fois de photographies, de prises de note des observations et de prises de notes des échanges informels avec les acteurs en présence. D'un point de vue éthique, nous n'indiquons pas le nom et le prénom des personnes avec qui nous échangeons et les visages sont effacés des photographies.

Le tableau suivant récapitule le travail réalisé sur les deux premiers terrains exploratoires :

	Observations « autonomes »		Observations « guidées »
	a. Explorations évènementielles	b. Explorations libres	/
Caractéristiques d'observation	Observations discrètes, sans interaction	Explorations bassin minier	Observations participantes, interactions libres
Acteurs visés	Public présent lors de manifestations	Potentielles personnes croisées	Public présent lors des visites, guides conférenciers
Lieux & leurs particularités	Lieux des événements variés	zones classées, ou zones tampons	Écomusées, musées, chemins tracés par des guides
Éléments pris en compte	Âge, sexe, nombre des acteurs présents, rituels et pratiques commémoratifs, gestes, narrations, récits, place du témoin, échanges narrateur-public, lieux présentés, objets, mises en scène	Formes de médiations existantes, lieux à l'abandon, lieux restaurés	Âge, sexe, nombre des acteurs présents, rituels et pratiques commémoratifs, gestes, narrations, récits, place du témoin, échanges narrateur-public, lieux présentés, objets, mises en scène.
Matériau collecté	Photographies, prises de notes des observations	Photographies, prises de notes des observations	Photographies, prises de notes des observations et des échanges avec les acteurs présents
Périodes	Décembre 2018 - octobre 2019	Janvier 2019 - octobre 2020	Janvier 2019 - octobre 2020
Chercheurs impliqués	Seule	Seule	Seule ou à plusieurs (membres de l'équipe Mémo-Mines GERiCO)

Tableau 1 : Observations « autonomes » et « guidées » sur le bassin minier

2. Retour sur les premiers terrains

Cette section revient sur les trois types d'observations que nous avons menées au commencement de notre terrain. Elle met en avant la manière dont nous avons rencontré certains acteurs, et les premières observations nous ont guidées dans la compréhension des thématiques d'écriture, par exemple sur les liens entre les deux Grandes Guerres et la mine. Cette partie met aussi en avant certains contrastes, par exemple d'une ville à l'autre dans la valorisation du patrimoine minier et des éléments inscrits sur la liste de l'UNESCO. La section pose les premiers pas qui nous conduisent ensuite vers une méthodologie hybride.

2.1. Observations « autonomes »

2.1.1. Explorations événementielles



Figure 1 : Exposition « Sainte Barbe, culte et traditions », Maison Syndicale de Lens, 2 décembre 2019.

Le 2 décembre 2018, nous nous rendons à Lens, où a lieu la commémoration de la Sainte Barbe⁴⁷. Durant cet événement, la mairie de Lens organise à la fois une procession de la Sainte, ainsi qu'une exposition dans la Maison Syndicale de Lens, lieu emblématique du combat contre la fermeture des mines. La visite dans la Maison est gratuite et libre. Celle-ci s'intitule « Sainte Barbe, culte et traditions », un kakémono explique qu'elle propose de découvrir la vie de la Sainte, mais aussi les traditions festives dans les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais et d'Europe (figure 1, image de gauche). À cette occasion, quelques collectionneurs notoires, ainsi que le Centre Historique Minier de Lewarde, ont prêté des objets illustrant le métier du mineur de fond. Leurs noms et prénoms sont affichés sur de petits cartels à côté des objets. L'exposition présente tous les objets mythiques associés à la figure du mineur de fond. On y trouve une large collection de lampes de mineurs, des outils d'extraction de diverses époques, des casques de protection, des équipements de premiers secours et des panneaux de signalisation disposés pour la sécurité au fond. Plusieurs maquettistes ont

⁴⁷ La Sainte Barbe est la patronne des mineurs, des pompiers et des artificiers. Elle protège ceux qui sont exposés aux explosions. Traditionnellement, des petites chapelles dédiées à la Sainte étaient placées à l'entrée des galeries de mines afin de protéger les mineurs. Célébrée le 4 décembre, elle représentait aussi un jour de repos pour les travailleurs de la mine. Aujourd'hui, elle est célébrée de différentes manières dans les villes du bassin minier, mais également dans d'autres villes minières, tel que dans le bassin lorrain. La tradition s'est perpétuée chez les anciens mineurs et leurs descendants, bien qu'ils ne soient plus exposés aux dangers de la mine. Revêtant une tenue de mineur ou de cafu, ils rendent aussi hommage aux anciens travailleurs de la mine.

également prêté leurs œuvres, représentant diverses fosses du bassin minier. Enfin, quelques photographies du Centre Historique Minier de Lewarde, prêtées par les Archives nationales du Monde du Travail sont exposées. Dans la salle, les collectionneurs et maquettistes se tiennent à côté de leurs objets afin de répondre aux questions des visiteurs. Celles-ci se concentrent en majorité sur le nombre d'heures passées à fabriquer la maquette ainsi que les procédés de fabrication (questions posées surtout par les enfants). Les adultes leur demandent aussi leur lien à la mine, s'ils ont été mineurs et comment ils connaissent et ont observé les lieux représentés. Les visiteurs sont majoritairement des familles avec leurs enfants. Les maquettistes, qui ne sont pas tous d'anciens mineurs, prennent le temps de montrer les détails sur les fosses qu'ils ont représentées. Ils s'amuse aussi à laisser deviner aux visiteurs les heures de travail nécessaires dans leur réalisation. Certains ont apporté des photographies imprimées de leurs autres œuvres. Toutefois, l'œuvre qu'ils apportent est souvent la « *plus impressionnante* », nous explique l'un d'entre eux. Il n'y a cependant pas de médiation autour des photographies des Archives nationales du Monde du Travail, hormis les petits cartels. L'exposition présente finalement peu d'éléments sur les traditions festives dans les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais et d'Europe et se concentre plutôt sur le métier du mineur. Les collections ne sont pas présentées par un médiateur, mais de nombreux objets sont décrits sur de petits cartels.



Figure 2 : Signature du maire de Lens devant la Maison Syndicale des Mineurs, devant pompiers, artificiers et anciens mineurs

L'événement de la Sainte Barbe semble se mêler à la politique locale, puisque le maire et quelques représentants de la ville participent au cortège de l'après-midi. Celui-ci démarre de la Maison Syndicale de Lens, où le maire signe un document entouré des pompiers, des artificiers, d'anciens mineurs, des enfants et petits-enfants des uns et des autres (voir figure 2). À la suite de la signature, le tissu couvrant le visage de la géante cafu par deux personnes sur le balcon (figure 2), la fanfare joue et le cortège démarre. Beaucoup de

personnes dans le public revêtent soit un habit traditionnel (du mineur, de la cafu, ou du galibot), ou portent simplement un foulard rouge à pois, devenu un symbole du métier, car rappelant le foulard porté par les cafus. La présence d'anciens mineurs est importante lors de cette commémoration, car c'est par eux que la Sainte est initialement célébrée. Lors du passage du maire, ils se mettent donc au premier rang, avec les pompiers et les petits-enfants habillés en galibots ou cafus. De manière générale, dans le public de la Sainte Barbe, les personnes sont de tout âge. Encore une fois, on remarque une grande présence des familles, souvent de trois générations (grands-parents, parents, enfants). En dehors de l'exposition, il n'y a pas d'explications autour des différents gestes mis en scène avant le départ du cortège (signature du maire et retrait du foulard sur la géante). Il n'y a pas de guides proposés ni de médiateurs particuliers, car cet événement s'adresse plutôt à la population locale, qui célèbre ce jour particulier. Ces premières observations attestent d'une grande prégnance de la culture minière dans la ville de Lens, très orientée vers le « mythe du mineur » (Gellereau, 2005b, p. 549) et la cause syndicale, sans oublier la place de la femme à la mine, représentée par un des géants.

Le second événement observé est le Salon *Mining*, il s'agit du « Salon International de l'Objet Minier », qui se tient tous les ans à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), chaque premier dimanche d'octobre. Créé à Grenay (dans le Pas-de-Calais) en 2001, il est à l'initiative de l'association *Les passions de la Gohelle*. Deux ans après son lancement, le succès du salon pousse les organisateurs à trouver une plus grande salle pour accueillir les participants : la salle du stade Corbelle à Bully-les-Mines, prêtée par la municipalité. L'entrée coûte trois euros et permet à l'association de lancer certains projets ensuite rapportés sur leur blog⁴⁸. Entre autres, en 2016, elle finance la création d'un géant, baptisé Fernand (figure 3), à l'effigie d'un mineur, puis en 2022, la création de la géante Micheline, à l'effigie d'une garde-barrière. Alors que nous prenons des photos de Ferdinand, installé à l'occasion, un visiteur nous indique que « Ferdinand et sa femme ont un compte Facebook⁴⁹ » qui permet de suivre leurs déplacements. Sur place, une buvette permet aux participants et aux visiteurs de se restaurer afin de prendre le temps d'échanger entre eux. C'est un moment de retrouvailles annuelles pour beaucoup. Notre découverte de l'événement s'est passée en deux temps. Nous avons d'abord pris contact avec un collectionneur via Facebook, qui nous a informée de l'existence du salon international de l'objet minier, *Mining*. Nous donnant rendez-vous sur place le jour J, nous avons d'abord fait un tour sur les quelques stands des amis du collectionneur, afin qu'il nous présente. Ensuite, nous avons fait un second tour seule, pendant que le collectionneur chinait. Cette méthode biaise en partie notre protocole d'observations « autonomes », cependant, l'événement se prête difficilement à une immersion seule et anonyme.

Le salon, moins conséquent qu'il y a dix ans — selon les propos de plusieurs participants — fait toujours venir des collectionneurs de France et de différents pays d'Europe (surtout Allemagne, Belgique et Angleterre) venus pour acheter, échanger, négocier, exposer et découvrir des objets miniers. Le plus grand nombre de collectionneurs vient du Nord-Pas-de-Calais, et l'on perçoit une présence largement masculine bien que quelques femmes soient aussi là. Plusieurs générations se côtoient, même si une large majorité de

⁴⁸ L'adresse du blog était <https://mining62.skyrock.com>, mais celui-ci a été désactivé en 2023.

⁴⁹ <https://www.facebook.com/Mining62>

collectionneurs sont des hommes d'une quarantaine à une cinquantaine d'années ou à la retraite. Une partie d'entre elles sont plus proches de soixante-dix ou quatre-vingts ans. Les objets sont d'une telle variété qu'il est difficile de les répertorier, même si l'on repère de grandes catégories telles que : les outils du mineur (lampes, casque, grisoumètre, etc.), les jetons de mineurs, les fossiles, les cartes postales et magazines des mines et les objets à l'effigie du mineur (statut, assiettes peintes et dessins en figure 4). Les prix des objets rares peuvent monter assez haut, comme pour certaines lampes de mineur, qui coûtent plus d'une centaine d'euros. D'autres objets sont beaucoup plus abordables, comme les fossiles, dont les petits modèles coûtent une dizaine d'euros. Quelques stands proposent une médiation autour des objets qu'ils vendent, mais peu, puisque l'événement est dédié aux passionnés et donc à un public de connaisseurs. Nous avons par exemple échangé avec un vendeur de fossiles qui expose les différentes périodes d'existence de la faune ou de la flore fossilisée (figure 3). La frise, qu'il suspend derrière son stand, lui permet de montrer aux acheteurs de quelle période date leur achat.



Figure 3 : À gauche, le géant Ferdinand. À droite, une frise chronologique qui permet de comprendre les fossiles

Lors de cet événement, de nombreuses associations de sauvegarde de la mémoire et du patrimoine minier sont présentes. Elles profitent de l'occasion pour vendre des objets miniers, tels que des lampes de mineur ou des magazines d'entreprise. Plusieurs expliquent que l'argent collecté sert la cause de l'association (publications, manifestations, sorties, restaurations, etc.). C'est aussi l'occasion de promouvoir les activités des associations (figure 4), ou leurs activités individuelles à travers des panneaux, ou encore des livrets imprimés. Les associations comptent sur la présence des visiteurs pour recruter de nouveaux adhérents. Certaines proposent d'acheter de petits objets, comme des médailles portant le nom de l'association. D'autres

portent des vêtements de mineurs, ou bien de cafus (figure 4). Il y a cependant très peu d'anciens mineurs, puisque parmi les personnes avec qui nous avons échangé, nous en avons rencontré deux. L'événement nous a permis de collecter quatre cartes de visite d'associations. Cette journée est un grand moment de discussion où il est presque impossible de rester en retrait (notamment avec un gros appareil photo). Par exemple, la photographie de groupe de la figure 4 a été réclamée par l'association comme un échange de bons procédés : le groupe nous a questionné sur notre venue et nos recherches (les nouvelles têtes se font remarquer). Ils ont proposé que nous les prenions en photo afin de recueillir des données sur la tenue du mineur et en même temps sur leur travail de mémoire (exposé devant eux). Nous avons ensuite envoyé les photos, qui possèdent une bonne résolution, par mail. Cet échange a mené plus tard à un entretien avec le président de l'association. Nous y reviendrons plus loin.



Figure 4 : À gauche, une grande association présente son travail. À droite, un vendeur d'outils miniers divers.

2.1.2. Explorations libres

Lors de notre première exploration libre, le 13 janvier 2019, nous sommes parties d'Evin-Malmaison pour arriver à Oignies, visiter le 9-9 bis, qui compte parmi les grands sites miniers classés du bassin. Notre parcours fait environ cinq kilomètres. Sur le chemin, quelques traces rappellent le monde de la mine, mais aucune médiation écrite ne s'inscrit autour. Sur la figure 5, de gauche à droite, on aperçoit d'abord le chevalement n° 8 de la fosse n° 8-8 bis des mines de Dourges, seul vestige identifiable de l'ancienne fosse. Le chevalement se situe au milieu d'un champ à l'arrière d'une petite cité minière des années 1950. La photographie du milieu

montre un ancien wagon de transport du charbon (berline) transformé en bac à fleurs communal, et posé sur un rail à l'intersection d'une ancienne cité minière en partie rénovée. Là non plus, aucune inscription n'indique le lien de la berline à la mine. Sur la dernière photographie à droite, nous passons à travers une ancienne cité minière qui s'appelle la Cité des Employés. Certaines maisons sont en mauvais état et aucun panneau n'indique d'information sur le lieu et son histoire. Dans une rue allant vers le 9-9 bis, nous passons devant la pancarte d'un club d'Histoire locale qui indique que le club fait des recherches historiques sur la mémoire et le patrimoine (figure 6). Elle possède également une salle du Souvenir 14-18 et du 18 mai 1940, une bibliothèque, une vidéothèque, une salle d'archives et généalogie, ainsi qu'une exposition permanente. Le club ouvre ses portes deux fois par semaine mais la pancarte n'indique pas de contact. Nous relevons simplement l'adresse pour revenir sur ses horaires d'ouverture.



Figure 5 : Exploration libre entre Evin-Malmaison et Oignies

Nous continuons ensuite notre marche jusqu'au 9-9 bis. De septembre 2018 à février 2019, le musée propose une exposition sur l'archéologie industrielle intitulée « Archéologie industrielle. Marcher. Photographier. Collectionner. » (figure 6). Dans un article de promotion de l'exposition sur pasdecalais.fr, les journalistes rapportent les propos suivants : « L'événement aurait pu s'appeler aussi "Le musée dans la tête" ou "L'archéologie invisible". Car sur le terrain, "il y a parfois des traces, parfois rien !", notent les commissaires de l'expo et "seuls des gens comme nous sont susceptibles de prendre en charge les vestiges

discrets”⁵⁰ ». Bien que l’inauguration était passée depuis quelques mois, l’exposition illustre bien les traces matérielles minières décrites plus haut. Elle présente en tout deux collections de photographies : par les commissaires Michel⁵¹ (qui illustre une période où la mine est en activité) et Damien⁵² (qui présente l’après-mine et les traces laissées par cette activité sur le territoire). L’exposition se tient dans l’ancienne salle des bains-douches, où les vêtements des mineurs sont suspendus au plafond. Selon l’une des guides présente ce jour-là, l’exposition a eu du succès.



Figure 6 : Photo de gauche et au centre, exploration libre d’Evin-Malmaison à Oignies. Photo droite : signalétique UNESCO

La collection présentée se compose de documents très divers, dont des archives, des photographies, des revues et des plans de mines. La vision des deux commissaires est bien plus large que notre vision initiale de la mine lors de la Sainte Barbe à Lens, ramenant l’idée qu’autour des mines a gravité un grand nombre d’activités. Cette exposition apporte un contraste avec nos premières observations, où le métier de mineur de fond est à l’honneur. Une autre partie du travail exposé montre des photographies du paysage, de chemin, du sol, de vestiges, autrefois ayant eu un lien avec la mine et désormais en train de s’effacer. Ces traces apportent une sensibilité accrue aux éléments aperçus *in situ* (statues, stèles, silos ou encore berlines fleuries), et

⁵⁰ Extrait d’article issu du lien URL : <https://www.pasdecalais.fr/Actualites/ARCHIVES/2018/Actualite-Culture/Une-exposition-sur-l-archeologie-industrielle-a-decouvrir-au-9-9-bis-a-Oignies-a-partir-du-15-septembre-2018>

⁵¹ Le nom a été anonymisé car Michel fait partie de nos enquêtés, et nous nous sommes engagée à anonymiser tous les noms.

⁵² Ami de Michel mentionné plusieurs fois dans le travail.

permettent également de comprendre l'étendue des démolitions depuis moins de cinquante ans. Après une courte discussion et une prise de renseignements, elle nous indique la présence d'un chemin de tourisme autour du chevalement n°8 croisé plus tôt, mais aussi de visites guidées existantes, dont les informations sont sur l'agenda en ligne⁵³. Nous revenons quelques mois plus tard, en mai 2020, juste après le premier confinement. Nous consacrant à d'autres parties du terrain, nous n'avons pas pu revenir plus tôt sur celui-ci, et priorisons les rencontres avec des acteurs plutôt que les explorations « autonomes ». Notre visite se concentre autour du chevalement du n° 8 de la fosse n° 8-8 bis des mines de Dourges que l'on aperçoit plus haut sur la figure 5. Le chemin en question est bien dégagé et passe par le terril à côté du chevalement. Démarrant de la cité de la Victoire, il fait une boucle et ne dépasse pas les deux kilomètres. Sur le chemin est installée une signalétique UNESCO (figure 6), malheureusement dégradée quelques mois plus tard⁵⁴. Devant la cité de la Victoire, au niveau d'un croisement, l'association du 8 d'Evin a financé une stèle en hommage aux travailleurs de la mine⁵⁵. L'association propose des visites autour du terril indiquées sur son blog et intitulées « balades en sol mineur ». Les informations sont accessibles depuis un onglet de leur blog. Ainsi, il existe bien des médiations sur cette zone mais qui nécessitent une recherche et donc un certain investissement de la part du visiteur. Au moment de la recherche, les visites sont cependant mises en pause à cause de la pandémie.



Figure 7 : de gauche à droite : panneau explicatif devant l'ancien puits d'extraction des années 1960 ; borne « Timescope »

⁵³ Lien URL vers l'agenda du site : <https://9-9bis.com/agenda/>

⁵⁴ Nous avons pris connaissance de la dégradation dans un article de la Voix du Nord datant du 13 novembre 2020 intitulé « Évin-Malmaison : le coup de gueule d'un ancien mineur après des dégradations sur le panneau signalant le chevalement ». Une photographie montre le mineur pointant du doigt le panneau brisé.

⁵⁵ Nous avons trouvé ces informations après notre exploration, à travers le blog « Le 8 d'Evin » via l'URL <http://8evin.wifeo.com>

La même semaine, nous nous rendons à Loos-en-Gohelle pour grimper sur le terril et visiter la fosse du 11/19. Le terril est aménagé et plusieurs petites bornes en bois expliquent aux visiteurs l'histoire du site. Elles sont installées par la Chaîne des Terrils qui explique en même temps la biodiversité présente. Sur la fosse, plusieurs plaques, installées devant les bâtiments, permettent de comprendre leur fonction et montrent aussi des photographies de l'intérieur, inaccessible au public (figure 7). Une borne interactive « Timescope⁵⁶ » se trouve sur le parvis de la Fabrique Théâtrale Culture Commune, au pied du chevalement et de la salle des machines (figure 7). Celle-ci ressemble aux jumelles panoramiques que l'on trouve souvent sur les sites touristiques en hauteur (figure 7). Un écran à hauteur des mains permet de lancer une immersion, qui dure presque quatre minutes. Un petit film immersif se lance, accompagné d'une voix médiatrice qui décrit les images. Le visiteur voit alors un avant-après où le film (visionné à travers les jumelles) montre à la fois des documents d'archives, mais aussi une reconstitution 3D avec des travailleurs de l'époque. La borne est posée sur un pivot rotatif et le visiteur doit lui-même la faire tourner pour observer les différents documents qui correspondent aux bâtiments qui lui font face. L'expérience est en français et en anglais et existe depuis 2019. Deux autres bornes sont installées sur différents lieux et présentent également l'histoire des deux guerres mondiales.

Nous effectuons notre dernière exploration libre au mois d'octobre 2020, en effectuant une marche de Fenain (Pas-de-Calais) à Somain (Pas-de-Calais), soit deux kilomètres. Somain possède trois cités pavillonnaires élues au patrimoine mondial de l'UNESCO (cité le Bois Brûlé, cité le Moulin, cité Beaufort) et Fenain se trouve sur la zone tampon. L'intérêt est de voir la valorisation d'une ville à l'autre, avec une telle proximité. Nous repérons d'abord plusieurs éléments du patrimoine bâti sur la page Wikipédia « Liste des biens du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais inscrits sur la liste du patrimoine mondial⁵⁷ », puis créons un itinéraire qui permettra de passer sur ce chemin. À Somain, un panneau à l'entrée de la ville indique qu'elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO (figure 8) tandis que Fenain n'en a pas. Les cités sont rénovées mais il n'y a pas de panneau indiquant leur histoire et leur lien à la mine. Nous croisons également plusieurs cités rénovées très peu animées. Enfin, nous passons par la chapelle Sainte Barbe (figure 8), à l'abandon depuis plusieurs années⁵⁸. Les vitres sont murées, il n'y a aucune médiation autour du site, hormis les panneaux de danger, relatifs à l'interdiction d'essayer d'entrer. Ce jour-là, nous ne croisons que quelques habitants, mais aucun échange avec eux.

⁵⁶ <https://www.timescope.com/cas-clients/lens-lievin>

⁵⁷ Il faut se rendre sur le site n°26 sur le site via le lien suivant : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_biens_du_bassin_minier_du_Nord-Pas-de-Calais_inscrits_sur_la_liste_du_patrimoine_mondial

⁵⁸ Depuis 2022, la chapelle est en restauration pour devenir un lieu dédié à l'insertion professionnelle. Dix sites à l'abandon ont souscrit à une campagne nationale « patrimoine minier en danger ». La Chapelle est le premier bâtiment à bénéficier de ce sauvetage. Les autres sites sont listés dans le dossier de presse à l'adresse suivante : <https://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2018/11/DP-avec-pages-vierges-Patrimoine-minier-en-danger.pdf>



Figure 8 : De gauche à droite : l'église Sainte Barbe de Somain ; le panneau UNESCO à l'entrée de la ville

2.2. Observations « guidées »

Notre exploration des alentours du 9-9 bis s'est faite en deux fois en participant à deux visites guidées gratuites, organisées par le musée et présentées par une jeune guide. L'intitulé des visites en question est « Bassin minier... Caché ! », et propose de découvrir à travers plusieurs marches des éléments du bassin qui semblent aujourd'hui s'effacer⁵⁹. Suivant l'idée de l'exposition entre les murs « Archéologie industrielle. Marcher. Photographier. Collectionner. » mentionnée au-dessus, les deux visites effectuées se concentrent autour du musée. Seuls quelques participants sont présents pour la première visite en février 2019, la pluie et le froid n'encouragent que les plus téméraires. Nous sommes huit personnes en tout, avec la guide, deux couples sont également présents ainsi que quatre hommes seuls. Tous se décrivent comme venant des alentours et étant de « bons marcheurs ». Trois hommes disent avoir un ancêtre ayant travaillé à la mine mais aucune personne n'y a travaillé. Certains ont grandi dans les coronas de villes voisines. De son côté la guide est une jeune femme de moins de trente ans, étudiante en patrimoine. Elle s'est passionnée pour le patrimoine minier et a décidé de travailler au 9-9 bis et d'y faire guide. Lors des visites, elle appuie sa médiation sur un

⁵⁹ Nous avons extrait un morceau du texte de présentation de la visite, mais qui n'existe plus en ligne : « parfois un bâtiment, vestige solitaire de cette activité passée, parfois moins que cela. Partez sur des infimes traces du passé minier du territoire, à la recherche des vestiges perdus, de la fosse 14 de Carvin à la fosse 1 de Drocourt, et explorer la richesse de ce bassin minier caché... ».

cahier à pochettes plastiques à l'intérieur duquel elle a imprimé des archives. Elle se sert de ces archives pour nous montrer à quoi les lieux ressemblaient autrefois. Les archives rassemblent des cartes postales, des plans, des photographies diverses et des documents des mines. À travers ces deux visites, la guide nous fait découvrir des éléments rattachés au patrimoine minier, mais qui ne sont pas protégés et font partie de la zone tampon reconnue par l'UNESCO. La visite démarre du 9-9 Bis, où la guide présente une œuvre de Richard Orlinski, le « Kong Gaillette » (figure 9). Elle explique que la statue dorée fait face à de vives critiques des habitants qui n'y voient pas de lien avec la mine, voire parfois même une insulte. La visite se poursuit en passant par le Nord du site du 9-9 bis, dans une première cité minière rénovée. La guide explique quelques particularités de l'architecture minière « si typique ». Nous remontons vers une zone industrielle plus récente où certaines parties d'anciens bâtiments des mines, à l'image de cet ancien puits d'aérage en forme de tour, servent aujourd'hui à d'autres fins industrielles (figure 9). D'autres bâtiments des mines sont quant à eux totalement à l'abandon, comme cette ancienne cité minière qui possède toujours son pavage d'époque (figure 9). La guide explique que les renseignements sur ces bâtiments viennent parfois à manquer, malgré la quantité d'archives présentes au 9-9 Bis. Seule une petite partie de cette documentation est pour l'instant triée. Elle explique s'appuyer sur certains témoignages et n'hésite pas à solliciter les visiteurs pour savoir s'ils peuvent lui en fournir, ou s'ils connaissent des personnes qui pourraient fournir des éléments.



Figure 9 : Visite guidée du 9-9 Bis (10.02.2019). De gauche à droite : « Kong gaillette » ; un ancien puits d'aérage ; une vieille cité minière à l'abandon

Lors de la visite suivante, nous nous sommes rendues au club d'histoire locale d'Oignies, dont nous avons aperçu le panneau quelque temps plus tôt (figure 6). Après une prise de contact par mail avec le

président de l'association⁶⁰, nous organisons une première visite du lieu en mars 2019 en présence de Cécile Tardy, Amélie Daloz et nous-même. Sept membres de l'association sont présents : quasiment autant de femmes que d'hommes, dont la moyenne d'âge tourne autour de soixante-dix et quatre-vingts ans. Il n'y a aucun mineur parmi eux, mais plusieurs ont eu un parent, voire deux, à la mine et ayant combattu durant la Seconde Guerre mondiale. Tous ont grandi à Oignies, dans ou autour des corons. Les thématiques principales de l'association sont les deux Grandes Guerres, elle possède une très large documentation sur le sujet, ainsi qu'une grande collection d'objets. Partout aux murs, des pancartes, complétées par des photographies, décrivent et expliquent les objets (figure 10). Le bâtiment, prêté par la mairie, se compose d'une salle d'exposition rectangulaire, d'environ quarante mètres carrés et possédant une petite alcôve, d'une salle avec une table et une petite cuisine pour ses membres où certaines archives sont aussi stockées, d'un bureau avec deux ordinateurs fixes et d'une grosse imprimante et d'un long couloir à l'arrière pour stocker des archives et certains objets. La plupart des objets sont des dons, ou une recherche minutieuse des membres qui comptent sur les cotisations des adhérents et l'achat de leurs écrits pour se perpétuer.



Figure 10 : Visite guidée du club d'histoire locale de Oignies. De gauche à droite : un des pans de mur de la salle principale ; les archives des écrits de l'association.

Les membres de l'association se décrivent comme des historiens locaux et se penchent sur deux types de travaux d'écriture : l'écriture de larges tomes (plus ou moins deux-cents pages) qui se consacrent à la Première Guerre mondiale à Oignies. Les thématiques varient : « *Oignies : la bataille* », « *Oignies : les massacres du 28 mai 1940* », « *1941, La grève des mineurs* », ou encore « *1944, La libération dans la région* »

⁶⁰ Nous avons trouvé l'information en ligne.

de Oignies ». Ils expliquent que d'autres associations d'histoire locales, comme eux, écrivent l'histoire de leur village, très souvent en se concentrant sur les thématiques de la mine et des deux Grandes Guerres. Le second travail d'écriture se focalise sur des bulletins mensuels d'un format beaucoup plus court, composés de plusieurs sujets s'écartant parfois des thématiques des Guerres : « *Église, École Sainte Henriette, Choléra* », « *Le charbon-mulot, la guerre 14/18* », « *Commerce et artisanat du temps passé* », ou « *Guerre & poésie* » (figure 10). L'association a été très active des années 2000 à 2010 et a ensuite subi la perte de quelques membres, ce qui a freiné ses activités. Les membres respectent une méthodologie du travail d'historien, dont les instructions, aimantées au mur, sont extraites d'un écrit de l'historien C. Jullian : « *Notes sur l'histoire de France au XIX* ». Quelques éléments sont surlignés en gras : « *La première base du travail historique est la lecture de documents.* », « *Voir et lire ne suffisent pas : il faut apprécier et juger.* », « *Enfin, on ne séparera jamais le texte de son contexte, c'est-à-dire de ce qui précède et de ce qui suit [...]* ». Ce professionnalisme se retrouve dans le soin porté à la mise en scène des objets, au tri des archives et à l'exercice d'écriture qu'ils cultivent à plusieurs. Les membres se partagent les tâches d'écriture et tous savent se servir d'un ordinateur. Les fouilles dans les archives sont divisées entre les préférences de chacun pour un sujet ou un autre. Le choix des sujets correspond aussi à une quantité d'archives suffisamment abondante et comparable pour pouvoir écrire. Toutes les productions sont à vendre et les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels.



Figure 11 : de gauche à droite : cage d'ascenseur à l'extérieur de la mine image ; maquette de la mine explicative ; panneaux et outils agrémentés d'archives

Lors de la visite de la salle principale — ou « Salle du Souvenir » —, le président nous cite de nombreuses anecdotes d'objets, comme une croix fabriquée à partir de munitions, ou encore certaines photographies de soldats dont ils possèdent la médaille. Chaque vitrine est remplie d'objets avec une histoire particulière et plusieurs membres sont eux-mêmes collectionneurs. Le local et ses vitrines permettent à tous de profiter des objets. Le président nous explique le lien très fort entre les thématiques de la guerre et de la mine dans le Nord, puisqu'à chaque guerre les mines ont eu un rôle à jouer (que cela soit les grèves de mineurs, les

réquisitions des Allemands, ou la cause de flux migratoires). De plus, le travail de l'association attire de nombreux généalogistes : à la mort d'un soldat comme à celle d'un mineur, des documents très précis sur le profil et les circonstances du décès sont produits par les institutions chargées de rapporter et de consigner cette information. Les généalogistes trouvent de nombreuses informations dans les archives stockées par l'association. Bien que les membres nous montrent une grande quantité de documents et d'objets des mines, ils nous invitent à aller visiter un autre musée local qui se dédie à ce sujet. Ce type d'injonction se retrouve même au sein du musée : sur une étagère pleine d'objets miniers, un papier scotché indique : « LA MINE : pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'association : '[nom anonyme]' à côté du centre Denis Papin ».

La visite suivante a lieu le 5 juin 2019, en suivant les indications de l'association d'Histoire locale d'Oignies, nous rencontrons une association d'anciens mineurs, dont le musée est en fait une mine-image qui se situe entre Lens et Douai. Les membres de l'association désignent le lieu comme le centre de la Mine et du Chemin de fer de l'ancienne fosse de Oignies. À l'occasion, trois membres du projet, Stéphane Chaudiron, Amélie Daloz et Marianne Duquenne (alors stagiaire sur le projet) sont présents. Les bénévoles qui conservent et entretiennent le lieu sont tous d'anciens mineurs avec une expérience plus ou moins longue au fond et/ou au jour. Il s'agit uniquement d'hommes, dont trois sont présents le jour de la visite et l'âge varie autour de soixante-dix ans. Deux affirment avoir des problèmes de santé à cause de leur travail (cœur et poumons), et nous préviennent qu'ils ne peuvent plus faire la visite « comme avant ». Deux d'entre eux revêtent une tenue de mineur (casque, bleu de travail et lampe accrochée à la ceinture). Le lieu se divise en trois zones ; une zone extérieure où sont conservés des gros éléments rattachés à la mine, tels que d'anciennes locomotives, des cages d'ascenseur, ou encore de grosses pièces métalliques (figure 11). Une seconde zone abritée présente les machines au jour et au fond. À l'entrée, un livre d'or permet de remercier les mineurs pour leur travail de médiation, de nombreuses pages sont griffonnées de petits mots. Les machines au jour sont allumées (voyants colorés et/ou qui clignotent) afin de créer une mise en scène réaliste où les tableaux clignotent. Cette zone est également dédiée à une exposition permanente sur la mine qui explique les travaux au jour et au fond sur des panneaux similaires à ceux pris en photo à l'association d'Histoire locale d'Oignies (figure 11). Des mannequins habillés en mineurs et en sauveteurs sont postés à différents angles de la pièce. De nombreux panneaux présentent des photographies du fond et illustrent les outils disposés devant eux. Cette zone expose des étagères aux objets variés : ce sont en majorité des statuettes de mineurs, des fossiles, et des outils de mineur. Quelques maquettes très réalistes présentent des coupes du fond de la mine, qui illustrent l'exploitation du charbon. L'une d'entre elles est posée sur une plaque rotative afin de la voir sous tous les angles. Enfin, la troisième zone se divise en deux galeries de fond et une salle de bain-douche. Les galeries de la mine-image, qui servaient autrefois à former les jeunes CAP mineurs, sont très réalistes et reproduisent quasiment à l'identique une galerie du fond avec ses machines. Les anciens mineurs y ont installé des panneaux de médiation qui expliquent le fonctionnement des machines et des outils. Quelques-uns fonctionnent encore, et les anciens mineurs reproduisent des gestes afin de nous montrer comment se manipulent les objets. Ils nous invitent à toucher les objets, les écouter, les porter afin de mieux comprendre les conditions de travail quotidiennes. Nous ressentons une attention toute particulière à la visite de cette troisième zone, où les récits et anecdotes sont plus nombreux et les gestes se multiplient. Leurs discours

s'accordent sur l'amour de ce métier, les valeurs que la mine leur a apporté et qui n'existent plus aujourd'hui (notamment le discours sur l'entraide entre les mineurs et sur les valeurs du travail).

Quelques jours plus tard, le 19 juin 2019, nous visitons le bâtiment des machines du 9-9 Bis, ainsi que l'un des deux puits du site pour la dernière observation guidée du terrain exploratoire. Nous sommes accompagnée par Cécile Tardy, Stéphane Chaudiron, Amélie Daloz et le président de l'association d'Histoire locale d'Oignies. C'est lui qui nous met en contact avec l'association sur le site. L'association travaille avec le musée pour effectuer des visites, entretenir le site et renseigner sur certaines archives. Leur travail de préservation et de sécurisation des lieux commence dès 1993, après la fermeture du site et bien avant l'ouverture du musée. La plupart des membres sont d'anciens mineurs, mais l'association compte quelques passionnés, dont son président Michel (enquêté) qui nous accueille ce jour-là. L'association ne compte pas de femme et la moyenne d'âge varie autour de soixante à soixante-dix ans. Deux jeunes passionnés d'une vingtaine d'années ont rejoint l'association il y a peu, nous explique son président. Bien que deux mineurs de l'association participent à la visite, c'est surtout le président qui s'adresse aux visiteurs. Les deux mineurs donnent de nombreuses anecdotes et effectuent les démonstrations sur les « machines tournantes⁶¹ ». Le musée accueille un très large public : enfants, collégiens/lycéens, adultes, et familles. Le bâtiment visité n'est cependant pas ouvert au grand public comme la partie des bains-douches, entièrement rénovée et accessible aux personnes à mobilité réduite. L'association propose donc plusieurs dates par mois pour encadrer des visites. Le travail de valorisation du site a mené au financement de la remise en marche de certaines machines tournantes présentes dans le bâtiment des machines. Bien qu'elles tournent « dans le vide », le visiteur peut voir leur impressionnant mécanisme et entendre leur bruit si particulier. Tout au long du parcours de visite, quelques grandes photos, prises à l'occasion d'une autre exposition, sont accrochées sur les murs et posées au sol (figure 12). D'autres séries de photographies montrent les machines avant leur restauration. Cependant, contrairement à la « mine-image », il y a beaucoup moins de panneaux explicatifs sur le parcours de la visite. La présence du guide devient donc indispensable pour celui ou celle qui souhaite comprendre la logistique du bâtiment. À l'extérieur, des panneaux exposés devant chaque bâtiment montrent à la fois un petit plan du site qui permet aux visiteurs de se repérer, et une courte présentation des fonctions de chaque bâtiment (figure 12). La médiation se concentre sur deux thématiques principales : d'abord le travail de restauration des membres de l'association, qui sans aucun plan ont réussi à remettre des machines en route. Ensuite, les travaux des mineurs au jour, qui ne sont — de manière générale — pas autant valorisés et reconnus que les métiers du fond. Le bâtiment laisse une impression plus « muséale » que la mine-image ; en effet, les barrières de sécurité peintes en rouge autour de toutes les machines et le nettoyage des sols où rien ne traîne montrent aux visiteurs le travail de nettoyage de l'association (figure 12). Notre guide s'amuse d'ailleurs du fait que le bâtiment était, à l'époque de la mine, plus abîmé qu'aujourd'hui. La plupart des carreaux de vitre ont été remplacés, les peintures refaites et les machines dépoussiérées. Le lieu présente donc des différences certaines depuis sa patrimonialisation.

⁶¹ Prises de notes issues de la visite guidée. Les machines sont désignées ainsi car elles « tournent dans le vide ».



Figure 12 : de gauche à droite : une photographie d'une précédente exposition posée au sol ; un panneau de médiation ; une barrière de protection ajoutée au site

Conclusion du chapitre 4

Les observations « autonomes », composées des explorations événementielles et libres, nous permettent de collecter des données de première main sur les pratiques *in situ* telles que la commémoration de la Sainte Barbe, ou encore les pratiques des collectionneurs. Les interactions sociales accomplies dans ce cadre mettent en place un premier petit carnet d'adresses solide, afin d'approfondir les entretiens. Évidemment, ces observations nous offrent une meilleure compréhension de la culture locale, qui s'articule autour de traditions, de valeurs et de croyances spécifiques des communautés minières. Elles affinent la réalité du terrain et l'identification des acteurs clefs qui se sont diversifiés au fil des rencontres (habitants, experts, guides, conservateurs, etc.). Les observations guidées nous permettent d'avoir une expertise locale qui enrichit notre compréhension du terrain et nous donnent l'accès à des informations que nous n'aurions pas trouvées seules. Elles nous donnent accès à des lieux, des personnes et des documents qui sont « difficiles » à rencontrer, dans le sens où ils sont beaucoup moins visibles que les institutions, et à établir des contacts avec d'autres acteurs clefs de notre étude, tel que l'association d'histoire locale de Oignies avec l'association du 9-9 bis et celle des *Amis de la mine*. De plus, n'étant pas familières avec le vocabulaire minier, ou certaines expressions en patois local, les guides nous aident à interpréter les discours, les gestes et les récits qu'ils montrent. Les guides permettent de saisir certaines subtilités culturelles, historiques et sociales des événements et des lieux visités, comme l'identification de traces d'anciens sites miniers. Du côté du monde associatif, nous découvrons un travail très méticuleux autour de la fouille de documents et de la construction des récits. Elles servent surtout dans le cadre de visites guidées, de mise en place d'un musée ou de l'écriture de fascicules. Constatant une

multitude d'acteurs sur le territoire, allant de pair avec une quantité considérable de traces mémorielles (objets et documents en constante circulation), nous continuons l'étude du terrain avec les interrogations suivantes : quelles autres formes de traces d'écriture liées à la mémoire minière y a-t-il sur le territoire du bassin minier ? Qui sont les acteurs qui les écrivent et pour quelles raisons s'engagent-ils dans ces projets d'écriture de la mémoire ? Ce premier terrain nous offre une vision plurielle du travail d'écriture de la mémoire par des communautés qui s'en déclarent détentrices et de la manière dont elles réfléchissent à leur propre mémoire. Il nous permet un travail d'ajustement auprès des acteurs que nous souhaitons rencontrer par la suite. Les recherches menées en ligne, présentées dans le chapitre suivant, nous amènent à nous dire que l'écriture de la mémoire s'observe conjointement en ligne, où internet participe à sa construction et sa médiation. Suivant cette logique, et considérant les travaux d'écriture des acteurs comme des projets uniques, le chapitre suivant se consacre à la description de l'élaboration progressive d'un outil méthodologique hybride qui permet d'observer les pratiques d'écriture sur un temps long.

Chapitre 5. Définition de la méthodologie de terrain

Si nos premières explorations du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais nous ont fait arpenter ses rues, ses terrils et ses fosses, notre intérêt pour le repérage de traces de la mémoire minière nous a orienté vers l'analyse de formes d'écriture et mise en circulation de productions liées à la mémoire minière. Pour les comprendre, nous devons observer les gestes de membres de ces communautés, se servant de dispositifs d'écriture à leur disposition, à travers une méthodologie qualitative. À partir du terrain exploratoire, nous remarquons que les témoins échangent entre eux : que cela soit dans les associations locales, ou lors d'événements (Sainte Barbe, Salon *Mining*, etc.), il existe d'une part une homogénéisation de leur manière de faire. Par exemple, beaucoup d'entre eux possèdent une page Facebook, ou encore, toutes les associations d'histoire locale écrivent des fascicules. D'autre part, chacun de ces acteurs va également bifurquer vers des pratiques qui lui sont propres, par exemple à travers la volonté de perpétuer des savoirs techniques sur la mine, ou des savoirs historiques qui mêlent guerre et mine. L'intention de la méthodologie présentée ci-dessous est de s'appuyer sur une forme hybride, à la fois en ligne et hors ligne, qui permet de voir largement toutes les interactions au cœur de ces espaces. Elle se divise d'une part à travers les entretiens semi-directifs et observations faites aux côtés des enquêtés ; et d'autre part en ligne, à la fois par des observations faites grâce à la création d'un profil sur le réseau Facebook et par l'analyse de sites internet et blogs créés par les enquêtés.

1. Le choix d'une méthodologie hybride : présentation

À partir du travail exploratoire présenté dans le chapitre précédent, nous avons orienté notre recherche sur les productions de la mémoire minière tournées vers la communauté, construites par ses membres et s'incarnant sur des supports qui permettent de les rendre visibles et lisibles. À l'image des trois associations rencontrées durant les observations guidées (association d'histoire locale, des Amis de la mine et celle des anciens mineurs du 9-9bis), les acteurs étudiés sont au cœur de projets variés associatifs et individuels, qu'ils mettent en place et font perdurer par leurs propres moyens. Le terrain exploratoire nous autorise le constat suivant : nous sommes face à une communauté dont les liens d'interconnaissance se multiplient et dont les récits se font échos les uns aux autres. Lors de notre visite au Salon international de l'objet minier, *Mining*, nous avons eu l'occasion de discuter avec de nombreux exposants et avons été frappée par la large présence des associations sur les réseaux sociaux. Suite à ce constat, nous avons décidé de nous intéresser aux pratiques interactions en ligne de ces acteurs. L'arrivée rapide du Covid 19, impliquant l'arrêt des activités associatives et l'impossibilité de se rendre sur le bassin minier, a confirmé la nécessité d'analyser également leurs pratiques et interactions en ligne. La conjonction de ces espaces permet d'interroger les interactions et pratiques des acteurs étudiés, comme structure d'existence de traces mémorielles de la mine. Nos interrogations autour de l'élargissement du statut du témoin à d'autres profils que celui de l'ancien mineur nous ont amenées à rencontrer des profils très variés : anciens mineurs, descendants de mineurs, passionnés d'Histoire locale, collectionneurs d'objets miniers, ou encore experts. La volonté derrière cette méthodologie est de suivre et d'analyser les processus de collecte, de construction, d'écriture, de tri, de classement, de diffusion et de transmission derrière leurs productions, toutes portant sur la mémoire minière. Les acteurs étudiés ont été rencontrés durant le terrain exploratoire, puis par les contacts de ces mêmes personnes, et par notre exploration sur le réseau social Facebook. Notre échantillon se compose en grande partie d'hommes actifs (autour de la quarantaine) et d'hommes retraités. Le tableau sur la page suivante récapitule le travail effectué sur cette méthodologie hybride⁶² :

⁶² Les détails de notre méthodologie sont décrits plus loin.

	Entretiens semi-directifs	Observations sur internet
Caractéristiques d'observation ou d'échanges	Échanges faits à l'aide de questionnements larges autour de leurs pratiques d'écriture	Observations à partir d'un profil Facebook intitulé « Paroles de Mine », et observations simples (blogs & sites personnels)
Acteurs visés	Témoins directs et indirects de la mémoire minière	Témoins directs et indirects de la mémoire minière
Lieux & leurs particularités	<i>in-situ</i> , ou par téléphone ou par visio pendant la Covid 19	En ligne, sur Facebook ou sur leur espace personnel (blog ou site personnel)
Éléments à observer	Âge, sexe, nombre d'acteurs présents, récits, intentions, posture en tant qu'auteur, thèmes récurrents abordés dans les écrits, évolutions des activités dans le temps, dynamiques entre pairs, logiques de collecte, de classement, de conservation des traces, logique d'accès et de diffusion de leurs écrits	Présentation de soi en ligne, publications (sujets abordés et documents partagés), réseaux de pairs, espaces dans lesquels la personne est active, espaces dans lesquels elle n'est plus active,
Matériau collecté	Photographies, prises de notes les observations et des échanges avec les acteurs présents, entretiens enregistrés	Captures d'écran, liens URL, données diverses (photo, archives, etc.), conversations privées avec la personne (par mail ou Messenger)
Périodes	Du 20/03/19 au 31/10/20	Du 01/10/19 au 30/06/21

Tableau 2 : Tableau récapitulatif de notre méthodologie « hybride ».

Vers une méthodologie qualitative

La méthodologie est qualifiée d'hybride dans le sens où nous tissons un ensemble de méthodes entre elles, comprenant les entretiens semi-directifs avec les acteurs étudiés, participer et observer leurs activités, prendre des photographies de leurs activités, collections ou autres artefacts, et collecter les documents qu'ils produisent. Sur les terrains scientifiques se rapprochant du nôtre, nous remarquons que les méthodes uniquement quantitatives sont très peu employées, voire absentes. Cela s'explique par le peu de granularité des outils d'analyse de données observées ou extraites du web, comme des échanges de commentaires entre deux internautes. Les chercheurs emploient toujours des méthodes qualitatives ou « quali-quantitatives » (Venturini, et *al.*, 2014, p. 17). La démarche qualitative apporte une double compréhension des pratiques d'écriture et interactions des enquêtés, puisqu'elle permet de compléter les entretiens par une observation longue de ce qu'ils font en ligne. Dans les travaux qui nous ont inspirée, l'article de Sophie Gebeil (2016) se penche en particulier sur des mémoires perçues comme marginalisés, celles de l'immigration maghrébine en France, aujourd'hui portée par des acteurs militants et héritiers de cette mémoire. L'auteure étudie dans un premier

temps la question des archives sur le web, dont le statut en tant que document déposé légalement (par la BnF et l'INA) en ligne est relativement complexe à cerner et impose désormais aux historiens une certaine vigilance à l'égard de la vérification de leurs sources. Deux raisons la poussent vers une méthodologie qualitative, qu'elle applique à l'analyse de treize sites web consacrés à la mémoire de l'immigration maghrébine. La première raison est de pouvoir rencontrer les auteurs de ces sites internet afin de lui permettre de recueillir leur témoignage oral. De cette façon, Sophie Gebeil se procure des sources et informations complémentaires. En histoire contemporaine, les ressources orales de témoins directs sont des éléments précieux pour la recherche. D'autant plus s'ils sont collectés par l'historienne elle-même, qui choisit ses questions et oriente l'entretien. Dans notre étude, la rencontre des acteurs est aussi extrêmement importante pour saisir les ambitions et volontés derrière leurs productions. Elle permet aussi de discuter de discuter de toutes les activités qui pré-existent à leurs activités numériques. Par exemple, la grande majorité des associations rencontrées ont été fondées avant l'an 2000. Ces éléments historiques ne sont pas ou peu présentés sur leurs espaces internet. Aussi, Sophie Gebeil constate qu'elle est la première historienne contemporaine à s'appuyer sur un corpus issu d'archives du web. Il lui semble donc impératif de mettre en place une approche qualitative afin de tester sa méthodologie. À travers cela, elle souhaite « décrypter la façon dont les acteurs se saisissaient des technologies du web pour donner à voir un discours mémoriel spécifique concernant l'immigration maghrébine » (p. 120). De la même façon, notre travail d'analyse porte sur les formes de mise en visibilité et lisibilité des traces de la mémoire. Lors des entretiens, nous questionnons les enquêtés sur leurs usages des dispositifs numériques, cela nous permet de saisir comment ils mettent en récit la mémoire. Ils peuvent par exemple nous montrer la manière dont ils classent ou numérisent leurs photographies, ou encore leur gestion d'un groupe Facebook.

De leur côté, les chercheurs Sarah Pink et John Postill (2012), privilégient une démarche méthodologique également hybride. Ils décrivent les usagers d'internet comme « doublement impliqués dans la construction d'une technologie, d'une part via les pratiques par lesquelles ils la comprennent, et d'autre part, à travers le contenu qu'ils produisent⁶³ » (p. 126). Pour les chercheurs, le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et à leurs productions vient donc à la fois des moments dits « hors-ligne », où l'on discute de ce qu'il se passe sur internet, de ce qu'on y fait ou pas et des usages en ligne. Ils parlent alors d'« online/offline contexts » (p. 123-124). Nous mettons de côté la séparation des notions « en ligne » et « hors-ligne » car selon nos observations, il est important de ne pas séparer strictement les éléments observés d'un côté ou de l'autre. Les deux sphères sont interconnectées et parfois leurs limites sont souvent floues. Comment décrire, par exemple, une publication sur Facebook de la photo d'une balade sur un terroir, publiée directement sur place depuis un téléphone mobile ? L'expérience en ligne devient une continuité de l'expérience sur le territoire. Les deux chercheurs définissent les communautés qu'ils étudient comme indistinctes : ils précisent que les limites d'une telle communauté sont floues, « mais doivent être entendues pour ses membres comme une auto-identification

⁶³ Traduction de l'auteur.

à ce groupe, des contacts répétés, une familiarité réciproque, des habitudes et connaissances partagées, un sens du devoir et de la participation⁶⁴ » (p. 127).

Enfin, parmi les méthodologies qui nous ont inspirées, se trouve la démarche de Claire Scopsi, appliquée lors d'une recherche en 2020 (Scopsi, 2020). Elle la qualifie d'« extrêmement qualitative » (p. 178) dans le sens où elle sélectionne les sites amateurs de son corpus en les repérant grâce d'abord par une recherche manuelle sur un moteur de recherche, puis par leur sémiologie. Après une présentation de sa méthodologie sur le repérage des sites d'amateurs, l'auteure met en lumière six éléments permettant de repérer les sites qu'elle va étudier. L'intérêt de cette démarche est le repérage de similitudes entre des pratiques d'écriture, à première vue distinctes. Nous nous sommes inspirée de ces six éléments de repérage à la fois sur nos observations sur le réseau social Facebook et sur d'autres espaces en ligne. Le premier lui permet de mettre en lumière que les créateurs des sites étudiés n'exercent pas le métier d'historien. À partir de l'identification des auteurs, elle peut donc en dresser le profils socio-culturels. Comme nous l'expliquerons plus loin sur notre démarche sur Facebook, nous n'avons pas rencontré tous les internautes ajoutés en amis sur Facebook. Cette forme d'identification a donc été pertinente. Le second élément d'observation lui permet de montrer que leurs sites sont dédiés à des espaces territoriaux de dimensions variables, depuis le village jusqu'à une zone plus vaste. Comme nous travaillons sur un territoire vaste, il est évident que les acteurs étudiés ne s'intéressent pas à son entièreté. Cela nous permet donc de situer précisément les espaces qui les intéressent. Le troisième élément permis par cette méthode est de pouvoir collecter le contenu des sites, qui rassemblent des documents et informations diverses. Tout comme Claire Scopsi, les acteurs que nous étudions publient beaucoup d'élément en ligne, depuis de très courts textes sur le profil Facebook, des archives minières sur des groupes Facebook qu'ils créent ou suivent ou encore des photographies anciennes sur leur blog. La difficulté ajoutée par Facebook, dans notre cas, est sa constante actualisation, qui repoussent rapidement ces contenus dans le fil d'actualité. Nous y reviendrons plus loin. Le quatrième élément mis en avant par Claire Scopsi est la volonté derrière ces créations de « fabriquer de la connaissance ou de la mémoire en fabriquant des traces » (p. 182). Cet élément est central dans notre analyse. La méthode qualitative permet par ailleurs d'observer les traces en ligne sur le temps long, par exemple dans les activités régulières de publications sur les groupes, où des rituels sont parfois mis en place. Le cinquième élément apporté par cette démarche est d'observer le fait que les sites sont hébergés sur des plateformes gratuites ou artisanales, ce qui rend parfois leur aspect maladroit ou rudimentaire. C'est ce que nous avons observé sur les sites créés par nos enquêtés, toutefois sur Facebook notre intérêt s'est également porté sur la manière dont l'architexte encadre leurs écritures, mais leur laisse une certaine liberté de bricolage. Enfin, l'auteure décrit le sixième point à travers le fait que ces sites « sont fragiles, car ils dépendent du temps, de l'envie ou de la santé de leurs auteurs » (p. 182). En effet, dans notre méthodologie, il a été nécessaire de trouver un moyen de conserver les données collectées en ligne, hors ligne. En cela la capture d'écran a été très pratique pour constituer des fichiers sur notre bureau, mais cela a aussi eu certains désavantages, comme le fait de perdre les liens URL, transformés en image .jpg (nous y reviendrons plus loin).

⁶⁴ *Idem*, traduction de l'auteure.

Le choix des entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif auprès des acteurs étudiés apparaît comme une méthode adaptée aux informations et données recherchés. Son avantage, par rapport à celle du questionnaire, est double : tout d'abord, comme une approche plus « humaine », elle permet de garder contact avec les enquêtés sur le temps long. Le fait d'échanger au moins une heure, voire plus, et de se rencontrer (entre les périodes de confinement et de pandémie), est un avantage significatif pour développer une confiance mutuelle enquêteur-enquêtés. Deuxièmement, nous ne cherchons pas à montrer qu'il existe d'un côté un travail d'écriture institutionnel, et de l'autre un travail d'écriture par les communautés. Entre ces deux extrémités, il existe une multitude de pratiques d'écriture et d'acteurs qui évoluent et se croisent constamment. Les entretiens semi-directifs mettent en lumière ces nuances. Le tableau de nos entretiens, présent en annexe 2.1. (Profils et activités des enquêtés rencontrés), présente à la fois le nom anonyme des enquêtés, si l'entretien s'est fait individuellement ou en groupe, leur âge, leur profession (ou ancienne profession si retraités), leurs liens à la mine (par exemple ancien mineur, passionné d'histoire locale ou encore petit-fils de mineur), les activités qu'ils mènent en association et/ou individuellement et enfin le matériau collecté pendant ou après l'entretien. Certes, cette méthodologie présente des aspects aléatoires, comme par exemple, les annulations de dernières minutes, les problèmes techniques (coupures d'enregistrement, cacophonie), ou encore des imprévus météorologiques qui rendent compliqués les enregistrements ou prises de vue. La pandémie de la Covid 19 a considérablement influencé notre terrain de manière à la fois positive et négative, nous y reviendrons. Au regard de tout cela, les entretiens semi-directifs s'appuient sur des questionnements ouverts et flexibles. Le terrain demande une grande adaptabilité. Par exemple, selon les entretiens, nous avons d'abord effectué une visite d'un site minier particulier, puis avons fait l'entretien. L'intérêt dans ce cas était de connaître le site au centre des productions des enquêtés. Dans d'autres cas, cela s'est fait en plusieurs temps. L'idée est donc de couvrir nos questionnements en restant flexibles et en les modifiant au fur et à mesure de ce que les enquêtés souhaitent nous montrer. Avant chaque entretien, nous avons échangé par mail ou par téléphone avec les enquêtés afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour collecter les données au moment T. Nous récupérons leur contact téléphonique (si l'échange est par mail) afin de pouvoir les retrouver facilement sur place⁶⁵. Nous avons demandé aux enquêtés s'ils pouvaient apporter des objets, des documents ou autres supports visuels liés à leur projet d'écriture et s'ils étaient d'accord pour les partager avec nous. Nous leur avons ensuite demandé s'ils pouvaient en discuter lors de l'entretien et s'ils étaient d'accord pour que nous enregistrions leurs paroles, tout en leur garantissant l'anonymat. Enfin, nous convenions d'un lieu de rendez-vous, en privilégiant la rencontre en face-à-face. Si l'enquêté est investi dans une association, nous privilégions les rencontres dans leurs locaux et précisons que la présence et l'intervention d'autres membres étaient tout à fait envisageables, s'ils le souhaitaient.

Notre collecte de matériaux comprend différentes données : tout d'abord, un enregistrement vocal de nos échanges avec les enquêtés. Il a été parfois difficile d'enregistrer les personnes durant les visites (par exemple,

⁶⁵ Un des aléas rencontré au départ a notamment été le manque de couverture réseau. Nous avons utilisé l'application [maps.me](https://www.maps.me) qui permet de se repérer hors-ligne en téléchargeant les cartes à l'avance.

par jour de pluie), dans ces cas-là, nous avons pris des notes post-visite afin de conserver les détails importants de nos échanges. Nous avons collecté les documents que ces derniers acceptaient de nous donner. De temps en temps, lorsque nous estimions que les informations contenues dans certains documents sont importantes, nous les avons achetés. Nous avons collecté des photographies, à la fois des artefacts présentés par l'enquêté, mais également de leurs gestes, des travaux en cours (par exemple des archives en train d'être rangées), de l'espace où les enquêtés travaillent, des archives et autres espaces de rangement. Lorsque les enquêtés nous emmènent sur des lieux de visite, nous avons pris en photo les moments de médiation, les objets au centre de l'intérêt de la visite (stèles, fosses, corons...) et les détails qui nous semblaient pertinents (comme les cartels, les flyers, ou les affiches). Aux photographies, s'ajoute toujours une prise de notes post-entretien afin de préciser notre déplacement (par exemple d'une ville vers une autre) et les thématiques abordées. Au total, nous avons observé quinze enquêtés individuels et associations différents sur le temps long. Nous avons fait le choix de faire des retranscriptions complètes des entretiens, car cette méthode présente plusieurs avantages dans l'analyse des résultats. D'abord, afin d'avoir le plus de détails possibles des échanges avec les enquêtés. Le choix d'un format de transcription où ne sélectionnons que les parties pertinentes de l'entretien peut aussi effacer des données utiles et que l'on ne voit parfois pas immédiatement. De plus, comme les entretiens ne sont pas filmés, les retranscriptions mettent en lumière les mots, les expressions, mais aussi les processus d'écriture qui se « dispersent » tout au long de l'entretien. Les photographies ont été ajoutées dans les entretiens afin de garder une image visuelle de nos échanges. Enfin, comme notre travail s'appuie sur des allers-retours sur le terrain, comme par exemple une double visite d'un musée, les retranscriptions nous permettent d'explorer, de comparer et d'échantillonner ce que nous voyons dans un temps différent.

Afin de saisir certains aspects du terrain au début de notre travail de thèse, huit échanges ont été menés auprès d'acteurs professionnels. Nous avons alors rencontré deux types de professionnels, à savoir, des professionnels de la documentation et du patrimoine insérés dans des pratiques de gestion interne de fonds documentaires et d'objets, et des acteurs universitaires tournés vers la recherche scientifique. Parmi eux, nous dénombrons quatre chercheurs universitaires dont trois maîtres de conférences et un professeur émérite. Les cinq autres échanges se composent d'une ingénieure d'étude (responsable d'une collection en paléontologie), d'une conservatrice d'un fonds géologique, d'une responsable d'un département collection à l'Université de Lille, d'une responsable patrimoine sur un site minier classé et d'un délégué général d'une association à vocation patrimoniale. Le contact avec ces acteurs s'est fait par une recherche sur internet par mots clefs via des sites institutionnels (sur Cairn et HAL). Des mots clefs opérants tels que « minier », « mineurs », « mines », « Houillères » ou encore « bassin houiller » nous ont permis de repérer des chercheurs travaillant sur des thématiques liées à l'histoire et à la mémoire de la mine. Certains ont aussi été contactés grâce aux interconnaissances des premiers. Le déroulé de ces échanges a largement porté sur les enjeux historiques, politiques et territoriaux du bassin minier, mais aussi sur les liens qui se tissent sur le territoire entre acteurs publics et privés.

Archiver les données de la recherche

Nous avons collecté un grand nombre de données dont les supports, les formes et les caractéristiques varient énormément et se divisent en deux catégories, les documents papier ou les données numériques. Les documents papier et quelques supports numériques physiques collectés, tels que les livres, les prospectus, les CD-ROMs, ou encore les fascicules sont conservés dans nos archives personnelles. Nous n'avons numérisé que les éléments montrés dans les résultats, par exemple une page de livre, ou l'extrait d'un texte imprimé. Cela est également important pour le respect des droits d'auteurs des enquêtés. Un post-it sur chacun permet de savoir où et par qui nous l'avons collecté, si l'information n'est pas déjà sur le document. Les données collectées en ligne sont des captures d'écran. Nous avons également conservé les liens URL menant vers les espaces de collecte. Pour ce type de données, il n'existe aucune garantie de pérennité en ligne et de nombreux chercheurs se questionnent à la fois sur la manière de les collecter, mais aussi la manière de les garder dans le temps. Dans notre cas, à tout moment, un internaute peut décider de supprimer sa page Facebook, il peut aussi se faire pirater, ou encore, décéder sans que son travail ne soit repris. Bien d'autres facteurs peuvent impliquer la disparition de toute ou partie d'un espace d'écriture en ligne. Nous trouvons important d'avoir des captures fixes en format .jpg, consignées sur notre bureau hors ligne, tout en assumant la perte du dynamisme des images, c'est-à-dire que les boutons deviennent de simples traces non interactives. L'avantage est que ce format de conservation est plus fiable et très léger, ce qui permet de constituer un stock de captures et de les ranger facilement dans des dossiers séparés. Pour chaque enquêté et association, un fichier contenant trois sous-fichiers est créé :

- 1. Le fichier audio de l'entretien, ainsi que sa retranscription,*
- 2. Les documents et photographies récupérés auprès de l'enquêté ou de l'association. Si les documents sont papiers (fascicules, livres, photocopies, etc.), une petite liste les répertorie afin de facilement pouvoir les replacer dans leur contexte de collecte.*
- 3. Toutes les captures d'écran prises en ligne du travail des enquêtés ou des associations. S'ils possèdent plusieurs espaces en ligne, un fichier est créé pour chacun (par exemple un fichier « Page Facebook 'Mémoire des mines' », et un autre « Blog personnel »).*

Ce classement, relativement simple, permet à la fois d'avoir une vue d'ensemble sur chaque enquêté. Les captures d'écran sont complémentaires aux analyses des entretiens. Notre travail d'analyse des données s'appuie sur ce que les chercheurs Olivier Ertzscheid, Gabriel Gallezot et Brigitte Simonnot, — s'inspirant des travaux de Carlo Ginzburg —, appellent le « paradigme indiciaire » (Ertzscheid, et. *al.*, 2013, p. 57). Il s'agit, plutôt que de traiter les données de manière quantitative, « de prêter attention au moindre détail, à toute singularité plutôt que de chercher des généralités [...], à chaque internaute ses résultats » (p. 57-58). Le terrain en ligne nous a aussi emmené au-delà des enquêtés rencontrés durant les entretiens, à travers les ajouts d'amis Facebook, nous y reviendrons plus loin. Afin d'inclure les données produites par ces internautes, nous avons créé un dernier fichier intitulé « Terrain Facebook ». Au sein de ce fichier, deux autres fichiers : le premier s'intitule « Échantillons groupes/pages Facebook », il regroupe une quinzaine de sous-fichiers portant le nom de groupes et de pages Facebook où nous avons observé de nombreux échanges centrés sur la mémoire de la mine. Le second groupe s'intitule « échantillons internautes » où nous consignons une dizaine de sous-

fichiers de personnes repérées comme étant très actives sur le réseau, et plus particulièrement dans les espaces dédiés à la mémoire minière.

Éthique de la recherche

Au-delà des droits d'auteur, une position éthique est nécessaire pour respecter un principe d'intégrité scientifique et académique qui pénètre l'ensemble de nos réflexions. Dans ce travail, c'est avant tout la question de la gestion des données personnelles des enquêtés qui se pose. En tout premier lieu, nous avons demandé le consentement éclairé des personnes enregistrées lors des entretiens semi-directifs. Dans le même temps, nous leur expliquons notre démarche et nos objectifs, et s'ils sont d'accord pour que nous prenions des photographies de leurs objets afin de nous en servir comme documents illustratifs dans la thèse. Toutes les photographies prises *in situ* sont anonymisées : nous cachons les potentiels noms apparents ainsi que les visages avec un rond ou un carré noir ajouté par logiciel. Au niveau de la confidentialité et de l'anonymat des entretiens, nous protégeons toutes les informations relatives aux participants : les enquêtés sont désignés par un prénom d'emprunt. Nous ne changeons cependant pas le nom des villes afin de laisser des repères géographiques précis. Toutefois, nous n'anonymisons pas, ou simplement partiellement le nom des associations. Cette décision est très ambivalente, car souvent dans leur nom réside l'objectif du projet d'écriture qui les motive. Le retirer supprime un certain nombre d'informations nécessaires dans la compréhension de la recherche. Dans le cas des données numériques collectées en ligne, nous camouflons les noms des internautes, même s'il s'agit de pseudonymes, et nous cachons les photos de profil. Nous camouflons également les visages présents sur les publications en ligne. Dans ces choix réside un paradoxe éthique que nous avons eu de la peine à résoudre : camoufler les identités mais laisser les noms des associations, ou du moins les rendre facilement identifiables. En effet, certaines informations ne peuvent être indirectes au risque de perdre à la fois des résultats et la compréhension du lecteur.

Durant la pandémie de la Covid 19, nous avons respecté les directives gouvernementales, nous empêchant de quitter notre domicile. Dès la fin de cette période, nous avons contacté les associations afin d'une part de connaître les directives locales, mais également leur décision personnelle sur les rencontres en face-à-face. En effet, la plupart des individus étant à la retraite, ils font donc partie des personnes les plus vulnérables. Ayant le moindre doute sur notre propre santé (notamment nez qui coule et maux de tête), nous reportions le rendez-vous afin de nous assurer de ne pas être porteuse du virus. À ce titre, nous avons garanti le port du masque et avons respecté un certain éloignement avec les enquêtés. Lorsque cela a été possible, l'enquêté a pris le soin d'aérer la pièce de temps à autre. Il a cependant été difficile de limiter le nombre de personnes, puisque ce paramètre n'est pas de notre ressort, toutefois, aucun contact physique n'a été établi (poignée de main notamment). Nous avons respecté une hygiène des mains et peu manipulé les objets nous-mêmes. Enfin, de manière générale, nous avons été attentive aux attentes des participants et proposé des alternatives possibles à l'entretien en face-à-face. La Covid 19 a donc profondément modifié notre comportement sur le terrain, sans toutefois modifier notre positionnement malgré des observations en ligne finalement plus intenses.

2. Méthodologie d'enquête sur Facebook, et les sites et blogs des enquêtés

La création d'un profil Facebook

Comme le remarque le chercheur R. Kozinets, observer les pratiques en ligne est une « alternative pratique à la conception traditionnelle de l'observation participante⁶⁶ ». Constatant la présence sur Facebook de personnes rencontrées dans le cadre du terrain exploratoire, et avec l'arrivée rapide de la Covid 19, nous avons fait le choix de mener également nos observations sur ce réseau, toutefois sans mettre de côté la possibilité de retourner sur le territoire. Nous avons d'ailleurs rapidement remarqué le croisement des interactions entre les acteurs étudiés sur ces espaces, les rendant indissociables. Le choix de la création d'un profil sur le réseau, plutôt que d'un blog ou d'une autre forme d'outil d'observation des acteurs étudiés en découle. Avant de présenter la création de ce profil dont l'objectif est de détourner l'outil afin d'en faire un moyen de collecte de données, nous présentons ci-dessous deux autres méthodologies envisagées, et les raisons de leur abandon.

1. La création d'une page Facebook ouverte. Nous voulions inviter toutes les personnes rencontrées à aimer la page afin qu'ils y échangent, par exemple en partageant leurs productions numériques et en observant leurs commentaires. Cette première option a rapidement été écartée, car d'une part, elle déforme la réalité des usages du dispositif, et d'autre part, les acteurs étudiés s'adressent à des groupes sociaux précis en ligne. Le fait de publier sur un nouvel espace viendrait alors détourner leurs interactions habituelles. Notre objectif, au contraire, est d'observer des pratiques et interactions déjà existantes, sans jamais les influencer. De plus, les entretiens ont révélé des tensions et des désaccords entre certains enquêtés. De ce fait, nous n'avons pas de garantie qu'ils acceptent de s'exprimer sur une même page, ou pire, qu'ils y règlent leurs comptes.

2. La création d'un groupe Facebook fermé (uniquement ouvert sur demandes et invitations). Cette méthodologie nous rend invisible sur la plateforme et ne nous permet pas d'étendre notre réseau. L'usage d'un outil plus fermé tel que le groupe privé peut aussi accentuer la sensation pour les acteurs étudiés d'être observés, ce qui n'est pas notre intention.

Nous avons donc opté pour la création d'un profil Facebook en détournant son usage « grand public ». Notre volonté n'est pas d'enfermer les acteurs étudiés dans un même espace de notre création (comme le groupe ou la page), mais plutôt d'aller nous-même, à partir d'un profil circonscrit, les observer plus largement. Lors des entretiens semi-directifs menés avec les enquêtés, nous avons remarqués la grande diversité de leurs interactions sur le réseau. Nous avons vu cette possibilité à travers la création du profil. Après nos premières recherches sur le réseau au sein de quelques pages et groupes actifs, nous avons vite constaté l'étendue des

⁶⁶ Kozinets, R. (2019) *Netnography : the essential guide to qualitative social media research*. Washington DC, Sage Publications, p. 87. Traduction de l'auteur.

sujets abordés et l'impossibilité de contenir ces sujets sur une seule page ou groupe, envisagés dans les deux premières méthodologies.

La réflexion sur ce profil nous amène à réfléchir à notre « identité déclarative » (Georges, 2010, p. 4), c'est-à-dire à tous les éléments que nous saisissons pour le créer et comment cela peut influencer la collecte et l'interprétation des données. Le profil que nous avons créé s'intitule « Paroles de Mine Lille » (figure 13) et a été mis en place en janvier 2019. Le choix de ce nom dérive de l'obligation première de nous détacher du nom du projet ANR Mémo-Mines, afin de ne pas sous-entendre que tous les membres du projet sont impliqués dans la création de ce profil. Nous avons aussi souhaité un nom qui ne ressemble pas à celui d'une association connue ou d'un lieu patrimonial notoire afin de ne pas induire les internautes en erreur. L'inclusion du mot « Mines » dans notre nom permet de donner une première idée de nos intentions, et d'engager les internautes qui ne nous connaissent pas à accepter nos invitations à devenir amis. L'inclusion de « Lille » indique que nous sommes néanmoins extérieure au bassin minier et que notre activité principale se trouve à Lille. Au départ seuls les enquêtés rencontrés lors des entretiens semi-directifs savent que nous sommes derrière ce profil. Au fur et à mesure des ajouts en ami, certains internautes nous questionne⁶⁷ sur notre identité, et nous avons pris le parti de nous présenter uniquement dans ce schéma. Aucun message spontané, du type « Bonjour, je vous ajoute en ami car j'effectue une recherche dans le cadre d'une thèse [...] » n'est envoyé. Nous restons donc en partie anonyme bien que nous échangeons quotidiennement par messages privés avec certains internautes. Ce choix s'affirme par le fait que nous avons compris qu'une partie des internautes n'a pas l'habitude d'être en contact avec des chercheurs, encore moins à travers un réseau social, et nous ne souhaitons pas freiner leurs pratiques et interactions. Nous avons ressenti, dans les propos d'un internaute par message privé, une distance entre un « eux » (le monde de la recherche) et un « nous » (la communauté minière) que nous avons cherché à éviter.

Au niveau des caractéristiques du profil, nous avons symboliquement choisi comme date d'anniversaire le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe célébrée par toutes les communautés minières. Afin de ne pas laisser la bannière et la photographie de profil vide (car cela peut laisser penser que le compte est inactif ou faux), nous avons ajouté deux photographies prises lors de sorties sur le terrain. Ces photographies indiquent aux internautes notre intérêt pour le monde minier. Nous avons utilisé nos propres photographies afin de ne pas rencontrer de problème de droits d'auteur. La photographie de couverture (figure 13), qui est aussi la plus large, a été prise dans le musée de l'École et de la Mine de Harnes (Pas-de-Calais). La photographie de profil (ronde) a été prise dans une cité minière de Somain (Nord). On y aperçoit une maison de cité jardin avec un potager bien entretenu. Ce profil se démarque de notre propre personne afin de laisser de côté la vie privée⁶⁸ et de le consacrer uniquement à cette recherche. Dans notre démarche méthodologique, le profil « Paroles de Mine Lille » ne peut être vu comme un « observateur "invisible"⁶⁹ » (Kozinets, 2019, p. 54). Les

⁶⁷ Pour se faire, il nous envoie un message privé via Messenger, la messagerie de Facebook.

⁶⁸ Nous possédons un profil Facebook personnel depuis 2010.

⁶⁹ Traduction de l'auteur.

questionnements des internautes sur notre identité lorsque nous les avons ajouté à notre réseau en sont la preuve. Nous assumons dès lors cette position comme un outil d'observation et qui permet dans le même temps d'entretenir des liens avec les acteurs observés.



Figure 13 : bannière et photo de profil de notre profil Facebook « Paroles de Mines Lille » - <https://www.facebook.com/projetmemomines.lille>

Les deux photographies sur le profil ajoutent des indices sur notre identité déclarée à savoir : la visite d'une cité minière du Pas-de-Calais qui se trouve en dehors des chemins touristiques et la visite d'un musée local qui promeut la mémoire du travail du mineur et de sa famille. Il s'agit à la fois de montrer une certaine connaissance du territoire, mais également de susciter des questionnements chez les internautes ajoutés au réseau. Notre échantillon Facebook, c'est-à-dire le réseau que nous avons tissé et qui est observable depuis notre profil, se compose d'un ensemble de cent-onze amis, quatorze groupes privés (une demande d'acceptation sur un « groupe » est nécessaire pour y accéder), seize groupes et quarante-neuf pages⁷⁰. L'échantillon d'amis se compose de sept femmes et cent quatre hommes. Parmi eux, on dénombre vingt-sept personnes venant de l'étranger, à savoir de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Angleterre, tous actifs sur des pages/groupes sur les bassins houillers de ces pays et sur des espaces français. Cinq des profils sont non qualifiables et correspondent à des noms de lieux patrimonialisés. Douze internautes font partie des enquêtés que nous avons rencontrés lors des entretiens semi-directifs. Parmi les quatre-vingt-dix-neuf profils restants, dix ont fait partie de potentiels enquêtés, mais l'entretien n'ont pu aboutir à cause de la Covid 19. Ces personnes font partie d'associations et/ou gèrent des pages/groupes Facebook actifs que nous avons observé. Nous expliquerons un peu plus bas la sélection des quatre-vingt-douze internautes restants. Concernant le nombre de pages suivies par le profil, quatorze sont des créations des enquêtés ; l'un des enquêtés possède

⁷⁰ Les pages et groupes ouverts sont systématiquement publics, c'est-à-dire accessibles à tous.

trois d'entre elles. Cinq pages représentent des musées et institutions locales dédiés à la mémoire de la mine. Au total, nous suivons quatorze catégories de pages, à savoir ; quatre « Entreprises locales », dix « Organisations à but non lucratif », une « Site web d'actualités », une « Auteur », dix « Communautés », une « Arts et divertissements », deux « Pour le plaisir », une « Photographie et vidéographie », une « Centre d'intérêt », six « Entreprises minières », une « Site web de référence », une « Musée local », trois « Musées », une « Monument et lieu historique » et une « Artiste ». Ces catégories sont indiquées en haut des pages publiques afin de laisser entendre aux internautes l'orientation de ses publications et du groupe social visé. Sous cette dénomination se trouve en général une petite description qui présente la volonté des administrateurs, que l'on appelle aussi l'« À propos ». Ce court texte permet à l'internaute de comprendre la raison de la création de la page et souvent sa gestion. Notre lecteur trouvera tous les « À propos » des pages et groupes suivis dans les tableaux en annexe 3.1. (« Profil Facebook détaillé »). Contrairement aux pages, les groupes publics et privés ne possèdent pas ce type de catégorie. Les groupes publics que nous suivons sont au nombre de seize : quatre sont liés à des enquêtés et un à une institution muséale. Les groupes privés que nous suivons sont au nombre de quatorze dont quatre sont liés à des enquêtés. Les autres pages et groupes que nous suivons sont dédiés à un pan de la mémoire de la mine intéressant dans le cadre de notre recherche. Le tableau 3 ci-dessous permet d'avoir un ordre d'idée du nombre d'abonnés sur les différents groupes et pages que nous suivons. Le détail de ces éléments est à retrouver également en annexe 3.1. (« Profil Facebook détaillé »).

Tableau représentatif du nombre d'abonnés des pages, groupes privés et publics suivis										
Nb abonnés	>50	50-100	100-300	300-500	500-1000	1000-3000	3000-5000	5000-10000	<10 000	Inconnus
Pages	2	3	8	7	7	12	4	1	4	2
Groupes Publics	0	0	3	6	2	2	1	2	0	0
Groupes Privés	0	0	3	2	3	6	1	0	0	0

Tableau 3 : Tableau rapide des pages et groupes privés/publics suivis sur Facebook en fonction du nombre d'abonnés

Ce profil Facebook s'est construit dans le temps, sur plus ou moins quatre mois afin d'en constituer ce que nous considérons comme son *noyau dur*. Durant les observations qui ont suivies, nous avons ajusté ce profil en ajoutant ou supprimant certains internautes, groupes ou pages qui ne correspondaient finalement pas à nos attentes. Cela nous a permis d'affiner le profil. Au départ, nous avons recherché des pages Facebook comptant un grand nombre d'abonnés, dédiées à la mémoire de la mine. La première page que nous avons trouvé s'intitule *Les Gueules Noires* et compte plus de 77 000 abonnés. Elle n'est pas uniquement dédiée à la mémoire de la mine dans le Nord-Pas-de-Calais, mais plus largement à la mémoire minière en France et dans le monde, bien que de nombreuses publications font référence au bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. La création de cette page, souvent considérée par les enquêtés comme la plus connue, est attribuée à des

internautes venant du bassin minier lorrain. À partir de là, nous avons tiré parti de l'algorithme de Facebook : lorsqu'un internaute suit une page, l'algorithme propose directement d'autres pages aux thématiques similaires. Nous les avons visité, puis si ces espaces correspondaient à nos attentes également, nous les suivions également. Sur ces pages et groupes, nous avons repéré des internautes qui publient régulièrement des documents sur les mines et les avons ajouté en amis. À partir de leur profil, nous avons consulté les pages et groupes qu'ils suivent et avons parcouru leurs réseaux d'amitiés (lorsque cela est possible⁷¹) à la recherche d'une « communauté sémiotique » (Julliard, 2022, p. 132). Ce terme, repris d'un travail de Virginie Julliard, désigne des « communautés partageant des répertoires de signes, des types d'expressions, des pratiques d'écriture » (p. 132). Cette sélection n'est donc pas un hasard, car nous n'étudions pas une masse indifférenciée d'acteurs sur ce réseau. Au contraire, certains internautes peuvent être « disqualifiés⁷² » (Smith-Johnson, 2020, p. 6) car ils ne répondent pas au répertoire attendu, ou alors parce qu'ils ne publient que trop rarement (une fois par an ou moins). Pour les pages et groupes, nous retirons les espaces inactifs depuis plus d'un an, ou qui malgré leur intitulé ne concernent pas la mémoire de la mine. Il s'agit souvent de lieux — majoritairement des restaurants et bars locaux — portant le nom d'un lieu ou événement minier emblématique : par exemple les pages des restaurants *Au Briquet du chevalier* (Loos-en-Gohelle) ou *Al'fosse 7* (Avion). D'autres intitulés de pages portent des noms trompeurs, par exemple le groupe *Les Gueules Noires*, associé à un groupe de passionnés de la race canine des terre-neuves, plus particulièrement de couleur noire. Ces exemples appuient l'importance d'une méthodologie qualitative afin de repérer des espaces pertinents d'échanges sur la mémoire. Ce processus n'est pas simple, car « il implique de prendre des décisions sur l'identité et les intentions d'une personne à partir d'une série de photos, d'affiliations, et de publications » (p. 6). Comme le remarque la chercheuse Madeline Smith-Johnson, à force de passer en revue des profils, nous avons fini par « intégrer certains marqueurs d'identité » (p. 6). Ces marqueurs se sont confirmés ou infirmés ensuite selon les interactions ou pratiques observées. Il est donc faux de dire que notre méthodologie est intuitive, puisqu'il s'agit de s'appuyer sur des photographies, des informations, des documents ou encore des commentaires en lien avec la mémoire minière. L'algorithme de Facebook s'est alors affiné peu à peu, grâce à nos ajouts de plus en plus précis. En ce sens, pour reprendre les mots de Robert T. Kozinets, « chaque personne devient un tableau informatif et communicationnel, connectant des personnes, des réseaux et des institutions⁷³ » (Kozinets, 2020, p. 120).

Les quatre-vingt-douze internautes ajoutés à notre réseau possèdent des points communs. Le premier est qu'ils sont facilement repérables sur les pages et groupes Facebook dédiés à la mémoire de la mine. Le dispositif repère et met en valeur les internautes les plus actifs en leur attribuant un badge particulier. Il existe plusieurs types de badges qui permettent d'identifier les internautes par rapport à leurs pratiques sur le réseau. Par exemple, le badge « *talent visuel* » est accordé aux internautes qui font de la création de contenu (photographies, vidéos, ou conceptions visuelles). Le badge est validé grâce à l'audience (nombre de

⁷¹ Certains internautes choisissent de masquer leurs amis.

⁷² Traduction de l'auteure. Toutes les références à cet article sont également des traductions.

⁷³ Traduction de l'auteure. Toutes les références à ce livre sont également des traductions.

« *j'aime* », de partages, de commentaires) autour des contenus de l'internaute. Il existe d'autres badges tels que le badge « *top fan* » qui indique un engagement élevé de la part de l'internaute dans ses interactions sur la page ou le groupe. Cette fonctionnalité de Facebook nous a aidé à repérer des internautes pertinents à ajouter dans notre réseau. Toutefois, il est parfois difficile de connaître l'ancrage social exact de ces internautes, à savoir leur âge, leur sexe, leurs revenus, leurs diplômes et leur catégorie sociale. L'âge peut être deviné approximativement grâce à la photo de profil si celle-ci est récente et mise à jour. Cet aspect de notre cercle d'amis présente donc une opacité que nous n'avons pas négligée dans l'analyse. La constitution du profil Facebook, en parallèle avec les entretiens et observations sur le territoire, a plusieurs fois démontré des « connexions entre des réalités en ligne et des réalités locales⁷⁴ » (Postill, Pink, 2012, p. 123).

L'immersion sur le réseau social Facebook

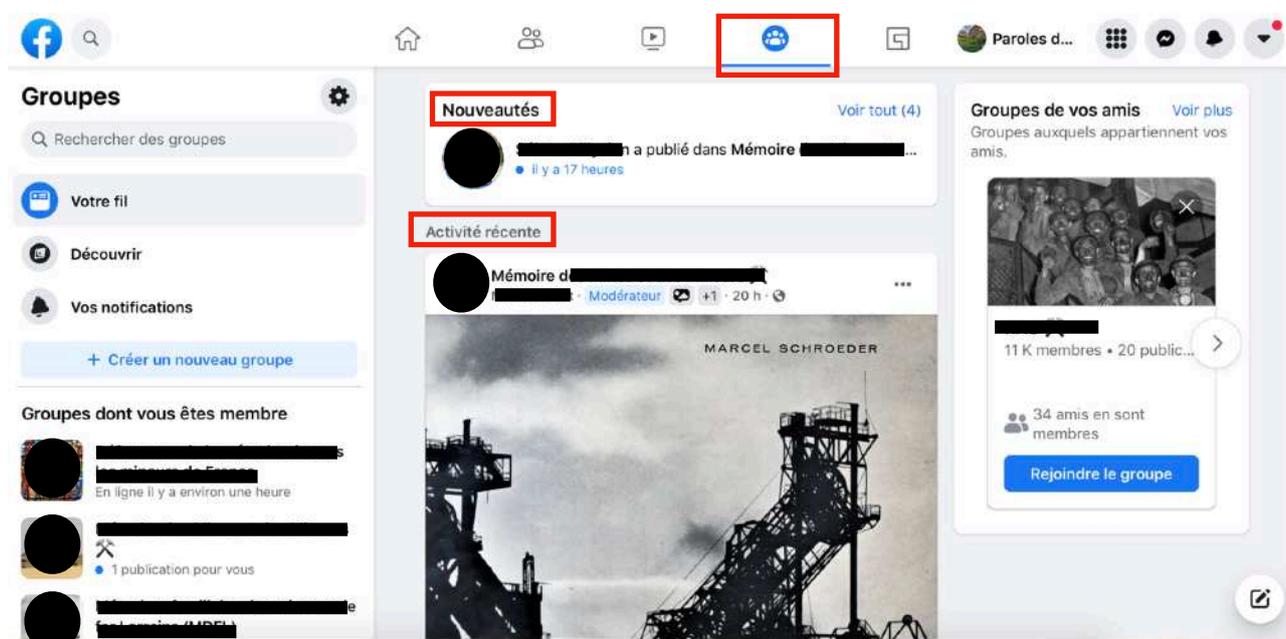


Figure 14 : L'onglet « Groupes » sur Facebook. Son accès se fait par le clic sur le logo encadré en rouge tout en haut de l'image ci-dessus.

Selon Robert Kozinets (2020), il y a trois éléments fondamentaux dans une recherche en ligne : l'investigation, l'interaction et l'immersion. Le travail à partir d'un profil Facebook implique d'être à jour sur le réseau, c'est-à-dire de vérifier les notifications émises par les activités en ligne, et de contrôler régulièrement les nouvelles publications. Sarah Pink et John Postill soulignent que se mettre à jour et partager du contenu « mènent souvent à une troisième activité routinière : l'exploration » (Postill, Pink, 2012, p. 128). En nous inspirant de leur méthodologie, nous n'avons pas été invisibles sur le réseau, laissant des mentions

⁷⁴ Traduction de l'auteure. Toutes les références à cet article sont également des traductions.

« *j'aime* » et en partageant les publications de certains internautes. Ces interactions régulières avec notre réseau permettent de devenir une « figure publique » (Kozinets, 2019, p. 18). En mai 2020, Facebook a effectué une mise à jour de la plateforme en ajoutant un onglet « groupes ». Sur la figure 14⁷⁵, l'onglet correspond au rond bleu avec trois petits personnages blancs en son centre (encadré rouge en haut de l'image). Cet espace permet de voir chronologiquement les activités récentes des groupes publics et privés suivis par un profil. Cet onglet suggère aux internautes d'autres groupes suivis par son réseau (voir à droite de l'image « Groupes de vos amis »). Cet outil a été très utile dans le suivi des activités d'écriture en ligne, et afin de participer aux échanges depuis un même espace. Il permet par exemple de commenter une publication récente sur un groupe sans avoir à s'y rendre via la barre de recherche. Nos explorations hebdomadaires sur le réseau ne sont jamais similaires les unes aux autres. Les chercheurs Sarah Pink et John Postill emploient pour cette pratique en ligne une métaphore *ad hoc*, où les explorations sont comparées à de « brèves excursions » (Postill, Pink, 2012, p. 129). Le chercheur, redevenu aventurier, « embarque de son port d'attache » (p. 129). Le bateau au port d'attache est la métaphore du profil et la mer celle du réseau (c'est-à-dire le fil d'actualité, les divers onglets, les groupes/pages et les amis liés au profil). Les chercheurs expliquent que l'ethnographe doit faire de courts voyages exploratoires, sans jamais trop s'éloigner des côtes. L'intérêt est de ne pas perdre en cohérence avec le groupe étudié et de ne pas trop élargir nos connexions. Sans d'abord nous poser de limites sur le nombre d'abonnements des groupes et pages et à notre réseau d'amis, nous avons constaté que le profil que nous avons construit recevait une quarantaine de notifications par semaine. Parmi celles-ci, une grande partie n'est pas intéressantes pour notre collecte (par exemple la notification d'un anniversaire), et leur vérification a été relativement aisée. Au fil de l'ajustement du profil, c'est-à-dire du tri et des ajouts, le nombre d'amis, de groupes et de pages est resté relativement stable, et nous n'avons pas tenté d'élargir notre réseau afin de ne pas avoir trop de données. L'idée derrière l'expression métaphorique « *ne pas s'éloigner des côtes* » est de dire qu'en établissant des critères de sélection des amis, des pages et des groupes, nous optimisons l'espace d'observation et de collecte, tout en le limitant.

La collecte de données est multiple et se fait grâce au système de captures d'écran proposé par le clavier. Les captures sont automatiquement nommées par la machine à partir de leur date et heure de création (par exemple *Capture d'écran 2024-07-23 à 16.10.12*) et rangées dans les dossiers liés aux enquêtés ou au terrain Facebook sur notre bureau. En nous appuyant sur les recherches de Roberts Kozinets (2020), nous effectuons nos captures selon cinq éléments significatifs observés : les rituels en ligne, c'est-à-dire ce que les internautes font au quotidien de manière ritualisée et en lien avec la mine ; la manière dont ils se montrent et construisent leur identité ; les récits d'histoires, le partage de croyances, la diffusion de documents ayant une signification profonde (comme une annonce de décès) ou simplement en lien avec la mine (archives, schémas...) ; les publications mettant en avant la valeur accordée aux échanges (partages, « *j'aime* », commentaires) ; et enfin la perception des relations de pouvoir, de hiérarchie, les dynamiques de groupe, l'exclusion ou l'inclusion.

⁷⁵ L'accès à cet espace ne peut se faire que depuis un compte privé. Il n'est donc pas possible ici de proposer un lien URL au lecteur.

Les complications d'un terrain en ligne

Malgré la fin de notre terrain, nous avons rencontré une première difficulté en 2021 qui est la perte de notre profil « Paroles de Mines Lille ». Suite à des difficultés de connexion, nous avons tenté de changer de mot de passe du compte. Cependant, Facebook a mis en place de nouvelles normes de sécurité afin de protéger les piratages des comptes sur son réseau. La plateforme réclame ainsi la copie d'une pièce d'identité avec le nom et prénom de l'utilisateur, correspondant normalement à son compte, dans un usage grand public. Nous étant inscrites sous le pseudonyme « Paroles de Mines Lille », la plateforme n'a jamais accepté notre demande de renouvellement du mot de passe et ne nous a pas permis de nous reconnecter sur le compte. Toutefois, nous avons déjà terminé les relevés à partir de ce profil.

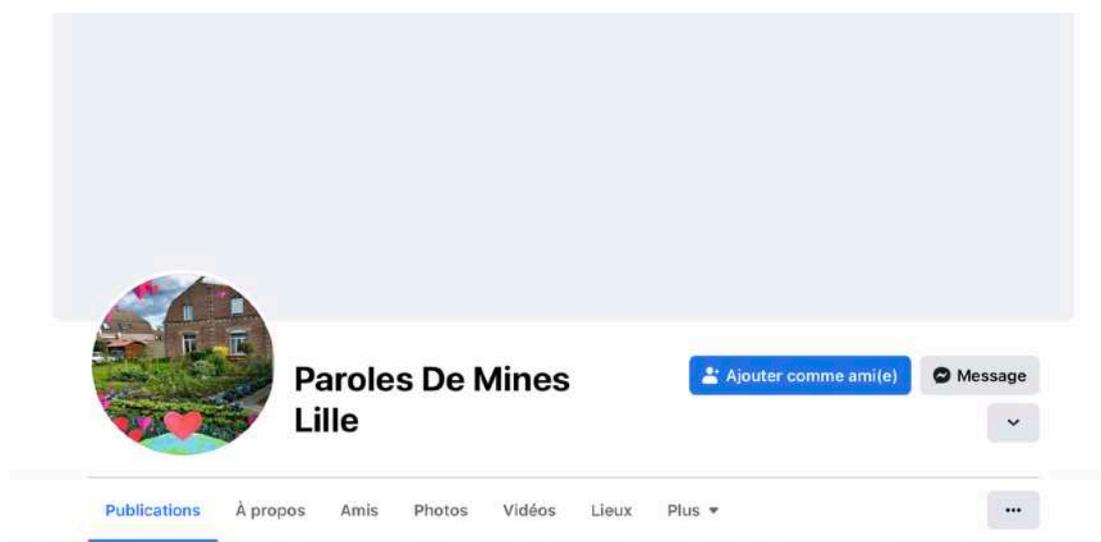


Figure 15 : Faux profil créé en octobre 2022 et copiant notre profil - <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087231451809>

Une seconde difficulté a émergé en décembre 2022, lorsque nous avons repéré une usurpation d'identité (figure 15) de notre profil. Ce dernier porte le même nom que nous — « Paroles de Mines Lille » — et reprend également notre photographie de profil (en y ajoutant un filtre avec des cœurs), mais en laissant bannière vide. Le profil ne donne pas accès à son réseau d'amis et ne répond pas à nos messages ou demande d'ajout comme ami. Il n'indique aucune autre information particulière. Ce profil ne semble pas perturber nos recherches ou nos contacts avec les enquêtés, et nous avons décidé de ne pas insisté pour savoir qui se cachait derrière. Cette étrange découverte nous ramène à une réflexion autour de la posture du chercheur en ligne, qui peut dans un tel contexte être rapidement mis en difficulté, pour des raisons imprévisibles et incontrôlables. Nous avons souhaité souligner ces deux difficultés afin d'aviser les autres chercheurs qui souhaiteraient employer cette méthodologie des potentiels freins auxquels ils devraient faire face.

Sites et blogs des enquêtés

Plusieurs enquêtés possèdent des sites internet ou blogs sur lesquels ils publient leurs productions mémorielles. En général, ils sont à la fois présents sur Facebook et possèdent leur propre espace en ligne (que ce soit individuel ou dans le cadre d'une association, voire les deux à la fois). Il n'est pas envisageable d'ignorer ces espaces d'écriture qui sont aussi au coeur de nombreuses pratiques et interactions entre les acteurs étudiés. Dans le cadre de la thèse, nous nous sommes penchée sur huit sites internet et un blog rattachés aux enquêtés⁷⁶. Contrairement à Facebook, sur aucun de ces espaces il n'est nécessaire de créer un profil pour y accéder, la démarche est donc moins complexe que notre immersion sur le réseau. Notre collecte de données sur ces espaces se concentre sur les documents publiés et l'agencement de l'espace qui répond à certaines exigences dans leurs pratiques d'écriture. Tout comme pour Facebook, nous appuyons ces observations grâce aux entretiens avec les enquêtés et auteurs de ces mêmes espaces. Nous collectons les données à partir des cinq éléments significatifs du travail de Robert Kozinets, précédemment mentionnés. Nous visitons ensuite régulièrement ces espaces afin de noter les changements, les évolutions, et les documents ajoutés.

Conclusion du chapitre 5

Face à la grandeur du territoire, à la diversité de ses réseaux, au nombre de personnes qui s'y inscrivent en tant que témoins directs et seconds, nous avons opté pour une méthodologie qualitative, qui nous permet de faire varier les échelles d'analyse. À travers elle, nous pouvons tout autant nous intéresser à une association dans son entièreté, à l'un de ses membres et ses activités en ligne, ou encore à leurs activités qui se croisent. Le fait de les rencontrer et de nous déplacer afin de collecter nous-même les gestes, les documents, ou encore la parole, permet d'interroger la place de ces espaces sur le territoire du bassin minier, les valeurs qui y sont véhiculées et performées dans un objectif de fabrication de la mémoire. Nous considérons ce territoire et les connexions qui se font en ligne comme un grand écosystème où les notions « en ligne » et « hors ligne » se croisent, se confondent, se complètent et se couplent. Ainsi cette méthodologie considère tout autant les lieux physiques partagés où les témoins possèdent des connaissances et des valeurs communes, les lieux physiques individuels, où les témoins travaillent sur leurs propres projets d'écriture et enfin les espaces en ligne, émancipateurs, qui remettent en question les visions traditionnelles du travail d'écriture de la mémoire. Cette méthodologie est riche et ouverte, bien qu'imparfaite, comme nous le précisons à la fin autour des problèmes de sécurisation des données en ligne.

⁷⁶ Les liens vers ces espaces se trouvent se trouvent dans l'annexe 3.2. (Sites internet et blogs rattachés aux enquêtés).

**PARTIE 3 : LA CONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE PAR LES TRACES : DES HOMMES
ET DES ARTEFACTS**

Chapitre 6. Le statut de « témoin » : des pratiques sociales et d'écriture pour ancrer son identité

L'un des résultats de ce travail de thèse porte sur l'usage de la notion de « témoin » pour définir les acteurs détenteurs de la mémoire minière. Cette partie propose d'interroger cette notion, invitant à poser un regard à la fois sur des identités, des réalités, des représentations, des vécus et des imaginaires liés à la mine. Malgré le ressenti d'une certaine forme d'unité, que l'on retrouve aussi bien dans les discours institutionnels qu'individuels, on constate des identités distinctes. En découlent des pratiques d'écriture et des récits qui s'expriment par rapport à un ensemble de critères, liens familiaux, attachement à tout ou partie du territoire, vécu, ancienneté, etc. Le témoin, quel que soit son sentiment d'appartenance à la mémoire minière, devient celui qui s'autorise à écrire et non celui dont on recueille la parole. Ces productions sont à la fois prises en charge par les anciens mineurs et par d'autres acteurs qui s'éloignent des « personnages » (p. 299) que l'on croise dans les musées, à savoir les anciens mineurs de fond. Les productions qu'ils livrent du passé montrent des points de vue différents et interrogent leur statut de témoin et les choix qu'ils opèrent dans leur stratégie identitaire. Selon Béatrice Fleury et Jacques Walter, pour qu'un témoin gagne ce *titre*, il « doit offrir des garanties en matière de véracité et de légitimité. Cependant, celles-ci ne sont pas acquises une fois pour toutes. En effet, si elles peuvent s'acquérir, elles peuvent aussi être mises en concurrence, voire disparaître » (Fleury, Walter, 2012, p. 158). Les réalités observées sur le terrain nous permettent de décrire les liens entre mémoire et identité et comment ces deux notions s'appuient l'une sur l'autre pour exister. Parmi les enquêtés rencontrés, nous dégagons quatre catégories de témoins : le représentant de la mine (i), l'héritier (ii), le médiateur (iii) et l'expert (iv). La description de ces catégories au regard du travail de terrain offre des points de vue différents sur les récits qui sont écrits et sur les représentations de l'identité (de soi et des autres). L'analyse de leurs pratiques d'écriture s'inscrit à la fois dans la singularité de chacun et dans ce qui les rapproche les uns des autres. La confrontation des discours et des pratiques des enquêtés à la fois conforte, mais remet aussi en question notre manière de comprendre leur construction identitaire en tant que témoin. Si l'on repère chez eux des prédispositions à mettre en avant certains aspects du passé, il est difficile d'en tirer

des catégories qui ne se compènèrent pas. Comme précisé dans la problématisation de ce travail, nous nous inspirons du concept de « type-idéal », du sociologue Jacques Coenen-Huther (2003)⁷⁷, défini comme une « construction intellectuelle obtenue par une accentuation délibérée de certains traits de l'objet considéré » (p. 532). L'analyse qualitative portée atténue ce côté construit, où le monde ressemble à « une galerie de personnages qui ne sont pas et ne seront jamais des personnes », pointé par Paul Ricœur (1985, p. 166-167). Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, le statut de témoin est une construction sociale : les chercheurs ne s'accordent pas sur ses filiations indirectes qu'il soit désigné comme *témoin second*, *témoin de témoin*, *témoin des traces*, *témoin bâillonné*, ou encore *témoin indirect*. Il s'agit donc d'interroger de nouvelles formes de filiations (familiales, associatives, amicales, expertes...), par lesquelles le témoin s'attache à transmettre une mémoire à partir de la constitution de traces. Son positionnement s'explique au regard de son vécu et des « motifs individuels et collectifs qui sont au fondement du geste » (Fleury, Walter, 2012, p. 153). Le geste d'écriture est donc le trait commun à tous les témoins rencontrés.

1. Explorer le statut de témoin et son rapport à la mémoire

Cette section du chapitre 6 introduit nos premiers résultats sur la typologie de témoins que nous voyons se dessiner à partir de notre terrain d'enquête. En nous appuyant sur des *verbatim* issus de nos entretiens semi-directifs, de nos observations et données, ainsi que des apports théoriques discutés dans la première partie, nous tentons de montrer les traits saillants du représentant de la mine, de l'héritier, du médiateur et de l'expert en nous appuyant sur la notion de « type idéal » introduite par Jacques Coenen-Huther (2003). Ces quatre types d'acteurs « proposent des catégories de sujets qui spécifient la question générale et centrale “qui agit ?” » (Fraenkel, 2012, p. 112). Est-il possible que chaque type d'acteur possède des pratiques qui lui soient totalement unique ? Peut-on proposer une définition de chacun sans tomber dans l'exagération et l'accentuation délibérée de ce qu'ils font au quotidien ? Il s'agit ici avant tout de mettre en question ce concept de témoin et non pas d'affirmer ses limites. Nous cherchons à mettre en lumière les logiques de leurs conduites et de leurs gestes, nous permettant, dans la section 2, de saisir la manière dont chacun produit des traces de la mémoire en lien avec le passé.

1.1. Qui est le représentant de la mine ?

1.1.1. Des discours hétérogènes

⁷⁷ L'auteur précise qu'il s'inspire de « Max Weber, et tout particulièrement dans le texte *Die "Objektivität" sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis* de 1904 » (p. 532)

Tout comme les hommes politiques personnifient l'État dans leur propre personne, le représentant de la mine semble dire « *la mine, c'est moi* ». L'identité professionnelle des mineurs du Nord-Pas-de-Calais « est multiforme et s'adresse aussi bien aux hommes du fer (identité pour soi) qu'aux "profanes" (identité pour autrui). Cette identité pour autrui se forge autour d'un symbole : le fer et sa représentation dans la société » (Nezosi, 1998, p. 625). Ainsi, comme le souligne le politologue Gilles Nezosi dans son analyse sur l'identité professionnelle des hommes du fer, l'identité de ces derniers dépasse largement leur profession et s'attache à toute l'histoire qui l'englobe, depuis les catastrophes jusqu'aux grandes grèves. La parole de l'ancien mineur atteste aussi d'une multitude d'événements qui dépassent son métier et dont il est le dépositaire. Il est le « témoin oculaire », pour reprendre les mots de Renaud Dulong (1998), de ce qui s'est passé, le reflet d'une époque, l'incarnation d'une industrie. Son corps même devient parfois la preuve du vécu de ce lieu (cicatrices, amputations, maladies respiratoires, ou postures du dos). Le *verbatim* suivant, qui illustre notre propos, a été recueilli auprès d'un ancien mineur qui fait partie d'une association basée à Harnes (Pas-de-Calais), dans l'ancienne partie de l'école publique⁷⁸. Christine, une ancienne institutrice à la retraite depuis plusieurs années, en est la présidente. Ci-dessous, Christine et Albert, le dernier ancien mineur de l'association, échangent durant notre entretien sur la silicose dont souffre Albert :

Albert : « Mon beau-frère, il a été à Valenciennes, et parfois, comme ça là [met son bras en oblique]. Mais nous au 3 et au 24, tout à plat comme ça. Mais des fois, c'est comme ça [horizontal]. J'ai travaillé du 21 au 3, 24. Le 24 j'ai travaillé six mois. Après j'ai remonté au jour et j'étais bien là. J'ai jardiné, j'étais heureux. Le café, la vaisselle et les commissions, promener le chien.

Christine : Parce qu'il avait de la silicose.

Albert : Pendant huit ans, j'ai pas respiré de poussière. Peut-être si j'avais été huit ans de plus j'aurais eu un accident ou autre. J'ai remonté au jour, heureusement. Comme ça je finis ici, la quatrième fosse » (Albert et Christine, entretien collectif, 08/10/20).

Albert porte une mémoire incorporée. Joël Candau, à la lecture de Pierre Bourdieu, explique que chez certains individus « le passé n'est pas représenté mais agit par le corps » (Candau, 1998, p. 13). On peut également parler de traces inhérentes au temps qui passe et qui se retrouve sur son corps. Si une partie de la carrière d'Albert s'est passée au jour, loin de la mine, comme employé chez un ingénieur, son corps même, par la respiration courte, fait preuve de son travail au fond. Au contraire, la bonne santé d'un ancien mineur vient refléter le fait d'avoir réussi à se sortir de sa condition d'ouvrier, autrement dit, avoir quitté le fond. Elle est parfois revendiquée comme un signe d'intelligence, qui montre qu'on s'est sorti d'une situation de vie complexe. La vie sauve peut enfin être rattachée à un facteur « chance », mais qui démontre toujours que « la pauvreté c'est l'esclavage et qu'il faut, avant tout, survivre » (Cooper-Richet, 2015, p. 32) :

Manuel : « Parce que moi à un moment, j'étais au service géologique avant de revenir à la mine. Parce que j'avais un niveau intellectuel un peu plus supérieur aux autres, je vais le dire, et donc j'avais été travailler avec les géomètres, faire du nivellement, des choses comme ça, et puis je suis parti ensuite à Anzin, au service géologique » (Manuel, entretien collectif, 10/10/20).

⁷⁸ L'ancienne directrice de l'école et son mari, à l'époque mineur de fond, ont fondé cette association autour de leur passion pour leur profession respective. À leur retraite, les locaux ont été gardés pour faire un musée sur les thématiques de l'École et de la Mine.

Raymond : « Oui. Mais si vous voulez, c'est une forme de dénonciation qui veut dire que, il y a eu des cas particuliers, des gens — moi je suis un cas particulier — si je n'avais pas eu le décès de mon père, je ne serais plus de ce monde. Alors je considère que j'ai de la chance. Alors il ne faut pas qu'on nous dise que les mineurs, c'était pas des bagnards, qu'ils n'ont jamais travaillés, que ceci, que cela, mais non. Il y a eu des gens qui ont été privilégiés. Les musiciens, qui étaient dans l'harmonie des mines. [...] À partir du moment où on distrait les gens, ils ne sont plus préoccupés par leurs problèmes quotidiens. Leur amour pour un jeu, pour une musique, les musiciens, l'harmonie municipale, il y avait des centaines de mineurs qui étaient là-dedans. Mais il fallait savoir jouer » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Ces traces sur le corps des mineurs, lorsqu'ils racontent leurs récits ; « donnent accès à quelque chose qui, sans cela, ne serait que de l'ordre du souvenir, du fantasme ou de l'hypothèse » (Morsel, 2016, p. 821). L'analyse des contenus de ces entretiens met en lumière les variations entre les différentes postures qui peuvent émerger entre les représentants de la mine, notamment entre les postures positives ou négatives envers les HBNPC⁷⁹. À cet égard, le discours peut se conformer « à des patrons génériques et discursifs » (Lewi, 2023, p. 2) où l'on ressent une « tension entre un pôle particularisant (“être singulier”) et un pôle universalisant (“parler au nom de tous”) » (p. 2). Les enquêtés Manuel et Jacques démontrent tous les deux une forme de fascination pour la mine. Manuel y a fait une grande partie de sa carrière au fond, mais a dû se reconvertir sur un autre poste manuel lors de la fermeture des mines. Il est aujourd'hui dans une association d'histoire locale à Fenain et a profité de l'espace du musée pour construire une reconstitution du fond. Dans l'extrait suivant, il exprime sa gratitude envers les mines, qui ont fait de lui ce qu'il est :

Manuel : « À l'occasion, s'il se passe un événement ou quelque chose, ou alors un de mes anciens collègues qui décède, je lui rends un hommage comme ça. Enfin bref, parce que j'en ai écrit pas mal de poèmes patois sur la mine. Parce que la mine c'était tout pour moi. Je vous dis, c'est ce qui m'a formé, qui a fait de moi un homme. Parce que là on apprend vraiment ce que c'est que la solidarité » (Manuel, entretien collectif, 10/10/20).

Jacques, quant à lui, a passé son CAP de mineur à seize ans puis a travaillé trois ans à la mine. Son père était mineur de fond pendant plus de trente ans et est mort de la silicose avant sa retraite. Malgré une carrière de plus de trente ans dans la gendarmerie, il possède une certaine forme de fascination pour son passé de mineur sur lequel il aime s'exprimer de manière nostalgique :

Jacques : « C'est impressionnant que ça soit les mineurs de Lorraine, du centre ou de Gardanne, ils sont tous pareils. On leur dit « tu redescends demain », ils redescendent tous. Ça c'est clair. C'est dans nos gènes. Moi je me suis vacciné avec le charbon [montre son bras à la caméra]. Ici là. J'ai pris un morceau de caillou, j'ai coupé la peau, j'ai rempli de charbon, et j'y ai pas touché pendant trois jours. Et on était vacciné au charbon, on appelle ça.

Enquêtrice : Pourquoi vous avez fait ça ? Pour avoir une trace sur le bras ?

Jacques : Parce qu'on aime le charbon, on aime abattre le charbon. Des blocs de charbon, j'en faisais 10, 20 tonnes par jour » (Jacques, entretien individuel à distance, 05/08/20).

Les deux enquêtés Jacques et Manuel démontrent une prise de conscience qui détermine leur engagement dans le fait d'écrire sur la mémoire de la mine, plus particulièrement sur leurs anciens collègues. L'identité professionnelle est mise en exergue, et l'ancien mineur semble exister à travers sa profession à l'image de ce que Michèle Gellereau définit comme « l'image mythique, celle du Mineur. Il incarne à la fois un personnage,

⁷⁹ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

une hiérarchie professionnelle, familiale et sociale » (Gellereau, 2010, p. 18). On repère des nuances, chez les représentants de la mine, dans l'acceptation d'autres formes de témoignage. Raymond, par exemple, considère que les « vrais mineurs » ont travaillé durant la Bataille du charbon⁸⁰ et sont des hommes qui ont passé leur carrière au fond. Ce dernier, qui est aussi le plus âgé des enquêtés a commencé comme galibot en 1946, puis, après plus de quinze ans au fond s'en est extrait pour travailler dans les bureaux :

Raymond : « Oui ! C'est toujours, parce que j'ai la conviction — non pas que je suis plus malin qu'un autre — mais je vous dis, étant donné ce que j'ai vécu. Parce qu'en fait, la vie d'un vrai mineur - j'entends "vrai mineur", l'expression va choquer peut-être, un vrai mineur, c'est celui qui commence comme moi à la mine à 14 ans, qui à 18 ans est mineur, et qui a le marteau-piqueur, le marteau-perforateur pour faire les trous à l'épaule, la pelle pendant 8 heures, et ça jusqu'à la fin de sa carrière » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Si le sentiment premier d'appartenance va vers le monde du travail, l'évolution du métier de mineur de fond semble rendre encore plus complexe l'identité de l'ancien mineur et sa perception des autres anciens mineurs en fonction de leurs époques. On remarque que les anciens mineurs accordent une certaine importance à la hiérarchie qui s'imposait à cette époque, qu'il la critique ou non. Suivant cette logique, Raymond tolère peu les productions de témoins seconds qui « n'ont fait qu'entendre parler des tiers » (Sicard, 1999, p. 77). Cependant, parmi d'autres témoignages, Raymond loue ceux qui s'attachent aux valeurs et à la mémoire des ouvriers de la mine, tout en discréditant ceux qui portent sur des connaissances techniques. Selon lui, ces derniers prennent position, alors qu'ils devraient uniquement relayer la mémoire :

Raymond : « Je vais le faire parce que franchement, il fait du tort à la corporation, finalement. Qu'il fasse des bouquins, mais qu'il reste à sa place. Il a le droit de faire des bouquins, je ne vais pas lui interdire. Mais qu'il ne dise pas qu'il y a des détails qui ne sont pas là. S'il avait été mineur, ou ingénieur de fond, j'aurais dit « Raymond, mets-là au point mort [...] ». Comme Luc qui travaille pour pérenniser la mémoire des mineurs, mais avec honnêteté. Vous voyez, il y a une dame que j'apprécie beaucoup aussi, c'est madame Véronique à Valenciennes, qui fait des tas de reportages sur Facebook.

Claude : Elle est la présidente de l'association [des anciens mineurs de la fosse Ledoux].

Raymond : Et c'est une dame. Son père était mineur.

Claude : Véronique.

Enquêtrice : Il faut que je la contacte aussi.

Raymond : Et elle met des informations, elle ne prend pas position. Elle honore les mineurs comme M. Claude, comme M. Luc, et elle met dans Facebook tout un tas d'informations. Les anciens mineurs qui ont travaillé à telle mine, qui sont décédés, avec ses condoléances qu'elle ajoute. Les promotions des électromécaniciens, des chefs porions. Tous des documents qu'elle a recueillis dans des archives » (Raymond et Claude, entretien à trois, 01/09/20).

Cette citation donne à lire facilement la position de légitimité de l'ancien mineur face aux personnes qui racontent la mine sans jamais y avoir travaillé. Ce discours met en lumière le fossé que l'on peut rencontrer entre les anciens mineurs travaillant de concert avec de jeunes guides dans les musées locaux et ceux extérieurs aux institutions qui leur refusent le rôle de témoins seconds. Le représentant de la mine reste néanmoins un avocat de la vérité et maîtrise des récits qui varient peu dans le temps. Comme le confirme un

⁸⁰ Période courte, de 1946 à 1950, où l'État sollicite les mineurs pour relever la France d'après guerre. Les cadences sont alors infernales, alors que les rations de nourriture sont limitées. De plus, il n'existe pas encore de moyens techniques très développés, ce qui rend le travail plus fatigant.

chapitre de Diana Cooper-Richet, chez les mineurs et anciens mineurs, la tradition de l'écriture de témoignages est très ancrée et s'observe en France comme en Belgique au moins depuis le début du 20^e siècle (Cooper-Richet, 2015). La légitimité du représentant de la mine peut marginaliser les autres témoins, car il impose une position sélective et parfois peu distanciée. Dans le cas de Raymond, son discours « produit un sentiment d'incompétence ou d'illégitimité » (Le Marec, Babou, 2003, p. 176). Les représentants de la mine qui ne travaillent pas dans les musées portent des récits différents de ceux que l'on entend dans les musées et peuvent avoir des connotations différentes. Par exemple la critique sévère des patrons, le fait d'avoir déjà enfreint certaines règles, ou encore de décrire précisément la mort d'un collègue. Certains témoignages décrivent par exemple de terribles scènes, dont les musées se gardent de donner les détails, à l'image du récit de suicide suivant :

Raymond : « Alors dans ce petit couloir, cette petite galerie, imaginez-vous ? Pendu là-dedans. Alors il arrive, il voit une tête avec des yeux sortis des orbites, ça faisait une semaine, il était déjà en début de décomposition. Il s'était allongé, accroché son cache-nez à la bille du dessus, et couché, il s'était pendu comme ça » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Les récits du représentant de la mine ne sont pas « censurés », au contraire, ils sont mis en avant et nourris par des détails olfactifs que seul le mineur peut connaître. Ces récits sensoriels sont caractéristiques du représentant de la mine, qui au-delà de la mémoire des gestes, restitue le visible, le sonore, le tactile, l'olfactif et parfois même le goût.

1.1.2. Des récits concomitants

Bien que les récits du représentant de la mine possèdent un fort « capital de légitimité » (de La Broise, et al., 2006, p. 168), leur partage avec un groupe donné construit et entretient une mémoire collective sur la mine. Lors de l'entretien avec Christine et les membres de l'association dont elle est présidente (le musée de l'École et de la Mine à Harnes), les discours des uns et des autres se complètent, dans une forme d'« égalité moderne » (Karady, 1996, p. 242), ressentie lors de l'entretien. En effet, on n'observe aucune légitimité écrasante de la part d'Albert, le dernier ancien mineur de l'association. Bien au contraire, les discours se mêlent et se complètent :

Christine : Bien, c'est une passion qu'on a tous. On essaye de la partager. Autrement dit, toujours, il ne faut pas être passiviste. Il faut aller de l'avant. Mais il ne faut pas oublier tout ça. Je ne sais pas si Albert vous a montré en bas ? Tu as montré le trou, et montré que tu travailles dans un trou comme ça..

Albert : Oui avec le marteau-piqueur.

Christine : Vous l'avez vu ça ?

Enquêtrice : Oui on l'a vu, les conditions de travail.

Albert : Après on faisait du charbon quand même. On faisait 100 mètres, 200 mètres.. Le charbon il sortait.

Christine : Parce que quelquefois il y avait des grandes veines, elles n'étaient pas exploitées.

Albert : Au 3, c'était à trois mètres de hauteur. Plus grand que le plafond. Mais il y a des fosses, c'est comme ça [tout petit].

Christine : Et en fait, quand les veines étaient petites, le charbon était meilleur. Et quelquefois, il y avait des grandes veines qui n'étaient pas exploitées parce qu'ils jugeaient que le charbon n'était pas d'assez bonne qualité » (Albert et Christine, entretien collectif, 08/10/20).

On ressent une légitimité semblable dans la position sociale des membres de l'association, peu importe leur lien à la mine. Celle-ci est appuyée par un discours tourné vers l'importance d'une transmission vers le public, qui se traduit par un accord tacite dans le fait de pouvoir prendre la parole, et participer de concert au récit d'Albert. Ainsi, on remarque la diversité de la nature des légitimités d'un représentant de la mine à l'autre : certains anciens mineurs statuent sur une légitimité identitaire de témoigner, tandis que d'autres laissent volontiers la parole et semblent détenir une connaissance mutuelle des récits. Les témoins seconds, dont les discours se structurent autour de l'accès à la parole et aux savoirs des représentants de la mine, affirment leur légitimité par le travail de groupe :

Christine : « Tous les documents, c'est collecté. Alors par exemple là vous voyez des photos [sur les murs], il faut savoir que Monsieur Brin, de par sa situation de chef porion, il a réussi à avoir des documents. Par contre, là vous avez des photos. Là il y a deux fosses. Il y a la fosse 9 et la fosse 21. C'est Harnes. C'est vrai que bon, c'est quand même le Musée de l'École et de la Mine de Harnes, donc M. Brin était fort axé sur Harnes. Là par exemple, vous voyez, il y a une trieuse, et cetera. Ce sont des personnes de Harnes, vous voyez ? Je crois même que ça doit être Albertine qu'on a eue aussi [dans l'association], trieuse. Et qui était là, vous vous rendez-compte ? Et qui expliquait. Elle a été trieuse, et elle a été lampiste, et donc aux journées du patrimoine, elle montrait comment elle nettoyait une lampe. Donc elle démontait, elle astiquait, et cetera. Les gens étaient ravis, ravis ! » (Christine, entretien collectif, 08/10/20).

Si les discours se mêlent peu à peu, c'est aussi parce que les représentants de la mine sont de moins en moins nombreux. L'association de Harnes en est l'exemple même, puisque de tous les mineurs qui étaient membres, il n'en reste qu'un. Les récits des anciens mineurs et des autres membres sont par ailleurs marqués par la disparition des autres mineurs, que cela soit à travers des anecdotes d'accidents du fond, ou de parents, de collègues et d'amis malades de la silicose. Manifester ses émotions, mais aussi donner son opinion sur cette maladie permet « en même temps d'être reconnu comme participant de ce monde » (Gallego, 2015, p. 49). Les représentants de la mine rappellent souvent l'horreur de cette maladie, pour eux et leurs proches, bien plus courante que les accidents du fond. « Ces récits ont une force énonciative particulière car ils se fondent sur l'expérience vécue » (Gellereau, 2010, p. 19) de l'ancien mineur et confortent une identité bâtie sur des conditions de vie difficiles. Dans l'extrait suivant, Raymond témoigne des conditions dans lesquelles il a grandi auprès d'un jeune père silicosé et qui l'ont rapidement mené — lui et son frère — à la mine.

Raymond : « Alors, il est silicosé [son père]. Il a déjà été hospitalisé parce qu'il s'étouffait. Il se mourrait. Alors, quand je lui dis qu'on a un point commun, c'est que lui souffre encore, et que moi j'ai connu une jeunesse perturbée. [...] Comme mon père, il était humilié de contraindre ses enfants — ses deux garçons — à aller aux champs à ramasser des feuilles mortes pour faire du fumier, à soigner les bêtes. » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Cette mémoire familiale, souvent très détaillée, est inséparable de son identité en tant qu'ancien mineur, d'autant plus lorsque tous les membres de la famille proche ont été touchés de près ou de loin par le malheur. Pour reprendre les mots de Michael Pollak et Nathalie Heinich, leur « moi » d'anciens mineurs « se confond avec le "nous" » (Pollak, Heinich, 1996, p. 23) des autres anciens mineurs et des personnes de leurs

conditions. Il existe un fondement commun dans les récits du représentant de la mine, bien que chaque récit individuel soit unique. Se sont souvent les mêmes récits dont ressurgissent des « aspects expérientiels empiriques et affectifs [qui peuvent] être retrouvés presque d'une manière intarissable » (Bloch, 1995, p. 10) chez l'ancien mineur. Son discours s'inscrit dans la commémoration de ce qu'il a vécu et son engagement est militant. Pour les témoins représentants de la mine, « témoigner n'est pas une activité intermittente, ils sont mobilisés en permanence pour juguler l'oubli, et une part de leur vie est consacrée à répéter le récit de leurs humiliations, auprès des jeunes générations en particulier. Cette mission commue leur personne en rappel insistant de ce dont il faut faire mémoire, ils en sont en quelque sorte la trace » (Dulong, 1998, p. 46). Ces témoignages peuvent cependant se distinguer et prendre diverses formes « selon les auteurs, leurs engagements et leurs expériences » (Cooper-Richet, 2015, p. 25).

1.2. Qui est le témoin héritier ?

1.2.1. Ancrage sur le territoire

Le témoin héritier est en filiation avec le représentant de la mine et s'intègre pleinement à la culture minière. Il s'agit « des enfants d'ouvriers, plus souvent des fils, œuvrant à la conservation de traces ou au maintien du fil de la mémoire » (Tornatore, 2008, p. 141). Sur notre terrain, nous remarquons qu'il s'agit aussi des petits-enfants issus de familles de mineurs. Le terme d'« héritier » désigne un legs qui dépasse largement celui d'un patrimoine matériel, il s'agit d'une mémoire familiale. Il est à ce titre le témoin le plus à même de se tourner vers une activité de généalogie. Les récits de l'héritier se passionnent pour le père et/ou le grand-père mineur, ses activités et sa famille (incluant plus largement le quartier où il a vécu). Le témoin héritier ressent une volonté de « reviviscence liée à l'expérience affective et au vécu personnel » (Muxel, 1996, p. 13). Il cherche à comprendre là où il se situe par rapport à cette mémoire et quelle est sa place dans sa transmission. On parle ici, pour reprendre les mots d'Anne Muxel, d'une « volonté de perpétuation » (p. 14). Bien que moins nombreuses, voire rares⁸¹, nous avons également rencontré des femmes qui s'engagent dans l'écriture de la mémoire à travers leurs ancêtres. Attaché à une mémoire familiale, l'héritier possède une identité singulière, qui, comme pour le représentant de la mine, se donne à voir aisément. Joël Candau parle d'une « quête identitaire » (Candau, 1998, p. 131) dont l'héritier s'approprie l'histoire à travers un récit fondateur. L'auteur explique que l'héritier privilégie une partie de son arbre généalogique, par exemple du côté maternel ou paternel, selon la lignée qu'il veut mettre en avant. Dans le *verbatim* suivant, Grégoire, héritier d'une longue lignée de mineur qui s'est arrêtée à ses grands-pères, revient sur les détails de ses découvertes généalogiques :

⁸¹ Lors des entretiens avec des hommes, ces derniers, lorsqu'ils mentionnent le travail d'une femme, le précise avec insistance (« *et c'est une femme* »).

Grégoire : « Mais je me suis rendu compte que je suis descendant d'une importante famille d'ouvriers mineurs, dans la mesure où du côté de ma grand-mère paternelle, il y a cinq générations de mineurs, du côté de ma grand-mère maternelle, il y a six générations de mineurs. Du côté de mon grand-père maternel, il y a deux générations, et par contre du côté des [nom de famille], eux ils sont originaires du Cambrésis, où ils ont principalement travaillé dans le textile. Mon grand-père Marc est originaire de Villers-Outréaux, il est né là-bas. Il est arrivé en 1952, et il va se marier avec ma grand-mère Charline Couturier à Denain. Donc lui il travaillera comme sous-traitant à l'usine, toujours dans le milieu ouvrier bien entendu.

Enquêtrice : Oui, le textile.

Grégoire : Bon, la mine fait partie de mes racines. Et ça me tient à cœur tout simplement parce que c'est l'histoire de ma famille. Pour présenter rapidement. » (Grégoire, entretien à distance, 31/10/20)

Le témoignage de Grégoire est révélateur à plus d'un titre. Si le sentiment d'identité est largement rattaché à une culture ouvrière et à un attachement au territoire, il met en avant un attachement plus manifeste à l'histoire familiale liée à la mine. Le mineur de fond est rattaché à l'image de l'homme courageux qui a su maîtriser son espace, c'est-à-dire un lieu hostile et dangereux et il a su y vivre. Le textile et la dentelle, à ce titre, sont moins valorisés, bien qu'ils soient considérés comme faisant partie du monde ouvrier. Plus largement, cet aspect explique aussi le discours de reconnaissance des migrants mineurs de diverses époques et pays — en majorité polonais, italiens, marocains et espagnols — qui sont, au même titre, reconnus comme mineurs de fond. Enfin, le discours de Grégoire resserre le temps : il parle des cinquièmes et sixièmes générations de mineurs du côté de ses grands-mères paternelles et maternelles, dont il est séparé par une génération. La fine connaissance des dates, des lieux et des noms de ses ancêtres vient renforcer son statut d'héritier à travers un important travail généalogique. Cette passion lui permet de mettre en forme sa mémoire et de retracer les moments objectifs de cette histoire : mariages, décès, embauches et évolution professionnelle, naissances, déménagements... Cette activité est aussi l'occasion pour lui de construire un imaginaire familial à travers lequel il « se perçoit lui-même et construit son identité » (Burguière, 1992, p. 22), comme on le constate dans le *verbatim* suivant :

Grégoire : « Donc de là j'ai fait un peu de généalogie, et c'est surtout ma grand-mère maternelle qui me racontait bon nombre d'anecdotes, notamment tous les mercredis où elle allait chez son grand-père pendant son enfance » (Grégoire, entretien à distance, 31/10/20).

Le contact direct avec les ancêtres reste une source solide d'anecdotes et d'informations sur la famille. Chez les héritiers, on distingue donc la mémoire familiale et la mémoire généalogique. Ainsi, si quelques témoins héritiers respectent avec minutie l'art de la généalogie, une majorité se raconte à travers un univers familial. L'identité se construit alors sur des faits, tragiques ou heureux, qui sont répétés au fil des récits. Grégoire, par exemple, parle souvent de ses ancêtres morts dans des catastrophes minières, ou décédés de la silicose entre 1845 et 1918. Ces faits « constituent un capital de parole, de faits à dire et à redire à travers les générations » (Le Wita, 1984, p. 63) et qui permettent de saisir leur rapport à l'identité minière dans son élaboration. L'arbre de Jessé⁸², sous sa forme la plus classique, n'est apparu que deux fois dans notre enquête. Grégoire, qui a aussi constitué le sien, ne l'apporte jamais lors de ses visites guidées et s'appuie plutôt sur des documents d'archives des mines ou des photographies de famille. Dans le discours de l'héritier, on ressent une

⁸² Il s'agit du nom donné à l'arbre généalogique qui ressemble lui-même à un arbre.

nostalgie qui semble parfois renforcer certains stéréotypes des communautés minières. Joël Candau explique ce phénomène de la manière suivante : « en manifestant de la nostalgie pour un passé peint aux couleurs du “bon vieux temps”, le narrateur se livre à une critique de la société d’aujourd’hui qui peut trahir l’existence sous-jacente de changement pour l’avenir » (Candau, 1998, p. 67). C’est une manière de raviver le passé, tout en montrant une certaine fierté, mais aussi l’humilité de son propre passé. Dans le cas présent, « l’antériorité est mobilisée pour définir un cadre [...] de valeurs, permettant de mieux circuler dans le présent » (Muxel, 1996, p. 17). Véronique, dans l’extrait d’entretien suivant, revient sur son passé dans une cité minière où elle a grandi auprès de sa famille. Ses parents ont immigré de Sicile afin que son père trouve du travail dans les mines :

Véronique : « C’était le bon temps parce que...

Enquêtrice : Plus pour les enfants ?

Véronique : Voilà, parce qu’on n’a pas vécu ce qu’on vit maintenant. Cette désolidarité, ce manque de respect, nous forcément on a vécu avec le respect et avec la solidarité et la fraternité, et on continue. Mais pour ceux qui n’ont pas connu, donc même quand moi par exemple je poste [sur Facebook] des photos de la cité du Défriché, parce qu’après, ça a été réputé, ils ne comprennent pas pourquoi on a été heureux dans cette cité, alors qu’on vivait dans des blocs. Mais j’ai dit “ce n’est pas ça”, la maison en fait on s’en foutait parce qu’on était plus souvent dehors que dedans, après c’était le contact avec les voisins. Tout ce qu’on faisait. Les pique-niques qu’on faisait le week-end. Quand papa n’allait pas à la mine, on allait faire des pique-niques, on se retrouvait en famille. Je ne sais pas, c’était chaleureux, tandis que maintenant “non je n’ai pas le temps de venir, je suis occupé parce que je dois faire un truc sur internet”. Voilà, c’est plus la même chose. Donc quand on a lancé l’association, on a voulu aussi revivre le temps d’avant. Donc avant il y avait les arbres de Noël, chose qui n’existe plus à l’heure actuelle. Donc on a relancé l’arbre de Noël comme moi je l’ai vécu » (Véronique, entretien individuel, 08/09/20).

L’appartenance et la solidarité avec le groupe, mais aussi une forte nostalgie, abondent dans le discours de Véronique. Cette conscience identitaire des héritiers ayant connu l’époque où leur père travaillait à la mine peut être comparée à ce que Jean-Noël Pelen appelle « le pays moral » (Pelen, 1985), c’est-à-dire le fait de se reconnaître dans certains traits de caractère qui font consensus dans un lieu particulier. Ces qualités portent une morale : celle de l’entraide, du partage, de la solidarité, d’autant plus accentué par le contraste des lieux (« ils ne comprennent pas pourquoi on a été heureux dans cette cité, alors qu’on vivait dans des blocs ») et des changements actuels (« je suis occupé parce que je dois faire un truc sur internet »). Cette époque est décrite comme plus chaleureuse et marque la volonté de recréer ou revivre cette mémoire, en organisant l’arbre de Noël comme elle l’a connu. En effet, il y a quelques années, Véronique a créé une association qui cherche à réunir les anciens (anciens mineurs comme habitants) de sa cité. À ce titre, l’association organise des sorties, des repas et des échanges avec d’autres associations. Patrice de La Broise, Michèle Gellereau et Hélène Melin supposent aussi que ces récits « peuvent transformer dans le présent les éléments pénibles pour les rendre acceptables, voire les mythifier » (2006, p. 300). Ces récits mettent de côté les moments plus durs du quotidien et « participent ainsi à l’émergence d’une identité commune, celle de la réussite qui oublie souvent les échecs ou les réussites moindres. Ces oublis, au même titre que les récits, sont porteurs de sens et nous aident à comprendre « la mentalité communautaire » (Granet-Abisset, 1993, p. 20). Les lieux ont une réelle importance dans la construction identitaire des témoins héritiers. Ils dessinent un espace communautaire remplaçant l’héritier dans le monde de la mine, avec sa famille, ses voisins et ses amis. On y retrouve le

logement, comme les « blocs » mentionnés par Véronique, mais aussi les coron plus anciens. Claude, retraité dont le père a été mineur, a grandi dans deux coron différents qu'il nous a fait visiter durant notre tour de la ville de Liévin.

Claude : « Alors, ça c'est un coron, c'est une partie de ma jeunesse ce coron ici, le numéro 10. À partir de dix ans, j'ai habité là. Et je suis né dans une de ces maisons ici, pavillonnaire » (Claude, entretien individuel, 25/08/20).

Le nom des lieux est très important, car l'attachement à sa cité, son coron, voire parfois son village, est fondamental pour les héritiers. En effet, chacun de ces lieux se différencie par son histoire (migrations, catastrophes et anecdotes) et appuie le sentiment d'une spécificité de chaque lieu. Ils se retrouvent d'ailleurs souvent dans les noms des associations. Ces noms ne sont pas nécessairement les noms officiels attribués par les Houillères, comme on peut le remarquer dans le discours de Baptiste, dont le père mineur était un « col blanc » :

Baptiste : [...] « Moi j'habitais au 12 ici. Tout a été remis à neuf. Tout ça, c'était des maisons d'employés. Les mineurs appelaient ça des cols blancs, ou les trous de gueule. Donc ce coron-ci s'appelait le coron des Trous de Gueule. C'était des gens ils ne travaillaient pas au fond, ils étaient dans les bureaux. À ce moment-là, la formation 23 était finie donc mon père est arrivé ici comme employé de bureau » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Les héritiers montrent une grande conscience des manœuvres des Houillères, qui se reflétaient aussi à travers les logements de chacun :

Véronique : « C'était la cité du Défiché à Condé-sur-l'Escaut, donc c'était là où étaient parqués tous les mineurs, les familles de mineurs, plus ou moins les immigrés quoi » (Véronique, entretien individuel, 08/09/20).

Comme nous venons de le préciser plus haut, durant son entretien, Claude nous emmène sur les lieux de son enfance. Nous repassons chronologiquement devant les deux maisons de coron dans lesquelles il a vécu, afin que son récit suive ses paroles. La première maison, typique d'une maison de coron, se trouve dans une rue faisant face aux deux terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle. Il explique avoir grandi avec cette vue, élément constitutif de la mémoire minière, car c'est un lieu très touristique et mis en avant par le territoire depuis le passage à l'UNESCO. Se garant devant la seconde maison de son enfance, il explique que lui et sa famille ont dû déménager là, à cause de la réhabilitation de leur ancien logement :

Claude : « On a dû partir, pourquoi ? Parce qu'ils ont séparé, ils ont coupé la maison. Ils ont fait une autre montée dans la maison. Ils ont mis deux logements bien individualistes. [...] Eh oui, les Houillères, ils ne vont pas se gêner. De là, on est parti ici dans ce coron » (Claude, entretien individuel, 25/08/20).

Les héritiers sont parfois critiques des Houillères, car s'ils sont « mus par un sentiment de reconnaissance » (Tornatore, 2005, p. 683) envers leur père, ce n'est pas le cas de l'industrie qui les embauchait. La présence sur les lieux lui permet de nous raconter de nombreuses anecdotes. Sa mémoire semble « faite de paroles, [qui] charrient avec elles des traces matérielles qui semblent la supporter : photos, meubles, objets... patrimoine autour duquel on raconte ou on fait raconter » (Le Wita, 1984, p. 63). Cependant, dans de nombreux cas, les lieux n'existent plus. Le récit de Joseph, raconté dans le calme d'un

bureau, semble plus romancé, malgré les descriptions réalistes des lieux. Celui-ci a grandi dans des baraquements en bois loués aux mineurs polonais après la Seconde Guerre mondiale :

Joseph : « Et donc dans les maisons de la cité minière, on entendait le tremblement, car la fréquence se transmet dans le sol, et ça partait très loin. J'ai ces souvenirs-là. Je suis venu au monde dans le camp des Baltes. Ma première vision c'était ça. Les yeux bleus de ma mère, puis après le noir, et le bruit » (*Joseph, entretien individuel, 08/04/19*).

Face au vide que laissent des lieux disparus, démolis, réhabilités, l'écriture de la mémoire devient un geste de fixation qui relocalise les souvenirs et les arrime à « la réalité d'une trace, d'un lieu et d'un signe » (Urbain, 1999, p. 196). Nous reviendrons sur cet aspect dans la seconde section de ce chapitre.

1.2.2. Une culture de la collection

Le collectionnisme, qu'il soit tourné vers les documents, les objets, voire les deux à la fois, est une pratique que l'on repère quasiment systématiquement chez les héritiers. Cette pratique est même plus présente que la généalogie, ou du moins se manifeste plus concrètement. En effet, si seuls deux enquêtés possèdent un arbre généalogique de Jessé, la plupart des enquêtés possèdent une étagère afin d'exposer leur collection d'objets, ou ranger des documents d'archives. Les artefacts collectés constituent une preuve matérielle d'un lien avec le passé et donc selon Anne Muxel (1996), la possibilité d'une transmission comme d'un abandon. Ils sont considérés comme un patrimoine, et le fait de les posséder montre un désir de faire partie du groupe, on le voit par exemple dans la volonté de garder la lampe de son père ou de son grand-père⁸³. Une fois hérité, l'artefact perd sa fonction matérielle pour gagner une fonction sociale et symbolique. On observe chez les héritiers une patrimonialisation⁸⁴ des objets, mis en vitrine au domicile, mais aussi de la mémoire qu'ils portent. Les collections les plus répandues sont notamment les cartes postales, qui « restent des objets extrêmement familiers et populaires » (Dubost, 2014, p. 1) et plus largement les photographies. D'autres objets composent les collections de l'héritier : les objets liés à la mine ayant appartenu à un ancêtre marquent souvent le commencement de la collection. Il éprouve par ailleurs une certaine émotion lors de « la découverte des objets témoins » (Gellereau, 2010, p. 20). Les objets de haute valeur symbolique, telle que la lampe, sont utilisés lors des cérémonies et commémorations. Ces collections sont toujours issues d'un mélange de travail collectif et individuel : à travers elles, les héritiers se racontent et se placent aussi au cœur d'une communauté. Les objets peuvent être au centre de nombreux échanges, de savoirs comme de biens matériels. Dans le *verbatim* suivant, Baptiste explique la nécessité de l'entraide dans ses collectes de trace du passé :

Enquêtrice : « Et pour revenir sur les documents sur la mine, quand je vois ça qui n'est pas facile à interpréter, parfois ça arrive qu'il y ait des documents qui ne soient pas lisibles, ou difficiles à interpréter ?

⁸³ À noter que la lampe est traditionnellement léguée à l'aîné de la famille, puis à l'aîné de ses enfants, et ainsi de suite.

⁸⁴ À comprendre comme une activité non institutionnelle.

Baptiste : Oui. Dans ces cas-là, je vais voir [mon ami] qui lui a l'habitude. Il a étudié la palynologie, ou quelque chose comme ça, qui est l'étude des écritures.

Enquêtrice : D'accord.

Baptiste : Donc lui il a l'habitude de lire des actes, même des actes très très abimés. Il arrive parfois à les déchiffrer. C'est un avantage pour lui, quand je vois tout ce qu'il...

Enquêtrice : Il va vite ?

Baptiste : Parfois tu t'arraches les cheveux. Il dit « non mais ça, dans le temps c'était — par exemple, il y a un truc comme ça [montre une lettre ancienne] — je dis « mais qu'est-ce que c'est que ça ? » C'est deux 's', un peu comme les Allemands dans le temps. Un double 's' » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Baptiste travaille avec son ami pour déchiffrer les actes de naissance qu'ils collectionnent tous les deux. Dans ce travail, chacun possède des compétences particulières : son ami a des compétences de lecture de textes anciens plus poussées, tandis que lui possède un large savoir historique et des compétences techniques pour scanner les documents. L'objet est donc au centre de la construction mémorielle. Souvent, la collection appartient à l'association dans laquelle l'héritier s'investit, il devient alors plus facile d'avoir accès aux objets réunis et parfois de profiter d'un lieu pour les entreposer. L'apport financier des uns et des autres et leur dissémination sur le territoire permettent de grossir plus rapidement la collection. Les deux associations respectives de Claude et de Grégoire fonctionnent sur ce système :

Enquêtrice : « Vous aussi vous avez de la documentation, ou c'est à l'association tout ça ?

Claude : Tout ça [montre le tas de photos sous blister, et les Relais] ? C'est moi qui les ai récoltés. Tout ça, c'est moi, et les agrandissements, tant soit peu j'achète des pochettes avec l'asso, tant soit peu c'est moi qui paye, parce que l'asso ne peut pas tout supporter non plus » (Claude, entretien individuel, 25/08/20).

Enquêtrice : Et toi, les fossiles et les objets que tu rapportes, c'est ta collection personnelle ?

Grégoire : Oui, en fait, l'association, on n'a rien. On n'a pas de local. On n'a pas d'effet. En fait, chaque adhérent ramène ce qu'il a. Moi je suis quand même assez bien — comment dire ? — j'ai quand même pas mal de lampes, de casques, de marteaux-piqueurs [...]. On a une collection assez importante. On a Benjamin Duracel, dans notre association, qui est cofondateur, qui a quasiment acheté toutes les lampes de mineur depuis les feus nus qu'on utilisait en 1720 » (Grégoire, entretien à distance, 31/10/20).

Ainsi, le témoin héritier se trouve sur les traces d'une mémoire familiale et d'un patrimoine minier qui le lie à une communauté proche. Ces objets possèdent une signification à la fois ancienne (parfois inconnue, si l'objet a été acheté par exemple) et actuelle de lien entre les membres de la communauté. Les deux extraits d'entretien ci-dessus mettent en avant l'importance du travail commun, aussi bien par les connaissances que par des achats très concrets. Celui-ci met en avant le profil de l'héritier comme d'une personne très investie dans un travail personnel en lien avec son héritage familial, mais dont les projets contribuent à la consolidation de la communauté qui l'entoure. Les objets sont intimement liés à l'identité collective et à la mise en place de rouages affectifs. Les espaces ont aussi une grande importance dans cette construction. S'emboîtant les uns dans les autres — entre la maison de l'enfance, la fosse où travaillait le père, le village ou l'école —, visibles ou non, ils permettent d'exprimer son enracinement.

1.3. Qui est le témoin médiateur ?

Le témoin médiateur valorise et transmet la mémoire minière sans que celle-ci ne soit un legs. Les médiateurs sont un groupe hétérogène et proche du monde de la mine. Si David Douyère définit le témoignage comme « ce qui atteste d'une relation oculaire et auditive, voire tactile, à la réalité » (Douyère, 2023, p. 71), le médiateur peut apparaître comme la figure la plus éloignée de ce rapport à la réalité. Son engagement dans l'écriture de ce qu'il n'a pas vécu, traduit une certaine sympathie à l'égard de la communauté qu'il décrit et un attachement au territoire. La passion naît de différents indicateurs, qui peuvent se superposer ou non : tout d'abord une très forte attache à une ville (ou village) où le médiateur a grandi et/ou a passé de nombreuses années ; ensuite, un intérêt pour l'histoire du lieu à des degrés divers (la mine, les deux Guerres Mondiales, etc.) ; et enfin une profession qui en fait un bon médiateur, par exemple dans l'enseignement. Leur statut est donc singulier, puisque si certains ont connu la période de pré-fermeture des mines, ils n'y ont pas travaillé, n'ont pas ou peu côtoyé d'ouvriers (ou du moins, pas dans le but de discuter de leur métier) et n'ont pas un cercle familial proche du monde de la mine. À travers la construction de leurs récits, on ressent donc les questionnements légitimes que ce statut peut susciter. Le médiateur se rattache à la communauté minière par des liens sociaux et des lieux communs. Il se fait le relais de témoignages, de par ses compétences, notamment dans la maîtrise de l'écrit et souvent dans la médiation orale. Tel un historien, il rapporte des récits qu'il n'a pas vécu, au prisme de ce qu'il a lu et entendu. Très impliqué au cœur des associations, on ne ressent pas chez lui « un danger d'illégitimité et de marginalité potentielle » (Le Marec, Babou, 2003, p. 175) par rapport aux témoins qu'il côtoie. En effet, son écriture ne cherche pas à se mettre en avant, mais toujours à positionner les acteurs de la mine en tant que référents centraux. Plusieurs enquêtés nous permettent d'illustrer cette écriture, notamment Christine, présidente de l'association du musée de l'École et de la Mine (Harnes), qui effectue un travail de collecte de témoignages avec son mari. Les associations dans lesquelles le témoin médiateur s'inscrit portent sur des thématiques plus larges que le domaine minier, comme sur l'histoire d'une commune minière particulière, sur les métiers d'antan, ou encore sur la vie aux 19^e et 20^e siècles. L'association de Christine ne fait donc pas exception dans ce paysage. Ces dernières se composent de profils variés, notamment d'anciens mineurs, d'enfants et petits-enfants de mineurs, mais aussi de personnes extérieures, attirées par la passion et l'envie de s'engager dans le monde associatif.

Les associations, aussi petites soient-elles, créent un cadre discursif, autorisant la parole de chacun. Le témoin médiateur se construit donc autour du groupe, et « le modèle fondamental des échanges à l'intérieur d'un groupe est celui de la discussion, donc d'une certaine oralité » (Candel, 2007, p. 29). Nous le ressentons d'ailleurs lors de plusieurs entretiens, où malgré la perception de certaines hiérarchies (en général, le ou la présidente de l'association distribue la parole), les membres de l'association ont tous une place à part entière. L'identité du témoin médiateur s'y construit à travers un désir de transmission de la mémoire, qui se traduit par une volonté d'écrire, non pas en s'appropriant la mémoire des autres, mais en la restituant. Il met ainsi son identité en retrait, mais devient un intermédiaire par lequel les récits transitent et subsistent. Dans l'extrait d'entretien suivant, Christine lit le témoignage d'Albert, qu'elle a recueilli avec son mari plusieurs années

auparavant. Leur activité de recueil de témoignages a par ailleurs fait l'objet de plusieurs publications de livres, nous y reviendrons dans la section suivante. Une forme de légitimation se ressent dans les paroles de Christine, assise à côté d'Albert et lisant son témoignage à haute voix :

Christine : « [...] On avait fait comme ça avec Albert, il m'avait raconté. Moi j'ai écrit, puis après je lui ai fait lire et je lui ai demandé s'il était d'accord. Alors là, c'est très court, vous voyez ? Une petite histoire. [À Albert] On le dit ? Ça ne te dérange pas ?

Albert : Non, c'est du passé.

Christine : [Lit] “On est au mois de décembre 77, c'est la dernière Sainte Barbe à la fosse du 21 de Harnes, qui allait fermer définitivement son puits. Chez les mineurs, faire la Sainte Barbe est sacré, c'est la patronne des mineurs qui est honorée chaque 4 décembre. Il est interdit de boire de l'alcool au fond, mais ce jour-là, si le travail était terminé, les chefs fermaient les yeux. C'est ainsi qu'entre camarades, l'ambiance devenait festive. Même très festive”. Hein Albert ? [Continue] “Ce jour-là, j'avais bu un peu plus que de raison, à tel point que mes camarades m'ont empêché de reprendre ma mobylette qui est restée sur le carreau pendant deux jours”. Le carreau des mines hein. [Continue] “J'ai dû revenir à pied. Mais ce que j'ai laissé aussi, ce sont mes dents...” » (Christine et Albert, entretien collectif, 08/10/20)

Ce témoignage à deux voix est révélateur, pour Christine, d'une volonté de coller au récit d'Albert. En tant qu'ancienne institutrice, elle possède une diction qui plonge facilement son locuteur dans le récit. Cependant, elle s'interrompt de temps à autre pour recevoir la validation d'Albert (« *hein Albert ?* »), qui ne semble ni préoccupé par l'image que le récit renvoie de lui (ici en « *état d'ébriété* ») et sa précision, se concentrant plutôt sur la barrette qu'il est en train de cirer. Ce geste est loin de montrer une forme de désintéressement, mais plutôt une certaine confiance qu'il accorde en Christine dans son rôle de médiatrice, lui se chargeant désormais des tâches d'entretien des objets du musée. Grâce à l'inertie du groupe, le médiateur se pose en interlocuteur crédible et bénéficie d'une autorisation tacite pour répéter les témoignages qu'il a entendus et/ou écrit. Tel un écrivain public, il est « détenteur de pratiques codées, [et] offre un savoir-faire, des capacités à transcrire un énoncé » (Nogard, 1993, p. 101). Au sein des associations, les rôles sont donc distribués, même si certaines tâches sont interchangeables. Lors des visites par exemple, ce sont plutôt les anciens mineurs qui se chargent « du fond », c'est-à-dire de la visite des reconstitutions de galerie de mine. Dans le musée de l'École et de la Mine, la cave a notamment été transformée en une longue et impressionnante galerie. Christine nous explique l'organisation des visites de jeunes collégiens :

Christine : « Au niveau des visites, [...] en fonction du nombre de personnes, on fait des groupes. Et chacun d'entre nous a un poste bien particulier. Vous voyez ? Jeannette elle est souvent dans la cuisine. Paul, il descend dans la galerie avec Albert. Marie elle est dans la classe. [...] vous voyez ? » (Christine, entretien collectif, 08/10/20)

Mais si chaque membre privilégie une thématique dans son travail de médiation, ces derniers sont aussi capables d'intervertir les rôles. Jeannette, également ancienne institutrice et membre très active de l'association, nous précise que les membres doivent être capables — si ce n'est de pouvoir faire la visite complète — d'en assurer au moins une large partie :

Jeannette : [...] « en étant enseignant, on a une certaine pédagogie, il faut le dire. On voit bien. Quand on sent qu'on lasse, on fait autre chose. [...] Si vous voulez, on se complète » (Jeannette, entretien collectif, 08/10/20).

Les anciens enseignants, dans le cas de l'association de l'École et de la Mine, sont donc largement capables d'assurer les espaces dédiés à la mine. Leur nombre restreint et leur âge parfois avancé leur imposent ces compétences afin de respecter leurs horaires d'ouverture et d'assurer le remplacement imprévu des uns et des autres. En tant que personne instruite et curieuse, le médiateur cherche toujours à mettre au jour le passé. Christine, par exemple, nous explique que le groupe d'enseignants de l'association possède une grande adaptabilité, notamment dans le discours, puisqu'ils peuvent tout autant faire des visites à de jeunes enfants qu'à d'anciens mineurs de Lorraine. Contrairement aux anciens mineurs avec qui nous avons fait une visite de la mine-image et du 9-9 bis⁸⁵, les témoins médiateurs ne prennent pas une position experte à chaque fois. Au contraire, ne se considérant pas comme « symboles des lieux » (Gellereau, 2005b, p. 545), ils savent se mettre en position d'écoute et d'apprentissage, malgré leur posture de médiateurs :

Christine : « À chaque public, on s'adapte. Et quand on a des adultes qui viennent, vous voyez, comme je vous ai demandé tout à l'heure, la première chose c'est de demander "est-ce que vous connaissez les mines?", et si la personne, ou le monsieur dit "je suis un ancien mineur", on leur dit, moi je leur dis, ou nous disons "vous savez, si on dit une bêtise, dites-nous-le, et si vous avez des choses à nous apporter...". Et c'est comme ça. On s'enrichit par tout ce qu'on entend. Puis après il faut vérifier aussi. Les chevaux morts au fond...

Jeannette : Les canaris...

Christine : Les canaris... Bon il y a eu des canaris, mais ce n'était pas systématique. Vous voyez des idées toutes faites. Le briquet, qui viendrait de "Raoul Briquet", alors que Zola dans *Germinal* parle déjà du briquet, et à cette époque-là je crois que Raoul Briquet devait avoir huit ans. Donc c'était un génie quand même de déjà parler du briquet. Vous voyez, nous on est là pour essayer de rectifier tout ça. Et puis inversement, on est preneurs des anecdotes que femmes de mineurs, filles de mineurs, anciens mineurs apportent. On s'enrichit de ça » (Christine et Jeannette, entretien collectif, 08/10/20).

Cet extrait d'entretien met en lumière quelques aspects du statut de témoin médiateur. Premièrement, au-delà de leur adaptabilité, le fait de systématiquement prendre en compte différentes postures possibles des interlocuteurs : cette question, que posent les enseignants de l'association avant leur visite ("Est-ce que vous connaissez les mines?"), peut se traduire par : À qui je parle ? Elle démontre une grande subtilité dans la médiation, qui se manifeste comme un moment de dialogue, puisque le témoin médiateur sait que les anciens mineurs ne sont pas les seuls détenteurs de savoirs sur la mine (« On est preneurs des anecdotes que femmes de mineurs, filles de mineurs... »). Leur position d'ancien enseignant leur impose une forme de vérification des informations que les visiteurs peuvent leur apporter (« les chevaux morts au fond », « les canaris », « Raoul Briquet »). En effet, la mine fascine et engendre derrière elle des rumeurs, des stéréotypes et des idées préconçues. Par exemple, il est dit que les canaris étaient autrefois utilisés au fond des mines pour prévenir des coups de grisou : quand le canari mourait ou s'évanouissait, les mineurs savaient qu'ils devaient sortir de la mine. Cependant, si cette méthode a très probablement été utilisée en Angleterre et en Belgique, aucun document ne l'atteste dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Le témoin médiateur est donc prudent dans les propos qu'il reprend et n'engage pas sa parole lorsque les faits ne sont pas vérifiés. Le dernier aspect qui nous intéresse dans ce *verbatim* est l'idée qu'il est possible d'enrichir son discours à partir de différents profils liés à la mine. Le médiateur voit dans le témoignage des enfants et femmes de mineurs une forme de

⁸⁵ Voir la sous-section intitulée « Observations "guidées" ».

diversité qui peut enrichir son discours. Dans le cas du musée de l'École et de la Mine, cet aspect est d'autant plus important que plusieurs salles sont dédiées à la vie en dehors de la fosse : l'estaminet, le foyer et le cabinet du médecin. Par exemple, lorsque Christine nous fait visiter l'estaminet, elle précise : « Et vous savez, les femmes de mineurs quand elles viennent ici maintenant, elles disent « *je ne savais pas que mon mari il travaillait dans des conditions comme ça* ». Vous voyez ? » (Christine, visite guidée, 08/10/20). Ces anecdotes, parfois plus longues, ne plongent pas simplement le visiteur dans le monde stéréotypé de la mine (sa fosse, son chevalement, ses berlines, ses outils et ses mineurs), mais dans un environnement bien plus complexe, que lui-même n'a pas connu. Ces environnements s'éloignent parfois de la mine, comme l'association de Luc qui a proposé en 2018 une exposition sur les colonies de vacances des Houillères. Celle-ci s'est basée sur les témoignages de fils et filles de mineurs :

Luc : « *C'est une façon aussi d'avoir leur point de vue qui est différent des mineurs. C'est agréable ça. [...] Il n'y a pas beaucoup de différences avec une colonie de vacances ordinaire, il y a au moins le départ, on parlait de Noyelles. C'est plus ancré dans le vécu du bassin minier* » (Luc, entretien à trois, 08/06/20).

La diversité naît de la plume de chacun, mais aussi dans la pluralité des témoignages, faisant apparaître « la multiplicité des possibles narratifs » (de La Broise, et al., 2006, p. 301). Les médiateurs offrent de la visibilité aux personnes de différentes filiations, mais ancrées sur le territoire. Dans un texte de 2005, Michèle Gellereau s'interroge « Passer la main pour les guides mineurs n'évoque-t-il pas une deuxième fermeture des mines ? » (2005b, p. 552). Dans ce type de musée, où les témoins médiateurs peuvent se former, cette question est moins un enjeu que dans les musées comme la mine-image, où les guides sont uniquement d'anciens mineurs. Pour autant, cela ne veut pas dire que le témoin médiateur ne se construit pas autour de cette « image mythique, celle du mineur » (p. 548), comme on peut le ressentir dans la présentation d'Albert par Christine : « *Alors, Albert, notre mineur. C'est ça qui est intéressant. C'est quand on a des visiteurs, c'est de l'authentique* » (Christine, entretien collectif, 08/10/20). Le témoin médiateur est ainsi étroitement lié à d'autres témoins de filiations directes avec la mine. Il construit son témoignage dans une forme de contemporanéité, à partir d'autres témoignages et d'objets collectés avec le groupe « qui suscitent de nouveaux témoignages : ceux de la découverte et de la réception des paroles du passé » (Gellereau, 2006b, p. 64). Il contribue largement au développement de moyens de médiation de la mémoire, puisque la question de la transmission est centrale dans son esprit. Son travail de médiation participe à placer un cadre minutieux et fabriquer un univers cohérent pour le reste du groupe. L'identité du témoin médiateur se fonde autour de deux grands principes : le travail de groupe et le discours sur l'autre. Son travail d'écriture est rigoureux et tourné vers la sensibilisation des publics à la mémoire minière. Il se construit autour de repères mémoriels vérifiés qu'il partage avec le groupe qui l'entoure. Le travail fait par les médiateurs, toujours bénévole, leur permet d'acquérir une reconnaissance de leur statut, « mobilisant des registres de connaissances importants qui mêlent attachement affectif, démarche d'enrichissement et d'approfondissement pour participer à un projet » (Gellereau, Da Lage, 2011, p. 305).

1.4. Qui est le témoin expert ?

Le dernier type de témoin mis en exergue parmi les enquêtés est le témoin dit « expert » : « son affaire est toujours le savoir, mais celui-ci sera *appliqué* » (Pasquier, Schreiber, 2009, p. 37). L'expert du monde de la mine possède des compétences sur des thématiques vastes, telles que le monde du chemin de fer ou encore celui des minéraux. D'une thématique à l'autre, ces dernières le relient toujours au monde de la mine. Bernard Ancori, dans un chapitre porté sur l'interdisciplinarité dans le cadre de « la production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes » (Ancori, 2012, p. 233) se penche sur les travaux du Canadien Michael Gibbons. Ce dernier met en évidence deux modes de production et de circulation des connaissances. Le premier correspond « aux idées, méthodes, valeurs et normes d'une image de la science. [II] est celui d'une production de connaissances dans des contextes essentiellement disciplinaires. Ces connaissances répondent aux intérêts cognitifs de communautés scientifiques spécifiques, tendent à privilégier la recherche fondamentale aux contextes d'application, et circulent à travers des canaux académiques où elles sont évaluées uniquement par des pairs dont la compétence disciplinaire est avérée » (p. 213). Le second correspond plus à la définition que nous pensons correspondre à l'identité et aux pratiques de l'expert, c'est-à-dire un mode où « les connaissances sont essentiellement produites dans des contextes d'application — il s'agit de résoudre des problèmes dont les dimensions débordent le seul cadre académique — [...] et débouchent sur des solutions qui s'inscrivent dans une perspective d'action » (p. 214). Les experts travaillent plutôt individuellement, bien qu'ils soient hétérogènes, leurs points de vue ne sont pas contradictoires. Ils s'engagent dans des activités associatives, comme Michel, qui est président d'une association de préservation d'un site minier classé à l'UNESCO. Au-delà de la compagnie agréable d'anciens mineurs et de quelques autres experts, cet engagement lui permet d'avoir accès aux archives et objets du site, sans avoir à formuler de demande particulière. Comme l'explique le politologue Claude Gilbert, « la façon de devenir expert n'obéit à aucune loi générale même si, bien sûr, la question de la compétence est toujours présente » (Gilbert, 2009, p. 2). Le travail de l'expert repose sur des pratiques d'écriture certes conventionnelles, telles que la rédaction d'articles dans des journaux spécialisés ou la publication de livres, mais aussi, nous le verrons plus loin, sur une écriture en ligne. Son entreprise repose sur des productions à la fois scientifiques et mémorielles, où se construisent en même temps sa position d'expert mais également son vécu du territoire, indispensable dans son travail. Son regard scientifique se mêle aux amitiés forgées durant son parcours. Il possède donc un rapport particulier à la science, tel que son langage codifié et les rapports avec d'autres experts. En ce sens, il s'exprime à travers des concepts uniques et rares, dont résulte la constitution d'une « frontière linguistique⁸⁶ » (Pentzold, 2010, p. 9) qui l'éloigne parfois des autres catégories mentionnées ci-dessus. Toutefois, l'expert reste extérieur au monde universitaire : Philippe, expert en minéraux et travaux du fond de la mine, explique que les experts comme lui peuvent à la fois être très sollicités, tout comme être mis de côté, notamment dans le monde de la recherche. Il indique, malgré son expérience en tant qu'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, d'homme *de terrain* et d'intervenant dans de

⁸⁶ Traduit par l'auteure depuis l'expression « *language boundary* ».

nombreux colloques et séminaires, que le monde de la recherche l'a vu autrefois comme un profane. Il traduit rapidement ce rejet par le besoin de pallier ce statut, en reprenant ces études en l'an 2000 et soutenant une thèse d'histoire économique en 2009. Cette démarche manifeste à la fois sa volonté d'intégration au monde scientifique, qui s'inscrit dans les relations d'interaction avec les universitaires, mais aussi le caractère symbolique de l'acquisition d'un diplôme, qui lui offre une forme d'autorité dans ses communications et l'affranchit des critiques extérieures.

Cette tension entre une volonté d'indépendance, d'autorité et d'acceptation semble se traduire par la collaboration de l'expert avec des institutions muséales, où il peut à la fois effectuer des recherches, apporter ses connaissances et participer à l'élaboration d'expositions temporaires ou permanentes. Une liberté de recherche tacite s'établit entre l'institution muséale et l'expert, qui, si elle est rompue, peut à nouveau devenir le lieu de tensions. Michel explique son désaccord avec une grande institution muséale locale, pour qui il a travaillé pendant plus de six ans. Les nombreuses heures passées à analyser des photographies minières non identifiées lui ont, pendant ces années, donné accès aux documents possédés par le musée. Cela lui a permis d'enrichir ses propres bases de données, sur l'historique de chaque fosse. À côté de ce travail, comme il est à la retraite, Michel s'est engagé dans une activité similaire auprès d'une autre institution muséale. Au regard des tensions entre les deux institutions, Michel et d'autres experts ont été contraints de faire un choix entre les deux, accusés de travailler pour la concurrence⁸⁷. S'il reconnaît l'importance des institutions et leur rôle central dans la conservation du patrimoine et de la mémoire minière, il réprime ces politiques compétitives qui les dominent et freinent leur développement. Cette indépendance mise à mal pousse les experts vers des solutions radicales, tel que nous le décrit Michel dans son entretien :

Michel : « [...] C'est [nom de l'institution] qui devrait récolter tout ce qui est sur la mine, et non pas nous. Mais quand on parle aux gens... Cet ami, qui est en fin de vie, il a dit à sa femme "Si ce n'est pas Michel — c'est-à-dire moi — qui a les documents, ça ne va pas à [nom de l'institution], tu les brûles". Comme ça. Il a dit "Si ça doit aller à [nom de l'institution] tu brûles les documents". Un autre ami, Carl Chaudier, pour ne pas le nommer, je le nomme quand même, lui qui a cinq mille cartes postales de mine, il a dit à ses parents, il est relativement jeune, il a cinquante ans. Il a dit à ses parents "S'il m'arrive quelque chose, ou vous donnez les documents à Michel, à Benoit ou à Grégory, ou vous les brûlez. Mais pas question que ça aille à [nom de l'institution]". C'est quand même terrible ça. Il y a un truc qui ne va pas là-dedans. J'en parle sans arrêt.

On relève une forme d'insatisfaction de la part des experts, également collectionneurs, envers la gestion institutionnelle de la mémoire minière. En représailles, ils s'assurent que leurs collections — qui devraient selon eux avoir leur place dans un musée — ne leur soient jamais léguées. Au contraire, les amis de Michel — et lui-même —, manifestent leur confiance entre pairs en émettant la volonté de se léguer leurs documents dans l'éventualité du décès des uns et des autres. Ces paroles témoignent de la reconnaissance et des affinités entre experts, malgré l'indépendance de chacun. Les modes d'organisation sociale de l'expert, tournés vers l'échange de documents et l'écriture entre pairs, comportent des degrés divers. Par exemple, ses relations sont d'autant plus fortes avec les experts qui étudient la même chose que lui et ses contacts dépassent souvent les

⁸⁷ Nous restituons les propos de Michel, mais n'avons pas eu le discours de l'institution en question. Il nous a donc été difficile d'apporter de la nuance et c'est la raison pour laquelle cette dernière a été anonymisée.

frontières de son pays. Cela lui permet d'acquérir une notoriété « de niche » au niveau local, national, voire international. Au contraire, il est moins proche d'experts d'autres branches, bien qu'il puisse les mentionner et recommander leurs travaux. À ce titre, l'expert n'intervient pas dans les domaines qui ne sont pas les siens : par exemple, Michel, qui s'est spécialisé sur les éléments techniques et historiques des mines au jour — comprenant les chemins de fer —, parle très peu des installations du fond. Lorsqu'il aborde cette thématique, c'est pour faire le lien entre les deux mondes. Lors de notre visite sur le site minier protégé où travaillent les membres de son association, c'est notamment lui qui présente le « machineur », le conducteur chargé de faire descendre et remonter la cage dans le puits entre le fond et le jour.

Inversement, Philippe est plutôt spécialiste des installations du fond, que cela soit sur les machines, ou les techniques d'extraction, il se prononce beaucoup moins sur le travail au jour, si ce n'est pour donner un contexte historique et technique, par exemple sur l'extraction, l'aéragé et le pompage au fond. À côté de cela, il se passionne pour les minéraux extraits dans différentes mines (or, charbon, etc.). Sur son site internet personnel, décrit plus loin, il offre « Expertise, identification, achat de collections de minéraux et d'objets miniers ». À travers la passion ferroviaire de Michel, la passion pour la minéralogie de Philippe, ou encore la passion pour la préhistoire locale de René (expert historien et sur l'écologie des terrils), on remarque que ces sujets-passions les amènent à travailler au-delà de thématiques strictement minières. Contrairement à la catégorie des médiateurs, les experts n'explorent pas un sujet différent tous les ans, comme c'est le cas dans les associations d'histoire locale, par exemple, mais s'investissent sur quelques sujets précis, tous rattachés au monde de la mine. L'élément qui relie l'expert à la mine peut partir — ou non — d'un héritage : si Philippe est issu de quatre générations de mineurs de charbon, Michel et René n'ont pas d'ancêtres ayant travaillé à la mine. Seuls leur rattachement local au Nord-Pas-de-Calais et le vécu de leurs ancêtres dans la région les ont rapprochés initialement du monde minier. Philippe indique avoir une connexion personnelle et familiale avec l'industrie minière, qui lui a conféré une première introduction sur le sujet. Il explique qu'il se passionne ensuite très tôt pour le bassin minier des Cévennes, où il prend des photos à très bas prix pour des revues d'entreprises minières locales. Ce dernier est originaire d'un département de cette chaîne de montagnes. Sa passion naît de l'activité minière en tant que telle, plutôt que d'un attachement à une localisation précise. Sa détermination et sa passion lui valent, après quelques années, une renommée locale, qui s'est ensuite exportée à d'autres fosses, où il proposait ses services. De son côté, Michel précise qu'il n'est pas issu d'une famille de mineurs et « assume parfaitement sa position distante » (Le Marec, Babou, 2003, p. 175). Son intérêt pour le monde de la mine et du chemin de fer est né par le dessin. L'un de ses projets, dans les années 1970, était de dessiner toutes les locomotives à vapeur du groupe de Douai, dans leur contexte minier. Pour mener à bien ce premier projet, il se rend tous les jours sur les fosses à proximité de son travail pendant ses pauses déjeuner, afin d'observer et dessiner les bâtiments. Cette activité lui a permis de se lier d'amitié avec les employés de différentes fosse où il a su se faire une place dans le milieu, et où il a peu à peu développé une connaissance fine des chemins de fer et des machines du jour. Enfin, René, est un jeune actif, qui n'est pas non plus issu d'une famille de mineurs. Suite aux stages avec une association locale de préservation de l'environnement, il développe une passion pour l'histoire locale. René explique que c'est d'abord cette passion qui l'a conduit à écrire son livre et à continuer de travailler pour l'association. Il trouve un complément à travers ce travail, où

il peut travailler tous les jours avec des archives à portée de main et étudier les terrils et leur évolution. Il mène ainsi d'un côté un travail historique personnel qui le conduit à étudier le bassin minier bien avant la présence des mines (-10 000 ans avant J-C) et de l'autre, un travail professionnel qui l'amène sur le terrain pour étudier l'évolution du territoire post-mine. Ce profil est relativement rare, puisqu'il étudie une période protohistorique et les évolutions biologiques actuelles sur les terrils (évolution des plantes, des animaux et des insectes ; évolutions géologiques du sol) depuis l'abandon des territoires autour des fosses. Sa vision est très portée vers une réflexion autour de l'Homme anthropocène.

Tous les experts possèdent « un réseau fort et reconnu » (Demeurisse, 2002, p. 87) bien qu'ils travaillent majoritairement seuls ou en très petit groupe (par exemple lors de voyages). Ils forment un réseau dense, où chacun se connaît, même si les relations sont plus fortes entre les pairs passionnés par des sujets similaires ou très proches. En ce sens, la mise en œuvre d'alliances entre eux « se traduit par la mise en œuvre d'un travail important de mobilisation » (p. 87), entretenu au quotidien. Michel, par exemple, nourrit son réseau en rencontrant de nouvelles personnes, en partageant ses connaissances et en établissant des collaborations fructueuses. Il tire parti de ses contacts pour étendre son réseau et obtenir des opportunités de visibilité et de reconnaissance. Dans ses récits d'exploration de sites miniers, dans le but de faire des photographies, il démontre une certaine facilité à prendre contact sur le terrain. À l'époque, il possède toujours sur lui quelques dessins et sa carte de visite, se présentant aux mineurs locaux comme « *un passionné* ». Dans l'extrait d'entretien suivant, Michel raconte la rencontre avec un autre expert, chacun, sans se reconnaître physiquement, connaît les travaux de l'autre :

Michel : « Oui. Il partait à la ferraille donc je l'ai racheté. Ce monsieur monte dessus pour faire des photos, puis on discute, on discute avec passion. Je me rends compte que c'est un passionné, on parle de mine. Puis il me donne sa carte. Benjamin Brun. J'ai dit "Mais je vous connais !", "Ah bon ?", j'ai dit "Oui, vous avez fait les livres", "Oui, c'est moi" il me dit. Et puis, moi, je lui donne ma carte. Et à son tour de me dire "Mais je vous connais !" parce qu'avec Guillaume Duchêne j'ai fait deux livres sur la mine à l'époque, qui sont des références sur le Nord-Pas-de-Calais. C'est un inventaire de tous les établissements miniers du Nord-Pas-de-Calais » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Cet extrait met en avant une posture très proactive des experts, qui recherchent toujours à étendre leur réseau, notamment à travers ce geste professionnel de posséder et distribuer sa carte de visite. On remarque aussi la reconnaissance qu'ils s'accordent entre pairs, puisqu'ils n'hésitent pas à se dire qu'ils connaissent et apprécient le travail de l'un et de l'autre. Les experts sur les mines voyagent beaucoup, en général, en France, en Belgique, en Allemagne et parfois en Angleterre, plus particulièrement dans les régions où l'activité minière a été forte (par exemple, dans la Ruhr en Allemagne). Philippe, qui a le plus voyagé dans le cadre de sa passion pour la minéralogie, s'est aussi rendu au Canada, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Italie, destinations moins fréquentes, car non charbonnières, bien qu'anciennement minières. Ces voyages permettent d'étendre la collection d'images de l'expert, d'une part à travers sa propre pratique photographique, dont les photos seront plus tard classées sur une étagère ou sur un ordinateur. Nous avons constaté que l'usage d'appareil argentique se fait plus rare. Ces derniers sont « collectionneurs, amateurs de "curiosités" recueillies avec discernement et méthodiquement inventoriées » (Valade, 2021, p. 26). Lors des voyages, les rencontres avec d'autres experts permettent aussi d'échanger des renseignements, comme nous

l'avons vu dans l'extrait plus haut. Dans le cas de Philippe, c'est un moyen d'aller directement à la source pour collecter des minéraux et agrandir sa collection personnelle, tout en comprenant mieux les techniques d'extraction de chaque fosse. René cependant voyage peu, ou du moins pas dans le cadre de sa passion. Ses ressources en documents, qui lui servent pour écrire, sont puisées essentiellement sur *Google Books*, *Gallica* et dans les archives de son association. Dans le cas présent, René tend vers un profil d'« érudit » pour reprendre les mots de Bernard Valade, dont le travail « est la somme des connaissances acquises par la lecture [...], des commentaires qu'on en fait, des éditions qu'on en a données, bref, elle se rapporte essentiellement aux livres » (p. 23). Aussi, sa passion, beaucoup plus locale, ne l'incite pas à se déplacer d'un site minier à l'autre.

Pour conclure la première section du chapitre 6, nous avons vu que le représentant de la mine, l'héritier, le médiateur et l'expert répondent à des logiques observables et s'appuient sur des actes et des faits singuliers tels que le fait de percevoir différemment les mineurs en fonction de l'époque où ils ont travaillé ; de posséder certains traits de caractère communs aux personnes avec qui on a grandi (notamment moraux) ; de baser sa confiance sur le groupe ; ou encore de posséder un réseau fort et reconnu. Les traits que nous avons mis en avant pour chacun des types d'acteurs peuvent être analysés sous différents angles, par exemple selon le groupe social à qui s'adresse le témoin. Il s'agit d'élaborer des particularités fondées sur la manière dont chacun énonce son identité, ses pratiques, son travail, dans un contexte précis, qui nous permet de comprendre les traces qu'ils produisent. Autrement dit, de cerner les logiques de sélections qui composent et rendent lisibles et visibles ces traces pour autrui. Malgré la complexité de cette réalité, la méthodologie qualitative permet d'appréhender le statut du témoin de manière précise, grâce à l'analyse de leurs *verbatim* et des données collectées durant l'enquête. Elle permet d'accéder aux représentations des individus, de mieux comprendre la manière dont ils construisent les savoirs, de développer une compréhension plus fine de leurs relations, de leurs codes et de leurs normes. Dans la section suivante, notre intérêt porte sur les formes d'écriture des quatre types d'acteurs étudiés. En effet, au cours du second chapitre, nous avons vu deux types d'écriture ordinaire (l'écriture de soi et celle tournée vers les proches). Suivant la logique de la présente section, la suivante s'interroge cette fois sur la possibilité d'attribuer à chaque type de témoin une forme d'écriture, au regard des éléments théoriques et exemples que nous avons vus dans le chapitre 2.

2. Un rapport à la mémoire qui passe par l'écriture

Dans le chapitre 2 (état de l'art), nous revenons sur deux types d'écritures ordinaires, qui sont l'écriture de soi et l'écriture qui s'adresse aux proches. S'engager dans un travail d'écriture, et notamment de transmission de la mémoire, se trouve derrière une intention, une volonté de la part du témoin, de fabriquer un récit qui trouvera ensuite sa place sur un support pour devenir lisible et visible. En nous appuyant sur les apports du chapitre 2, nous cherchons à définir ces écritures ordinaires afin de comprendre les logiques propres aux témoins. Est-il possible, en ce sens, de distinguer les productions des témoins selon leur catégorie ? En tant que narrateur, leur point de vue les place non pas au centre de l'histoire, mais au centre de ce qu'ils souhaitent mettre en avant de la mémoire. En ce sens, qu'écrit le témoin direct par rapport à l'héritier ? Qu'écrit l'héritier par rapport à l'expert ? Ou encore l'expert par rapport à l'amateur ?

2.1. Le témoin représentant de la mine et l'écriture de soi

À partir de l'analyse des entretiens avec les anciens mineurs, des personnes qui s'engagent à leurs côtés et des données collectées sur le terrain, nous voyons le travail d'écriture de la mémoire du représentant de la mine comme axé autour du *soi*. Ce sont les préoccupations de son passé professionnel qui sollicitent aujourd'hui son activité d'écriture, et deviennent « une véritable occupation » (Halbwachs, 1925, p. 141). Pour reprendre les mots de Maurice Halbwachs lorsqu'il décrit le vieillard *qui se souvient*, « il ne se contente pas, d'ordinaire, d'attendre passivement que les souvenirs se réveillent, il cherche à les préciser, il interroge d'autres vieillards, il compulse ses vieux papiers, ses anciennes lettres, et, surtout, il raconte ce dont il se souvient quand il ne se soucie pas de le fixer par écrit » (p. 141-142). Il s'agit d'une écriture qui n'est pas anonyme, s'éloignant du journal intime et pouvant mettre en avant à la fois une posture distanciée et imprégnée d'une « écriture émotionnelle » (Severo, 2021, p. 77). On repère parmi leurs récits certaines similitudes produisant « un discours cohérent et complet, faisant émerger un personnage » (Granet-Abisset, 1993, p. 17) : le mineur de fond. Comme le souligne Daniel Fabre, « des traits récurrents dans tous ces récits de vie affirment avec éclat leur profonde affinité » (Fabre, 2002, p. 23). Ces productions présentent des caractéristiques que l'on retrouve dans l'autobiographie, qui peuvent soit présenter « un récit homodiégétique dans lequel l'auteur, le narrateur et le personnage central sont une seule et même personne, un seul "moi" qui s'affiche sous le pronom personnel "je" » (p. 32). Ou bien des récits discontinus, composés de multiples témoignages, dont le sien, où s'éprouvent une histoire et une identité collective. Les particularités de ces deux types de récits peuvent être d'une part, la présence du représentant à l'événement sur lequel il témoigne, et d'autre part son absence à l'événement mais le partage de destins similaires. La présence à l'événement éloigne le représentant d'« un imaginaire de la mine dans les traces de l'épopée fictive » (Gellereau, 2005b, p. 549), comme l'observe Michèle Gellereau chez de jeunes guides dans les mines-images du Nord-Pas-de-Calais. Lorsque le représentant de la mine raconte des récits qu'il n'a pas vécus, l'affirmation du *soi* dans l'écriture se retrouve

dans les recueils de témoignages où l'objet du récit reflète un *nous* collectif. Les témoignages sont réunis par l'intérêt pour la mémoire de la mine et pour l'acte de témoigner lorsque l'autre ne peut plus le faire. Dans ce cas, l'ancien mineur n'est pas celui qui fait l'action, bien que son expérience au fond soit indispensable, mais sa parole est structurante : s'il raconte le récit, c'est que tacitement, il perçoit le récit comme recevable. Les caractéristiques de l'autobiographie que l'on retrouve dans ces récits, qu'elles soient omniprésentes ou moindres, attestent d'une continuité entre l'identité passée et présente du représentant de la mine, à qui le texte donne corps. Lorsque le représentant a vécu les événements qu'il raconte, les documents qu'il possède de cette époque sont des preuves qui le placent sur la scène des événements en question et lui donnent une autorité. Daniel Fabre parle « d'*archives du moi*, fondées non plus sur une catégorisation historique ou sociale, mais sur la pratique désormais diffuse d'une activité de connaissance et d'expression de l'individualité » (Fabre, 2002, p. 33). Ces deux extraits d'entretien mettent en lumière l'importance de ce type d'archive dans la mise en récit de Raymond :

Raymond : « *Et puis c'est important, parce qu'on y trouve des gens qu'on connaît. J'ai même trouvé des photos de moi quand j'allais à Ledoux, parce que j'accompagnais les ingénieurs, donc j'ai des photos. Et dessus on me voit bien* » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Raymond : « [...] *Et puis dès qu'il y avait un problème dans un chantier, je le notais. Et puis je rentrais à la direction à Douai, j'avais mon bureau là-bas, j'avais une bibliothèque à ma disposition. Tout ce qui était technique, je savais où chercher. Puis après j'avais des casiers. J'ai même des photos de mon bureau. J'avais des casiers où tout était classé de façon alphabétique, analytique* » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

L'identité repose sur des choix stratégiques : Raymond agrmente le récit de photographies où on l'aperçoit. S'il se représente à l'échelle individuelle, Raymond s'inscrit dans un cadre plus large : d'un côté dans ses visites régulières des mines sur tout le territoire et de l'autre à sa place dans les bureaux de la direction de Douai. Les photographies sont là pour illustrer ce qu'il dit, comme sur la figure 16, où l'on aperçoit la couverture de son premier récit autobiographique. Ces photographies, en apparence banales, acquièrent une place considérable dans le récit de sa vie, puisqu'elles viennent l'illustrer : elles sont les traces d'un *ça-a-été*, pour reprendre les mots de Barthes. Ce document, imprimé et annoté par Raymond, porte pour titre « Histoire vécue aux mines par [Raymond] Mineur aux Houillères du Bassin Nord/Pas de Calais (HBNPC) — De 1946 à 1982 ». Ce titre, relativement long, nous fait réfléchir à trois aspects de l'écriture de soi du représentant de la mine : le premier est l'usage des termes « *histoire vécue* ». Parle-t-il de son histoire personnelle ou de la « Grande Histoire », dont il veut nous partager son vécu ? La frontière entre les deux, à la lecture du document, est difficile à délimiter. Deuxièmement, son identité s'ancre dans un territoire qu'il revendique dans son entièreté. Raymond ne s'identifie donc pas à une ville ou à une fosse particulière, mais plus largement au « *Bassin Nord/Pas de Calais* », délimitation la plus large et porteuse d'une signification économique et culturelle que l'on retrouve entre parenthèses « (HBNPC) ». Enfin, Raymond périodise sa carrière en démarrant par une date repère : 1946⁸⁸. Ainsi, mentionner « *De 1946 à 1982* » laisse entendre aux lecteurs que la carrière de Raymond a été au cœur des profondes transformations économiques, politiques et techniques qui ont marqué l'industrie du charbon.

⁸⁸ Date de la nationalisation des mines après guerre.

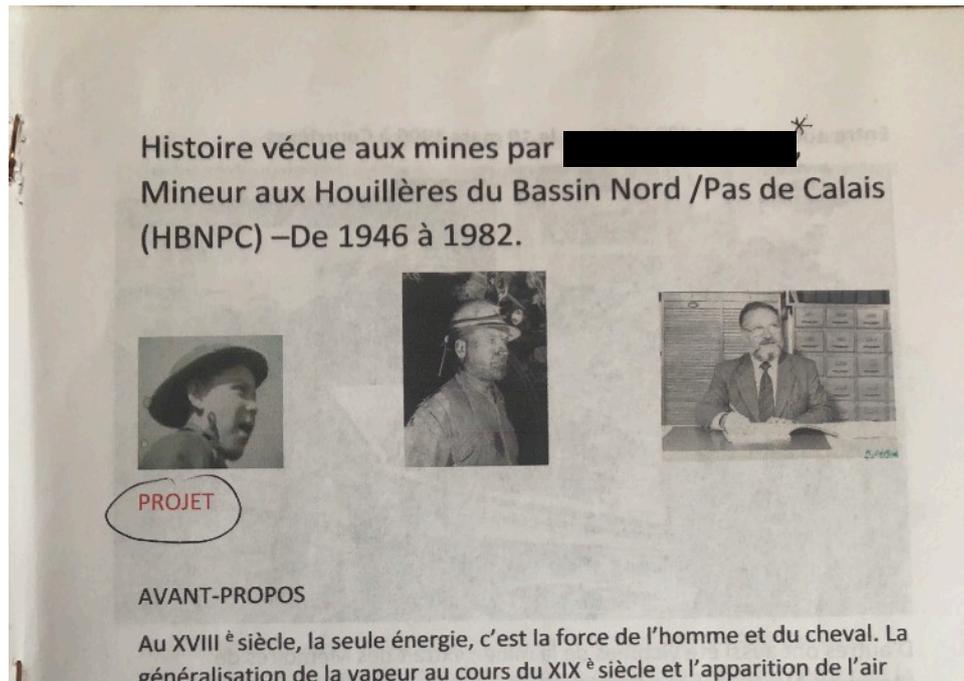


Figure 16 : Première page (et couverture) d'un document autobiographique de Raymond.

Sur la figure 16, la photographie du milieu (au fond de la mine) et la photographie de droite (à son bureau) sont bien de lui. L'objectif de cet assemblage de documents répond à la nécessité de valider l'existence de cette activité qu'il a vécue. Elles sont comme un « marquage » (Galidon-Méléneq, 2015, p. 18) qui vient signifier aux lecteurs actuels et futurs qu'il est bien allé au fond de la mine. La photographie du galibot a été trouvée sur internet. Ne possédant pas de portrait de lui à cette période, la substitution lui permet d'illustrer une époque. En effet, seuls les mineurs et galibots ayant travaillé avant les années 1950 ont connu ce chapeau en cuir bouilli, aussi désigné comme une barrette. La représentation des trois photographies dans un ordre de lecture chronologique (de gauche à droite) fait un lien direct avec les dates de début et de fin de sa carrière, mentionnées juste au-dessus. Au cœur du document, ces mêmes photographies permettent à Raymond de diviser sa carrière en trois parties. Au-delà de sa propre mise en scène dans son récit, elles donnent des repères historiques et sont le symbole d'une époque. Un autre ancien mineur a produit un récit dont les choix documentaires se rapprochent largement de ceux de Raymond. Ce dernier, nous l'appellerons Aimée, n'a pas été compté parmi les enquêtés, puisque nous avons seulement eu un très bref échange par téléphone et quelques échanges via Facebook Messenger. Nous avons cependant suivi assidûment ses publications sur Facebook, où ce dernier publie beaucoup. Au moment de notre premier contact, il était malade. Souffrant de la silicose, il a de gros problèmes respiratoires, et la période Covid 19 ne nous a pas permis de lui rendre visite. Ce dernier a créé une vidéo, régulièrement partagée par lui-même sur son mur Facebook, ainsi que par ses amis. Elle est créée de toutes pièces avec ses propres documents et dure cinq minutes. Il y explique son parcours de mineur, avec des documents, des sous-titres et sa voix au micro (dans laquelle nous ressentons les problèmes respiratoires), suivant les sous-titres. La vidéo commence par un petit

encadré où on lit « *Conception - Commentaires - Aimée [nom de famille]* », puis le titre de sa vidéo « *Le flambeau de la mémoire* ». En fond, est visible une photographie de lui récente prise de biais par un tiers, où il est assis à son ordinateur la souris à la main. Après quelques secondes de vidéo, les mots « 2003 », puis « *Inédit* » apparaissent au milieu à droite de l'image. Puis la seconde image se révèle : comme on peut le constater dans la figure 17, il s'agit d'une composition sur un fond noir qui rappelle la matière du charbon. « *Les Mines, La région du Nord* » est écrit en blanc et en majuscules en fond de l'image, couplé avec trois photographies, dont deux personnelles. Une première à gauche où on aperçoit Aimée jeune garçon, avec une ardoise indiquant son nom et son prénom. L'image centrale est un dessin représentant la descente d'un cheval au fond de la mine et la photo de droite le représente assis à son bureau personnel, un crayon à la main, son carnet et une lampe de mineur allumée. Cette dernière est très proche des photographies prises des « cols blancs » par les Houillères et ressemble beaucoup à celle de Raymond ci-dessus. Aimée a toutefois ajouté sa lampe, comme symbole personnel de l'ancien mineur de fond.

Ce n'est qu'après une minute que l'on peut entendre ses premières paroles, sur une photographie négative de bains-douches, avec des vêtements suspendus. Il commence ainsi :

« Ni romancier, ni historien, mais simplement mineur de fond, j'ai souhaité la création de ce recueil fait de photos, de croquis, de commentaires précis et inédits. Cette vidéo fut conçue afin de préserver l'histoire réelle des mineurs, et d'échapper ainsi au lyrisme populaire, au risque évident de déplaire à ceux qui ont, pour le roman, une certaine délectation ». Il ajoute plus loin : « Je me considère, par un passé professionnel incontestable que vous découvrirez, un digne représentant de la profession et de pouvoir narrer ce qui fut... Avec une priorité... Le destin des "Gueules Noires" ».



Figure 17: Image extraite de la vidéo d'Aimée datant de 2003

Il s'inscrit dans la même démarche que Raymond, c'est-à-dire en position de sachant et dans une volonté « *d'éclairer toutes celles et ceux qui s'intéressent au travail des mineurs du fond*⁸⁹ », mais aussi et surtout, mémorielle pour les autres anciens mineurs. Aimée affiche son intention de s'éloigner du genre du roman, où les récits seraient en général embellis, pour mettre en lumière des récits basés sur des faits vécus et des documents à l'appui. Il refuse toute fascination de la mine, mais s'éloigne aussi de son côté historique, pour affirmer son expertise professionnelle. Se décrivant comme « *digne représentant de la profession* », Aimée renforce son autorité de témoin direct.

Dans la suite de la vidéo, il raconte son parcours, depuis 1954 en tant que galibot, jusqu'en 1980, alors présilicotique, où il accepte un poste à la direction du personnel. Il cite alors chronologiquement les seize professions qu'il a exercées durant sa carrière, puis explique plus en détail ses fonctions dans sa carrière au service gestion de la direction du personnel. La vidéo comprend quelques images, dont certaines apparaissent à plusieurs reprises. Chacun de ces documents — photos au jour et au fond, photo à son bureau, contrat de travail, certificat de remise de la médaille d'honneur du travail pour trente-cinq années de service — le place au centre de son récit sur les mines. Son discours montre qu'il accepte peu la place des témoins seconds, dont il n'estime pas la parole. Il termine alors la vidéo en disant « *Demain... de la fosse des mineurs — du charbon, qui vous en parlera ?* », ses propos s'affichent en grands caractères bleus sur un fond noir. Son portrait au fond, au centre juste en dessous des caractères, insiste sur l'importance de la parole des témoins directs et renforce sa légitimité de narrateur.

Toutefois, les « archives du moi » (2002, p. 33) pour reprendre les mots de Daniel Fabre, ne sont pas toujours existantes pour les anciens mineurs qui sont restés peu de temps à la mine, à l'image de Jacques. En tant qu'ancien mineur, mais ayant fait le plus gros de sa carrière dans la gendarmerie, il a pris lui-même les photographies du fond en démarchant les HBNPC⁹⁰ avant la fermeture des mines. Cette démarche lui donne le moyen d'illustrer de manière unique son témoignage et ceux des autres mineurs qu'il a collectés. En d'autres termes, les photographies qui illustrent ses récits articulent à la fois le monde de l'auteur, des autres témoins et des lecteurs qui y sont transportés. Dans son discours, Jacques parle d'un geste altruiste, à l'intention d'anciens mineurs dont il comprend le passé :

Jacques : « *Voilà, pour la transmission. [Lit la première page de son livre] “La vérité nourrit la légende, la légende transmet un fond de vérité. En cette époque reculée des temps...”*. Donc c'est un travail de mémoire que j'ai fait, je pense. Je suis le seul. Il y en a d'autres qui ont écrit des bouquins. Mais dès que mes bouquins sont sortis, il y a eu beaucoup de maisons d'édition qui ont fait le leur.

Enquêtrice : *D'accord ?*

Jacques: *Je m'en fous qu'ils achètent le mien ou pas, je m'en foutais. Mais c'était intéressant, parce qu'au moins il y avait des bouquins qui sortaient après les miens. Quand ils ont vu le succès, parce que c'est pas pour me vanter, mais j'en ai vendu 14 000, tout seul, et c'était en dépôt-vente. Ce n'était pas une librairie qui me commandait. Non, il fallait que toutes les semaines, j'aille faire le tour de toutes les librairies. “Il en reste combien ? Vous me devez tant, et cetera”. Parce que j'avais des dettes de 100 000 francs à payer à*

⁸⁹ Extrait de son discours dans la vidéo, à 1:55min.

⁹⁰ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

l'époque. Ma femme a commencé à péter les plombs. Elle disait "je n'en peux plus", et moi, tu parles, j'ai commencé le tome 2. J'allais pas laisser les autres mineurs en rade » (Jacques, entretien individuel à distance, 05/08/20).

Jacques parle de son livre comme étant un « travail de mémoire » et se réjouit que d'autres auteurs, surtout des maisons d'édition, lui emboîtent le pas. Il participe ainsi à « l'émergence d'une identité commune » (Granet-Abisset, 1993, p. 20), celle de l'ancien mineur. En ne choisissant que des témoignages « sensationnels » de retraités des mines, il participe à la construction de l'image de « l'homme pauvre mais courageux » (p. 18), dont les récits sont « toujours générateurs de fierté » (p. 20). Jacques souligne cependant les longues démarches nécessaires pour la mise en vente du livre, mais à l'époque, il est déterminé à poursuivre le travail pour ne « pas laisser les mineurs en rade ». Cette expression indique un sentiment de responsabilité envers ses pairs, mais aussi une volonté de préserver leur histoire et leur mémoire, mais aussi la sienne. Dans son titre, « *À la lueur de nos lampes* », moins historique, mais plus poétique que l'essai de Raymond, « *nos lampes* », il se place dans un « nous » collectif qui laisse sous-entendre son passé de mineur. Lorsque le représentant de la mine utilise des documents pour illustrer son témoignage, on repère deux gestes d'écriture distincts : le premier est tourné vers les personnes n'ayant pas connu la mine, souvent les générations plus jeunes. S'adressant à eux, les témoignages sont alors explicités et illustrés, afin d'être compris par les non-initiés du monde de la mine. Le récit est vulgarisé afin d'atteindre le plus grand nombre de lecteurs et la forme de l'hommage s'y inscrit très fortement.

Le second geste d'écriture s'adresse aux autres représentants de la mine et se situe dans l'échange d'informations pratiques et techniques. La forme du témoignage peut avoir tendance à disparaître au profit de textes descriptifs, avec un jargon spécifique. Nous les retrouvons par exemple dans des échanges en ligne. Cet aspect plus spécifique de l'échange en ligne dans des espaces spécifiques est décrit dans le chapitre 8. En participant à ces échanges, le représentant de la mine glane des informations précieuses sur les pratiques minières d'ailleurs, que l'on ne retrouve pas dans les musées locaux, ou de manière trop vulgarisée. Les productions échangées entre représentants de la mine sont alors plus difficiles à saisir pour un non-initié, notamment les parties portant sur un aspect technique. Sur la figure 18, un ancien mineur publie sur Facebook une série d'une vingtaine de photographies de « plumes » (matériel minier), annotées en rouge, posées sur des balances, mises en abîme avec des photographies *in situ*. Affluent alors des commentaires d'échanges et d'explications minutieuses où la mémoire du groupe s'incarne encore une fois dans le « nous », telle que « nous on disait [...] », « chez nous c'était [...] » ou encore « nous il y avait [...] ». Ce partage des représentations permet aussi leur distribution, autour d'une identité liée à l'expérience de travail. Les termes et expressions employés montrent à quel point leur identité est enracinée dans leur expérience passée de mineurs. Les représentants entretiennent un esprit de camaraderie, comme en témoignent leurs échanges sur Facebook. Cela met en avant l'importance de la communauté dans leur identité collective d'ancien mineur. La comparaison d'une fosse à l'autre souligne leurs différences, mais aussi ce qu'ils partagent de commun. Ces traces matérielles sont interprétables par tous les anciens mineurs, mais laissent dans l'obscurité l'essentiel de leur usage pour les non-initiés. La mémoire rapportée procède de l'expérience directe, évacuant cette fois toute forme de poésie ou didactique vers les plus jeunes.



Figure 18 : Publication Facebook d'un ancien mineur <https://urlz.fr/rgWn>

2.2. Le témoin héritier : écrire l'hommage

Le travail d'écriture de l'héritier s'appuie sur une écriture de l'hommage. Cette forme se traduit par la co-présence d'un hommage aux ancêtres, et d'une représentation de l'identité de l'héritier à travers un travail d'écriture. Pour désigner cette forme d'implication, Jean-Louis Tornatore parle « des fils engagés dans un travail de justice mémorielle, procédant de l'acquiescement d'une dette envers leur père, celle de leur avoir permis, au prix de la souffrance des corps, de transcender leur condition sociale » (Tornatore, 2008, p. 141). Dans ce travail, conjuguant passion et engagement, transparait « l'autonomie créatrice de chaque sujet » (Fabre, 2002, p. 19). La perte de l'ancêtre marque la volonté pour l'héritier de faire quelque chose par lui-même : cette écriture se distingue d'ailleurs souvent de son travail associatif. C'est pour lui une manière d'éprouver une forme de deuil, comme dans les propos de Pierre, journaliste radio et petit-fils de mineurs polonais :

Pierre : [...] « Et je me suis rendu compte bien après, une fois que j'étais jeune adulte, que tout le monde était malheureusement décédé, de l'importance. C'est pour ça que je vais chercher aujourd'hui la parole, parce que je ne l'ai pas eu de ma propre famille. Je n'ai aucune archive, aucune parole » (Pierre, entretien individuel, 01/02/19).

Il ne s'agit pas seulement de la mort des ancêtres qu'il faut accepter, mais de la perte de leurs paroles, qui implique la disparition de leur témoignage direct. Cette part de *ce qui a été* se traduit aussi comme une forme

de frustration face à l'invérifiable, « une zone aveugle par où éclosent tous les fantômes de la mémoire » (Urbain, 1999, p. 196). Pierre répond à cette dette en s'engageant dans un travail de collecte de témoignages d'anciens mineurs, dont il garantit la mise en récit et la diffusion en ligne via son site personnel. Contrairement à l'œuvre autopubliée étudiée par Vera Mark (1993) dans le second chapitre, cette forme de médiation va au-delà du cercle familial. En effet, il ne s'agit pas de la mémoire de la famille de Pierre, mais de profils hétérogènes d'anciens mineurs. Sa volonté est de transmettre leurs paroles vers un public qu'il décrit comme « *intéressé* » et le grand public, afin de faire connaître plus largement leur mémoire. À travers les multiples rencontres qu'il fait grâce à son métier de journaliste dans le Pas-de-Calais, il sélectionne les anciens mineurs qui renvoient à cette figure du témoin direct, mais aussi à sa propre frustration de n'avoir pu enregistrer une parole familiale. Dans ce geste de fixation très symbolique de voix d'anciens mineurs, Pierre ne se retrouve plus face au vide laissé par ses propres ancêtres et l'écriture semble avoir un pouvoir d'apaisement de la perte. Son projet de diffusion de témoignages est mis en ligne sous forme de podcasts via son site internet personnel⁹¹. L'en-tête de ce travail est un court texte qui rend hommage à ses ancêtres :

« Mes arrière-grands-parents ont quitté la Pologne pour venir travailler dans les mines de charbon du Nord de la France. Aujourd'hui, plus de mines puisque la dernière a fermé son puits en 1990. Donnons donc la parole à ceux qui ont vécu cette période, avant que les souvenirs et les paroles disparaissent. »⁹²

Dans chacun des podcasts, Pierre rend hommage à plusieurs anciens mineurs en mettant en avant des aspects de leur vie. On retrouve par exemple différentes professions de la mine, mais aussi leurs passions, comme la colombophilie, la musique, ou le football. Ces derniers sont enregistrés dans des endroits symboliques, par exemple dans leur maison de coron, afin que tous les sons spécifiques de ces espaces soient présents sur la bande. En tant que professionnel du son, on voit l'importance du choix de l'espace d'écriture qui implique une forme de médiation typique de la radio : l'émetteur vers le récepteur. Pierre sait que peu de gens possèdent ce genre de souvenir de leurs propres ancêtres et que son projet véhicule forcément des émotions :

***Pierre** : « Donc je me suis dit que c'était intéressant d'avoir cette parole, parce qu'en général les gens issus de familles de mineurs ont plein de photos de leurs grands-parents. Ils ont des archives, des vêtements, des objets de la mine, et cetera. Mais ils n'ont pas la voix. Et quelquefois on m'a dit "j'aimerais récupérer ce son-là parce qu'il y a la voix de mon grand-père". Ils ne prenaient pas forcément de vidéos. On peut avoir la vidéo, mais pas forcément la même qualité de voix. Et là, le fait d'avoir le son, la voix, c'est très touchant. La voix en général, ça renvoie à énormément d'émotions, de n'avoir que la voix justement. C'est aussi pour ça. Je me suis dit "moi mon domaine, c'est le son", avoir la voix de ces mineurs c'est très important » (Pierre, entretien individuel, 01/02/19).*

L'hommage de Pierre réside dans l'originalité de son travail, qui se distingue des autres par la disparition de l'image et la manifestation de l'ouïe. La structure des témoignages se compose par quelques mots de présentation de l'ancien mineur (par l'ancien mineur lui-même) puis un monologue autour de sa vie, de ses passions, ou encore des événements qu'il a vécus. Bien que l'enregistrement initial soit une conversation entre

⁹¹ Pierre nous explique qu'il diffuse également les témoignages à la radio libre où il travaille, lorsque l'occasion se présente. D'autres radios avec qui il est en contact ont également diffusé les témoignages.

⁹² Extrait d'en-tête de son site internet personnel, sur l'onglet des podcasts.

Pierre et l'ancien mineur, il efface totalement sa voix au montage afin de ne mettre que le témoignage à l'honneur. Les sujets abordés sont très connus et « dessinent les intérêts du groupe » (Lambert, 2017, p. 5) par exemple autour du témoignage du mineur colombophile. D'un point de vue personnel, ce type de travail permet aux héritiers d'acquiescer une forme de reconnaissance de la part de la communauté. Selon Jean-Louis Tornatore, ces derniers cherchent à la fois à s'acquiescer d'une dette envers leurs ancêtres et également à obtenir de la « reconnaissance : se reconnaître soi-même et (demander à) être reconnu » (p. 143). Le fait de pouvoir fournir ces enregistrements d'anciens mineurs à leurs enfants et petits-enfants est une forme de récompense dans son travail. C'est en quelque sorte une forme de don de soi, puisque cet acte n'est pas conditionné par l'attente d'un retour. On retrouve cette forme d'écriture de l'hommage dans le travail d'écriture de Baptiste, plus particulièrement sur le site internet de son association d'histoire locale. Aujourd'hui, elle ne compte plus que deux membres actifs, mais le site fait l'objet de mises à jour quasi hebdomadaires. Au sein du site, Baptiste se consacre personnellement au sujet des mines et plus particulièrement aux catastrophes minières, à travers un onglet éponyme. Dans le monde minier, la catastrophe n'est pas toujours considérée comme « un évènement sans responsable » (Bonaccorsi, 2021, p. 379) mais vue comme la cause directe du peu de moyens mis dans le matériel au fond. Lors d'un tel évènement, qui provoque systématiquement des grèves de mineurs, la faute est reportée sur le patronat. Les dossiers sont classés par ordre de datation, de la plus ancienne catastrophe (16 juillet 1756) à la plus récente (26 août 1975). Ils sont nommés à partir de la date de l'évènement, le lieu et le nombre de victimes (par exemple, « 6 février 1868 : fosse 2 à Oignies : 4 morts ») comme on peut l'apercevoir dans les dossiers colorés à gauche, sur la figure 19. Le choix a été fait de ne mettre aucune catastrophe de côté, tant que cette dernière s'est déroulée sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais. Encore une fois, son discours reflète l'idée du don :

***Baptiste** : « Le principal, c'est qu'on maintienne notre système à nous, que les gens connaissent, qu'ils profitent au maximum de notre savoir. Moi je ne fais pas ça pour faire de l'argent, je fais ça pour conserver la mémoire de la mine » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).*

Dans cette remarque, il critiquait préalablement les chercheurs qui profitent gratuitement des savoirs accessibles au centre de documentation de Lewarde pour ensuite écrire des livres payants. Le choix d'écrire sur internet s'inscrit dans cette volonté d'accessibilité, aussi présente chez Pierre, qui diffuse ses témoignages en ligne et dans plusieurs radios libres. En ce sens, on voit se dessiner le point commun des témoins héritiers, mais aussi d'autres catégories de témoins (nous le verrons) qui s'engagent dans ce travail d'écriture : si tous possèdent une originalité et des pratiques qui leur sont propres, tous accordent une grande importance à l'accessibilité de leurs productions. Cette volonté est lisible à travers l'écriture, où le visiteur semble être le premier destinataire, par exemple sur le site de Baptiste où il est écrit à la fin de l'en-tête (figure 19), « je veux faire profiter le maximum de personnes », ou encore Pierre, qui propose : « Si vous désirez les diffuser sur votre radio ou dans une expo, contact-me ».

Le recueil de Baptiste rend un double hommage : un premier à son père, ancien syndicaliste des mines dont le travail de dénonciation des conditions des ouvriers l'a cantonné au même poste jusqu'à la fin de sa carrière. Son père avait d'ailleurs lui-même entamé un travail de recueil des catastrophes et publié un livre

dénonçant le paternalisme des Houillères, plus tard censuré par l'industrie. Sur l'en-tête de son site, il écrit « *Je tiens ici à remercier mon père [prénom, nom] qui m'a appris à connaître, aimer la mine et qui nous a laissé toutes ses recherches et ses livres dont aujourd'hui je veux faire profiter le maximum de personnes* ». Le site ne porte pas de propos rancuniers envers les HBNPC⁹³, même si la thématique n'aborde pas un sujet heureux, puisqu'il s'agit d'accidents ayant entraîné des morts et des blessés. Baptiste cherche surtout à faire reconnaître les valeurs du travail, car selon lui, notre époque privilégiée tend à vite oublier que jusque récemment, des ouvriers mouraient encore au travail :

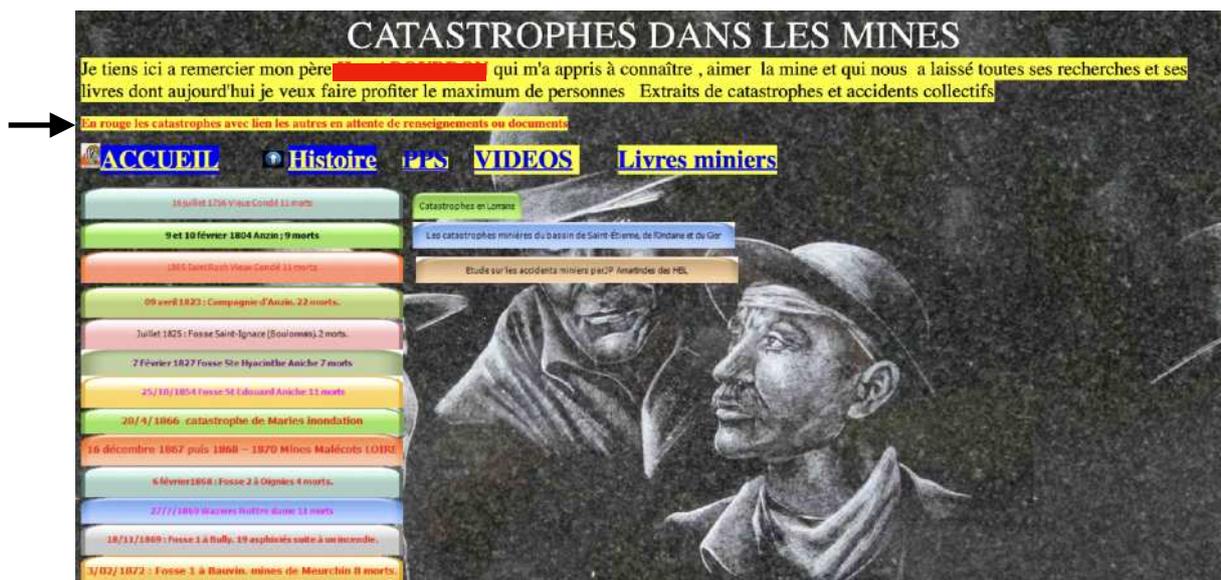


Figure 19 : Capture d'écran du site internet de l'association de Baptiste <http://fouquiereschf.free.fr>

Baptiste : « Pour moi ça n'a plus de valeur. Ils [les jeunes] ne connaissent plus la valeur du travail.

Enquêtrice : Donc c'est surtout sur la valeur du travail ?

Baptiste : Voilà, la valeur du travail de la mine. Puis savoir que quand même on était un pays où on a eu beaucoup de morts au travail. En accident de travail. La sécurité de l'emploi n'était pas reconnue comme maintenant, avec la Sécurité sociale et tout » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Les travaux de recherches et d'écriture des héritiers s'ancrent largement dans une affliction face aux jeunes de la génération actuelle « *qui se plaignent* » (Baptiste), jugés oisifs, mais surtout ignorants des souffrances de leurs ancêtres. Cet aspect tantôt nostalgique, tantôt réprobateur, est plus manifeste chez la génération des témoins héritiers nés entre 1940 et 1960, tandis qu'elle disparaît totalement chez les générations plus tardives, comme Pierre, nées au début des années 1980. Le second hommage, rendu par Baptiste, s'adresse aux mineurs décédés dans les catastrophes et à leur famille. En effet, un grand nombre de mineurs, plus particulièrement avant la seconde moitié du 20^e siècle, ont vécu dans une grande pauvreté, les réduisant à l'invisibilité. Ce sont des événements terribles, comme les catastrophes, qui les font devenir « visibles et médiatisables » (Scopsi, 2017, p. 353). La trace de leurs noms et du sort qu'ils ont subi se retrouve alors à la fois dans les archives des HBNPC, mais aussi dans les journaux. Cependant, certaines

⁹³ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

catastrophes sont trop anciennes, ou font l'objet d'erreurs dans les journaux anciens et récents selon Baptiste. Il est donc nécessaire que quelqu'un se porte garant pour enquêter et écrire sur ces événements avec des éléments de preuve à l'appui. Le contenu de chaque dossier de catastrophe sur son site est très hétérogène et certaines catastrophes ne sont pas encore renseignées bien que mentionnées dans la liste dont on aperçoit un morceau en figure 19. Ces dernières sont découvertes par Baptiste qui se plonge régulièrement dans la lecture de journaux anciens sur Gallica. En général, les petits articles ne mentionnent que les éléments principaux de la catastrophe : lieu, date, nombre de morts et de blessés et parfois cause de la mort. Les catastrophes qu'il n'a pas encore renseignées ne possèdent pas de lien ; cette particularité est mentionnée en bannière du site au niveau de la flèche (à gauche de la figure 19) : « *En rouge les catastrophes avec lien les autres en attente de renseignements ou documents* ». Il n'est donc pas possible de cliquer dessus.

Les autres catastrophes comportent une quantité d'informations disparates, les plus anciennes étant en général les moins renseignées à cause du peu de documents sources disponibles. Le lecteur y trouve le nom de la fosse et parfois son étymologie. Par exemple, pour la catastrophe de la fosse Saint-Roch en 1805 : « *Origine du nom: l'ouverture de la fosse Saint-Roch eut lieu en 1764, le jour de la fête de ce saint* ». Le lecteur a accès aux noms des personnes qui ont fourni des documents à Baptiste, mentionnées les premières. Des éléments techniques sont également apportés, par exemple, pour la catastrophe du 9 avril 1923 à Anzin : « *La fosse a extrait : 337.850 tonnes. Elle sert ensuite à l'aérage de Saint Mark. Profondeur finale : 594 m* ». D'autres dossiers de catastrophes comportent la transcription des articles de presse de l'époque, lorsque ces derniers sont plus étoffés. C'est le cas par exemple de la catastrophe de la fosse Sainte Hyacinthe à Aniche le 7 février 1827 :

« [...] Au cri de sauve-qui-peut, les quarante-six ouvriers qui se trouvaient dans les travaux se précipitent dans les bures pour remonter au jour. Mais, par un malheur inouï, l'un de ces ouvriers ouvrit une porte donnant dans la fosse; les fumées se répandirent aussitôt dans les bures où se trouvaient tous les ouvriers qui y restèrent à moitié asphyxiés, jusqu'au moment où le feu ayant cessé de lui-même, des hommes courageux pénétrèrent jusqu'à eux et parvinrent à les remonter sur leur dos, par les échelles » (Extrait du site de Baptiste).

Ces éléments moins « techniques » apportent une dimension émotionnelle forte aux événements et permettent aussi aux internautes qui lisent les dossiers de se forger une image mentale de ces tragédies. Cet aspect est parfois renforcé par la réécriture de discours de remise de médailles post-catastrophes par Baptiste, comme dans cet extrait :

« Que pensez-vous qu'il fasse, Messieurs ? Une âme ordinaire eut été ébranlée, ne fût-ce qu'un instant ; car le danger paraît plus terrible encore quand on vient d'y échapper que lorsqu'on le brave ou qu'on le cherche. Mais Dulieu n'est point une âme ordinaire. À l'instant même, et sans hésitation, il court vers les lieux où son cœur l'appelle⁹⁴ » (Extrait du site de Baptiste).

Les hommages de l'époque sont réutilisés pour construire tout le témoignage autour de la catastrophe, selon le point de vue de Baptiste. Ils rendent évidemment les textes plus vivants et dynamiques et nous

⁹⁴ Ce compte-rendu a été rédigé le 18 juin 1854 par le secrétaire général des mines d'Aniche désigné sous le nom de « A. Martin ».

rapprochent inévitablement de ces victimes du passé, sous un angle historique. La thématique principale étant les catastrophes, les morts et leur identité sont au centre des dossiers. Ces derniers comportent parfois les actes de décès manuscrits scannés et publiés les uns au-dessus des autres. Leur lecture est cependant difficile pour un internaute qui n'est pas habitué à la consultation et au décryptage de documents anciens. Pour cette raison, Baptiste réécrit au clavier les listes des personnes décédées, ainsi que leur âge, soit les informations principales des documents, au-dessus des scans. On trouve également des cartes postales et des photographies anciennes (de fosses, d'ouvriers posant devant une fosse, d'enterrements et de processions), des photographies récentes (de stèles, de tombes privées, de plaques d'anciennes fosses et de puits), des dessins, des plans, des cartes topographiques et coupes géologiques, des articles de journaux découpés ou retranscrits, des rapports de gendarmeries et de commissariats de Police, des liens vers Gallica. Chaque dossier est donc très hétérogène, par la nature des pièces qu'il comporte. Les pièces, en tant que traces d'un événement, sont reliées entre elles et étoffent le témoignage de Baptiste. Un événement le passionne plus particulièrement, celui de la catastrophe de Courrières, soit la plus meurtrière de France et la seconde plus meurtrière au niveau mondial. L'onglet se divise donc en trois dossiers distincts : un résumé de la catastrophe depuis l'événement jusqu'aux histoires des quelques survivants remontés vingt jours plus tard. Ce résumé est mis en récit par Baptiste, à partir du livre écrit par son père. Reprenant de nombreux éléments de l'ouvrage, il plonge le lecteur au matin de cette catastrophe, aux heures et aux jours qui ont suivi :

« Le jour se lève. Le ciel est clair, il fait frisquet. Le printemps approche. Une belle journée en perspective. Soudain, une secousse suivie d'un bruit sourd selon les uns, d'une violente détonation selon d'autres. Il est 6h45. Dans les corons avoisinant les fosses 2, 3 et 4 des mines de Courrières, les portes, les fenêtres des maisons s'ouvrent. Partout on s'interroge.

- Mon Dieu, ce n'est pas à la fosse ? lance à son voisin une mère de famille inquiète » (Extrait du site de Baptiste).

Le témoignage rapporté est impressionnant de détails sur les événements, depuis les noms des sauveteurs et de leurs décisions, des blessures de certains mineurs, de la réaction des habitants, rien n'est laissé de côté. L'importance du détail est une démarche essentielle pour Baptiste. Le texte ne fait d'ailleurs guère penser à un résumé, mais plutôt à une nouvelle historique. On y retrouve aussi des extraits de discussions de survivants avant même qu'ils ne soient remontés au jour et mis en récit plus tard par les journaux :

« Le groupe Pruvost décide de gagner la bowette 280 vers laquelle Wattiez et ses deux compagnons se dirigent également. Les deux groupes se rapprochent.

- Qui êtes-vous ?

- C'est nous !

- Qui vous ?

Deux hommes se reconnaissent à leur voix. — Papa !

- Min garchon !

À 280m sous terre, là où 15 jours plus tôt les sauveteurs étaient venus, le père Pruvost retrouve son fils Anselme. Tous deux s'agenouillent, s'embrassent, s'étreignent. Les larmes coulent... Dans l'obscurité totale, un grand moment d'émotion » (Extrait du site de Baptiste).

La lecture du texte ne peut laisser indifférent tant la part laissée aux émotions est grande. Si le récit est porté par les mots qu'il reprend de son propre père, Baptiste ajoute également des éléments de ses recherches

documentaires, tels que des tableaux de pourcentage des tranches d'âge des morts qu'il réalise à l'aide d'un logiciel. Bien que des années séparent les deux auteurs père et fils, c'est une écriture à deux plumes où Baptiste rend largement hommage au travail paternel. Le second dossier sur la catastrophe de Courrières reprend ce même livre, cette fois retranscrit dans son entièreté. Le lien du dossier mène le lecteur sur une page comportant de multiples onglets : une première liste d'onglets correspond aux quinze chapitres de l'ouvrage, son avant-propos et sa bibliographie. Baptiste y ajoute aussi des onglets de récits de contemporains de la catastrophe qu'il a retranscrite à part, tels que Henri Carrière, alors enfant, qui fut ensuite Abbé à Courrières, ou encore César Danglot, un rescapé.

Un dernier onglet, « liste des morts à la catastrophe », nous intéresse particulièrement, puisqu'il s'agit d'un très important travail effectué par Baptiste. Cette liste rend compte de tous les morts de la catastrophe. Les éléments mentionnés dans la liste, provenant majoritairement des états civils, sont typiques d'un travail de généalogie. On remarque que le travail est bien plus élargi qu'une recherche généalogique personnelle, d'ailleurs Baptiste n'a pas perdu de proche dans la catastrophe. Sa passion le mène à aller au-delà de ses envies personnelles pour aider d'autres héritiers à retrouver la trace de leurs ancêtres. Dans son tableau, nous y retrouvons dans l'ordre suivant : le nom du mineur, le prénom, le numéro de fosse et le métier, la ville de résidence, l'âge et le lieu de naissance, la date de naissance, la situation familiale, la date et le lieu du mariage (si marié), les nom et prénom de son épouse, la date de naissance de son épouse, le lieu de naissance de son épouse, sa profession, le prénom du père du mineur, sa date de naissance, son lieu de naissance, son métier, la date et le lieu du mariage du père, le nom et prénom de sa mère, sa date et son lieu de naissance. Si on lit la ligne d'un mineur au hasard dans cette liste, cela donne par exemple : « *Delplanque Émile, (travaillant à la)*⁹⁵ *Fosse 3, (en tant que) Mineur, (résidant à) Méricourt Lavaleresse, (âgé de) 24 ans, (né à) Méricourt Lavaleresse le 23/12/1881, (marié le) 22/10/1904, (à) Méricourt Lavaleresse, (avec) Léa Allart, (née le) 06/09/1886, (à) Arq, (travaillant comme) ménagère ; (prénom du père d'Émile) Guislain, (né le) 25/03/1836, (à) Trith-Saint-Léger, Mineur, (marié le) 06/10/1877, (à) Sallaumines, (avec) Louise Gosselin, (née le) 04/12/1853, (à) Anzin, ménagère, (résidants à) Méricourt* ». Ces éléments sont listés pour les 1099 mineurs décédés, ce qui donne une idée du temps de travail derrière son tableau. Au-delà de cette esthétique particulière en tableau, ces choix sont importants, puisqu'« ils sont porteurs de significations sociales » (Lits, Desterbecq, 2017, p. 168). En effet, Baptiste sait qu'à travers les états civils de ces morts, de nombreux généalogistes recherchent leurs ancêtres, comme le confirme ce *verbatim* :

Baptiste : « *On ne pensait pas qu'on en aurait eu autant [de visites]. Mais ce qu'il y a c'est que les gens recherchent de la généalogie, comme il y a des tables, comme la catastrophe de Courrières, où il y a mille personnes dedans, il y a forcément un nom qui peut ressortir. Donc les gens viennent sur le site voir si ça correspond à leur famille* » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Baptiste instigue de nouveaux usages autour du travail initié par son père, qui devient désormais une ressource généalogique pour un millier de personnes potentielles, et partageant un ancêtre ayant fait partie des morts de la catastrophe de 1906. Le rassemblement de ces noms dépend de la logique de Baptiste, qui a choisi

⁹⁵ Les éléments entre parenthèses ont été ajoutés afin d'aider la compréhension du lecteur.

de se limiter aux victimes décédées dans la catastrophe. Isolés, ces noms perdraient cette signification particulière, mais permettent néanmoins de donner du sens à la généalogie d'une famille parmi tant d'autres et de raconter quelque chose. Le tableau est une fenêtre sur des centaines d'histoires particulières. Selon Jean-Louis Tornatore, les fils d'anciens mineurs s'engagent à préserver le monde de leur père selon trois modalités : « par l'image, en l'occurrence une pratique photographique systématique ; par l'érection de monuments-traces ; par la création d'un site-mémorial à partir de la conservation d'une usine [...] en son intégralité » (Tornatore, 2005, p. 683). La création d'un espace en ligne peut sans doute trouver sa place parmi les monuments-traces et participe aux interrogations de Tornatore : « De quelles traces sommes-nous les fils ? Dans quelles traces nous reconnaissons-nous et nous faisons-nous reconnaître ? » (Tornatore, 2008, p. 142).

Le dernier exemple abordé pour illustrer l'écriture de l'hommage des témoins héritiers est un double travail mené par Véronique à travers son profil Facebook. Ce profil n'est pas ordinaire, puisqu'elle sépare son identité quotidienne de son identité de fille de mineur à travers deux profils Facebook distincts. Sur le profil qui nous intéresse, Véronique possède un réseau de plus de deux mille amis et alimente ses albums de dossiers dédiés à la mine, mêlant son travail personnel et son travail associatif. La famille de Véronique a immigré en France depuis l'Italie, où son père s'est engagé comme mineur pendant de nombreuses années. Son travail cherche à rendre hommage à son père, dont on retrouve régulièrement des photographies ou des mentions sur son profil Facebook. Parmi les nombreux albums photos dédiés aux anciens mineurs, deux nous intéressent : un premier intitulé « *Hommage aux mineurs décédés à la mine !!!* » qui rend hommage à tous les mineurs de France et un second, intitulé « *Photos individuelles des mineurs de la fosse Ledoux* » qui rend hommage aux mineurs de cette fosse où son père a également travaillé. La description du premier album ressemble à un poème avec des sauts de ligne réguliers. Les premières lignes sont évocatrices d'une grande reconnaissance et d'un hommage collectif où le courage et le don de soi des mineurs sont centraux :

*« Mineur, nous sommes filles et fils de mineur, Père,
 Nous sommes fiers de toi Accepte ces mots, en ton
 Honneur, toi qui a connu le noir et le froid, le sort
 Des gueules noires Le soleil ne s'était pas encore
 Levé, que déjà dans les puits tu redescendais
 Plongeant dans le cœur de l'obscurité avec ton seul
 Casque pour t'éclairer Sur la roche glacée il te fallait
 Ramper, le corps lacéré, sans mot dire, tu piochais »*

Le poème repose entièrement sur l'image admirative des enfants des mineurs, où il est décrit comme un héros du quotidien, admiré par sa famille. Le contenu de l'album se compose d'une soixantaine de scans du magazine minier *Coups de Pic et Coups de Plume*, dont elle possède toute la collection. Comme on peut le voir sur la figure 20⁹⁶, ces scans sont de petits découpages des pages du magazine. En version papier, ils ne font que quelques centimètres, soit la taille d'une petite annonce. Il s'agit d'un travail de centralisation de tous les hommages rendus aux mineurs qui décédaient accidentellement par les Houillères. Cet ensemble met en

⁹⁶ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Véronique, ce qui révèle son nom et prénom.

avant le sacrifice des pères, « *Justes remerciements pour ton courage, car tes luttes acharnées ont tout changé* », peut-on lire dans la description au-dessus. L'étalage des noms des mineurs « décédés accidentellement », peut-on lire, accentue l'idée de ce sacrifice. Véronique porte ici une cause évidente, celle d'un sacrifice humain quotidien illustré à travers la fosse Ledoux. Pour reprendre une analyse de Julia Bonaccorsi, quand ils sont isolés et décontextualisés, le poids documentaire de ces petits encarts est très faible (2019, p. 102). En visionnant l'ensemble des découpages, l'internaute peut alors prendre la mesure de ces accidents quotidiens et souvent considérés comme faisant partie du métier. Véronique endosse le rôle de témoin second, « en charge d'établir la réalité des faits, *adressée au spectateur à distance* » (p. 102).



Figure 20 : Capture d'écran d'un album Facebook de Véronique intitulé « Hommage aux mineurs décédés à la mine !!! »

Véronique publie les découpages au fur et à mesure de ses lectures de magazines. Ces derniers nécessitent un long travail car les numéros ne possèdent pas systématiquement d'hommage, qu'ils ne se trouvent pas à la même page et qu'il nécessite ensuite le scan puis le découpage numérique de l'encart. L'album Facebook est régulièrement alimenté d'un nouveau découpage, ce qui dynamise ses publications sur l'album, et continue d'allonger la liste des morts. Lorsque le lecteur fait défiler les découpages un par un, chacun possède une courte description indiquant de quel numéro il a été tiré, par exemple : « *Source : Coups de Pic - Coups de Plume n° 8 de Juin 1954 !!!* ». L'espace des commentaires permet à Véronique d'ajouter des éléments importants d'un accident. Ce sont souvent les photographies des mineurs décédés⁹⁷, envoyées à posteriori par les héritiers des mineurs décédés. Des informations accompagnent alors la photographie, comme « *Alliotte*

⁹⁷ L'espace des commentaires permet de publier du texte mais aussi des photographies, voire les deux en même temps.

Victor, décédé accidentellement à la Fosse Ledoux de Condé sur l'Escaut le 22 Mai 1954 à l'âge de 29 ans ». À côté de l'encart, la photographie des mineurs ajoute une dimension émotionnelle forte, que le magazine réduisait à quelques lignes. Nous remarquons par ailleurs que les commentaires et réactions « j'aime » aux encarts les plus documentés sont conjointement plus abondants.

Le second album qui nous intéresse, à savoir « *Photos individuelles des mineurs de la fosse Ledoux* » contient plus de trois cents éléments, uniquement des portraits, de diverses sources documentaires⁹⁸. Véronique l'indique dans la description de l'album :

« *Les photos individuelles qui se trouvent dans cet album sont le fruit de diverses recherches dans les magazines miniers de l'époque telles que "RELAIS" ou "COUPS DE PIC". Les autres photos m'ont été envoyées par des familles de mineurs qui, au passage, je remercie. Ça nous permet à nous enfants de mineurs de mettre un nom sur le visage d'une personne valeureuse, qui a travaillé dur durant toute sa vie. C'est notre devoir de mémoire !!! PS : Pour ceux qui le désirent, envoyez-nous la photo de votre père ou ancêtre, MERCI !!!* » (Extrait du descriptif de l'album Facebook)

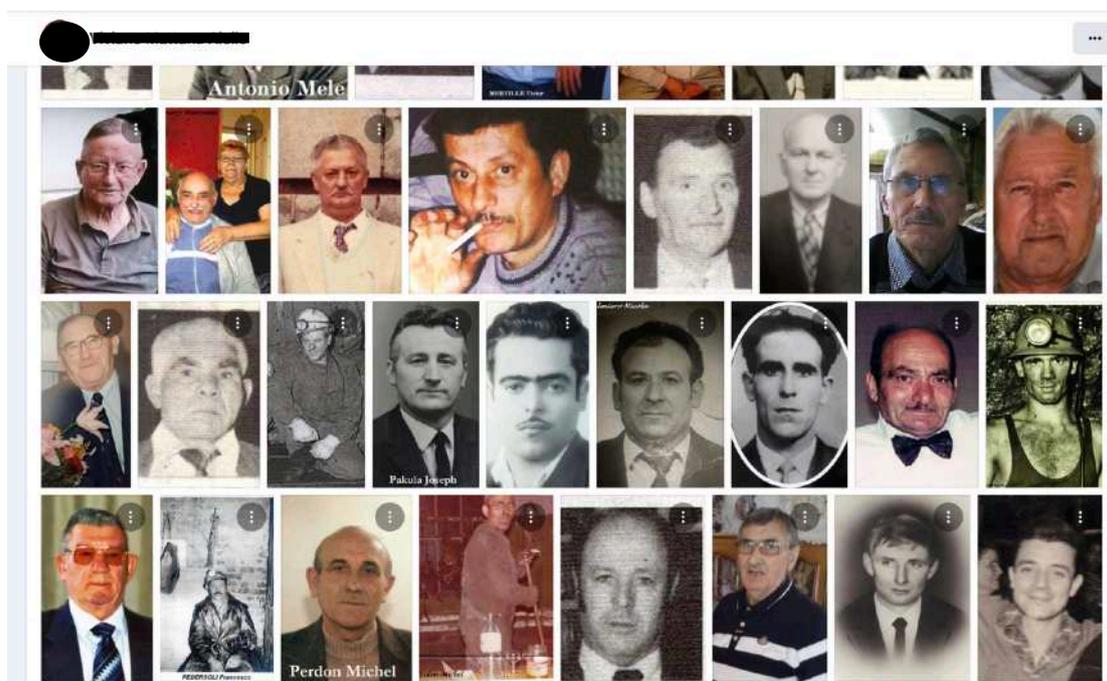


Figure 21 : Capture d'écran d'un album Facebook de Véronique intitulé « Photos individuelles des mineurs de la fosse Ledoux »

Véronique ne parle pas d'un hommage, mais du « *devoir de mémoire* » des héritiers, qui prend appui sur la mobilisation des familles de mineurs. La particularité de cette collection est que les mineurs représentés sont décédés. Les photos possèdent une qualité très hétérogène, allant d'images issues des magazines (floues ou très granuleuse), jusqu'à des photographies numériques plus récentes. La majorité des photos sont des portraits en plan poitrine posés. Les autres sont des photos de famille découpées d'un plan plus large, ou

⁹⁸ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Véronique, ce qui révèle son nom et prénom.

encore des photographies du mineur au travail⁹⁹. Véronique explique que les portraits récupérés dans les magazines *Relais* sont des photographies publiées au moment de la retraite des mineurs : « [...] *Par contre sur le Relais, quand il y avait les retraites, hop ils mettaient les photos de la personne* » (Véronique, entretien individuel, 08/0920). Le magazine *Coups de Pic* publie aussi des photographies, mais dans les numéros plus tardifs, qui ne sont pas encore scannés. Comme pour le découpage des hommages aux personnes décédées, elle recherche, scanne, découpe numériquement et publie les visages de mineurs de la fosse Ledoux à partir de ces deux magazines (*Relais* et *Coups de Pic*). Le fait d'en faire la collection lui permet d'alimenter régulièrement l'album sans avoir à attendre l'envoi des photos par les familles.

Les portraits supposent un double hommage : un premier, plus général, dédié aux ouvriers mineurs de la fosse Ledoux, permis par la visualisation globale de l'album. Le second se divise parmi tous les portraits, dont chaque visage est l'incarnation d'une vie passée dans les mines. Quelques lignes sont inscrites par Christine sur chaque photo afin d'offrir une contextualisation au lecteur. Les descriptions de Véronique mettent aussi tous les mineurs sur un même pied d'égalité, puisque les photos les plus anciennes (souvent provenant de ses magazines) provoquent moins de réactions. En général car les proches du mineur sont également âgés ou décédés. Les commentaires laissés par les internautes sur l'album de Christine semblent plus étoffés que dans l'album précédent et évoquent des récits de vie qui s'éloignent de la thématique de la catastrophe. Voici quelques exemples extraits des commentaires :

« C EST LA COUSINE A MARIA NOUS ETIONS ENSEMBLE a l ecole de conde macou rose habitait au gras boeuf et maria vers le calvaire j aie connue aussi des vezillier » (extrait d'un commentaire de l'album photo sur Facebook)

« Il est mort la même année que mon grand-père qui lui a été usé par la silicose. À 65 ans je suppose que c'est le travail harassant qui l'a enlevé trop tôt aux siens. » (extrait d'un commentaire de l'album)

« J'ai bien connu ce brave Monsieur... c'était notre voisin au Defriche. Toute mon enfance avec ses enfants : Pina, Rosette et les Jumeaux Pipo et Salvatore... Merci Véronique. » (extrait d'un commentaire de l'album)

Les commentaires sont aussi des messages de reconnaissance, d'amour, d'amitiés ou de salut :

« Je t aime papa tu me manques » ; « Je l'ai connu » ; « ❤️ mon papa » ; « Riposo in pace di Dio ..andato presto » ; « Fière d'être fille de mineur » ; « Mon voisin et ami » ; « Mon copain Alain » ; « il savais parler 5 à 6 langue le père de Nicolas un copain a moi » ; « je l'appelais chasseur » ; « anectote , mon père l'a dégager d'un éboulement à la fosse ledoux » ; « Encore un visage connu » ; « Merci Michel a eu larme à l'œil que tu as mis son papa bisous » (extrait de commentaires de l'album).

Cet album suscite de nombreux commentaires et chaque ajout de photographie ravive les souvenirs des uns et des autres. Malgré leur grand nombre, aucune photographie n'est laissée pour compte et toutes possèdent soit un commentaire, soit quelques mentions « *j'aime* ». Les mineurs de la fosse Ledoux habitaient tous dans des cités avoisinantes et c'est aussi pour cela que de nombreux commentaires évoquent des amitiés fortes entre voisins directs ou de quartier. Le fait que beaucoup avaient une famille nombreuse se reflète aussi dans ces commentaires, par exemple lorsque les enfants du mineur laissent tour à tour un mot. Le travail de

⁹⁹ Elles sont bien moins nombreuses car un autre album de Véronique intitulé « *Les Mineurs de la Fosse Ledoux* » ne montrent que des photographies des mineurs de la fosse au travail.

Véronique va au-delà de l'hommage, puisqu'elle explique que de nombreux descendants lui posent des questions sur les démarches à suivre après le décès de leur père : « *Moi je suis passée par là, donc je peux les orienter. Il faut justement contacter l'ANGGDM, c'est eux qui vont tout vous dire* » (Véronique, entretien individuel, 08/0920). À travers son travail, elle permet à d'autres proches des mineurs de rendre hommage aux défunts. Ainsi, on se rend compte — à travers ces différents cas — qu'écrire l'hommage va au-delà d'un témoignage d'estime pour ses ancêtres. Elle est un véritable engagement où les héritiers effectuent un travail unique caractérisé « par le double souci d'agir culturellement sur le territoire et d'engager un travail sur la mémoire collective, ouvrière et immigrée » (Tornatore, 2008, p. 142). Leur engagement dans l'enregistrement de voix, la recherche généalogique, ou encore la mise en valeur des ancêtres et l'accompagnement posthume leur donne une place sans égard dans la communauté, où ils sont reconnus et régulièrement mentionnés. Cette écriture s'incarne dans des formes variées et se légitime « tout à la fois dans un geste de scription, dans une transformation, [et] dans la création d'une trace » (Candel, 2007, p. 29). Elle atteste de nombreuses heures de travail, de lecture, d'écriture et de réécriture ainsi que d'un travail de remédiation en ligne afin de donner accès principalement aux descendants d'anciens mineurs.

2.3. Le témoin médiateur : une écriture entre histoire et jeu

Les pratiques du témoin-médiateur oscillent entre une écriture historique et une écriture ludique. Pour décrire les pratiques du témoin-médiateur, l'écriture historique a d'abord semblé être la plus pertinente, puisque les recherches du témoin-médiateur sont approfondies et mobilisent diverses sources telles que les archives, les journaux, ou encore les magazines des mines. De plus, ils se méfient des idées préconçues, comparent et croisent leurs informations avant de les mettre à plat. Cependant, comme son qualificatif l'indique, la médiation vers divers publics, ainsi que le travail de groupe, sont inhérents à leur travail d'écriture. Nous repérons trois grandes formes d'écriture qui peuvent être associées au témoin-médiateur, à savoir : l'histoire classique, l'histoire orale par le témoignage et l'écriture récréative. Ces trois écritures, nous le verrons, sont intimement liées avec son travail de médiation et sa volonté de toucher la communauté, et font donc la particularité de cet acteur.

Écrire l'histoire locale

L'écriture de fascicules historiques et de bulletins mensuels sont des formats que l'on retrouve régulièrement. Les premiers sont appréciés des associations d'histoire locale, qui y trouvent un moyen de travailler à plusieurs tout en effectuant leurs tâches individuelles de préférence. Les thématiques portées par ces fascicules sont redondantes d'une association à l'autre sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais, montrant un

intérêt commun pour des thématiques semblables, à savoir : la Première et la Seconde Guerre mondiale, l'industrie et les coutumes locales. De nombreuses sous-thématiques découlent de celles-ci : les batailles, la Résistance, la présence des nazis, la mine, les industries du tissu, et les métiers anciens. Parmi les trois associations rencontrées, toutes publient entre un et deux fascicules par an. Ce travail de longue haleine ne leur permet pas de dépasser ce nombre. Pour chaque numéro, il faut compter entre soixante et cent pages, parfois plus. Les fascicules sont vendus par les associations, dont le prix varie entre sept et dix euros le numéro. Les fonds gagnés permettent à l'association de maintenir ses activités de recherches. Au niveau du support, les fascicules sont en général imprimés en format A4, avec une couverture en plastique transparent devant et une page cartonnée à l'arrière du volume pour le protéger. Les pages, blanches, sont reliées par une spirale. La mise en page rappelle celle d'un mémoire de master, avec un choix de police d'écriture classique (Arial ou Times), une taille d'écriture entre 11 et 12 et des interlignes variant entre 1,2 et 1,5. Sur la première page, certains fascicules possèdent un « avant-propos », ou un « avertissement » à destination des lecteurs, afin d'expliquer brièvement le contenu du document. Ces derniers ont un aspect modeste qui permet une diffusion plus large, car cela baisse leur prix. Les auteurs y sont tous mentionnés, car leur signature vient attester de leur travail commun. Du côté de l'association d'histoire locale d'Haveluy, deux fascicules — publiés en même temps — ont été écrits sur la mine. Selon Didier, son président « *d'habitude on écrit un fascicule, mais ici le sujet était tellement vaste qu'on a dû faire deux fascicules* » (Didier, entretien à trois, 05/10/20). Les deux couvertures, en couleur sépia, présentent deux vues aériennes d'Haveluy. Sur la première, la fosse, son chevalement et ses deux terrils sont centraux, en arrière-plan, on aperçoit une partie des corons qui logeait les mineurs et leur famille. Sur la seconde, on aperçoit le centre bourg d'Haveluy avec sa mairie, son église et sa petite place. La fosse apparaît en second plan, entre le bourg et les champs à perte de vue. Les deux titres indiquent « *70 ans d'activité minière 1866-1936* ».

Ces deux documents ont été rédigés par les membres de l'association et l'on peut lire sur la seconde page : « *Ce fascicule a été rédigé par le groupe de recherche et de rédaction de [nom de l'association]. Composé de : [noms et prénoms des membres]* ». Chacun des deux volumes possède un sommaire allant des chapitres 1 à 7 et 8 à 15. Si nous les retrouvons sur les premières pages, les mentions ou signatures des auteurs disparaissent des sommaires et des contenus des chapitres et il est impossible, à leur lecture, de repérer les différents auteurs. L'écriture à plusieurs plumes ne fait donc qu'un. Comme l'explique Didier : « *Chacun rédige une partie du document, du fascicule, enfin traite d'un paragraphe si on peut dire. [...] Et puis après on le revoit tous ensemble. Et puis on essaye de la mettre en page* » (Didier, entretien collectif, 05/10/20). Ce lissage éditorial efface les distinctions que l'on pourrait normalement remarquer d'un auteur à l'autre, par exemple dans un ouvrage scientifique à plusieurs auteurs. L'écriture est rythmée par les documents d'archives, que l'on retrouve sur quasiment toutes les pages, comme sur l'exemple à travers la figure 22. Sur cette dernière, dont le chapitre est dédié aux « *Relations du monde de la mine avec les administrations* », on aperçoit les scanners de quatre documents. Trois servent à justifier les propos sur la même page, par exemple, on peut lire :

« Même les maires successifs qui espéraient obtenir le maximum d'avantages pour la Commune, faisaient très attention de ne pas froisser la susceptibilité des responsables de cette Compagnie si riche et si influente. Dans les illustrations ci-contre les formules de politesse utilisées notamment par MM. Sorreau et Caro, sont très significatives » (voir figure 22)

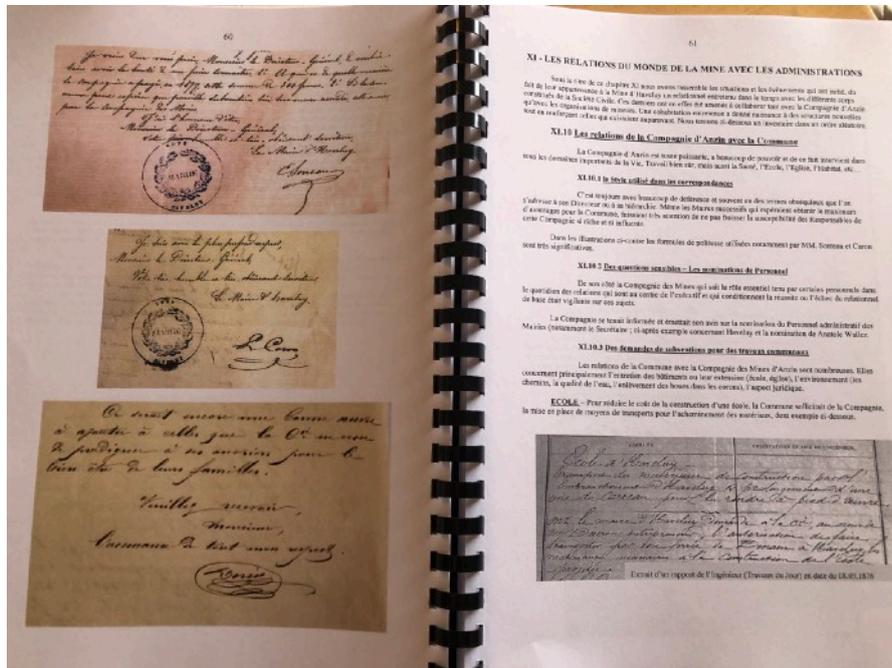


Figure 22 : Photo d'une double page d'un fascicule sur la mine d'Haveluy, rédigé par les membres de l'association d'Haveluy

Les trois documents couleur (à droite de la figure 22) sont des messages des maires successifs d'Haveluy adressés aux responsables de la fosse d'Haveluy. On reconnaît sur les deux premières signatures les noms de Sorreau et de Caron, mentionnés dans le texte. Sur certaines pages du fascicule, les documents scannés prennent largement plus de place que le texte lui-même. À travers les entretiens, on remarque l'enthousiasme des témoins médiateurs à l'égard des archives, d'une part dans le temps passé à les collecter, et d'autre part dans le soin à les classer. Ce classement, sur lequel nous reviendrons dans une partie prochaine, est aussi un support de l'écriture du groupe. La mise en place d'un système de classement simple est donc nécessaire pour l'écriture historique à plusieurs : il leur permet de rapidement retrouver des documents et de classer les nouveaux. Claudia, ancienne ingénieure aéronautique et membre très active de l'association d'histoire locale d'Haveluy, nous explique que le classement est parfois légèrement revu, afin d'être toujours à jour. Les membres s'informent entre eux oralement des nouveaux éléments ajoutés dans ce qui devient leurs archives partagées, en général durant les réunions entre membres. Sur le même modèle, Étienne, trésorier de l'association d'histoire locale de Fenain, se charge de la collecte des avis de décès du journal local et informe les autres membres lors de chaque ajout. Comme l'explique Claire Haquet, « le quotidien local reste un pourvoyeur de nouvelles de proximité (de l'accident au semi-marathon et au repas de Noël des anciens) qui sont recherchées *a posteriori* par les acteurs de l'événement ou leurs descendants » (Haquet, 2020, p. 178). Un

aspect social ressort aussi de ces documents, puisque les personnes décédées sont souvent connues par les membres. Dans l'association d'Haveluy, ces derniers expliquent qu'ils prennent souvent part aux enterrements des villageois. Les témoins médiateurs valorisent parfois le travail d'écriture des fascicules à travers une exposition temporaire qui permet aux habitants d'acheter le fascicule sur place et de voir le travail effectué par les membres. Selon l'espace nécessaire, les associations proposent leur exposition dans des salles des fêtes ou bien dans leur propre local. C'est aussi l'occasion pour eux de remercier les habitants qui leur ont fourni des documents et de rechercher de nouveaux membres. Les panneaux, d'aspect très scolaire, reprennent les informations et images des fascicules. Ils sont ensuite gardés et peuvent servir lors d'autres occasions. Entre deux expositions, ils sont exposés dans les locaux des associations et habillent les murs des locaux municipaux souvent blafards. À l'association d'histoire locale de Fenain, ces événements sont filmés et pris en photo, comme nous explique Étienne le trésorier :

Étienne : « C'est-à-dire que tous les grands événements qui ont été réalisés, ils ont été filmés. Comme l'exposition de 14-18, l'exposition 39-45 à la salle des sports, tout ça, ça a été filmé. [...] Dans l'onglet "événements" où il y a toutes les années. Dans les années vous avez tout ce qui s'est passé » (Étienne, entretien collectif, 10/10/20).

Sur le site internet de l'association de Fenain, il est donc possible de voir les événements depuis 2007 et de constater la diversité des sujets traités et des activités proposées. On y trouve par exemple : « 2009 : exposition matériel agricole » ; « 2010 : conférence sur Fenain occupé en 39/45 », ou encore « 2014 : exposition : le pigeon agent de communication ». Le travail engendré par les fascicules ne se borne donc pas à leur simple impression et diffusion papier, mais fédère la communauté d'une ville autour de ce qui fait commun. Les membres de l'association ont notamment organisé un repas pour inaugurer leur exposition « 70 ans d'activité minière 1866-1936 ». Lors de l'événement, il ont reconstitué un estaminet, c'est-à-dire le café où le mineur allait après son travail, afin d'accueillir les visiteurs. Une maison de mineur était également mise en scène de manière plutôt complète, tout cela dans la salle des fêtes. Didier explique que les objets sont à la fois prêtés par les membres de l'association, mais aussi par les habitants, qui sont heureux de pouvoir les confier pour de telles occasions et d'en discuter avec les autres acteurs du territoire. L'écriture de l'histoire locale est donc une manière de fédérer la communauté tout en diffusant des savoirs. Elle nécessite aussi un travail de communication régulier, car les fascicules ne sortent qu'une à deux fois par an. Ainsi, l'association d'Haveluy comme celle de Fenain proposent par exemple un bulletin d'information mensuel, accordé aux adhérents. Chaque mois, ce bulletin — désigné comme un « point d'actualité » par Claudia (Haveluy) — leur permet de diffuser quelques détails de leurs recherches, souvent des archives, accompagnées d'un mot sympathique. Par exemple, le premier bulletin de l'association d'Haveluy, sorti durant la période de la Covid 19 commence ainsi :

« Cher(e)s amie(s), cher(s)s adhérent(e)s,

Au comité H&H, on s'est dit qu'en ces temps si particuliers avec une rentrée qui n'en est pas vraiment une, ce serait bien de prendre de vos nouvelles et de vous en donner. Tout d'abord, nous espérons que vous allez bien, ainsi que vos proches. Comme tout le monde, début mars, pour cause de confinement, nous avons dû arrêter de tenir les permanences à l'espace [nom] le lundi (14h-18h) » (extrait du bulletin n°26, septembre 2020).

Ce travail d'écriture de l'histoire locale met en lumière le rôle des témoins médiateurs dans une démonstration de régionalisme, proposant des sujets au plus proche des communautés. Outre leur rôle informatif, les témoins médiateurs participent activement à la redynamisation de ces petites villes, parfois un peu endormies. Opérant directement auprès des institutions locales pour agir, ce travail leur vaut en retour une aide précieuse de leur mairie¹⁰⁰.

Faire de l'histoire orale par le témoignage

Nous séparons le travail d'écriture de l'histoire « locale » avec celui de l'histoire orale, car les méthodes de collecte de chacune sont dissemblables. Pour la première, la collecte se fait dans les archives, rattachant le passé au présent, mais traitant de sujets dont les représentants ont disparu. Comme le souligne Arlette Farge, « l'histoire est certainement d'abord une rencontre avec la mort » (Farge, 1989, p. 7). L'histoire orale, au contraire, traite du vivant : les témoins médiateurs, qui côtoient les anciens mineurs et leurs proches, sont souvent amenés à écouter leurs témoignages. Ils sont aussi très sensibles à l'idée de la disparition irrémédiable d'anciens mineurs. C'est en général d'eux-mêmes que vient la décision d'enregistrer les témoignages des anciens mineurs et de leurs proches. L'impossibilité de les mettre en scène dans les musées de manière pérenne les amène à les diffuser de diverses manières, en ligne ou via d'autres médias. Trois exemples illustrent cette pratique : le premier concerne le travail de Christine et de son mari dans la collecte de témoignages d'anciens mineurs et de descendants de mineurs, aboutissant à la publication de deux ouvrages ; le second concerne le travail de Luc dans l'écriture de courts témoignages d'anciens mineurs, ensuite publiés sur le site de l'association ; enfin, le dernier exemple est un travail de montage vidéo d'un membre de l'association d'Haveluy, filmant des habitants qui racontent leur passé dans ce village minier. Ce que l'on remarque en premier lieu, dans ce travail plus intime de collecte de la mémoire, c'est que les témoins médiateurs n'écrivent plus en groupe, mais seuls ou en duo. La diffusion, quant à elle, varie selon les choix des auteurs : les témoignages peuvent être diffusés de manière indépendante, comme via l'édition de livres, ou collective, à travers les expositions et sites internet associatifs. Dans le travail de Christine et de son mari, nous remarquons une part d'écriture fictive qui peut parfois les éloigner d'une écriture historique. Les deux auteurs « font explicitement référence à la fiction romanesque » (Fabre, 2002, p. 32), expliquée sur chaque dernière de couverture de leurs ouvrages, que voici ci-dessous :

« Des hommes et des femmes témoignent, se racontent, livrent leurs états d'âme ou inventent des récits dont les terres du Bassin minier sont l'unique décor. [...] Suivons-les, pour les uns, sur les émouvants chemins de leur riche mémoire et, pour les autres, dans les layons de leur bel imaginaire ».

Et pour le second ouvrage :

« Dans cet ouvrage collectif aux voix diverses, des habitants du Bassin minier, en Gohelle, ouvrent leur cœur, se livrent, nous entraînent dans leur intimité qu'ils nous dévoilent par des écrits très personnels relevant du témoignage ou de la fiction ».

¹⁰⁰ Cet aspect sera développé dans la sous-partie *Le témoin et la mairie : les complexités locales*, chapitre 8.

Ce mélange de témoignages réels d'hommes et de femmes habitant la région, et de récits imaginés par Christine et son mari leur permet de créer un lien réalité-imaginaire que l'on peut désigner comme des fictions documentaires. C'est-à-dire qu'ils restent toujours ancrés dans la réalité. Le fait de ne pas uniquement prendre des témoignages d'anciens mineurs offre une vision plus étoffée de la vie dans la région minière. Dans le cas présent, les histoires sont inspirées de témoignages réels, réécrits pour arranger leurs propres récits. Le second résumé met en avant une fiction qui permet d'aborder des émotions plus complexes qui peuvent être difficiles à partager, notamment autour de catastrophes, ou d'histoires familiales tragiques. La fiction devient un moyen de représenter des événements et/ou des personnes de manière symbolique. Christine et son mari explorent cette forme de narration dans un autre ouvrage intitulé *Grand-Père Mineur*. Le résumé parle d' « *un vieil homme qui va parler. Un vieil homme un peu négligé par sa famille, seul, dans la chambre d'une maison de retraite... Celui-ci va recevoir, désormais la visite de son petit-fils Julien à qui il va raconter les événements marquants de sa vie, les bons et les mauvais souvenirs. Mis en confiance, il va se laisser aller à évoquer son passé avec ses mots, son vocabulaire à lui. [...]* ». Cette forme fictionnelle permet plusieurs choses : tout d'abord, le récit s'adresse aux plus jeunes, comme nous le confirme Christine lors de l'entretien. Ils peuvent alors se projeter dans la peau du narrateur, petit-fils de mineur, à qui revient la lourde tâche de recevoir la mémoire d'un grand-père mourant. La fiction permet aussi de combler des lacunes historiques, puisque le récit parle d'un ancien mineur centenaire qui raconte sa vie entre 1906 et 2006. La période couverte comble des témoignages que Christine et son mari n'auraient pas pu recueillir, car trop ancienne. Tout en restant cohérent avec le contexte historique et les savoirs issus de leurs lectures d'ouvrages en histoire, le récit de fiction explore des questions historiques et utilise des personnages et des situations fictives. L'intention première est d'inciter leurs lecteurs à s'investir émotionnellement dans l'histoire. Le grand-père parle également en patois, ce qui leur permet de transmettre des notions de ch'timis, tout en racontant une histoire. Plusieurs exemplaires des ouvrages se trouvent dans les locaux de l'association et sont accessibles à tous les membres. L'objet devient alors central pour le groupe : lorsque Christine recherche le récit d'Albert pour le lire, deux autres membres de l'association feuilletent également d'autres exemplaires pour l'aider à trouver la page. Chacun, en parcourant les pages, possède une anecdote : « *celui-ci est amusant aussi* », « *et celui-ci ?* ». On ressent que l'évocation de ces récits s'est à la fois faite individuellement et dans le cadre du groupe. De plus, le fait que Christine et son mari aient choisi un pseudonyme pour signer les livres montre que ce travail n'a pas pour but de faire leur promotion au sein du groupe, mais plutôt de créer un objet référent, ce qui transparaît dans les réactions des membres lors de leur feuilletage.

Le second exemple porte sur le travail de Luc dans la transcription de courts témoignages d'anciens mineurs et d'enfants de mineurs, sur l'un des deux sites internet de son association. La grande majorité des articles du blog sont rédigés par Luc, qui lisse l'écriture en assemblant les informations qu'il obtient de ses recherches. Cependant, les témoignages sont écrits par les témoins eux-mêmes, bien que Luc corrige parfois quelques fautes. Il apprécie la singularité que chacun apporte à son récit :

Luc : « Ça fait longtemps déjà que le site existe, moi j'ai commencé quand ? Je n'ai plus la date, mais c'est des années de travail. Ce qui est pas mal, c'est que j'en fais beaucoup, mais il y a aussi beaucoup d'articles qui viennent d'autres adhérents, d'autres personnes, parfois carrément à l'extérieur de l'association, qui

fait des articles, et « j'aime » bien aussi. C'est leur patte, c'est leur griffe. Notamment parce qu'on a fait des expos sur le témoignage de fils et filles de mineurs. On a fait une soirée, une exposition il y a deux ans, on l'a faite sur les colonies de vacances des Houillères l'année dernière. Et on a eu des témoignages. Donc progressivement j'en publie aussi. J'ai des gens qui ont participé et qui ont écrit, c'est bien. C'est une façon aussi d'avoir leur point de vue qui est différent des mineurs. C'est agréable ça » (Luc, entretien à trois, 08/06/20).

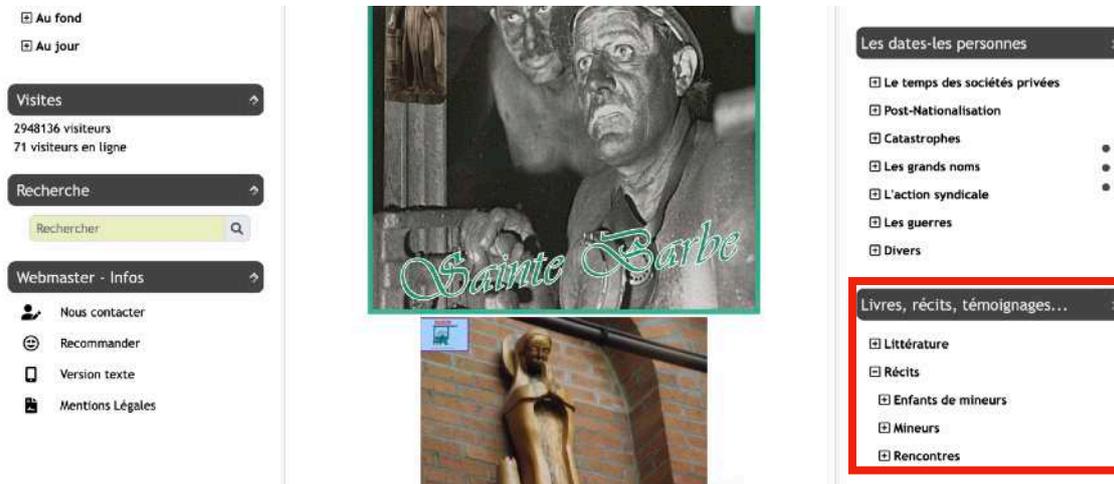


Figure 23 : Capture d'écran du site internet de l'association de Luc - <https://mineurdefond.fr>

Ces témoignages sont un moyen de rendre compte d'événements divers, venant de points de vue différents. La liste de ces nombreux témoignages l'illustre « de manière explicite en structurant leurs productions sur le jeu de points de vue multiples qui sont autant de récits concurrents d'une réalité insaisissable » (Doussot, 2017, p. 3). Comme on peut le voir sur la figure 23, le site ressemble à un blog, composé d'un en-tête et de trois colonnes. Sur les colonnes, le visiteur retrouve les grandes thématiques abordées sur le site, à savoir : le jour, le fond, les métiers de la mine, les usines, le social, les dates et personnes et enfin les livres, récits et témoignages. En cliquant sur « Récits », trois nouveaux titres apparaissent en dessous : « *Enfants de mineurs* », « *Mineurs* », « *Rencontres* » (voir figure 23, encadré rouge). Le dernier lien « Rencontres » présente une liste de noms d'anciens mineurs. En cliquant sur chacun d'entre eux, le visiteur lit un court récit biographique écrit par Luc. Il y raconte des moments clés de mineurs qu'il a rencontrés, ou bien des récits racontés par leur femme ou enfant lorsque les mineurs ne sont plus là. Les deux premiers liens mènent à des témoignages que Luc publie sur le blog. Ces derniers ne passent pas par des réécritures et sont retranscrits tels qu'ils ont été envoyés ou recueillis par Luc. On y retrouve deux types de témoignages : des témoignages écrits et envoyés par les témoins eux-mêmes (via le mail de l'association) et des témoignages recueillis par des membres de l'association. Ainsi, à la fin de chaque témoignage, on retrouve deux types de signatures, celle du témoin, ou celle du transcrit (par exemple : « *Laurence [nom] à l'écoute de Julienne [nom], femme de mineur* »). Lorsque le visiteur clique sur « *Enfants de mineurs* », ou sur « *Mineurs* » une liste de titres se déroule, correspondant chacun à un témoignage. Les titres rappellent ceux que l'on pourrait retrouver dans un recueil de nouvelles, comme par exemple « *Sale temps pour l'abbé crochette* », « *De la rue Moussy à l'estuaire de la Gironde* », « *Le couteau* », « *Le carrefour de la belle femme* », « *Mes cornichons polonais* », ou encore « *Ch'étot Al Foss'* ». Ils sont en général déterminés par Luc

en fonction de la thématique abordée dans le témoignage, si l'auteur n'a pas lui-même proposé de titre. Les histoires sont parfois difficiles à lire, car très émouvantes : depuis la femme de mineur qui raconte les techniques d'avortement de l'époque (se jeter d'un escabeau ou s'injecter du savon noir) ou les histoires d'accidents au fond ou de maladies (silicose et/ou tuberculose). Les auteurs envoient des photographies à Luc afin d'illustrer leur témoignage. Dans l'exemple visible sur la figure 24, Annick, fille de mineur, raconte la longue maladie de son père de 1959 jusqu'à son décès en 1969. Le portrait de son père au début du texte contraste avec le contenu du récit : « *En 1959, sur des poumons déjà abîmés par la silice du charbon, il déclara la tuberculose. Hospitalisé à l'hôpital de Lens, il n'avait pas 40 ans, j'en avais 8 !* » (Extrait du témoignage d'Annick sur le blog de Luc). La photographie produit une forme de contradiction entre le visage jeune et souriant du père et les propos d'Annick, qui nous laissent imaginer un homme fatigué et affaibli par la maladie. Pour reprendre les mots de Roland Barthes, lorsque le lecteur voit cette photographie, il pense « *il va mourir [...], j'observe avec horreur un futur antérieur dont la mort est l'enjeu* » (1980, p. 150). Les images présentes dans les témoignages deviennent aussi génératrices de récits, mais dont la « contrepartie verbale n'existe pas » (Kibédi-Varga, 1989, p. 98), ou du moins pas toujours.



Figure 24 : Capture d'écran de l'un des témoignages sur le site de l'association de Luc, doublement intitulé « *La maladie de mon père OU L'absence d'un père* » - <https://mineurdefond.fr/fr--103-925-445-0#z2>

Ici Annick ne nous explique pas le contexte de ce portrait, bien que d'autres photographies posées (par exemple de son père devant le sanatorium, ou de la famille en vacances) sont explicitées. Tant que l'auteure « n'en donne pas une "traduction" écrite qui en fige la séquence, [les récits] sont en même temps éphémères et arbitraires » (p. 98). Ainsi, si dans certains cas l'interprétation des témoins est inséparable de l'usage de l'image, dans la mesure où le processus de construction de sens va dépendre de l'angle choisi pour parler de la

photo, dans d'autres l'image s'en détache. Elle donne alors lieu à plusieurs récits simultanés, certains tacites, d'autres explicites. Le dernier exemple choisi est une vidéo composée de plusieurs témoignages mis en scène par l'un des membres de l'association d'histoire locale de Haveluy. Lors de leur entretien collectif, Didier nous présente ce travail sur l'ordinateur de l'association :

Didier : « C'est du travail artisanal. Faut pas s'attendre à du Michael Jackson. [...] Enfin voilà, je ne vais pas vous passer tout le DVD. Là c'est des témoignages de gens. Elle est morte la pauvre. Vous voyez, on voit le terril du Temple derrière.

Enquêtrice : Vous aviez mis un fond vert ?

Didier : Oui. Le copain, il s'est occupé de ça. Il s'y connaît un peu plus que moi en informatique. Je suis limité en informatique » (Didier, entretien collectif, 05/10/20).

Ce travail a d'abord été gravé sur DVD afin de pouvoir être vendu avec les deux fascicules intitulés « 70 ans d'activité minière 1866-1936 » mentionnés précédemment. L'impression coûteuse de ce DVD les oblige à gonfler le prix du lot, afin de générer quelques bénéfices car « il en faut pour avancer » avoue Didier. La vidéo met en scène tour à tour quatre témoins directs de la mine. Assis face à la caméra, ils racontent un événement marquant de leur vie d'ouvrier. L'une d'entre elles tenait le bar face à la fosse où les ouvriers passaient après leur travail. Derrière eux, des photographies d'Haveluy de différentes époques défilent lentement grâce à un fond vert. La vidéo est intitulée « À Haveluy, il y avait la mine ». Elle démarre par la vue d'un fossé qui défile, comme si le réalisateur avait filmé le bas-côté d'un chemin de campagne, en roulant à vélo. En même temps, une voix nous explique :

« Le village est situé en bordure de l'Ostrevent, une région riche en histoire. Il s'étire sur la ligne de contact d'une zone argileuse humide, et d'un plateau crayeux propice à la culture céréalière. Tout laisse à penser qu'autrefois le village était un hameau forestier » (extrait des premiers mots de la vidéo).

Suite à cette présentation, les témoignages s'enchaînent par séquences plus ou moins longues. Le spectateur ressent la proximité du réalisateur, membre de l'association, avec les témoins qui parlent. On le voit plus particulièrement dans deux séquences : la première, qui ne possède pas de fond vert, nous laisse apercevoir la chambre du témoin assis sur son lit dans un décor modeste. Malade, l'homme n'a pu témoigner au local où était le fond vert, ils discutent depuis le bord de son lit. Dans la seconde séquence, une ancienne cafu verse quelques larmes en revenant sur des moments difficiles de sa vie, notamment son entrée à la mine à seize ans. Au-delà de ce statut de témoins du monde minier, c'est aussi toute la dimension territoriale, et plus particulièrement à l'échelle de la ville d'Haveluy, qui se reflète dans cette vidéo. Une ancienne tenancière d'estaminet témoigne par exemple de son établissement à l'heure de la sortie des mineurs. Malgré la singularité du vécu de chacun, on retrouve une forme de destin collectif, où les récits des habitants se font écho les uns les autres.

L'écriture par le jeu

Un autre aspect du travail d'écriture qui retient notre attention est celui de Christine, qui à partir du confinement, impliquant la fermeture du musée de l'association pour une durée indéterminée, a créé un groupe

public Facebook afin d'animer la communauté des habitués du musée. Dès le second confinement, la page compte plus de deux cent cinquante abonnés et est uniquement gérée par Christine qui s'occupe de toutes les publications. Il porte le nom de l'association avec l'ajout de la ville à la fin du titre. Dans l'onglet « à propos », on peut lire : « *Le musée de l'École et de la Mine de [ville] est un musée français créé dans la ville de [ville] (Pas-de-Calais) par des bénévoles regroupés en association sous le nom de « Amis de l'École et de la Mine ».* La bannière du groupe est une photographie de la salle de classe du musée vide, prise depuis le fond. Si pendant le confinement, Christine explique que le groupe a été un excellent outil pour rester en contact avec les habitués du musée, elle continue de publier après la pandémie avec la même régularité. Le succès et les interactions sur le groupe l'encouragent à faire des publications quotidiennes. Elle-même abonnée à d'autres groupes Facebook dédiés à la mine, elle explique que ce sont des lieux où l'on peut poser des questions, se retrouver entre soi, mais surtout qu'il s'agit toujours d'espaces de courtoisie :

Christine : « *Oui, ou quelquefois il y a des gens qui se trompent. C'est vrai, on n'a pas la science infuse, mais avant de mettre quelque chose déjà je m'informe. Donc c'est toujours très courtois. De toute façon, tous les groupes Facebook dans lesquels je suis, c'est de la courtoisie. Toujours. Ou alors je pose des questions. Vous voyez il y a souvent un retour, c'est vrai* » (Christine, entretien collectif, 08/10/20).

Christine explique l'importance selon elle de parler en son nom, sans se cacher derrière un pseudonyme lorsqu'elle s'exprime sur ces autres pages et groupes. L'intérêt ne réside donc pas dans le fait d'avoir « *la science infuse* », mais bien d'échanger entre internautes et de partager son savoir avec eux. Afin de diffuser une forme de savoir et de répondre à ce principe participatif, Christine propose tous les dimanches un jeu sous forme de devinette, de quizz, d'énigme, ou encore de charade. Si quelques-unes de ces publications dominicales concernent l'école (c'est-à-dire l'autre versant du musée), la grande majorité se concentre sur la thématique de la mine. Le jeu se déroule en deux étapes, ou plus précisément, en deux publications distinctes. La première est publiée dans la matinée, autour de dix heures. Les questions varient, il s'agit parfois de deviner la profession d'un homme ou d'une femme, que nous pouvons voir sur la figure 25 : « *Bonjour à tous. Quelle est la fonction de cette "Femme Mineur" ? Où travaillait-elle ? Que faisait-elle exactement ? Comment s'appelle le foulard porté sur sa tête ? Bon dimanche à chacun d'entre vous. Les Amis du Musée* » (publication sur Facebook du 11 juillet 2021). Une photographie prise d'un mannequin femme dans le musée illustre alors la question et toutes les publications sont ainsi illustrées. Si le principe du jeu n'est pas indiqué dans cette publication, Christine respecte une règle précise qu'elle publie régulièrement. Aucune réponse n'est acceptée en commentaire sur la première publication, les participants doivent simplement écrire « *je sais* » en commentaire puis répondre en privé via Messenger afin que Christine valide ou non leur solution. Ce principe est loin d'être respecté, puisque souvent les participants indiquent leurs réponses dès la première publication. Comme on peut le voir sur la figure 25, une seconde publication est mise en ligne à partir de quinze heures (ou plus tard), utilisant la même photographie que la question de dix heures et indiquant la réponse en description. Cette méthode permet aux joueurs de savoir qu'il s'agit de la réponse et non d'une publication sans lien avec le jeu. Les réponses de Christine sont longues et demandent quelques minutes d'attention. Par exemple, pour la question susmentionnée, elle indique :

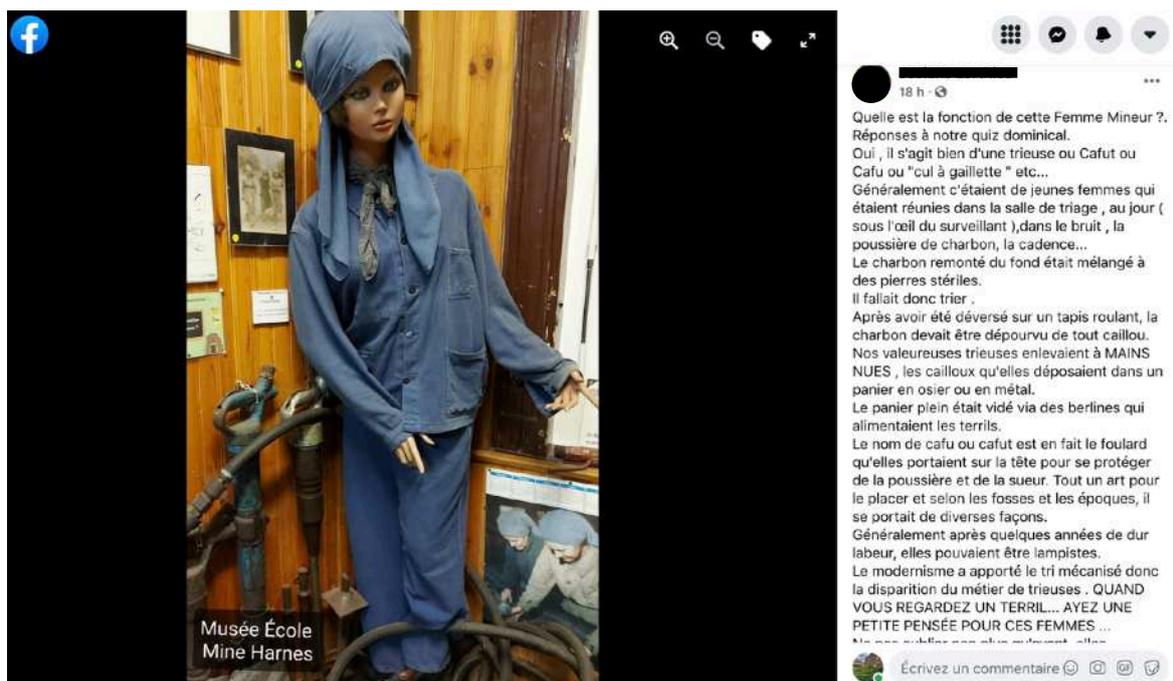


Figure 25 : Capture d'écran d'une publication dominicale de Christine sur le groupe public de l'association datant du 11/07/21 - <https://urls.fr/q7YsVT>

« Réponses à notre quiz dominical. Oui, il s'agit bien d'une trieuse ou Cafut ou Cafu ou "cul à gaillette" etc... Généralement c'était de jeunes femmes qui étaient réunies dans la salle de triage, au jour (sous l'œil du surveillant), dans le bruit, la poussière de charbon, la cadence... » (publication sur Facebook du 2 juillet 2021).

La suite de sa réponse décrit les conditions de travail, les vêtements portés, et les outils utilisés par les cafus. Christine écrit à la fin en majuscules « *QUAND VOUS REGARDEZ UN TERRIL... AYEZ UNE PETITE PENSÉE POUR CES FEMMES ...* » avant de signer « *Les Amis de la Mine* ». À travers ces jeux interactifs et en s'appuyant sur des photographies prises directement dans le musée, les participants et abonnés au groupe découvrent aussi le contenu du musée, malgré sa fermeture durant la Covid 19. De plus, à la volonté d'apporter des savoirs sur la mine s'ajoute un témoignage de respect, plus rare, adressé uniquement aux femmes de la mine. Dans la partie des commentaires, les interactions entre les joueurs et Christine concernent la question posée, mais les abonnés réagissent également de manière personnelle. Thérèse écrit par exemple « *Elle trie le charbon... ma maman l'a fait!!!! elle disait en riant "cul à gaillette".....* » et Christine lui répond « @Thérèse honneur à ta maman ! Bisous 🥰 ». Le jeu propose des questions que l'on peut qualifier de *simples*, en ajoutant des éléments plus complexes ou moins répandus. Par exemple, si la plupart des participants connaissent le mot « cafu » et sa fonction au triage, Christine précise des éléments tels que : « *Nos valeureuses trieuses enlevaient à MAINS NUES, les cailloux qu'elles déposaient dans un panier en osier ou en métal* », ou encore « *Généralement après quelques années de dur labeur, elles pouvaient être lampistes* ». Ses réponses montrent une connaissance fine, mais qui reste accessible et permet aux participants de se

l'approprier et d'interagir, souvent au regard de leur propre vécu. Ce type de publication se différencie par exemple du groupe d'anciens mineurs que nous avons décrits plus haut dans les pratiques d'écriture des représentants de la mine, où ces derniers échangent (entre autres) sur des outils très particuliers du fond. Seuls les fins connaisseurs, souvent d'anciens mineurs, peuvent participer à la discussion, tandis que les jeux dominicaux de Christine sont plus « inclusifs ». Ainsi la dynamique du groupe se situe plutôt dans la construction des relations entre les membres, tandis que l'espace des anciens mineurs accorde une large importance à la construction des savoirs, « utilisés comme ressources dans le travail interactionnel » (Beaudouin, Velkovska, 1999, p. 132). Enfin, toutes les photographies présentent des objets du musée et ne sont pas extraites d'archives. Ce travail permet une double médiation, à la fois sur les savoirs de la mine et de l'école, mais aussi dans la mise en valeur du travail de collecte et de mise en scène des deux membres fondateurs de l'association, Monsieur et Madame Brin. Loin de reconstituer ou d'égaliser une visite *in situ*, les photographies permettent d'identifier des petites portions du musée. Cette activité de jeu diffère des activités habituellement pratiquées au musée et propose une expérience non pas d'ensemble, mais fragmentée, attirant l'attention sur les détails. Christine possède une grande admiration de ce travail de collecte d'objets auquel elle n'a pas participé à l'époque, mais qu'elle souhaite toujours mettre en lumière, comme elle l'affirme durant l'entretien :

Christine : « C'est vrai que quand on pense à des musées maintenant, on pense à quelque chose de constitué, de... Là, c'est quand même quelque chose qui s'est fait au fur et à mesure. Vous voyez ? Et moi j'ai un grand respect pour le travail qui a été fait. C'est vrai que quelquefois on aurait envie de chambouler des choses, mais on y trouve notre compte. Si on veut rechercher quelque chose, on sait que les livres des inventaires sont là. Bon, Madame Brin, qui est toujours là, bon quatre-vingt-quatorze ans et demi, si je lui demande, elle sait où ça se trouve. Elle me le dit, "c'est à tel endroit". C'est incroyable. Mais bon malheureusement des mémoires comme ça il faut les conserver le plus longtemps possible » (Christine, entretien collectif, 08/10/20).

En tant que médiateurs, Christine et les autres membres de l'association « fondent leur expérience sur le moment du partage de la mise en scène » (Gellereau, 2006, p. 65). Cependant, si ces récits autour des objets nourrissent leurs discours *in situ*, ils semblent s'estomper en ligne, mettant plutôt en avant les relations construites entre les membres et la communauté. Les jeux, articulant texte et images du musée, permettent de comprendre un mode d'écriture particulier sur le groupe Facebook. Ils témoignent de la capacité de Christine « à trouver des modes de présence compensatoires » (Beaudouin, Velkovska, 1999, p. 130) et à continuer de proposer une médiation axée sur l'échange et l'inclusion. La régularité des publications permet de garder une dynamique que la Covid 19 rendait impossible, et la vulgarisation des sujets abordés permet de « procurer au lecteur un certain plaisir de lecture » (Jeanneret, 1994, p. 82). Les relations sociales maintenues en ligne avec les membres ne sont pas perçues comme impersonnelles : les réponses dans les commentaires n'étant pas si abondantes, Christine prend le temps de s'adresser à chacun, réaffirmant ses relations au groupe.

2.4. Le témoin expert : une écriture partagée entre technique et vulgarisation

Une écriture vers le grand public

Les récits de l'expert sont élaborés individuellement ou collectivement, selon la thématique qu'il souhaite soulever et les domaines de compétences qu'il maîtrise. En effet, l'expert n'écrit pas sur des sujets dont il n'a pas la totale maîtrise. En ce sens, les productions signées à plusieurs « permettent d'affronter collectivement les lacunes en matière de connaissances » (Gilbert, 2009, p. 1). Michel, par exemple, a publié un travail d'inventaire de tous les établissements miniers du Nord-Pas-de-Calais, écrit en duo avec Guillaume Duchêne. Grâce à la proactivité des experts, de nombreuses collaborations fructueuses ont été publiées au fil des ans. Cependant, l'absence d'une affiliation formelle au domaine scientifique entrave parfois leur volonté de publier sur des sujets de niche, qui sont aussi leurs sujets de prédilection. Cela implique notamment de devoir gérer soi-même les éditions de leurs ouvrages. Dans l'extrait suivant, Michel mentionne les contrôles fiscaux que lui et des amis experts ont également subis :

Enquêtrice : « Il y aura un tome III pour l'après-mine ? »

Michel : *On aurait pu faire dix tomes. Ce qui nous a refroidis, ce sont les impôts, parce qu'on a eu un contrôle fiscal, tous les deux. Cette année-là, ils avaient décidé de cibler toutes les personnes qui avaient fait des livres en auto-édition. Philippe, qui est un copain, qui a écrit énormément de livres, il est passé à la trappe. Guillaume Duchêne est passé à la trappe, je suis passé à la trappe » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).*

Ainsi, pour reprendre les mots de Claire Scopsi, « l'indépendance de l'amateur lui confère une liberté de choix et de point de vue, qu'il revendique ; mais elle le prive des ressources nécessaires » (Scopsi, 2020, p.180) qui lui permettraient d'écrire plus sur des sujets techniques. Pour y remédier, l'expert se tourne vers une écriture vulgarisée, bien plus lucrative que les ouvrages techniques. Michel explique qu'avec ami Guillaume Duchêne, qui est également poète patoisant, ils ont par exemple écrit des livres qui mêlent français et patois (Ch'timi). Ce même ami écrit de son côté des livres entièrement en patois. Dans les thématiques des livres de Michel, lui-même fait le choix d'écrire un livre par fosse, ce qui lui garantit de meilleures ventes auprès du grand public, comme il l'explique :

Michel : « [...] la personne qui va acheter, c'est parce qu'elle a vu qu'il y avait la fosse Gayant qui était dessus, par exemple, et puis qu'elle est sensible à ça. Les gens achètent pour une fosse » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Les livres destinés au grand public se penchent sur des sites miniers hétérogènes et non pas sur des sites qui auraient particulièrement marqué leur mémoire familiale. Cela permet de toucher un public plus large et de réduire « l'écart entre la science et l'individu » (Demeurisse, 2002, p. 91). Ce *verbatim* pointe un élément intéressant du travail des experts, dans sa manière de s'adresser au grand public ou à ses pairs. Dans le cas présent, on remarque qu'il cherche à attirer un large public : Michel mentionne la nécessité de combiner une écriture technique à un aspect plus mémoriel et culturel. Il reconnaît que pour toucher un public plus large, il faut éviter d'« inonder le commun des mortels » (Michel) de livres trop techniques qui ne touchent qu'un tout petit public. L'inclusion d'éléments mémoriels et culturels peut susciter de l'intérêt, notamment sur une fosse

particulière que les habitants locaux reconnaîtront, par exemple, une fosse où le père d'un lecteur a travaillé. Ce sont les photographies de Michel qui introduisent cet aspect mémoriel, puisqu'au-delà de ses photos techniques où l'on aperçoit les machines et les bâtiments, ce dernier est aussi très sensible aux portraits de mineurs, dont il possède une très grande collection. Cette approche personnalisée attire l'attention et renforce l'intérêt de lecteurs potentiels, et cela se confirme avec la vente de milliers d'ouvrages, souvent en collaboration avec son ami Guillaume Duchêne. La présence du patois — et plus précisément du Ch'timi — dans l'écriture, est une forme très appréciée par les lecteurs. La mise en place d'une souscription, méthode aussi utilisée par Jacques (enquêteur ancien mineur) lors de la publication de ses livres, permet de mesurer l'intérêt initial des gens et de garantir la viabilité financière du projet. Cette approche permet aux auteurs de couvrir les coûts de production sans déboursier de l'argent personnel, d'une part, mais en générant du profit, d'autre part. Ces éditions se font en auto-édition, car malgré les aspects mémoriels et culturels, les éditeurs craignent de ne pas les vendre et refusent souvent de les imprimer. Philippe, qui lui aussi fonctionne par l'auto-édition, assume cette volonté lucrative dans son travail d'écriture, qui lui permet également de financer les tomes les uns après les autres, mais aussi de s'offrir une liberté dans ses projets d'écriture :

Philippe : « [...] Donc j'ai monté ma propre société d'édition, et donc le but c'était bien sûr de gagner ma vie avec un sujet qui me passionnait, mais aussi effectivement de perpétuer la mémoire à travers ces ouvrages, et de perpétuer la mémoire d'un métier en voie de disparition, qui a quasiment aujourd'hui disparu, du moins en France, et sans doute, en quelque sorte, un hommage à mes ancêtres, à qui je dois beaucoup. Et puis voilà, donc je termine ma carrière dans quatre semaines dans une société minière et oui, j'ai toujours, tout le temps de ma carrière essayé de perpétuer cette mémoire » (Philippe, entretien individuel, 30/09/20).

En créant sa propre maison d'édition, Philippe peut se consacrer à ses sujets de prédilection ; le métier de mineur et les minéraux, et le partager avec un public intéressé, souvent un public « de niche ». Bien que les productions soient parfois complexes, ou que les activités visibles sur les photographies semblent opaques, il décrit son œuvre comme un hommage aux mineurs et à ces ancêtres. Philippe comme Michel expriment clairement leur désir d'avoir voulu gagner leur vie à travers leur passion. Il semble que le rapport à l'argent des experts soit plus ouvert, puisqu'ils montrent une conscience de la nécessité de générer des revenus, à la fois pour subvenir à leurs besoins financiers, mais aussi pour publier d'autres ouvrages, que cela soit pour le grand public ou un public « de niche ». René, de son côté, a publié son premier livre sur la ville de Sainghin-en-Weppes (Nord) et ne mentionne pas d'autres projets de livre à venir. Il propose toutefois un point de vue assez unique, retraçant plus de dix mille ans d'histoire autour de ce petit territoire. Il ne s'étale donc pas dans l'espace, mais dans le temps. Ses productions historiques nous interrogent sur leur fonction de « ciment unitaire » (Candau, 1998, p. 127) de la mémoire minière. Contrairement à Michel et Philippe, qui s'appuient sur l'histoire proche, René cherche à éclairer du mieux possible un passé lointain, bien que son livre ne s'adresse pas « à tous et à personne » (p. 128). Si l'on suit les écrits de Joël Candau, cette forme d'écriture n'est pas mémorielle, mais on peut tout de même y déceler des enjeux identitaires, puisque l'auteur se concentre sur sa ville de naissance. En effet, lors de son entretien, René associe le nombre de tirages du livre au nombre d'habitants du village : « Comme c'est un petit village de cinq mille habitants, il n'y a pas eu forcément de gros tirages » (René). Sans préciser le nombre de tirages réels, il indique être actuellement en

rupture de stock. Ainsi, même si les experts sont animés par le fait de pouvoir échanger et s'enrichir à travers leurs pairs, cette attention au grand public doit être considérée comme une part essentielle de leur écriture.

Écrire pour soi et ses pairs

Les experts écrivent aussi des productions spécialisés, sous forme d'échanges personnels (par correspondance et mail) qu'ils partagent avec leurs pairs. Ces échanges permettent de nouer des liens forts entre pairs et de construire des connaissances. Michel parle par exemple de « *lettres d'amour* » lorsqu'il évoque un échange épistolaire avec un autre expert rencontré par l'intermédiaire d'un ami-expert. La place des échanges privés, auxquels nous n'avons pas eu accès, semble très restreinte : l'expert « n'y admet que d'autres soi-même, à la fois proches et tout aussi engagés que lui » (Beaudouin, Licoppe, 2002, p. 65). Les entretiens avec les experts nous permettent de déduire que ces productions personnelles s'appuient à la fois sur les échanges, sur leurs travaux publiés et à venir, sur leurs collaborations possibles et sur les rencontres de nouveaux experts. Dans l'extrait suivant, Michel décrit de mémoire l'un de ses échanges épistolaires avec un autre expert :

Michel : « *Ce que vous avez fait, c'est exceptionnel, il n'y a pas grand-chose sur les chemins de fer des mines, depuis longtemps j'avais l'intention de faire un article là-dessus. Est-ce que vous seriez d'accord pour collaborer ?* » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

En raison de la rareté de ces rencontres, considérées par les experts comme des opportunités exceptionnelles, les échanges, de par leur grande intensité, aboutissent souvent à de belles amitiés. Durant leur entretien respectif, Michel comme Philippe mentionnent souvent d'autres experts en précisant toujours qu'au-delà du travail de recherche et d'écriture, « *c'est aussi un ami* ». Ces échanges privés constituent le socle de tout projet entre pairs, bien qu'une partie de ces derniers ne voient jamais le jour. Michel l'explique notamment par la complexité de ce type d'écrit, qui demandent un travail fastidieux :

Michel : « [...] *On a des projets de livre. Quand je parlais de Damien Victor tout à l'heure, je l'ai connu trop tard, on se connaît depuis trois ans, et on collabore vraiment depuis deux ans, il aurait fallu le connaître il y a une dizaine d'années. On aurait pu faire des choses intéressantes* » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

La question du temps qui passe possède une influence sur les travaux écrits des experts, dont les productions nécessitent un grand travail de collectes, de notes, de croisements, de vérifications puis de réécritures. Ils doivent aussi prendre en compte la nécessité de passer par l'auto-édition. Les projets communs permettent parfois d'y pallier, ou au contraire, ajoutent une strate d'efforts en plus, qu'un travail personnel n'aurait pas nécessité. L'expertise peut alors apparaître comme une compétence à double tranchant, au regard de l'exigence qu'elle demande. Toutefois, les quelques ouvrages techniques publiés par les experts deviennent, entre pairs, des documents de références, si ce n'est, des incontournables. Ainsi, l'expert navigue entre deux postures d'auteur, une première s'adressant au grand public, dominé par la nécessité d'avoir une activité lucrative. Ces projets ne sont toutefois pas aliénants, car l'expert prend du plaisir dans cette rédaction. Dans la seconde posture, l'expert « cherche à dominer son sujet par l'expertise ou l'exhaustivité de son

savoir » (Licoppe et Beaudouin, 2002, p. 65). En ce sens, avoir son propre site internet devient un lieu d'expression personnel de l'autorité et une manière d'afficher son expertise au grand jour. Philippe, par exemple, s'appuie sur un double objet d'écriture puisqu'il possède à la fois une page Facebook et un site personnel qu'il alimente régulièrement. D'une part, il utilise Facebook pour sa caractéristique de plateforme communautaire où il partage régulièrement son travail, mais aussi celui de ses pairs. Cette page est enregistrée dans la catégorie Facebook « Auteur », indiquant aux internautes qu'ils accèdent à la page d'un auteur de livres et que par conséquent les publications seront orientées sur ce sujet. La page compte plus de cent followers (en constante augmentation, et est régulièrement alimentée par Philippe qui publie au moins une fois par semaine ou plus. Dans l'encadré d'introduction de la page, il écrit ces quelques mots : « *Mines, Mineurs, histoire industrielle, minéralogie. Diffusion de livres écrits et édités par [son nom] ainsi que tout ouvrage neuf et d'occasion* ». Cette introduction montre qu'il ne se concentre pas uniquement sur son travail personnel et cela se reflète dans la diversité de ses publications. On y trouve des numérisations de sa collection de photographies anciennes, des présentations d'ouvrages de ses amis-experts, des publications de photos diverses pour animer la page (Sainte Barbe et voeux de bonne année), des publications de ses propres photographies, des partages de ses participations à des reportages (radio, TV) et des partages de publications d'autres pages d'experts. Les publications sur cette page sont relativement courtes et presque systématiquement accompagnées de photographies, qui rendent ainsi la page très dynamique et facile à lire. Elle est un moyen de façonner son identité en tant qu'auteur et de renforcer les liens avec ses pairs qu'il valorise par un travail de veille.

Son site internet, dans cette double écriture, met en lumière l'exhaustivité de ses travaux personnels : « le site devient prétexte à réflexion sur la passion [et] la présentation de soi semble plus naturelle » (Licoppe, Beaudouin, 2002, p. 68). La page d'accueil du site présente plusieurs éléments. D'une part, un paragraphe de présentation de lui, succinct, mais revenant sur ses « 40 ans des recherches historiques et techniques sur les mines de charbon et de métaux non-ferreux¹⁰¹ ». Sur la gauche de ce texte introductif, une photographie de lui au fond, appareil photo antidéflagrant à la main et casque de mineur sur la tête, rappelle que derrière l'intellectuel se trouve un homme de terrain. Juste en dessous de ce premier texte, on trouve une réflexion sur les origines de sa passion, intitulée « La mine, un héritage de famille ». Dans ce texte, on découvre une passion pour la minéralogie qui s'est également transmise dans la famille depuis 1809. Il conclut par « Ce site est dédié à mes ancêtres et parents, vaillants mineurs paysans cévenols, maîtres mineurs et ingénieurs des mines, qui dès mon enfance, me transmirent la passion de leur métier et de la minéralogie ». Son profil croise donc à la fois celui de l'expert et de l'héritier. Sur cette même page d'accueil, Philippe a constitué quatre grandes rubriques : Services, Librairie, Publications et conférences et Photothèques. Dans la première rubrique, Services, Philippe met à profit son expertise en proposant différents services tels que l'expertise et l'achat de collections minéralogiques, le conseil et l'assistance en histoire minière et industrielle et l'animation de conférences ou autres événements en lien avec la mine et les minéraux. Dans la seconde rubrique, Librairie, l'internaute peut acheter tous les ouvrages de Philippe, triés en cinq catégories : mines de

¹⁰¹ Extrait de la page d'accueil du site.

charbon, mine d'or, mine d'uranium, mine de tungstène et d'antimoine et patrimoine industriel. Tous les ouvrages, presque une trentaine, sont édités par sa propre maison d'édition. Tel un site de vente en ligne, chaque livre est présenté par un résumé, son sommaire, son prix, sa taille, sa date de publication et l'image de la première de couverture. Dans la troisième rubrique, Publications et conférences, Philippe liste toutes ses publications et conférences, en respectant les normes de bibliographie universitaire. Docteur, presque malgré lui depuis 2009, ce style de présentation protocolaire apporte une forme de légitimité scientifique. Des liens URL incorporés aux titres des articles mènent vers une version complète des articles sur le site. Enfin, la rubrique « Photothèque » présente son travail photographique personnel, divisé en plusieurs catégories. Certaines catégories montrent les mines d'une région particulière, par exemple « Les charbonnages de Campine (Belgique) » ou encore « Les mines de charbon du bassin d'Aix-la-Chapelle (Allemagne) ». D'autres présentent des mines particulières, par exemple « Mines de métaux non ferreux (plomb, zinc, pyrite, tungstène ...) — France », ou encore « Mines de fluorine — France ». Ces titres sont des liens qui mènent directement vers les articles dont il est l'auteur. D'autres articles en préparation sont listés juste en dessous, ils ne possèdent pas encore de lien, mais donnent une idée claire des travaux que Philippe a déjà menés et sur lesquels il souhaite écrire dans le futur. Les articles du site ont des longueurs inégales, ils décrivent d'abord un petit historique des mines mentionnées, suivi d'un carrousel de photographies de qualité moyenne. Contrairement à Facebook, où les images sont d'origines hétérogènes, chaque photographie de la rubrique Photothèque est issue du travail de collecte de Philippe sur le terrain. Il précise au début du site que toute reproduction de ses images est interdite, justifiant la qualité moyenne des photos comme une manière de les protéger. Il invite ensuite les personnes qui souhaiteraient utiliser ses photos en haute définition à le contacter via un formulaire en ligne.

Chacune de ces rubriques est révélatrice de traces d'usage correspondant à son travail d'expert : exploration des mines et des fosses, pratiques photographiques du fond (qui demande des appareils particuliers et des protocoles stricts), divers travaux d'écriture et participation à des conférences. Comme sur Facebook, les images sont en quantité dominante par rapport aux productions écrites. Elles plongent le visiteur dans un travail de collecte de plus de quarante ans, que l'on devine à travers les détails (photos en noir et blanc et photos en couleurs, style des mineurs). Les photographies, qui sont soit incorporées aux productions, soit disposées dans des carrousels, possèdent de courtes descriptions très techniques qui suggèrent un auditoire tout aussi expert. On y trouve par exemple des descriptions comme : « ripage du blindé en taille », « poulie de renvoi et frein du plan incliné », ou encore « les trémies de stockage du minerai du puits Castan ». L'ambition n'est pas centrée sur la pédagogie, bien que certaines descriptions permettent de mieux comprendre les photos, mais plutôt sur la création d'un espace personnel lui permettant d'exprimer son érudition. Au-delà des ouvrages, d'autres formes originales de productions existent aussi. Par exemple, Philippe a longtemps conceptualisé des journaux d'entreprise. Ces derniers, bien que ne s'adressant pas à ses pairs, sont des documents au vocabulaire parfois technique, puisqu'ils s'adressent directement aux ouvriers de la mine. Philippe a longtemps cherché à travailler en collaboration avec les industries minières qu'il photographiait. À ce titre, il a rédigé, conceptualisé et réalisé divers fascicules d'entreprises avant leur fermeture, pratique très courante pour mettre en valeur les ouvriers. Ces documents sont faits pour renvoyer une image positive de

l'entreprise et y enrôler les ouvriers. Ils mettent en valeur l'histoire de l'entreprise, mais aussi la diversité des tâches qu'elle accomplit. Ils ont donc une « portée relationnelle » (Huet, de La Broise, 2010, p. 66) très importante et contribuent à façonner un esprit d'entreprise. L'expert, par son travail d'écriture au cœur de l'entreprise, devient alors « créateur de sens » (p. 66) et participe à la dynamique organisationnelle de l'entreprise, même en cours de fermeture. Philippe sait que ce type de travail lui procure une forme de légitimité auprès des ouvriers, mais aussi, pour reprendre ses mots, créer des relations durables avec eux.

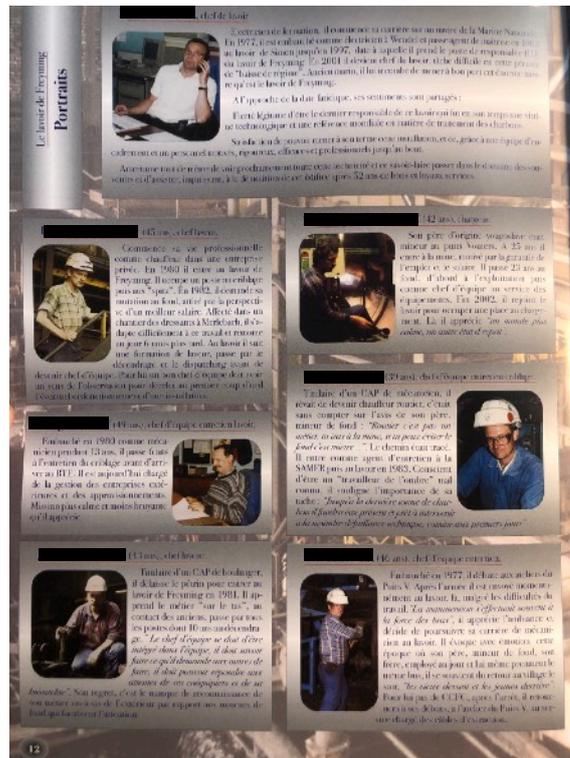


Figure 26 : Extrait d'un fascicule écrit par Philippe pour le lavoir de Freyning

La série de portraits que l'on aperçoit en figure 26, est extraite de fascicule d'une entreprise (un lavoir) sur le point de fermer ses portes. Il est donc un symbole très fort pour les ouvriers et leurs chefs, puisqu'il doit réunir en quelques pages les valeurs de plusieurs années de dur travail, couronné par une fermeture plutôt mal vécue. Philippe y présente les ouvriers en commençant par les chefs, puis des portraits de groupe des ouvriers, selon leurs fonctions. La fermeture du lavoir est indiquée dans l'avant-propos du document et écrit par le chef de l'unité d'exploitation jour : « *Les résultats de sécurité constituent un excellent baromètre de la motivation du personnel : les progrès ont été réguliers ; avec près de deux années sans accident, les hommes du lavoir peuvent être fiers du travail accompli et tourner la dernière page de l'histoire du charbon à Merlebach la tête haute. Ce fascicule est fait pour leur rendre hommage. Glückauf!*¹⁰² » (extrait du fascicule d'entreprise). Sur les

¹⁰² Traduit de l'allemand, cette expression signifie « bonne chance ». Dans l'Est, les ouvriers se souhaitaient « Glückauf » avant de descendre au fond, car le travail était dangereux. L'expression est restée et s'utilise encore souvent, notamment sur les réseaux sociaux, à la fois pour signifier son appartenance au monde de la mine, mais aussi pour rendre hommage aux mineurs.

deux pages de portraits, Philippe raconte un court récit qui retrace les parcours de chaque chef et utilise les *verbatim* qu'il a collectés pour illustrer leurs récits. On peut par exemple lire :

« Titulaire d'un CAP de mécanicien, il rêvait de devenir chauffeur routier, c'était sans compter sur l'avis de son père, mineur de fond : "Routier c'est pas un métier, tu iras à la mine, si tu peux éviter le fond c'est mieux..." . Le chemin était tracé. »

Ou encore,

« "Après ce travail en 2002, on m'a proposé de travailler au lavoir, la décision fut difficile à prendre, le fond c'était mon second domicile. Je suis parti avec un autre groupe de mineurs, je suis le seul à être resté. Moralement ce fut très dur, les premiers mois, l'esprit de fond me manquait, plus de commandement, ni de travail d'équipe, moins de tâches physiques, mais plutôt de la surveillance". Affecté à un poste de réglage, surveillance et entretien d'une ligne de lavage, il a su s'adapter, la bonne ambiance et le lien maintenu avec le fond par la présence au lavoir de nombreux mineurs l'ont aidé sans oublier sa "cap lampe" qu'il n'a jamais voulu abandonner et qu'il continue de porter chaque jour. »

Ce document peut avoir plusieurs apports pour l'entreprise : il permet de conserver un souvenir de l'entreprise, vouée à la démolition ou l'abandon temporaire et enregistre des expériences vécues par les employés et leur point de vue sur leur travail et leur vie au sein de l'entreprise. Elle ne censure d'ailleurs pas les mauvais moments vécus des ouvriers, considérant que cela fait partie du chemin à suivre. Le document montre que l'entreprise se soucie de ses employés qui ont fait avancer l'entreprise toutes ces années. Il met en avant les sentiments et les émotions des travailleurs, montrant que leur travail a été significatif et apprécié. Il reflète les défis auxquels l'entreprise a fait face, mais aussi les réussites et les efforts pour s'adapter au changement et accepter l'inévitable fermeture. Les histoires personnelles soulignent l'impact social de la fermeture de l'entreprise et mettent en lumière comment cela a affecté la vie des employés et celles de leur famille. La quasi-totalité des photographies présentées dans le document sont des portraits, individuels ou en groupe, des mineurs du lavoir. Lors de son entretien, Philippe explique ne pas être un « *fanatique du portrait* » (Philippe) et préférer initialement les photos techniques de chantiers, de machines et d'hommes au travail. Ce document fait donc partie des exceptions faites pour les mines qu'il a suivies durant des années. Il précise que « *ce n'est pas mon habitude. Le mineur ce n'est pas un animal en cage. Ce n'est pas un zoo la mine. Donc j'avais une certaine distance avec eux. Je m'arrangeais pour passer inaperçu quand je passais dans les chantiers* » (Philippe). Ainsi, certains travaux font exception dans l'œuvre des experts, bien qu'ils prennent sens face à l'exceptionnalité de certains événements, notamment lors de la progressive fermeture des mines.

Conclusion du chapitre 6

Pour conclure ce chapitre, les divers profils rencontrés, ainsi que les exemples présentés pour chaque type de témoin, indiquent un rapport très fort entre la construction de la mémoire et celle de l'identité des témoins. Au-delà de notre tentative de dégager quatre grandes catégories de témoins de la mémoire minière, on remarque une homogénéisation des manières d'écrire et de faire, par exemple en écrivant des livres en auto-édition, ou bien en créant des sites web pour partager son savoir. Les témoins bifurquent aussi vers des pratiques qui leur sont propres. Leur bricolage, « toujours complexe et subtil des ressources mémorielles et identitaires » (Candau, 1998, p. 195), indique une grande richesse dans leur construction et la diversité d'acteurs qu'il est possible de rencontrer sur le territoire. À l'échelle des groupes et des individus se construit un certain équilibre dans les échanges, qui s'ajustent et se réajustent, où chacun connaît sa « position » et agit dans une volonté générale de transmission. En nous appuyant sur le type-idéal pour mettre en lumière les traits saillants des catégories de témoins repérés sur le terrain, nous avons dans un premier temps défini chaque catégorie, puis nous avons expliqué les formes d'écriture de chacun. Ces pratiques et profils ne s'annulent pas cependant les uns les autres, car comme nous l'avons vu, certains témoins peuvent avoir un profil d'expert tout en ayant des ancêtres mineurs. Cela permet toutefois de comprendre leur logique de fabrication des traces.

Chapitre 7. Les gestes de collecte, d'interprétation et de conservation de traces de la mémoire

La mémoire minière, comme n'importe quelle autre mémoire, est une construction. La partie précédente nous a permis de mettre en lumière les différentes formes de filiation par lesquelles le témoin s'attache à transmettre une mémoire. Comme l'explique Joël Candau, l'« extériorisation de la mémoire va permettre la transmission mémorielle. Dès l'origine, elle marquera la volonté de “faire trace” dans un but de partage des signes transmis » (Candau, 1996, p. 99). Le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement à ces gestes documentaires qui précèdent le témoignage. En effet, les témoignages étudiés sont construits, structurés et articulés à travers une écriture mosaïque (Beaudouin, 2019, p. 160), avant de pouvoir être désignés comme tels. Comment ces derniers deviennent-ils lisibles et visibles ? Pour devenir témoignage, ces traces sont inscrites sur des supports, qui permettent ensuite leur médiation. Selon Howard Becker « on ne remarque pas toujours ce qui est en jeu dans une situation étudiée, parce que certains éléments opèrent à l'arrière-plan » (Becker, 2016, p. 27). Lorsqu'on lit, regarde ou écoute un témoignage, les traces collectées s'effacent, au profit d'une médiation de la mémoire, devenue un tout. Ce processus est ici déconstruit dans l'analyse de deux phases documentaires ; la première est l'analyse du travail de repérage et de collecte de traces par les témoins, en s'interrogeant par exemple sur ce qui fait une « bonne » photographie de la mémoire minière, ou sur les informations que l'on peut extraire d'un magazine des mines. La deuxième phase étudie la manière dont les témoins classent, organisent, conservent ces traces. Ces opérations se prêtent à des « parcours de sens » (Ricoeur, 2000, p. 181), pour reprendre l'expression de Paul Ricoeur, où individus et groupes décident ensemble de construire la mémoire. Nous étudions ici la construction des témoignages de la mémoire minière depuis « son stade déclaratif » (p. 181) jusqu'à ce qu'elle possède une existence documentaire. D'une étape à l'autre, nous étudions différents exemples d'artefacts afin de saisir leur parcours dans le temps et l'espace.

1. Un travail de repérage et de collecte

Cette première section revient sur la manière dont les enquêtés sélectionnent leurs traces et les intentions qui les amènent vers des pratiques d'écriture qui leur sont propres, mais dans un même temps, qu'ils partagent avec leur groupe social. Ce travail, en marge des institutions scientifiques, rapproche les témoins de la définition de « *pro-am* » élaborée par les chercheurs Charles Leadbeater et Paul Miller (2004). Diminutif de « professionnels-amateurs », cette notion décrit une figure de l'amateur et du professionnel qui se chevauchent, bien que le « *pro-am* » ne soit pas rémunéré dans ses activités. Dans ce processus de production de traces, on trouve des formes très variées de collectes, allant des photos anciennes à récentes, à la recherche de cartes postales de catastrophes minières, ou encore de portraits de mineurs dans les magazines des mines... : « la diversité des genres scripturaux reflète la diversité des contenus et des destinataires des documents susceptibles d'être produits » (Pereira, et al., 2015, p. 253) ou utilisés par le témoin. Cette production et collecte de trace s'accompagne d'un travail d'interprétation, mais aussi de questionnements, dans une perspective de transmission vers le groupe social. Nous aborderons par exemple la question de ce qui fait une « bonne » photographie de la mémoire minière en l'étudiant à la fois en tant qu'outil de travail et en tant que média. L'étude des images est au centre de la première partie de ce chapitre et notamment de la photographie qui pose « plus que tout autre document, la question du rapport de l'image au réel. Bien sûr, la photographie entretient un lien particulier avec le lieu qu'elle représente, mais surtout, ecce est la trace d'une certaine pratique de ce lieu » (Després-Lonnet, 2014, p. 42).

1.1. Les images de la mine

1.1.1. Qu'est-ce qu'une « bonne » photographie de la mémoire minière ?

La photographie est abordée ici à la fois en tant qu'objet de collection et en tant que forme d'expression des témoins. Si une large part des photographies utilisées dans les récits sont issues de collections achetées ou échangées, la majorité des témoins s'adonne à cette pratique, ce qui nous interroge sur leur œil de photographe : qu'est-ce qu'une « bonne » photographie de la mémoire minière ? Existe-t-il des traits récurrents que l'on retrouve sur ces photographies ? Quels sont les codes et les normes sur lesquels les témoins s'appuient ? Enfin, les photographies permettent-elles de distinguer la pratique d'une catégorie de témoins par rapport à d'autres ? Pour reprendre l'idée de Marie Després-Lonnet, « la catégorie des “bonnes” photos s'est avérée particulièrement riche pour entrer dans l'analyse, car bien que très générique, elle désigne assez précisément les images qui répondent le mieux aux attendus de chaque projet » (Després-Lonnet, 2020, p. 113). Dans le cas présent, les photographies témoignent soit d'une perception de la réalité, soit des traces de la pratique

mémorielle du témoin. Dans les deux cas, le jugement autour de l'image, considérée comme « réussie », dépend de l'autorité du photographe ou de son appréciateur. Certains types de photographies, telles que la photo de famille, possèdent des codes qui permettent de parler d'une « bonne » photographie. Irène Jonas explique par exemple les « évolutions formelles des codes de la photographie familiale, [où] on ne peut manquer de remarquer le glissement de la photographie posée chez un photographe à celle prise sur le vif par un membre de la famille » (Jonas, 2009, p. 67). Son étude met en lumière l'évolution des codes de la photographie de famille dans le temps et comment les manières de poser et de prendre les photos peuvent être assimilées à une « bonne » pratique. Qualifier une « bonne » photographie de la mémoire minière peut sembler subjectif quant à la variété des images existantes et à ce qu'elles représentent pour chaque témoin dans la volonté de construire un récit. Dans les discours interprétatifs sur leurs images, les enquêtés fabriquent du sens autour de celles-ci en fonction de divers critères (leur caractère historique, leur aspect émotionnel, ou encore leur « piqué »). Les photographies constituent alors autant de traces mémorielles qu'il est possible de réinterroger, au regard des liens d'attachement et de filiations au territoire et à la mémoire de chacun.

Ce geste de capture instantanée traduit un rapport particulier à la mémoire, où le photographe a un « regard “porté sur” » (p. 67), pour reprendre les mots d'Irène Jonas. Il identifie à un instant T ce qui, pour plus tard, lui servira ou non de trace de la mémoire minière pour construire ses récits. Il semble possible, à partir des données de terrain, de déterminer à la fois des équivalences dans les discours des témoins, mais également des contrastes dans leur geste de fixation. Plusieurs éléments sont pris en compte : le sujet principal de la photographie (personnes, paysages, objets, et détails), la composition globale, le choix de la couleur ou du noir et blanc, le cadrage, la perspective, le contexte, les émotions qui peuvent se dégager du cliché, les détails et enfin l'intention (si connue et expliquée) du témoin. En s'intéressant de plus près aux témoins et à leurs filiations, on remarque que leurs pratiques de la photographie possèdent un lien avec le style d'écriture qu'il développe, à savoir : l'écriture de soi pour le représentant de la mine, l'écriture de l'hommage pour l'héritier, l'écriture par l'histoire ou le jeu pour les médiateurs, et l'écriture technique et historique pour les experts. Bien que les photographies ne viennent pas toutes illustrer des récits, elles suivent la logique de chaque écriture. Dans la présente partie, nous décrivons des photographies prises par deux types de témoins, afin de saisir ce qui les distingue et les rapproche entre eux. Pour le représentant de la mine, nous comparons le travail de Jacques et de Raymond. Le témoin héritier est illustré par le travail photographique de Grégoire et de Véronique. Nous illustrons la pratique photographique des médiateurs par le travail de Christine et de Luc. Enfin, nous analysons la pratique experte à travers le travail de Philippe et de Michel. Raymond ne possède pas de pratique personnelle de la photographie. Celle-ci n'est donc pas constante d'un type de témoin à l'autre. Les motivations de Raymond se trouvent dans la conservation des photographies et dans le fait qu'elles permettent de communiquer avec autrui. Pour cela, il s'appuie sur des photographies anciennes, ou bien des photographies où il apparaît. Cette pratique de collecte, abordée plus en détail dans la partie suivante, favorise « la communication avec autrui en permettant de revivre en commun les moments passés ou de montrer aux autres l'intérêt ou l'affection qu'on leur porte » (Bourdieu, 1965, p. 33). Cependant, notre intérêt

porte ici sur une critique adressée par Raymond au travail photographique de Jacques¹⁰³, évoquée durant son entretien et dont nous trouvons des traces sur Facebook. Notre exemple porte donc ici sur deux photographies : la première est une photographie d'archives publiée par Raymond sur un groupe Facebook (figure 27 gauche) et la seconde est une photo reconstitution faite par Jacques (figure 27 droite¹⁰⁴). Raymond commente ensuite sa photo comme étant une « bonne » photographie de la mémoire minière.

Sur la photo reconstitution, mise en scène soigneusement orchestrée par Jacques, on aperçoit un groupe de cinq ouvriers à la tâche, garçons et filles, tous semblent d'apparence très jeunes. Au fond, un homme les bras croisés semble les surveiller. Ils se trouvent au-dessus d'un tapis de tri de charbon et paraissent au travail. La première jeune fille sur la gauche tient un panier pour mettre du charbon qui a été trié. La seconde a la main posée sur le tapis et regarde l'objectif, tout comme le garçon à sa droite. La photo, en couleur, est plongée dans l'obscurité et ne laisse pas apercevoir le reste du décor. Raymond publie une photographie d'archives dont il ne donne pas la source. On aperçoit quatre jeunes filles dont les mains noires sont plongées dans le charbon qui défile sous leurs yeux. L'une d'elles regarde l'objectif tout en continuant son travail. Elles portent toutes d'épaisses tenues de travail, qui les protègent de la poussière. La photographie est en noir et blanc.



Figure 27 : À gauche, une photo de trieuses publiée par Raymond sur Facebook ; à droite, une photo reconstitution de Jacques

Sous la photographie Facebook, Raymond laisse deux commentaires où il affirme la véracité de la scène : « Ce sont de vraies trieuses, regardez leurs mains toutes noires et croyez-moi abîmées par les cailloux », « Il suffit de regarder leurs visages !!!! ». Cette photographie est donc un témoignage dont les nombreux indices

¹⁰³ Il s'agit d'un projet photo que Jacques a effectué au Centre Historique Minier de Lewarde.

¹⁰⁴ Pour les deux photos, les liens URL ne sont pas indiqués afin de ne pas révéler l'identité des deux anciens mineurs.

— détaillés par Raymond — montrent les conditions réelles dans lesquelles travaillaient les cafus. Elle est une occasion privilégiée d'observer leur travail selon Raymond, qui également affirme plus loin dans son commentaire que :

« Pour faire cette photographie, je suis certain que ce convoyeur et le basculement des chariots de charbon pour l'alimenter ont été momentanément arrêtés. Toute la machinerie en route il eut été impossible de voir au travers de l'épais nuage de poussière qui flotte dans l'environnement et donc de faire une photo » (suite du commentaire Facebook de Raymond sur sa propre publication).

Cette photo devient aussi l'occasion pour lui de pouvoir expliquer les conditions de ces femmes à l'époque. En effet, sur la plupart des photographies prises à ce poste de travail on peut voir leur visage noirci par le charbon, mais pas de poussière dans l'air. Raymond explique que pour réaliser un tel cliché, ce n'était pas possible en condition réelle de travail. Il affirme donc avec certitude que les machines ont été mises à l'arrêt pour réaliser le cliché. Raymond parle de cette photographie durant son entretien et explique qu'elle aide à mieux comprendre les conditions très rudes au jour, et souvent la méconnaissance des maladies respiratoires que ces femmes subissaient, comme les hommes du fond. Le rapport de Raymond avec cette photographie n'est pas indépendant du rapport qu'il entretient avec le groupe : *« J'ai beaucoup de respect pour ces jeunes dames très courageuses avec lesquelles j'ai travaillé, regardez elles sont debout pliées, le dos cassé durant tout le poste »* ajoute-t-il dans son commentaire. Selon Pierre Bourdieu, la photographie exprime le « degré d'intégration » (Bourdieu, 1965, p. 73) avec le groupe représenté. Il semble donc normal qu'il s'associe à ces groupes de femmes, dont il a partagé le travail au tout début de sa carrière de galibot en 1946.

La photographie de Jacques, comparée à celle publiée par Raymond, s'affranchit de ses fonctions de preuve du passé, bien qu'elle puisse donner de nombreux indices du travail des ouvriers de la mine. Elle montre sa volonté de se singulariser par un certain esthétisme : *« Ces photos-là, il y a un copain qui m'a dit, Jean-Pierre, tu es le Rembrandt de la photo, ça fait plaisir »* (extrait de l'entretien avec Jacques, 05/08/2020). C'est donc, d'une certaine manière, sa propre interprétation de la mine. Jacques saisit la mine « selon la logique d'une vision du monde qui emprunte à ses catégories et ses canons aux arts du passé » (p. 111). En tentant de perfectionner sa technique, qui joue avec le clair-obscur des couleurs, Jacques rompt avec la réalité de la mine. Il en offre son propre témoignage. Pour reprendre les mots de Roland Barthes, la photographie en figure 27 ressemble à *ce qui a été*. Barthes s'interroge aussi sur le terme de ressemblance : « en y réfléchissant, je suis bien obligé de me demander : qui ressemble à qui ? La ressemblance est une conformité, mais à quoi ? À une identité. Or cette identité est imprécise, imaginaire même, au point que je puis continuer à parler de ressemblance sans avoir jamais vu le modèle » (Barthes, 1980, p. 157). Ainsi, de la plupart des photographies de Jacques, nous pouvons dire que les scènes ressemblent à des scènes du fond, car elles sont conformes aux témoignages lus ou entendus dans les musées, les livres, ou les documentaires. En effet, bien qu'ancien mineur, les scènes représentées sur les photos de Jacques sont anachroniques par rapport à son expérience personnelle, étant donné qu'elles représentent une époque antérieure à son propre vécu du fond.

Pourtant, cette ressemblance insatisfait, voire contrarie Raymond, pour qui ces photographies portent atteinte au respect des « vraies » ouvrières. Selon lui, les poses des jeunes filles sont invraisemblables au

regard des conditions de travail, où le dos est toujours courbé, le visage et les mains noircies. En réaction aux photos de Jacques, Raymond n'hésite pas à publier la photographie de Jacques sur son profil Facebook afin de critiquer son travail, sans l'avis ou l'accord de ce dernier. En commentaire, il fait une comparaison du *vrai* et du *faux*, mettant en avant les détails qui lui semblent inconcevables. Il commente :

« Cette affreuse mise en scène réalisée au Centre Historique Minier de Lewarde doit être effacée définitivement. C'est une offense à la mémoire des vraies et courageuses jeunes femmes qui faisaient cet insalubre et pénible métier après la Seconde Guerre mondiale » (extrait d'un commentaire de Raymond sur sa propre publication).

Raymond ne pèse donc pas ses mots pour faire comprendre qu'une « bonne » photographie de la mémoire ne doit pas *ressembler*, mais bien être la preuve d'un « ça a été » pour reprendre les mots de Roland Barthes. La justesse de son interprétation le situe alors dans une dynamique entre le vrai et le faux. Ainsi, pour reprendre les mots de Béatrice Galinon-Méléneq, « même si une trace paraît figée dans sa matérialité, son sens se rejoue dans l'interprétation présente qui, elle-même, est trace de la perspicacité et de l'entendement de celui qui interprète » (2015, p. 34). Les intentions du photographe doivent donc laisser place à « la vérité de l'image, la réalité de son origine » (p. 121) et non pas à un sens artistique ou communicationnel. Le point commun de ces deux témoins représentant de la mine, sur la « bonne » photographie, est qu'elle doit restituer des détails caractéristiques d'époque, qui pourraient en quelque sorte s'animer afin d'égaliser leur vécu. Chez les témoins héritiers rencontrés, on retrouve différents types de photographies collectionnées et autoproduites. Parmi elles se trouvent d'une part les photographies d'exploration du territoire (bâtiments miniers divers) et les photographies de famille où l'on aperçoit les ancêtres. Le portrait individuel et parfois de groupe tient une place très importante dans leurs pratiques d'écriture : il ne s'agit pas tant de montrer un geste ou une pratique d'un autre temps, mais plutôt de mettre en avant les visages du passé lointain ou proche, qui portent la mémoire minière. Pour reprendre les mots d'Érika Wicky, chez les héritiers, la photographie constitue « le lieu privilégié du particulier par opposition au général, le détail assume en grande partie la représentation des traits distinctifs de l'individu, son identité » (Wicky, 2017, p. 38). Dans le cas des portraits, les photographies deviennent le support de l'expression des souvenirs personnels ou familiaux, portée par l'héritier. L'écriture autour de ces photographies est franche, relatant parfois une histoire singulière, parfois simplement quelques mots de contexte.

Le premier exemple s'appuie sur les partages Facebook de Véronique, qui y publie régulièrement des photographies de famille. Plusieurs fois par an, elle publie à différentes occasions (surtout aux anniversaires et commémorations) la même photographie de son père que l'on aperçoit en figure 28¹⁰⁵. Sur le portrait, on distingue un homme déjà âgé, mais souriant et (en apparence) en bonne santé. Le décès de ce dernier est survenu quelque temps après la réalisation de la photographie. Véronique ne précise pas qui en est l'auteur. Il ne s'agit pas ici d'une « bonne » photographie de la mémoire minière comme on l'imagine, représentant des chevalements et des gueules noires sortant d'une cage remontant du fond. Cette photographie peut donc

¹⁰⁵ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Véronique, ce qui révèle son nom et prénom.

surprendre, parce que le visible n'est jamais que le lisible et qu'il est ici difficile d'y lire des traces de la mine. Cependant, la mise en valeur de photographies de famille est une pratique très courante et qui développe une large activité interprétative liée au regard que chaque membre de la communauté pose dessus. D'ailleurs, dans la publication visible en figure 28, Véronique encourage tous les fils et filles de mineurs à rendre hommage à leur père, en reproduisant son geste. Chaque publication de ce type suscite de nombreux commentaires, ressassant souvenirs, hommages et condoléances des uns et des autres. Comme l'explique Pierre Bourdieu au sujet de la photographie de famille, cette pratique du groupe d'héritiers réaffirme « le sentiment qu'il a lui-même de son unité » (Bourdieu, 1965, p. 39) : faire partie de la classe des mineurs. La photographie est donc à la fois considérée pour elle-même, mais aussi pour la mémoire à laquelle elle renvoie. Le sourire bienveillant du père, qui tait une activité difficile, dont résultent une santé fragile et une vie raccourcie, provoque nécessairement de l'émotion chez les lecteurs. Cette émotion découle aussi d'un déplacement du regard où chaque héritier perçoit son ancêtre à travers le regard de l'ancien mineur.



Figure 28 : Extrait d'une publication Facebook de Véronique datant de décembre 2020

Le second exemple s'appuie sur une photographie de famille appartenant à Claude, fils de mineur. Elle met en scène plusieurs membres de la famille de Claude de retour du marché. Le marché réunissait autrefois toutes les familles des corons venant faire leurs courses. Claude, bien qu'invisible sur la photo, se trouve dans le landau poussé par sa mère qui nous fait face (figure 29¹⁰⁶). La version numérique de la photographie que nous avons récupérée par mail a été coupée. Sur la photo originale, présentée par Claude lors de l'entretien, on

¹⁰⁶ Le lien URL (uniquement pour la photo du vitrail qui est en ligne) n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Claude, ce qui révèle son nom et prénom.

aperçoit le chevalement au fond, qui dépasse des maisons. Cette photographie s'inscrit dans le travail de l'artiste vitrailiste Judith Debruyne, qui en 2013 a collaboré avec la mairie de Liévin (Pas-de-Calais) afin de refaire les vitraux de l'église de Saint Amé. L'artiste a travaillé avec les habitants afin que chaque vitrail représente une activité ou un loisir lié à la ville et sa région. Pour ce faire, elle a entrepris un appel à collecte de photographies des habitants et en a sélectionné les plus représentatives — selon elle — afin de les reproduire en vitraux. La photographie de famille de Claude fait partie de cette sélection, notamment pour le chevalement visible au fond, que l'on voit sur le vitrail. Lors d'une visite guidée de Liévin avec lui, ce dernier prend le temps de nous décrire le vitrail :

Claude : [...] « là vous avez le retour de marché de Liévin. Alors ici, cet emplacement, c'est particulier pour moi.

Enquêtrice : Pourquoi ?

Claude : Parce que les personnages que vous voyez, la dame en bleu c'est ma maman, ah non pas en bleu, en bleu c'est ma tante paternelle.

Enquêtrice : D'accord.

Claude : En rose à côté, c'est ma grand-mère paternelle. Ma maman sur le côté avec le rebord blanc. Et à côté, la petite fille c'est ma marraine » (Claude, visite guidée, 25/08/20).



Figure 29 : À gauche, la photo originale de Claude coupée en haut, à droite, le vitrail depuis l'intérieur

L'élection de la photographie de famille de Claude en tant qu'image significative pour la communauté est « le vecteur d'un sentiment fort d'identification et de fierté » (Galinon-Méléneq, 2007, p. 72). Il interroge d'emblée sur la symbolique qu'elle porte autour de la mémoire minière. En effet, en plus d'être utilisée pour sa représentativité des activités d'anciens mineurs et de leur famille, l'image — devenue œuvre — est disposée dans l'église de Saint Amé, qui célèbre le triste anniversaire de la catastrophe de Liévin depuis 1974.

Sur le travail de l'artiste, on aperçoit une modification de la photographie où une femme en arrière-plan a été remplacée par un mineur en bleu de travail. Également, l'artiste a ajouté une marchande de fleurs au premier plan. Chaque année, à la date de la catastrophe, l'église et le mémorial, qui se trouve juste devant ses portes, deviennent deux importants lieux de commémoration pour les politiques et habitants locaux. Cet événement est au cœur de l'œuvre de l'artiste, qui comme on le voit dans le vitrail de la famille de Claude, modifie et accentue certains détails du réel. Sur le vitrail derrière l'autel, on aperçoit un ange, une veuve qui pleure et un mineur qui semble s'envoler. La scène immortalise le chagrin causé par la catastrophe ayant entraîné quarante-deux morts. Le témoignage anodin d'une photographie d'un retour du marché inscrit alors cette narration familiale dans un récit plus large, où chaque habitant peut situer cet endroit et s'y reconnaître. Reproduite sous forme de vitrail dans l'espace matériel de l'église, elle se mêle aux souvenirs de la communauté. Dans le cas présent, les vitraux montrent la vie des acteurs du territoire dans diverses situations et permettent aux témoins, comme Claude, de construire un récit facilement partageable, car en correspondance avec d'autres vies. L'ajout de ces scènes du quotidien atténue la mise en scène d'une « mémoire victimaire » (Aucher, 2018, p. 7), centrée sur la catastrophe, au profit d'une forme liée à l'identité et au territoire. Les scènes du quotidien viennent donner à l'église d'autres fonctions, dépassant les seules célébrations dominicales. Elles sont à la fois « de l'ordre du religieux — prier —, ou peuvent être référées aux catégories juridiques du Code du patrimoine parce que contenant d'œuvres d'art et objets patrimoniaux elles-mêmes — visiter » (Barbe, 2021, p. 5).

L'exemple suivant se penche sur deux photographies de Luc et de Christine, témoins médiateurs. Tous les deux, dans le cadre de leur association respective, produisent une grande quantité de photographies qui montrent des moments de médiation dans des contextes variés (écoles et musées, par exemple). Les photographies mettent en scène des décors totalement différents de ceux de l'époque, puisque plongés dans de nouveaux contextes, mais où la figure du guide, témoin direct ou non, devient centrale. Elles mettent en scène le témoignage comme une forme d'expérience, où la présence d'un auditoire sur la photo est rendue nécessaire. Sur les deux photographies sélectionnées en figure 30, des similitudes évidentes apparaissent. Sur la première, à gauche, on aperçoit une visite du musée de l'École et de la Mine, l'association de Christine. Elle a été publiée sur le groupe Facebook de l'association en février 2021, accompagnée du commentaire « *Notre Mineur Albert avant la descente* ». Au premier plan, un enfant dont le visage a été anonymisé par Christine, porte un casque de mineur. Les jeunes visiteurs sont ainsi mis en condition « *avant la descente* », c'est-à-dire la visite de la cave, reconstituée en galerie de mine. Le matériel accroché au mur et les mesures de sécurité de l'époque sont présentés par le guide juste avant de descendre. C'est en général Albert qui s'occupe de cette partie, bien que tous les membres soient capables de l'assurer.

Sur la photographie de droite, prise en août 2015, on aperçoit un des membres de l'association de Luc en train de présenter des outils et des fossiles aux enfants d'un centre de loisirs. Les deux enfants portent un casque électrique et une barrette sur la tête ; le membre leur fait peser le poids de la pile accrochée au casque électrique et qui pèse plus d'un kilo. Cette expérience permet à l'auditoire de mieux saisir la dureté du métier, puisque la pile n'est qu'un détail de l'équipement du mineur. La photographie est extraite du site internet de

l'association de préservation de la mémoire minière, dont Luc est le président. On la trouve à l'intérieur d'une galerie photo, dont la rubrique s'intitule « *Transmission de la mémoire* ». Les photographies de plusieurs journées ou demi-journées de médiation sont présentées dans des carrousels qui défilent tout seuls. Ils donnent un aperçu global de l'activité, depuis l'installation de petites mises en scène et de tables, jusqu'aux interactions avec les enfants et parfois les adultes (notamment durant le forum des associations locales). Tout comme pour l'association de Christine, Luc explique durant son entretien que ce sont les anciens mineurs, en priorité, qui se chargent de faire ces médiations. Les sorties sont cependant plus rares, en raison de l'âge avancé des membres anciens mineurs. Selon Luc : « *C'est important. Mais bon, on n'est pas beaucoup sur le terrain. Ils vieillissent aussi nos anciens mineurs* » (entretien en duo, 08/06/2020).



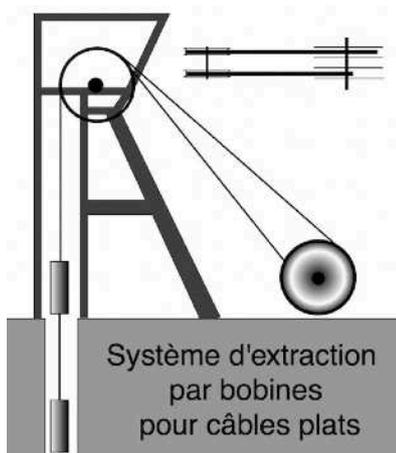
Figure 30 : À gauche, photos de deux moments de médiation avec Albert ; à droite un membre de l'association de Luc en pleine médiation. Lien de gauche : <https://urls.fr/dqKzT6> Lien de droite : <https://apphim.fr/articles.php?lng=fr&pg=1916&mnuid=1638&tconfig=0>

Ces clichés peuvent interroger sur ce qu'est une « bonne » photographie de la mémoire minière. En effet, ils ne sont pas forcément cadrés, les visages sont masqués pour respecter le droit d'image des enfants, la qualité et l'esthétique ne sont pas exceptionnelles et s'inscrivent loin des espaces miniers. La redondance de ces photographies sur les réseaux sociaux et les sites internet des associations nous interroge sur la ritualisation de ces captures et de leurs partages en ligne. Contribuent-elles aussi à transmettre la mémoire minière ? Un premier élément de réponse serait de dire que « pour se construire, se perpétuer dans le temps et se transmettre durablement, la mémoire collective requiert en effet une inscription dans l'espace et l'existence de supports matériels » (Zanetti, 2018, p. 27). Bien que les photographies ne soient pas imprimées pour être utilisées comme support durant les visites guidées, leur accumulation en ligne contribue à donner du sens au travail quotidien des associations dans la préservation et la transmission de la mémoire. Les guides s'appuient

largement sur des mises en scène au sein de petits espaces muséaux, ou sur des objets transportables, mais la mémoire se manifeste largement dans le geste et la parole. Les photographies deviennent alors un moyen de garder des traces matérielles des gestes des guides et à entretenir un travail réflexif de médiation. Leur force réside dans le cumul qu'elles opèrent et dans la visibilité des gestes, qui s'adaptent à des publics nouveaux, et sont pensés en termes de participation aux activités (port du casque, échanges, ou questions/réponses). Enfin, elles incarnent aussi directement les relations entre les différentes générations, concrétisées par la présence physique des témoins et des enfants sur les photographies. Elles rendent visibles et interprétables les relations qui se nouent et la réelle dynamique de transmission patrimoniale et mémorielle sur la mine.

Dans le dernier exemple, nous nous intéressons à la définition d'une « bonne » photographie selon les témoins experts Philippe et Michel. Bien qu'aujourd'hui moins actifs dans leurs productions de photographies, tous les deux possèdent une expérience de presque quarante ans sur le terrain, arpentant inlassablement les fosses actives (à l'époque) et fermées afin d'en élaborer une documentation visuelle et technique. Si l'aspect technique est primordial dans leurs productions respectives, ils possèdent tous les deux une sensibilité à l'esthétique de leurs photographies. Ainsi, contrairement à l'exemple précédent, le cadre, le grain, le contraste et la luminosité sont soigneusement étudiés pour créer des images captivantes. À travers une pratique très professionnelle de la photographie, on ressent une volonté de n'en oublier aucun aspect. Nos exemples mettent en lumière une part du travail de Philippe, ayant un aspect plus technique, tandis que l'autre exemple, de Michel, met en avant une volonté plus sensible de ce qu'ils voient comme une « bonne » photographie. Dans la figure 31, ci-dessous, les deux photographies sont issues du travail de Philippe : sur la première, on aperçoit le chevalement du puits Vuillemin n°2 à Petite-Rosselle en Moselle, et sur la seconde, la machine d'extraction de ce même puits. Bien que Philippe ait pris de nombreux portraits de mineurs (au fond et au jour), nous remarquons ici le contraste avec les exemples précédents : la présence humaine a disparu pour une raison bien spécifique, montrer l'aspect technique. Pour reprendre les mots de Marie Després-Lonnet, « lorsqu'il choisit de prendre un cliché, le photographe doit accepter de laisser une part de l'observable dans l'ombre au profit de ce qu'il lui importe de retenir à l'aune du projet au service duquel les images qu'il prend seront mises » (Després-Lonnet, 2018, p. 112). Les trois photos sont publiées ensemble sur son site internet personnel dédié à la mine et aux minéraux. Philippe y décrit le système d'extraction par bobines pour câbles plats, c'est donc l'aspect technique qui est mis en avant. Ces deux photographies sont issues d'un travail de repérage et de sélection d'un bâtiment spécifique (ici en Moselle) dans l'intention d'en faire des documents de connaissances. On s'éloigne ici d'une volonté esthétique de l'auteur pour se rapprocher d'une photographie à caractère plus documentaire, voire scientifique. Sur la figure 31, le schéma nous aide à comprendre les deux photographies : on voit d'une part le chevalement, largement reconnaissable par sa forme caractéristique, puis la machine à extraction avec bobines représentée par le cercle gris fumé à droite du schéma. Au-dessus du dessin, deux traits représentent la manière dont les câbles se croisent d'un bâtiment à l'autre. Malgré les années qui séparent les deux photographies (2001 et 1986), ces dernières sont publiées sur le même article et permettent aux lecteurs de faire le lien entre le schéma et les photographies. Le discours documentant ce système technique, situé sous les photographies (invisible sur la figure 31), donne plus de détails sur sa complexité.

Le travail de collecte photographique de Philippe est pensé afin de construire, au fil des ans, différentes traces d'un lieu et d'en créer des repères spatiaux. La multiplication des visites d'un même lieu, même quinze ans plus tard, permet de compléter des informations manquantes dans un travail technique de description. Dans le cas présent, les photographies sont prises de telle manière qu'elles permettent très rapidement à l'œil de comprendre le schéma numérique qu'il a créé. Le système d'extraction par bobines pour câbles plats n'est pas unique au puits Vuillemin n°2 à Petite-Rosselle. La capacité de ces images est donc de pouvoir devenir générique et facilement identifiables, pour schématiser un système particulier. Philippe prend ici une position qui « consiste à mettre le réel à distance pour mieux en rendre compte » (p. 113). Au-delà des articles sur son site internet, ce travail de collecte lui a servi dans le cadre de l'écriture de plusieurs ouvrages sur les chevalements. Ces ouvrages techniques évacuent toute forme d'émotion et décrivent précisément chaque chevalement avec des détails tels que la date de fonçage, la profondeur du puits, ses fonctions (service, remblai, ou aérage), le nom de son constructeur, ou encore sa puissance en kW. Chaque puits est illustré par une photographie, sauf lorsque ces derniers ont été démolis avant. Ces livres sont considérés comme des références pour les experts, car ils sont — entre autres — des outils d'identification des chevalements français. Ainsi l'écriture autour de ces objets « ne se limite pas à la prise de vue, mais intègre toutes les étapes de la construction de représentations du site et des activités qui s'y déroulent » (p. 113, 114). Le cumul d'une grande quantité de photographies transforme leur pratique en un véritable appareil à examiner et à construire des outils efficaces pour leurs recherches. Par exemple, l'un des ouvrages de Philippe porte sur les chevalements lorrains. Parmi les chevalements décrits, plusieurs possèdent des informations manquantes, indiquées comme « inconnues ». S'il n'envisage pas une nouvelle édition du livre avec des compléments d'information, la lisibilité de ces productions permet de rendre visibles les carences d'informations, favorisant selon lui les échanges entre les experts.



Le chevalement du puits Vuillemin n°2 à Petite-Rosselle (Moselle). © PCG 2001.



Machine d'extraction à bobines du puits Vuillemin n°2 à Petite-Rosselle (Moselle). © PCG 1986.

Figure 31 : Extrait d'une publication sur le site de Philippe, portant sur les systèmes d'extraction <http://guiollq.cluster028.hosting.ovh.net/les-machines-extraction-mines-lorraine/>

Le second exemple porte sur le travail de Michel, que l'on pourrait également désigner comme un travail documentant, voire scientifique, du monde de la mine. Durant son entretien, nous avons interrogé Michel sur sa carte de visite, où il se désigne comme « archéologue industriel ». Il explique que cette désignation lui a été attribuée par un nouvel ami et pair, professeur de photographie à l'Université, avec qui il travaille régulièrement depuis quelques années :

Michel : « Oui, il enseigne la photographie à l'Université de [ville]. Il avait une autre approche de la mine que la mienne, mais il se rend compte que c'est la mienne la plus intéressante. Lui, il était sur les friches. C'est de l'archéologie industrielle. Donc, une brique qui reste sur une autre brique, il la photographiait. Moi, ça ne m'intéressait pas ».

Enquêtrice : Il est plus esthétique dans son approche ?

Michel : Oui. Mais ce n'est pas ça qui m'intéressait, moi c'est l'élément lui-même, c'est la fosse en activité. Même la fosse arrêtée, mais les éléments de la fosse qui existaient encore.

Enquêtrice : Mais vous, sur votre carte c'est aussi marqué « archéologue industriel ».

Michel : Oui, mais c'est lui qui a marqué ça. Je ne me suis jamais qualifié d'archéologue industriel, c'est lui qui a dit « Tu fais de l'archéologie industrielle », comme monsieur Jourdain faisait de la prose dans le *Bourgeois Gentilhomme*. » (Michel, entretien individuel, 01/10/19)

Dans la pratique de ce professeur, qui a publié un livre de photographies de plus de six cents pages sur le bassin minier en 2017, se mélange à la fois des plans rapprochés très esthétiques où il est complexe de deviner la mine, et des images plus larges de paysages en friche où les éléments miniers sont parfois difficiles à repérer. La citation ci-dessus met en avant la volonté de Michel de prendre des éléments entiers, qui montrent une forme d'activité minière avant ou après fermeture. Le mouvement est un aspect que l'on retrouve beaucoup dans son travail et dans sa collection. Ce sont, selon lui, des photographies *qui parlent* d'un instant t. Ayant longtemps travaillé avec des appareils argentiques, Michel possède quasiment toujours de grandes séries des éléments qu'il a capturés en mouvement. Il explique que cette pratique lui garantissait de plus grandes chances d'avoir une bonne photographie, car il était impossible à l'époque de vérifier ses prises avant leur développement. Il compare d'ailleurs sa propre pratique à celle des photographes officiels des Houillères, qui comme lui prenaient de nombreux clichés d'une même scène minière pour garantir d'avoir au moins une bonne image. Par exemple, pour cinq ou six clichés publiés dans un magazine des mines, quasiment cinquante photographies étaient réalisées. Le travail de Michel est ici illustré à travers deux photographies : une qu'il a lui-même prise en 1981 à la fosse Gayant sur la commune de Waziers (Nord), lors de la démolition d'un des deux chevalements et une seconde qu'il possède dans sa collection, où l'on aperçoit le défournement de coke à la cokerie de Drocourt (voir figure 32¹⁰⁷). Cette seconde photo a été prise à l'époque par un employé des mines. Sur la première photographie, Michel a capturé le très court instant de la chute du chevalement. Ces documents sont très rares et précieux selon lui, pour une double raison, la première, est d'avoir réussi à prendre une photo très nette de la chute du chevalement, comme il l'explique durant l'entretien :

Michel : « Oui. [Montre une autre photo sur son ordinateur] ça c'est une de mes photos.

Enquêtrice : Pourquoi le chevalement est de travers comme ça ?

Michel : Parce qu'il tombe. On le fait tomber. On le coupe, il ne sert plus.

¹⁰⁷ Les photos ont été envoyées par mail et ne sont pas en ligne. Nous les avons prises comme exemple car elles sont très représentatives du travail photographique et de collection de Michel

Enquêtrice : Donc là il était en train de tomber ? La photo est très nette.

Michel : C'est une photo superbe parce que c'est une fraction de seconde. Je l'ai faite, j'ai réussi, et à l'époque je n'avais même pas de moteur. Je réarmais à chaque fois. Je l'ai prise en tombant. Plus il penche, plus ça s'accélère. J'ai d'autres photos après, et ensuite il est au sol. » (Michel, entretien individuel, 01/10/19)



Figure 32 : Photographies issues de la collection de Michel

Cette photographie, comme d'autres qu'il a prises durant la démolition de fosses, témoigne d'une prouesse technique de Michel, qui en seulement quelques secondes a réussi à capturer la chute du chevalement. Elle apporte en plus de cela un témoignage de la réalité de l'évènement, qui pourra ensuite être utilisée dans ses propres livres ou ceux de ses pairs. En ce sens, la véracité d'une photographie et « sa capacité à témoigner du réel sont liées à la croyance en ce qui pourrait *faire document* à un moment et pour un groupe social donné » (Després-Lonnet, 2014, p. 34). La seconde raison s'explique par ce que Michel désigne comme « *des histoires de relations* » : d'une part l'accès aux sites était très réglementé, encore plus lorsqu'une démolition avait lieu, et d'autre part l'annonce des démolitions n'était pas officielle, il fallait le savoir. En tant que photographe, il fallait donc avoir une autorisation (pour les journalistes par exemple), ou connaître un des démolisseurs, afin de pouvoir s'approcher au mieux du site, et avoir le meilleur angle de vue. Dans une de ses anecdotes, Michel raconte que des journalistes avaient écrit des articles évoquant la faillite de l'un des démolisseurs. Vexé par leurs propos, qu'il qualifiait de fausses accusations, le démolisseur en question avait placé les journalistes à contre-jour pour que leurs photographies soient ratées, tandis qu'il avait donné le meilleur poste à Michel, avec qui il avait sympathisé. Ce témoignage illustre toute la complexité de la réalisation de telles photographies. Au-delà de tous les efforts de Michel pour se trouver au bon endroit, au

bon moment, ces photographies de démolition questionnent la symbolique mémorielle de la mine. Ces géants de fer, qui marquaient le paysage depuis tant d'années, chutent en seulement quelques secondes et se tordent comme s'ils étaient des morceaux de chiffon. Par deux fois durant l'entretien, Michel évoque l'émotion que ces visions lui ont provoquée :

Michel : « [Montre une autre photo] Ça c'est la démolition de Notre Dame N°1. J'en ai vu tomber quelques-uns. Ceux-là, je les ai vus naître, et je les ai vus mourir. J'en parle comme si c'était un être humain. » (Michel, entretien individuel, 01/10/19)

Il ajoute plus tard :

Michel : « [Montre une autre photo] Ça, c'est une tour de tiers, c'est une tour de stockage de charbon, là on voit le gazomètre qu'on abat. Ça ne sert plus, on abat. Ça marque, un cataclysme, c'est terrible. » (Michel, entretien individuel, 01/10/19)

Comme la précipitation d'une histoire, ces photographies confèrent des images bien précises d'un avant/après le monde de la mine. Michel le précise dans l'entretien : il a vu naître et mourir certaines fosses qu'il a documentées, s'en servant pour illustrer des ouvrages, mais aussi pour alimenter sa propre collection. Bien qu'une partie de ses photographies n'aient encore jamais été publiées, Michel a une connaissance précise des potentiels usages futurs de ses images. Leurs regroupements par fosse dans sa collection (que cela soit les documents sur papiers, ou ceux numérisés dans son ordinateur) en font des corpus thématiques « prêts à l'emploi ». Toutes les photographies qui y figurent sont issues d'années de collecte et d'accumulation, bien que certains dossiers soient beaucoup plus fournis que d'autres. L'abandon, l'arrêt ou la reconversion d'un site industriel marque l'arrêt du travail de Michel sur un lieu, puisqu'il souhaite documenter une activité et non pas des lieux figés ou ayant une nouvelle destination.

La seconde photographie sélectionnée de la collection de Michel pour l'analyse montre un défournement de coke à la cokerie de Drocourt, prise par un photographe des Houillères de l'époque. Sa couleur incandescente s'explique car celui-ci est chauffé à plus de 1000°C avant de reprendre une couleur grise ou noire, avec parfois des reflets métalliques dus à sa composition carbonée. Le coke, issu du charbon, était utilisé comme combustible dans les hauts fourneaux et les fonderies, entre autres. Au moment de l'élection du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO, les cokeries ont été mises de côté par les institutions, car s'éloignant trop du monde de la mine. Presque toutes ont été démolies ou laissées à l'abandon. Selon Michel, elles font cependant partie de la mémoire minière, voire plus largement de la mémoire du réseau ferroviaire et fluvial qui desservait le charbon en France. Au-delà de ses photographies techniques, qui montrent le mouvement de certaines machines (par exemple la rotation des molettes en haut d'un chevalement), son travail de documentation met en lumière toute la circulation du charbon depuis son arrivée au jour, son acheminement dans d'autres usines de transformation et les différentes étapes de sa livraison en France. La photographie en question est particulièrement captivante puisqu'elle capture la lumière rougeoyante du coke incandescent, contrastant avec les tons sombres et froids de l'environnement métallique, ajoutant une présence imposante à la scène. La fumée blanche qui s'échappe crée un contraste avec le ciel du même ton et évoque une atmosphère mystérieuse. La ligne formée par les éléments métalliques agit comme une ligne de fuite qui

guide le regard vers une petite sortie en briques. Ce travail esthétique vient fixer un événement anodin — le défournement — dans ce qui est indéniablement une « bonne » photographie selon Michel. En effet, la photo possède alors une qualité à la fois informative et intéressante, tout en étant esthétique.

Pour conclure, la sélection de critères particuliers sur lesquels repose l'attribution du titre de « bonne » photographie de la mémoire minière dépend largement de l'intention derrière la capture, mais également de l'usage qui est fait des photos : deviennent-elles des outils, des médias, ou les deux ? Les photographies que nous avons vues sont toutes prises dans des réalités très complexes qui viennent largement dépasser « le sens de ce qui était en train de se passer [...] lorsque la photographie a été prise » (Després-Lonnet, 2018, p. 113). C'est le cas par exemple de la photographie de famille de Claude, transformée en vitrail d'une église, ou plus simplement le portrait du père de Christine, réutilisé pour lui rendre un hommage régulier sur Facebook. Elles deviennent donc des outils et/ou des médias pour différents usages qui peuvent être complémentaires ou différents. Ainsi, chaque photo s'insère dans un type d'écriture particulier, individuel ou collectif, que cela soit un livre, des visites guidées, ou encore un projet de documentation de fosses. À leur manière, chaque photo est une mise en récit de la mémoire minière, qui raconte des pratiques variées sur le territoire et révèle des activités et des espaces.

1.1.2. Photographies et images du fond : créations et usages

L'un des sujets récurrents des photographies minières est celui du mineur au travail, qu'il soit au fond ou au jour. Ce type de photographie illustre de nombreux récits sur les métiers de la mine, la valeur du travail ou les histoires d'accident. Les photographies du fond possèdent des caractéristiques particulières, que l'on retrouve dans le discours de ceux qui ont pu descendre les prendre eux-mêmes : le fond était un lieu presque inaccessible pour faire des clichés et rares sont les photographes non employés par une compagnie minière qui ont eu le droit de descendre. La grande majorité des témoins ne possèdent donc pas leurs propres photographies, mais celles récupérées durant leur collecte. Pendant longtemps, la présence d'appareils photographiques au fond était strictement interdite, sauf sur dérogation des HBNPC¹⁰⁸. À l'époque, le risque d'une étincelle venant du flash ou des piles pouvait causer une explosion s'il y avait la présence de grisou. L'existence de ces photographies sous-entend donc, pour les initiés, l'usage d'appareils spécifiques antidéflagrants, et des démarches de négociations avec les HBNPC (si le photographe n'est pas un employé des Houillères). Cet environnement présente tant de caractéristiques que les clichés en sont forcément impactés. Tout d'abord, ce type de cliché — selon les propos rapportés par plusieurs enquêtés — n'existe pas avant la fin des années 1940 dans les mines grisouteuses¹⁰⁹, car la technologie photographique ne le permet pas. La profondeur de champ y est très réduite, car la poussière ambiante cause une sorte de brouillard, et la

¹⁰⁸ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

¹⁰⁹ Les mines qui ne produisent pas ce gaz ne sont pas affectées par cette consigne de sécurité.

couleur noire des petites tailles absorbe toute la lumière des flashes. Comme le remarque Thierry Veyron, conservateur du musée de la mine de St Étienne, « il n'y a jamais beaucoup de portée, ce qui fait que les photos même très récentes donnent à la mine cette image d'un lieu étroit » (Veyron, 1996, p. 29). Ces photographies sont donc restreintes dans les possibilités de prises de vue. La mission de la majorité des photographes des Houillères, à l'époque, est de prendre des clichés dans le cadre de certains usages sociaux. Ces photos-preuves servent à documenter les magazines des mines, mais aussi l'entreprise, dans le cadre de diverses expertises comme pour l'amélioration des outils, les constats, ou les campagnes de sécurité. Plus généralement, elles servent aussi à créer un esprit d'entreprise. Au moment de la fermeture des HBNPC, une grande partie des photographies d'entreprises sont détruites, mais certains passionnés en sauveront une partie. Si les photographies de magazines des mines ne sont pas rares, les documents originaux le sont. Depuis la fermeture des mines, il n'est plus possible de créer de nouvelles images du fond en France, car les puits sont aujourd'hui tous condamnés. Cela n'empêche toutefois pas les témoins de recréer des images du fond, comme nous l'avons vu par exemple avec le travail de Jacques à Lewarde. Il s'agit dans ces cas-là de donner à voir une autre forme de réalité, mise en scène, dont les usages servent pour la médiation des gestes au travail. Les photographies du fond relèvent donc soit de prélèvements du réel avant la fermeture, ou de pures mises en scène post-fermeture.

Les photographies ne sont cependant pas les seules formes d'images qui peuvent représenter le fond. Il existe en effet d'autres types de documents, tels que des cartes géologiques, des plans en coupe du sol, des graphes ou encore des dessins, qui permettent aux témoins d'évoquer des formes de réalités complexes (par exemple grâce à des plans en coupe d'une fosse), ou d'une réalité qui n'est plus (par exemple des photographies du fond antérieures à 1945). La présente sous-partie s'intéresse à la fois à la construction de photographies du fond lorsqu'elles sont créées par des témoins post-mine ; aux discours qui accompagnent les images du fond ; et aux usages qui en sont faits dans le cadre de l'écriture sur la mémoire minière. Le premier exemple se penche sur les témoins représentants de la mine, à savoir Raymond et Jacques. Comme il a déjà été précisé plus haut, Raymond ne possède pas de pratique photographique. Il collecte des photographies qu'il trouve en ligne, dans des magazines des mines, dans sa collection personnelle, ainsi que dans les journaux. En septembre 2020, Raymond publie un document sur Facebook suite à une querelle avec un témoin héritier durant un échange en ligne. En effet, une de ses pratiques courantes, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est de commenter des publications sur Facebook en lien avec la mine. Cela favorise ses échanges avec d'autres témoins, mais également des néophytes, ou « *profanes* », comme il les désigne lui-même. Durant son entretien, il explique que la querelle aurait émergé autour d'un désaccord sur la définition et l'usage d'un équipement minier. Le ton serait rapidement monté entre les deux hommes, entraînant des insultes et un fort ressentiment des deux côtés. Cet événement a soulevé chez Raymond une très forte volonté de justification de sa place de témoin direct, se traduisant par une intensification de son écriture en ligne. La première publication, faisant suite à la querelle, est un document écrit type Word de dix-sept pages, où Raymond revient en détail sur l'évolution de certaines machines du fond. Le ton est vindicatif et de nombreuses phrases sont écrites en rouge, soulignées, ou en gras (ou tout à la fois). Raymond y mêle à la fois sa propre expérience, écrite à la première personne et l'expérience des mineurs de fond, se traduisant par un « *nous* », ou « *mes*

collègues ». Le lecteur y perçoit donc à la fois une forme de mémoire autobiographique et de mémoire historique prises entre 1946 et 1982. L'intégralité du texte reflète sa position sociale d'ancien mineur, à travers une forme d'autorité incontestable. Le document est publié sur Facebook en format image et commence comme suit :

« [Son prénom et nom], mineur aux HBNPC de 1946 à 1982

(Préliminaires) Je sais que le silence est le plus grand des mépris. Mais pour mes lecteurs, ceux qui apprécient les informations sur la mine que je publie sur internet et Facebook, je ne peux me taire en rappelant que cette démarche (d'informer) entreprise il y a quelques années n'a aucun rapport avec la notoriété et l'est encore moins à but lucratif.

Après quelques mois de repos forcé, fatigue et douleurs persistantes séquelles de mes 36 années de travail aux HBNPC. Je reviens avant mon prochain grand et dernier voyage faire le point sur les attaques d'un ignare malintentionné concernant mon constat sur la transformation du travail de mineur de fond, (j'allais dire la métamorphose de ce poste) au cours de l'exploitation du charbon et ce de 1946 à 1982 période que j'ai pleinement vécue » (Extrait d'un document publié en ligne par Raymond le 04/09/20).

Si les commentaires de leur querelle n'étaient que des échanges très courts et diffus (sur plusieurs publications), cette publication met en lumière la volonté de Raymond de partager ses savoirs avec ceux qu'ils désignent comme ses « lecteurs ». Il le fait de manière très solennelle (« avant mon prochain grand et dernier voyage »), accentuant l'effet sentencieux du document, qui pourrait bien être son dernier. Se basant sur un ensemble de critères objectifs (sa position d'ancien mineur, sa fatigue, ses trente-six années de travail et la querelle) et subjectifs (ses sentiments, l'attitude de son rival), il justifie donc cette première publication en ligne, à destination de son réseau d'amis sur Facebook. À la fin de sa longue introduction (cinq pages), il précise s'adresser plus particulièrement à « des personnes sérieuses, passionnées par le travail des mineurs et l'histoire de la mine ». L'ambition ici est à la fois d'asseoir ses connaissances sur la métamorphose du poste de mineur entre 1946 et 1982, tout en discréditant son opposant. Pour ce faire, il ajoute également qu'il illustre ce travail grâce à « des photographies personnelles mais aussi empruntées sur Internet et Facebook ».



Figure 33 : Capture d'écran d'une page de document scannée et mis en ligne sur Facebook par Raymond

Les pages suivantes du document sont largement illustrées par des photographies dont la provenance exacte n'est pas précisée. Comme on le remarque sur la figure 33¹¹⁰, Raymond dispose les photographies côte à côte de manière chronologique, se lisant de gauche à droite. Chacune représente une tranche historique depuis le *tout fait main* (1946), en passant par l'arrivée du métal et le retrait des éléments en bois (1950-1960), jusqu'au *tout mécanisé* (1960-2004) du fond. Il insiste sur l'importance de l'authenticité de la photo, qui doit, par des éléments indiciels, être « en relation physique avec le monde d'origine, et non iconique (d'une copie) ou symbolique » (Davallon, 2015, p. 55). Cependant, toutes les images ne sont pas des photographies, comme celle que l'on voit en haut à droite de la figure 33. Ce type d'image provient en général de magazines des mines, mais peut aussi être issu de documents professionnels tels que ceux conservés précieusement par Raymond après sa retraite. Désignés comme des dessins cotés, ils possèdent une capacité de démonstration technique souvent supérieure aux photographies, puisque les pièces sont nommées, dimensionnées et parfois visibles par transparence. Ces détails sont indispensables pour fournir des informations précises dans le fonctionnement et l'assemblage des produits à l'époque. La disposition de ces images témoigne d'un regard professionnel sur l'évolution du métier de mineur. Elles passent ici d'un usage initialement technique à un usage historique précis sur l'évolution et les transformations des métiers du fond durant une période déterminée, s'étendant de 1946 jusqu'en 2004 (soit cinquante-huit ans).

De son côté, Jacques est descendu lui-même photographe le fond, non pas en tant que salarié, mais à titre de passionné et grâce à ses nombreuses bonnes relations aux HBNPC. Il a aussi été mineur de fond pendant trois marquantes années, avant de démarrer une longue carrière de gendarme (plus de trente ans). Cette pratique de la photographie, qu'il exerçait également professionnellement à la gendarmerie, le pousse à créer lui-même tous ses contenus afin d'illustrer ses ouvrages. Il possède d'une part les photographies prises lors de ses différentes descentes à la mine et celles de son projet de reconstitution à Lewarde, présenté plus haut. Il est intéressant de souligner un contraste entre les images utilisées par Raymond et celles créées par Jacques. Ce dernier n'hésite pas à prendre des photographies posées, où le mineur se tient devant son poste et regarde l'objectif :

Jacques : « Oui, je leur demandais une autorisation, c'était une autorisation tacite, hein. Il n'y avait pas d'écrits. Il y a même un mineur — c'était à Montceau-les-Mines — je lui ai demandé l'autorisation, c'était un Marocain, la photo je la trouve superbe. Il est en slip avec sa pelle comme ça. Et il me regarde. J'ai fait une photo, puis deux, et il m'a dit "bon maintenant ça suffit, il faut que je bosse" » (Jacques, entretien individuel, 05/08/20).

Bien qu'une partie de ses photographies prises au fond montrent les mineurs au travail, Jacques semble plus attiré par le regard des mineurs en train de poser, ou ayant des expressions faciales fortes. Il ne voit donc pas la photographie comme un moyen de témoigner d'une technique ou d'un geste professionnel, mais plutôt

¹¹⁰ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Raymond, ce qui révèle son nom et prénom.

comme la fixation d'émotions humaines vécues au fond. Il s'agit à la fois de dire le travail et sa banalité quotidienne.



Figure 34 : Photographies de Jacques capturées sur son profil Facebook

Sa démarche prête une attention particulière aux regards des mineurs, qui lui inspirent à la fois beauté et compassion. Sur la figure 34¹¹¹, nous avons sélectionné quatre photographies particulièrement représentatives de son travail personnel. Les deux clichés sur la gauche, ainsi que le portrait en gros plan central, sont des photographies issues de ses descentes au fond entre 1988 et 1991. La série, composée d'une trentaine de photographies, a été publiée sur Facebook en décembre 2020. La photographie à gauche, où l'on aperçoit un galibot poussant une berline de charbon, a été prise à Lewarde lors de sa reconstitution. Une partie de ses clichés a servi lors de la publication de ses deux ouvrages sur la mine, composés de témoignages d'anciens mineurs. Les photographies du fond ont été prises en même temps que sa décision de publier un livre. Les témoignages des mineurs qu'il a collectés ne correspondent donc pas aux personnes que l'on aperçoit en photographie. Jacques s'est servi de son propre travail pour les illustrer, en s'assurant qu'il n'y ait pas de décalage temporel entre le témoignage oral et l'image : « *Mais moi je devais alimenter en images des textes. Donc il fallait que l'image corresponde au texte que j'écrivais* » (Jacques). Pour décrire ce procédé, l'historienne et sociologue Isabelle Veyrat-Masson parle de « montages ventriloques » (Veyrat-Masson, 2014, p. 3) quand elle décrit l'usage de l'archive dans le cadre de documentaires n'ayant pas de films pour illustrer leurs propos. Elle explique que ces derniers nous font « revivre un passé disparu, qui aurait été miraculeusement préservé grâce à l'invention du cinéma » (p. 3). Dans le livre, ses clichés gardent un

¹¹¹ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Jacques, ce qui révèle son nom et prénom. La photographie à droite de la figure 34 a été envoyée par mail.

caractère de preuve, car ils permettent de comprendre l'Histoire comme elle s'est déroulée, indépendamment des témoignages qu'ils illustrent. Jacques ajoute qu'à l'époque, il profite de ses descentes et du moment pour faire le plus de photographies.

Jacques : « Voilà. Je recherchais la photo à faire pour qu'elle illustre ce que j'écrivais. Mais si j'avais l'occasion de faire d'autres photos sans anecdote, bien sûr que je le faisais. Je prenais. Et les photos à l'époque c'était difficile parce que moi je travaillais sur pellicule. Maintenant c'est facile, sans lumière on fait des photos. Mais à l'époque c'était pas comme ça. Pour faire des photos, il fallait un clash anti-déflagrant » (*Jacques, entretien individuel, 05/08/20*).

Tout comme les professionnels des mines, Jacques prend toujours une grande quantité de photographies, car il a conscience qu'avec les moyens de l'époque, une partie sera inexploitable. Parmi les clichés publiés sur Facebook, tous n'ont pas servi dans ses deux livres. À l'époque, ils représentent pour lui une ressource possible dans l'éventuelle publication d'un autre ouvrage ou d'expositions. Aujourd'hui, il décrit ces clichés comme des témoignages du passé, qu'il publie régulièrement sur Facebook. Ses photographies témoignent autant « de la perception de la réalité que de la réalité elle-même » (Van Ypersele, 2007, p. 135) La raison pour laquelle Jacques organise la reconstitution à Lewarde découle du fait qu'il ne souhaite pas utiliser des cartes postales reconstituées du fond datant de 1921. Peu nombreuses, mais éditées en abondance, ces dernières sont trop connues du public. La volonté de Jacques est de publier un ouvrage original comportant uniquement des documents de sa création. Ce choix précède également de sa réputation de photographe local notoire : l'usage de documents produits par autrui serait potentiellement mal vu par ses pairs. Cependant, comme nous l'avons abordé dans la sous-partie précédente, Jacques a reçu des critiques de la part de Raymond pour le manque de réalisme de ses photographies de reconstitution. Bien loin de rendre compte de la richesse des types de photographies du fond, ces exemples mettent en lumière leur complexité de la représentation de cet espace, même lorsque celui-ci a été vécu. Dans leurs écrits, les témoins représentent des « spatialités différentes, si ce n'est concurrentes, en fonction de leurs diverses expériences » (Maury, Kovacs, 2018, p. 63).

Le second exemple s'appuie cette fois sur des représentations du fond dessinées, dans le cadre de pratiques d'écriture de témoins héritiers. Il s'agit d'une part d'images extraites du site de Grégoire, et d'autre part d'une image de celui de Baptiste. Les premières images, que l'on aperçoit en figure 35, sont des représentations schématiques de coupes du sol. La plus grande, à gauche de la figure, a été réalisée par les Charbonnages de France (cette information est indiquée dans une légende sur le site). Grégoire précise la provenance des deux autres images, bien plus anciennes, dans une partie « *sources* » de son site (nous y reviendrons plus loin). Elles semblent être découpées afin de s'ajuster à la lecture du site. Grégoire les utilise dans la partie de son site intitulée « *Schématisme des trois siècles d'exploitation charbonnière de notre région* ». Sur l'accueil du site, il présente son travail de la manière suivante :

« L'objectif de ce site internet est de vous faire découvrir la riche histoire et le magnifique paysage du bassin minier du Nord Pas-de-Calais. Cet héritage issu du monde de la mine fait partie intégrante de l'histoire du pays minier et des racines des gens qui y habitent. Arrière-petit-fils de mineur et descendant d'une importante famille d'ouvriers mineurs (originaires des communes de Roelx, Lourches, Denain, Escaudain, Haulchin, Haveluy, Valenciennes et Douchy-Les-Mines), la mine est un patrimoine qui m'est très cher. » (Extrait d'une partie de l'introduction du blog de Grégoire)

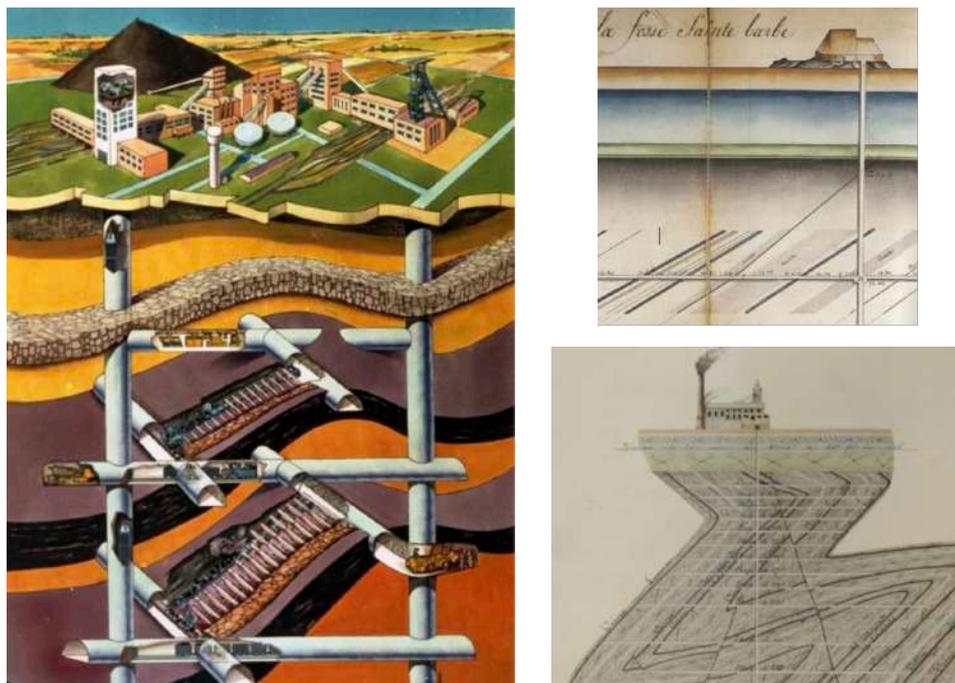


Figure 35 : Coupes du fond provenant du blog de Grégoire <https://bassin-minier-regis.jimdo.free.com/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais/schématisation-des-trois-siècles-d-exploitation-charbonnière-de-notre-région/>

En tant que professeur dans le supérieur, Grégoire accorde une large importance à l'éducation des plus jeunes sur l'histoire minière de la région. Le site se divise donc en deux thématiques distinctes : une rubrique de recherche généalogique sur sa famille intitulée « *Hommage à mes ancêtres mineurs* », puis plusieurs rubriques d'informations sur la mine, comme « *les terrils* », « *les sites de la mémoire* » ou encore « *les mines de charbonnage* ». Très complet, le blog comporte une grande quantité d'images aisément accessibles pour les plus jeunes. Les productions qui le composent sont facilement intelligibles et présentés de manière chronologique. Une dernière rubrique, intitulée « *Questionnaires* », propose quatre questionnaires à destination des scolaires : un premier sur le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, un second sur les Houillères du bassin de la Loire, un troisième sur l'histoire du chemin de fer et un dernier sur la généalogie. Toutes les réponses aux questions se trouvent dans les différentes rubriques, facilement repérables par leur nom. Le site est en fait largement adressé à des enseignants de divers niveaux :

Grégoire : « *J'ai mis assez de matière pour justement pouvoir les réutiliser pédagogiquement, c'est suffisant pour faire voir un peu aux élèves les différents aspects du patrimoine minier. Comme on l'avait déjà évoqué, je parle également de l'histoire de l'exploitation charbonnière en France, qui a commencé dès le Moyen-Âge. C'est quand même assez large. Je touche un public assez large et c'est très apprécié dans les écoles* » (Grégoire, entretien individuel, 31/10/20).

Les images présentes sur le blog ont pour objectif de transmettre l'essentiel sur la mine : une forme de base de savoirs partant de la découverte du charbon à la mécanisation du fond, en passant par la différenciation de certains métiers, mais aussi des aspects élargis, telle l'histoire des chemins de fer. Les images de la figure 35, résultat de son travail de fouille documentaire, mises dans une même rubrique et dans

un même format, deviennent ici facilement comparables. L'image des Charbonnages de France (à gauche) semble initialement destinée à un usage explicatif simple du creusement des fosses. Grâce à un jeu de transparence, le lecteur peut rapidement comprendre la manière dont sont creusés les puits (barres blanches verticales), construits au-dessus d'un sol possédant plusieurs veines de charbon. Les puits sont ensuite reliés les uns avec les autres par des galeries principales horizontales, puis de plus petites tailles, respectant les mouvements des veines de charbon dans le sol. L'usage de dessins techniques rares et anciens, à droite de la figure 35, permet d'avoir une vision complémentaire du creusement des fosses et des veines de charbon qui ne sont pas de simples couches parallèles, mais tordues par les mouvements du sol. Cette écriture met totalement de côté l'aspect familial du travail de Grégoire afin de se concentrer sur des formes de savoirs transmissibles, bien que les valeurs familiales restent toujours en arrière-plan dans son discours.



Figure 36 : Capture d'écran d'une numérisation de carte postale sur le site de Baptiste - http://fouquiereschf.free.fr/histoire/10_mars_1906.htm

De son côté, Baptiste utilise très peu d'images de manière générale, et lorsque c'est le cas, il s'agit plutôt de photographies et d'archives. Faisant état du plus grand nombre de catastrophes dans le Nord-Pas-de-Calais, les récits sur son blog sont peu alimentés d'images. Sur la cinquantaine de catastrophes recensées, seules quatre possèdent une rubrique « photos » : la catastrophe de Courrières (1906, 1099 morts), la catastrophe d'Hersin-Coupigny (1917, 42 morts), la catastrophe de La Clarence (1954, 10 morts) et la catastrophe de Fouquières-Lez-Lens (1970, 16 morts). Pour les catastrophes de Fouquières-Lez-Lens et de La Clarence, les images sont uniquement des coupures de journaux, accompagnées de l'article décrivant la catastrophe. La

catastrophe d'Hersin-Coupigny est également illustrée de coupures de journaux, de documents d'archives attestant de la mort de certains mineurs et de photographies des tombes et du silo où reposent les victimes de l'accident. La catastrophe de Courrières est plus largement illustrée par des cartes postales de la collection personnelle de Baptiste, des photographies des survivants décorés, ainsi que des photographies actuelles des silos où reposent les mineurs. Rappelons que ce travail est une continuation des recherches effectuées par son père, que Baptiste mène à la fois seul et avec l'aide de sa petite association (deux membres au total).

Dans la rubrique sur Courrières, il utilise deux cartes postales dessinées représentant le fond juste après la catastrophe, comme on peut le voir en figure 36. À l'époque, aucun appareil photo ne peut capturer l'événement, car les appareils ne sont pas assez sophistiqués et risqueraient de provoquer une nouvelle explosion. On y aperçoit des mineurs au sol, probablement morts, étendus dans les décombres d'une galerie. La description de la carte indique « *Catastrophe de Courrières : Découverte de victimes dans une galerie. 10 mars 1906 - 1200 victimes* ». Ces dessins sont probablement issus des témoignages rapportés des sauveteurs descendus ce jour-là. Vendues en grand nombre grâce à leur accessibilité et à leur prix très bas, les représentations postales de la catastrophe de Courrières ne sont pas rares du tout. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs souvent publiées sur des groupes Facebook divers, notamment le jour de la commémoration. En tant que production dessinée, la carte postale en figure 36 peut créer un regard particulier sur l'imaginaire de la catastrophe : elle devient ici la production d'un regard sur un monde terrifiant et inaccessible. Ayant développé des méthodologies de recherche et d'écriture très proches des historiens scientifiques, Baptiste utilise ses documents comme une preuve directe du passé et non pas comme une illustration fantasmée du fond. À ce titre, les coupures de journaux ainsi que les cartes postales photo deviennent des images témoins de cet événement tragique. La carte postale dessinée, en revanche, devient « porteuse d'une vérité autrement inatteignable » (Sicard, D., 2020, p. 81). Dans le cas présent, elle substitue totalement un cliché du fond, alors irréalisable. Elle illustre aussi avec force l'imaginaire nourri par les histoires du fond, notamment à travers *Germinal*, publié une vingtaine d'années plus tôt. Des signes de ce document attestant de l'événement sont cependant bien présents sur l'image : le timbre en bas à droite de la carte, dont le tampon est à demi effacé, ainsi que les traces d'usure, vient affirmer son authenticité.

Dans le cas des témoins médiateurs, on remarque une création de toute pièce d'images du fond, qui viennent servir à la médiation. Ces clichés s'inscrivent dans des usages sur internet, où les témoins médiateurs mettent en valeur un travail de mise en scène du fond. Le premier exemple en figure 37 est une photographie prise par Christine dans le cadre d'une médiation dominicale qu'elle propose sur Facebook. Il s'agit d'un jeu de devinettes où les usagers qui suivent la page du musée doivent répondre aux questions qu'elle pose sur une publication, tout en respectant les règles imposées dans la description (voir sur la gauche de la figure 37). Dans le cas présent, les personnes désignées par Christine comme des « *pros* » doivent s'abstenir de donner la bonne réponse et se contenter d'un commentaire indiquant « *je sais* ». Un échange en privé assure ensuite Christine qu'ils avaient bien la bonne réponse. Les personnes qui ne connaissent pas la réponse doivent proposer une suggestion. Sur cette publication, on retrouve des commentaires du type « *Je sais. Je suggère ma réponse vers 15 heures. Bon dimanche ensoleillé à toutes et tous. ☀️ ☀️ ☀️* », « *Mon 1/2 frère l'était... donc*

forcément, je sais 😊 », ou encore, « *Je ne sais pas... j'attends donc avec impatience les réponses...* ». Tous les participants sont invités à laisser une mention « *j'aime* » sur la publication afin de la mettre en valeur. Chaque dimanche, une devinette différente est postée sur Facebook, puis la réponse à cette devinette est publiée autour de 15h le même jour.



Figure 37 : Capture d'écran de la page Facebook du musée de l'École et de la Mine 30/01/21 - <https://www.facebook.com/photo/?fbid=5546246975407341&set=g.2599092877064396>

Sur le cliché de la figure 37, on aperçoit un mannequin habillé en mineur de fond, portant un casque et un bleu de travail. Il est installé devant un niveau optique, outil caractéristique du géomètre, et semble regarder à l'intérieur, « comme si » il était au travail. La mise en scène est prise dans la cave de l'association, où se trouve une reconstitution d'une galerie de mine, avec divers outils et mannequins en position de travail. Alors qu'elle aurait pu s'appuyer sur une photographie d'archive, Christine choisit de sortir du cadre historique pour proposer une reconstitution où le mannequin est isolé du « contexte visuel ambiant » (Heinich, 2010, p. 164). L'intérêt pour elle est de choisir l'angle idéal de sa prise de vue, plaçant au centre l'outil du géomètre afin que les usagers puissent répondre à ses questions. La fonction de cette photographie est paradoxale, puisqu'elle montre une mise en scène avec un mannequin en plastique, mais pose un regard particulier sur les fonctions du géomètre. Le cliché de Christine est démonstratif : tous les éléments nécessaires y sont présents pour répondre à la devinette. L'image se fait ici l'économie de toute authenticité pour se porter uniquement sur des liens iconiques au métier de géomètre (outil, lieu de fonction et geste). L'intention de la médiatrice est essentiellement dans la transmission de l'information, qui prend le pas sur le reste. Le second exemple de représentation du fond par un témoin médiateur est tiré du site internet de l'association d'histoire locale de

Fenain. Le site est ici utilisé comme une vitrine du travail de l'association, qui possède un onglet particulier où sont publiées quelques photographies du musée (voir figure 38). La rubrique est très courte et indique aux lecteurs qu'il s'agit d'« *une petite visite à laquelle nous vous convions afin de vous inciter à venir voir les autres objets et documents que nous possédons* ». Six photographies du musée sont présentées. Il est possible de les voir grâce aux deux boutons de navigation à droite et à gauche des images. Il n'est cependant pas possible de les afficher sur grand écran ni de zoomer sur des parties particulières. Sur la photographie au centre (figure 38), on aperçoit le cliché de la reconstitution de galerie de l'association.



Figure 38 : Capture d'écran du site internet de l'association d'histoire locale de Bernard - <https://fenain-histoire.fr/fr/rb/33035/le-musee>

Contrairement à la publication de Christine, le cliché n'est pas facilement lisible : en effet la photo est prise de loin, ce qui permet d'apercevoir un grand nombre d'objets qui deviennent difficiles à distinguer sur une image en petit format. En tant que vitrine, le site pose une frontière nette entre le musée (les documents et les informations qui l'accompagnent) et d'autres usages de l'association en ligne. Plutôt que de découvrir le musée en ligne, le lecteur est invité à venir sur place, où il pourra voir les objets et avoir accès aux documents de l'association. Au-delà des informations pratiques diffusées dans la rubrique « fonctionnement » (voir figure 38), les membres rappellent leur présence *in situ* « *pour vous guider et vous donner les explications nécessaires à la compréhension de certains objets* ». Le site évacue donc toute fonction de réseau social, où l'image du fond devient « conversationnelle » (Gunthert, 2014). Dans le cas présent, la photographie de la mise en scène se fond avec les autres clichés des espaces du musée. En ligne, deux logiques s'opposent dans nos exemples de la représentation du fond par des témoins médiateurs. Pour reprendre les mots de Samuel Bausson et Francis Duranthon, il y a d'une part une « logique vitrine (*inside-out*) où le message part de

l'établissement vers ses visiteurs [et] une logique relationnelle (*outside-in*) promue par les réseaux sociaux, [où] l'identité est co-construite pour et par les membres d'une communauté » (Bausson, Duranthon, 2013, p. 2).

Dans notre dernier exemple illustrant les représentations, les pratiques et les usages des témoins experts autour de la photographie de fond, nous reprenons à nouveau le travail de Michel et de Philippe. La différence fondamentale entre leur pratique respective est que Philippe, passionné par le fond, est descendu lui-même le prendre en photo, tandis que Michel, passionné des installations du jour, possède une petite collection de photographies du fond qu'il n'a pas prises lui-même. Dans leurs usages des photos, qui se croisent cette fois, les photographies servent soit à illustrer l'écriture autour d'une activité minière, soit pour leurs collections et savoirs personnels, comme une ressource potentielle. Ce sont des documents qui appuient des écrits descriptifs et techniques de la mine. Si nous n'avons pu récupérer de photographies du fond de la collection de Michel, nous nous appuyons largement sur son entretien pour étayer notre propos. Parmi les photos de sa collection, Michel apprécie particulièrement le mouvement des machines et des hommes en train de travailler, comme on le constate dans ce commentaire durant l'entretien :

Michel : « [...] [Montre une autre photo] Là, c'est encore des photos de fond, on voit des grosses berlines, c'est des galeries de circulation, ils sont en train de creuser pour aller jusqu'au gisement. Bon il y a des photos qui sont posées, c'est moins intéressant. » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Les clichés de la collection de Michel sont des images documentaires, avec des intentions lisibles : documenter le travail au fond sans jamais que les corps ne prennent la pose, car cela « fabrique instantanément un autre corps » (Barthes, 1980, p. 25). La pose des mineurs, bien qu'elle laisse apparaître leur visage et les machines à l'arrière, supprime leurs gestes en action. Les photographies de la collection de Michel servaient autrefois à mettre en lumière le travail d'une équipe et les évolutions des machines. Elles pouvaient aussi servir parfois à distinguer le travail d'un mineur, qui partait par exemple à la retraite. Michel s'en sert désormais personnellement pour apporter des détails techniques et historiques à son propos. Par exemple, sur l'une des photographies, on aperçoit des hommes de dos. Michel précise « Ça c'est des abouts, ces gars là, ils ont un casque différent des autres. Ils ont un plus large bord ». Ces détails importants aux yeux de l'expert ne suppriment pas la dimension empathique qu'il a pour ces clichés :

Michel : [...] « Là une taille de charbon. Regardez sa tête. Moi il me fait mal au cœur ce type. Son regard. Regardez ces bras. Noirs, noirs.

Enquêtrice : Et puis il est dans un petit trou.

Michel : Un trou à rats. Il est accroupi. Ça fait un mètre [de hauteur] » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Ici, bien que le regard du mineur au travail ne croise pas celui du photographe, Michel exprime toute la compassion qu'il éprouve en le voyant, couvert de charbon des pieds à la tête, dans une toute petite taille. De son côté, Philippe construit directement une relation empathique, voire même d'amitié, avec les mineurs qu'il prend en photo. Selon lui, au regard de toutes les restrictions et dangers liés à la photographie de fond, cette pratique ne peut se construire sans une relation aux sujets photographiés. Ses longues années de rencontres avec les mineurs lors de ses passages ont forgé des liens très forts, qui se dessinent dans les deux

photographies en figure 39. La confiance totale accordée par les mineurs à son contact se voit alors dans leurs corps : ils ne prêtent pas attention au sujet, le photographe fait alors « *partie des meubles* », pour reprendre les mots de Philippe :

Philippe : « Il était hors de question que j'organise ces photos, ou que je les fasse poser d'une certaine façon, ou que je les importune dans leur travail. Je faisais les photos, bon à part le flash, parce qu'à l'époque on n'avait pas le numérique. Il y avait des coups de flash qui disaient que j'étais là, mais ils m'oubliaient un peu, ils faisaient leur boulot. Moi j'avais quand même assez d'expérience pour respecter la sécurité. Je n'allais surtout pas faire ce qu'il ne faut pas faire, et donc ils me faisaient confiance. Généralement, je ne passais pas qu'une fois, puis je disparaissais. Généralement une mine, je la suivais pendant plusieurs années. Donc je faisais partie des meubles. Donc j'ai eu fait, mais c'était exceptionnel, que j'ai fait des portraits » (Philippe, entretien individuel, 30/09/20).

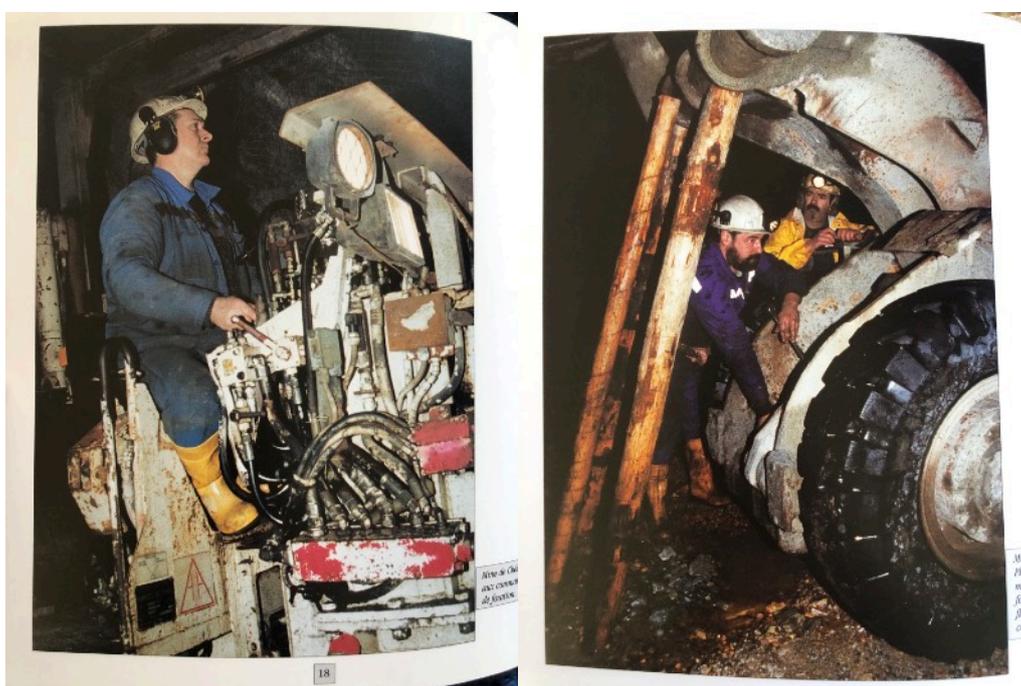


Figure 39 : Photographies extraites d'un livre écrit par Philippe, publié en 2001 intitulé « *Les mines d'or en Limousin* »

Ses attaches de longue date avec les employés des différentes fosses photographiées permettent d'inscrire ses récits dans la durée. Ce résultat n'est possible que par la confiance accordée par les mineurs, émanant de plusieurs années de visites non intéressées. Il explique d'ailleurs qu'à chaque sortie d'un de ses ouvrages sur une mine, il s'y rendait pour offrir des exemplaires aux ouvriers qui ont posé. C'est une démarche qui prend sens dans le cadre de sa pratique et ajoute de la valeur à son récit. Ses photographies, qui au départ semblent uniquement représenter des hommes au travail, lui permettent de passer à un récit où sa relation amicale avec les mineurs est centrale. En les représentant au travail, Philippe recherche le degré le plus minime de la mise en scène dans ses photographies : le regard du mineur ne doit pas croiser l'objectif et les corps sont plongés

dans le travail. Il décrit ses photographies comme étant à l'opposé d'un portrait, car les visages, qui participent pourtant au principe d'individuation, sont tournés vers les machines, les collègues, ou encore le minerai extrait. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il porte un regard négatif sur la pratique des portraits des mineurs de fond. Selon lui, « *le mineur, ce n'est pas un animal en cage. Ce n'est pas un zoo la mine* » (Philippe) : le photographe se doit donc d'être un personnage effacé, et ce comportement se transcrit sur les images. Ces différents exemples de représentations du fond mettent en lumière la diversité des images, allant de pair avec les pratiques et usages des témoins. Si certaines photographies montrent avec beaucoup de réalité les conditions difficiles d'une autre époque, d'autres mettent en lumière la modernisation et les gestes professionnels aujourd'hui disparus. Les images dessinées peuvent elles aussi posséder ces deux aspects (émotion et technicité), comme nous l'avons vu à travers les exemples des coupes du sol ou du dessin de la catastrophe de Courrières. Ainsi, à travers les récits des témoins, il est délicat de faire l'économie d'une forme de représentation du fond de la mine. Le recours à des traces photographiées ou à des tracés et mises en scène du fond vient alimenter, voire remplacer, une réalité disparue. L'image du fond procède ainsi d'un besoin de substitution d'un lieu enseveli, elle vient illustrer des témoignages, expliquer des techniques, des gestes, questionner des métiers... Bref, elle répond à la demande accompagnant les récits de s'éloigner d'un imaginaire nourri d'images pour se rapprocher au plus près du vécu des mineurs de fond.

1.2. La collection documentaire : fonder l'idée d'un objet témoin

1.2.1. Les cartes postales

La construction de la mémoire minière passe par la collection de documents communs, telle la carte postale. Celle-ci tient une place particulière dans le travail d'écriture de la mémoire minière, plus particulièrement sous forme de document photographique¹¹². Apportant un témoignage réel de l'évènement à l'époque, le rôle de ces cartes est dès le départ, documentaire. Cette capacité leur permet de « participer à différents projets d'écriture et de lecture d'une certaine pratique » (Després-Lonnet, 2014, p. 34) autour de cet évènement. On trouve à la fois des collectionneurs en possédant un très grand nombre comme Baptiste, et d'autres n'en possédant pas physiquement mais partageant et faisant circuler leur représentation en ligne (notamment sur Facebook). La carte postale tient un rôle important, à la fois dans la fabrique des territoires du bassin minier, par exemple dans l'évolution d'un lieu, mais aussi dans le récit d'évènements tragiques, comme la catastrophe de Courrières. Deux usages distincts se dessinent, d'un côté, la mise en valeur de lieux de vie de

¹¹² Dans la partie précédente, nous avons montré une carte postale dessinée du fond dont l'usage est beaucoup plus rare.

la mine, comme les coronas ; et d'un autre côté le récit de la catastrophe de Courrières, dont les photographies tristement célèbres sont largement partagées et diffusées en ligne par les témoins.

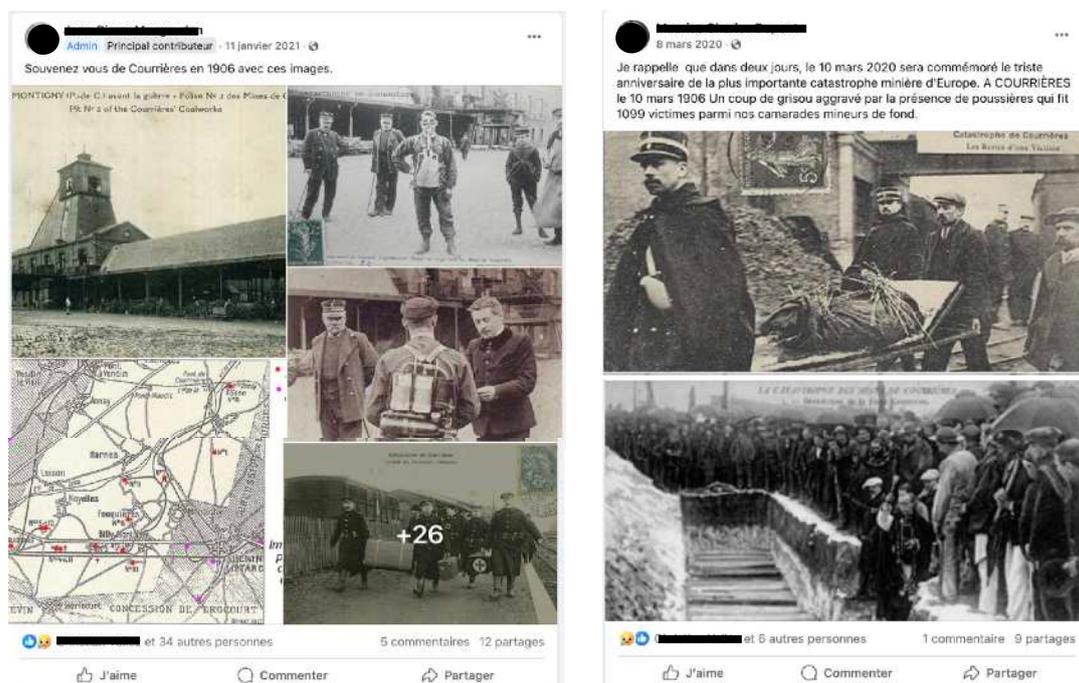


Figure 40 : À gauche, capture d'écran d'une publication de Jacques ; à droite, publication de Raymond sur la catastrophe de Courrières

Leurs versions numériques ne représentent bien souvent que le recto de la carte (l'image), invisibilisant les productions écrites et les données personnelles des correspondants. Ces cartes sont généralement tombées dans le domaine public en raison de l'expiration de la durée de protection du droit d'auteur (soixante-dix ans). Dans ce contexte, effacer l'échange épistolaire permet de construire une seconde lecture de la carte. Les cartes, en tant que patrimoine et mémoire de la mine, peuvent être pensées comme des photographies documentaires, puisque la valeur est plus liée à l'image qu'à son message. Notre premier exemple s'appuie sur les pratiques de Raymond et de Jacques. Aucun des deux ne fait collection de cartes postales, et pourtant tous les deux en partagent sur Facebook grâce aux publications d'autres internautes. Tous les ans, à la même date (le 10 mars), ils commémorent les morts de la catastrophe de Courrières. Il n'est alors pas rare qu'ils publient en ligne des documents relatifs à l'événement en dehors de cette date. Les documents en question sont des cartes postales très connues de la catastrophe, seuls documents imagés qui permettent de rendre compte de l'horreur de cette journée. Deux exemples, en figure 40¹¹³, illustrent les usages qui en sont faits. À gauche, une publication de Jacques, datant du 11 janvier 2021 avec une grande quantité de documents, mêlant

¹¹³ Les liens URL ne sont pas indiqués car ils mènent directement sur les profils privés de Raymond et Jacques, ce qui révèle leurs noms et prénoms.

plus d'une vingtaine de cartes postales, une carte géographique indiquant en rouge les fosses touchées et une photographie récente d'une commémoration. La publication est faite sur le groupe Facebook qu'il a créé, où comme l'indique le petit carré gris sous son prénom, il est le principal contributeur. Son message est très court « *Souvenez-vous de Courrières en 1906 avec ces images* ». À droite, une publication de Raymond, contenant deux cartes postales de la catastrophe, cette fois avec un message plus long : « *Je rappelle que dans deux jours, le 10 mars 2020 sera commémoré le triste anniversaire de la plus importante catastrophe minière d'Europe. A COURRIÈRES le 10 mars 1906. Un coup de grisou aggravé par la présence de poussières qui fit 1099 victimes parmi nos camarades mineurs de fond.* ».

La publication de Jacques permet aux lecteurs de se saisir en partie du déroulé de l'événement post-explosion à travers les cartes comme représentations photographiques. Les premières cartes postales, que l'on aperçoit sur la figure 40, montrent d'abord la fosse n°2 de Billy-Montigny afin de se faire une idée de l'un des lieux au cœur de l'événement. Ensuite, les cartes illustrent l'arrivée des premiers secours sur place, équipés de matériel respiratoire de l'époque pour descendre au fond. Les suivantes montrent la remontée des corps, que l'on aperçoit aussi dans la publication de Raymond. Puis viennent les foules de femmes et d'hommes qui attendent de savoir si leurs proches vont remonter. Plusieurs cartes postales montrent des survivants alités, dont les treize fameux rescapés, ayant réussi à sortir vingt jours après la catastrophe¹¹⁴. Leur portrait tous les treize, posant avec leurs gros pansements autour de la tête et des bras pour certains, est une carte postale célèbre qui circule largement sur les pages et groupes Facebook pour parler de la catastrophe. Une dernière carte, la même que celle postée par Raymond à droite de la figure 40, montre un grand enterrement. Les légendes, toujours présentes sur les cartes postales, permettent de comprendre l'événement dans l'actualité de l'époque, mais aussi de prendre conscience de son ampleur et de sa violence, par exemple à travers la taille de la foule qui attend aux grilles de l'une des fosses. Les deux cartes postales mises en avant par Raymond, dans une publication sur Facebook datant du 8 mars 2020, soit deux jours avant la commémoration, mettent en lumière toute l'horreur de l'événement. La première montre le transport d'un corps, ou plutôt d'un tronc humain, emballé dans une couverture fermée par des brins de foin. Dessus, il est écrit « *La catastrophe de Courrières - Les restes d'une victime* ». Elle met en lumière les conditions très précaires de l'époque dans la gestion de l'événement. Sur la carte en dessous, un enterrement a lieu, avec une fosse commune démesurée — remplie de nombreux cercueils — en train d'être bénis par un prêtre. La fosse est entourée par des centaines de mineurs et de proches de victimes disparues. On peut y lire « *La catastrophe des mines de Courrières — Bénédiction de la fosse commune* ». Ces cartes offrent ici un regard limité, mais terrifiant de la catastrophe, puisqu'à l'image du tronc transporté sur la carte en figure 40, de nombreuses victimes resteront non identifiées et enterrées en fosse commune. Ainsi, contrairement à un usage classique de mises en valeur d'un patrimoine local (comme par le paysage, les bâtiments, ou encore les œuvres d'art), celles-ci ont une dimension historique et mémorielle. Leurs publications en ligne en font des objets accessibles que même les non-collectionneurs peuvent reprendre individuellement, comme c'est le cas ici.

¹¹⁴ Cet événement est par ailleurs mentionné dans la frise de l'INA : <https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00154/catastrophe-de-courrieres-la-sortie-des-survivants.html>. La carte postale des rescapés mentionnée dans le texte est visible à 1 minute 31 secondes.



Figure 41 : Captures d'écran d'une vidéo de Baptiste portant sur une fosse du bassin minier - <https://www.youtube.com/watch?v=Qn8HxSZxBh0>

Si la carte postale des mines semble être un objet facilement accessible de par sa large diffusion en ligne, certaines sont identifiées comme des documents rares par les collectionneurs. Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, Baptiste est un collectionneur de cartes postales et plus particulièrement de cartes en lien avec la catastrophe de Courrières. Il en possède environ cent cinquante, rangées méticuleusement dans des classeurs. Certaines d'entre elles sont écrites au dos, d'autres non. Il nous explique aussi que certaines sont envoyées juste comme image d'un événement : ainsi on aperçoit uniquement la photographie avec un timbre et un tampon accompagnés d'une signature sans message. À l'image de la figure 36, Baptiste publie une petite partie de sa collection en ligne afin d'illustrer l'événement. Son geste est double puisqu'il souhaite à la fois partager sa collection grâce à sa numérisation et sa diffusion sur son site : en ce sens, il devient « témoins, médiateurs d'histoires humaines » (Gellereau, 2015, p. 86). Mais en même temps, il pose des limites à ce partage : il ne souhaite pas partager les cartes postales les plus rares en ligne. Durant son entretien, il témoigne de l'ambivalence entre l'envie de partager des documents et la peur qu'ils soient « volés », c'est-à-dire qu'un internaute prenne son document et ne mentionne pas son nom ou son site tout en l'utilisant. D'un autre côté, il reçoit aussi des sollicitations provenant d'autres collectionneurs ou historiens amateurs en ligne, à qui il aimerait montrer ses trouvailles, mais la possibilité pour n'importe qui d'enregistrer les images le dissuade. Tant qu'aucun dispositif ne sera capable de protéger ses images en ligne, Baptiste gardera une stratégie de rétention pour son propre intérêt.

L'absence de ces cartes postales de son site n'empêche en rien la compréhension des événements qu'il décrit. Le second exemple de témoin héritier s'appuie sur le travail de Gérard, petit fils de mineurs polonais et italiens. Il possède une grande collection de documents, stockés dans les locaux de son association et chez lui.

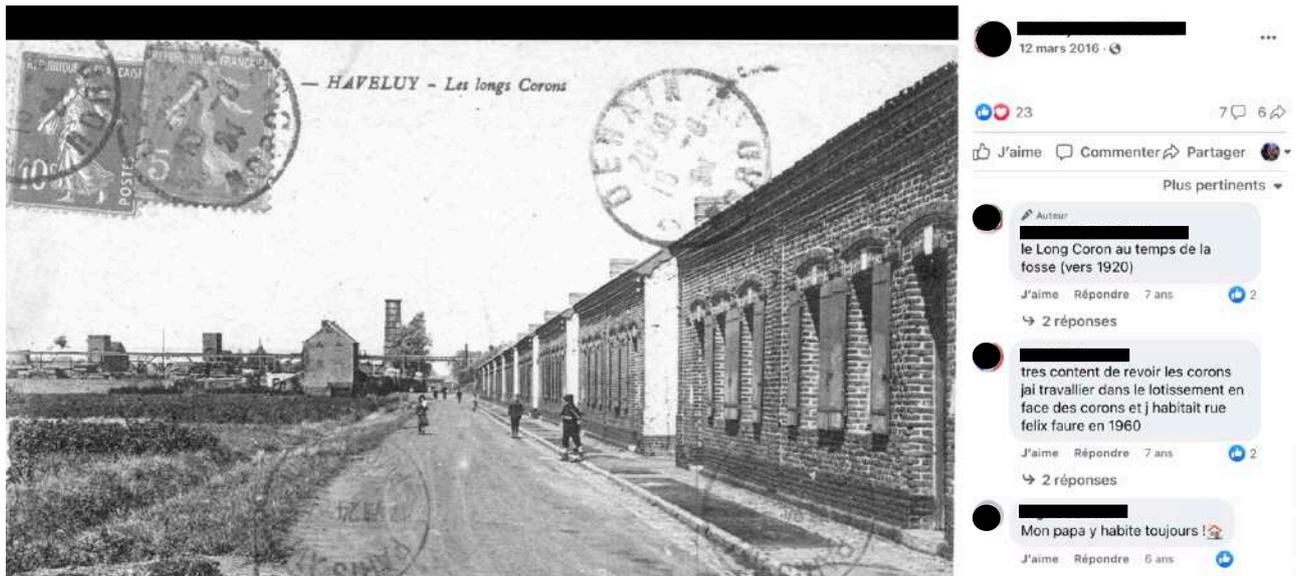


Figure 42 : Carte postale numérisée de la collection de l'association d'histoire locale de Haveluy intitulée « Haveluy - Les longs Corons » <https://www.facebook.com/930619166985168/photos/pb.100064793613866.-2207520000/987865754593842/?type=3>

Dans le cadre de son association, Gérard rénove et met en valeur une fosse autrefois à l'abandon, à Billy-Montigny. Individuellement, il collecte des informations sur d'autres anciennes fosses de la région, afin d'en raconter l'histoire pendant et après-mine. Son travail se divise alors en deux types de créations : des livres grand format très imagés et des vidéos sur YouTube. À chaque nouvelle création, le lien URL de la vidéo, ou la photographie de la couverture d'un livre sont ensuite partagées sur Facebook afin d'en faire la publicité. Les vidéos sont mises en scène avec des documents que l'on retrouve aussi dans les livres. Elles sont cependant beaucoup plus nombreuses, car le coût de production d'une vidéo est quasiment nul, tandis que les ouvrages coûtent cher et doivent être vendus. De nombreuses cartes postales sont utilisées pour illustrer les vidéos. Ainsi, contrairement à Baptiste, la thématique des cartes est moins précise, car elles peuvent servir tout à la fois à montrer une fosse à une certaine époque, ou des machines ou des ouvriers mineurs. Par exemple, comme on l'observe sur la figure 41, qui est une capture d'écran extraite d'une vidéo de Gérard, la carte postale illustrée n'indique ni le lieu précis où la photo a été prise ni la date. On peut cependant lire en haut de la carte « *Au pays noir* » en rouge, et en bas de la carte, une petite description du travail du mineur écrite en patois (moins lisible à cause des commentaires). Ces mêmes cartes lui servent dans différentes vidéos, afin d'illustrer les éléments matériels que l'on retrouve d'une fosse à l'autre, telle que la machine d'extraction qu'on observe sur la figure. Ici encore, l'aspect conversationnel des cartes postales est mis de côté pour ne garder que l'image, commentée en voix *off*. Pour Gérard, la vocation documentaire fait ici partie intégrante de l'usage des cartes lui permettant d'interpréter l'histoire et les techniques au début du 20^e siècle. Les formes visuelles très classiques représentées sur les cartes postales des mines, telles que les mineurs au travail, les machines, ou paysages, deviennent alors des « motifs autonomes » (Gunthert, 2014, p. 12) qui circulent plus largement. Les cartes postales minières, étant destinées à être vendues ou distribuées, possèdent une plus grande accessibilité et donc une plus vaste capacité à être réutilisées en tant que traces du passé. Elles peuvent

circuler plus largement et être disponibles pour un public plus vaste, y compris en dehors de l'industrie et ses professionnels ou experts.



Figure 43 : Dessins de Michel basés sur des photographies et des cartes postales

Dans le contexte des historiens locaux, les cartes postales minières sont étroitement liées à la mémoire et à l'identité des membres, habitants des villages miniers qu'ils documentent. Elles enracinent l'histoire et les caractéristiques de leur communauté dans leur identité collective en représentant les bâtiments, les rues, les écoles et les lieux emblématiques du village à différentes époques. Elles servent aussi de preuves visuelles de l'évolution du village au fil des années et contribuent ainsi à conserver l'histoire locale. L'association de Didier, qui travaille justement sur un village du bassin minier, effectue depuis de nombreuses années une collecte de documents auprès des habitants. Ancien taxi du village, Didier explique qu'il a longtemps fait du porte-à-porte afin de demander directement aux habitants s'ils avaient des documents pour l'association. Leur collecte se concentre majoritairement sur les photographies, dont une grande partie est des cartes postales des rues du village, mais également les photos de classe de toutes les époques. Ces documents sont ensuite publiés sur Facebook. En 2020, la page compte plus de 630 followers et elle est assez régulièrement alimentée par Didier (au moins une fois par semaine, voire plus). Sur la figure 42, on aperçoit une carte postale publiée sur Facebook, où sont représentés les Longs Corons, toujours existants. La publication est accompagnée par un commentaire de Didier indiquant « *Le Long Coron au temps de la fosse (vers 1920)* ». Les deux commentaires d'habitants, en dessous, évoquent la vie quotidienne d'une période postérieure à la photo : « *tres content de revoir les corons j'ai travaillier dans le lotissement en face des corons et j habitait rue felix Faure en 1960* » ; « *Mon papa y habite toujours ! 🏠* ». Ainsi, si la carte montre une scène de la vie quotidienne en 1920, les

anciens habitants et héritiers de ces lieux contribuent — d’une certaine manière — à le faire vivre à travers leurs souvenirs. La collection, constituée à partir des collections ou éléments individuels conservés chez les habitants, redonne une visibilité à des éléments du passé, souvent rangés dans des tiroirs fermés. On ressent d’ailleurs la fierté et l’identité locale que ces images suscitent chez les habitants, illustrant l’histoire industrielle de leur communauté. Elles renforcent un sentiment d’appartenance, en montrant des lieux familiers et en mettant en valeur des spécificités locales, ici les corons. Mises en ligne, elles permettent de transmettre des histoires, des anecdotes, des souvenirs entre les membres, où ces derniers peuvent partager leurs expériences et leurs récits liés aux lieux représentés sur les cartes. Lorsqu’elles sont rassemblées, les cartes deviennent une ressource commune pour la recherche, qui aident à retracer l’histoire du lieu et de ses habitants. Dans ce cadre, l’association propose aussi une exposition par an, où elle invite les habitants via les réseaux sociaux et les canaux publics et privés (bouche-à-oreille, porte à porte, mails et journal local). L’organisation de ces expositions est l’occasion pour eux de montrer comment ils mettent en valeur les documents numérisés chez les habitants, qui n’ont pas toujours internet ou ne sont pas sur Facebook. Ces événements permettent de préserver et de mettre en valeur les documents, les photographies, les objets et les récits qui font partie intégrante de l’histoire du village. D’une part, les participants contribuent à sauvegarder le patrimoine local, rassemblé et mis en valeur par l’association, d’autre part, leur participation crée un sentiment d’appartenance plus fort à la communauté.

En dernier exemple, Michel collectionne — entre autres — des cartes postales représentant des fosses et des locomotives au début du 20^e siècle. Il possède une pratique particulière, au-delà de leur diffusion dans des livres et expositions et du plaisir personnel de les collectionner. Ses nombreux classeurs attestent d’une très grande collection dont il ne peut nous dire le nombre, mêlant photographies et cartes postales. À partir de ses documents, il reproduit les fosses en les dessinant et y ajoute des locomotives. Depuis son enfance, Michel a toujours pratiqué le dessin. Durant son entretien, il explique qu’il utilise plusieurs techniques de dessin (crayon à papier et aquarelle) et que pour une partie des dessins, il s’applique particulièrement sur les détails. En effet, les dessins ne sont pas de simples scènes inventées à partir du mélange de photographies, il s’en sert ensuite comme document de référence :

Michel : [...] « Mais je passe un temps fou parce que je fais du détail. Je pourrais très bien faire ça plus rapidement.

Enquêtrice : Faire du détail pour que ça soit plus précis ?

Michel : J’ai besoin, c’est des documents, c’est de la photo. C’est de la photo quasiment. [Montre un autre dessin] Ça c’est fait rapidement. C’est de moi aussi. Je ne me suis pas consacré comme ici. Là, il y a le moindre rivet de représenté, ou presque. Je compte le nombre de barreaux sur les fenêtres » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Cette forme de réinterprétation des cartes postales et photographies devient donc un matériau de base pour produire d’autres connaissances. Il ne s’agit pas ici d’un travail spéculatif, désigné par Émilie Flon comme un « simulacre véridique » dans le cas d’un travail sur des illustrations archéologiques. L’auteure désigne les objets du musée à travers trois mondes distincts, un premier lié directement au passé grâce aux illustrations, un second plus expérimental, comprenant par exemple des expériences de taille de silex et un

dernier : « un monde ni tout à fait vrai [...] ni tout à fait faux [...] ; ce monde est simplement vraisemblable d'après l'état des connaissances des archéologues au moment de la création de la fresque, il est donc tout simplement possible » (Flon, 2012, p. 43). À la différence de la préhistoire, Michel possède des images directement capturées de l'époque qui l'intéresse, couplée avec sa propre expérience de visite des sites en fonction sur plus de quarante ans. Ainsi, à l'image de la figure 43, Michel ne laisse pas de place à l'ambiguïté : les dessins doivent ensuite pouvoir servir à appuyer ses propos. En tant qu'expert, aucune erreur de mise en contexte ne serait acceptable. Les dessins ne doivent pas seulement ressembler, mais aussi traduire une scène dont l'origine est certifiée par un travail de collecte et d'observation authentique.

1.2.2. Les magazines des mines

Le magazine des mines est un document précieux pour les témoins de la mémoire minière, car bien qu'il ait été « une mise en forme des discours produits dans l'entreprise et diffusés en son sein » (Deley, 1995, p. 1) il est aujourd'hui une ressource féconde d'informations sur les Houillères et les ouvriers. Depuis la fermeture des Houillères, il a perdu sa fonction d'espace de communication pluriel de l'entreprise, mais offre un éclairage historique très large de la vie de l'entreprise et de ses employés. En général, les collectionneurs se concentrent sur un ou plusieurs magazines d'entreprise, et tentent d'en posséder tous les numéros, certains étant plus rares que d'autres (les hors-série et les numéros anciens). Parmi les journaux connus et souvent collectionnés, on retrouve par exemple le journal « *Relais* » distribué par les HBNPC¹¹⁵ de 1969 à 1987. Le « *Relais* » naît de la fusion de journaux d'autres groupes du bassin minier, faisant disparaître six magazines d'un coup, dont les numéros, parus avant 1969, se trouvent moins facilement. Parmi les enquêtés rencontrés, les numéros de ce journal semblent être les moins complexes à trouver. Cependant, le nombre impressionnant de numéros publiés rend les collections complètes relativement rares. Les témoins se concentrent alors sur les numéros qui les intéressent, ainsi que les numéros spéciaux, qui donnent un nombre plus conséquent d'informations. Les collectionneurs développent des stratégies particulières pour se procurer des numéros, on les retrouve notamment en grand nombre lors du Salon *Mining*¹¹⁶. L'intérêt pour un magazine particulier varie entre les témoins, par exemple pour les informations techniques, les portraits de mineurs, ou les images du jour et du fond. Au sein des magazines, les employés sont régulièrement mentionnés, car au-delà des informations d'entreprises, ces documents renseignent les mariages, les accidents, les départs en retraite, les nouvelles équipes, ou encore les décès. Ainsi, les magazines offrent une perspective approfondie de l'industrie

¹¹⁵ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

¹¹⁶ Le salon international de l'objet minier présenté dans le chapitre 4.

minière, à l'échelle locale, régionale, voire nationale, selon l'ampleur de la collection. Beaucoup d'extraits de magazines sont diffusés en ligne, parfois avec un scanner de haute qualité, ce qui permet de télécharger les images et de zoomer facilement dessus, mais elles sont aussi mises en ligne via des photographies des magazines, avec une qualité moindre. Le premier exemple de travail de témoins représentants de la mine s'appuie sur un groupe d'anciens mineurs intitulé « les anciens mineurs ». Parmi les membres, on retrouve aussi de nombreux témoins héritiers qui viennent commenter les publications et rendre hommage. Le groupe compte plus de 4500 adhérents, dont de nombreux anciens mineurs qui viennent parler de leur expérience, notamment venus de Lorraine, comme on peut par exemple le voir dans la description Facebook de la figure 44.



Figure 44 : Publication d'une page de magazine des mines sur le groupe Facebook « les anciens mineurs » - <https://www.facebook.com/photo/?fbid=354567799481799&set=g.685221888219685>

Plusieurs pages du même magazine ont été publiées au fur et à mesure sur le groupe. Certaines images, comme celle de la figure 44 provoquent plus ou moins de réactions de la part des abonnés. Dans le cas présent, la publication indique « Mines de Lorraine invention d'une machine », ce qui donne aux lecteurs une localisation. À la lecture du texte, sur lequel il est possible de zoomer, on retrouve le nom de la fosse de Lorraine : Merlebach. La publication possède plus de cent quatre mentions « j'aime », vingt-neuf partages et quatre commentaires. Même si les commentaires d'anciens mineurs (« toute ma carrière en dressant à merlebach », « Je suis fier de travailler à la mine »), nous donnent une idée de l'audience et des lecteurs visés, difficile de donner une intention derrière cette publication, au-delà du simple partage avec la communauté du groupe. S'y mêlent, semble-t-il, autant d'informations sur le Nord-Pas-de-Calais que la Lorraine et d'autres

mines du Midi, ce qui, comme le confirme Raymond dans son entretien, facilite les échanges entre les anciens mineurs :

Raymond : [...] « Je le remercie sur Facebook. Je montre.

Enquêtrice : Vous mettez tout public [ses commentaires avec les usagers sur Facebook] ?

Raymond : [Acquiesce], et je dis ce qu'on fait. Ce n'est pas pour se mettre en vedette. On n'en a rien à faire. Ce qu'on essaye c'est d'informer les gens qui ne sont pas mineurs, pour que — je vois quelquefois, les gens qui sont du midi ils avaient l'habitude de discuter entre eux, ils parlaient de termes techniques, d'ailleurs il y en a que je ne connaissais puisqu'ils ont leurs méthodes aussi, puisqu'ils avaient des veines de charbon énormes en hauteur. Donc, ils discutaient entre eux, alors un jour je suis intervenu, non pas pour faire de remarques, je ne voulais surtout pas les vexer, parce qu'il y en a ils sont ... bon. Je disais "est-ce que vous pourriez m'expliquer ?", parce qu'ils parlaient de gros trous qu'ils perçaient dans la veine et cetera. Je dis "chez nous, à ma connaissance, j'ai quand même 36 années de service, puis avoir fait tout le bassin etc, je n'ai jamais vu une telle méthode". Alors on m'expliquait de quoi il s'agissait. Je m'informais, c'était uniquement dans ce but-là » (Raymond, entretien en présence de Claude, 01/09/20).

La citation ci-dessus met en lumière les échanges très techniques entre les anciens mineurs qui discutent des différentes méthodes de travail utilisées dans chaque région. En effet d'une région à l'autre, et parfois même d'une fosse à l'autre, elles peuvent varier en fonction du sol, des techniques de creusement, ou encore de la dureté du charbon. Au-delà de simples commentaires comme on peut le voir en figure 44, les documents de magazines téléchargés dans des espaces comme Facebook permettent à ces anciens mineurs, éparpillés en France, d'échanger sur les méthodes d'autrefois. Les pages de magazine que l'on retrouve sur ces groupes servent alors comme des images « conversationnelles », pour reprendre les mots d'André Gunthert (2014). Les anciens mineurs ne sont pas les seuls sur le groupe étudié : on observe qu'une grande partie des contributeurs sont à la fois des passionnés et des héritiers¹¹⁷. Toutefois, les réactions des anciens mineurs en commentaire sont nombreuses, notamment les questions, ce qui crée un échange entre les générations. Le collectionnisme de magazines est très présent chez les témoins héritiers et sert pour des collectes d'informations très diversifiées. Dans le cas des héritiers, si la part des informations autour de la technique n'a pas disparue, c'est surtout l'aspect humain diffusé dans les magazines qui est relevé. Claude, par exemple, collectionne le magazine *Relais*, un des plus connus, et qui possède le plus de numéros. Une partie d'entre eux sont achetés grâce aux cotisations versées à son association. Ne possédant pas de local, les magazines sont conservés à son domicile personnel. Durant son entretien, Claude explique que les magazines ont deux usages distincts : d'un côté, ils impriment certaines images tirées des numéros, dans différents formats plastifiés, afin d'avoir une collection d'images pour l'association. Cette collection sert lors des visites guidées pour les expositions temporaires sur la mine ou encore pour la présentation du travail de son association lors de divers

¹¹⁷ Sur Facebook, lorsqu'un utilisateur se trouve sur un groupe donné, un onglet « Personnes » lui permet d'avoir accès aux profils des membres, mais aussi à ceux qui ont reçu des points pour leurs contributions dans le groupe, en ordre décroissant. Il y a toujours un fort écart entre le nombre de membres et le nombre de contributeurs. Dans le cas présent, le groupe compte une centaine de contributeurs pour quatre mille membres. Ces systèmes de points varient selon les groupes mais ne sont pas affichés de manière explicite. Ils doivent encourager la participation et l'interaction entre les membres. Par exemple, sur certains groupes, les membres gagnent des points par leurs mentions « j'aime », leur partage et leur publication, pour d'autres, les mentions « j'aime » ne comptent pas.

événements (par exemple à *Mining*¹¹⁸, durant le forum des associations ou les visites d'écoles). Les images sélectionnées par les témoins possèdent des visuels qui attirent l'œil, telles que les portraits de mineurs de fond, qui peuvent autant servir pour créer des visuels du métier pour les enfants que pour faire comprendre en un coup d'œil le travail de leur association sur un forum.

D'un autre côté, le Relais devient une référence pour mettre des informations en ligne, plus particulièrement sur Facebook. Claude publie des scans des pages des magazines sur son profil personnel, en créant à la fois un grand album intitulé « MINE » accueillant plus de huit cents scans qui mêlent des pages de magazines, des cartes postales et d'autres documents d'archives. Il crée aussi de multiples petits albums contenant de dix à trente scans avec des thématiques beaucoup plus précises telles que « Sainte Barbe 1970 - 1971 des Mines de Lens », « *L'Album des chevalements d'antan* », ou encore « *Relais N° 53 magazine mensuel* ». Il explique lors d'un échange post-entretien que l'album « MINE » est considéré comme un « fourre-tout » que l'on peut fouiller, sans vraiment rechercher un document précis. Il invite son réseau d'amis Facebook à la découverte par le commentaire en patois « *À vos imprimantes mes gins, bonne journée à tertous*¹¹⁹. » : l'idée est d'offrir des documents que d'autres ne posséderaient pas forcément, afin de donner accès à ces magazines anciens. C'est alors par la sérendipité que les uns et les autres trouvent des documents dont ils se saisissent ensuite, afin de leur donner une nouvelle utilité. Bien que Claude ne connaisse pas le nombre de téléchargements de son réseau d'amis Facebook à partir de ses albums, certains commentaires confirment l'utilité de sa démarche : « *Super [Claude], je pense que mon imprimante va chauffer ! merci pour ces documents. Amitiés Chtis du Lensois Normand* », « *[Claude], je cherche des copies des "Notre Mine" des années 60. T'en as ?* », ou encore « *Sur la première photo, le sixième en partant de la gauche, en plein centre, au fond mon regretté beau-père. ... je suis fier de le voir en tenue de mineur* ». Cette forme de « transmission inventive » (Pianezza, 2017, p. 470) fait de Claude l'initiateur d'une circulation de traces de la mémoire minière, dont les limites sont ici imposées par l'espace de Facebook. En scannant et transmettant toutes ces pages de magazines, il contribue à renouveler sa circulation interrompue et à engager d'autres usagers dans de nouvelles formes d'écriture.

Les albums de taille moindre de Claude, dont quelques exemples sont mentionnés plus haut, contiennent moins de commentaires de son réseau d'amis Facebook, mais ils se concentrent sur des thèmes ou des documents plus précis. Par exemple, l'album intitulé « *Relais N°31 Oct 1971* » contient vingt-deux éléments issus du magazine *Relais*. Les pages ne sont pas toutes scannées et en les parcourant, on remarque une sorte de sélection des éléments : Claude choisit des articles de différentes longueurs sur des thématiques très diverses liées à la mine, comme : « *les lauréats du concours des jardins* », « *Auberchicourt, 195 ans de service* », ou encore « *Destination fond et retour à la source — les pins qu'on abat* ». De plus, certains articles sont numérisés dans leur intégralité, puis des parties de ces mêmes articles sont agrandies pour une meilleure visibilité. Ce souci du détail montre une volonté de mettre en évidence des informations importantes. Ces

¹¹⁸ Le salon international de l'objet minier.

¹¹⁹ Écrit en Ch'timi.

morceaux sélectionnés et compilés ensemble « manifestent une volonté de fabriquer de la connaissance ou de la mémoire, en fabriquant des traces » (Scopsi, 2020, p. 183). Au-delà des éléments publiés sur son propre profil, Claude se sert aussi de Facebook pour apporter des compléments en commentaires d'autres publications de son réseau d'amis ou sur des pages et groupes :

Enquêtrice : « Je pense que ça reste plus facilement en tête “salle des pendus”, dès qu'il y a un terme un peu.. Qui se veut un peu folklorique, je ne sais pas.

Claude : Oui, mais justement, il faut éviter ce terme. C'est ça. Nous, quand on fait les écoles, on ne dit pas la “salle des pendus”. On leur explique bien que c'est déshonorant pour les mineurs, déjà. Si on met des vêtements à un crochet, on les suspend. On ne va pas les pendre. Alors, c'est pour ça que les mineurs par ici ils disent « non, négatif ». Ils ne veulent pas. Alors il y a toujours un peu de polémique, même quand on revient sur Facebook ou quoi que ce soit. Puis moi je balance la photo [de l'article du magazine] avec le terme.

Enquêtrice : À chaque fois que ce terme apparaît ? Pour remettre les choses dans l'ordre ?

Claude : Voilà. Dans leur contexte, un peu, c'est logique » (Claude, entretien individuel, 25/08/20)

Dans l'extrait suivant, Claude explique qu'il utilise activement Facebook pour contribuer à la correction et à l'explication de termes ou d'idées mal interprétées, comme l'usage de l'expression « salle des pendus ». Ces termes sont souvent utilisés par les journalistes pour parler des lavabos, ou bains-douches où les mineurs se changeaient et accrochaient leurs vêtements en hauteur. De loin, la vision de tous ces vêtements suspendus très haut peut donner cette impression, cependant l'expression est jugée trop négative par les anciens mineurs et leurs proches. Claude intervient pour expliquer que ces termes sont inappropriés et déshonorants pour les mineurs. Il utilise alors l'espace des commentaires pour se justifier en partageant une photo d'un article de magazine des mines qui utilise les termes « lavabos ». Ainsi, il aide à contextualiser et à éduquer sur la culture minière.

Véronique, dont nous avons déjà mentionné le travail de découpage des magazines précédemment¹²⁰, ne se concentre pas uniquement sur les visages des mineurs de fond. En effet, parmi ses nombreux albums, elle trie et classe ses découpages par albums thématiques. Meticuleuse, elle accorde de l'importance à l'organisation et la pertinence du contenu qu'elle collecte. L'exemple de l'album intitulé « *Coups de Pic - Coups de Plume de Plume de 1953 à 1968* », qui comprend 2346 éléments, illustre l'une de ses méthodologies dans la fabrication de traces. Dans un premier temps, elle compile toutes les pages de magazines dans un même album, de manière exhaustive bien qu'elle retire parfois certaines publicités. Ensuite, elle procède à leur découpage thématique, soit en créant un nouvel album, soit en ajoutant les unités dans des albums existants, comme on peut le lire dans cet extrait d'entretien :

Véronique : « Je fais l'article comme ça, je le découpe.

Enquêtrice : Ça devient des unités ?

Véronique : Voilà. Et je travaille la photo. Je fais ça, j'enlève ça [ce qu'il y a autour]. Donc je le mets dans ce que j'ai dit là, [l'album Facebook] « Cités Minières du Nord Pas de Calais ». Celui-là, je le mets

¹²⁰ Voir la sous-section *Le témoin héritier : écrire l'hommage*, chapitre 6.

dans l'album « Les Cités Minières de l'Avaleresse, et les Cités Minières de Vieux Condé », et pareil avec celui-là. Je les mets ensemble [sur le même album Facebook]. Après il y a quoi ? Après il y a des choses qui ne sont pas intéressantes. Ça je ne vais pas le mettre. Après voilà, ça c'est le carnet. Donc il y a toutes les naissances de cette période-là. Donc d'octobre 1960. Moi je suis née en octobre. Il va paraître le mois d'après. Donc là c'est les naissances de septembre puisque c'est octobre. Donc là, c'est pareil, moi je regarde tout le temps. Après là c'est pareil je découpe, et je m'aperçois que je les connaissais tous. Donc c'est marrant. Je découpe. Après je fais les mariages, je fais les décès... » (Véronique, entretien individuel, 08/09/20).



Figure 45 : Capture d'écran d'une page scannée de « Coups de Pic - Coups de Plume de Plume » avec ses commentaires sur le profil de Véronique

Cette pratique témoigne de son engagement à documenter la mémoire à travers ce magazine particulier, publié par l'entreprise minière où travaillait son défunt père. L'extrait ci-dessus met en lumière son découpage des pages en unités distinctes, ce qui suggère une approche méthodique et organisée de son travail, mais aussi la lecture complète de chaque numéro. Elle mentionne ensuite son processus de sélection pour les albums Facebook et la manière dont elle élimine les éléments qu'elle considère comme non intéressants. Elle fait référence également à son attention particulière pour les événements spécifiques, tels que les naissances, les mariages et les décès, qui documentent différents aspects de la vie des cités minières. Sa remarque sur le fait qu'elle connaisse personnellement les personnes dont elle découpe les articles renforce le lien personnel qu'elle entretient avec la communauté dont elle crée les traces. Comme on peut le voir dans la figure 45¹²¹, chaque page scannée, qu'il s'agisse d'un document entier ou découpé, possède une courte description qui permet de situer le document dans le temps. De plus, comme on peut le voir ici en commentaire, lorsque les articles sont trop longs, elle ajoute les petites parties manquantes en commentaire. Cela évite de publier une

¹²¹ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Véronique, ce qui révèle son nom et son prénom.

double page, ce qui rendrait l'image moins lisible. Véronique tient à la qualité et à la lisibilité des documents afin que ces derniers puissent être exploités correctement.

Chez des témoins médiateurs, nous ne repérons ni de pratiques ni d'usages des magazines des mines. Ce constat met en lumière une différence marquée dans les pratiques documentaires entre les témoins. Leur documentation, notamment pour les associations d'histoire locale, se concentre sur les documents d'archives, les livres historiques, les photographies et les cartes postales des mines. Cette utilisation reflète une approche plus traditionnelle de la préservation de l'histoire locale. Les médiateurs comme Luc et Christine, qui aiment transmettre la mémoire des anciens mineurs, s'appuient sur leurs témoignages. Luc explique cependant récupérer certains magazines des mines qu'il revend ensuite au profit de l'association, mais très peu sont conservés. Ces documents ne sont donc pas prioritaires pour leur propre documentation. Leur engagement dans la collecte et la transmission des témoignages d'anciens mineurs souligne l'importance qu'ils accordent à la préservation de la mémoire orale de cette communauté.

Enfin, l'usage des magazines par les experts rejoint celui des représentants de la mine, précisément pour l'aspect technique, mais aussi historique des fosses :

Michel : [...] « Chaque groupe avait son propre journal à l'époque. Un journal d'entreprise.

Enquêtrice : Un quotidien ?

Michel : Mensuel. Donc on y retrouve la vie du groupe. C'est super intéressant. Ces journaux de groupes sont super intéressants parce qu'on y trouve plein de renseignements. La modernisation des groupes. La mise en route de la fosse 10, il y a eu un ou deux numéros consacrés à ça. La modernisation des moyens de transport, on a acheté des locomotives diesel pour remplacer celles à vapeur, et il y a eu des numéros consacrés à ça. Une nouvelle machine au fond.. et cetera. Au niveau historique et technique, c'est super intéressant » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Selon les magazines, les experts peuvent y trouver des descriptions précises des nouvelles technologies, des méthodes d'extraction, des modernisations des fosses, ou encore de leur creusement. L'avantage de certains est leur parution hebdomadaire plus succincte, telle que la revue « *Chroniques des mines* », parue de 1914 à 1944, que Michel lit pour saisir la modernisation des fosses et en extraire toujours de nouvelles informations. Il s'agit dans le cas présent d'un magazine qui couvre quasiment les deux périodes de Grandes Guerres, et donc les ajustements des industriels avant la nationalisation des mines, mais aussi avant les annonces de fermeture qui débutent en 1950. Les numéros successifs permettent de faire des analyses comparatives pour identifier les tendances, les percées majeures et les périodes de changement accélérées dans l'industrie minière. Ce type de magazine peut être considéré comme une source primaire d'informations pour les experts, puisqu'ils contiennent des données très précises. Les experts peuvent s'appuyer sur ces ressources pour obtenir une compréhension directe et non altérée des développements. Les magazines ne se limitent pas aux aspects techniques, puisque Michel explique qu'il y collecte d'autres types d'informations :

Michel : [...] « Là c'est des gars qui avaient récupéré un bout de terrain pour faire un étang de pêche. Il y a un reportage dans les journaux de mines de l'époque. C'est pour ça que je le sais.

Enquêtrice : Vous avez tout lu ?

Michel : J'ai tout lu oui. Tout lu, et relu, et je découvre encore » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Cet extrait de l'entretien de Michel renforce l'idée que les magazines sont une source riche d'informations sur différents aspects de l'histoire minière. L'exemple de l'étang de pêche met en lumière la manière dont ces documents incluent des informations sur des sujets apparemment éloignés de l'industrie minière elle-même. Ils offrent diverses perspectives sur les activités associées à l'industrie minière. Lorsqu'il parle de l'étang de pêche, on remarque que Michel compare et croise constamment ses ressources, qu'il s'agisse de livres, de photographies, ou de magazines. Enfin, les collections des experts ont aussi un aspect très spécialisé, où ils trouvent des informations rares et peuvent extraire des traces que beaucoup de témoins ne croisent pas, comme on peut le lire dans l'entretien de Philippe :

Enquêtrice : « Et vous, vous collectionnez les magazines de mine ?

Philippe : Je ne collectionne pas, mais j'ai une très très grosse bibliothèque, oui. J'ai notamment — c'est stupide parce qu'aujourd'hui tout est numérisé, on l'a sur internet — mais j'ai par exemple la collection du journal des mines de septembre 1990, jusqu'aux derniers journaux des annales des mines. J'ai la collection complète.

Enquêtrice : Et vous dites que ce n'est pas une collection ?

Philippe : C'est une bibliothèque. C'est une forme bien sûr, j'ai un millier d'ouvrages sur la mine, sur la géologie. Mais c'est vrai que quand je trouve un beau bouquin ancien, parce que je suis fan, ayant publié des livres, je ne peux pas être indifférent aux livres, mais les livres anciens, moi ça me parle, je suis touché de savoir qui a eu ce livre entre les mains. Qui est derrière. Et j'ai beaucoup de mal à lire un livre sur un écran » (Philippe, entretien individuel par téléphone, 30/09/20).

La bibliothèque de Philippe, qu'il ne souhaite d'ailleurs pas désigner comme une collection, est consacrée principalement à la mine et à la géologie. Il précise préférer les documents physiques, comme les magazines et les livres, auxquels il attache une valeur particulière (surtout pour les plus anciens). Cela suggère qu'au-delà des informations qui sont fournies par ses documents, il apprécie leur histoire et y voue un attachement émotionnel. Son propos autour de sa préférence pour la lecture sur papier plutôt que sur écran renforce ce sentiment.

En conclusion de cette partie sur les facettes des collections documentaires, nous voyons ce que l'exemple de deux types de documents — les cartes postales et les magazines de mines — peut apporter dans la collecte d'informations mémorielles des témoins. Ces exemples mettent en lumière les recherches très spécifiques de chaque témoin et montrent que malgré un statut similaire, un même type de document ne possède pas le même intérêt aux yeux de chacun. Il peut aussi être considéré dans sa totalité, ou plutôt pour un aspect spécifique. On voit se dessiner le processus de collecte de traces, et de diffusion des traces, que cela soit sur Facebook, mais aussi de main en main. Ces objets documentaires leur permettent de construire leurs récits, mais également aident ceux des autres, en partageant leurs trouvailles. La description de ces pratiques spécifiques du processus d'écriture de la mémoire minière affirme avec certitude la complexité du travail de chaque témoin et la manière dont chacun se situe au regard des quatre catégories élaborées.

2. La place des collections : de la gestion à la mise en scène des artefacts miniers

Lorsqu'il est exposé dans une collection, l'artefact devient plus « parlant », puisque leurs assemblages mettent en exergue « sa température, ses odeurs, ses mouvements et même les sons qui l'environnent et qui font que l'objet existe, participe » (Gabus, 1975, p. 27). Au-delà des aspects de persévérance et de continuité que demande la collection, nous nous intéressons ici aux fonctions qu'elle peut avoir dans la construction à la fois de la mémoire minière et de ses mises en scène. Loin de prendre la poussière, les collections d'artefacts miniers servent à développer une forme de transmission de la mémoire où le cumul permet de développer de nouvelles formes de savoirs. Dans un cadre « classique », la collection se soumet à quelques principes : « toute une batterie de critères est prise en compte. Lieu et nom de l'inventeur de chaque item, vérification de sa complétude, comparaison avec celles qui se disent exhaustives, désignation des types qui feront référence dans le débat scientifique, identification des pièces rares ou uniques, état de conservation, et ainsi de suite » (Jacobi, 2021, p. 14). Les collections et mises en scène des témoins ne sont pas bornées à ces principes stricts, bien qu'ils cherchent toujours à partager avec le public le sens ou l'usage des objets. La présente section se concentre sur les manières dont la mémoire est classée afin de devenir un réel support de travail, notamment dans la construction de la signification d'un tout, que chaque objet collecté divise. Nous nous penchons sur la question des artefacts que les témoins gardent ou trient. Pourquoi jeter ou vendre certains d'entre eux, tandis que d'autres acquièrent une grande importance à leurs yeux ? Ce sujet nous permet de parler des enjeux du numérique dans la gestion des collections et met en lumière la richesse des pratiques qui façonnent l'écriture de la mémoire en ligne, depuis la numérisation jusqu'à la diffusion. Ensuite, nous nous intéressons aux mises en scène des artefacts à travers différents espaces dédiés : les musées, où les témoins bricolent pour que les espaces répondent à leurs besoins, et les visites guidées extérieures, où les témoins cherchent les traces — parfois peu visibles — du passé, afin de les mettre en lumière.

2.1. Classement et organisation des collections documentaires

2.1.1. *Classer pour mieux construire des connaissances*

Pour reprendre les mots de Franc Morandi, « classer, c'est se demander comment construire les connaissances et produire une hypothèse liant cognition humaine et pratiques classificatoires » (Morandi, 2013, p. 139). Dans leurs travaux d'écriture, comme nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, les témoins sont amenés à produire et collecter de nombreuses traces qu'ils manipulent ensuite pour construire la mémoire. Certains les publient en ligne, d'autres rédigent des ouvrages, des fascicules ou encore montent des vidéos. Dans tous les cas, dans le domaine privé, classer devient une affaire où chacun ou chaque groupe « a sa façon de lire, de rechercher de l'information, de manipuler les documents, [et] de gérer une mémoire fugace

de l'écrit » (Patrin-Leclère et *al.*, 2007, p. 58). Leurs documents, non numérisés, nécessitent un classement qui permet aux témoins de faire des allers-retours rapides entre leurs sources et leurs travaux. Si beaucoup de témoins optent pour la numérisation de leurs documents¹²², la version papier reste très importante en tant que source primaire, c'est-à-dire comme la plus proche du fait enregistré. Les classements des enquêtés témoignent d'un rapport particulier à l'information, subjectif, et qui par conséquent renvoie directement à leurs travaux d'écriture. Comprendre les enjeux de ces classements permet alors de saisir le processus de médiation s'opérant « entre l'objet et ceux qui l'utilisent en situation de travail » (Stalder, 2021, p. 3). Le classement est un travail nécessaire, qui demande de nombreuses compétences et qui permet de créer des dynamiques documentaires (tris, échanges, ventes ou consultations). Il s'affine ensuite dans le temps. En étudiant ces différents types de classements, nous cherchons à mieux comprendre « la tendance au classement » (Le Marec, Mairesse, 2017, p. 16), c'est-à-dire la création de sens entre des documents qui n'en avaient pas. Nos exemples, dans cette sous-partie, comprendront uniquement les témoins héritiers, médiateurs et experts, car nous n'avons pas observé de forme particulière de classement dans les pratiques de Jacques et de Raymond. Le premier, car il s'est récemment débarrassé de ses documents et a vendu ses collections d'objets (notamment des lampes). Jacques est resté flou quant à ses raisons, mais il semble qu'il souhaitait à la fois faire de la place chez lui et a été effrayé par une série de cambriolages dans son quartier. Quant à Raymond, il se contente de quelques références clés, dont deux livres, qu'il relit souvent afin de les citer. Cette petite quantité d'ouvrages et de documents ne nécessite pas de classement particulier.

Dans le cas des témoins héritiers, nous nous appuyons sur le travail de classement de Baptiste et de Gérard, qui, contrairement à Jacques et Raymond, possèdent une quantité impressionnante de documents. Ils prêtent tous les deux beaucoup d'attention au classement des documents afin d'être plus efficaces. Les documents conservés par Baptiste sont en partie un héritage de son père, qui avait déjà commencé ce travail de recensement des catastrophes. Baptiste a adapté ce classement avec ses propres recherches. Ainsi, si le père désirait au départ recenser toutes les catastrophes mondiales, le fils s'est d'abord tourné vers les catastrophes de France, puis uniquement sur celles du Nord-Pas-de-Calais. Les documents que possède Baptiste se divisent en deux espaces distincts de son domicile. Le premier espace, le plus grand, se trouve dans un ancien grenier réaménagé. Baptiste y conserve plusieurs types de documents : il stocke à la fois les documents sur les catastrophes minières, mais aussi sur les deux guerres mondiales, des vidéos de la paroisse de Fouquières de 1945 à 1957, en VHS et en CD-ROMs, les exemplaires invendus et censurés du livre de son père¹²³, des images imprimées depuis *Gallica* et les grands panneaux papiers des expositions historiques qu'il a pu faire avec son association. La pièce est remplie d'étagères et de bureaux couverts de documents : chaque étagère supporte un type de document différent, rangé, tandis que les bureaux comportent des piles d'éléments qui doivent être rangés. L'un des bureaux est un espace de tri entre ce qui a été lu et analysé et ce qu'il reste encore à lire. De manière concrète, cette pratique permet de rendre visible la quantité de travail encore à faire.

¹²² Cet aspect est abordé dans le chapitre 7, dans la sous-partie *Les enjeux du numérique pour conserver des traces*.

¹²³ Le livre du père de Baptiste s'intitule *Capitalisme, communisme, christianisme en désarroi... à l'heure du Concile*, publié aux Éditions du Scorpion en 1964.

Une fois que les documents sont lus et les informations sur les catastrophes extraites, ils sont ensuite rangés pour laisser place à ceux qui arriveront derrière. Cette méthode de gestion et d'organisation dans un espace physique facilite la recherche et l'extraction de traces de la mémoire. Aussi, cela libère de la place pour de nouveaux documents à traiter, créant ainsi un cycle continu de travail. Le bureau du grenier est utilisé comme espace de travail où des tâches comme la lecture, l'analyse et le tri des documents sont effectuées. La visibilité du travail à accomplir aide Baptiste à poser des priorités sur ses tâches et à maintenir la cadence de ses recherches.

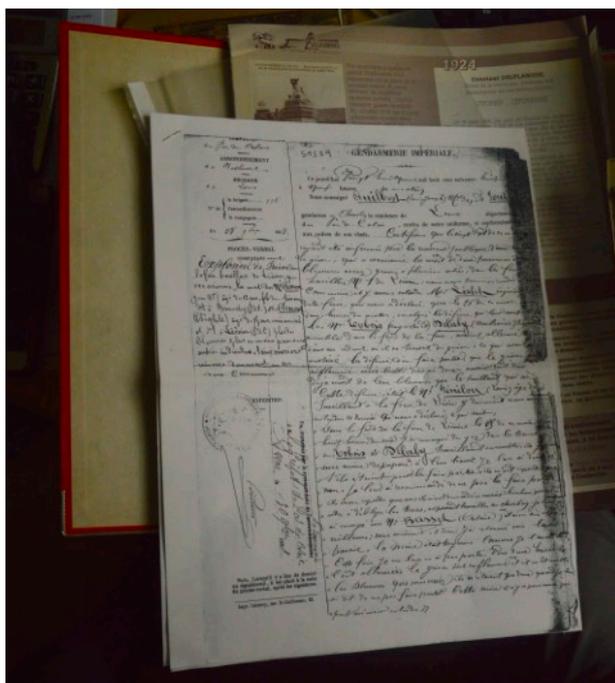


Figure 46 : Photographie du classeur de Baptiste et des éléments à déchiffrer

Dans le bureau au rez-de-chaussée, la même pièce où se trouve son ordinateur, Baptiste conserve des classeurs sur les catastrophes. Tout comme au grenier, il a développé un système qui lui permet de rendre visibles les tâches encore à faire. Il explique qu'autrefois, il possédait un classeur par catastrophe, mais que « *maintenant, c'est du bricolage* » (Baptiste), ainsi il mélange à la fois des classeurs par catastrophe, ou par concession minière. Un très gros classeur conserve les éléments qu'il doit encore déchiffrer :

Enquêtrice : *Et donc dans ce classeur, c'est ce qu'il vous reste à classer encore ?*

Baptiste : *Alors, à classer oui, et puis bon, à rechercher. Il y en a, j'ai déjà travaillé dessus. Mais bon, j'ai retrouvé d'autres documents. Mais bon. [lit le titre d'un document] "Programme de la mine de Bachicourt". Celui-là, je l'ai déjà eu. Un coup de grisou du 28 Mars 46, c'est fait aussi celui-là. Il est déjà sur le site. Quand j'arrive à retrouver encore des informations, je reclasse.*

Enquêtrice : *Donc ça, c'est encore à déchiffrer.*

Baptiste : *Oui, si vous regardez ce que j'ai, je ne peux pas compléter encore avec tous ces documents-là. [Montre un autre document] Là c'est sur Grenay. Grenay, c'est Béthune, ce n'est pas la même concession.*

Comme on peut l'apercevoir sur la figure 46¹²⁴, les documents contenus dans le classeur sont des archives qui demandent certaines capacités en graphologie. Baptiste a acquis cette compétence à travers son travail de généalogiste, car cette activité nécessite de se plonger dans des archives manuscrites anciennes. Le classeur est plein de photocopies et de scans de documents liés à des catastrophes, récupérés dans des mairies, ou envoyés par des généalogistes lors de leurs fouilles personnelles. Par ailleurs, Baptiste explique que ces documents circulent largement de manière privée, car ils n'ont légalement pas le droit de les faire circuler. Son classeur ne contient aucun document original, mais seulement des copies facilement manipulables et griffonables. Deux raisons poussent Baptiste à n'utiliser que des copies : d'abord les informations sont les mêmes, ensuite parce que les originaux ne quittent pas les mairies. Le classeur est rangé près de son ordinateur, Baptiste s'y installe pour lire les documents. Les nouvelles informations qu'il trouve sur les catastrophes sont ensuite directement rapportées sur son site internet. Une partie des données rapportées est donc confidentielle bien qu'il n'ait jamais été dénoncé ou interpellé. Ce processus de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations est relativement efficace et rapide pour lui, quand les objets sont à portée de main. Une fois que les informations du document sont reportées en ligne, celui-ci trouve sa place dans un autre classeur, soit par concession, soit par catastrophe, indiquant à Baptiste qu'il n'a plus rien à en soustraire. Cela évite la répétition du travail. Ainsi les pratiques informationnelles de Baptiste impliquent une combinaison de compétences en lecture d'anciens documents, analyse de l'écriture, travail physique et numérique. Sa méthodologie pour collecter et diffuser des informations sur les catastrophes répond à ses besoins spécifiques et sont difficiles à saisir pour une personne extérieure. Il se désigne d'ailleurs comme un « *foufettier* » qu'il traduit du patois comme quelqu'un de « *bordélique* ». Cette fausse absence de standards de classement répond plutôt à des préférences individuelles qui lui offrent une autonomie dans le processus de gestion de ses documents, dont la collecte avait été initialement débutée par son père.

Le second exemple de classement d'un témoin héritier s'appuie sur le travail de Gérard. Ce dernier a réparti ses documents dans deux lieux différents : d'une part à la fosse dont il est en train de rénover le dernier bâtiment existant, d'autre part chez lui, notamment pour les documents les plus fragiles et les plus précieux. Gérard possède également une grande quantité de photographies uniquement en version numérique. Le volume de documents est très important et l'épouse de ce dernier ne souhaite pas qu'ils encombrant leur maison. La crainte de Gérard est donc que les documents prennent l'humidité, puisque la fosse est en cours de rénovation, mais son toit est percé de part et d'autre et il manque des carreaux aux fenêtres. Pour remédier à cela, il a commencé des travaux dans le bâtiment, où il souhaite fabriquer un petit local destiné à protéger les documents. Parmi les documents conservés à la fosse, très peu ont été numérisés : ils courent donc à la fois le risque d'être abîmés par les intempéries, mais aussi d'être vandalisés (la fosse a déjà été détériorée auparavant et n'est pas tout à fait sécurisée). Pendant vingt ans, Gérard a collecté des documents dans des mines à l'abandon ou sur le point d'être démolies. Les trouvailles viennent ensuite gagner les étagères de la fosse, sauf les documents fragiles et peu volumineux qui sont rangés chez lui. Les documents sont triés par fosse pour

¹²⁴ Il s'agit ici d'un document de la gendarmerie Impériale, daté du 28 novembre 1868. Ce procès verbal revient sur la mort de deux mineurs de fond (12 et 15 ans) et les blessures de neuf autres personnes, occasionnées par un coup de grisou.

deux raisons : d'une part, cela permet à Gérard de constituer des inventaires, d'autre part, cela lui permet de mener à bien ses projets de livre. Les documents sont accessibles aux membres de son association, mais ces derniers s'en servent peu.

	Photo avant 1914	Photo après 1918	Photo emplacement du puits	Ouverture	Fermeture	Diamètre	Profondeur
Puits n°1		XXX		1848	1924	3m50	267m
Puits n°2				1894	1982	5m	220m
Puits n°3				1888	1983	5m	737m

Figure 47 : Capture d'écran d'un inventaire des puits fait par Gérard

Notre intérêt se porte ici sur deux types d'inventaires constitués par Gérard. Le premier, composé de multiples sources (voir figure 47¹²⁵), est un tableau (souvent de plusieurs pages) qu'il possède en format numérique (pour le modifier au fur et à mesure) et en format imprimé (pour imprimer les versions complètes). Possédant huit colonnes, ces inventaires permettent à Gérard de répertorier à sa manière les puits par concession. Les différentes entrées des tableaux, qu'il complète, mettent en avant son intérêt historique pour les périodes avant 1914 et après 1918. On le voit dans la figure 47 sur le rang intitulé « *puits n°1* », il manque encore une photo d'après 1918. Le tableau ne sera pas imprimé avant d'être complété. La quatrième colonne — intitulée « *photo emplacement du puits* » — montre l'intérêt de Gérard pour l'après-mine et le devenir de chaque fosse. Les images des inventaires proviennent de sources multiples : photographies récupérées directement sur les fosses, documents achetés sur les braderies et les ventes (dont les cartes postales et ses propres photos d'exploration du territoire). Les informations inscrites dans les quatre dernières colonnes (ouverture, fermeture, diamètre et profondeur des puits) sont des sources croisées, à la fois des documents récupérés, mais aussi de sources sur internet. Ces inventaires ne servent pas dans la rédaction de ses ouvrages,

¹²⁵ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Gérard, ce qui révèle son nom et son prénom.

mais plutôt pour sa connaissance personnelle du territoire. Ils deviennent une référence pour ses recherches personnelles et témoignent de son engagement à documenter l'histoire des sites miniers. Pour reprendre les mots de Nathalie Pinède et Pascal Robert, cet outil permet « de donner corps aux opérations de penser/classer » (Robert, Pinède, 2012, p. 191). Les tableaux donnent un accès direct aux contenus et aux cases où ces derniers doivent être complétés. Une case vide donne directement l'indication d'une information manquante et de ce qu'il faut chercher précisément (ici une photographie du puits n°1 de Courrières après 1918). Les tableaux sont également publiés sur Facebook afin d'être partagés avec le groupe des membres de son association¹²⁶. Ils reçoivent cependant peu d'attention parmi les réactions et les commentaires. Le second type d'inventaire créé par Gérard lui permet de consigner ses collections d'objets miniers. En effet, une grande partie est conservée à la fosse afin de servir lors d'expositions temporaires, mais aussi dans la volonté de mettre en place un musée permanent, lorsque la fosse sera restaurée. Durant l'entretien suivant, Gérard explique l'utilité de ces inventaires à travers le fichier numérique sur son ordinateur :

Gérard : « Par exemple, là c'est des journaux de mineurs. On a le titre, le numéro, le dossier d'archives, ça c'est le dossier, ça c'est chez moi, C'est dans ma cave. Et puis, il y a tout ce que contient le dossier en fait.

Enquêtrice : C'est énorme comme fichier.

Gérard : Ça, ce n'est qu'une petite partie.

Enquêtrice : Dans l'inventaire, il n'y a pas de photo correspondant à l'objet?

Gérard : Non, c'est parce que j'ai voulu faire court. Mais il y en a certains où il y a des photos.

Enquêtrice : Et ça sera pour les mettre sur place ? Pour que les gens viennent consulter?

Gérard : Oui. Et puis, pour moi aussi. Ça [un dossier d'inventaire], je l'avais commencé, mais je ne l'ai pas terminé. Il doit y avoir des photos aussi. J'ai aussi des affiches [dans un dossier d'inventaire], mais là ce n'est pas terminé tout ça. C'est des affiches des mines en fait. C'est toutes les affiches de sécurité » (Gérard, second entretien individuel, 19/06/20).

Les objets sont classés par ordre alphabétique afin d'être rapidement repérés dans le volumineux fichier, également sous forme de tableau. Comme l'indique Gérard, le tableau contient quatre colonnes, une première avec des titres, tels que « affiche de sécurité 1957 », ou encore « casque de mineur 1970-1975 », ainsi qu'un numéro d'identification afin de les différencier des objets similaires. Outre ces informations, le tableau comprend des détails sur l'emplacement où chaque objet est conservé. Afin que l'inventaire ne soit pas trop volumineux, Gérard limite l'inclusion de photographies : elles ne sont ajoutées que lorsque l'objet présente un intérêt graphique significatif, comme les affiches de sécurité par exemple (c'est son avis personnel). Pour reprendre les mots de Fabiola Leone, ces affiches reflètent « les événements des époques passées » (Leone, 2022, p. 67). Cet inventaire lui permet aussi de vendre les artefacts en doublon et donc d'avoir un usage économique de l'inventaire, illustrant une approche réfléchie et organisée.

Dans l'exemple suivant, nous nous intéressons aux pratiques de classement et de construction des connaissances, mis en place par les témoins médiateurs, et plus particulièrement trois associations d'histoire locale rencontrées. Ces dernières conservent tous les documents dans un même espace, partagé avec les membres actifs de l'association. Cette méthode facilite la collaboration, l'accès et le partage aux ressources

¹²⁶ En haut à droite de la capture d'écran, on aperçoit le logo « F » du réseau social qui se met en filigrane sur les images que l'on publie dessus.

documentaires pour chacun. L'ambition des membres est de proposer des productions communes autour de l'histoire locale d'une petite ville ou d'un village, qu'ils pourront ensuite diffuser plus largement aux habitants et personnes intéressées. Le classement des documents, souvent en grand volume, doit alors nécessairement posséder un système de classement cohérent et uniforme. En effet, lorsqu'ils écrivent sur une thématique donnée, telle que la mine, la Première Guerre mondiale, ou encore la libération, les documents dans lesquels ils puisent leurs ressources sont communs. Sur la figure 48, nous observons deux exemples de classement : à gauche le système de classement de l'association d'Haveluy, et à droite celui de l'association de Fenain. L'association d'Haveluy entame le processus de collecte et de classement dès que la décision est prise quant à la thématique de leur prochain fascicule. Le classement est donc adapté aux besoins éditoriaux des membres, mais il semble que cela empêche parfois de faire dialoguer les archives entre elles. Après avoir défini le nombre de chapitres souhaités et réparti les tâches d'écriture, l'association utilise des cartons de classement, comme illustré dans la figure 48. Didier et Claudia nous expliquent leur système :

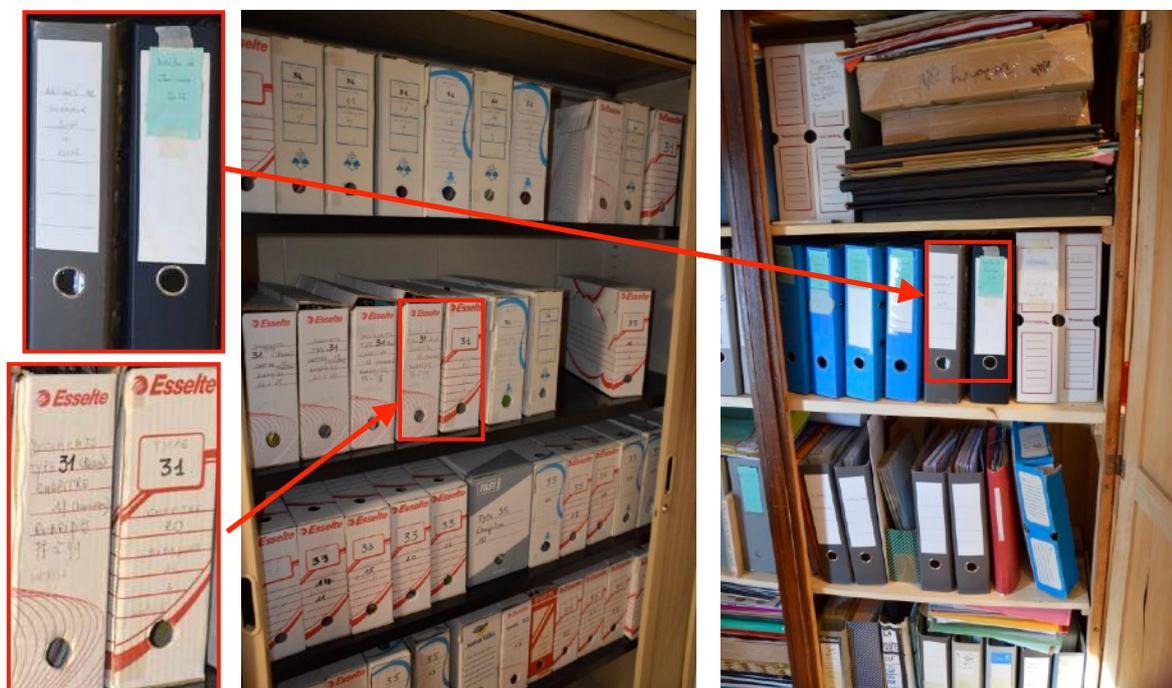


Figure 48 : Photographies des documents de deux associations d'histoire locale

Enquêtrice : « Et c'est trié comment, qui c'est qui s'occupe de ça ? »

Didier : Tout le monde.

Claudia : On a mis en place un système de classement.

Didier : Oui.

Claudia : Pour identifier les thèmes, les sous-thèmes, les rubriques, des choses comme ça. Si c'est des documents papier, si c'est des articles de journaux, si c'est ... Je ne sais plus sous les différentes formes que ça peut-être. Mais c'est classé. De temps en temps il faut revoir un peu le classement » (Didier et Claudia, entretien en groupe, 05/10/20)

Chaque carton correspond à un chapitre spécifique et à une ou plusieurs rubriques au sein de ce chapitre. Par exemple, le carton de gauche, comme indiqué dans le zoom en bas de la figure 48, est étiqueté comme suit

: « *Documents type 31 (Presse) - Chapitre 19 (associations) - Rubriques 77 à 99 - Contrôlé* ». Le terme « Documents type 31 » signifie que l'association a créé un type spécifique pour les différents documents collectés, par exemple, le type 33 correspond aux photos anciennes et aux cartes postales, tandis que le type 35 désigne les copies d'archives de la mairie. Dans ce dernier cas, nous le verrons, une numérisation des archives est mise en place afin de permettre aux membres de travailler de chez eux. Le système de codification susmentionné permet d'identifier et d'organiser les différents types de documents collectés. Ensuite, la mention du numéro du chapitre et la spécification des rubriques constituent des directives claires pour la ou les personnes chargées de rédiger le chapitre correspondant. Tout membre de l'association peut toutefois ajouter des documents dans chaque boîte, avant et durant la rédaction. Enfin, le terme « *contrôlé* », inscrit au crayon à papier, indique qu'un membre de l'association a vérifié le contenu de la boîte et sa correspondance avec l'étiquetage. Le processus de vérification est une garantie de la pertinence des documents collectés par les uns et les autres. Ce système oblige l'association à mettre en place un second système de classement pour tous les autres documents qui ne sont pas collectés dans une intention d'écriture bien précise. Les documents sont donc séparés dans deux pièces avec d'un côté, ceux qui servent à écrire directement les chapitres, classés dans les cartons décrits ci-dessus ; et de l'autre, les documents concernant l'histoire locale, mais qui n'ont pas encore une destinée d'écriture particulière. On y retrouve notamment de nombreux articles de journaux contemporains, des photographies anciennes, dont des cartes postales et des photos de classe de différentes époques des écoles du village. Dans un cas comme dans l'autre, la recherche va de pair avec le classement, dans un processus continu de collecte d'informations.

Dans le cas de l'association d'histoire locale d'Oignies, la méthode de classement est relativement similaire puisque l'on retrouve également des casiers où sont scannées les couvertures de chaque fascicule ou bulletin publié. Par manque de place, dans le même espace, quelques casiers comportent des thématiques plus larges telles que « *1914-1918 - Guerre & Poésie* » ou encore « *Commerce & artisanat du temps passé* ». Encore une fois, par manque de place, l'association fonctionne de plus en plus grâce à l'ordinateur fixe sur lequel les documents sont scannés puis mis en page directement sur fichier texte. Dans le cas de l'association de Bernard, au contraire, aucun classement n'est fait au regard de leurs publications annuelles de fascicules. Les membres se répartissent les tâches, telles que la lecture de la presse ou des bulletins locaux, leur découpage et leur classement. Comme on peut l'apercevoir plus haut dans le zoom en haut à gauche de la figure 48, les classements sont relativement larges, tels que « *Articles de journaux 2011 à 2016* ». Ainsi, lorsqu'un classeur est plein mais doit accueillir de nouveaux documents collectés, les membres ajoutent un nouveau classeur tel « *Articles de journaux 2016* ». Les noms sur les classeurs, collés avec un morceau de scotch, peuvent alors être amenés à changer, par exemple si le classeur possède assez d'espace pour accueillir des articles postérieurs à 2016. Il s'agit donc d'un travail permanent de réflexion sur le classement et ses arrangements, où les archives naviguent et créent « des traces par milliers » pour reprendre les mots d'Arlette Farge (1989, p. 4). Notre dernier exemple s'appuie sur le travail de classement de Michel, seul témoin expert avec qui nous avons eu un entretien à domicile, où sont rangés ses documents personnels. Sa méthode de classement est différente de celle des témoins médiateurs, puisqu'il est le seul à se servir de ses documents. Michel possède une impressionnante collection qu'il conserve dans plusieurs pièces de sa maison. Chaque

recoin de l'étage de sa maison est mobilisé afin d'utiliser le plus de place possible. Comme il l'explique dans l'extrait d'entretien ci-dessous, tous ses documents sont classés à un endroit précis. Cela diffère par exemple du mode de classement de Gérard, dont les documents stockés à la fosse se trouvent dans de grandes piles. Pour Michel, la précision est de rigueur :

Michel : « Oui. Mes documents sont classés, je sais où je vais trouver. J'ai des albums.

Enquêtrice : C'est classé par ordre alphabétique, ou autre ?

Michel : Non, par fosse, par groupe. Moi, ma base, c'est le groupe. Dans ce groupe, il y a un sous-groupe, c'est les compagnies minières. Exemple, groupe d'Oignies, compagnie de Carvin, compagnie d'Ostricourt, au départ. On a rattaché deux fosses. Le 8 de Dourges, le 9 de Dourges. Mais là, je laisse à part, c'est mon classement, il vaut ce qu'il vaut, mais je m'y retrouve. Donc tout est classé comme ça. Après il y a le classement chemin de fer.

Enquêtrice : Donc il y a plusieurs classements ?

Michel : Mais encore par groupe. C'est une autre pièce » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Michel organise donc ses documents en fonction des groupes miniers et chaque groupe comprend plusieurs sous-groupes qui correspondent aux compagnies minières spécifiques. Ses photographies sont produites, indexées et classées « en conformité avec un projet de production d'écriture d'un territoire symbolique particulier » (Després-Lonnet, 2014, p. 38). Cela lui permet par exemple de différencier les compagnies de Carvin et d'Ostricourt, faisant toutes les deux partie du groupe d'Oignies. Cette hiérarchisation lui permet de structurer son classement de manière logique afin de retrouver facilement les documents. Certaines fosses spécifiques, telles que les 8 et 9 de Dourges sont mentionnés comme étant à part et donc faisant partie d'un classement distinct, suggérant qu'il adapte son système de classement en fonction des particularités des fosses, ou de certains éléments qu'il souhaite mettre en avant. En plus du classement par groupe et sous-groupe, Michel mentionne également un classement distinct pour les chemins de fer. Il utilise plusieurs classements, mais ici encore, par groupe et dans un espace distinct. Les documents qui ne sont pas classés sont mis à part dans des boîtes. Il nous montre par exemple des boîtes de documents récupérés chez un ami, qui sont en attente d'être triés et classés. Ces boîtes comportent des étiquettes qui indiquent déjà les lieux où elles ont été prises, facilitant en partie le travail. Ce système bien rodé lui donne une précision minutieuse dans ses recherches, qui se ressentent dans l'entretien :

Enquêtrice : « Et si je vous donne le moindre nom, vous sauriez retrouver le document ?

Michel : Pratiquement oui.

Enquêtrice : À la photo près ?

Michel : Pratiquement aussi. C'est de la folie.

Enquêtrice : Presque.

Michel : C'est même pas presque, c'est ça » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Cette rapidité mentale à retrouver le moindre document parmi des milliers lui permet de travailler efficacement, que cela soit pour aider un ami, travailler pour lui-même ou encore préparer une exposition pour une institution culturelle ou muséale. Son classement est cependant tout à fait personnel car Michel se fie à sa propre mémoire pour identifier et retrouver les documents à l'intérieur. Il indique aussi qu'il sait d'où proviennent les photos, même si elles ne sont pas explicitement étiquetées dans les albums. Il utilise donc des repères visuels pour identifier les contenus. Ainsi, même s'il peut sembler informel pour un observateur

extérieur, Michel est à l'aise avec cette méthode d'organisation. Malgré cette impression d'immobilité sur les étagères, l'analyse des différents classements et indexations des artefacts par les enquêtés met en avant un processus continu de consultations, de rangements, de déplacements, d'échanges ou encore de ventes, qui les place dans un perpétuel mouvement. Si le classement de Michel tend plutôt vers une forme de consolidation des savoirs, où chaque document possède une place précise, d'autres agencements, comme ceux de Baptiste, de Gérard et des associations locales, sont plus flexibles car intimement liés à des projets en cours. Comme nous l'avons constaté, les outils physiques les plus utilisés pour le formatage des documents sont l'armoire et l'étagère. Le problème de ces collections physiques est qu'elles occupent une place incroyable, qui vient empiéter soit sur l'espace de vie privée des témoins, soit sur leurs locaux associatifs trop petits ou humides. Ces derniers doivent personnellement se justifier de la présence de documents dans leur espace de vie, ou encore faire preuve d'une grande inventivité pour conquérir de nouveaux espaces. Si la stérilisation de portions entières de ces espaces est une question importante au cœur des institutions culturelles qui doivent justifier la présence d'immenses réserves, les témoins aussi sont contraints de passer par des gestes de tri, afin de garder une cohérence dans leur collection, de pouvoir continuer à gérer une quantité raisonnable en fonction de leurs moyens et espaces disponibles et de continuer d'utiliser les documents. Bien que nous ayons déjà abordé cette thématique à travers les résultats précédents, la sous-partie suivante s'intéresse spécifiquement aux réflexions menées par les témoins concernant le tri de leurs documents.

2.1.2. Le tri : ce que l'on garde, ce que l'on jette

Pour reprendre les mots de François Niney, « au grand dam des archivistes débordés par la matière et criant “que conserver ?”, les historiens ont tendance à répondre : “Tout !”, car comment savoir ce qui comptera ? [...] Et qu'est-ce qui restera et comptera aux yeux du futur ? » (Niney, 2016, p. 46). Cette citation illustre bien les questionnements que rencontrent les enquêtés dans leurs travaux d'écriture : quels documents ou objets recèlent une information, une piste, un indice qui permettra ensuite de raconter la vie d'un autre, de retracer un fait historique ou encore de comprendre le fonctionnement technique d'une fosse ? La mémoire réside dans un geste engagé, où les témoins décident de mettre à part des éléments qui pourraient être détruits, parce qu'ils considèrent qu'ils ont une valeur, peu importe la nature de cette valeur et méritent d'être conservés et transmis de génération en génération. Pour reprendre les mots de Cécile Tardy et Susan Kovacs, ce travail de tri permet aux témoins d'avoir « leur propre contrôle sur le sens de leurs activités » (Tardy, Kovacs, 2018, p. 58). Ces éléments miniers s'intègrent dans un système de valeurs qui fonde un sentiment d'identité : c'est cela qui fait mémoire. Mais le témoin doit faire un tri, et pour cette raison, il va préférer ce qui est authentique, autrement dit, ce qui représente une singularité par rapport aux autres documents. Cette sous-partie nous permet de nous interroger sur la question de l'identité de chaque témoin par rapport aux

éléments gardés ou abandonnés et la manière dont ces derniers rendent intelligibles les raisons de ce tri. Le tri du représentant de la mine semble être le plus tranché, et ses pratiques de tri font écho à des priorités fondamentales dans les documents qu'il conserve. D'un côté, l'essentiel des documents conservés par Raymond vise à décrire ou expliquer les conditions subies par les mineurs ayant vécu la Bataille du Charbon. Son désir ne réside pas dans la quantité mais bien dans la qualité des documents qui manifestent des similitudes avec son propre vécu et donc possèdent une dimension collective. Les textes utilisés dans les productions de Raymond sont en général des autobiographies rédigées par ses supérieurs indirects. Parmi elles, on retrouve notamment les deux tomes d'un ancien chef nommé Monsieur Destruys. Leur lecture semble provoquer chez lui une réelle convergence de valeurs, comme on peut le lire dans les extraits d'entretiens suivants :

Raymond : « Vous savez, Monsieur Destruys, le secrétaire général du bassin — j'ai tout ça là-dedans [montre ses documents] — qui dit qu'ils sont humiliés d'être silicosés, de ne plus pouvoir rien faire. Comme mon père, il était humilié de contraindre ses enfants [...] à aller aux champs ramasser des feuilles mortes pour faire du fumier, à soigner les bêtes. Ce qu'il faisait avant, il ne pouvait plus le faire ».

Raymond : [...] « En dessous, nous avons Monsieur Destruys. Il a fait deux tomes de mémoires comme ça [lève son pouce]. Il explique, et en particulier à propos de la silicose. Il est d'une franchise, d'une honnêteté incroyable. Ce sont toutes mes sources [ces deux tomes] »

Raymond : « Et il a raison mademoiselle. Parce qu'à l'époque, vous aviez des gens comme, je vous l'ai dit, Maurice Thorez, et la CGT, qui était d'accord pour envoyer les gens à la mort, puisque Monsieur Destruys, dans son commentaire que j'ai aussi, il le dit bien, il dit qu'il était stupéfait de voir que dans sa fosse, il y avait un tel nombre de silicosés »

Raymond : [...] « Parce que moi je n'ai pas eu le droit, mon frère non plus, d'embrasser mon père quand il était contagieux. C'est pour ça que Monsieur Destruys, quand il parle de la silicose, ça me fait du bien, parce que quand un patron il dit des choses vraies, quand il les reconnaît... » (Raymond, entretien en duo, 01/09/24).

Comme on peut le lire dans le second extrait, les ouvrages de Monsieur Destruys sont d'une importance capitale pour Raymond, car il les mentionne comme étant « toutes ses sources ». Au sein des ouvrages, il privilégie les informations honnêtes et répète souvent à quel point il apprécie la franchise d'un supérieur, notamment sur des sujets qui l'ont marqué personnellement tels que la silicose et les conditions de travail dans les mines. À plusieurs reprises, on lit que Raymond associe les faits contenus dans les livres, avec ses propres expériences familiales traumatisantes, notamment la lente mort de son père. Au cœur de ses propres productions, il n'hésite pas à scanner et inclure des extraits d'ouvrage de Monsieur Destruys, à l'image de la figure 49¹²⁷, où l'on peut voir que le livre original est surligné et souligné de part et d'autre. L'auteur Alexis Destruys mentionne la Bataille du Charbon comme une période de souffrance extrême pour les mineurs. En tant que chef, bien qu'il n'ait pas été directement confronté aux travaux du fond, il admet toute leur intensité et les épreuves traversées par les mineurs de cette époque. Destruys pose une différence marquée entre les

¹²⁷ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Raymond, ce qui révèle son nom et son prénom.

mineurs de la « mine mécanisée moderne » et ceux descendus lors de la Bataille du Charbon, que Raymond vient appuyer par son propre commentaire. Dans le cas présent, il mentionne une querelle avec un passionné de la mine, qui semble désapprouver ce fait historique. Raymond implique directement Alexis Destruys en indiquant que ce dernier était aussi « *À cent lieues lui aussi de penser qu'un jour un profane, un ignare se permettrait de nier ce changement malgré d'évidentes preuves* » (voir figure 49). Il leur reconnaît ainsi — à lui-même et Alexis Destruys — une autorité mutuelle en s'impliquant directement dans le débat historique. Le fait de ne posséder que quelques ouvrages et documents d'archives triés sur le volet suffit amplement à Raymond pour imposer une forme d'autorité. Celle-ci naît de la concordance de son témoignage avec les faits historiques énoncés par Alexis Destruys et au niveau de détails de sa propre expérience qu'il y ajoute.

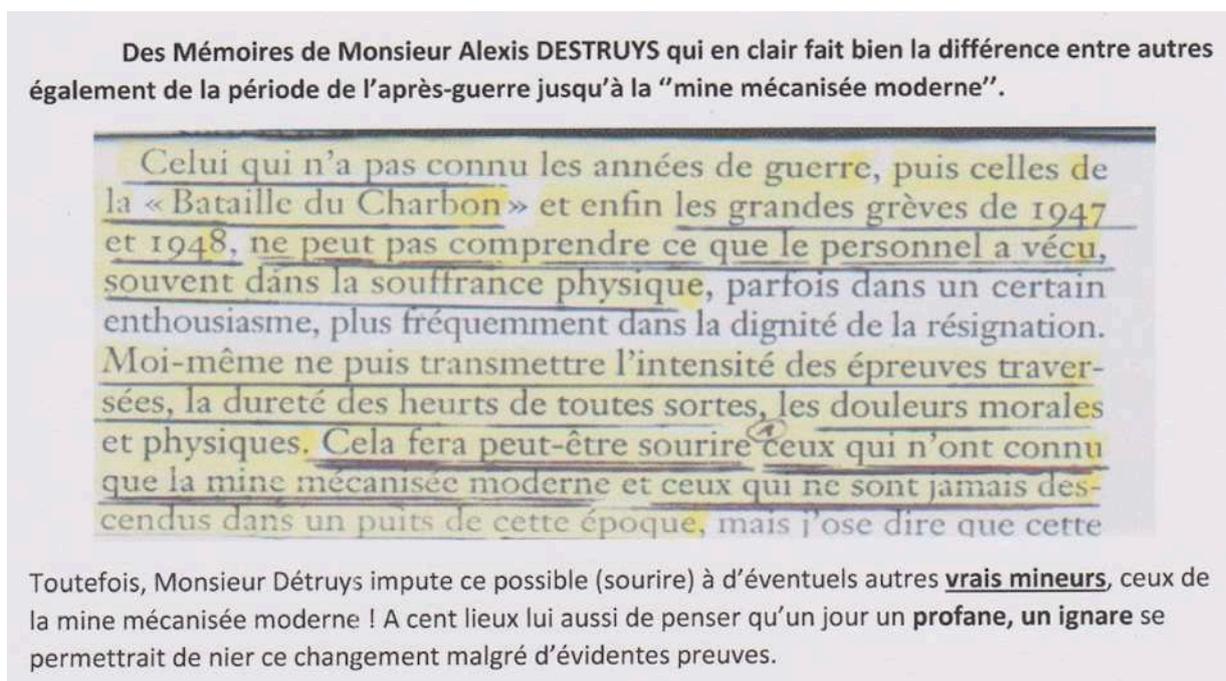


Figure 49 : Capture d'écran d'un écrit de Raymond concernant la modernisation des mines

Jacques, tout comme Raymond, possède peu d'artefacts — documents comme objets — sur les mines. Il a commencé à vendre ses lampes, dont il faisait la collection, il en possédait alors une quinzaine. Il explique qu'après plusieurs vols dans son lotissement, il a pris peur. Afin de revendre rapidement ses biens, il a contacté un collectionneur afin de les lui vendre à moitié prix. Sans regret, selon-lui, puisqu'il explique que « *ça lui a fait plaisir, et puis moi au moins, elles ont servi à quelque chose. C'était l'objectif. L'objectif c'est qu'au moins elles revivent, et puis après voilà* » (Jacques). En tant que photographe professionnel durant toute sa carrière de gendarme, Jacques a pendant longtemps possédé une grande quantité de photographies ainsi que leurs négatifs. Comme nous l'avons expliqué plus haut, durant la période où il a écrit deux tomes sur la mine, il a souhaité créer absolument toutes les images de ses livres. Il a ainsi créé au moins quatre collections dont nous avons discuté pendant son entretien : une première collection du fond, lorsqu'il est descendu lui-même, une seconde collection dite « reconstitution » à Lewarde, une troisième collection de vues du ciel au-dessus de

plusieurs fosses du Nord-Pas-de-Calais et une dernière collection de lampes de mineurs. La dernière n'a cependant pas servi dans ses ouvrages. Il explique avoir donné toutes les photographies papier, puis les avoir numérisées pour la Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques (l'ADAGP), afin qu'elles soient diffusées plus largement. Son objectif est à la fois de faire de l'espace dans sa propre maison, mais d'étendre son œuvre photographique au-delà de ses ouvrages. Il l'explique plus en détail dans l'extrait d'entretien suivant :

Jacques : « J'ai gardé tous les négatifs. J'ai acheté exprès un scanner pour scanner les négatifs. J'ai scanné aussi à très haute définition pour la ADAGP. C'est pour les droits d'auteurs. J'ai scanné une trentaine de mes photos reconstitutions. Les meilleures. Et ça c'est un dépôt, enfin pas dépôt-vente, mais les gens payent les droits d'auteur pour y accéder. Actuellement, sur l'ADAGP, vous tapez sur internet – et j'étais content d'ailleurs, car sur mon truc de Facebook, il y a eu 29 partages quand même.

Enquêtrice : Partage de ?

Jacques : De l'information que je donnais, pour avoir un contact avec l'ADAGP. Dans l'onglet recherche, il faut taper mon nom, et là vous avez toutes les photos que j'ai déposées. C'est international. J'ai écrit à tous les musées de la planète. J'ai cherché sur internet l'an passé. Tous les musées de la planète sur les mines de charbon. En Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France bien sûr, en Australie. Partout. Et donc j'ai fait ma pub, pour expliquer comment il fallait faire pour avoir accès à mes photos, je mettais en plus des photos en modèle bien sûr. Et c'est traduit en anglais et en allemand. J'ai envoyé tout ça.

À travers la conservation de tous les négatifs de ses photographies, on peut déduire que Jacques a le souci de préserver les originaux de ses œuvres. Le scanner spécifique qu'il a acheté pour les numériser en haute définition permet de créer des copies numériques de qualité, qu'il garde aussi sur son ordinateur personnel. Afin de protéger ses droits d'auteur, tout en faisant circuler ses photographies, il a donné son travail à l'ADAGP : cette décision lui garantit une petite rémunération, mais aussi de connaître le nombre de personnes qui s'intéressent à son travail. Le fait d'avoir, comme il le dit, « écrit à tous les musées de la planète », à la fois en français, en anglais et en allemand, montre qu'il est très actif dans la promotion de son propre travail. Il cherche désormais à toucher un public international. Cette méthode de tri est assez moderne, puisque grâce au numérique, Jacques a vidé ses étagères et garantit la pérennité des documents numériques en les soumettant à l'ADAGP. Bien que leurs motifs de tri soient totalement différents, Raymond et Jacques n'accordent pas de place à la collection physique et cherchent leurs repères dans des productions sur lesquels ils ont une autorité et un discours qui se distingue. En d'autres termes, les critères des documents qu'ils conservent sont des piliers de leurs témoignages et correspondent au besoin d'affirmer qu'ils ont vu et fait ce qu'ils énoncent. En détenant ces objets, ils en possèdent la connaissance, ou du moins « une espèce de monopole sur sa connaissance » (Fabre, 2014, p. 120).

Dans le cas des témoins héritiers, les pratiques de tri s'étendent plus largement sur les artefacts hérités et ceux acquis dans une volonté d'exploitation pour des projets d'écriture de la mémoire. Ces pratiques oscillent donc entre l'histoire familiale et comment le témoin s'est lui-même construit et se positionne par rapport à elle. Garder ou se séparer d'artefacts est donc une manière de s'approprier son histoire à sa manière. Pour reprendre les mots d'Anne Muxel, « le désir comme le non-désir de possession des signes matériels et symboliques de l'histoire familiale renvoient à la question de sa propre affiliation accomplie ou inaccomplie » (Muxel, 1996, p. 151). Chez les témoins héritiers, il semble que le statut des objets hérités, qui racontent leur

histoire personnelle et les inscrit dans une histoire commune, possède une valeur bien plus grande que les objets acquis d'une autre manière. Parmi les témoins rencontrés, les objets hérités conservés se concentrent autour des photographies de famille et de la lampe et/ou du casque de mineur du père ou du grand-père. Les objets de l'ancêtre mineur, lorsque ceux-ci ont pu être récupérés, sont considérés comme un patrimoine familial précieux et symbolique, comme l'explique Grégoire dans cet extrait d'entretien suivant :

Grégoire : [...] « C'est pas parce que — bon nous on est passionné, donc forcément, j'ai des milliers de choses à dire sur la mine — mais il y a des gens qui sont passionnés sans forcément connaître l'histoire. Mais c'est parce qu'ils se rattachent à leur famille. Leur grand-père était mineur, ils ont gardé leur lampe de mineur chez eux, ils ont gardé le casque du grand-père, les cités minières, ils connaissent, et cetera. Ils connaissent peut-être l'histoire de la fosse où le grand-père a travaillé, mais peut-être pas forcément l'histoire complète du bassin minier » (Grégoire, entretien individuel, 31/10/20).

Ainsi ces objets matérialisent la mémoire et confirment son existence bien que l'usage des objets ait changé. Ils permettent de faire le lien entre mémoire individuelle et mémoire collective, comme le confirme l'intérêt particulier d'autres héritiers décrits par Grégoire. Ces objets sont cependant un bien rare, puisque plusieurs facteurs dépendent de leur héritage : d'une part le fait que l'entreprise n'ait pas récupéré la lampe et le casque au moment du départ en retraite du mineur et d'autre part, la place de l'héritier dans la lignée. En effet, chez les mineurs, le premier héritier de la lampe est l'aîné, qui la remettra ensuite à son premier enfant et ainsi de suite. Sauf si l'héritage a été abandonné, ou si l'aîné n'a pas d'enfant, les cadets n'ont pas la possibilité d'hériter de la lampe. On remarque également que la lampe possède une certaine autonomie par rapport à la collection personnelle ou partagée en association : elle n'y est pas mêlée, de par son statut à part. Elle n'est donc pas intégrée à des milieux socialement partagés, tels que des expositions temporaires ou permanentes. Parmi les autres objets hérités, on trouve les photographies de famille. Si aucune photographie de famille héritée n'est jetée, il existe cependant des liens complexes qui lient les héritiers « aux figures familiales de leur histoire » (Jonas, 2009, p. 4). Ainsi, certaines photographies possèdent une charge symbolique supérieure aux autres et sont plus mises en avant. Par exemple, Claude, qui travaille notamment pour la conservation de la mémoire des mineurs décédés lors de la catastrophe de Liévin, a fait agrandir toutes ses photos de familles où des membres posent à la fosse en question. Quant à Véronique, elle a publié en ligne toutes les photographies de famille qui montrent la cité où elle a grandi avec ses frères, ses parents et d'autres membres plus éloignés de la famille. La qualité des photos, — floues, abîmées, ou coupées — semble importer peu. Les documents s'éloignant de l'aspect familial seront plus facilement vendus ou donnés, comme on peut le constater dans l'extrait d'entretien suivant de Baptiste :

Baptiste : « [...] Enfin, là je suis en train de débarrasser tout ce qui ne me sert plus. Donc là tu vois, il y a tous les documents encore qui peuvent servir. Et je trie.

Enquêtrice : Et ça, ça a été tout lu ? Ou pas encore ?

Baptiste : Non pas encore, parce que les Étiquettes il n'y a que 3/4 mois que je les ai » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Dans le cas présent, ce n'est pas tant la valeur sentimentale du journal qui prime, mais bien les informations qu'il peut apporter. Une fois que celles-ci ont été collectées, le document n'a plus d'intérêt à être conservé et peut donc être vendu, échangé ou même donné, selon sa valeur d'acquisition ou les arrangements

entre pairs. Si de son côté Viviane conserve les journaux *Coups de Pic Coups de Plume*, c'est aussi parce qu'elle peut les conserver dans son local associatif, avec d'autres documents volumineux. Ainsi la question de la place, qui semble parfois anodine ou de moindre importance, reste au cœur des problématiques de ce que les témoins héritiers gardent ou non. Un dernier exemple, quasi extrême cette fois, est celui de Gérard et de sa collection de photographies des mines, qu'il a démarré à l'âge de huit ans :

Enquêtrice : « Une collection en particulier ? Comme les catastrophes ?

Gérard : Non, sur les mines, tout sur la mine. J'avais plus de 800 photos à l'âge de 12 ans déjà.

Enquêtrice : Vous avez encore cette collection ?

Gérard : Non, non j'ai tout détruit.

Enquêtrice : Ah oui ?

Gérard : J'ai tout numérisé puis j'ai pas voulu les garder. Ça prenait beaucoup de place. J'ai détruit beaucoup de choses. Je regrette un peu maintenant, mais j'étais encore jeune. Je me suis dit, je vais tout numériser, et puis après je vais essayer de gagner de la place » (Gérard, entretien individuel, 20/05/20).

Gérard explique qu'avant de posséder son local et sa maison familiale, il habitait dans un logement plus petit et que la question de la conservation des collections était vite devenue problématique. Il voit alors la numérisation comme une solution pérenne à ses soucis de place et détruit une grande partie des images (il ne précise pas comment) afin de n'en garder que les versions numériques. Bien qu'il regrette ce geste, il le justifie uniquement au regard de cette problématique de place, qui aujourd'hui, à cause d'un cumul documentaire bien plus vaste, le gêne toujours. Cette question de la place est très présente également chez les témoins médiateurs, qui, bien que peu conservent les documents chez eux, sont confrontés à la gestion de leur local. Pour les témoins médiateurs, la conservation n'est plus uniquement destinée aux artefacts rares ou d'exception, « elle s'étend tout au contraire de façon délibérée à un ensemble d'objets, d'images et d'écrits ordinaires » (Fabre, 2014, p. 101). Leur ambition tient alors à une volonté de mettre au jour la « multiplicité des mémoires et leur caractère composite » (Sabourin, 1997, p. 143). Lors de son entretien, Luc raconte la volonté de son association de pérenniser le patrimoine historique et industriel minier. C'est grâce à l'un de leurs adhérents, ancien responsable d'un bureau de la CFTC¹²⁸ de la mine, que les étagères de l'association se sont considérablement remplies. Il explique qu'un jour, le syndicat n'a plus eu les moyens de payer son local d'archives et a décidé de tout léguer à l'association. La quantité étant bien supérieure à la place disponible dans leur local, ces derniers ont dû faire un tri :

Enquêtrice : « Et vous faites le tri comment ? Qu'est-ce que l'on prend qu'est-ce qu'on ne prend pas ?

Luc : Moi je prendrais tout ! Après, il y avait beaucoup de documents internes aux syndicats, qui nous intéressaient moins du point de vue minier. Après, on a essayé de récupérer notamment ce qui est là-haut. Là, c'est tous les rapports des charbonnages de France. Ça, ça a une valeur.

Enquêtrice : D'accord, donc ça, c'est plutôt des documents officiels ?

Luc : Oui. C'est des rapports de gestion. »

L'association a une approche de conservation bien plus exhaustive, et plus particulièrement Luc, son président, qui exprime sa volonté de garder le plus de documents possible. Le manque de place sur les

¹²⁸ Syndicat minier qui fût relativement puissant avec la CGT. Aujourd'hui il reste peu d'adhérents bien qu'il gère encore les anciens mineurs ayants-droit.

étagères les force à faire une sélection en fonction de la pertinence, notamment du point de vue minier. L'association a donc dû faire des choix en privilégiant les documents qui ont une valeur plus directe pour leur objet d'étude, comme les rapports des Charbonnages de France. Enfin, Luc souligne l'importance de ces rapports, considérés comme ayant une valeur particulière : ils permettent en fait de mieux saisir la gestion minière à travers des documents officiels. Parfois, l'association se sépare de certains documents : il s'agit uniquement des magazines et livres que celle-ci récupère en double. Luc se charge des ventes et des achats pour l'association via eBay.



Figure 50 : Carton des documents à vendre de l'association de Luc

Un carton, que l'on aperçoit en figure 50, normalement rangé sous l'une des étagères, recueille tous les documents destinés à être vendus en ligne. Comparé à la quantité de documents sur les étagères, le carton semble minuscule : Luc admet qu'ils vendent finalement peu de documents à moins d'en avoir des doubles. Aucune autre raison n'est envisagée. Du côté des associations d'histoire locale, les documents conservés doivent concerner directement la ville ou le village, ce qui constitue déjà un pré-tri en soi. Les trois associations rencontrées ont toutes expliqué collecter des documents à travers leurs ressources locales, à savoir : les habitants, la mairie, les potentielles autres associations locales. Il est ainsi plus rare qu'elle collecte des documents en double ; si c'est le cas, ces derniers sont vendus ou donnés pour gagner de la place. Le manque de place empêche souvent les associations locales d'accepter les dons d'objets ou de grands corpus de documents qui leur sont faits de temps en temps. Dans le cas de l'association de Didier par exemple, ils ne

conservent que deux objets miniers : une rivelaine¹²⁹ et une lampe. Lors des expositions temporaires, ce sont les membres et les habitants qui prêtent leurs biens pour construire la mise en scène. Le principal intérêt de conservation de ces associations repose donc sur des documents, à la fois visuels, car ils viennent illustrer leurs productions, mais également informationnels, car ils permettent d'y ajouter des connaissances.

Enfin, du côté des experts, l'intérêt pour ce que l'on garde ou ce que l'on trie semble résider à la fois dans la complétude d'une collection, ou dans la rareté d'un document ou d'un objet. La question de la rareté est intéressante, puisque l'on ressent l'envie de posséder des artefacts uniques, qui donnent accès à des connaissances exceptionnelles, ou à une simple volonté de collecter des choses rares. C'est par exemple le cas de Philippe, qui apprécie particulièrement les livres du 18^e siècle dans sa bibliothèque. La conservation privilégiée des artefacts rares passe naturellement par la reconnaissance des objets en fonction de ceux qu'ils possèdent déjà (pour les comparer) et de ce qu'il a pu observer au cours de sa vie. À force de lire de la documentation minière, Michel sait par exemple quelles photographies y apparaissent peu :

Enquêtrice : « Comment on peut savoir ou être sûr qu'un document est rare ?

Michel : Je le sais parce qu'on ne les voit jamais. Tout ça c'est des documents rares. Les photographes des Houillères faisaient 50 photos. On a vu les locomotives tout à l'heure, il y a bien 50/60 photos, mais il n'y en a que 6 qui ont été publiées. C'est tout. Et encore, dans des petits formats. [...] Ça c'est un document rare, la cokerie d'Auby. Il n'y a quasiment rien sur la cokerie d'Auby » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

La participation à des forums de collectionneurs — notamment *Mining* — et les échanges entre pairs participent largement à aiguïser l'œil et les connaissances des experts. En effet, les réseaux de pairs permettent tout autant d'échanger des informations, de partager des trouvailles et de les identifier afin d'estimer leur authenticité. Les forums permettent d'avoir une vue encore plus large sur les objets à vendre, car ils attirent tout autant des particuliers que des associations. C'est aussi l'occasion de voir les collections de personnes qui viennent de l'étranger, dont beaucoup d'Allemagne et d'Angleterre par ailleurs. Au-delà de la rareté, l'aspect émotionnel des objets tient une part importante dans la collecte et la préservation des artefacts. Michel, par exemple, collectionne les plaques de locomotives :

Michel : [...] [zoom sur une locomotive] « Là, il y avait une plaque, elle a disparu. C'était marqué [nom allemand], qui est une localité à côté de Strasbourg. Il y a le numéro de constructeur, et l'année de construction de la machine.

Enquêtrice : C'est des objets rares les plaques ?

Michel : Oui, ces machines-là, moi je les ai connues. Pour moi, c'est des parents, ce n'est pas un morceau de ferraille, c'est des copines. Ça paraît peut-être bizarre.

Enquêtrice : Ça vous rappelle votre enfance ?

Michel : C'est mon enfance, c'est ma jeunesse, c'est un peu tout, c'est ce que j'ai aimé. [...] » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

À travers ce *verbatim*, on ressent que pour Michel, les plaques ne sont pas de simples objets, mais sont chargées d'une valeur sentimentale et de souvenirs personnels. En plus de cela, elles portent sur elles des

¹²⁹ Outil de mineur, pic à deux pointes servant à entamer les roches tendres.

informations sur l'histoire des locomotives et plus largement des trains. Ces indices peuvent tout autant être repérés sur les photos ou sur l'objet lui-même. Pour Michel, ces détails contribuent à donner une identité à chaque plaque et à raconter l'histoire des locomotives à laquelle elle était attachée. Leur collection évoque des souvenirs précieux de son parcours personnel et représente un lien tangible avec son passé. *Idem* pour Philippe, qui collectionne les minéraux et les roches. En tant qu'amateur de géologie et de minéralogie, il a lui-même fait de l'introspection et récolté les pièces de sa collection. Les éléments conservés sont donc le reflet de son parcours à la fois dans l'espace (chaque pierre est différente selon les lieux) et le temps (son propre parcours en Europe et au-delà). Du côté des documents, tout comme les autres témoins, Michel et Philippe revendent les doubles qu'ils possèdent, mais ne semblent pas alléger leur collection pour d'autres raisons. Cela explique par ailleurs leur impressionnante collection respective. Toutefois, il est intéressant de constater que tous les deux travaillent auprès d'institutions dans la gestion de leurs archives. Philippe, dans un premier temps, en a fait sa profession. En tant que responsable d'un service documentation d'archives d'une multinationale française, Philippe a eu plusieurs responsabilités, notamment l'organisation des documents internes et confidentiels de l'entreprise. Cette gestion implique notamment une part de tri qui consiste à évaluer les documents afin de déterminer ceux qui doivent être conservés ou détruits. De son côté, Michel travaille bénévolement pour une institution muséale locale, qui se trouve également être une ancienne fosse. À ce titre, il est chargé de les aider dans le tri des documents d'archives restés sur place depuis la fermeture de la fosse. C'est un travail en binôme avec une des conservatrices du musée : les décisions de tri sont donc prises uniquement à deux. Durant son entretien, il explique que ce tri se fait en deux étapes : une première étape de défrichage qui consiste à faire un tri grossier des éléments qui seront jetés, tel que les rapports journaliers et de ceux qui sont conservés, telle que les plans ou les achats de machines. La deuxième étape consiste à trier plus finement les documents importants, qui seront ensuite mis à disposition :

Enquêtrice : « Et ça [les documents conservés], ça pourrait servir à quelqu'un ? »

Michel : Pour des chercheurs, oui. C'est de l'historique et c'est de la technique.

Enquêtrice : C'est des documents précieux donc, ils sont uniques ?

Michel : Oui oui oui. C'est unique. Ça a été fait en plusieurs exemplaires à une époque, mais où sont passés les autres exemplaires, je ne sais pas.

Enquêtrice : Et qui est-ce qui les a apportés ? Ils étaient sur place déjà ?

Michel : Ils étaient sur place. C'est des documents qu'on a préservés sur place.

Enquêtrice : Il y en a beaucoup encore à trier ?

Michel : Oui. Mais plus on avance et plus on se rend compte qu'il y a beaucoup de choses qui ne servent pas. Des rapports journaliers, des choses comme ça. On a remonté une machine qui était au fond, puis on l'a révisée, puis on l'a redescendue. On ne peut pas conserver tout, ou alors c'est des cahiers et des cahiers. Il faut éliminer à un moment donné. On a pris cette initiative de dire « On élimine ça ». C'est pas la peine de conserver. Ça n'intéressera personne » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

D'après ce *verbatim*, il apparaît que les témoins experts, tout comme les musées, conservent les artefacts en tant que ressources historiques et techniques, mais également en tenant compte de leur valeur matérielle. Le processus de tri du musée mentionné ci-dessus est cependant beaucoup plus rigoureux et implique l'élimination de documents considérés comme non essentiels ou redondants, alors que ce geste est bien plus rare chez les témoins (mais pas inexistant). Leur logique mémorielle les incite plutôt à réguler les archives et

objets à travers la vente ou l'échange. Les documents, qu'ils fassent partie de collections privées ou associatives, sont vus comme des ensembles signifiants, dont la gestion et la régulation viennent servir les projets d'écriture. En revanche, le stockage précis de ces documents entraîne inévitablement une rupture de gestion lorsque les témoins disparaissent. À cet égard, les témoins experts semblent très lucides et parlent sans gêne du devenir de leurs documents après leur mort ou celle de leurs pairs, ce qui n'est pas nécessairement une posture que l'on retrouve ailleurs. Toutefois, la problématique de la pérennisation des documents par le numérique, ainsi que la nécessité de libérer de l'espace, sont des aspects partagés par tous les témoins et qui méritent d'être abordés dans la prochaine partie.

2.1.3. Les enjeux du numérique pour conserver des traces

Le numérique tient désormais une place qui rompt avec les contenus fixes des documents physiques. Pour reprendre les mots de Bruno Bachimont, le document numérique permet « de manipuler un contenu à travers la matérialité de son support d'inscription. Cette manipulation permet à la fois d'objectiver le contenu, d'avoir un regard réflexif à son égard et d'innover à partir de ce contenu en bouleversant son ordre naturel grâce à la transformation de son support » (Bachimont, 2020, p. 53). Mis à part Joseph, fils de mineur, qui n'utilise pas l'informatique dans ses pratiques d'écriture de la mémoire, tous les enquêtés possèdent des documents en lien avec la mémoire minière sur leur ordinateur personnel, ou sur un ordinateur commun (associatif). Au-delà de l'usage d'internet, ce nouveau support à l'écran rend leurs productions malléables, toutefois, cette forme de conservation ne garantit pas la pérennité des documents, car comme l'indique Matteo Treleani : « le péril est quasiment constitutif du numérique » (Treleani, 2017, p. 125). Dans cette sous-partie, nous revenons à la fois sur les enjeux de stockage, d'organisation de fichiers, de partage et de sauvegarde des données afin de mettre en lumière les avantages mais aussi les inconvénients rencontrés par les enquêtés lors de la numérisation de leurs documents. Durant son entretien, Raymond explique qu'il ne s'est mis que tardivement à utiliser un ordinateur, grâce à son fils qui l'a installé chez lui quelques années auparavant. C'est ce dernier qui lui a également expliqué les rudiments de l'informatique, à savoir d'une part les outils de bureautique dont l'écriture sur un logiciel type Word et la navigation sur internet, notamment l'usage de Facebook. En quelque temps, il a développé ses compétences, surtout durant la période du premier confinement, afin d'écrire sur son passé d'ancien mineur et sur l'évolution de la mine, afin de le publier sur Facebook. Les productions qu'il écrit sur son logiciel d'écriture sont composées d'une multitude de documents qui viennent enrichir son propos. On y retrouve par exemple des coupures de journaux, des cartes postales, des photos, des affiches, des pages de livres, des cartes géographiques, ou encore des dessins techniques. Pour les numériser, Raymond utilise un scanner ou un appareil photo afin de générer une nouvelle donnée sur son ordinateur. Une fois cette étape faite, il ajoute les données dont il a besoin pour illustrer son propos à son document texte. C'est d'ailleurs ce type de composition qui est désigné par Valérie Beaudouin comme une « écriture mosaïque » (Beaudouin, 2019, p. 160). Ainsi, « la numérisation permet d'avoir sous un même format des images et des

sources hétérogènes, privées et publiques, du passé et du présent, et de les assembler dans une trame d'écriture » (p. 160).

Le jour de son entretien, Raymond a imprimé exprès son document entier afin de nous le donner. Il nous signifie que de cette manière, notre lecture sera plus facile qu'à l'écran. Nous remarquons que de petites annotations sont ajoutées manuellement sur le document imprimé afin de préciser ou de corriger certains passages. Raymond explique qu'il imprime systématiquement ses documents en phase d'écriture afin de repérer les éléments qu'il aimerait modifier sur la version numérique. Son expérience nouvelle de l'écran et sa vision qui baisse ne lui permettent pas de travailler trop longtemps à l'écran. Il procède donc à un aller-retour constant entre son imprimante et son écran, même une fois qu'il estime que le document est terminé. Enfin, encore dans une phase d'apprentissage de l'informatique, il ne maîtrise pour l'instant pas le rangement des données enregistrées sur son ordinateur. Son fils l'aide donc souvent à organiser son bureau et ce passage par un tiers semble parfois perturber ses moments d'écriture qui ne sont pas toujours très fluides. De son côté, Jacques, qui s'est débarrassé de la majorité des documents physiques conservés chez lui, notamment des photographies, possède un grand jeu de données :

Enquêtrice : « Vos photos pour les retrouver, elles sont bien rangées, non ? »

Jacques : *C'est par catégories, pas forcément bien rangées. Mais je n'ai plus de photos, je n'ai que du numérique maintenant. Tout est classé au niveau numérique. Je n'ai plus de négatif. Parce que moi j'avais peur toujours du vol, et qu'ils s'abîment ici, parce qu'il fait chaud. C'est pour ça que j'ai tout cédé. On ne va pas dire pour presque rien, mais pas loin quoi. Bref.*

Enquêtrice : *Mais vous avez tout numérisé avant ?*

Jacques : *Une bonne partie mais pas tout. N'importe comment, il y a des sélections, il y a des photos que j'ai gardées en négatif, mais à l'époque, des sujets de beaucoup moins d'importance, mais c'est pas des doublons. C'est d'autres négatifs. Je pourrais les scanner aussi, mais j'ai trop de choses à penser » (Jacques, entretien individuel, 05/08/20).*

Malgré ce sentiment de sécurité, son discours transcrit une certaine précipitation dans le processus de numérisation, entraînant une perte des documents dont il souhaitait à posteriori conserver la trace. Au-delà de la perte de valeur économique de son travail vendu rapidement, il se rend compte de l'intérêt de certains sujets photographiques qu'il n'a pas exploités. Aussi, malgré son départ à la retraite, on remarque que la question du temps nécessaire au travail de numérisation et de classement des données n'est pas une priorité. Il admet donc à la fois avoir classé ses photographies plus ou moins bien, par catégories, mais pas nécessairement celles qu'il aurait souhaitées avoir. Ainsi, si « la table de travail n'est plus chargée d'aucun livre » (Otlet, 1934, p. 428), la charge mentale et organisationnelle que nécessite le numérique peut représenter un poids au quotidien. Pour Baptiste, les raisons de numériser ses documents sont très claires, cela les protège d'une éventuelle catastrophe :

Enquêtrice : « Et le but c'est de tout scanner vraiment ? »

Baptiste : *Le maximum. Parce que ça [montre les documents], ça brûle. Et tout ce qui est mis sur les sites, ça ne bougera pas. » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).*

Baptiste possède une agilité plus certaine en informatique que les deux représentants de la mine présentés ci-dessus, car il explique modestement pouvoir monter et démonter un ordinateur en pièces détachées. Il

connaît également différents langages informatiques. Toutefois, le site web qu'il entretient depuis près de quinze ans, de type WYSIWYG¹³⁰, possède aussi ses limites, car bien qu'il soit tout à fait fonctionnel, il n'est pas possible d'y faire certaines mises à jour. Ainsi, ce dernier conserve un design basique, codé principalement en HTML et CSS. L'interactivité y est très limitée puisqu'il n'est pas possible de laisser des commentaires mais simplement de voir le mail et le numéro de téléphone de Baptiste et de son collègue inscrit sur un onglet de contact. Cependant, la modernisation du site n'est pas simple du tout, comme on peut le lire dans l'extrait d'entretien suivant :

Baptiste : « J'avais commencé à regarder pour le passer sous WordPress, mais alors, trop de boulot. Ou alors, il faut mettre ça à un professionnel, et ça va coûter extrêmement cher. Il faut compter à peu près — j'avais demandé une fois, parce que je tiens un des sites du syndicat, donc on fait des devis — il faut compter 15 000 euros.

Enquêtrice : Ah oui d'accord.

Baptiste : Rien que la base du site. Et après c'était à moi d'alimenter, de remettre ce qu'il y avait dessus. La base, ce qu'ils appellent la nomenclature. Ils repassaient quelques données, et après, il fallait que je rentre tout moi-même.

Enquêtrice : Ah oui, tout reprendre.

Baptiste : Oui, parce que si tu prends WordPress — moi toutes mes images sont stockées par catastrophe — dans WordPress, il n'y a qu'une seule base d'images, donc toutes les images sont dedans. Donc tu ne peux pas reprendre. Impossible. Déjà que je n'ai pas beaucoup de temps » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Ainsi le discours sur la pérennité des données numérisées est à double tranchant, car on remarque la vulnérabilité d'un site internet qui vieillit. La somme estimée de 15 000 euros pour faire le changement d'un format FrontPage (version actuelle) vers un format WordPress n'est pas envisagée ni envisageable à son échelle. De plus, après quinze ans de travail régulier sur un même site pour y classer ses images par catastrophe, il ne souhaite pas recommencer. C'est pourtant ce qu'un changement vers WordPress le contraindrait à faire. Il continue donc d'alimenter son site de productions sur les catastrophes, mais on ressent une certaine inquiétude dans son discours, notamment vis-à-vis des évolutions rapides des écritures du web. Baptiste est aussi très méfiant vis-à-vis d'internet ; pour reprendre ses mots, « il suffirait d'un bug, d'un crash... » pour tout perdre. Afin d'y remédier, il conserve toutes ses données sur deux disques durs externes, placés à deux endroits de sa maison et régulièrement mis à jour. Son collègue et ami en possède également une version chez lui afin de ne pas laisser toutes ses données dans un même lieu. Le temps passé à numériser, à organiser puis à mettre en ligne les traces de la mémoire fait émerger, chez les témoins héritiers, un sentiment de valeur très fort. En effet, bien loin d'être un simple stock sur un blog, sur Facebook ou encore sur un site personnel, les données mises en ligne circulent, sont commentées, partagées, font réagir... De réelles affinités se créent entre les internautes autour de ces données : ces espaces numériques sont donc marqués par les traces d'activité autour du document. Véronique explique avoir longtemps placé toute sa confiance dans le réseau social Facebook, où elle publie toutes ses données numérisées, afin que sa communauté y ait accès. Dans l'extrait suivant, elle revient sur les conséquences d'un blocage de son compte Facebook quelques années plus tôt :

¹³⁰ Editeur HTML de type « What you see is what you get ».

Véronique : « Ah non. Là, celui-là [son compte Facebook], ça fait deux fois que je le change. Parce que la première fois c'est pareil, c'était des gens — toujours par rapport à la politique — qui m'en ont voulu. Donc ma page elle a disparu du jour au lendemain. Je n'ai pas compris pourquoi, donc j'étais super énervée, parce que c'était deux ans de travail. Et moi je fais comment pour récupérer ?

Enquêtrice : Tout perdu ? Ils ont bloqué votre page en fait ?

Véronique : [Acquiesce]. Alors comment j'ai fait ? Oui ils l'ont fermée, mais sans que je sache, sans rien du tout.

Enquêtrice : En la dénonçant ?

Véronique : Et puis c'était juste la veille où on allait faire les retrouvailles en fait. Alors je pense que la personne qui m'en voulait a trouvé le bon moyen. Et j'étais super énervée, j'ai envoyé un message à Facebook en disant que c'était honteux. Que c'était deux ans de travail, que je ne voyais pas ce qu'il y avait de mal sur ma page. Je l'ai récupéré, je crois, un an après.

Enquêtrice : Ah oui ?

Véronique : Oui, c'est une copine qui m'a dit “viens j'ai retrouvé ta page”, j'ai dit “quoi ?”. J'en ai pleuré. J'en ai pleuré. J'ai dit “J'ai retrouvé ma page !”. Donc du coup, j'ai repris toutes les photos et je les ai toutes protégées. Enfin j'ai tout mis sur mon ordinateur. J'ai dit “comme ça au moins, on ne sait jamais” » (Véronique, entretien individuel, 08/09/20).

Cet extrait met en lumière la vulnérabilité des données, même sur un site sécurisé comme Facebook. Véronique explique qu'une personne dont elle ignore l'identité a signalé son compte afin de lui nuire. Sur le réseau social, cette démarche est prise très au sérieux afin de prévenir toute forme de criminalité, telle que la circulation de contenus pédopornographiques ou encore discriminatoires. Ainsi, avant même de vérifier les contenus réels d'une page, d'un groupe ou encore d'un compte personnel, celui-ci est suspendu sans autre forme de procès. Cet exemple souligne la fragilité des données personnelles stockées sur les plateformes en ligne comme Facebook, où les utilisateurs peuvent perdre l'accès à leurs contenus sans préavis. La réaction émotionnelle de Véronique lors de la récupération de sa page, un an plus tard, met en évidence l'attachement fort à ces données. La perte de temps subie par Véronique est double : elle perd d'abord deux ans de travail avec la suppression de son compte, dans un second temps, elle n'hésite pas à recommencer le travail du début en recréant chaque album, en publiant chaque document puis sa description. Si le fait de retrouver sa page un an plus tard lui permet d'avoir accès au travail auquel elle tenait, elle se retrouve avec deux espaces de publications plus ou moins similaires. Elle a donc décidé par la suite de retirer l'accès à son premier compte, afin de ne pas se perdre dans l'ajout de nouveaux documents. Après la récupération de son compte, elle prend des mesures pour protéger ses données en les sauvegardant sur son ordinateur. Toutefois, même si les données sont sauvegardées, c'est à la fois les échanges des internautes autour des documents qui peuvent être perdus et le classement lui-même, permis par l'architecte de Facebook. En effet, sur son ordinateur, Véronique conserve ses données dans des fichiers qui sont calqués sur le classement de ses albums Facebook. De cette manière, elle peut facilement retrouver ses fichiers sources, mais également recréer ses albums s'ils venaient encore à être supprimés (bien que cela serait très décourageant). Le fait de n'avoir jamais découvert la personne l'ayant dénoncée lui fait sans cesse craindre un nouveau blocage. Sa persévérance réside dans sa volonté de diffuser la mémoire au travers un système ouvert à la communauté. Bien que le classement ne dépende que d'elle et qu'elle admette qu'il n'est pas toujours bien compris par les internautes, son compte renvoie à une idée de collectif et de valeurs communes, dans une démarche de transmission :

Véronique : « Mais ça les gens n'ont pas encore compris je crois ce système d'albums, qu'il faut aller cliquer pour voir les albums. [...] On me dit "c'est pas possible il y en a pleins". » (*Véronique, entretien individuel, 08/09/20*).

Chez les témoins médiateurs, on remarque moins cet attachement très fort aux données numérisées. Leur travail de numérisation permet toutefois de stocker et d'organiser les données afin qu'elles deviennent une ressource collective, un moyen de travailler ensemble. Dans le cas de l'association d'histoire locale d'Haveluy, par exemple, nous avons récupéré les fichiers de travail concernant la mine. Ces fichiers sont stockés sur l'ordinateur de l'association, un PC fixe auquel tous les membres peuvent avoir accès. Le PC n'est pas souvent utilisé comme un outil d'écriture mais plutôt grâce à sa capacité de stockage et de duplication des données : les membres viennent alors copier/coller les documents sur des clefs USB qu'ils peuvent ensuite rapporter chez eux. Les documents numérisés le sont à titre collectif et permettent aux membres, surtout durant les deux périodes de pandémies, d'entamer le travail d'écriture de manière individuelle. Le fichier sur les mines comporte cinq dossiers séparés selon les thématiques suivantes : « *Construction des cités minières Haveluy* », « *Expo 70 ans d'activité minière 5 et 6 décembre 2009* », « *Fosses compagnies d'Anzin* », « *la mine d'Haveluy* » et « *les grèves* ». Le plus gros fichier « *la mine d'Haveluy* » comporte plus de sept-cents images, tandis que le plus léger, « *Fosses compagnies d'Anzin* » comporte vingt-trois images scannées de cartes postales. Afin d'aller plus vite dans la recherche parmi les documents numérisés, les données sont toutes renommées selon deux catégories : d'une part, les images comprenant les photographies et les cartes postales sont renommées selon leur localisation ou ce qu'elle représente. Par exemple : « *mineurs à Lourdes.jpg* », « *fosse d'Haveluy.jpg* », « *Arthur lamendin.jpg* », ou encore « *Affiche expo mine.jpg* ». Elles ne comportent pas d'autre précision. La majeure partie des documents d'archives, en revanche, qui ne sont pas des scans mais des photos de documents, comportent une date dans le titre du fichier. Par exemple « *1872 demande de gratuité pour l'école des sourds et les salles d'asiles (1).jpg* », « *1874 réponse du préfet pour construction école.jpg* », ou encore « *1875 blessures et accidents (5).jpg* ». Didier explique que les documents ne comportant pas de dates doivent être précisés dans le futur, car l'information est manquante. C'est cependant un travail peu intéressant et qui semble pour l'instant absent du calendrier des membres de l'association. Pour eux, l'intérêt de cette numérisation est de pouvoir piocher parmi les documents afin d'illustrer leur partie ou d'y ajouter une information. Le moindre document utilisé pour une information est systématiquement intégré dans le fascicule final afin de valoriser les archives.

Les témoins médiateurs n'ont pas ce même intérêt pour la numérisation, l'organisation et le partage des documents entre les membres d'une association. L'association de l'École et de la Mine et celle de conservation de la mémoire minière (Luc), par exemple, qui ne se dédient pas à l'histoire locale, ne s'engagent pas dans la publication de fascicule thématique. Dans l'association de l'École et de la Mine, il n'existe pas d'ordinateur partagé qui servirait une quelconque forme de publication commune. Les données numérisées, des photographies d'objets et de personnes, sont publiées par Christine sur le groupe Facebook, au fil de l'eau. Ainsi, en ligne, elles ne sont pas non plus triées ou mises dans des albums qui permettraient par exemple de distinguer une activité d'une autre. Pour parcourir ce fond, l'utilisateur se rend dans l'onglet

intitulé « *contenus multimédias*¹³¹ » et parcourt les images publiées en rang de cinq. Dans l'onglet de l'association, on retrouve de nombreuses photos de visites d'écoliers mêlées aux objets du musée, mis en avant dans le cadre de jeux en ligne, ou simplement de mise en valeur sur le groupe. Comme on peut l'apercevoir dans la figure 51, cette organisation documentaire s'explique car les photographies ne sont pas utilisées dans un autre cadre que pour mettre en valeur les activités quotidiennes de l'association. Le numérique permet ici de mettre en avant leur dynamisme dans les publications, qui est un critère important dans la mise en valeur d'un groupe par l'algorithme de Facebook.

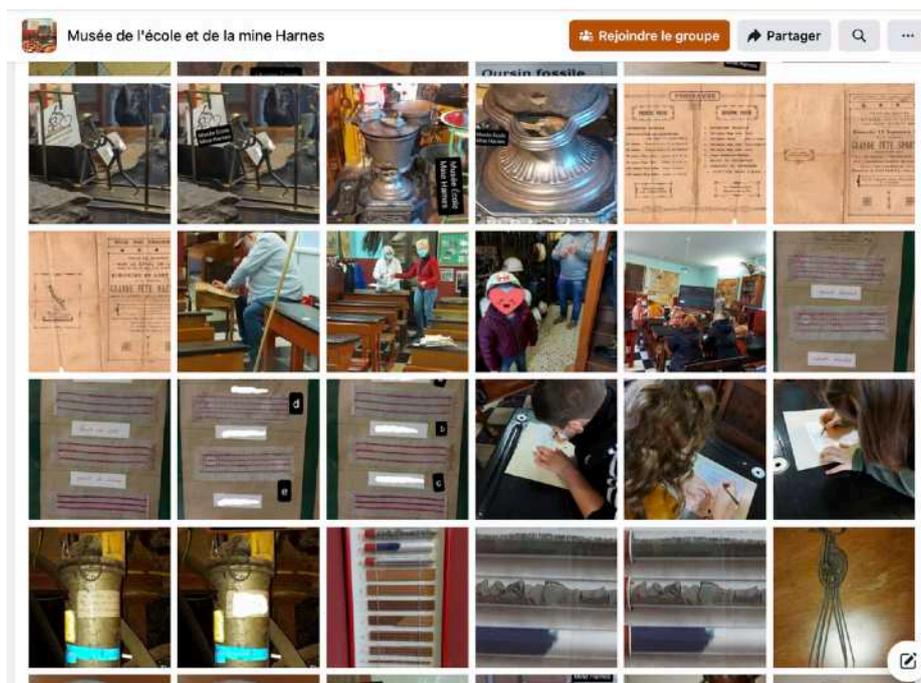


Figure 51 : Capture d'écran d'une partie des contenus multimédias accessibles sur le groupe Facebook de l'association de Christine - <https://www.facebook.com/groups/2599092877064396/media>

À l'association de conservation de la mémoire minière, la numérisation intervient dans trois cas distincts : la vente de documents en ligne, la numérisation de photographies faites dans le cas d'échanges de documents avec d'autres associations (nous y reviendrons plus tard) et la numérisation d'articles de journaux des mines afin d'illustrer les articles publiés sur le site internet de l'association. La majorité des articles du site internet de l'association est rédigée par Luc. Le cas échéant, il relit les articles d'autres auteurs afin d'harmoniser l'écriture. En général, les articles sont courts et comportent deux à trois documents d'archives. Toutes les données numérisées, que cela soit pour les articles du site, pour la vente, ou encore pour les échanges avec d'autres associations, sont stockées sur un ordinateur portable que Luc a acheté pour l'association. Il considère cependant cet outil comme étant le sien, car acheté avec son propre argent, mais a fait payer la suite *Office* par

¹³¹ Cet onglet fait partie de l'architecture de Facebook, il se retrouve donc sur n'importe quel autre groupe.

l'association. Le logiciel est en fait surtout utilisé par Luc et quelques membres du bureau, dans l'intérêt de l'association, car il sert à la fois pour écrire les articles, mais aussi pour gérer leurs affaires administratives (dont les adhésions et la trésorerie). Les témoins experts utilisent largement le numérique pour conserver leurs données, cependant la gestion des données, pour Philippe comme pour Michel, semble parfois plus complexe que l'organisation de documents physiques. Michel explique par exemple, en parcourant les fichiers sur son ordinateur fixe, qu'il possède tellement de données qu'il n'arrive actuellement plus à les classer. Ce travail de classement a été récemment entrepris et permet d'une part de mutualiser les données des experts entre eux, mais aussi de se répartir les tâches plus appréciées par les uns et les autres :

Enquêtrice : « Et si vous avez besoin de scanner, vous avez tout chez vous ? »

Michel : *J'ai un scanner, mais je ne l'utilise pas, quasiment, c'est plus les autres qui scannent mes photos que moi. Si, là je suis en train de scanner des diapositives. Damien scanne les négatifs noirs et blancs, et les photos qu'on a rachetées ensemble. Moi je scanne mais pas souvent parce que ça ne m'intéresse pas. C'est long, je préfère taper les renseignements. On s'est réparti la tâche. Ceci dit j'ai des problèmes, parce que dès que je commence à scanner, je n'arrête plus, je veux toujours savoir » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).*

On remarque une préférence personnelle de Michel pour le traitement de l'information plutôt que pour l'activité de scanner, laissée ici à Damien. Cependant, cette assignation des tâches n'est pas stricte, puisque Michel explique que lui aussi s'engage parfois dans la numérisation, ce qui peut causer certains problèmes. En effet, lorsqu'une tâche est entamée, il semble vouloir aller jusqu'au bout afin de l'achever, c'est-à-dire scanner toute une partie thématique de sa propre collection. Il indique que ce processus fastidieux, qui n'est certes pas vu comme une perte de temps, reste néanmoins du temps en moins dans le processus d'écriture. Chez les experts, la question du temps nécessaire à dédier à cette activité est aussi à considérer, puisque comme le remarque Michel face à ses piles de documents physiques « *Tout ça c'est des diapos que je dois scanner. Je ne vivrai pas assez vieux* » (Michel). Les deux experts Damien et Michel n'ont pas la même pratique de numérisation, puisque Michel indique que Damien possède un excellent scanner qui lui permet de nettoyer les images, notamment si elles ont été abîmées par le temps. Michel, de son côté, fournit le document « *brut* », comme il le décrit. Dans les deux cas, la visualisation des documents à l'écran et la possibilité nouvelle de zoomer dessus afin d'observer les détails sont une grande satisfaction. Le zoom permet de repérer des éléments très petits sur certaines photographies, par exemple le nombre de molettes en haut d'un chevalement. Aussi, le fait de pouvoir visualiser différentes photos sur un même écran permet notamment à Michel de montrer les modernisations des fosses. Cela peut passer par des changements techniques, comme le montage d'un chevalement, à des changements plus esthétiques, comme le fait de changer un chevalement de couleur. Bien qu'il possède aussi des photographies provenant d'internet, les documents conservés par Michel proviennent majoritairement d'échange avec ses pairs :

Michel : « *Oui, c'est ça. Et tout est classé, sur l'ordi, sur un disque dur externe, forcément. Les copains proches, Christophe, Bertrand, et Grégoire ont des copies, au cas où. On s'échange vraiment tout. Ce n'est pas "Je te donne ça, je veux l'équivalent". J'ai, je donne. "Tu n'as rien en échange ? Ce n'est pas grave". C'est pas le principe du collectionneur qui veut une carte postale contre une autre carte, ou "la mienne elle a plus de valeur que la tienne". Voilà. Mais c'est un moyen de sauvegarde, c'est vraiment un moyen de sauvegarde* » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

La multiplication des copies auprès des pairs, désignés comme « *les copains proches* », même s'il s'agit d'un petit cercle, garantit une forme sûre de conservation dans l'éventualité d'un vol, d'un virus, ou encore du décès de l'un d'entre eux. Elle met aussi en avant un haut degré de confiance entre eux, puisque ces données représentent pour chacun un travail très précieux. Le classement distinctif de chacun est ainsi conservé sur chaque disque afin de ne pas perturber leur organisation personnelle à l'écran. Toutefois, les documents ne sont pas mis en ligne, ou alors sont protégés afin de ne pas être repris par qui veut. On le voit notamment à travers le travail en ligne de Philippe, sur son site internet personnel. L'internaute est d'ailleurs prévenu dès la page d'accueil :

« Les photos présentées sur cette page sont la propriété exclusive de [Philippe]. Elles ne sont pas libres de droits. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans accord préalable de l'auteur. Pour utiliser une image de ce site, utiliser le formulaire de contact pour connaître les conditions » (extrait du site de Philippe).

Au-delà du formulaire de contact, la qualité des photos mises en ligne est relativement basse afin de restreindre l'usage des pilleurs. Le zoom sur une photographie devient par exemple inutile, car les pixels restreignent la netteté de l'image. La conservation et le stockage des documents en ligne sont donc une problématique beaucoup moins envisagée et très contrôlée par les experts. Au regard de ce qui a été présenté dans cette sous-partie portée sur le classement et l'organisation des collections documentaires, numériques ou physiques, on remarque la capacité de chaque témoin à construire la mémoire sur des collections de traces diverses. Allant de formes de classement très informelles aux plus standardisées, leurs travaux ne reposent pas sur une culture institutionnalisée, et les analyser permet de saisir les productions de la mémoire des uns et des autres, notamment à travers la dimension du tri, de répartition des savoirs dans l'espace et de numérisation. Il s'agit en fait de replacer les documents au sein de sociabilités et de fabrication des connaissances dans lesquelles ils s'inscrivent. Au-delà de cette organisation documentaire, nous avons déjà mentionné les mises en scène constituées par les témoins. L'intérêt de la prochaine partie est de se pencher sur ces mises en scène, qui ne se résument bien évidemment pas qu'à l'exposition de morceaux de charbon et de lampes de mineurs. Ces espaces sont tout à fait différents les uns des autres, depuis ceux directement issus des luttes d'anciens ouvriers pour les sauvegarder, jusqu'à leur totale création dans des espaces réaménagés. La médiation au cœur de ces espaces devient nécessaire dans l'interprétation des artefacts, entre autres dans la compréhension de leurs usages ou de leur provenance. Selon les productions et la volonté des témoins dans la réalisation de leur témoignage, la médiation est susceptible de modifier les manières de saisir la mémoire, dans une démarche tantôt transmissive, tantôt expositive, tantôt expérientielle, voire plusieurs à la fois.

2.2. Conserver et interpréter la mémoire minière

La présente sous-section interroge les mises en scène constituées ou intégrées par les témoins en tant qu'espaces de fabrication de la mémoire minière par la médiation. Elles sont observées à l'échelle des individus qui les pensent et les construisent, et leur travail de médiation au regard de ce qu'ils souhaitent transmettre. Ces projets impliquent un ensemble d'acteurs qui font vivre des espaces uniques, bien que n'étant pas nécessairement issus du monde ouvrier. Au-delà de la mise en scène, c'est aussi le fonctionnement de chaque espace, par exemple dans les temps d'ouverture ou dans la répartition de la médiation, dont nous allons discuter. Rappelons que leur organisation est fondée en autogestion, sans rémunération, et les laissant libres dans la gestion des horaires d'ouverture. Bien sûr, nous aborderons également la créativité et le bricolage nécessaires pour contourner le manque d'espace, ou encore de moyens. Enfin, dans le cas associatif, nous verrons que ces mises en scène reposent souvent sur des valeurs communes qui rassemblent les membres.

2.2.1. La création d'espaces muséaux

La première mise en scène étudiée s'appuie sur le travail des représentants de la mine, présenté précédemment dans nos *Observations « guidées »*, chapitre 4. Cet espace préservé se trouve être une mine-image, donc un lieu utilisé autrefois pour former les apprentis mineurs. Construites sur la terre ferme, les mines-images doivent reproduire à l'identique les conditions du fond. Composées d'une galerie principale qui se divise ensuite en plus petites tailles, les mines-images possèdent tous les outils et machines utilisés au fond, afin que les jeunes puissent se former dessus. Lors de la fermeture des fosses, de nombreuses mines-images sont préservées de la destruction par d'anciens ouvriers, soucieux de conserver leur patrimoine et leur mémoire. Ce travail de conservation est largement expliqué dans les travaux des historiens Hélène Meulin et d'Olivier Kourchid que l'on retrouve dans *De 1990 aux années 2000, un renversement de paradigme*, chapitre 3. L'association d'anciens mineurs a divisé l'espace en trois zones distinctes : un jardin immense à l'entrée, où sont conservées des locomotives, des cages d'ascenseur et quelques berlines ; un espace muséal, qui composait autrefois les salles de cours et les bureaux ; et un espace de mise en scène du fond de la mine. Les visiteurs sont accueillis une fois qu'ils arrivent au second espace, après avoir traversé le jardin. Les membres de l'association, composée d'anciens mineurs plus ou moins âgés et plus ou moins en bonne santé sont présents *in situ* plusieurs jours par semaine pour maintenir et bricoler sur le site. Ils expliquent également que c'est l'occasion de se voir et de manger entre amis. Ils sont uniquement ouverts au public le deuxième dimanche de chaque mois. Les visiteurs ne sont pas systématiques, car l'endroit est assez reculé, même si aucune permanence n'est jamais manquée. Chaque visite est donc prise très au sérieux par tous les bénévoles présents qui se répartissent la visite guidée. Une fois accueillis dans le second espace, les anciens mineurs se

présentent chacun leur tour et précisent leur âge, les fonctions qu'ils ont occupées à la mine et leur temps de carrière. Par respect pour leurs aînés, les présentations se font dans l'ordre des anciens mineurs avec le plus d'expérience. Une fois les présentations faites, les guides s'enquière des connaissances de leurs visiteurs : Sont-ils déjà venus ? Connaissent-ils les fonctions initiales du lieu ? Quels autres lieux ont-ils déjà visités ? À partir de là, la visite démarre par un retour au seuil du second espace, qui se présente comme une grande entrée de hangar.

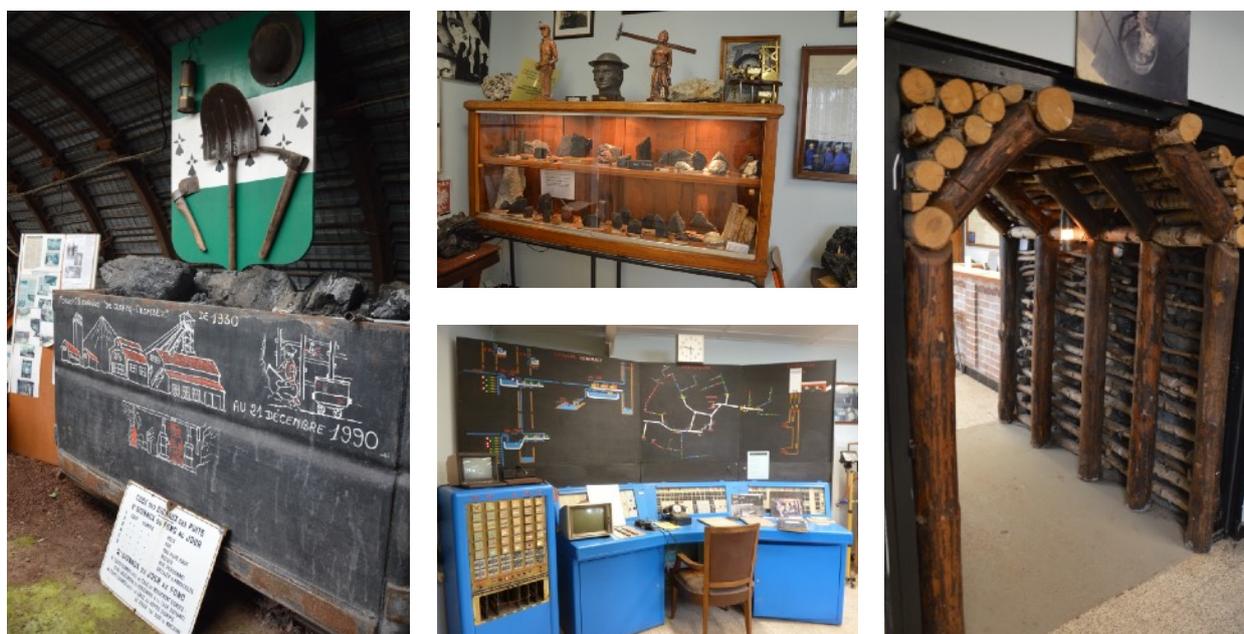


Figure 52 : Seconde zone de la visite, depuis le seuil jusqu'à la première salle

La première partie de la visite est plutôt transmissive, c'est-à-dire que les guides reviennent à la fois sur des éléments historiques et techniques de la mine. Les guides, qui étaient au nombre de trois lors de notre visite, se positionnent en demi-cercle devant la berline que l'on aperçoit en figure 52. Celle-ci est un objet qui a marqué l'histoire de la fosse n°9 d'Oignies à laquelle la mine-image était rattachée, mais aussi tout le bassin minier. En effet, c'est la berline de la « dernière remontée » datant du 21 décembre 1990. L'événement avait alors été filmé et diffusé à midi sur France 3 et l'on y voit une poignée de mineurs sortir d'une cage avec des morceaux de charbon à la main. Les guides expliquent que les mineurs présents ce jour-là ont tous pris un morceau de charbon de la berline comme symbole de la fin d'une époque. Sur la gauche de la berline, un panneau composé de plusieurs photographies de cette journée, ainsi que d'articles de journaux, détaille l'événement aux visiteurs. Sur la berline, qui a été remplie à nouveau de charbon et de terre afin de plonger le visiteur dans le passé, il est écrit : « Fosse n°9 Oignies "De Clercq-Crombez" de 1930 au 21 décembre 1990 ». Trois dessins au crayon blanc et rouge représentent le site de la fosse 9 ainsi que le mineur de fond au travail. Au-dessus, sur un panneau en bois peint, les représentants de la mine ont fixé cinq objets incontournables du mineur de fond : la lampe, la barrette, le pic, la petite hache et la pelle. Notons que ces

objets sont représentatifs d'une période antérieure à la mécanisation de la mine, c'est-à-dire avant les années 1950.

Après l'introduction, le visiteur reste dans la seconde zone d'exposition, dans un espace couvert, se rapprochant esthétiquement d'une exposition muséale. Là, de nombreux objets sont exposés et mis en scène, dont des maquettes très fidèles à la réalité représentant le fonctionnement d'une fosse. Les anciens mineurs expliquent dans un premier temps le rôle des ouvriers de fond, et ceux ayant exercé l'un des métiers mentionnés donnent des anecdotes afin d'enrichir l'expérience. Aussi, les bénévoles fabriquent eux-mêmes certains éléments afin de servir leur exposé. Par exemple, comme on peut l'observer sur la figure 52 (image de droite), ils ont fabriqué un boisage anglé, qui était autrefois d'usage avant le soutènement en métal et même toujours utilisé après¹³². Le visiteur est invité à se mettre en dessous afin de saisir la dextérité nécessaire des mineurs de fond et dans le même temps celle des guides anciens mineurs qui ont fabriqué le passage. Les mineurs étaient eux-mêmes chargés de couper le bois à la hache ou à la scie à main afin d'avoir la longueur qui correspondait entre le daine (le sol) et le toit. De surcroît, ils faisaient une petite taille dans le bois rond afin qu'il emprunte la forme de la rallonge qui était au-dessus. L'espace, bien que non clos, est éclairé par une ancienne lampe de mineur (visible en figure 52) afin de mettre en avant le fait que tout ce travail était fait à la petite lueur de la lampe. Après une présentation détaillée du travail du fond, les guides présentent quelques métiers de mineurs du jour, plus particulièrement les postes en lien avec le fond, dont ceux de sécurité. Un tableau de surveillance, visible en figure 52 (centre), est branché afin d'expliquer aux visiteurs les systèmes de sécurité avancés de l'époque. Le visiteur est invité, s'il le souhaite, à s'installer à la table afin d'avoir un aperçu de la complexité du poste. Cette première partie de la visite ne met donc pas plus en valeur les métiers du fond que les métiers du jour. Les représentants de la mine expliquent aussi d'autres éléments plus généraux sur la mine, tels que l'importance de l'aérage des puits, la circulation du charbon depuis le fond et la formation des terrils, ou les diverses étapes de triage. Une vitrine, que l'on aperçoit aussi en figure 52 montre également les différents fossiles qui peuvent être trouvés lors du triage ou sur les terrils (car jetés). Une petite aparté est donc faite sur la formation du charbon, expliquant la présence de ces fossiles qui ont mis en lumière le déplacement des continents.

La visite se poursuit à travers une médiation plus expérientielle, puisqu'après ces premières explications, il est temps de parcourir les galeries. Pour cela, les anciens mineurs invitent les visiteurs à les suivre, tandis que ces derniers se mettent dans la peau d'un mineur de fond qui va commencer sa journée. Contrairement au musée de Lewarde, où l'on prête des casques aux visiteurs afin de se mettre dans la peau du mineur, les guides « privilégient la perspective du spectateur ordinaire » (Gallego, 2015, p. 48). Cependant chacun de leurs gestes est décrit et le fait d'être en petit nombre permet d'observer les opérations de plus près. Comme on peut le voir sur la figure 53 (gauche), la première étape du mineur est de se changer aux bains-douches, où il va suspendre ses vêtements propres et revêtir son bleu de travail. Sur le porte-manteau au niveau visuel des visiteurs, une photographie d'archives représentant des mineurs se changeant aux bains-douches est

¹³² Dans certaines fosses, cette méthode est longtemps restée d'usage, notamment dans les galeries plus étroites où l'on mélangeait des étançons en métal avec ces rondins de bois

accrochée. Le guide qui fait la démonstration accrédié son geste en nous invitant à observer la photographie de plus près afin de constater les similitudes entre ce qu'il vient de faire et l'image. En repassant par la salle d'exposition, chemin obligatoire pour entrer dans la galerie principale, l'un des anciens mineurs se saisit d'une lampe électrique fonctionnelle accrochée à un casque sur un banc de charge. Il propose à chacun de soupeser l'objet et précise que celui-ci n'est qu'un outil parmi d'autres que le mineur de fond doit transporter. Il l'endosse ensuite et l'allume, détaillant son geste et la manière dont la lampe vient s'accrocher à la ceinture sans déranger (ou le moins possible) les mouvements au travail. Le visiteur est ensuite invité à entrer dans la galerie tout en faisant attention où il met les pieds. En effet, tout comme dans une vraie galerie, il y a des rails sur le sol afin de faire circuler les machines et les berlines d'un espace à l'autre. Le lieu est donc impraticable ou dangereux pour des visiteurs à mobilité réduite. Nous suivons les guides le long de la galerie jusqu'à une première machine, mise en marche afin de nous en montrer le fonctionnement. Puis les guides reproduisent leur démonstration de machine en machine, chacune étant mise en marche avec parfois un mélange de terre et de charbon pour montrer son fonctionnement en situation. Avant leur mise en marche, les guides en expliquent l'usage, les dangers, ou encore les évolutions dans le temps, car le vacarme provoqué par chaque machine empêche tout échange oral pendant la démonstration. Plusieurs fois, les guides expliquent la manière dont un collègue a eu le pied écrasé, le doigt arraché, ou encore s'est retrouvé coincé sous un éboulement. Pour reprendre les mots de Michèle Gellereau, « le guide n'est pas simplement témoin d'une histoire passée, il est aussi aujourd'hui acteur d'une interprétation pour un public avec lequel il souhaite partager le récit de l'épopée et des souffrances » (Gellereau, 2005b, p. 550).

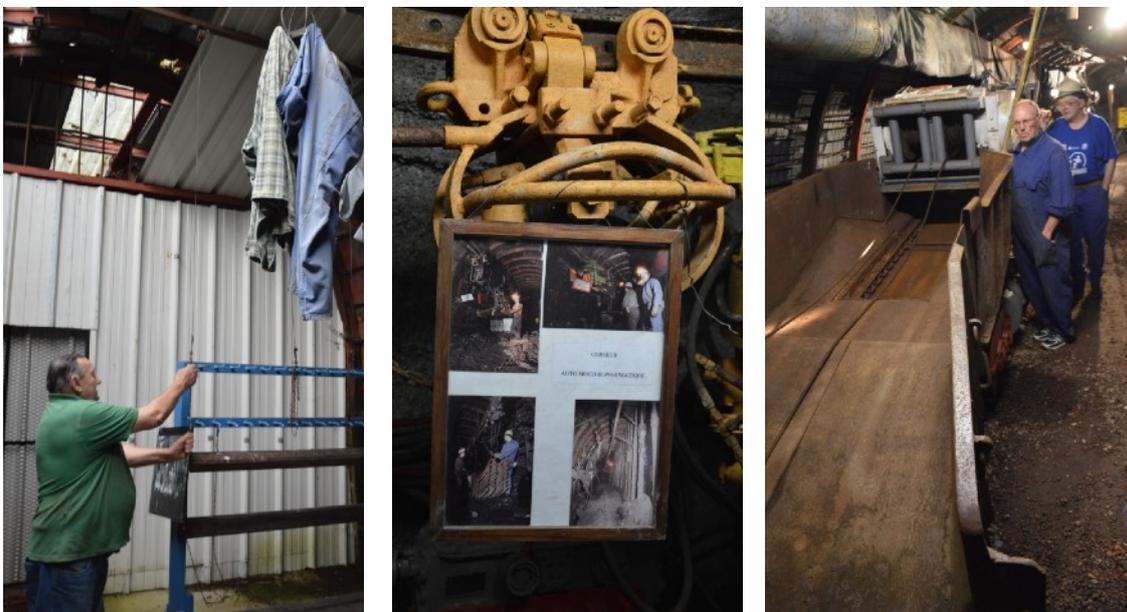


Figure 53 : Les anciens mineurs reproduisent les gestes de la mine lors de la visite de la mine-images

Près de chaque machine, comme on peut le voir au centre de la figure 53, le visiteur retrouve des images d'archives de ces mêmes machines en activité. Ces documents comportent très peu de texte, car les détails sont donnés à l'oral. Ils viennent simplement appuyer la démonstration des guides. Par conséquent, ces

témoins directs donnent « corps à un souvenir, mais [attestent] de la réalité d'aujourd'hui » (Gellereau, 2010, p. 21). Après ce parcours, les visiteurs reviennent vers le second espace afin de prendre le temps de discuter, poser des questions, revenir sur des moments de visite particulièrement marquants. C'est alors que toute la médiation transmissive de la première partie de la visite prend son sens avec la médiation expérientielle qui la suit. La mise en scène est ici typique de témoins représentants de la mine : elle se concentre sur le métier en lui-même, ses spécificités, les dangers encourus, les maladies provoquées, mais n'aborde pas la vie du mineur au-delà de la mine. Évoquant leurs divers problèmes de santé personnels, les guides discutent à la fin de la visite de la crainte de leur propre disparition qui impliquerait selon eux la fermeture définitive du lieu, qui ne peut subsister sans ses représentants. Contrairement aux musées nationaux, aucune transmission vers de nouveaux guides n'a été entamée, ce qui ne peut qu'émouvoir le visiteur, qui voit devant lui se dessiner une forme de deuxième fermeture de la mine et laisse songeur sur le devenir de la mine-image.

Le second cas s'appuie sur le travail de Gérard à la fosse qu'il est en train de restaurer. L'état actuel de la fosse ne lui permet pas de proposer des visites publiques dans le bâtiment, mais uniquement à l'extérieur, tout autour de la fosse. Il s'agit donc ici d'un espace en construction, qui se superpose à un lieu historique en friche. La visite de ce « musée à ciel ouvert » ne peut donc pas se faire sans être accompagnée par Gérard. Nous y voyons un mélange entre une médiation guidée et une médiation expositive, où au terme des travaux d'aménagement, les visiteurs seront plus autonomes que lors de notre visite. La visite démarre à l'entrée d'un chemin où un petit panneau accroché à gauche d'un haut portail présente l'histoire de la fosse en quelques mots, depuis son ouverture jusqu'à aujourd'hui. Il précise également le lien fort du site avec la catastrophe de Courrières en 1906, où la fosse sert aux secours. La fin du panneau précise d'une part que « *l'avenir du bâtiment est menacé par un projet de la municipalité, mais l'association [nom] s'est constituée pour préserver et restaurer ce bâtiment et accueillir un lieu de mémoire sur la catastrophe* ». Et aussi que l'association lance un appel au soutien afin de sauver le bâtiment de la démolition. Ainsi contrairement au musée de la mine-image, présenté précédemment, le projet de Gérard est bien moins stabilisé dans le temps et l'espace. Gérard précise d'ailleurs qu'en plus de ne pas être un soutien dans ce projet de patrimonialisation, la mairie est une concurrente directe, car elle souhaite démolir le bâtiment pour faire de nouveaux logements. Sans ce soutien, la moindre démarche de construction ou de rénovation devient très difficile, voire illégale. Gérard est le principal médiateur de ce projet, malgré de nombreux membres au sein de son association. Sa détermination tient à la fois au respect voué à ses ancêtres qui ont travaillé là mais aussi au lien direct de la fosse avec la catastrophe de Courrières. Le lieu représente pour lui un héritage, certes en rupture avec son passé, car désormais en ruine, mais qui pourrait tendre à devenir un lieu de mémoire. Le contraste entre le projet-ci et celui de la mine-image, pour reprendre les mots de Jean-Louis Tornatore, « peut servir de grille de lecture au travail de mémoire, selon son point d'ancrage : en deçà de la rupture ou en aval de la relation de continuité » (Tornatore, 2008, p. 142).

Après avoir été accueilli à l'entrée du portail et avoir lu le panneau, le visiteur emboîte le pas de Gérard sur un chemin de terre, encadré par une dense végétation. Au bout de quelques mètres apparaît le bâtiment de la fosse couvert de lierre et aux vitres cassées. Le premier arrêt se fait au niveau de la dalle du puits, envahie

d'une végétation relativement haute (voir figure 54). Un second panneau bleu attire l'œil du visiteur et fait office de première halte. En s'y arrêtant, le visiteur a une vue quasi-panoramique du site et des éléments entreposés autour. Ce point d'entrée est emblématique, puisque c'est là où se trouve la dalle du puits de la fosse, c'est-à-dire là où les mineurs descendaient au fond autrefois. Le contraste est fort puisque sur le panneau, on aperçoit une photographie d'époque du chevalement et du bâtiment dans son entièreté :

Gérard : « Oui, là, il y a 700 mètres de profondeur en dessous. Avant il y avait un chevalement comme dans toutes les mines. Notre bâtiment, c'était les machines qui faisaient circuler l'air, et puis elles faisaient de l'air comprimé.

Enquêtrice : Ça passait au-dessus de la dalle ?

Gérard : Oui, on le voit en photo, il y avait un chevalement un peu particulier, il était couvert en fait. Nous, on est là. On voit un peu comment c'était. Notre bâtiment est un peu caché par celui-là, mais il est là. Là, on voit la dalle. On voit un peu comment c'est en coupe. Là c'est le sol réel, et puis en dessous le puits, 5 mètres de diamètre » (Gérard, entretien individuel, 20/05/20).



Figure 54 : Le panneau près de la dalle. Le bâtiment n'est ici pas visible car il se trouve sur la droite

Les panneaux comme ceux que l'on aperçoit sur la figure 54 sont présents sur tout le parcours du site. Ils ont été imprimés sur un matériau résistant aux intempéries et servent à expliquer les fonctions des bâtiments ou artefacts sur le site. En quelques textes succincts, ces supports de médiation permettent de comprendre l'évolution du site, « liée à un monde d'origine définitivement passé » (Tardy, 2015, p. 159). Différents objets de la mine sont exposés autour du bâtiment : deux grandes chaudières semi-tubulaires à vapeur et quelques berlines. Le site doit être à la fois adapté en tant que musée à ciel ouvert, mais aussi en tant que terrain de jeu pour les enfants du coin. Gérard explique donc qu'il a volontairement laissé pousser les ronces autour des chaudières afin d'empêcher les jeunes de grimper dessus et de tomber en son absence. En tant que propriétaire

du site, il serait tenu responsable du moindre accident. Ainsi la construction d'un parcours de visite est divisée entre un espace de médiation de la mémoire et l'injonction à traiter le site comme une friche afin de se protéger légalement. La présence des deux chaudières n'est pourtant pas anodine : léguées par la région, elles proviennent des ateliers centraux des mines de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais), mais la fosse 10 possédait autrefois le même modèle. Leur acquisition ne vient donc pas fausser la mise en scène du site et vient en fait le valoriser. La volonté de Gérard est de les restaurer afin de pouvoir obtenir un classement du site aux Monuments historiques. En effet, la fosse est actuellement la seule à en posséder. Gérard a particulièrement soigné le support de médiation des chaudières, composé de trois textes, six photographies et deux schémas. La première photographie représente des batteries de chaudières dans une chaufferie similaire à celle de la fosse 10 en 1905. Le grand schéma juste au-dessous représente une coupe de la chaufferie d'origine de la fosse 10. Celui-ci a été créé par Gérard via le logiciel Paint dont il se sert régulièrement. Des batteries similaires à celles de la photographie y sont représentées afin que le visiteur puisse comprendre leur usage dans le contexte de la salle des machines, tout en étant à l'extérieur. Deux photographies côte à côte représentent toutes les deux la livraison d'une chaudière : la première en 1900, la seconde en 2013 (pour l'association de Gérard). Elles offrent un contraste touchant entre une activité du passé liée à la mine et cette même activité, dans un but de préservation du patrimoine et de la mémoire. Tout comme les chaudières, les berlines exposées tout près ne proviennent pas du site, mais ont été achetées afin de montrer l'évolution technique de la fabrication des berlines :

Gérard : « Là, on a reconstruit un petit train de berlines, parce que parfois on fait des visites guidées [...] Il y a des berlines de différentes époques, là c'est les plus anciennes, la première et celle du milieu, en rivetées. Elles étaient fabriquées à la main. Un peu comme le Titanic, je ne sais pas si vous l'avez vu, c'est avec des boulons. Ils les soudent à chaud. Alors que les berlines plus récentes sont soudées, c'est plus rapide à faire » (*Gérard, entretien individuel, 20/05/20*).

À travers ces objets, ce n'est donc pas uniquement le site de la fosse 10 et son histoire qui sont mis en valeur, mais aussi les techniques de fabrication plus large liées à la mine. La médiation autour des berlines est nécessaire, car elles n'ont pas de panneau explicatif. Ainsi, si la plupart des visiteurs reconnaissent une berline et sont informés sur son usage, peu d'entre eux, selon Gérard, connaissent les évolutions de leur technique de fabrication. Les chaudières et les berlines sont cependant les seuls éléments exposés toute l'année dehors. À l'intérieur de la fosse, Gérard entropose d'autres objets miniers plus petits (donc plus aisément volés), ou plus fragiles. Ces derniers ne sont sortis que lors d'expositions d'une journée (non pluvieuse) et durant les journées du Patrimoine (*idem*). Aussi, quelques mannequins habillés en mineurs de fond sont disposés sur tout le site à l'occasion. Bien qu'aux premiers abords, la fosse 10 renvoie cette image de friche figée dans le temps, le travail de médiation de Gérard l'amène à toujours penser et repenser les circuits de découvertes, mais aussi à détourner les potentiels vandales qui viendraient abîmer son travail. Enfin, si les panneaux peuvent permettre aux visiteurs un minimum d'autonomie, la médiation de Gérard devient nécessaire pour comprendre la constitution du site. Par exemple, accolé à son bâtiment se trouve une extension en ruine qu'il est en train de démonter, c'est l'un des premiers renseignements qu'il nous donne lorsque nous nous rapprochons de la fosse :

Gérard : « Donc ça, c'est un hangar qui n'a rien à voir avec la mine.

Enquêtrice : C'est celui qui va être démolé ?

Gérard : Voilà. On est en train de le démonter. Parce qu'après la mine il y avait une chaudronnerie, il fabriquait des pièces en ferraille. Ça a duré cinquante ans » (Gérard, entretien individuel, 20/05/20).

Après sa fermeture, le site a été racheté et a servi de nombreuses années à un usage qui s'éloigne de la mine. La volonté de Gérard est de faire disparaître les traces de cette autre entreprise afin de redonner à la fosse toute son intégrité. Toutefois, il explique vouloir modifier le bâtiment de la fosse en ajoutant une grande fenêtre. Si le trou qui accueillera la fenêtre est déjà présent, suite à la démolition d'un autre local accolé au mur de façade, il est pour l'instant bouché par des tôles, afin d'empêcher les vandales d'entrer. Pour le visiteur, la vision globale du site est donc assez complexe, puisqu'il est difficile de savoir ce qui est achevé ou provisoire même si l'on repère les traces d'un processus de restauration en cours. Ajoutons également que les bâtiments du site, hormis celui de la fosse, ont été rachetés par diverses entreprises tout autour, aujourd'hui entourés de grillages industriels afin de séparer chaque propriété. Lors de la visite, Gérard présente donc chaque bâtiment, visible de loin, en lien avec la fosse, comme on peut le lire dans les deux *verbatim* suivants :

Gérard : [...] « Là, il y a un autre bâtiment de la fosse 10, c'était le poste électrique. C'est de là que l'électricité arrivait.

Enquêtrice : Et il n'appartient plus à l'association par contre.

Gérard : Non, nous, on n'a que celui-là. Ça c'est une entreprise »

[...]

Enquêtrice : « Il est immense ce bâtiment.

Gérard : Oui, il a été doublé. Il y a une partie, l'avant qui date de 1911, et derrière, c'est 1930. Ça a été agrandi. Il y a eu de plus en plus de mineurs. Il y avait mille mineurs ici qui travaillaient.

Enquêtrice : Donc ils se changeaient et après ils repartaient dans un autre bâtiment ?

Gérard : Ils allaient chercher la lampe du mineur, dans un bâtiment qui a été démolé, et après ils allaient au puits, puis là ils descendaient. Tout ce qu'on voit là, c'est les douches. Derrière, il y a une salle carrelée, où il y avait toutes les douches collectives » (Gérard, entretien individuel, 20/05/20).

Ainsi, la médiation de Gérard autour des activités du site permet de « comprendre [son] développement sur le plan historique, d'éclairer les politiques de renouvellement urbain et de fonder des images nouvelles qui s'appuient autant sur les symboles du passé » (Gellereau, 2009, p. 97). Le fait de préciser, durant la visite, que l'un de ses grands-pères a travaillé sur le site, produit un lien avec le passé et explique l'attachement de Gérard pour ce site en mauvais état. Ses descriptions et la restitution du contexte de l'époque font entrer le visiteur dans les pas des mineurs passés ci et là autour d'eux et permettent de faire vivre le lieu, qui semble pourtant à l'abandon. Le dialogue qu'il engage avec nous met en lumière l'adaptation en fonction du public qui se trouve en face de lui. L'intégration de son témoignage autour des travaux de réparation et de réaménagement en cours et à venir met en avant la manière dont il souhaite se saisir d'un héritage lourd à porter, puisque le bâtiment est notamment lié à la catastrophe de Courrières.

Les deux cas suivants comparent le travail de médiation des associations du musée de l'École et de la Mine et le musée d'histoire locale de Fenain. L'association du musée de l'École et de la Mine s'est constituée autour d'un premier noyau de deux personnes : Monsieur Brin, un ancien mineur, chef porion et sa femme

Madame Brin, institutrice et directrice d'une école primaire. Au départ, le couple vit dans l'école, puisqu'à cette époque, l'État fournit un logement aux directeurs et directrices des écoles, souvent au sein même de l'établissement. La partie ancienne de l'école est alors vacante, puisque les enfants ont été mis dans des bâtiments plus modernes juste à côté. En 1981, lors du centenaire des lois laïques des écoles publiques, Madame Brin participe à la reconstitution temporaire d'une classe ancienne dans une école du même village. Avec l'accord du maire de l'époque, la reconstitution est mise dans l'ancienne école afin d'y rester de manière permanente. Pendant plusieurs années, Madame Brin s'investit dans cette mise en scène, apportant de nouveaux objets afin de perfectionner la scène. Les enfants de l'école et des écoles voisines y font des visites régulières où ils découvrent l'aspect d'une classe des années 1900. Dans les années 1990, Monsieur Brin arrive à la retraite. De nature dynamique, il propose rapidement à sa femme d'agrandir son musée afin d'en faire un musée de l'École et de la Mine. L'idée est de faire un musée depuis l'école jusqu'à la mine, puisqu'à l'époque, après quelques années d'école, les petits galibots allaient tous à la mine. Durant cette même époque, et même déjà depuis plusieurs années, les mines ferment les unes après les autres. De par sa fonction de chef porion, Monsieur Brin décide de sauvegarder une partie de ce matériel, aidé par d'autres mineurs. Progressivement, le musée s'est enrichi et même agrandi. Après avoir acheté leur propre maison, le couple étend le musée dans les deux bâtiments : l'ancienne école et la maison de fonction. Le musée compte sept pièces, à savoir : la classe des années 1900, une exposition d'objets présents dans les écoles dans ces années, une pièce dédiée à la formation du charbon, une « salle des dangers » des mineurs, la reconstitution d'un intérieur de coron, un estaminet et une galerie de mine. Au départ, la visite s'adresse surtout aux enfants qui découvrent le monde de la mine. Ces derniers, en tant que visiteurs, deviennent des opérateurs clés de la médiation, puisque le parcours révèle à leur cheminement tracés par des enfants de leur âge, un siècle plus tôt.

Les visites s'effectuent avec le ou les bénévoles présents¹³³, bien qu'ils laissent la visite de la galerie à Albert, le dernier ancien mineur de l'association. L'entrée du musée se fait par la rue, qui arrive directement dans la pièce dédiée à la formation du charbon : la visite commence donc par la thématique de la mine et se termine par l'école (bien que le parcours du galibot soit inverse). La visite du musée n'est pas simplement expositive, puisqu'il y a toujours la présence d'un ou plusieurs médiateurs auprès des visiteurs. L'entrée dans les lieux par cette salle spécifique permet une première phase de dialogue entre médiateurs et visiteurs. Dans un premier temps, un moment de présentation où les médiateurs, ou plutôt médiatrices, car les femmes sont largement plus nombreuses, présentent succinctement le musée. Elles précisent toujours qu'elles ne sont pas à l'initiative du musée et expriment constamment leur admiration pour le travail qui a été fait par les époux Brins. Elles font deviner aux visiteurs que le musée est plein de surprises qui les attendent, malgré le peu de moyens engagés. Toutes les médiatrices sont d'anciennes institutrices à la retraite, seule une personne est encore en activité. L'exercice de cette profession se ressent, car après les présentations, elles passent à une phase de dialogue sur un mode maïeutique afin d'évaluer les connaissances des visiteurs sur le monde de la mine. Plusieurs objets servent alors de support de questionnements, notamment une grande carte

¹³³ Chacun se relaie pour assurer l'ouverture du musée.

topographique des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, dressée par le service des ressources et des études géologiques en 1961 :

Christine : « Je vous le dis, ça fait plus de dix ans que je viens ici, je suis toujours aussi étonnée quand je vois les choses. Quand je vois ce travail qui a été fait. Donc, ici généralement quand on fait les visites on commence par cette salle ici qui explique les fossiles, le bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Il a cette forme. Vous savez comment le charbon s'est formé ? »



Figure 55 : De gauche à droite : le poste de grisoumétrie ; l'intérieur du mineur ; l'estaminet

Selon les échanges avec les visiteurs, les médiatrices s'adaptent et reviennent plus ou moins longuement sur la formation du charbon. Elles s'appuient alors sur une grande vitrine transparente de fossiles, bien éclairée au centre de la pièce. Chaque pièce déborde d'objets accrochés, suspendus, ou mis sous vitrine. En plus de leurs explications, les médiatrices permettent aux visiteurs de visualiser et de se concentrer sur les objets qui servent le mieux leurs propos. La seconde salle visitée est désignée comme la « salle des dangers » où les médiatrices parlent du grisou, en évoquant particulièrement l'exemple terrible de la catastrophe de Courrières. Tout comme à la mine-image, un poste de commande est présent, avec cette fois un mannequin habillé en télé-vigile (voir figure 55). Christine est très précise en évoquant les dangers du grisou. Elle s'appuie sur la mise en scène du poste de commande pour expliquer le rôle du télé-vigile et la confrontation quotidienne des mineurs au grisou :

Christine : Alors, là, lui, c'est le télé-vigile, donc il est au jour. Il a deux fonctions. C'est un chef de gare. C'est-à-dire qu'il donne le départ pour les berlines et cetera. Ça c'est une maquette. Et également, il a un œil sur cette machine, qui est la machine de télé-grisoumétrie, qui est liée à une armoire de grisoumétrie. Le grisou, il explose quand il y a 6% de grisou dans l'air. S'il y en a 3,4% ce n'est pas grave mais il faut faire attention. Donc quand la lampe là s'allume, ça veut dire qu'il y a 1% de grisou. En plus, il le voit. Il y a un cilet là. Alors à quand entrée de chantier, il y a une lampe qui capte le grisou et qui vient renseigner

la machine. Donc lui quand il voit que c'est rouge, il y a du grisou quelque part, mais où ? Vous savez qu'il y a des centaines de mètres de galeries en dessous. Donc il y a une lampe qui s'allume, il sait exactement où, et là il va actionner une alarme que les mineurs vont entendre, ils vont se mettre à l'abri, et on va aérer. Quand le taux est redevenu normal, à nouveau l'alarme et il faut aller travailler ». (Christine, entretien collectif puis visite, 08/10/20)

Au fond de la salle dans l'angle, un mannequin habillé en secouriste permet aux médiatrices de parler des situations où des secouristes doivent intervenir au fond après un coup de grisou. Sur la figure 55, on remarque que le mannequin secouriste porte un document à la ceinture. Comme beaucoup d'autres objets du musée, l'espace est documenté de traces de médiation, qui permettent aux médiatrices de vérifier leurs propos en cas de doute. La visite se poursuit ensuite à l'étage où se trouve la reconstitution d'un intérieur de mineur. Les médiatrices précisent qu'elles aiment toujours passer devant les visiteurs afin de voir leur réaction quand ils arrivent à l'étage. Certains objets mènent les médiatrices vers des histoires, plus personnelles ou alors l'histoire des objets eux-mêmes, comme ce poste radio donné par Germaine Coty, la femme du président René Coty à l'époque. La mise en scène est un support de médiation : dans la première salle à l'étage, l'intérieur du mineur, un mannequin torse-nu couvert de traces de charbon est en train de faire sa toilette, aidé par sa femme. Dans la pièce suivante, qui est une reconstitution d'un estaminet, un mineur « propre » et en tenue de travail, attend de se faire servir au bar. Christine explique que lors de la visite de classes d'enfants, les médiatrices les invitent à comparer les deux mineurs : pourquoi un a la peau sale, à quoi sert la barrette de cuir, comment désigner tel vêtement, ou quel est le nom d'une de leurs professions. Un temps est également laissé aux visiteurs pour parcourir les deux pièces, découvrir les objets. Les médiatrices se tiennent derrière et ajoutent des commentaires ou des explications.

Pour la suite de la visite, Alain l'ancien mineur attend les visiteurs près de l'entrée de la cave. Les médiatrices laissent les visiteurs entre les mains d'un « *vrai ancien mineur* » dont les mots et le vécu sont plus authentiques. Lorsque ce sont des enfants, Albert leur prête un casque afin de les mettre en condition. Avant de descendre, Alain explique l'usage des outils du mineur, mais aussi les fonctions du galibot et les conditions de travail des enfants au début du 20^e siècle. Il indique que pour les enfants, la médiation est plus expérientielle, puisqu'on leur explique qu'ils vont descendre à la mine pour leur première journée de travail et d'observations en tant que galibot. La descente se fait par un atelier exigü puis l'on suit une longue galerie. Dans cet espace, contrairement aux autres, il est presque difficile de discerner le vrai du faux, tant la mise en scène est élaborée. La sortie se trouve de l'autre côté du bâtiment, le visiteur remonte par des escaliers et arrive dans les anciennes toilettes de l'école, également transformées en galerie. Enfin, la sortie débouche dans la cour de récréation, ce qui déboussole immanquablement chaque visiteur, selon Albert. Enfin, depuis la cour, le visiteur regagne le bâtiment en entrant dans la reconstitution de la classe de 1900. Pour les enfants, l'expérience continue puisque Madame Brin, ou un autre membre de l'association, les attend pour une dictée : un extrait de *Germinal*. Ils doivent alors s'asseoir sur un pupitre, équipé d'encrier et manier la plume proprement. À la fin de la dictée, Madame Brin offre à chacun un petit morceau de feuille avec une phrase de *Germinal* qu'elle a écrit elle-même à la plume dans une écriture penchée. Tous les membres de l'association, à tour de rôle et parfois à plusieurs, se retrouvent impliqués dans la médiation autour du musée. Si l'ancien mineur de

l'association, Albert, reste le principal guide de la partie du musée qui présente le fond (la cave transformée en galerie), la visite du musée se vit comme une expérience continue et subjective où chaque membre s'ancre en fonction de son vécu, de ses connaissances et de sa pratique de la médiation. Le musée est documenté et construit dans un ordre logique, que les médiateurs peuvent suivre ou non afin de s'appropriier l'espace.

La documentation de l'espace est une pratique que l'on retrouve également dans le musée d'histoire locale de Fenain. Le musée se divise en trois grandes pièces : le rez-de-chaussée, qui est composé de deux espaces, un premier où les membres se réunissent. Il se compose d'une grande table où chacun peut s'asseoir. Tout autour, des buffets exposent des prospectus en lien avec les activités culturelles et touristiques locales, ainsi que le travail de l'association et ses objectifs, notamment les fascicules. Ce premier espace sert donc tout à la fois de lieu de réunion pour les membres et d'introduction à leur travail de mémoire pour les visiteurs. Ce même rez-de-chaussée se compose d'un second espace de reconstitution d'un intérieur typique des années 1950, mis en scène grâce aux dons d'habitants et à la collecte des membres dans le temps (voir photo en figure 56, en bas à droite). C'est là que démarre la visite avec deux membres de l'association : Bernard et Étienne. Seule une petite partie des membres se charge des visites du musée. La seconde pièce du musée se trouve à l'étage et fait toute la longueur de la maison. Cette pièce se divise en trois espaces d'exposition : la reconstitution d'une ancienne classe des années 1900 (voir photo en figure 56, au centre), la reconstitution d'une chambre d'antan (en haut à droite) et un long buffet réunissant des outils et objets divers anciens. Enfin, au sous-sol, une petite cave a été reconstituée en galerie de mine (à gauche). Quelques mannequins, en blouse d'instituteur ou en robe de nuit, font vivre les décors, comme on peut le voir sur les photos.



Figure 56 : Pièces du musée de l'histoire locale de Fenain

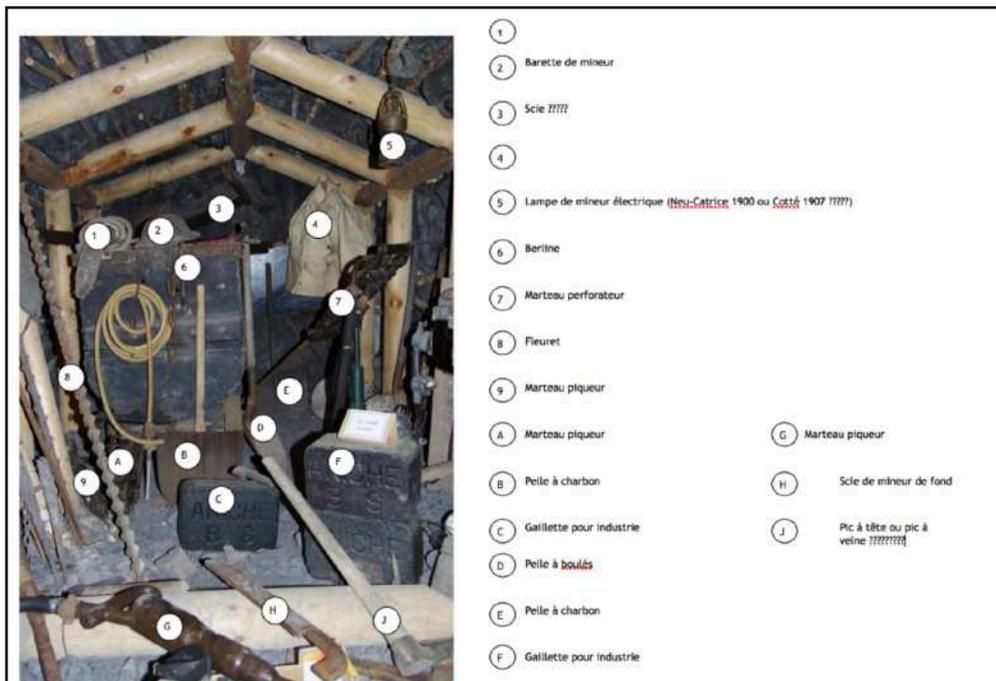


Figure 57 : Une page de la version numérique du document de médiation du musée

Bernard explique que lorsqu'un ou plusieurs membres de l'association prennent le rôle de guide, ils font quelques démonstrations de l'usage d'objets aux visiteurs, par exemple de l'ancienne machine à laver à tambour, ou encore d'outils agricoles, afin d'en montrer le geste et l'emploi. C'est aussi l'occasion d'en raconter l'acquisition. Le musée, contrairement au travail d'écriture historique des fascicules écrits par les membres, se concentre plutôt sur la mémoire des objets, les gestes autour de ces objets, leurs emplois, parfois même celui ou celle qui l'a fabriqué. Par ailleurs, certains objets uniques, fabriqués par un artisan pour faciliter son travail, n'ont pas de nom. Pour l'association, la mine n'est qu'une partie de ce qui doit être conservé au musée : celle-ci a contribué au développement de la ville et à l'accroissement de sa population. Auparavant, la ville, ou plutôt le village, était presque exclusivement agricole. Durant la visite, un outil de médiation particulier a attiré notre attention : il s'agit d'un classeur unique que le visiteur peut prendre à l'entrée, au rez-de-chaussée. À l'intérieur, un sommaire divise chaque espace en une petite collection d'objets par zone, désignée chacune comme des « plans ». Chaque plan présenté dans le sommaire est composé de deux pages mises côte à côte. Selon la photographie (en paysage ou en portrait), le document peut être lu normalement ou verticalement : la page du haut (ou de gauche) est une photographie d'une zone avec plusieurs objets à côté desquels se trouve une lettre ou un chiffre mis en évidence dans un rond blanc. Sur la page du dessous (ou de droite), se trouve la liste des objets correspondants à la photographie et que le lecteur peut associer (voir figure 57).

Le classeur est régulièrement modifié, selon les nouveaux dons, ou selon la découverte du nom d'un objet. Tous les membres actifs de l'association participent à cette tâche de recherche, même si c'est Bernard, gardien de l'ordinateur portable de l'association, qui modifie le document source.

Enquêtrice : « Et tous les objets sont consignés dans ce document là, c'est ça ?

Bernard : Oui, tout ce qui est exposé.

Enquêtrice : Tout ce qui est exposé. Parce que vous me disiez aussi tout à l'heure que vous n'aviez pas forcément tous les noms des objets.

Bernard : Oui, parfois il n'y a pas de nom. Mais ceux qui étaient là, ils ont fait du bon travail.

Étienne : C'est-à-dire que chacun a contribué du premier adhérent au dernier. Parce qu'il faut savoir que si j'additionne tous les adhérents, et qu'ils étaient encore là aujourd'hui, on serait presque 80 à 85. Pour vous donner une idée.

Bernard : Parce que c'est malheureux mais l'association vieillit, et ses membres aussi » (Bernard et Étienne, entretien collectif, 12/10/20).

Lorsqu'un objet est ajouté à la collection exposée¹³⁴, c'est la double page qui doit être changée : la photographie de la mise en scène doit être reprise, les nombres ou les lettres sur les objets sont alors numériquement ajustés. Bernard ajoute une lettre ou un nombre à la suite de la liste avec : soit le nom établi de l'objet (celui-ci peut-être désigné de différentes manières d'ailleurs) ; soit le ou les noms possibles de l'objet lorsque celui-ci est encore incertain ; ou soit une ligne vide si le nom n'a pas encore été vérifié. Comme on peut le lire dans le *verbatim* ci-dessus, cet outil est à la fois un objet de médiation et permet de réunir les membres autour de la documentation du musée. Leurs échanges réguliers les aident à compléter les schémas, par exemple comme celui de la figure 57, où les noms de deux objets restent encore à trouver et de trois autres sont à confirmer. Dans les deux exemples associatifs présentés, les savoirs ne sont pas produits individuellement, mais sur le modèle de l'échange, d'une part entre les membres mais aussi avec les visiteurs qui apportent parfois des objets ou des savoirs. Les contraintes se situent surtout dans les espaces dédiés à ces musées, qui ne sont pas toujours adaptés à leur volonté de mise en scène.

Dans le présent cas, les témoins experts semblent moins faire face aux ajustements dans des espaces contraints puisqu'ils travaillent en général avec des institutions dans la mise en place d'expositions ou de visites. Ils ne possèdent cependant pas leur propre espace, privilégiant le financement de leurs ouvrages en auto-édition. René travaille en plein air pour valoriser, sensibiliser et éduquer à l'environnement, le développement durable et le patrimoine paysager, à savoir les terrils. Sur une carte géographique, les terrils se présentent comme une chaîne de petits monts, puisqu'ils suivent la forme du bassin minier et ont été protégés d'une part lors de l'élection du territoire au patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'autre part comme un nouveau lieu de développement de l'écologie et de la sensibilisation à l'éco-citoyenneté¹³⁵. Le travail de René consiste à valoriser ces espaces en mettant en place des chemins de randonnée élaborés pour les marcheurs, mais également pour la protection de la faune et de la flore qui s'y développe progressivement. Pendant longtemps, les terrils ont servi de « poubelle » de la mine. On y jetait tout, comme l'explique René :

René : « À la base, c'est des déchets de mine. Des cailloux qui ne servent à rien.

Enquêtrice : Mais vous, sur un plan écologique, c'est finalement ce n'est pas ça.

¹³⁴ Par manque de place sur les meubles et dans les vitrines, les objets ne sont pas tous exposés afin de ne pas surcharger l'espace. Ils sont conservés dans des cartons rangés dans le musée. Les membres refusent désormais les dons de gros objets.

¹³⁵ Avant la fermeture des Houillères, de nombreux terrils ont été exploités et ont aujourd'hui totalement disparu.

René : *D'un point de vue écologique, ça enrichit la diversité écologique régionale. Mais à la base, c'est la poubelle de la mine. On y jetait aussi les vieilles berlines, les produits chimiques qui ne servaient plus. A Loos-en-Gohelle j'avais montré un rond de terrain qui restait toujours nu sans plante. En fait, on a expliqué qu'il y avait des sacs de cyanure dessous. Forcément, il n'y a rien qui pousse. On balançait un peu tout. Pareil, tout ce qui est boisement de mine, jusqu'à la Seconde Guerre, quand les bois étaient usés, ça partait au terril ». (René, entretien individuel, 10/05/19)*

L'ambition de son travail d'expert, avec l'association pour laquelle il travaille et est rémunéré, mêle à la fois l'écologie, le tourisme et l'histoire. Deux chemins, désignés comme les trames « verte » et « bleue », ont été tracés autour et sur les terrils afin de garantir le passage. Les marcheurs ne peuvent pas circuler de terril en terril, car certains sont encore dangereux : l'accumulation de terre, de charbon et d'autres minéraux fait que les terrils se consomment sur des dizaines d'années. Sur certains terrils, encore en 2019, on enregistrerait plus de 60°C au thermomètre enfoncé à quelques centimètres dans leur sol. Les terrils qui ne sont pas encore « éteints » sont entourés de grillages et de panneaux de *danger de mort* avertissant les promeneurs trop aventureux de ne pas passer. René explique que la majorité des sites les plus pollués, telle que les cokeries, ont été reboisés par l'association. C'est la seule solution possible, car la terre de ces sites ne peut être mélangée à une autre : il n'est donc ni possible d'en ajouter ni d'en enlever des sites. L'association commence donc par replanter des arbres et au fil des ans, la faune et la flore se diversifient. Les deux trames suivent en fait d'anciennes voies ferrées des mines, sur lesquelles les grands axes routiers n'ont pas été construits et permettent de créer une liaison d'un point à l'autre. Aujourd'hui, tout au long de ces chemins, l'ambition de René est de créer des panneaux d'informations qui mêlent à la fois des indications historiques et écologiques et plus particulièrement sur l'évolution du territoire. Il s'agit à la fois de montrer comment l'industrie minière a transformé le paysage, mais aussi comment la nature reprend ses droits, malgré la pollution. Il souhaite instruire les marcheurs et les inciter à observer leur environnement, que cela soit autour des éléments miniers, ou des espèces remarquables qui se sont installées là. Au moment de l'entretien (en 2019), le travail de création de panneaux n'a pas encore commencé, mais doit couvrir une quinzaine d'anciens sites miniers. René collecte des documents d'archives qu'il utilise pour les informations qui seront écrites sur les panneaux. Ces derniers doivent être installés de manière pérenne, bien que l'iconographie, la taille des panneaux et leurs contenus soient encore en cours de réflexion. S'il s'occupe actuellement de faire des visites sur les terrils, les panneaux sont au contraire une volonté de rendre les marcheurs plus autonomes, mais aussi de les faire participer :

René : *« Alors, là ce sont des documents qui viennent de particuliers, parce qu'en fait ce qui me semblait indispensable aussi, c'est de faire participer la population. Parce que c'est des gens qui connaissent ça depuis tout petit, ou pour les plus anciens, qui ont pu aussi travailler dans les mines. Donc c'est l'héritage, le leur. J'ai fait un article dans le mag de l'agglomération qui paraît tous les mois. L'article explique que c'est un travail sur la trame verte et bleue. En parallèle on fait des recherches historiques sur les sites afin de récupérer de la documentation, d'avoir des connaissances historiques sur les sites, et de pouvoir exploiter cela sur des panneaux d'informations, des petits livrets, des flyers. On a une dizaine de personnes qui m'ont envoyé des documents ». (René, entretien individuel, 10/05/19)*

Comme on peut le lire dans le *verbatim*, René utilise les médias locaux pour sensibiliser les habitants au travail qui est accompli sur les terrils. Il considère que cela fait partie de leur héritage et de ce qu'ils ont toujours connu. Ces documents complètent les connaissances et savoirs que René possède déjà à travers son

travail d'écriture et de recherches personnelles et viennent « produire une dynamique de projet et, plus concrètement, produire des documents d'interprétation et de communication, des démarches de formation destinées à informer et éduquer mais aussi à mobiliser [...] des habitants » (Gellereau, Da Lage, 2011, p. 302). On voit ici que l'objectif, similaire aux démarches institutionnelles de *crowdfunding*, s'appuie sur un dispositif simple de collecte de documents auprès des habitants et dont la restitution prend forme à travers les panneaux. Toutefois, bien que le projet soit encore en cours, les habitants ne semblent pas avoir de place dans la réflexion et dans la restitution finale des panneaux. La « posture réflexive » (p. 311) est donc maintenue par l'expert et l'association, malgré une volonté de circulation des savoirs.

Dans le musée où il est bénévole, Michel aide l'institution dans le tri des documents d'archives laissés sur place lors de la fermeture abordée précédemment. Très actif dans l'association d'anciens mineurs, dont il est désormais le président, il prend également en charge des visites, depuis le bâtiment des bains-douches jusqu'au bâtiment d'extraction. Avant son arrivée, le bâtiment abritant la salle d'extraction était fermé au public, puisqu'encore trop peu sécurisé. Les membres de l'association y ont fait un grand travail de rénovation : leur volonté était alors de remettre en route une machine d'extraction mais aussi de redonner aux lieux un aspect d'époque, voire même mieux tenus¹³⁶. Après avoir rejoint l'association et participé au projet de remise en route de la machine, Michel est le premier à suggérer de faire des visites du site en partant de la salle d'exposition permanente (les anciens bains-douches) pour terminer aux machines tournantes. Pour reprendre ses mots « *c'est quand même exceptionnel ce qu'on avait fait* » (Michel). La déambulation dans ces espaces nécessite un guide, car le visiteur doit changer de bâtiment et passer par des portes en général fermées à clef (pour empêcher les vols et les accidents¹³⁷). De plus, le guide apporte de nombreuses explications techniques qui permettent de comprendre l'usage des machines. Les visites sont donc prévues à l'avance sur des jours et horaires précis. Michel est accompagné par un ou deux anciens mineurs qui apportent un témoignage de leur passé professionnel, entre autres au jour, où la plupart ont travaillé pendant toute ou partie de leur carrière. L'espace est un peu documenté par des images d'archives ou de petits cartels tels qu'on peut les apercevoir en figure 58. Pour un novice, ces documents ne suffisent pas pour comprendre l'usage des machines, Michel apporte donc un savoir technique vulgarisé qui permet aux visiteurs de mieux saisir son environnement. Malgré cet aspect esthétique plus proche d'un lieu de travail qu'un musée, de grandes photographies disposées tout au long du parcours rappellent aux visiteurs qu'il se trouve dans un espace conservé. Ces dernières ont été prises à l'occasion d'une exposition disposée dans la partie muséale et à l'extérieur des bâtiments. Une grande partie se trouve désormais dans la salle des machines, souvent non loin de l'objet qu'elle représente. C'est en dernière partie de la visite que les connaissances de l'expert et l'expérience des anciens mineurs viennent se croiser, mêlant une médiation transmissive et expérientielle. En effet, alors que les mineurs mettent en route la machine tournante, Michel explique à la fois son usage d'autrefois et les travaux de réparation qu'ils ont

¹³⁶ À l'époque, les carreaux brisés n'étaient pas nécessairement remplacés, les peintures étaient peu refaites et la poussière de charbon était partout. Michel explique que les fosses reconverties en musées n'ont jamais été aussi bien tenues qu'après leur patrimonialisation.

¹³⁷ De nombreux matériaux, dont des métaux permettant de faire fonctionner des machines, ont déjà été volés et ne peuvent être remplacés.

réalisés. Les anciens mineurs proposent ensuite aux visiteurs de s'asseoir à la place du machineur, dans une petite cabine qui contrôlait autrefois les cages qui montaient et descendaient. La vision de la machine tournante, allant très vite, les bruits de mécanisme en ferraille, et les explications des guides sur la célérité nécessaire pour faire monter et descendre les cages, font réaliser aux visiteurs la complexité des métiers du jour. Souvent mis de côté dans les espaces muséaux, ils sont ici mis à l'honneur, tandis que les métiers du fond sont en arrière-plan.



Figure 58 : Salle des machines et exposition de photos

Pour reprendre les mots de Jean-Louis Tornatore, ces différents exemples mettent en lumière la manière dont la mémoire « épuise ou exemplifie toutes les formes de médiation et en retour combien la notion de médiation peut rendre compte d'une grande diversité de situations ou d'expériences patrimoniales » (Tornatore 2019, p. 14). En conclusion de cette sous-section, qui interroge les mises en scène constituées ou intégrées par les témoins en tant qu'espaces de fabrication de la mémoire minière, on remarque que chaque espace possède une identité très particulière. Les mises en scène de la mémoire minière peuvent être qualifiées comme des projets émancipateurs pour les membres d'une association, tout comme pour les témoins qui travaillent individuellement. En effet, d'un côté dans les associations, les hiérarchies sont mises à plat, et la vision traditionnelle du guide est mise de côté pour privilégier des connaissances collectivement construites. Un grand soin est porté sur une médiation en continu, où chaque membre adapte son discours et reprend celui des autres membres. D'un autre côté, les témoins qui travaillent individuellement sont motivés par l'ouverture de leur projet à d'autres individus et sur le monde social. Ces espaces sont vécus et expérimentés à travers différents temps : d'une part sur les plages horaires ou les temps d'ouverture, en présence ou non des témoins, et d'autre part sur le temps des projets, qui s'étendent avant, pendant et après la mise en place d'une

médiation. Bien que nombre de ces espaces présentés ci-dessus nécessitent la présence d'un guide, nous les dissociions des visites guidées où le témoin crée un parcours qui répond à sa propre vision du passé, ses intérêts, ses passions, mais sans mise en scène d'objets ou de panneaux fixes.

2.2.2. La visite guidée : sur les traces de la mine

La visite guidée « rend publique la parole individuelle » (Gellereau, 2006b, p. 63) à travers une construction narrative et en la présence de participants qui viennent écouter un ou plusieurs témoins. Si dans la partie précédente, de nombreux exemples mêlent à la fois une mise en scène d'objets et l'accompagnement des visiteurs dans un périmètre circonscrit, nous nous intéressons ici aux visites guidées sur le bassin minier établies par les témoins et en extérieur. Les espaces qui nous intéressent sont ceux où les témoins ne peuvent pas poser de panneaux ou mettre des objets en scène. Les guides s'appuient sur les traces du passé encore visibles qui font alors l'objet d'un repérage ; des petites maisons de coron reconverties en logements sociaux, d'anciens rails de locomotive couverts par la végétation, un terril désormais boisé, ou encore l'ancienne entrée d'une fosse démolie. L'interprétation de ces traces est ensuite intellectualisée : les guides recourent à des documents imprimés et c'est grâce à cela qu'ils peuvent montrer aux visiteurs ce qui est aujourd'hui rendu invisible ou du moins beaucoup moins évident à reconnaître. « Le guide peut ainsi recourir à son classeur pour montrer par l'image ce qui se trouve invisible ce jour-là. Ce dévoilement de la présence du passé qui se joue dans une tension entre [...] dissimulation et dévoilement, favorise une expérience de visite de l'ordre de l'inédit [...]. » (Tardy 2018, p. 53). Deux exemples, d'un témoin héritier et d'un témoin médiateur, illustrent cette partie. En effet, nous n'avons pas rencontré de représentant de la mine ni d'expert qui fasse des visites guidées en dehors de sites tels que les fosses protégées (comme Lewarde et le 9-9bis, par exemple), ou la mine-image présentée plus haut. Sans avancer qu'ils ne témoignent que lorsqu'ils s'ancrent dans d'anciens espaces miniers ou leurs répliques, il semble que la visite guidée en dehors de ces espaces n'offre pas la médiation expérientielle et immersive la plus adaptée à leurs témoignages et savoirs. Les représentants et experts accordent une importance à cet ancrage dans un espace reconnaissable, qui offre un certain contexte, et maintient « le visiteur dans un état qui le rendrait réceptif, un état dans lequel certains de ces sens seraient éveillés » (Gawin, 2017, p. 229). Le premier exemple de visites guidées s'appuie sur le travail de Grégoire, témoin héritier. L'intérêt ici est de mettre en avant la manière dont ce témoin produit un « *déplacement du regard* » (Galidon-Méléneq, 2007, p. 65) sur des espaces peu visités du territoire minier. À travers son association, il propose trente circuits miniers pour des groupes allant jusqu'à quinze personnes. Une participation de trois euros est demandée lorsque le visiteur n'est pas adhérent à son association. Le site internet de Grégoire précise que les visites se déroulent sur le temps libre des membres, mais il explique lors de son entretien que c'est lui seul qui encadre les visites, même s'il est souvent accompagné d'autres membres. Les visites se déroulent tout autant sur des terrils, d'anciens carreaux de fosses ou des cités minières (ou plusieurs à la fois). Il a élaboré chaque circuit sur son temps libre en sillonnant le bassin tout en faisant des

recherches documentaires sur les lieux afin de les documenter. Chaque circuit porte un nom et une très courte description afin de renseigner les potentiels intéressés. Voici trois exemples de descriptions de circuit parmi la trentaine décrite sur le site :

Circuit N°1: « *La marche des Pionniers* » Fresnes-sur-Escaut. Départ devant la mairie (2km) Découverte de l'emplacement du fonçage des premiers puits du bassin minier en 1716.

Circuit N°21: « *De la fosse l'Enclos au parc Emile Zola* » Denain 3km. Découverte de la mine-image et de l'ancienne gare d'eau. Départ depuis le parking de carrefour.

Circuit N°28 : Randonnée (VTT) « *découverte du Cavalier d'Azincourt* » (Escaudain, Abscon, Aniche, Auberchicourt, Monchecourt) 25km (aller-retour). Un reportage photographique de ce circuit a été publié sur notre page Facebook avec quelques photos d'archives des hauts-fourneaux d'Usinor et de la fosse Saint-Roch. Avec plus de 150 photos publiées, nous donnons une idée de cette magnifique randonnée qui est à 80% sur chemins pédestres.

Si la plupart des circuits sont ouverts à tous et accueillent souvent des personnes âgées et des familles, trois d'entre eux sont destinés aux vététistes (circuits N°28, 29 et 30). Les intéressés doivent posséder leur propre vélo et casque (obligatoire). Au regard des formats plus classiques de visites guidées locales, les programmes d'activités de Grégoire sont donc relativement diversifiés. Les randonnées en VTT attirent par exemple des personnes plus jeunes que les circuits habituels (autour de la quarantaine) et permettent une autre appropriation de la mémoire et du patrimoine par les sensations « fortes ». Pour le circuit n°28, on remarque la mention de la page Facebook, où un album est dédié au circuit. Selon Grégoire, cette présentation en ligne du circuit permet d'établir d'autres formes d'interaction entre les nouveaux visiteurs motivés par la performance sportive. Au-delà d'internet, les circuits attirent beaucoup plus de retraités. Afin de toucher plus efficacement sa principale cible, il diffuse des informations dans les journaux locaux :

Grégoire : « *Alors c'est-à-dire qu'en général, quand on fait une visite guidée, on envoie l'affiche à la Voix du Nord, parce que c'est super important, ou à l'Observateur. Parce que finalement, la presse, quand ils relatent dans leurs papiers qu'on fait une visite guidée, forcément ça vous ramène du monde. En termes de communication, il y a beaucoup de gens qui ne sont pas sur les réseaux sociaux. Donc dès qu'ils prennent le journal – je pense aux personnes âgées notamment – ce qui fait que là forcément c'est super* » (Grégoire, entretien individuel, 31/10/20).

Nous revenons ici sur deux visites guidées, les circuits N° 5 et 6, effectuées au printemps suivant les deux confinements. Le premier circuit, intitulé « *À la découverte du quartier Turenne de Denain* » réserve une première surprise, car dans ce quartier, une association de passionnés de chemins de fer conserve une locomotive à vapeur ainsi que de nombreux wagons de différentes époques. Les locomotives et wagons les plus anciens sont conservés sous un hangar fermé, tandis que les autres sont placés sur un terrain vague. Malgré la protection du site par de hauts grillages, ces wagons sont à la fois exposés aux intempéries et aux vandales, déjà passés briser les vitres et casser des objets. Nous sommes accueillis par le président de l'association, avec qui travaille Grégoire pour valoriser le site lorsqu'il fait ce circuit. Il indique que ce passage n'est pas indiqué sur son site web, car les bénévoles du site ne sont pas toujours disponibles. Il évite ainsi toute déception, mais cela ajoute une belle surprise lorsque le site est ouvert. C'est toutefois Grégoire qui se charge de présenter les deux locomotives préservées aux Monuments historiques. Le visiteur est ensuite libre de déambuler dans le grand hangar et est autorisé à monter dans les wagons, en faisant attention où il met

les pieds. En sortant du site, la visite continue dans le quartier Turenne de Denain. Grégoire guide les visiteurs jusqu'à une petite maison de cité où il explique que sa grand-mère a vécu. Il demande de ne pas faire de photographies afin de ne pas déranger les habitants. Considérée comme l'une des villes les plus pauvres de France, il ne souhaite pas donner l'impression aux Denaisiens du quartier que nous sommes en train de les observer. Il ajoute que peu d'entre eux ont encore un lien avec la mine, voire connaissent le passé minier local. Il s'agit donc de se faire discret, la présence d'un groupe de visiteurs n'étant pas nécessairement bien vue.

Tout au long de la visite, Grégoire montre aux visiteurs les nombreuses archives qu'il a collectées afin de documenter son parcours. Il divise ainsi chaque point d'arrêt en deux temps : d'abord une lecture historique qui replace les éléments dans leur contexte, par exemple le fonçage d'un puits, ou la construction d'un quartier. Puis montre les détails sur ses documents afin d'illustrer et d'attester ses propos. Lors de cette visite, intimement liée à son passé familial, ces documents sont mêlés à des documents plus personnels, comme des photos, mais aussi à des archives concernant sa famille, notamment le rapport d'accident où son ancêtre est décédé. Ainsi cette visite place un cadre familial et personnel au cœur d'une histoire plus large. Enfin, la visite se termine face à la fosse en question, entourée de grillages, les fenêtres murées, et qu'il essaye de sauver avec son association. En effet, la fosse est d'abord classée aux Monuments historiques depuis 2010, puis au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 mais pour autant laissée à l'abandon. Il sensibilise alors les visiteurs en expliquant d'une part que la fosse est l'un des plus anciens bâtiments du bassin minier, et d'autre part qu'il est encore possible d'en faire quelque chose, car la toiture n'est pas trop abîmée. À chaque sortie sur le circuit N°5, il propose aux visiteurs de faire une photographie devant la fosse, qui sera ensuite publiée sur son site et portera sa cause.



Figure 59 : visite guidée du circuit N°6 par Grégoire

Le circuit N°6, intitulé « *Découverte des terrils du Bas Riez à Haveluy* », démarre à l'entrée d'une ancienne cité minière, que le groupe est invité à traverser. Avant d'entamer la marche, Grégoire revient sur la construction de cette cité et son évolution dans le temps. Plusieurs membres de l'association sont présents ce jour-là et semblent profiter des premières sorties post-confinement pour se retrouver et profiter d'un temps de

sociabilité. La plupart paraît déjà bien connaître les informations qui sont données par Grégoire et ajoutent des éléments complémentaires à son discours. L'un d'entre eux, par exemple, a apporté des photographies de famille de lui et ses enfants posant dans les années 1970 sur le même circuit que nous traversons (voir figure 59). Avant de terminer la boucle, et après avoir longtemps marché sur un même sentier, Grégoire s'arrête à un niveau où des rails apparaissent au sol, auparavant invisibles, car sous terre. Il explique que le chemin suivi était autrefois un cavalier où les locomotives passaient pour acheminer le charbon. Le passage est aujourd'hui reconverti en chemin de randonnée et seuls quelques rails encore visibles laissent deviner son usage passé (voir figure 59). Sur certains lieux de mémoire très emblématiques (grandes batailles, accidents industriels, ou encore camps nazis), les éléments du passé sont très visibles (symbolisés par des statues, des murs, ou encore des silos). Dans le cas de la visite guidée de Grégoire, comme le montre Jacques Walter dans un article qui s'intéresse à la mobilisation collective de médiations autour d'un camp nazi *oublié*, « la question des traces est centrale dans tout cet environnement mémoriel : il ne reste quasiment plus rien des combats de 1870 ; ceux de 1914-1918 ont eu lieu ailleurs ; pour 1930-1945, demeure un reste de bunker sur les hauteurs (selon les habitants, Hitler y serait passé...) et le bassin du camp » (Walter, 2006, p. 84). Le territoire étudié par Grégoire a subi, pendant un temps, une déshérence mémorielle, nécessitant par la suite un défrichage des éléments restants, dont ces rails qui sortent de terre sur quelques mètres. Ce geste de construction stabilise le lieu, à la fois autour de symboles de la mine du bassin minier (le passage des locomotives qui allaient disperser le charbon en France) et d'événements historiques plus larges (le développement ferroviaire). La visite ne peut pas être définie comme un espace d'exposition, car extérieure, mais plutôt, pour reprendre une idée de Jean Davallon, comme un pèlerinage où le visiteur suit un parcours possédant un sens symbolique. Cette idée modifie l'espace même, où la venue du visiteur devient la préoccupation première, dans une « signification d'initiation » (Davallon, 2000 p. 146). Rappelons que c'est Grégoire lui-même qui décide de chaque arrêt sur le territoire. C'est grâce à ces différents marqueurs que « naissent les limites du territoire et le sentiment d'appartenance. Si plusieurs individus partagent le lieu, des règles s'instaurent. Qui fait quoi. À quel endroit. Ainsi naît la signification des lieux » (Galison-Méléneq, 2011, p. 367). Par comparaison au pèlerinage, la visite s'ancre alors dans « un univers de valeurs spatialisées, dont l'accomplissement s'opère dans la rencontre avec les signes [...] propres du lieu d'arrivée comme "*locus sacral*" » (p. 147). Le travail de Jacques Walter met en avant le fait qu'il est parfois difficile de mettre en scène la mémoire puisque tout autant un lieu, un paysage, ou encore un territoire peuvent faire l'objet d'une patrimonialisation de la mémoire. À ce titre, la visite guidée est un outil de médiation indispensable comme support de la mémoire vers le public. Comme le montre Michèle Gellereau (2005a), la visite guidée permet de construire et d'interpréter le patrimoine et la mémoire. C'est dans tous les cas cette capacité à « faire passer » (Gellereau, 2005a, p. 86), qui est déterminante dans la construction d'un support oral.

L'association d'histoire locale de Haveluy effectue également des visites, dont une dédiée à la mine d'Haveluy. Ils effectuent deux autres visites sur la Première et Seconde Guerre mondiale qui ont marqué la ville. Les visites ne se font que durant la saison douce, à savoir au printemps, en été et au début de l'automne. La fosse d'Haveluy n'existe plus, seuls deux terrils n°157 (appelé *terril chauve*) et le n°158 (appelé *terril rouge*), ainsi que des maisons de coron, sont encore visibles. La fosse a été construite en 1866 et fermée en

1936, peu avant la Seconde Guerre mondiale, notamment à cause d'un rendement relativement bas. Parmi les membres de l'association, seuls deux membres effectuent les visites guidées, mais tous participent à l'écriture et l'amélioration des feuilles de visite qui sont ensuite imprimées, afin de s'assurer qu'il ne manque pas d'éléments importants à mentionner. Cette coopération entre les membres participe à l'objectif commun de collecte et de diffusion des connaissances sur la ville d'Haveluy. Tout comme pour les fascicules, les membres de l'association apportent tous une touche personnelle, qui se fond dans un document commun. En ce sens, le discours du guide est au cœur de processus « de la (ré)écriture, de la (re)lecture, de la (re)construction, de la (re)production, de la (ré)analyse, de la (ré)articulation ou de la (ré)utilisation des artefacts [que tous les membres] s'approprient » (Krippendorff, 2012, p. 24). Les documents qui peuvent accompagner l'un des deux guides durant sa visite sont pensés dans un ordre qui s'adapte à chacun de leurs parcours et discours. Ils proposent une forme d'écriture sur laquelle chaque membre peut s'appuyer pour montrer des informations, souvent visuelles, avec lesquelles ils peuvent construire leur récit. Durant notre visite, Didier remercie d'abord le travail des membres au début du tour, bien que les régimes de participation de chacun puissent être inégaux. Dans un exemple comme dans l'autre, on remarque que la visite guidée se structure autour de la participation de plusieurs personnes, que cela soit dans la prise de parole d'une part, ou dans l'écriture des éléments expliqués durant la visite. Les thématiques des visites restent toutefois proches d'un contexte historique, bien que Grégoire puisse par exemple ajouter des morceaux de son récit familial, comme la mort de l'un des membres de sa famille dans une fosse, ou la présentation de la maison de coron de sa grand-mère. Afin de projeter le visiteur, il n'est ici pas question de porter un habit de mineur ou de cafus pour « se glisser dans différents rôles et d'expérimenter la "réalité" présumée de métiers ou de conditions sociales autrement inaccessibles » (Simard-Houde, 2018, p. 10). Le contexte est amené grâce à la documentation, ce qui permet d'illustrer des lieux dont il ne reste que quelques traces. Les entretiens, ainsi que la participation aux visites guidées, permettent de cerner le travail de constitution de la mémoire dans des espaces qui évoluent et se transforment au fil des années, se couvrant de végétation et voyant ses témoins directs disparaître. Le passage du groupe sur les traces laissées par la mine offre un cadre propice pour la marche. Grégoire est par exemple en lien avec une association de randonnées qu'il contacte lorsqu'il planifie des visites. L'articulation entre la marche sportive, les restes miniers et les récits du passé ancre la médiation dans une tension entre mémoire et société. Le passé y est reconstruit tout en tenant compte des changements récents.

Conclusion du chapitre 7

La collecte et la production des traces instaurent, par nécessité, une pluralité de pratiques et une certaine créativité des témoins impliqués. Le chapitre 7, à travers les nombreux exemples d'enquêtés, est interrogé sur cette « volonté de “faire trace” » (Candau, 1996, p. 99) exposée par Joël Candau. Il s'est penché d'abord sur le rôle de l'image par rapport à la question suivante : qu'est-ce qu'une « bonne » photo de la mémoire minière ? Nous avons comparé différentes photos prises ou collectées par les témoins, et avons notamment montré que d'un témoin à l'autre, la définition va dépendre des usages qui seront fait derrière. Leur capacité de circulation démontre alors la qualité du regard et l'intelligence de celui ou celle qui l'a produit. Qu'en est-il aussi des images modifiées dans un cadre artistique, par exemple l'ajout d'un ancien mineur sur une scène de marché ? Dans le cas étudié, l'image — devenue vitrail — est un réel symbole pour la communauté liéinoise. Les images ne montrent d'ailleurs pas toujours des éléments symboliques de la mine, notamment celles utilisées dans le cadre de médiations en ligne, où les photos viennent attester d'un travail de transmission vers les enfants, construisent un propos, mais évacuent tout aspect esthétique. La représentation du fond, à ce titre, ne peut toujours être une photo, car bien d'autres types d'images peuvent permettre de montrer un élément technique (comme les schémas et les dessins). Les reconstitutions, sous différentes formes et supports, ne sont pas rares. Dans la seconde section, nous avons observé les manières dont les témoins classent leurs artefacts pour construire des connaissances. Le fait d'avoir une activité d'écriture seul ou en groupe, change beaucoup dans la manière de faire, car elle permet par exemple de créer un classement uniquement compréhensible pour soi, ou au contraire, qui dépend des vérifications de chacun. De cela découle également ce que chacun veut garder ou non : et si les doubles d'un document sont en général vendus, chaque témoin ne garde pas les mêmes artefacts. D'une part pour une question de place, mais aussi, car certains ne verront pas l'utilité dans un rapport des mines — par exemple —, alors que d'autres auront du mal à se résoudre à trier le moindre document. Le numérique n'est pas pour autant une solution miracle, bien que le dédoublement des données soit une pratique courante, les témoins subissent aussi des pertes et des vols de données contre lesquelles il tente de se protéger. Dans une dernière partie de ce chapitre, nous étudions la création et l'interprétation des traces de la mémoire et notamment lorsqu'elles passent par la création d'espaces muséaux, ou encore de visites guidées, où les artefacts s'animent et les témoins leur donnent corps.

Chapitre 8. Écrire la mémoire : complexités des pratiques et des ancrages

Ce chapitre cherche à comprendre en quoi internet vient à la fois perpétuer et renouveler la construction et la transmission de la mémoire minière. Dans ces espaces collectifs de discussion, « qui constituent des lieux d'échange et d'acquisition de compétences sur les pratiques » (Beaudouin, 2019, p. 145), nous remarquons une activité émanant à la fois des témoins et des institutions culturelles. Si les deux types d'acteurs s'engagent largement dans la numérisation et la mise à disposition de documents sur les réseaux sociaux (notamment Facebook), leurs interactions restent très limitées, contrairement à leurs échanges en face à face, qui malgré certains conflits, semblent satisfaire les deux partis. Dans le chapitre précédent, nous avons mis en lumière des « initiatives spontanées et auto-organisées » des témoins (Severo, 2021, p. 81). Notre questionnement dans le présent chapitre porte dans un premier temps sur les liens d'intérêts qui se nouent entre les témoins et les institutions sans que celles-ci soient « porteuses d'un ordonnancement¹³⁸ » (Fabre, 1993, p. 17). La première section du chapitre se divise en deux parties : d'abord autour des liens entre les institutions locales et les témoins, où le témoin devient une ressource parfois indispensable pour la constitution de savoirs, la gestion des collections et la médiation. Depuis la reconnaissance de photos de fonds institutionnels, à la récupération d'objets dont les musées ne peuvent assumer la garde, nous verrons que ces liens sont complexes et absolument pas unilatéraux. La mairie, en tant qu'institution locale, tient aussi une part importante dans le travail qui est fait avec les témoins. La présence des institutions culturelles liées à la mine sur les réseaux sociaux retient aussi notre attention, à la fois dans son adaptation aux pratiques des internautes, mais également dans sa manière de diffuser des traces mémorielles de la mine. Toutefois en ligne, ces interactions sont plus cloisonnées d'un type d'acteurs à l'autre. Afin d'illustrer cela, nous verrons deux exemples de pages Facebook administrées par des institutions culturelles du bassin minier. Dans la seconde section du chapitre, nous interrogeons les pratiques en ligne des témoins, la manière de construire des espaces en ligne autour de la mémoire minière (sur Facebook, ou sur d'autres formes d'espaces en ligne). Ces pratiques sont à la fois liées à

¹³⁸ Le terrain a surtout porté sur les échanges et observations des pratiques des témoins, bien que nous ayons rencontré plusieurs représentants institutionnels locaux. Nous assumons donc une position où le point de vue institutionnel est moins présent et pourrait faire l'objet d'une nouvelle enquête.

une dimension individuelle (la construction de son profil Facebook par exemple) et collective (comme les normes imposées dans les interactions en ligne). En quoi ces espaces peuvent-ils impliquer différentes formes d'écriture et de socialité entre les témoins et les groupes sociaux auxquels ils s'adressent ?

1. Institutions et témoins : un travail mêlé ?

Bien que ce travail de thèse ait privilégié le point de vue des témoins qui s'engagent dans un travail d'écriture en dehors des institutions locales, le terrain a mis en évidence des formes d'échange entre les deux types d'acteurs que nous ne pouvions ignorer. Le chapitre 8 cherche à comprendre la structuration sociale entre ces acteurs, et ne peut donc évacuer les institutions, où des échanges très concrets sont élaborés. À partir de nos observations, nous savons que le travail mémoriel des enquêtés se situe toujours au coeur d'un réseau de pairs. Toutefois, ils ne sont pas nécessairement « en marge des structures officielles » (Scopsi, 2012, p. 33). À partir de ce point, comment cette réalité peut-elle être observée ? Comment s'incarne les pratiques des acteurs étudiés ? Qu'est-ce qui rapproche et distingue les pratiques des institutions et celles des témoins ? Quelles activités peuvent les rapprocher ? Dans un premier temps, la section se penche sur les témoins et leurs travaux avec les institutions culturelles locales, leurs désaccords, leurs manières de faire et les adaptations qui peuvent en émerger. Nous nous intéressons ensuite aux liens étroits entre les témoins (et plus particulièrement ceux ancrés dans des associations d'histoire locale) et les maires des villes pour lesquelles ils portent un intérêt. Dans un second temps, nous étudions le traitement de la mémoire sur les réseaux sociaux par les institutions patrimoniales. En ligne, le support (l'écran) devient une fenêtre entre la mémoire et l'internaute : les productions mémorielles passent alors nécessairement par un « dispositif de monstration » (Davallon, 2000, p. 208). Nous remarquons alors que la porosité qui peut exister dans les relations institutions/témoins en face à face s'estompe, même si elle n'est pas non plus inexistante..

1.1. Le témoin et les institutions culturelles et locales

1.1.1. Le témoin comme source

Patrice de La Broise, Michèle Gellereau et Hélène Melin expliquent que « le processus de patrimonialisation [...] relevait de deux procédures distinctes ; d'une part, une mobilisation sociale active, qui a notamment permis de faire émerger à la conscience publique de "nouveaux patrimoines" [...] ; d'autre part,

une volonté politique et institutionnelle, dont l'objectif essentiel paraît être de "canaliser" les mouvements populaires pour les faire répondre aux normes nationales et servir les desseins du politique » (de La Broise, et al., 2006, p. 293). Cette sous-partie s'interroge sur la manière dont les institutions culturelles et locales et les témoins travaillent de concert pour écrire la mémoire minière. Dans la première partie de ce travail de thèse (chapitres 1), nous avons d'abord montré une littérature sur le travail scientifique fait par les institutions muséales pour passer de l'usine au musée et mettre en scène des témoignages. Ensuite, nous étudions la manière dont des acteurs sociaux se réapproprient leur mémoire en passant par des dispositifs d'écriture (chapitre 2). Cette sous-partie met en avant le fait que le travail de construction de la mémoire est une forme de dialogue qui se construit entre les institutions et les témoins du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Ces échanges sont produits dans une volonté de partage des connaissances et des ressources de la part des deux types d'acteurs. Leur statut est si différent que cela empêche toute forme de compétition entre eux, bien que parfois ils peuvent ne pas s'entendre sur leurs manières de faire respectives. La compréhension de leurs relations n'est pas simple, car la patrimonialisation des mines dans le Nord-Pas-de-Calais s'est d'abord construite sur un clivage entre ouvriers et patronat, puis entre ces mêmes ouvriers et les acteurs publics locaux¹³⁹. Celui-ci s'incarne aujourd'hui, entre autres, dans le contraste entre la mémoire racontée dans et en dehors des musées. Comme le décrit Hélène Melin, « le projet d'origine patronale [...] se forme en même temps que plusieurs projets municipaux et associatifs, dans une certaine concurrence pour l'imposition d'une mémoire de l'activité. Les initiatives des années quatre-vingt marquent un besoin immédiat de mémoire » (Melin, 2005, p. 507-508). Toutefois, à travers l'enquête de terrain menée dans ce travail, nous remarquons que la structuration de la mémoire se fait à travers des interactions d'un côté et de l'autre.

Les grands sites de la mémoire du bassin minier¹⁴⁰ adoptent des thématiques très larges et complémentaires, qui mêlent la mémoire minière avec de nouvelles problématiques (environnement, créations culturelles, sociales et scientifiques). Selon Hélène Melin, « la préoccupation n'est pas de décrire un métier mais de donner un rôle aux éléments qui subsistent. Les traces de l'exploitation minière deviennent alors des outils d'aménagement du territoire et de développement local » (Melin, 2005, p. 508). Si les enquêtés rencontrés s'attachent à d'autres éléments de la mémoire, du patrimoine et de l'histoire locale, ces derniers échangent aussi avec de plus grandes structures, créant du lien, dans un processus de reconnaissance sociale. Les choix politiques au niveau des agglomérations tiennent donc une place très importante dans ce processus, car elles subventionnent des initiatives culturelles et associatives et permettent de soutenir les projets des témoins dans le temps long. Cette sous-partie met en lumière certains échanges entre institutions et témoins, s'intéressant tout autant à ce qui rapproche, et ce qui éloigne les deux types d'acteurs. Nous n'avons pas la prétention de montrer toute l'étendue de ces échanges, mais les dynamiques ressenties et observées sur le terrain et les différentes formes d'actions collectives observées. Dans ce contexte, l'archive tient une place centrale dans l'écriture de la mémoire. Sans elle, pas de preuve pour l'écriture des récits, qui perdent en

¹³⁹ Au départ en majorité pour une politique de la table rase.

¹⁴⁰ Le Centre Historique Minier de Lewarde, le 9-9 bis de Oignies, la fosse d'Arenberg de Wallers, la Base 11-19 de Loos-en-Gohelle et la cité des électriciens de Bruay-la-Buissière.

fiabilité. Pour les témoins, les archives s'inscrivent dans « le geste de la collecte » (Farge, 1989, p. 38) de leurs travaux d'écriture sur la mémoire, qui s'ajoutent à leurs « contenus autoproduits » (Severo, 2018, p. 58). En ce sens, l'attrait pour les lieux de conservation tels que les archives ou les centres de documentation est, pour tous les enquêtés rencontrés, très présent. Cependant, comme l'affirme Arlette Farge, « l'archive n'est pas un stock dans lequel on puiserait par plaisir, elle est constamment un manque [...] leur profusion n'est pas synonyme de connaissance » (p. 38). Les archives du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ont la particularité d'avoir été totalement décentralisées durant les fermetures des usines. Si une large partie se trouve au Centre Historique Minier de Lewarde, il y en a également aux Archives du monde du travail de Roubaix¹⁴¹, aux Archives départementales du Nord¹⁴², mais aussi dans les usines reconverties en musées, qui ont hérité des documents déjà sur place. Enfin, si une partie de ces archives a été détruite lors des fermetures des usines, beaucoup de documents ont été récupérés par des particuliers et se retrouvent en dehors des circuits traditionnels¹⁴³. Lors des entretiens, plusieurs enquêtés mentionnent les sauvetages *in extremis* d'archives sur le point d'être jetées ou détruites par les usines qui fermaient. Cette situation particulière fait tout à la fois l'objet de tensions, de rivalités, de commerces et de collaborations entre les institutions et les particuliers.

Parmi les documents récupérés par les institutions culturelles, une partie des données qui permettent de les identifier ont été perdues, par exemple leur date de création, ou encore leur fosse de rattachement. Il arrive alors que les institutions sollicitent les témoins, et notamment les experts, pour leur œil de connaisseur, afin de replacer les archives dans leur contexte, les inventorier et pouvoir s'en servir comme document de médiation. Difficile cependant de parler d'une forme de « *crowdsourcing* » puisque ces collaborations n'engagent que très peu de personnes. Cette participation autonome rappelle toutefois la méthode de classification désignée comme « folksonomie », caractérisée par « des initiatives où des non-professionnels participent de manière décentralisée et spontanée à la construction d'un système de classification pour des objets culturels » (Severo, 2018, p. 76). Dans le cas présent, il ne s'agit pas de constituer un système de classification, mais plutôt une reconnaissance des documents permettant ensuite leur classification. Michel a pendant longtemps travaillé, entre autres, avec un centre de documentation, afin de les aider à reconnaître des photographies non identifiées. Suite à certains désaccords avec la politique du lieu, il a décidé de travailler uniquement avec une autre institution muséale. Son discours met en lumière les besoins de nombreuses institutions dans la reconnaissance documentaire et comment il a pu les aider à déchiffrer ces archives. Michel reconnaît faire partie d'un très petit lot de personnes capables d'effectuer ce travail d'identification minutieux. Dans le cas des photographies, il consiste à identifier une image par rapport à de petits indices, tels que le haut d'un chevalement par le nombre de ses molettes, ou son style architectural particulier. Pour chacune, il rédige ensuite de très courts énoncés qui permettent de décrire la photographie. Ils « témoignent de la représentation des enjeux documentaires qui ne sont pas seulement culturels et patrimoniaux » (Bonaccorsi, 2019, p. 96),

¹⁴¹ <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr>

¹⁴² <https://archivesdepartementales.lenord.fr>

¹⁴³ Par exemple, nous en avons vu un certain nombre au Salon International de l'objet minier (*Mining*), où tous les exposants sont des particuliers et des associations.

mais également techniques et sociaux. Ces détails sont si précis, que peu de personnes peuvent identifier avec certitude une photographie, ou du moins dans un temps aussi court : son identification semble presque instantanée. Elle inclut à la fois le lieu mais aussi la date de la capture, qui peut par exemple se deviner si l'on connaît les rénovations successives d'une fosse. La comparaison et l'observation de milliers de photographies, ainsi que ses propres observations sur le terrain, donnent à Michel une autorité qui lui permet de travailler avec les institutions. Malgré certains désaccords politiques, aucune institution culturelle ou muséale n'a jamais remis en question son travail. Le statut « officiel » de scientifique n'a donc pas d'importance ici, puisque c'est l'expérience qui prime. Le musée, s'appuyant sur Michel, lui donne du crédit en tant qu'expert et collectionneur. En retour, Michel bénéficie d'un accès exclusif aux archives qui lui permet d'approfondir ses connaissances et sa documentation. Cette compétence rare est très précieuse pour les institutions, qui n'ont pas le temps ni les moyens de faire ce travail, mais ont cependant besoin d'une grande qualité d'interprétation des documents. Au-delà d'un travail intellectuel, les témoins sont aussi sollicités pour des travaux techniques, notamment dans la mise en valeur des machines. L'association de Michel, qui travaille directement sur une l'ancienne fosse du musée, a œuvré pour la remise en marche de ce que les membres désignent comme des « *machines tournantes* ». Le projet, colossal, a eu pour but de remettre en marche les machines d'extraction :

Michel : « Alors la mise en valeur des machines, on avait quatre compresseurs qu'on a nettoyés, brossés, mis en peinture pour certains, vernis pour d'autres. Il y a eu les deux machines d'extraction, on a même fait tourner la machine d'extraction de la fosse [X] à l'époque, du puits [X] plutôt. J'avais dit qu'il fallait faire des visites, parce que c'est quand même exceptionnel ce qu'on avait fait. On avait récupéré une locomotive diesel électrique parce qu'on n'avait plus de courant, on avait du 220 volts, mais avec 220 volts on ne peut rien faire à part faire tourner une perceuse et une ponceuse. Mais là, la loco on l'a ramenée, une loco qui fait soixante tonnes, 600 chevaux. On l'a utilisée pour produire du courant.

Enquêtrice: Et vous aviez un support de documents pour la mécanique ?

Michel : Rien. Les documents relatifs à la machine d'extraction avaient plus ou moins disparu. La machine est de 1933, donc entre-temps, ils ont été stockés ailleurs et on n'avait plus ça sur place. Donc c'est Alphonse Petit et Yvon Arkema qui connaissaient la machine et ont réussi à la remettre en marche. On a voulu, en remettant en marche cette machine, montrer que les machines étaient capables de tourner. Il y avait une valeur ajoutée au site, qui avait entre-temps été classé aux monuments historiques. » (*Michel, entretien individuel, 01/10/19*).

Le projet n'aurait pu aboutir sans la collaboration des deux types d'acteurs : d'une part, comme l'explique Michel, seuls les membres de l'association, composée d'experts, d'anciens mineurs et de quelques passionnés, étaient capables de remettre en route les machines sans documentation. On remarque aussi l'ingéniosité des membres, qui ont utilisé la puissance d'une locomotive afin d'avoir le voltage nécessaire pour faire tourner les machines. D'autre part, le soutien de l'institution muséale elle-même, appuyée par la ville¹⁴⁴, a permis de débloquer les financements nécessaires dans cette entreprise. Michel explique que ce travail a revalorisé le site, d'abord classé aux Monuments historiques avant la fin du chantier, puis reclassé « Monument avec machines tournantes » après le chantier. Ce travail a largement revalorisé le musée, puisqu'en plus d'un classement plus prestigieux, le projet a rendu le site unique, faisant beaucoup parler de lui sur le bassin entier, dans le monde muséal, chez les passionnés et dans la presse régionale. Parmi les grands

¹⁴⁴ La fosse appartient à la communauté d'agglomération.

sites miniers du bassin, plusieurs institutions n'ont pas pour vocation de conserver des documents ou certains types d'objets. Elles éprouvent des difficultés pour garder les documents *in situ*. Jean Davallon dans son livre *Le don du patrimoine*, met en lumière qu'une fois le processus de patrimonialisation entamé, l'institution muséale a « l'obligation de garder » (Davallon, 2006, p. 129) les artefacts, tout en garantissant sa préservation dans le temps. Notre échange avec Élodie, responsable du patrimoine d'un site minier, témoigne du paradoxe au sein de l'une des grandes institutions patrimoniales du bassin :

Élodie : « C'est toute notre interrogation en ce moment. Parce que c'est vrai qu'on n'a pas vocation à conserver les documents, parce que ça n'a pas été défini dans notre projet culturel, et parce qu'il y a la présence de Lewarde qui est un lieu de ressources, qui reçoit du public, et qui leur permet de faire des recherches. Il y a les Archives du Monde du Travail, les Archives départementales... Enfin voilà. Nous normalement on n'a pas vocation à conserver des éléments. Sauf qu'on a forcément des besoins, à la fois pour construire nos propos de médiation, pour construire des propositions d'exposition, et parce qu'aussi on a un lien fort avec des associations du territoire. Je pense surtout à l'association [nom anonyme], dont Michel est le président, et qui a un fond personnel très riche. Photos, plans, documents techniques, cartes postales anciennes, et cetera, bref, qui est chez lui. Et on sent bien, parce qu'on est face à des personnes qui vieillissent, qui ne sont malheureusement pas éternelles, et donc voilà » (Émilie, entretien individuel, 13/02/19).

Élodie met ici en avant le paradoxe rencontré par son institution muséale, à savoir le besoin en ressources documentaires pour la médiation, mais aussi le manque de moyens financiers et matériels pour garantir leur conservation. Les documents historiques peuvent être précieux pour étayer les discours et les présentations du musée. Celui-ci compte alors sur les prêts de collectionneurs privés, qui conservent, à titre personnel, une quantité fabuleuse de documents. Cette charge revient alors aux collectionneurs, souvent experts ou anciens mineurs, qui, par pure passion, effectuent un travail de conservation exemplaire. Cependant, cet arrangement soulève la question de la transmission des documents pour les générations futures. Comme le souligne Élodie, mais aussi les enquêtés eux-mêmes, l'institution est « face à des personnes qui vieillissent ». Le décès d'un collectionneur vient dissoudre la collection entre l'institution muséale, la famille, les amis, les pairs et parfois même les associations dans lesquelles chacun s'engage. Ces dons entre pairs sont un témoignage de leur passion commune et souvent du temps passé à échanger et aller sur le terrain. Michel souligne le manque de réactivité des institutions dans l'acquisition d'objets, par contraste avec les collectionneurs, qui n'ont pas de contraintes administratives auxquelles faire face lors d'un achat. Il explique être bien conscient des complexités administratives qui pèsent sur l'institution muséale, l'empêchant de prendre des décisions rapides, même lorsque celles-ci ne sont pas monétisées. Durant son entretien, il revient sur une anecdote : quelques années auparavant, il a récupéré une partie de collection des journaux du groupe de Lens, qu'il possédait déjà. Ne souhaitant pas garder les doubles, il propose de donner la collection au musée, qui décline son offre, considérant que les journaux ne font pas partie du domaine de la communauté d'agglomération. Dans le cas de rachats plus intéressants, cette fois faisant partie de leur domaine, le musée n'est pas prompt dans ses décisions. Comme le souligne Michel à leur égard, « à hésiter, on laisse passer des choses. Et puis on ne les récupère plus ». Dans une seconde anecdote, il explique avoir racheté — avec un ami — la collection d'un autre ami en fin de vie. C'est la femme et la fille de ce dernier qui souhaitaient mettre la collection en vente, l'ami étant atteint d'une grave maladie. Bien qu'une partie avait déjà été vendue, il restait une quantité

conséquence de documents. L'institution s'est montrée hésitante au rachat, ce qui a décidé Michel et son ami dans leur acquisition en duo :

Michel : « C'est ce qu'on a fait avec cet ami, Damien Victor. Je lui en ai parlé, et il m'a dit "Moi je veux bien racheter avec toi" .

Enquêtrice : Parce que c'est très cher ?

Michel : On a payé une belle somme quand même oui.

Enquêtrice : Donc tout le monde ne peut pas se permettre de racheter des documents ?

Michel : Non, à doubles raisons, parce que ces documents le valent à nos yeux. Et puis, pour aider mon amie qui va se retrouver veuve un jour ou l'autre.

Enquêtrice : Qu'est-ce qu'ils ont comme valeurs ? Ils sont rares ?

Michel : Oui, il y a des documents très rares.

Enquêtrice : Ils sont recherchés par beaucoup de personnes ?

Michel : Ce n'est même pas tant ça. C'est le fait qu'on va pouvoir les exploiter. On a des projets de livre » (Michel, entretien individuel, 01/10/19).

Cet extrait montre bien la nécessité, voire même, l'urgence dans laquelle travaillent parfois les témoins, contrastant avec la lenteur administrative des institutions. Michel estime qu'il est essentiel d'agir rapidement pour conserver toute ou partie d'une collection, car le rassemblement de ces objets permet d'avoir une vue d'ensemble et créer des savoirs. L'acquisition d'une collection entière de journaux d'une fosse, par exemple, permet d'inscrire l'activité de la fosse, voire de la compagnie (et de ses fosses), dans une histoire plus large. Lorsque l'institution muséale ne rachète pas une collection, Michel travaille donc main dans la main avec ses pairs pour la sauver. Mais on ressent dans son discours une frustration envers les institutions, qui devraient être garantes de cette collecte afin de faciliter leurs travaux d'écriture. Cela leur éviterait également de subir les coûts, parfois très élevés, du rachat de collections. Michel n'hésite d'ailleurs pas à être critique de l'ancienne institution avec qui il travaillait : « C'est [eux] qui devrait récolter tout ce qui est sur la mine, et non pas nous ». Ces derniers dépendent donc largement des institutions pour mettre en forme la mémoire et comprendre le passé, mais semblent souvent les instigateurs des acquisitions par et pour les musées. Il apparaît que malgré un travail indéniable et nécessaire entre institutions et témoins, les contraintes des deux types d'acteurs entravent leurs démarches, créant des frustrations des deux côtés. L'exemple du refus de la collection de journaux de Lens en est une belle illustration : si le musée pose certaines limites dans l'acquisition d'objets afin de proposer des récits locaux ou portés sur une thématique particulière, Michel y voit l'échec d'une politique de conservation d'un patrimoine plus large, en danger.

Ainsi, les témoins dépendent des institutions et vice-versa. Toutefois, peu de témoins possèdent une collection aussi impressionnante que celle de Michel, ou certains de ses pairs. Ils dépendent donc largement des documents conservés par les institutions pour écrire. C'est le cas par exemple de Pierre, journaliste radio et petit-fils de mineurs polonais, qui lors du montage des témoignages d'anciens mineurs, aime ajouter des sons afin de créer une ambiance sonore. Il explique qu'avant la fermeture des mines, plusieurs initiatives institutionnelles ont permis d'enregistrer des sons du fond, notamment les bruits des outils, l'ambiance sonore, le bruit des cages qui montent et descendent). Ils sont conservés à Lewarde, qui en utilise d'ailleurs dans son propre parcours muséal. Pierre, en tant que professionnel du son, est très exigeant sur la qualité des sons qu'il

ajoute à ses montages, pour deux raisons. La première réside dans sa passion pour le son : selon lui, l'absence d'image renvoie à d'autant plus d'émotions chez les personnes sensibles à ce sujet. L'association de la voix des anciens mineurs avec des sons qui « *n'existent plus* » dans notre environnement actuel, dépasse le registre individuel du témoignage, pour s'inscrire dans un registre plus collectif, dont Pierre a bien conscience. Les sons provoquent donc de grandes émotions chez ses auditeurs, qu'il a pu constater lui-même et qui lui apportent une grande satisfaction dans son travail. La seconde raison est que, lorsqu'ils sont diffusés à la radio, Pierre doit garantir une qualité sonore envers les auditeurs. Un son de mauvaise qualité est d'une part désagréable et d'autre part vient questionner les auditeurs dans la qualité de son travail. De plus, il s'applique à exploiter de « *vrais* » sons de la mine, obtenus d'une source fiable et identifiée (ici, Lewarde). Il explique, en ce sens, que les prises de son possèdent un avantage dans leur identification :

Pierre : « [...] À chaque début de prise de son, ils disent avec quels micros c'est enregistré, à tel endroit, et cetera, c'est hyper précis. C'est super, car on sait exactement quelle machine a été enregistrée, si ce sont les molettes, tout en haut du chevalement, ou si c'est au fond de la mine, tel objet, enfin voilà [...] ça me renseigne. Ça me donne plus d'informations, c'est complémentaire à mon travail ». (Pierre, entretien individuel, 01/02/19)

Si l'on ne peut pas directement parler de « collaboration » entre Pierre et Lewarde, cet usage des sons met en avant des pratiques profondément différentes d'un témoin à un autre, et qui lient institutions et témoins dans leurs missions ou travaux respectifs et personnels. Les échanges entre les uns et des autres : institutions, associations et particuliers sont bien plus vastes qu'un aller-retour d'un type d'acteur à l'autre, en démontre cet extrait d'entretien avec Henri et Étienne, de l'association d'histoire locale de Fenain qui possède un petit musée :

Enquêtrice : Et tout à l'heure vous me parliez aussi des échanges avec Lewarde, des objets, et cetera. Comment est-ce que vous échangez ?

Henri : C'est plutôt des dons qu'ils nous font. On ne va pas leur donner quoi que ce soit sur la mine, ils ont déjà tout.

Enquêtrice : Mais comment est-ce qu'ils vous connaissent ? Vous êtes allés vous présenter en tant qu'association ?

Étienne : Voilà.

Henri : En fait, on a fait connaissance avec Bruno Auchy qui s'occupe du musée du verre à Aniche. Et lui, il était en bonne relation avec Lewarde.

Enquêtrice : Par rapport à quoi ? Parce qu'il est au musée du verre ?

Étienne : Lui déjà par sa fonction, parce qu'il est impliqué à l'office de tourisme, il est administrateur. Il est déjà impliqué donc il connaît des gens, c'est comme ça.

Henri : Et c'est comme ça en fait que Lewarde a proposé par exemple la machine lave-linge à Bruno Auchy, pour Aniche. Lui n'en avait pas besoin, il nous a contactés et puis ils nous ont mis en contact avec Lewarde. Puis maintenant, quand ils ont des objets, ils diffusent des objets dont ils veulent se séparer à ceux avec qui ils sont en contact. Et c'est le premier qui répond qui a le droit.

Cette citation met en lumière toute la complexité des relations qui se nouent entre institutions et témoins. D'un côté, le Centre Historique de Lewarde — considéré par beaucoup de témoins comme étant le « *centre névralgique de tous les documents* » (Étienne) et d'autres institutions muséales, n'acceptent plus les dons matériels, soit à cause de leurs missions trop éloignées, soit parce qu'ils n'en ont pas l'utilité. De l'autre,

quelques témoins, grâce à leurs savoir-faire et leurs compétences, effectuent un travail de construction des savoirs que les institutions ne peuvent pas assumer. De plus, la réutilisation des données par certains témoins répond à leurs missions de diffusion des connaissances. Ces échanges semblent créer un « terrain fertile de rencontres » (Severo, 2018, p. 105) où les savoirs et les objets se répartissent au gré des relations qui se nouent entre les institutions et les associations. L'engagement de quelques musées associatifs locaux dans la récupération d'objets auprès des institutions et qui viennent compléter leur propre collection, semble contraire aux pratiques habituelles, où seule l'institution muséale reçoit les dons. Cette situation interroge sur « les charges imposées par le donateur [...], telles que par exemple l'obligation d'exposer les œuvres » (Jeanneret, 2006, p. 159). En effet, cette mission ne semble ici pas obligatoire, Henri affirmant que l'institution muséale, bien qu'elle leur fasse signer un document de don, ne leur impose aucune autre condition. Ces actions mettent en avant des associations qui « sont [prises] dans une chaîne sociale qui donne sens à leur acte » (p. 160). Cet équilibre est cependant délicat et peut être fragilisé lorsque les logiques patrimoniales, mémorielles et économiques ne semblent plus raisonnables pour l'un des types d'acteurs.

1.1.2. Le témoin et la mairie : les complexités locales

Au niveau local, les mairies tiennent un rôle très important dans l'aide apportée à l'écriture de la mémoire minière, et plus particulièrement aux associations qui la portent. Les décisions prises par les mairies pour venir ou non en aide aux associations sont indépendantes d'une ville à l'autre. Ce constat est très visible au début des années 1990 et s'est peu à peu atténué à partir de 1994. Durant un échange, Francis Meilliez, géologue et universitaire émérite, explique avoir travaillé dans un groupe de réflexion sur la sortie de concession des mines. Il met en lumière un territoire très politisé et dont il reste encore beaucoup de séquelles, notamment le fait qu'il n'existe toujours pas aujourd'hui de vraie politique de sortie de concession dans le bassin. Le géologue explique que dans le contexte de l'époque, en 1989, le conseil d'administration des Charbonnages de France était comparé au système de l'URSS où chaque maire du bassin prenait des décisions individuelles pour sa commune. Certaines oppositions, notamment entre les maires de Lens et d'Avion, étaient très fortes, si bien que lorsque l'un d'eux prenait une décision, l'autre s'y opposait systématiquement. L'historique de sortie de concession, abordé dans la sous-partie *De 1990 aux années 2000, un renversement de paradigme* (chapitre 3), est important pour comprendre la logique actuelle des décisions prises par les mairies. En effet, la forte politisation et les enjeux de reconversion des institutions culturelles mentionnés plus haut ne sont que l'aboutissement d'une longue politique de reconversion des bassins charbonniers du Nord-Pas-de-Calais. Francis Meilliez explique aussi que la logique des Charbonnages était de « *ne rien mettre à disposition qui puisse avoir un effet boomerang* », ce qui explique par exemple la volonté de détruire une large partie des archives après la fermeture des usines et la difficulté d'accès à certains documents, comme des documents géologiques qui montrent l'état du creusement des sols. C'est seulement en 1994 que le code minier est rénové. Dans le *verbatim* plus haut, le professeur critique le manque, toujours actuel, d'une vraie politique

claire et cohérente en matière de gestion des territoires miniers. Cela suggère que les acteurs politiques locaux ont du mal à s'entendre sur une approche politique commune et que les prises de décision sont fragmentées et contradictoires. De cette politique dépendent tous les choix qui sont faits dans la protection et la préservation du patrimoine et de la mémoire minière. Gérard, président d'une association qui cherche à sauver une fosse, explique que ces décisions sont aussi visibles en ligne, notamment sur Facebook, où sont partagés de nombreux articles de la Voix du Nord dans les groupes et pages sur la mémoire minière :

***Enquêtrice** : « Ça doit être un peu conflictuel avec la mairie parfois. Eux, ils savent que c'est des bâtiments qui pourraient faire partie de l'UNESCO.*

***Gérard** : Ils savent mais ils ont peur de l'argent. Dès que ça coûte de l'argent, ils ont peur, ils se sauvent. C'est ce qu'ils disent. Comme là, j'avais partagé un truc sur les mines [sur un groupe Facebook], la restauration à Liévin d'un chevalement. Ça, peut-être que vous l'avez vu, parce que vous êtes dans le groupe. Là [lit] "La ville va dépenser 4 millions d'euros pour rénover l'église, puis 1 million d'euros pour les chevalements". Il y avait un commentaire là, lui, Serge Caniveau, [lit] "c'est Liévin avec son budget lol". C'est le premier adjoint du maire de Liévin. Et "Liévin avec son budget lol", ça veut dire que eux ils ont de l'argent par rapport à nous à Billy Montigny. Ça veut dire que eux, ils ne sont pas près de dépenser 1 million d'euros pour la fosse » (Gérard, entretien individuel, 19/03/20).*

Les propos de Gérard montrent que les considérations financières sont un obstacle dans la préservation du patrimoine bâti et donc par extension, de sa mémoire. En effet, comme le mentionne Gérard, ces projets de restauration sont très coûteux et doivent obtenir le soutien financier de leur ville pour subsister. La comparaison implicite des budgets des deux mairies met en lumière le fait que Liévin octroie un budget suffisant pour rénover les chevalements par rapport à Billy-Montigny. La ville compte pourtant de nombreux éléments miniers qui évoquent fortement sa mémoire, dont les derniers bâtiments visibles liés à la catastrophe de Courrières (1906), que Gérard tente de sauver. Cette situation crée un sentiment de déséquilibre entre les budgets municipaux, résultant à une préservation du patrimoine minier inégale d'une ville à l'autre, au grand désarroi des associations et de certains habitants. Gérard exprime clairement son mécontentement contre les institutions qui le délaissent, alors même qu'il mène un combat qui valorise la ville et plus largement le territoire du bassin minier :

***Enquêtrice** : « Et vous avez d'autres institutions qui vous soutiennent dans ce sens ?*

***Gérard** : Non, j'ai demandé, j'ai envoyé des mails. J'avais demandé des soutiens à droite à gauche, au ministère de la Culture, tout ça. Mais ils m'ont tous envoyé promener. Même la communauté d'agglomération, tout ça. Je n'ai pas de subventions, je n'ai rien. Donc je dois me débrouiller par moi-même. Souvent, j'injecte de l'argent dans l'asso, pour qu'elle puisse tourner. Mais ça va, on s'en sort » (Gérard, entretien individuel, 19/03/20).*

Au contraire, d'autres associations reçoivent un soutien manifeste de la part de leur mairie. Notons aussi que le coût des actions d'une association à l'autre n'est pas comparable, par exemple entre la rénovation d'une fosse et le besoin d'un local associatif. C'est le cas notamment pour l'association d'histoire locale d'Haveluy : l'association est logée dans un local de la mairie qui lui permet à la fois de faire ses réunions, de stocker ses archives et objets divers, de faire de petites expositions annuelles, de pouvoir se réunir et faire des recherches en ligne (nécessitant un ordinateur avec le wifi). Situé en face de la mairie, au cœur du village, le local est idéalement situé pour les membres de l'association. En effet, leurs recherches documentaires demandent des

visites régulières à la mairie, où ils consultent les registres des conseils municipaux. Cette situation bénéfique n'est pas due au hasard, puisque l'association est fondée en 1996 par le premier adjoint de la mairie, ainsi qu'un intellectuel local notoire :

Enquêtrice : « Et elle a été fondée par qui [l'association] ?

Didier : Elle a été fondée par quelqu'un qui était à l'époque à la mairie. Qui s'appelait Jean-Paul Vache, qui était premier adjoint à la mairie. Mais aussi sous l'impulsion d'un monsieur qui s'appelait Guy Tassin. Et Guy Tassin c'était un écrivain. Il avait un doctorat.

Claudia : D'ailleurs il y a un panneau en bas dans la salle quand on rentre. En bas, avant de monter l'escalier. C'est marqué salle Guy Tassin, un truc comme ça.

Didier : Et en fait, ce monsieur-là, il avait ses origines ici à Haveluy. Et, bon bien sûr, il n'habitait plus à Haveluy, il habitait à Paris, il avait ses origines ici. Et puis il a écrit je ne sais combien de livres sur Haveluy justement.

Claudia : Oui, bien quatre ou cinq, je ne voudrais pas me tromper. Moi j'en ai trois chez moi, sûre de mémoire. Je ne les ai pas tous » (Didier et Claudia, entretien collectif, 05/10/10).

Les élus de la mairie ont conscience de l'importance de l'association au niveau local. À la fois dans la valorisation de l'histoire de la ville, mais également dans le travail effectué par ses anciens habitants, élus et représentants notoires. D'ailleurs, lors de l'entretien, les membres présents ce jour-là (deux lors de l'entretien, quatre lors de la visite) échangent sur les livres qu'ils possèdent de Guy Tassin. La mention de cet auteur local rappelle le travail de Sylvie Maurer et Colette Méchin (1993) dans le cadre d'une étude sur l'écriture de l'histoire locale dans un petit village. Ce projet, démarré en 1982, proposait aux habitants de co-écrire l'histoire du lieu. Les deux sociologues mettent en lumière la place centrale des habitants les plus légitimes dans cette écriture, à savoir dans leur étude, les plus anciens habitants et les derniers arrivants. Dans le cas présent, c'est plutôt la place d'intellectuel qu'occupe Guy Tassin, son engagement personnel dans la création de l'association et son amitié avec un ancien membre de la mairie, qui d'une part, suscite l'admiration actuelle des membres et permet d'autre part le soutien de la mairie. À ce titre, elle s'engage financièrement au quotidien, en réglant par exemple les impressions des fascicules, ou encore en prêtant des locaux pour les événements (repas, et expositions). Les échanges entre l'association et la mairie sont réguliers, afin de maintenir des relations privilégiées.

On retrouve ce même soutien avec l'association d'histoire locale de Fenain. À nouveau les liens forts entre la mairie et l'association les font bénéficier d'avantages matériels importants. Durant l'entretien, Henri raconte que l'un des anciens maires du village était lui-même membre de l'association, avant que celle-ci ne possède un local. Ses liens avec un préfet de l'époque lui avaient permis de récupérer un espace au cœur du village, « à condition d'en faire un local culturel » (Henri). La réhabilitation de la maison permet de préserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel et la mémoire de la commune. En créant un intérieur typique des années 1950-1960, une petite galerie de mine, et en conservant de nombreux objets typiques de la région (en grande partie des outils anciens), l'association contribue à conserver et à transmettre l'histoire locale, faisant ainsi partie intégrante de l'identité de la commune. Selon les membres de l'association, la maison est d'ailleurs perçue comme un lieu de transmission et de nombreux dons d'objets leur sont envoyés chaque année par les habitants eux-mêmes. Les priorités et les moyens engagés par les mairies se ressentent ainsi à

travers les moyens mis en œuvre pour aider les associations. Par exemple, l'association de conservation de la mémoire minière partage un local avec une association de chasseurs, qui était déjà sur place quand ils sont arrivés. Luc explique durant l'entretien que le local a été remis à neuf pour que les deux associations puissent cohabiter sereinement. Le local a permis de sauver leurs archives, autrefois conservées dans les garages, greniers et espaces disponibles des membres. Leur dispersion et l'humidité menaçante rendaient difficile leur travail de recherche documentaire. Désormais, il bénéficie de grandes étagères d'archives, dans un seul et même lieu, salubre. L'association possède également de nombreux objets des mines, tels que les lampes, les casques, les outils, et les vêtements de mineur de fond. Cependant, la présence des chasseurs rend impossible l'idée de faire un petit musée dans le local. En effet, les chasseurs utilisent également une partie des étagères pour leurs trophées de chasse et s'y réunissent souvent pour déjeuner, ce qui implique de pouvoir installer de grandes tables dans la pièce et de la modifier constamment. La décoration de tableaux de chasse est également dominante par rapport aux objets miniers. Cette situation semble convenir aux membres, mais difficile de savoir si c'est « faute de mieux ». En effet, Luc indique que l'association a dû attendre dix ans avant de pouvoir prétendre à un local :

***Enquêtrice** : « Déjà, dix ans pour avoir le local c'est énorme. Ils ont accepté par rapport à l'élection du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou pas ? »*

***Luc** : Non, je pense que c'est faire ses preuves. C'est vrai qu'on a fait pas mal d'expositions, après, on a eu la chance d'avoir, jusqu'aux dernières élections, une adjointe à la culture qui était fille de mineur. Dont le père est décédé lors de la catastrophe de Fouquières en plus. Donc elle a été beaucoup plus sensible là-dessus, je pense que ça nous a bien aidés aussi. Sinon c'est pas facile, il y a beaucoup d'autres associations qui cherchent un local. Mais le nouveau maire, il est aussi content, il voit que c'est propre, il voit que c'est rangé. Comme de plus en plus, on répond à des personnes comme vous, qui font des recherches, ça l'intéresse de voir qu'on fait des choses. Pour les Courriérois c'est aussi important » (Luc, entretien en duo, 08/06/20).*

Ce témoignage est révélateur à plus d'un titre. Tout d'abord, on y trouve le motif qui a permis aux membres de prendre place dans le local, malgré la concurrence de nombreuses associations qui cherchent comme eux un espace. En effet, la fille d'un ancien mineur décédé lors d'une catastrophe notoire du Nord-Pas-de-Calais, était à l'époque adjointe au maire et a soutenu leur candidature. Cette gratification n'est pas arrivée par népotisme, mais bien parce que jusque-là, l'association a su « faire ses preuves », pour reprendre les mots d'Henri. N'ayant pas de local, les membres se sont engagés à intervenir dans les écoles, collèges et lycées des alentours afin de transmettre leurs savoirs et leur mémoire (plusieurs membres sont anciens mineurs ou fils/filles de mineurs). Ils ont aussi organisé des événements publics ou privés (par exemple en EHPAD, ou lors de fêtes locales). Ce dynamisme leur a été très favorable lors de leur candidature pour avoir un local et continue de l'être aujourd'hui, même face à un maire extérieur à cette culture. Comme l'explique Luc, il faut plaire au maire, car rien n'est acquis d'avance sur le long terme. Ici, respecter le local et s'engager à répondre à des chercheurs ou des professionnels extérieurs sont des actions qui semblent satisfaire le présent maire. Le dernier exemple est une association qui dispose de peu d'aide de la part de la mairie : l'association d'histoire locale de Baptiste, qui ne se compose plus que de deux membres actifs aujourd'hui. Ces deux membres effectuent un gigantesque travail de généalogie : Baptiste en s'appuyant sur des documents des mines et son

associé, en s'appuyant sur des documents de guerre. Ce travail, essentiellement documentaire, n'est pas considéré comme assez attractif par la mairie :

Baptiste : « Non, même la mairie ne participe pas au site [internet]. On n'a aucune subvention, non. On se débrouille tout seuls.

Enquêtrice : Pour acheter les documents, et cetera ?

Baptiste : Voilà.

Enquêtrice : Mais vous avez fait des demandes ?

Baptiste : Oui, mais bon c'est pas une mairie pour qui l'histoire... Bon, pourtant c'est le patrimoine de la mine. C'est ce qu'on dit avec Roland. On le refait vivre. Et les maires nous demandent de faire des expositions par contre. Quand on fait une exposition, là ils payent le papier, ils payent l'encre, ils payent tout. Mais à part ce cas-là, sinon il n'y a pas de subvention. Donc le reste après... quand je suis revenu l'autre jour avec ce que j'avais, les bouquins et tout...¹⁴⁵

Enquêtrice : Ça, c'est pas aux frais de la princesse.

Baptiste : Voilà, c'est pour ma pomme comme on dirait » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).

Baptiste explique que son travail, ainsi que celui de Roland, ne nécessitent pas d'avoir un local. Tous les deux possèdent une grande quantité d'archives chez eux, difficilement transportables et dont ils souhaitent garder l'organisation. De plus, travaillant sur leur ordinateur fixe personnel, ils aiment chacun être dans le confort de leur maison. Leurs activités documentaires et informatiques sont relativement coûteuses et non subventionnées, bien qu'ils fassent des travaux historiques et généalogiques exceptionnels. Le témoignage de Baptiste met en lumière la préférence des maires successifs pour les associations dont les activités se passent au cœur du village, telles que les expositions que lui et Roland proposent parfois. Cependant, leur préparation est très chronophage, et moins au goût des deux associés, pour qui les interactions en ligne avec des historiens et généalogistes amateurs et de simples curieux, sont beaucoup plus significatives. Cette absence de subvention ne leur permet cependant pas de moderniser leur site internet, créé en 2004, et dont le design reste très rudimentaire. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la création d'un site plus moderne coûterait environ 15 000 euros, fonds que les deux membres ne possèdent pas. Baptiste déplore ainsi le fait que leur travail fasse revivre la mémoire des individus, à travers la généalogie, mais que celui-ci soit totalement transparent aux yeux des politiques locales. L'aide des mairies, qu'elle se manifeste par un soutien financier ou par la présence physique, est très importante dans l'avancée des projets associatifs locaux. Dans le cas de l'association commémorative de Claude, par exemple, le maire de la ville, ou ses adjoints (selon la disponibilité du maire), accompagnent tous les ans les membres de l'association lors de plusieurs dépôts de gerbes, en commémoration aux mineurs tués dans des catastrophes minières. Cette présence, qui par conséquent fait venir les journalistes locaux, permet à l'association d'être mise en lumière pour ses actions commémoratives. Dans le sens contraire, on retrouve aussi des actions effectuées plus « dans l'ombre », comme dans le cas de l'association de Grégoire :

Enquêtrice : « Oui bien sûr. Mais donc dès 2013 c'était toi le président ?

Grégoire : Non, au départ on a dit, comment dire ? Comme monsieur Ami avait lancé la concertation en 2013, et pour qu'on ait un peu plus d'impact, on met monsieur Ami comme président. Mais lui il ne voulait

¹⁴⁵ Baptiste a participé à la vente d'objets *Mining* et acheté pour plus de 300 euros de documents, ainsi qu'une lampe. Ces documents serviront tous pour compléter leur site internet.

pas en fait, il voulait arrêter. Moi je me souviens, il avait démissionné. Cela dit, pour que l'association soit plus vite reconnue c'était mieux de mettre monsieur Ami, qui est quand même ancien maire de Fresnes-sur-Escaut, et président du parc naturel régional. Monsieur Ami a dit "oui mais je me retire au bout d'un an". Et c'était convenu que je reprenne la présidence. Voilà, c'était un accord entre nous. C'est-à-dire que finalement, heureusement que monsieur Ami, l'ancien maire, dès 2013, a lancé une concertation, parce que sinon on aurait eu plus de difficulté à se structurer.

Par le lancement de la concertation, monsieur Ami, ancien maire local, montre son implication et son soutien dès le début du processus de création de l'association. Il accepte ensuite d'occuper le poste de président, bien qu'il souhaite cesser ses fonctions après un an de mandat. Par cette action, il apporte crédibilité et légitimité au développement de l'association. À travers ce *verbatim*, on comprend que Grégoire et monsieur Ami ont convenu dès le départ que ce dernier assumerait le rôle de président pendant un an avant de se retirer, laissant Grégoire reprendre la présidence de l'association. Cette action démontre une coopération active entre le maire et Grégoire pour assurer la continuité et la stabilité de l'association. En lui donnant son nom en 2013, il lui forge aussi une identité forte, puisqu'il est à la fois maire d'une ancienne commune minière et président du parc naturel régional, qui comprend de nombreux éléments du paysage minier.

La diversité des relations entre les témoins et les institutions — notamment les centres documentaires, les mairies, et les musées — est vaste et complexe, ce qui rend difficile son observation et sa compréhension. Toutefois, les exemples ci-dessus mettent en lumière les différentes postures des deux types d'acteurs et permettent également de comprendre que les projets des témoins sont bâtis autour des institutions, qu'ils soient en désaccord ou travaillent ensemble. Ces diverses situations mettent en exergue l'importance des politiques territoriales, qui influencent encore aujourd'hui les démarches des associations.

La partie suivante s'intéresse au traitement de la mémoire en ligne par les institutions culturelles et les liens qu'elles tissent (ou non) en ligne avec les témoins. Dans un travail de Marta Severo (2021), la chercheuse met en évidence l'existence de trois types d'espaces en ligne où évoluent les amateurs de patrimoine et les institutions culturelles : les premiers espaces sont les sites institutionnels dont les architectes sont très fermés et ne permettent pas aux amateurs d'écrire librement (il s'agit par exemple de remplir des cases) ; les seconds espaces sont les plateformes commerciales, telles que Facebook, où les amateurs s'expriment librement, par exemple sur des pages et groupes, et évacuent les institutions culturelles et patrimoniales. Marta Severo parle enfin d'une forme d'espace entre-deux : les plateformes contributives patrimoniales, comme Twitter, où l'architecte permet aux amateurs de s'épanouir (comme se faire concurrence entre eux, ou s'aider sur le dispositif) et aux institutions culturelles de collecter les données qu'ils constituent. Sur le présent terrain, nous avons repéré la présence d'institutions culturelles locales sur la plateforme Facebook, ce qui nous interroge sur la place des institutions en ligne. Sont-elles incluses ou évacuées par les témoins ? Que publient-elles ? Avant de nous pencher sur les pratiques en ligne des témoins, nous avons choisi d'analyser deux espaces Facebook attachés à des institutions, afin de comprendre leur intérêt, les liens qui peuvent être tissés avec les internautes, les documents et informations qui sont partagés dessus et comment le sujet de la mémoire y est traité.

1.2. Le traitement de la mémoire sur les réseaux sociaux par les institutions patrimoniales

1.2.1. Des échanges inexistantes ? L'exemple de la page Facebook *Mineurs du Monde*

À travers l'exemple de *Mineurs du Monde*, qui est un projet institutionnel initié par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, nous souhaitons mettre en avant, d'une part le peu de porosité entre le monde des institutions culturelles de la mémoire minière et les internautes, d'autre part, la manière dont est gérée la page. Ce projet cherche à valoriser l'Histoire et la mémoire de la mine dans le Nord-Pas-de-Calais. S'il possédait auparavant son propre site internet, il a aujourd'hui été supprimé, on retrouve toutefois les documents qui présentent le projet et ses ambitions sur le site de l'INA. La page Facebook institutionnelle liée à *Mineurs du Monde* a été alimentée peu de temps, puisqu'elle a été créée en 2015 et que la dernière publication date du 23 novembre 2016. Dans l'« À propos », la page se présente de la manière suivante : « *Mineurs du Monde* valorise l'histoire de la mine et la mémoire des mineurs en Nord-Pas de Calais en résonance avec tous les bassins miniers du monde ». En 2020, elle compte 677 personnes qui la suivent au quotidien. Lors de la création d'une page, l'administrateur doit choisir une catégorie qui indique aux internautes la nature des contenus qui y seront publiés. Parmi les pages que nous suivons à partir de notre compte Facebook, on retrouve diverses catégories, dont les plus nombreuses sont : les organisations à but non lucratif (au nombre de dix), les communautés (au nombre de dix), les entreprises minières et locales (au nombre de six et de quatre) et les musées (au nombre de trois). L'administrateur d'une page, qu'il soit institutionnel ou non, a le contrôle total sur la publication de contenus, contrairement aux groupes publics, où les membres peuvent s'exprimer (bien qu'avec certains réglages, leurs publications peuvent être refusées). Dans le cas présent, *Mineurs du Monde* a été enregistré dans la catégorie « *Communauté* ». Celle-ci est souvent choisie, par exemple par des associations locales, des clubs, ou encore des groupes de soutien pour le maintien d'une communauté en ligne (notamment de fans). Le choix est donc plutôt étonnant étant donné qu'aucune communauté ne préexiste à ce projet.

En explorant les documents publiés sur cette page, nous constatons qu'une partie des publications sont des archives photographiques. Elles représentent majoritairement des mineurs de fond au travail, mais aussi des paysages du bassin minier (les corons, les terrils, les fosses, les galibots, la remontée...) et enfin des grèves. De manière générale, la thématique des documents d'archives est donc très centrée sur la vie du mineur. Les descriptions¹⁴⁶ qui accompagnent les images sont très courtes. Elles indiquent le titre de la photo, le groupe minier auquel elle est associée (par exemple, « Groupe de Béthune »), le nom du photographe et le centre d'archive où la photo est conservée. Ces dernières sont publiées par vague de dix (plus ou moins) et viennent régulièrement alimenter la page. Si les photos provoquent de nombreuses réactions « *j'aime* » et de partages, elles sont toutefois peu commentées par les internautes. Nous remarquons entre autres de nombreux

¹⁴⁶ Lorsque l'internaute clique sur une photographie, celle-ci est agrandie sur un fond noir. En haut à gauche de l'écran apparaît une *description* inscrite par l'auteur de la publication.

commentaires laissés par l'enquêté et ancien mineur Raymond, qui commente assidûment leurs publications. Comme on le remarque par exemple dans la figure 60, ses commentaires sont parfois longs et élaborés, voire complétés par des photos qui viennent ajouter des détails. D'autres sont plus courts, par exemple sur une photo d'un mineur de fond avec un cheval, datant de 1961¹⁴⁷ où il écrit : « À la fosse 5 d'Auchel où j'ai débuté en 1946 au puits Saint Firmin, au fond, il y avait une quinzaine de chevaux » (commentaire de Raymond, 05/06/19). Dans tous les cas, chacun de ses commentaires se rapporte à une expérience personnelle en tant qu'ancien mineur de fond.



Figure 60 : Capture d'écran d'une photo publiée sur la page Mineurs du Monde et commentée par Raymond - <https://www.facebook.com/mineursdumonde/photos/pb.100064853823223.-2207520000/1258458727514061/?type=3>

Cet investissement n'est toutefois pas réciproque, puisque l'administrateur de *Mineurs du Monde* ne répond ou ne réagit à aucun commentaire sur la page. Certains sont pourtant interrogatifs, comme ce commentaire de Raymond sur le témoignage d'un ancien mineur sur un article de journal : « (Ancien mineur) Que veut dire M. Golébioski lorsqu'il écrit que grâce à son père il n'est jamais descendu au fond ! Son père s'y est-il opposé, comme je l'ai fait pour mes deux fils. Ou pour une autre raison ???? » (Commentaire de Raymond, 15/07/17). La question est toutefois rhétorique, car l'article explique que le père est mort à quarante-neuf ans de la silicose et ne souhaitait pas voir son fils au fond. On retrouve des commentaires interrogatifs d'autres internautes, comme Richard qui commente la photo de deux chevalements : « 3/15 de Méricourt ? » (Commentaire de Richard, 08/09/16) ; ou encore des commentaires plus dans la revendication, comme ce commentaire de Gérard B., sur une photographie de jeunes mineurs intitulée « Les galibots.

¹⁴⁷ La description de la photo indique : « La remontée du dernier cheval du 9 de l'Escarpedelle. 1961. Photographie Paul Walet — Archives Région Nord-Pas-de-Calais ».

Première descente » : « ce n'était pas leur première descente car leurs barrettes avaient servies à leur première descente les barrettes étaient neuves. » (Gérard B., 06/06/17). Les conversations ne sont pas enrichies ou réinvesties dans un autre contexte par *Mineurs du Monde*. Elles n'appellent donc pas à la « construction collective de la connaissance » que Valérie Beaudouin (2018, p. 79) observe dans les discussions en ligne entre amateurs d'histoire. Cette réaction de la part de l'institution culturelle peut supposer plusieurs éléments : tout d'abord, l'administrateur de *Mineurs du Monde* n'a pas les ressources pour répondre aux commentaires, en général par manque de temps, qui se trouve être le frein le plus commun aux institutionnels dans ces projets annexes en ligne. Ensuite, nous supposons que le projet a d'autres priorités de communication, notamment autour des conférences et des expositions sur lesquelles nous reviendrons plus loin. De fait, répondre en commentaire pourrait ne pas être considéré comme une priorité. *Mineurs du Monde* peut aussi ne pas avoir établi de politique de réponse, c'est-à-dire une manière constante de répondre à tous les messages des internautes. Dans ces cas-là, ce n'est pas la volonté qui manque, mais plutôt l'établissement de réponses par défaut qui n'a pas été mis en place. Outre ses quelques questions, Raymond semble plutôt vouloir « s'adresser aux profanes », comme il le précise en commentaire (voir figure 60). Bien que nous n'ayons pas d'élément de réponse direct de la part de *Mineurs du Monde*, nous pouvons voir que l'institution culturelle n'a pas pour objectif de collecter des documents et des savoirs à travers sa page Facebook, mais plutôt de mettre en valeur sa documentation et diffuser des informations sur ses activités.

Au-delà des publications d'archives photographiques, *Mineurs du Monde* publie trois types d'informations : d'abord celles sur leurs conférences, en précisant le lieu, le prix (en général, gratuit), le nom du conférencier et la thématique traitée. Ces publications semblent avoir peu de visibilité, car elles ne dépassent jamais les dix « j'aime » et les cinq ou six « partages ». Elles ne sont par ailleurs jamais commentées par les internautes, indiquant un manque d'attrait pour le contenu publié. Le second type d'information publiée sur la page reprend des dates historiques clés qui sont listées sur la fresque de l'INA, publiée sur leur site internet¹⁴⁸. La publication est accompagnée d'un lien direct vers la vidéo sur le site de l'INA, ainsi que quelques lignes de contextualisation. Nous remarquons que la majorité des publications sont créées en fonction de leur rapport à un sujet d'actualité. Par exemple, une publication datant du 22 juillet 2016 revient sur les congés d'été des mineurs à la Napoule, tandis qu'une publication du 22 mai 2016 évoque la visite d'un groupe interministériel dans différentes communes minières le 22 mai 1980. Ce procédé « vise à faire comprendre rapidement au vidéonaute le passé de ce qui est actuel. Le vidéonaute va ainsi être porté à faire circuler, via une fonctionnalité de partage, ce contenu dans le présent, estimant que ce contenu est tout à fait d'actualité » (Schmelck, 2018, p. 69). Bien que les réactions soient plus nombreuses (environ dix à quinze « j'aime » et parfois jusqu'à une vingtaine de « partages »), les commentaires restent épars, ou très courts. On trouve ci et là des commentaires plus longs, comme celui de Francine, sur une publication évoquant le retour des mineurs polonais dans leur pays après la Seconde Guerre mondiale pour aider à la reconstruction :

¹⁴⁸ <https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fresque>

Francine : « Je suis allée à leur rencontre en Pologne suite à ce reportage et nous les avons même accueillis à BLENOD LES PAM (54700) ! Des émotions inoubliables... Je reconnais des visages familiers de personnes hélas aujourd'hui disparues... » (*Francine sur la page Mineurs du Monde*, 12/07/16).

Ce commentaire indique que les publications historiques de la fresque de l'INA réactivent l'intérêt ou des connexions personnelles des internautes avec la mémoire minière. Encore une fois, nous n'observons pas de réaction de la part de l'administrateur de la page, limitant donc la possibilité que ces échanges « deviennent une ressource dans les interactions pour faire avancer la recherche, pour appuyer une argumentation, pour organiser le débat » (Beaudouin, 2018, p. 79). Le troisième type d'informations publiées sur la page concerne les événements sur le bassin minier autour de la mine. On y retrouve des éléments sur leurs expositions, leurs projections de films documentaires, les visites guidées organisées par l'office de tourisme, les courses à pied ou à vélo, ou encore les chasses au trésor. Les publications possèdent un lien URL direct vers l'événement afin que les internautes se renseignent et/ou s'inscrivent. Ces publications semblent directement liées à une forme de promotion touristique dont on retrouve le vocabulaire dans les descriptions : « *Pas encore en vacances ou déjà rentré, vous recherchez une activité à pratiquer en famille ou entre amis ?* » ; « *Pas d'idée de sortie pour demain ? Direction la base du 11/19 !* » ou encore « *Voici le programme des festivités du quatrième anniversaire de l'inscription du bassin minier nord-pas de calais au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel évolutif et vivant. Profitez-en !* ». La page diffuse donc tout autant des archives que des informations pratiques et reste dans une forme de médiation à sens unique où l'internaute n'est pas pris en compte. Cela ne les empêche toutefois pas de réagir et d'alimenter — bien que faiblement — les publications.

Pour reprendre les mots de Valérie Beaudouin, Philippe Chevallier et Lionel Maurel, ce sont « des lieux vitrines du collectif » (2018, p. 75), mais où les internautes ne sont pas engagés et où l'on observe un grand manque d'interprétation. Cela explique-t-il la courte durée de vie de la page (environ un an) ? En tant que dispositif public ouvert à tous, la page cherche à être un modèle idéal de partage de la mémoire collective, qui s'étend même au-delà du Nord-Pas-de-Calais. Elle semble donc répondre à une *intention*, c'est-à-dire à un but ou à une volonté, de produire un effet. Toutefois, le sens construit par *Mineurs du Monde* ne s'intéresse aucunement au rapport au passé des internautes. Tous ces facteurs font de la page un espace difficile à interpréter, par manque de cadre, et où les internautes, face à des publications de nature très diverses, ne sont pas pris dans des opérations de médiation. Comme le rappelle Daniel Jacobi lorsqu'il parle de l'exposition, le lecteur n'est pas docile, ce qui lui offre une « diversité des lectures possibles » (2016, p. 21) à travers ces publications. C'est pour cette même raison qu'en ligne, sans médiation, « le programme du dispositif de monstration n'est ni lisible, ni visible » (Davallon, 2000, p. 210) et n'immerge pas l'internaute.

1.2.2. Qu'est ce qu'un musée sur Facebook ? L'exemple de Lewarde

Le rôle du concepteur de l'exposition, au cœur des musées, est de permettre aux visiteurs d'accéder spatialement et conceptuellement à des artefacts, en s'appuyant sur les supports à sa disposition. Tous les éléments en place jouent un rôle dans l'orientation du regard du spectateur, et seules des « traces d'énonciation du dispositif muséal » (Flon, 2012, p. 35) sont perceptibles dans cet ensemble. Il s'agit donc à la fois d'orienter le regard et d'immerger le visiteur dans une position spécifique. À ce titre, la présence de Lewarde sur le réseau social Facebook nous interroge, car en ligne, ses intentions sont moins évidentes. L'étude de l'écriture en ligne du musée interroge sur les relations de pouvoir qui s'instaurent au sein de cet espace, car si les institutions se veulent garantes de la mémoire, elles mettent pourtant des pratiques de côté. En tant qu'institution culturelle et patrimoniale centrale sur la mine en France, possédant à la fois un centre de documentation et un musée, comment apparaît Lewarde en ligne, et plus particulièrement sur un réseau qui d'habitude évacue la présence institutionnelle ? Y a-t-il des échanges avec les internautes et plus particulièrement les témoins ? Comment la page construit-elle une autorité ? Tout comme dans la sous-partie précédente, nous essayons de voir ici s'il existe une porosité dans les échanges entre le musée et les internautes, mais également quels éléments de la mémoire sont mis en avant sur la page. Cette dernière s'intitule « *Centre Historique Minier - Lewarde* », enregistrée dans la catégorie « *Musée* » et compte presque 10 500 personnes qui la suivent, dont trente de notre réseau d'amis Facebook. Dans l'« *À propos* », le site se présente à la fois comme un musée de la mémoire et un espace où il est possible d'organiser des événements :

*« Situé à Lewarde, à 8 km de Douai dans le Nord, le Centre Historique Minier conserve la mémoire de la mine. C'est le plus important musée de la mine en France et l'un des musées de site le plus fréquenté de la Région Hauts-de-France. Sur le site du plus grand musée de la mine en France, découvrez un cadre original pour vos manifestations. Notre équipe étudie avec vous toutes les prestations particulières qui contribueront au succès de votre manifestation. Nous offrons la possibilité d'organiser une pré-visite le jour des repérages ainsi que des essais. Associez travail et loisirs dans un cadre unique » (extraire de l'« *À propos* » de la page de Lewarde)*

Si l'« *À propos* » met largement en avant la possibilité de louer l'espace pour un événement, les publications très régulières de la page (trois à quatre fois par semaine) en parlent finalement très peu. Ces dernières se concentrent à la fois sur la valorisation du site (ses visites, son accueil, et ses expositions) et sur la valorisation des archives conservées dans le centre de documentation (les photos, les documents écrits, les gravures, et magazines miniers). Les documents sont numérisés puis diffusés autour de thématiques précises, par exemple sur le cheval au fond de la mine, sur les grands noms de scientifiques notoires, ou encore les événements historiques miniers comme les grèves. Les archives sont publiées une à une et possèdent chacune leur propre publication. Elles ne sont donc pas publiées en lot comme précédemment, mais mises en valeur individuellement. Le musée ajoute une longue description, en général autour des éléments historiques sur la thématique (par exemple, pour le cheval, la date de la remontée du dernier cheval, ou des éléments la profession de celui qui s'en occupait). Les interactions sur la plupart des archives sont très nombreuses. Par exemple, parmi les six publications sur la thématique « *LE CHEVAL À LA MINE* 🐎 », la moins populaire compte 155 « *j'aime* » et 29 « *partages* », sans aucun commentaire, tandis que la plus populaire compte 290 « *j'aime* », 132 « *partages* » et 31 commentaires (voir figure 61). Les longues descriptions

données par le musée semblent inciter les internautes à réagir. On retrouve notamment un commentaire de Claude, l'un des enquêtés rencontré durant le terrain :

Claude : « Je crois que celui-ci s'appelait Bienfait et ne vous inquiétez pas il était très bien soigné et le Mineur chargé de s'en occuper aussi bien que dans le travail que dans le temps imparti au briquet et il y avait aussi une écurie un fond de la mine mes gins. N'oubliez pas que les mines avaient des contrats avec les fournisseurs de chevaux. Ce qui n'était pas le cas il y avait bien longtemps » (Commentaire de Claude, 27/06/20)



Figure 61 : Capture d'écran d'une photo publiée sur la page de Lewarde et commentée par Claude - <https://www.facebook.com/CentreHistoriqueMinier/photos/pb.100064875153447.-2207520000/3343588455686265/?type=3>

Claude ajoute ici des explications face aux commentaires indignés de certains internautes qui parlent de souffrances animales. D'autres commentaires sont laissés par les internautes, parfois pour donner une anecdote, comme Jean-Maurice « *Moi qui a été mineur à la fosse barrois, ville de Pecquencourt, dans les années 60. j'ai connu les écuries, mais plus de chevaux à cette période* » (Jean-Maurice, 28/06/20), ou encore Roselyne « *Bien vrai. J'ai toujours entendu parler des meuneux d'queviaux ils nous étaient presque familiers et les meneaux adoraient leur cheval* » (Roselyne, 23/06/20). D'autres laissent des commentaires bien plus succincts, ressemblant à un mot laissé dans un livre d'or : « *Respect !* », « *Magnifique photo ! Que de courage représente t elle !* », ou encore « *Je n'ai pas connu...mais chapeau bas ! RESPECT* ». Au-delà de la description de la photo, l'administrateur de la page de Lewarde n'échange pas avec les internautes sur les publications d'archives. Quelques formes d'interactions sont toutefois mises en place occasionnellement, par exemple un jeu d'identification d'objets faisant partie de la collection scientifique du musée. En 2020, afin

d'alimenter la page durant la pandémie, douze publications d'objets très divers sont mises en ligne sur la durée de la fête de la science. Les internautes doivent deviner le nom de ces objets parmi trois réponses possibles proposées en description. L'internaute qui donnera le plus de bonnes réponses gagne une lampe de mine offerte par le musée. Le lendemain de chaque publication, l'administrateur publie un commentaire avec la réponse et un lien URL qui mène vers l'objet de la collection sur le site internet du musée¹⁴⁹. La stratégie du musée vise tout à la fois à inciter les internautes à participer en ligne, comme à travers le jeu décrit ci-dessous, mais aussi leurs nombreuses publications d'archives, qui suscitent émotions et souvenirs. Nous remarquons de nombreuses publications invitant l'internaute à venir sur place : après la période de fermeture obligatoire des musées due à la Covid 19, Lewarde a par exemple publié la photo de la première famille à avoir fait la visite. La description accompagnant la photo de la famille, posant devant l'entrée du musée, est très expressive :

« RÉOUVERTURE : JOUR J !!! 😊 Photo souvenir 📷 pour la première famille à nous avoir rendu visite en ce grand jour de réouverture après trois mois sans public... On espère que vous serez nombreux à faire comme Philippe, Josianne, Arthur et Victor et à venir découvrir l'univers de la mine, malgré une météo parfois capricieuse ☁️ ! On est super contents de vous retrouver ! 😍 »

La publication a reçu 233 « j'aime » et vingt-deux partages. À l'évidence, le musée profite de sa présence sur le réseau social pour utiliser un langage plus amical, ornementé par de nombreux émoticônes. Cette manière de s'exprimer est plus adaptée au réseau social, dont les commentaires des internautes sont souvent tout autant ornementés. La plateforme répond à deux besoins de l'institution : un scientifique et un de notoriété. Le premier, que l'on peut associer à de la vulgarisation, consiste à rendre leurs contenus plus accessibles et compréhensibles pour les internautes, mais aussi à valoriser les fonds documentaires du centre. Leur communication est largement fondée sur les archives, bien que des photos du musée et de ses visiteurs soient également publiées. Ainsi, « leur travail ne se limite évidemment pas à partager des images donnant envie à leur public de visiter ses fonds, physiquement ou en ligne. Dans de nombreux cas, il s'agit de susciter une interaction qui crée le lien avec leurs utilisateurs ou de potentiels visiteurs » (Grandjean, 2018, p. 160). Facebook devient un espace de visibilité propice pour le musée, s'ajoutant à ses propres dispositifs de communication, à savoir son site internet et ses dispositifs physiques. La fidélisation des internautes, par exemple à travers des interactions comme les concours, participe aussi à la structuration progressive d'un réseau. Alors même que l'internaute n'est plus face à l'objet et dans l'enceinte même du musée, les publications prennent place dans un espace proche de ses visiteurs et médiateurs et leurs lieux privilégiés (les divers espaces *in situ*). Partager ces diverses traces permet de sensibiliser les internautes à leur passé.

¹⁴⁹ <https://www.chm-lewarde.com/fr/>

2. Pratiques et construction d'espaces de la mémoire en ligne par les témoins

La seconde section met cette fois de côté les liens des témoins avec les institutions pour se concentrer plutôt sur leurs pratiques d'écriture en ligne. Nous analysons les pratiques des témoins dans un contexte médiatique et collectif, en nous concentrant plus particulièrement sur le réseau social Facebook. Les internautes s'y inscrivent dans un processus d'interprétation de la mémoire à travers une écriture à la fois individuelle et collective, qui les rapproche d'une expérience commune du passé. Pour cette raison, nous expliquons dans un premier temps en quoi Facebook peut être considéré comme un réseau central pour les témoins de la mémoire minière. Toutefois, le dispositif propose des espaces variés et le fait d'écrire dans un groupe privé n'a pas du tout la même portée que d'écrire sur une page publique, ou encore sur son profil. C'est ce que nous nous attachons à montrer dans un second temps. Une dernière partie se consacre ensuite à l'analyse des blogs et sites personnels des enquêtés, afin de comprendre les connexions et interactions qui se jouent avec Facebook et pourquoi ils ont fait le choix d'écrire grâce à ces dispositifs. L'écriture du témoin n'est pas celle de l'institution muséale et vice-versa. Elle est une opération de *bricolage*, pour reprendre le terme de Michel de Certeau. La dernière partie de cette section met en lumière tout à la fois le support et l'écriture comme composants essentiels de distinction de soi en ligne. Nous abordons la manière dont chaque catégorie de témoins se montre — ou non — en ligne, et les significations que cela peut avoir au regard de leur statut de témoin. Nous mettons aussi en avant le développement des compétences des témoins à la fois dans la manière de se montrer en ligne, mais aussi de protéger ses documents, ou encore de faire autorité.

2.1. Choix des dispositifs et pratiques de communication des témoins

2.1.1. Facebook comme un réseau central

Les entretiens et les observations et la mise en place d'un profil personnel Facebook dans le but d'explorer les pratiques sur le réseau social ont largement orienté notre travail de terrain. Il n'était au départ pas question d'étudier les pratiques d'écriture sur cette plateforme précise, mais il s'est vite avéré indispensable de passer par cette méthode de recherche pour saisir les enjeux de l'écriture de la mémoire qui se jouent en dehors des institutions, et plus particulièrement sur cette plateforme. Pour cette raison, nous consacrons la présente sous-partie aux résultats qui permettent de qualifier la plateforme Facebook de réseau « central » de communication des témoins, favorisant une dynamique d'échanges quotidiens, publics et privés. L'architecte en réseau de Facebook « s'opère dans un rapport complexe entre l'individuel et le collectif » (Patrin-Leclère, et al., 2007, p. 41). Le réseau requiert une pratique d'écriture pour se manifester à l'écran et favorise « l'assemblage entre des fragments textuels émanant d'acteurs multiples » (p. 41). Les pratiques d'un espace à l'autre : la page n'est pas le groupe, qui n'est pas non plus le profil. Toutefois, partant d'une logique

du nominatif, l'architexte en réseau de Facebook permet à la fois aux témoins de s'exprimer, mais aussi de participer à une logique communautaire plus large. Au-delà des espaces de publications communs, comme les groupes privés gérés par les associations, chacun est libre de naviguer d'un espace à l'autre et de s'investir dans d'autres sphères et projets. Facebook est donc un espace où les participants « observent, écrivent, collectent et témoignent » (p. 41), mais qui « ne se donne pas à lire globalement » (p. 62). Toutefois, la quasi-totalité des enquêtés rencontrés utilise Facebook pour diffuser leurs productions sur la mémoire et s'y réfère comme un espace où les échanges foisonnent. Les internautes y retrouvent leur petit cercle associatif, leurs pairs, leurs anciens collègues ou encore leurs voisins de quartier. Ce constat nous interroge sur cette orientation précise, qui s'inscrit parfois dans des usages préexistants de la plateforme, parfois pas. Qu'est-ce qui fait que ces témoins s'engagent dans des activités d'écriture sur Facebook, et créent des normes de « bonne » pratique d'écriture de la mémoire, ou au contraire, se font exclure de certains espaces ?

Raymond parle initialement de son inscription sur Facebook pour corriger, en tant qu'ancien mineur de la Bataille du Charbon, les propos infondés qui étaient diffusés sur cette période. Il raconte avoir lu, dans un article de la Voix du Nord, le témoignage d'un ancien délégué-mineur, plus jeune que lui, déclarant « *J'ai des frissons quand j'entends les anciens mineurs nous dire que la mine c'était le baignoire* ». Raymond s'est dit choqué que le témoignage de ce délégué, qui avait commencé à travailler à partir de 1963, ait pu être diffusé sur un média aussi large. Il interprète alors cet article comme un témoignage qui viendrait contredire les souffrances témoignées par les mineurs de la Bataille du Charbon. C'est pour cette raison initiale qu'il s'inscrit sur Facebook, déterminé à diffuser la vérité mais encore peu accoutumé aux ordinateurs et encore moins aux réseaux sociaux. Durant son entretien, nous clarifions d'ailleurs avec lui ce qu'il entend par « *publier sur Facebook* ». Claude, qui nous accompagne ce jour-là, nous apporte lui aussi un éclairage :

Raymond : [...] « Alors, je suis allé sur Facebook, puis j'ai fait un petit commentaire, en disant que je trouvais ça inacceptable, en expliquant les raisons.

Enquêtrice : Vous l'avez mis où votre commentaire ? Sur votre profil ?

Raymond : Sur Facebook. J'ai publié un ouvrage à peu près de ce genre là, avec ma photo en mineur.

Enquêtrice : D'accord.

Raymond : Et je marque dessus "Témoignage de Raymond, ancien mineur, bassin Nord Pas-de-Calais, de 1946 à 1982".

Claude : C'est ni plus ni moins sur ce qu'on appelle le journal, sur Facebook.

Raymond : Voilà.

Enquêtrice : Suivant le fil d'actualité ?

Claude : Non, sur le profil.

Raymond : Oui, c'est ça, sur mon profil.

Claude : Avec son nom, c'est son journal » (Raymond et Claude, entretien à trois, 01/09/20).

Depuis son journal, Raymond publie régulièrement quelques lignes sur son passé de mineur. À l'exemple de sa publication du 4 décembre 2018 (figure 62¹⁵⁰), les textes qu'il publie sont relativement courts et ressemblent aux entrées d'un journal intime. La date de publication du statut est très symbolique, puisqu'elle

¹⁵⁰ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Raymond, ce qui révèle son nom et son prénom.

tombe le jour de la Sainte Barbe, Sainte célébrée par les mineurs. L'écriture de quelques lignes est un moyen pour lui de revenir sur des dates clés et importantes de sa carrière, tout en s'appuyant sur l'architexte du journal en ligne. Son réseau d'amis peut ainsi remonter sur son journal et y trouver toutes les entrées publiées régulièrement depuis son inscription. Il y a une forme de continuité dans son écriture, car Raymond s'adresse toujours à son journal, et une dimension diaristique évidente qui tourne autour d'une écriture de soi.



Figure 62 : Statut publié sur le profil de Raymond le 4 décembre 2018

Facebook, pour les représentants de la mine, devient aussi un moyen d'échanger entre eux sur le passé et leurs souffrances communes. Raymond et Aimée se sont par exemple rencontrés via Facebook, durant le confinement, où ils ont échangé longuement. D'abord en privé, afin de faire connaissance, puis peu à peu en échangeant via leur journal respectif. Les deux se sont alors encouragés dans l'importance de leur témoignage, bien conscients de faire partie des derniers représentants d'une époque post Guerre mondiale. Raymond explique qu'il est important que les personnes qui les suivent puissent lire leurs statuts et prendre conscience des souffrances de la mine :

Raymond : « Alors, il y a des gens qui posent des questions. Il y a Aimée, l'ingénieur en question, il est silicosé. Et bien, quelquefois, il me parle de sa silicose, et on parle, on est donc sur le journal. On discute comme ça, que c'est terrible, qu'il s'étouffe... » (Raymond, entretien à trois, 01/09/20).

Au-delà de son journal, on voit à travers l'entretien de Raymond, mais également les publications et commentaires que nous avons pu retracer sur des groupes et pages Facebook, un élargissement de son cercle d'amis en ligne. En effet, au moment de l'entretien, Raymond compte une quarantaine de personnes en ami sur Facebook qui peuvent avoir accès à son journal. Il explique avoir trouvé un groupe qui rassemble les habitants du village qui l'a vu naître. Les publications de la page en question concernent uniquement le village, ou ont un rapport culturel avec lui. Par exemple, autour de la Pologne, car de nombreux Polonais sont arrivés vers 1920, ou encore au sujet de la mine, activité principale des habitants pendant plusieurs décennies. Raymond indique qu'il discute avec les autres, qu'ils rient du passé, évoquent les noms des voisins, des rues, publient des photographies. Il précise d'ailleurs que les gens s'y tutoient et bavardent dans un esprit de bonne camaraderie. Des amitiés se nouent et se renouent au fil des conversations, qui ont parfois l'attrait d'une écriture intime. Chez les témoins héritiers, Facebook sert également à retrouver des personnes que l'on a

connues autrefois. Véronique n'était pas sur Facebook avant la constitution de son association, mais après sa création, elle a rapidement vu le potentiel du réseau pour retrouver des personnes ayant habité dans son ancienne cité :

Véronique : « Moi au départ Facebook, j'ai dit "Non non, je ne veux pas de Facebook" et tout. Et c'est après, quand j'ai voulu créer ça pour la cité où j'ai vécu, là c'est pareil, ça a pris de l'ampleur. On était plus de mille amis, qu'on a retrouvés. Ce que j'ai oublié de dire c'est qu'on a créé l'association en janvier. Attendez, je ne me rappelle plus. On avait fait quand les retrouvailles ? On les avait faites avant de créer l'association, il me semble. Ou après ? Je ne me rappelle plus. Enfin, bon, peu importe, et donc on a fait une soirée retrouvailles des anciens de la cité du Défriché. Et là c'est pareil, on a revu des personnes qu'on n'avait pas revues depuis 40 ans » (Véronique, entretien individuel, 08/09/20)



Figure 63 : Capture d'écran Facebook de la publication de ses grands-parents par un petit-fils de mineur

Au-delà d'une diffusion de contenus, Facebook est un moyen de recréer un réseau qui dépasse les moments de retrouvailles dans la salle des fêtes près de l'ancienne cité. En effet, l'organisation de ces événements, en général bi-annuels, ne peut accueillir des centaines de personnes, car ils sont financés par l'association et les cotisations, tout cela dans une petite salle de mairie. Les premières retrouvailles organisées suite à une volonté de création de l'association ont toutefois permis de stimuler les réseaux personnels des uns et des autres et ont rapidement permis de lister des personnes ayant vécu dans la cité. À partir de là, Véronique s'inscrit sur Facebook et crée un groupe privé (sur lequel nous reviendrons plus tard) afin de réunir les anciens de la cité. Si son travail de mémoire est élargi à la mise en lumière de tous les anciens mineurs ayant travaillé dans la même fosse que son père, d'autres héritiers choisissent de mettre en valeur uniquement leurs ancêtres.

Sur la figure 63¹⁵¹, par exemple, un petit-fils de mineur, déjà âgé lui-même, très actif sur de nombreux groupes et pages Facebook (dont un qui lui appartient), publie une photo de ses grands-parents sur son journal. Il s'agit d'un montage les représentant tous les deux sur un fond de ciel bleu et blanc, âgés mais souriants au photographe. La découpe du portrait en forme d'ovale donne l'impression que la photo a été prise chez un professionnel. Ce dernier revient uniquement sur la carrière de son grand-père dans un récit bref, racontant les différentes fonctions de mineur et son service militaire. L'intérêt pour lui est de présenter un lien filial direct avec un ancien mineur, qui vient notamment justifier sa passion et ses nombreuses publications. Cette pratique de publication est relativement étendue chez les héritiers, pour qui Facebook devient un espace de discussion autour de la mémoire familiale.

Facebook, grâce à son architecture de création de pages et de groupes, est aussi un espace central pour les héritiers, car il leur permet une restitution de leur travail individuel et de leurs actions associatives. Ainsi, toutes les associations présidées par des héritiers possèdent leur page et parfois également un groupe (nous reviendrons sur les nuances un peu plus loin). Pierre, petit-fils de mineur et journaliste radio, a créé une page Facebook éponyme à son site internet. Dans l'onglet « *À propos* », il présente la page de la manière suivante : « *Paysages sonores, musiques electro-ambiants et créations radio du nord de la France* ». Toutes ses publications, qui concernent soit la mine, ou les autres sujets qu'il traite, y sont partagées. En tant que journaliste, il maîtrise bien les réseaux sociaux et multiplie sa présence afin de faciliter la diffusion plus large de ses podcasts. On le retrouve par exemple sur Twitter, où les publications sont relativement similaires à sa page Facebook et sur YouTube où il poste ses sons. Il utilise aussi largement les liens URL qui permettent aux usagers de passer de Facebook vers ses autres plateformes ou sur son site.

Les médiateurs profitent également de la popularité de Facebook pour y créer des espaces de valorisation de leurs productions, musées et autres activités faites en collectif. Leurs pages et groupes sont similaires à ceux des héritiers et régulièrement alimentés. Les publications mettent en valeur les personnes rencontrées, comme des photographies de visites, ou d'échange avec d'autres associations, afin d'élargir leurs cercles. Souvent mentionnés dans les médias locaux, les médiateurs partagent aussi les articles ou émissions à leur égard afin de mettre en valeur leur travail actif de mémoire. Dans le même temps, ces médias leur apportent un nouveau public, qui nécessite la présence sur les réseaux sociaux. Aussi, Christine explique que Facebook semble être le meilleur moyen de protéger les photographies de l'association. Après avoir découvert que les photos du musée étaient souvent reprises sans l'accord de l'association, toutes les images ont été retirées du site :

Christine : « On voyait toutes les photos. Mais le problème c'est qu'on pompe les photos. C'est un problème. » (Christine, entretien collectif puis visite, 08/10/20)

Ce dernier existe toujours mais il ne reste qu'une page d'accueil qui présente le musée, sa localisation et un numéro de téléphone fixe. Il propose aussi un formulaire de contact, qui est vérifié régulièrement par

¹⁵¹ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de ce petit-fils de mineur, ce qui révèle son nom et son prénom.

Christine. Bien que Facebook ne permette pas de protéger les photos, les membres sont rassurés par le fait de pouvoir garder un œil sur qui suit leur page et aime leurs photographies.

Enfin, et on le remarque tout autant sur les profils, les pages et les groupes, Facebook est un moyen de se porter et de s'encourager les uns les autres dans leur démarche. Christine parle d'une forme de « *courtoisie* », tandis qu'Étienne, membre du club d'histoire locale de Fenain, parle « *d'avoir des résultats* ». Les partages et les « *j'aime* » des uns et des autres gonflent leur visibilité et par conséquent leurs actions sur le territoire. C'est aussi un espace où le travail de mémoire se mélange avec les distractions, car pour reprendre les mots de Manuel, également membre du club d'histoire locale de Fenain « *Si vous voulez il y a les aspects conneries et puis les amis. C'est Facebook* ». Cet aspect de divertissement est au contraire proscrit pour les experts, qui semblent moins nombreux sur le réseau. Si l'association de Michel possède sa page, il ne s'investit pas dans leurs publications qui sont gérées par d'autres membres. René ne possède ni Facebook personnel ni page concernant son travail en association ou son livre. Enfin, Philippe possède sa propre page. Il est le seul enquêté expert rencontré à en posséder une, qui est, de plus, alimentée régulièrement. En partageant assidûment le travail de ses pairs ainsi que le sien, il met en place sur le réseau une réelle « *dynamique de notoriété* » (Severo, 2018, p. 203) où experts et passionnés se retrouvent.

2.1.2. Points communs et singuliers entre les groupes et les pages sur Facebook

Focus sur le groupe

La dimension communautaire de Facebook s'affiche dans des espaces désignés comme des groupes et pages, dont la gestion varie selon le projet et la volonté du ou des administrateurs. Cette sous-partie, divisée en deux, met en lumière le fait que l'architecte de Facebook ne produit pas « *une forme suffisamment plastique pour se couler sur tout projet de communication sur internet* » (Jeanne-Perrier, 2006, p. 118). Bien que le format soit souple, il provoque des limitations dans certaines pratiques sur l'outil, que nous allons détailler ici. Le nombre de followers est aussi très variable, puisque la page la plus connue est suivie par quasiment 80 000 personnes, tandis que les plus petits groupes et pages n'en comptent qu'une centaine ou moins. Notre intérêt ici est de mettre en exergue les points communs et les singularités que l'on peut voir d'un espace à l'autre, et comment cela peut répondre aux pratiques des témoins, que cela soit pour échanger avec d'autres personnes connectées ou encore publier, partager ou réagir à des documents. Comme nous l'avons précisé plus haut, les témoins s'inscrivent d'abord dans les espaces où ils retrouvent leurs pairs, parce que cela leur permet de se retrouver, d'échanger et de prendre des nouvelles des uns et des autres. Aussi, ils suivent les groupes et pages créés par leurs pairs afin de soutenir leur travail de mémoire mais également parce qu'ils apprécient le contenu diffusé. Le fait d'être suivi par des personnes notoires, et notamment par des anciens mineurs, semble attester d'une « *bonne* » pratique de la part de celui qui publie et devient digne d'intérêt. Cela prouve que ses publications sont *parlantes* pour des représentants directs de la mine. Le premier exemple est un groupe public

intitulé *les anciens mineurs*¹⁵², qui s'adresse initialement aux anciens mineurs, mais dont on repère rapidement la variété des membres et des publications. Le groupe a la particularité d'être suivi par plus de 4300 personnes. En tant que groupe public, n'importe quel internaute, même sans suivre la page, peut voir le contenu qui y est publié. Dans l'« À propos » du groupe, l'administrateur a laissé la présentation inscrite lors de la création du groupe en 2016, le jour de la Sainte Barbe : « *Bonne Sainte Barbe à tous les Mineurs, cela fait déjà 26 ans, en 1990 que l'on a fermé la dernière mine du Nord et du Pas de Calais : la Fosse 9 de Oignies* ». Les groupes — en général — peuvent être considérés comme des espaces où les internautes se réunissent autour d'un intérêt commun et d'une communauté spécifique : ici la mine et ses ouvriers.

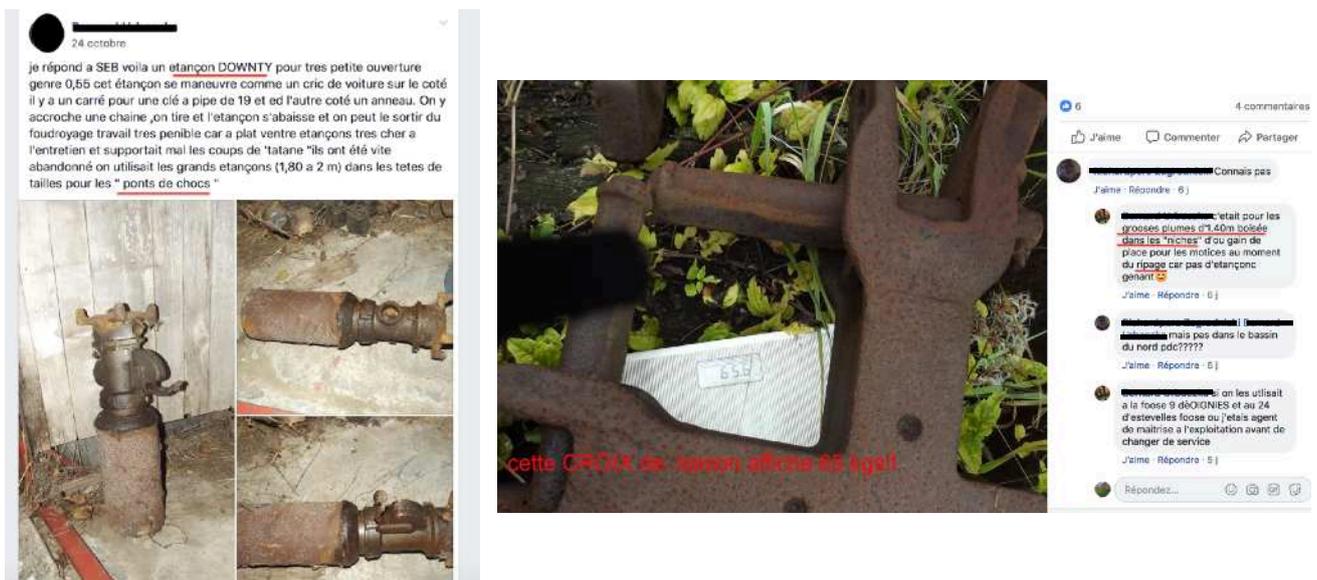


Figure 64 : Capture d'écran du groupe *les anciens mineurs* - [https://www.facebook.com/groups/685221888219685/?hoisted_section_header_type=recently seen&multi permalinks=3457005251041321](https://www.facebook.com/groups/685221888219685/?hoisted_section_header_type=recently%20seen&multi_perma%20links=3457005251041321)

Les publications comme celles que l'on peut apercevoir sur la figure 64, sont courantes sur le groupe. Les membres anciens mineurs, qui s'avèrent aussi souvent être des collectionneurs d'objets des mines (plus particulièrement du fond), prennent eux-mêmes des photographies de leurs objets afin de les publier sur le groupe et de pouvoir échanger sur leurs connaissances techniques avec d'autres passionnés et anciens mineurs. Sur la photographie de gauche, l'internaute précise d'ailleurs qu'il répond à « *SEB* » sur une question posée précédemment concernant les « *étançons DOWNTY* ». Il explique que pour le foudroyage, le mineur doit accrocher une chaîne à l'étançon, qui est ensuite tirée tandis que le sol s'effondre derrière. Nous savons que l'internaute qui publie ce texte et ces images est un ancien mineur, d'une part grâce à sa photo de profil, où on le voit plus jeune au fond, et d'autre part dans son texte à travers l'usage de la troisième personne du singulier (surtout le « *on utilisait* »). D'autres publications régulières de la même personne sur le groupe

¹⁵² Nous avons déjà abordé ce groupe dans la sous-partie *Le témoin représentant de la mine et l'écriture de soi*, chapitre 6.

confirment également son ancienne profession. Il précise aussi certains mots de vocabulaire entre guillemets (« coups de “tatane” », « pour les “ponts de chocs” », mettant en avant les termes miniers utilisés au fond mais qui correspondent moins à un vocabulaire de tous les jours qu’à un vocabulaire plus familier, utilisé entre les ouvriers au travail. Sur l’image de gauche, deux mineurs échangent sur une photographie de croix de liaison, posée sur une balance. L’auteur du poste a publié quelques photographies de ces croix, sous différents angles de vue : en entier, en zoomant sur certains détails, ou encore comme ici, en la posant sur une balance afin de montrer son poids. Sur chaque photo, il ajoute d’ailleurs du texte en rouge, comme ici « *cette CROIX de liaison affiche 65kgs !!* » Ainsi que des flèches ou d’autres symboles spécifiques pour montrer les détails sur les objets. Un ancien mineur commente l’une des photos par un « *Connais pas* », puis une discussion commence entre les deux internautes autour de l’usage de cet outil spécifique dans le Nord-Pas-de-Calais¹⁵³. Le groupe public permet ici aux membres d’avoir des interactions plus directes et des discussions plus approfondies, notamment autour des documents qui sont publiés. D’autres groupes publics se présentent comme des espaces avec une intention très précise, comme c’est le cas du groupe *Enfants des mineurs de fond*, suivi par un peu plus de 450 personnes. Créé par une fille de mineur, l’« *À propos* », plus élaboré que le précédent, invite d’autres héritiers à rejoindre le groupe :

« Je suis fille d'un ancien mineur de fond immigré. Mon père était Italien et est venu travailler en Belgique, dans les années 1950, dans les mines de charbon pour faire vivre sa famille. J'aimerais communiquer avec des personnes qui sont dans mon cas et je recherche leurs témoignages et souvenirs. Mon père est décédé en 1983 à l'âge de 82 ans. Il a souffert de la maladie du mineur appelée "SILICOSE" pendant plusieurs années et d'autres personnes de ma famille en sont morts. Pour leur mémoire, venez rejoindre mon groupe et leur prouver que nous ne les avons pas oubliés. » (extrait du groupe Enfants de mineurs de fond).

Dans cet énoncé, l’auteure partage d’abord son histoire familiale à travers l’expérience de son père, venu d’Italie pour travailler dans les mines de Belgique. Elle recherche d’autres personnes « *dans son cas* », c’est-à-dire ayant eu une expérience similaire avec leur famille et dont ils souhaiteraient partager les souvenirs. Ici le groupe public est créé dans un objectif de partage d’expériences communes, de témoignages. Le groupe n’est pas initialement tourné vers les joyeux souvenirs puisque l’auteure précise que son père a souffert de la silicose et que d’autres membres de sa famille en sont morts. Sa démarche montre son intention de préserver la mémoire des mineurs, voire presque de leur rendre justice (« [...] *leur prouver que nous ne les avons pas oubliés* »). Toutefois, courant 2020, le groupe fait l’objet de nombreuses publications n’ayant plus rien à voir avec le sujet des mineurs. On trouve d’ailleurs plusieurs membres qui se plaignent de « *publications hors sujets* », ce qui les incite à quitter le groupe, « *par respect pour les mineurs* », dit l’une d’entre eux. L’administratrice intervient alors dans une longue publication pour répondre aux commentaires des membres. Cette dernière se termine ainsi : « [...] *Je demanderai donc aux membres de s’en tenir au sujet proposé au départ et de ne pas envahir de publicités ou de suggestions autres. Merci et bonne journée* ». Au-delà d’une volonté de collecte de témoignages autour d’un passé commun, cet échange met en avant les « bonnes » pratiques sociales, acceptées ou non par les internautes. Dans l’exemple du groupe Facebook comme espace d’interactions, certains encouragent les publications d’internautes que l’on pourrait désigner comme des

¹⁵³ Désigné dans la conversation comme « *nord pdc* ».

« responsables *bonne humeur*¹⁵⁴ », ce qui n'est pas le cas du groupe étudié. Nous retrouvons ce type de publications dans plusieurs autres groupes, lorsqu'elles sont autorisées. Les auteurs, ou plutôt les internautes qui partagent les images semblent s'auto-assigner différentes tâches : souhaiter la bienvenue aux nouveaux, célébrer certaines fêtes, Saints et Saintes, republier des citations, des blagues ou encore souhaiter une bonne journée/semaine, à des fins de reconnaissance. Ces publications, à l'image de la figure 65, sont très courantes sur les groupes et pages dédiés à la mine et sont parfois très appréciées, parfois vues comme ringardes voire néfastes, ou encore totalement ignorées par les membres (aucun « *j'aime* » ni partage). Les images ne sont pas confectionnées par les membres, mais proviennent d'autres pages entièrement dédiées à ce type de publication, telles que *Aimer Tant que possible*, ou encore *Humour Ch'ti*. Elles possèdent une esthétique particulière, très kitsch et saturée, souvent liée à l'amour (par les cœurs, les smileys amoureux, les bouches, les roses, les anges ou Cupidon), à l'enfance (les enfants, les bébés animaux, ou encore les personnages de dessins animés), ou encore l'amitié (une main tendue vers une autre, ou encore deux personnages qui s'entrelacent), que Gustavo Gomez-Mejia qualifie d' « imageries kitsch d'une forte portée symbolique » (Gomez-Mejia, 2017, p. 45).



Figure 65 : Publications hors sujets sur le groupe *Enfants de mineurs de fond* - Lien de gauche : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=3701380509882834&set=a.825122657508648> - Lien de droite : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=5075186605855585&set=a.278068205567473>

Bien que les deux images de la figure 65 soient indiquées comme provenant de deux groupes différents (*Astuces de grand mère* et *Aimer Tant que possible*), le « A » cerné d'un rond rose en haut des deux images indique qu'elles proviennent d'*Aimer Tant que possible*¹⁵⁵ et ont ensuite été partagées sur d'autres sites. Sans

¹⁵⁴ Cette expression a été suggérée par Justine Andrieux, doctorante à l'ENSSIB, lors d'échanges sur notre travail.

¹⁵⁵ C'est la signature revendiquée sur la page qui compte 1,4 million de membres.

cet insigne, leur circulation serait difficile à tracer tant elles sont partagées sur des pages, groupes et profils différents.

Au-delà du groupe public se trouve le groupe privé, qui semble offrir une plus grande « gestion ordonnée d'une écriture collective » (Patrin-Leclère et al., 2007, p. 45). Notre premier exemple s'appuie sur le groupe privé intitulé *Anciens de la Cité du Défriché à Condé sur l'Escaut*, créé par Véronique. Pour y avoir accès, les internautes doivent effectuer une demande d'acceptation à l'administratrice. La demande peut toutefois être refusée si Véronique estime que la personne n'a pas de lien au groupe. Seuls les membres acceptés peuvent voir ce qui est publié dans le groupe, et il n'est pas possible, comme sur les groupes ou pages publics, de partager les contenus. À travers la création du groupe, Véronique s'adresse à une sorte de *public idéal*, composé uniquement des anciens de la cité (aujourd'hui détruite). Dans l'« À propos » du groupe, elle écrit : « *Ami(e)s de la Cité du Défriché, ce groupe est le vôtre. Racontez l'histoire et les anecdotes de notre chère cité* ». Le groupe est composé de quasiment 800 membres. Pour les membres, cet espace vient servir de « de lieu de conservation, projeté dans la durée et répondant à des règles fixées par l'auteur » (Bonaccorsi, 2008, p. 6). Les documents publiés sont des photographies de famille des uns et des autres, dépeignant la vie d'autrefois dans la cité. Elles représentent des moments joyeux et simples ; des photos de famille prises devant le coron, le dépôt du charbon à l'entrée de la maison, l'activité de jardinage ou de lessive, des départs en colonie de vacances, ou encore des photos de classe, très appréciées par les membres. Parmi les publications du groupe, on retrouve aussi des annonces de décès d'anciens habitants, et parfois même le lieu des funérailles (pour inviter les membres à s'y rendre). Tous les habitants de la cité sont issus de familles de mineurs. Les activités quotidiennes représentées correspondent aux lieux et aux structures de la vie familiale minière de l'époque. Les publications sur les groupes privés ont un caractère beaucoup plus personnel, où les membres aiment se retrouver entre eux afin de partager des souvenirs communs de la cité. Ce type de groupe, qui compte un grand nombre de membres, permet aussi à beaucoup d'entre eux de se retrouver, notamment à travers les commentaires, comme nous l'avons vu avec Raymond et son ancien quartier polonais. Ainsi, sur les publications montrant des rues, des parcs ou d'autres lieux publics, les membres s'enquière de savoir « *qui a connu cela ?* ». Les commentaires, devenus un « tissu collectif » (Patrin-Leclère et al., 2007, p. 52) où chacun ajoute son commentaire, sont imprégnés de nostalgie et du partage des souvenirs de chacun.

Sur la figure 66¹⁵⁶, Véronique - indiquée comme « *Admin* », c'est-à-dire administratrice du groupe —, publie la photo d'un ami, prise au Sablon à Bonsecours. Dans les commentaires, on peut voir les échanges entre les membres qui se rappellent également du lieu et des moments passés là-bas enfant : « *Le tonneau je me suis déchiré la peau en culotte courte souvenir* », « *Qu'est ce qu'on s'est cassé la figure dans les tonneaux...* ». D'autres s'enquière de savoir ce que certains sont devenus : « *Qui peut me dire ce que sont devenus les moniteurs du centre aéré, Tino et Solange ?* ». Par rapport au groupe public, le groupe privé se structure autour des échanges personnels et d'une forme de bienveillance parmi les membres. Il se développe grâce à « une forte dimension interpersonnelle, associant [les] individus par un ensemble de variables de proximité à la fois territoriale, situationnelle et intersubjective » (Cardon, Delaunay-Téterel, 2006, p. 20). On

¹⁵⁶ Le lien URL vers un groupe privé ne peut aboutir sans un abonnement.

y retrouve donc une énonciation intime où les publications qui ne sont pas en accord avec ce principe sont supprimées et l'internaute peut parfois même être exclu du groupe. Les photographies publiées sur ce type de groupe privé « participent de la fabrique des représentations territoriales, [...] ils énoncent ce qui advient (ou peut advenir, comme l'accident ou la rénovation) et ce qui s'efface (les habitats, les individus nomades, les pratiques de l'espace) » (Bonaccorsi, 2021, p. 376). La valeur des photographies est créée dans par leur multiplicité dans un même espace de publication, et par les « auctorialités plurielles » (p. 377) des membres au sein du groupe.



Figure 66 : Capture d'écran d'une publication sur le groupe privé *Anciens de la Cité du Défriché à Condé sur l'Escaut* - <https://www.facebook.com/photo/?fbid=4018546571574119&set=gm.5850493798356535>

Le second exemple de groupe privé s'appuie sur le groupe *Les Gueules Noires62*, créé par Claude dans le cadre de son association. Bien que le groupe soit initialement dédié aux informations pour les membres de l'association, il compte plus de 900 membres. Claude est administrateur du groupe, tandis qu'une amie à lui, désignée comme la photographe officielle de l'association lors des commémorations, est désignée comme modératrice. L'« À propos » est beaucoup plus autoritaire que celui de Véronique : « *Publiez des photos, vidéos qui concernent UNIQUEMENT le monde minier, hommages et souv'nirs du temps des Mines* ». Ainsi, parmi les publications, qui sont en majorité créées par Claude, on trouve : des archives de documents des mines, des photographies des activités commémoratives de l'association, des partages de vidéos YouTube sur des documentaires ou reportages miniers, des articles de presse actuels sur les activités de l'association et sur le patrimoine minier (en général de la Voix du Nord), des avis de décès des membres de l'association ou figures locales, des documents personnels des membres dont des objets miniers de leur collection. Claude

explique qu'il s'est tourné vers le groupe privé Facebook, car il possédait auparavant un blog où il s'est fait voler des photographies :

Enquêtrice : « Et pourquoi sur Facebook ?

Claude : Parce que j'étais déjà sur Facebook, en plus on a possibilité de faire des groupes, donc j'ai pris cette page-là. Avant j'avais Skyrock, mais j'ai eu un petit problème avec Skyrock. On m'avait pris des photos et tout ça. Je les ai retrouvées sur Facebook. Alors j'ai fait un peu la guerre. J'ai fait la guerre à celui qui me prenait ça. Donc j'ai tout supprimé ce que j'avais et qui était en rapport avec la mine.

Enquêtrice : Par peur que ce soit encore volé ?

Claude : Et en plus, c'était des photos personnelles, donc ça ne m'a pas plu du tout. Ensuite, j'ai arrêté ça, mais je me suis mis sur Facebook » (Claude, entretien individuel, 25/08/20).

Malgré le nombre de personnes présentes sur le groupe privé *Les Gueules Noires*⁶², et susceptibles également de lui voler ses images, Claude accorde une plus grande confiance à cet outil, puisqu'il contrôle les personnes qui ont initialement accès ou non aux contenus. Étant déjà présent sur Facebook avant la création du groupe, c'est tout naturellement qu'il a convergé vers la plateforme, après le constat du vol de ses photos sur son Skyblog. Il explique que les photographies volées se retrouvent en général sur Facebook où elles sont partagées sur différents espaces, profils, groupes ou pages des plagiaires. Sur la plateforme, Claude est ami avec de nombreux internautes qui possèdent un lien direct, familial, ou passionnel à la mine. Il suit beaucoup de pages et de groupes dédiés à la mémoire minière. Cela lui permet de garder un œil quotidien sur les documents qui circulent et sont potentiellement publiés sans son accord. Ainsi, au-delà de l'entre-soi, le groupe privé est un moyen de protéger ses données, ou du moins de limiter leur circulation sur internet tout en ayant une visibilité large mais contrôlée.

Focus sur la page

Si sur les groupes privés, les internautes doivent effectuer une demande d'adhésion pour avoir accès aux contenus, les pages n'exigent qu'un « *j'aime* » qui permet de suivre les contenus publiés. Elles ne peuvent pas être privées et il semble que leur création par Facebook soit plus dans un but marketing, de promotion, ou encore de communication officielle. On trouve par exemple un grand nombre de marques de vêtements, ou encore d'auteurs de littérature à succès qui possèdent une page. Pour cette raison, lors de la création d'une page, l'administrateur doit choisir une catégorie qui indique aux internautes la nature des contenus. Toutefois il peut désigner des rôles spécifiques (comme les modérateurs ou les annonceurs) qui peuvent ensuite publier des contenus. Nous revenons ici sur trois pages afin de comparer les pratiques d'écriture et usages similaires ou dissemblables que l'on peut retrouver sur chacune. Les deux premières sont des pages créées par deux enquêtés, Gérard et Philippe, au regard de la publication et de la valorisation de leurs ouvrages respectifs. Le troisième espace étudié se penche sur la page de Grégoire, valorisant à la fois son association et le bassin minier dans son entièreté. La page de Gérard s'intitule *Fosse 8-8bis d'Evin-Malmaison* et a été créée fin 2019. Grâce au peu de publications sur la page, il a été facile de remonter à la date de sa création, ce qui n'est pas toujours faisable dans les autres espaces (groupe comme page), ni indiqué dans les informations « *À propos* ». Elle a été enregistrée dans la catégorie *Société minière* et est suivie par 33 personnes mais le nombre

d'abonnés est en augmentation constante. L' « À propos » de la page précise également les informations suivantes : « *Mémoire de la Fosse 8-8 bis des Mines de Dourges, située sur la commune d'Evin-Malmaison, Bassin Houiller Nord-Pas-de-Calais* ». Comme il l'explique durant son entretien, Gérard crée une page dès qu'il a l'intention de publier un nouveau livre¹⁵⁷. Lorsqu'il possède lui-même suffisamment d'informations sur un lieu (documents d'archives et témoignages) pour démarrer un projet de livre, il crée la page. Cet outil Facebook lui permet de collecter un maximum d'informations pour le futur ouvrage — en général éponyme à la page — et de recueillir des témoignages d'anciens mineurs qui y ont travaillé. Quelque temps après la publication effective du livre, les publications de Gérard sur la page s'arrêtent, car il n'a plus d'intérêt à les collecter. Elle n'est cependant pas supprimée afin de garder les informations en ligne.

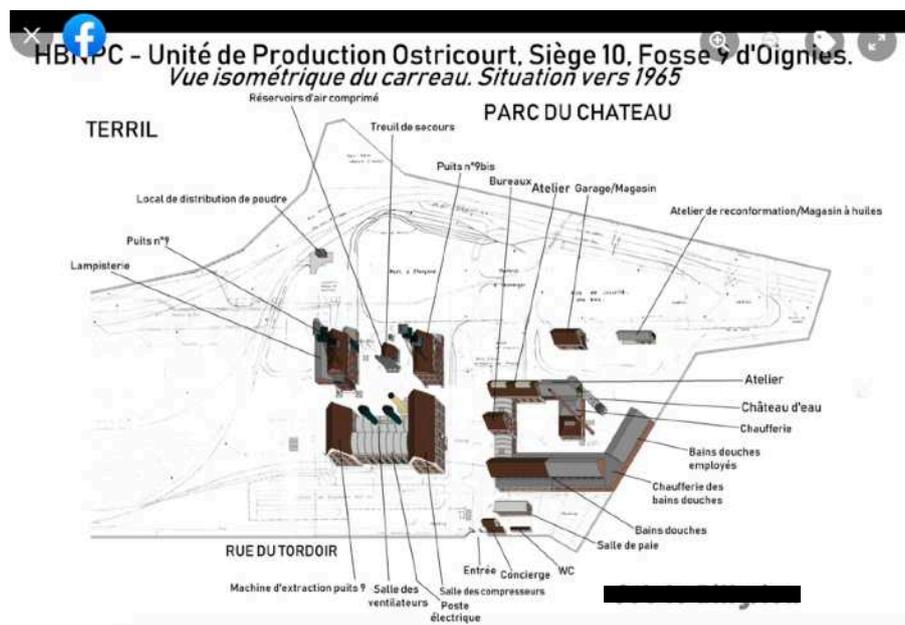


Figure 67 : Capture d'écran d'une vue isométrique publiée sur le profil de Gérard puis repartagée sur quelques-unes de ses pages

Il décrit sa méthode de collecte comme des formes d'« enquêtes », qui se font en deux étapes, la première est d'indiquer dans ses publications ce qu'il recherche comme informations ou documents, par exemple à travers les thèmes abordés dans le livre : les différents secteurs du site, des informations sur les personnels ou encore la reconversion ou démolition partielle du site. La deuxième étape consiste à collecter, parmi les commentaires, les éléments qu'il inscrira dans son livre. Il effectue ensuite un tri des commentaires qui l'intéressent ou non et explique que cette étape est fastidieuse, car il possède un grand nombre de pages projet pour ses futurs livres. Il s'oblige alors à lire tous les commentaires, en privilégiant ceux où les ouvriers « racontent leur vie », car selon lui « c'est plus vivant que de parler juste des machines ». Sa remarque met en avant le fait que les informations collectées grâce à la page Facebook apportent un côté vivant à ses livres. Le

¹⁵⁷ Pour information, en 2020, Gérard a déjà publié un ouvrage et deux sont en cours de publication.

commentaire est alors collé tel quel dans l'ouvrage. Lorsque cela se produit, il remercie tous les participants en commentaire et inscrit chacun de leurs noms dans les remerciements de ses ouvrages :

Gérard : [...] « À chaque fois dans mes livres, en fait, à la fin je mets des remerciements pour les gens qui m'ont aidé.

Enquêtrice : Aidé un peu sans le savoir alors ?

Gérard : Ils le savent, je leur dis.

Enquêtrice : C'est juste qu'en mettant des petits commentaires, ils ne savaient pas que ça terminerait dans un livre.

Gérard : Ah oui, mais en fait, il y en a plein qui mettent des commentaires. Au moins une vingtaine par jour, mais je vois un truc vraiment précis, je leur dis « votre commentaire sera utile » (Gérard, entretien individuel, 19/06/20).

Afin d'encourager les anciens ouvriers à publier, il instaure une régularité très exigeante dans ses propres publications sur chaque page. Il y précise des informations sur la fosse et des informations annexes, qu'il est souvent le seul à posséder. Une seconde pratique particulière ressort parmi ses créations, qu'il désigne lui-même comme des « vues isométriques ». Il s'agit en fait de créations de plans-reliefs de fosses ou autres bâtiments liés aux mines, sur lesquels il souhaite écrire. Ces plans sont réalisés avec le logiciel Paint, ce qui leur donne un aspect particulier. Dans l'exemple de la page *Fosse 8-8bis d'Evin-Malmaison*, Gérard n'a pas encore produit ce type de création, ainsi nous nous appuyons sur une autre vue isométrique particulièrement intéressante (figure 67¹⁵⁸), d'abord publiée sur son profil, puis partagée sur plusieurs de ses pages. Il s'agit ici d'une vue isométrique de la fosse 9 d'Oignies. Notre intérêt porte ici particulièrement sur la superposition des documents par Gérard, puisqu'il utilise ici un plan de la fosse récupéré en ligne, sur lequel il vient placer son dessin en relief (la partie en couleur) et ajouter les noms de chaque bâtiment, reliés par un tiret. Il précise ici « situation vers 1965 » afin de situer son lecteur, car il produit en général plusieurs vues à différentes époques, afin de montrer une évolution du bâtiment. L'évolution est traduite par le fait de mettre un bâtiment en gris foncé, afin de dire que celui-ci a été détruit. Certaines informations collectées sur les pages lui permettent d'ajuster ses dessins, qui sont finalement tous publiés dans ses livres comme illustration de l'évolution d'une fosse. Parfois, Gérard ajoute aussi une photo de la fosse afin que les internautes fassent plus facilement le lien entre son travail et la réalité. Dans ce premier exemple, la page sert à la fois à collecter des informations pour son futur livre, mais également à en faire la promotion, une fois que le livre est imprimé. Il propose alors aux internautes d'acheter le livre en donnant tous les détails et liens possibles. La page est un moyen pour lui de se connecter avec son public et de créer des petits réseaux de personnes que le dispositif lui permet de distinguer. À travers ses vues isométriques, qui sont republiées sur une large partie de ses pages et groupes, il met aussi en avant sa pratique autour de l'assemblage de documents et de sa capacité à interpréter le passé.

Le second exemple repose sur la page de Philippe, intitulée *PCG Mine auteur éditeur*. Cette dernière est inscrite dans la catégorie *Auteur* et est aimée par 87 personnes. L'« À propos » précise les informations suivantes : « Mines, Mineurs, histoire industrielle, minéralogie. Diffusion de livres écrits et édités par PCG

¹⁵⁸ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Gérard, ce qui révèle son nom et son prénom.

ainsi que tous ouvrages neufs et d'occasion ». Au moment de son entretien, la page n'est pas encore conçue ni même envisagée, mais le sera début 2021. Comme il est écrit dans l' « *À propos* », la page lui sert à vendre les livres qu'il a publiés en auto-édition. Ainsi, une large partie des publications de la page portent sur ses différents ouvrages (26 en tout) et proposent des liens URL directs pour les acheter. Dans un premier temps, il promeut sa page sur des groupes spécialisés, dont *Les anciens mineurs*, afin de préciser son ambition. Dans une longue publication, il indique notamment être à la retraite depuis très peu de temps et vouloir :

« utiliser le temps libre qu'il me reste pour garder le contact avec les Mineurs et les passionnés de la mine tout en partageant ma documentation et mes photos. [...] N'hésitez pas à me solliciter si vous recherchez des photos, des cartes postales anciennes [...] ce sera avec plaisir. Si vous recherchez à identifier certains sites miniers – un site web sur le sujet est en cours de créations et une page Fb est ouverte @PCG mine »
(Extrait d'une publication postée sur le groupe *Les anciens mineurs*)

La publication est accompagnée de deux photographies ; une première de lui, portant le casque-lampe de mineur lors d'un passage au fond pour prendre des photos à la Houve en 2001, et la seconde représente l'un de ses ancêtres mineurs dans le Gard sur une photo datant de 1903. L'outil Facebook devient ici un moyen de promouvoir son travail d'écriture, en tant que personnalité publique, puisque la page est inscrite dans la catégorie *Auteur*. On aperçoit à nouveau son visage dans la photo de profil de la page, qui est en général la première image que voient les abonnés en se rendant dessus. Bien que la page puisse regrouper de nombreuses personnes autour d'un intérêt commun, Philippe est le seul à pouvoir publier, ce qui lui permet de garder une cohérence dans ses propos, et « semble produire un écosystème informationnel harmonieux » (Barbier, Severo, 2021, p. 185). La page a donc plus attiré à une forme de promotion, dans l'ambition de vendre des ouvrages, qu'à créer un espace de discussion. Toutefois, les publications de ses photographies suscitent de nombreuses discussions dans les commentaires, aussi bien d'anciens mineurs que de non-initiés. Dans les commentaires d'une publication présentant de nombreuses photos de la mine de Cruejols (dans l'Aveyron), une femme se dit attristée par la présence d'un âne au fond de la mine. L'animal aide visiblement les ouvriers à tirer une charge lourde. Dans un long commentaire, Philippe lui explique qu'effectivement, dans cette mine, l'âne reste au fond jusqu'à ce qu'il soit trop vieux pour travailler. En revanche, il précise qu'après la nationalisation des mines, les animaux au fond sont bien mieux traités : ils ne finissent plus leur vie au fond, profitent de leurs weekends dans les prés et même d'une retraite lorsqu'ils sont trop vieux pour travailler. Sur une autre publication, deux anciens mineurs découvrent les techniques d'abattage d'une mine dans le Sud et s'interrogent sur leurs méthodes, l'un d'entre eux signe son commentaire par « *Ancien du 24 Estevelles 62 PdC* » afin de légitimer sa remarque. Même s'il existe une dynamique forte dans les commentaires des publications de Philippe, les livres restent cependant le projet principal de la page : son désir focalisé. Les documents, qui apparaissent aussi dans les livres, sont un moyen d'attiser la curiosité des lecteurs, qui peuvent en apprendre plus en achetant le livre. De nombreux liens URL renvoient les lecteurs vers le site personnel de Philippe, où ils peuvent à la fois acheter ses livres et l'engager comme expert en minéraux.

Enfin, le dernier exemple étudie la page de Grégoire nommée *Association Bassin Minier Nord Pas-De-Calais* et est enregistrée dans la catégorie *Communauté*. Elle compte quasiment 300 « *j'aime* » mais ne possède pas de présentation particulière, hormis un lien direct vers le site internet dédié à l'association et géré

également par Grégoire. La page est uniquement alimentée par lui, de manière très régulière (plusieurs fois par semaine). Les publications sont variées et se composent de photos anciennes et actuelles, d'archives, de cartes postales, d'articles de journaux (surtout de la Voix du Nord), d'informations sur l'association (dont les inscriptions et les visites guidées), d'annonces de décès, d'expositions et des actions menées pour sauver la Fosse Mathilde. Grégoire explique que la création de la page lui sert pour atteindre un public plus jeune pour son association :

Grégoire : [...] « Mais moi, je me suis dit “tiens, en ayant un site c'est bien dans la mesure où au niveau des moteurs de recherche, je vais être plus facilement trouvable”. Et ça fait plus sérieux pour présenter à un public plus... Alors, pour les jeunes, les blogs, ou les pages Facebook, ça marche très bien. Mais pour un public assez âgé, un site internet ça fait beaucoup plus sérieux. Donc, j'ai le blog qui est ancien, mais j'ai continué à l'alimenter, finalement. Comme ça, ça me permet d'avoir une roue de secours si jamais j'ai un souci. » (Grégoire, entretien individuel, 31/10/20).

Dans la pratique de Grégoire, Facebook est un espace en plus pour partager les activités de l'association, et atteindre un public certes plus jeune mais aussi plus large car les partages de ses publications étendent son réseau. Toutefois, il voit la création de son site web comme un outil puissant pour être recensé sur les moteurs de recherche. Cela lui donne aussi une image plus sérieuse auprès d'un public âgé (qui constitue finalement son cœur de cible malgré la volonté de toucher les jeunes). Son ancien blog, qu'il continue d'alimenter, est vu comme la « roue de secours » en cas de problème avec le premier site. La page Facebook n'est donc pas ici considérée comme un espace de stockage, malgré les nombreux documents postés dessus, mais plutôt pour mettre en lumière le dynamisme de l'association. Grégoire explique par ailleurs qu'il privilégie Facebook pour parler des visites, des expositions et des commémorations organisées par l'association.

2.1.3. Les particularités des sites personnels et blogs

Cette sous-partie s'intéresse à des espaces en ligne qui proposent d'autres formes d'écriture, à savoir le site personnel et le blog. Comme nous l'avons mis en lumière précédemment dans une remarque de Grégoire, le fait de posséder un espace en dehors des réseaux sociaux permet d'avoir une visibilité sur les moteurs de recherche. Mais ce n'est évidemment pas l'unique raison d'en créer un et de l'alimenter. Parmi les enquêtés, Baptiste (association d'histoire locale de Fouquières-Lez-Lens et de généalogie), Pierre, Bernard (association d'histoire locale de Fenain), ainsi que Philippe possèdent un site personnel. Luc (association sur la préservation de la mémoire minière) possède deux sites personnels, tout comme Grégoire. Enfin, Gérard possède un blog pour son association et envisage de créer un site personnel. Les sites personnels de plusieurs enquêtés ont déjà été abordés dans les chapitres 6 et 7, autour de leurs collectes et de leurs contenus. C'est ici l'outil qui nous intéresse. Baptiste et Roland (l'autre membre de son association, ils ne sont plus que deux) ont fait le choix de n'avoir que leur site internet pour parler des catastrophes minières. Durant l'entretien, Baptiste explique que selon lui, les personnes sur Facebook travaillent sur des sujets beaucoup moins spécifiques que son association ; pour lui sur le réseau, « *il y a tous ceux qui font de la mine, t'as les mineurs des mondes,*

bon ». Pour autant, possédant un profil personnel sur Facebook, il est abonné à ces groupes et pages où il colle le lien URL de son site dans les commentaires de publications sur des catastrophes. En général, ces publications sont postées les jours de commémoration. Le lien URL de Baptiste rabat directement l'internaute sur l'article spécifique du site. C'est selon ses mots un moyen de « *faire de la communication* » sur son travail personnel. Il publie notamment beaucoup sur les pages et groupes dédiés à certaines fosses où il laisse des messages commémoratifs. Il le fait également sur d'autres espaces Facebook où l'on parle de catastrophes.

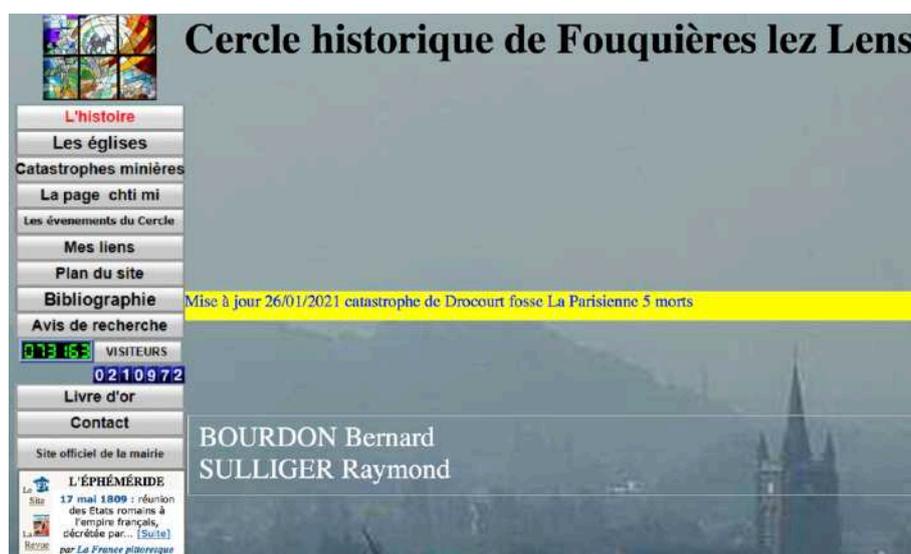


Figure 68 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet de Baptiste - <http://fouquiereschf.free.fr>

Le choix de ne garder que le site s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, et nous l'avons déjà mentionné plus haut, le site a été créé en 2004 et a aujourd'hui plus de quinze ans. Par manque de moyens, l'association ne peut pas le basculer vers une version plus moderne, qui coûterait environ 15 000 euros. De plus, le changement demanderait à nouveau un travail colossal de classement des informations et documents. L'architecte de son site « fixe dans l'écriture un certain ordonnancement des documents, de leur accès, de leur mémoire » (Patrin-Leclère et *al.*, 2007, p. 45). Par surcroît, on ressent un certain attachement à ce site, entièrement codé par Baptiste et qui représente des heures de travail. Il explique aussi qu'il apprécie pouvoir modeler le site comme il le souhaite, malgré son aspect ancien. Par exemple, sur la page d'accueil du site, visible en figure 68, il apprécie changer régulièrement le fond (qui représente ici un paysage dans la brume) avec des paysages du Nord-Pas-de-Calais. Les sites personnels de chaque enquêté, peu importe qu'ils soient témoins héritiers, médiateurs ou experts (nous n'avons pas d'exemples de sites ou de blogs de représentants de la mine) possèdent une forme de personnalisation avec leurs images, leurs couleurs, leurs boutons... Cette individualisation va à l'encontre du format Facebook qui, de par son architecte, lisse chaque page et chaque groupe dans un format uniforme. Elle met en lumière aussi des compétences « visibles sémiotiquement » (Jeanne-Perrier, 2006, p. 122) à l'écran. Sur le réseau, il en ressort une certaine praticité, très appréciée des néophytes du web. L'idée, selon Luc, est aussi de ne pas subir les publicités, que l'on retrouve sur Facebook

comme sur certaines plateformes de blogs et où, « *on n'a pas la main-mise dessus [...] c'est l'idée d'avoir un hébergement propre* ». Cependant, sur les sites personnels, les enquêtés reconnaissent parfois la difficulté de l'entretien d'un site, surtout lorsqu'ils en héritent de précédents membres de leur association. Bernard, par exemple, explique qu'après le départ de l'ancien président, qui assurait toute la maintenance du site, ils ont dû tout reprendre puisque ce dernier a supprimé le site internet initial :

Enquêtrice : « *Et donc le site a été supprimé, ou l'ancien existe encore ?* »

Étienne : *L'ancien non, il n'existe plus.*

Enquêtrice : *Donc vous avez dû tout recommencer ?*

Étienne : *On a eu à peine un an. Neuf mois pour tout reprendre internet, parce qu'en fait, même les photos qu'il y avait dessus, ils nous les ont renvoyées mais sans les sous-titres qu'il y avait, et cetera. Donc avec les numéros 1, x, y, z...*

Enquêtrice : *Heureusement que vous êtes historiens. Et c'est un site monté de toutes pièces en fait, ce n'est pas via un blog, c'est vraiment votre site ?*

Étienne : *Oui c'est notre site.*

Enquêtrice : *Mais il faut savoir coder ou autre pour écrire dessus ?*

Étienne : *Non, on utilise un, comment on appelle ça ?*

Bernard : *En fait, c'est le site Libéria, qui héberge, qui permet de monter le site. Mais c'est pas intuitif du tout. C'est un casse-tête. Après on s'habitue » (Étienne et Bernard, entretien en groupe, 10/10/20).*

Sur le site de Baptiste, on remarque que cette liberté dans l'écriture de l'architecte du site permet d'ajouter de nouvelles fonctions. La ligne jaune au milieu de la page d'accueil (figure 68) est un élément qu'il a ajouté et qui n'a pas d'équivalents sur les pages et groupes Facebook : il s'agit d'une information qui affiche automatiquement les dernières mises à jour faites sur le site. Ici par exemple, la dernière mise à jour du 26/01/2021 indique que Raymond a mis de nouvelles informations sur la catastrophe de Drocourt, fosse La Parisienne, qui avait alors fait cinq morts. Cette option se retrouve aussi sur le site de Philippe, où elle est cependant ajoutée manuellement, également sur la page d'accueil. En arrivant sur le site, on aperçoit un petit encadré qui précise les nouveautés de la photothèque. Une photo est ajoutée dans ce même encadré afin que le lecteur ait un aperçu du nouveau contenu sur le site. De son côté, Baptiste a également ajouté un compteur de visiteurs qui donne une idée au lecteur de la visibilité du site. Sur la page d'accueil, cette information n'est pas utile pour l'association, qui peut l'avoir depuis les statistiques (invisibles pour les visiteurs). Baptiste explique que c'est un moyen pratique de crédibilité : plus le chiffre est haut, plus il atteste un certain nombre de visites, certifiant la présence d'informations sur le site. Selon lui, le succès du site est largement dû aux visites des généalogistes, qui s'intéressent à leur passé familial à travers la mine :

Baptiste : « *On ne pensait pas qu'on en aurait eu autant. Mais ce qu'il y a c'est que les gens recherchent de la généalogie, comme il y a des tables, comme la catastrophe de Courrières, où il y a mille personnes dedans, il y a forcément un nom qui peut ressortir. Donc les gens viennent sur le site voir si ça correspond à leur famille » (Baptiste, entretien individuel, 15/10/19).*

On retrouve ce système de compteur sur le site associatif de Luc, qui précise en plus, grâce à un second compteur placé juste en dessous, combien de visiteurs sont en ligne au moment de la visite. Ce deuxième compteur donne une visibilité sur l'activité réelle du site, qui est toujours autour d'une cinquantaine de personnes, si ce n'est plus. Ce nombre gratifiant renforce la confiance des visiteurs dans les informations du

site. Nous remarquons enfin que chaque site personnel des enquêtés possède soit un formulaire de contact, ou une adresse mail de contact (seul Baptiste a également ajouté son numéro personnel fixe). Cette méthode permet de filtrer les questions, ou les demandes qui sont en général nombreuses et de pouvoir personnaliser sa réponse. Contrairement aux commentaires sur Facebook et sur les blogs, où ils sont lisibles par tous, ces échanges ne sont visibles que par les correspondants, et n'obligent aucunement l'enquêté à répondre dans un court laps de temps.

La seconde justification d'usage d'un site personnel semble être de pouvoir compartimenter le site en fonction des cloisonnements d'écriture de l'association ou du témoin seul. Dans le cas de Baptiste, les onglets sont ainsi divisés afin que chacun puisse avoir son propre espace et que d'autres soient partagés. En cliquant sur l'onglet « L'histoire » en haut à gauche de la page d'accueil (figure 68), le lecteur découvre de nombreux autres onglets qui présentent l'histoire de Fouquières-Lez-Lens « *du mésolithique à nos jours* ». On y trouve par exemple des titres tels que : « *Nos plus anciens vestiges* », « *Seigneurs de Coupigny* », « *Les écoles de Fouquières* », ou encore « *La guerre 14 18* ». Chacun de ces onglets permet d'accéder soit à un texte plus ou moins long, accompagné de photographies, soit à des sous-onglets pour les thématiques les plus documentées. Roland (l'autre membre de l'association) est passionné d'histoire : c'est donc lui qui s'occupe de compléter cette partie, ainsi que l'onglet « *Les églises* », juste en dessous. Baptiste s'occupe de la partie « *Catastrophes minières* ». Comme il est le seul à savoir coder, il ajoute les informations de son associé sur le site. L'onglet « *La page chti mi* », juste en dessous (figure 68) présente de nombreux poèmes en patois, collectés auprès d'une ancienne de Billy Montigny qui, selon la présentation, n'a pas internet. En dessous encore, dans l'onglet « *Les événements du Cercle* », il est précisé que les événements sont étudiés par les deux membres de l'association. Les « *événements* » en question sont en fait des personnes ou familles notoires de Fouquières-Lez-Lens dont Baptiste et Roland détaillent la vie à travers des photos, coupures de journaux ou encore informations tirées de biographies. Toutes les thématiques du site sont liées à la ville de Fouquières-Lez-Lens. Sur le site de Pierre, la séparation des thématiques se fait plutôt par rapport à ses réalisations sonores, à travers les sujets hétérogènes qu'il aborde. Ces dernières sont séparées en quatre catégories de sons, à savoir : ceux qu'il désigne comme des « *Paysages sonores* », les musiques, les mineurs de charbon et les documentaires radiophoniques. L'intérêt pour son travail est souvent cloisonné, par exemple entre une personne qui souhaite écouter son ancêtre mineur et une autre qui veut se détendre sur un paysage sonore. Il est donc nécessaire que chaque espace soit distinctif afin que les visiteurs aux diverses envies n'aient pas à fouiller le site pour trouver les sons qui les intéressent.

La possibilité de personnaliser l'architecte du site personnel permet aussi d'être créatif, comme à travers l'onglet « *Avis de recherche* » que l'on retrouve à la fois sur le site de Baptiste et de Bernard. Ce procédé n'a pas été observé ailleurs, mais les deux types d'acteurs ont presque adopté la même méthode : il s'agit, à travers la publication de plusieurs photographies, d'inviter les visiteurs à donner des informations sur la date, le nom et le prénom des personnes représentées. Lorsqu'il s'agit de photographies de groupe, Baptiste a intégré une fonctionnalité qui permet, en passant sur le visage des personnes avec la souris, soit d'afficher leur nom (une fois identifié), soit de montrer une lettre (lorsque l'identification est en cours). Sur le site de

Bernard, les membres ont plutôt opté par l'ajout d'une lettre discrète sous chaque visage (voir figure 69). À côté de la photographie, une liste permet de savoir si le nom est encore manquant et l'avis de recherche toujours en cours. Comme on peut également le voir sur la figure 69, à travers le commentaire « *Cette photo date de 19??* », la date à laquelle la photo a été prise est également manquante ainsi que plusieurs noms et prénoms des personnes du groupe.



Figure 69 : Capture d'écran d'un avis de recherche sur le site associatif de Fenain - <https://fenain-histoire.fr/fr/rb/35544/photos-1>

L'association de Luc a quant à elle décidé de créer deux sites différents, afin de séparer les activités associatives des activités autour du mineur de fond, c'est-à-dire de leur métier, mais aussi du côté social (comme la vie dans les corons, la quinzaine, les vacances à la Napoule, ou les activités sportives). Toutefois, les deux sites possèdent la même structure et la même esthétique. Sur chacun, le visiteur peut faire un don et devenir adhérent. Le site associatif apporte en plus des renseignements sur les activités quotidiennes de l'association. Un lien permanent, via un bouton, permet facilement de passer d'un site à l'autre. Le second site, dédié à la vie du mineur, possède énormément d'informations, notamment : des témoignages d'anciens mineurs collectés et transcrits par l'association, un espace généalogie où l'on peut consulter un grand registre de noms de mineurs, un lexique minier, un livre d'or où les visiteurs peuvent laisser un commentaire et un « *coin des galibots* » (espace pour les enfants). Cet espace, créé par Luc, dénote du reste du site par l'usage de dessins d'enfants pour créer des boutons spéciaux (figure 70). Bien qu'il soit compliqué pour un enfant initialement de trouver le site puis « *le coin des galibots* », on ressent l'effort fourni par Luc, enseignant dans le supérieur, pour inciter les parents à transmettre des savoirs aux plus jeunes. En cliquant sur l'icône du charbon, du mineur, du terril ou du chevalement, le lecteur arrive sur un court texte complété par des photos et des dessins d'enfants qui expliquent en quelques mots la signification du terme. Cette disposition, simple et ludique, n'est possible que grâce à la personnalisation des sites. Comme on peut le voir en bas de la figure 70, il est aussi affiché « *Mots-clés associés* », puis, dans l'encadré juste en dessous « *galibot enfants* ». La configuration du site fait apparaître en bas de chaque article les mots du lexique traduit du ch'ti mi vers le français. Cet ajout ingénieux permet à tout lecteur non initié de s'approprier les productions et les savoirs

transmis d'un espace à l'autre du site. Grégoire, comme Luc (et association), possède deux espaces d'écriture en ligne : un site pour promouvoir l'association et ses activités et un autre site où il propose un enseignement historique sur la mine. Comme il l'explique :

Grégoire : « J'ai mis assez de matière pour justement pouvoir les réutiliser pédagogiquement, c'est suffisant pour faire voir un peu aux élèves les différents aspects du patrimoine minier » (*Grégoire, entretien individuel, 31/10/20*).



Figure 70 : Capture d'écran de l'espace galibot, sur le site associatif de Luc - <https://mineurdefond.fr/articles.php?lng=fr&pg=663&mnuid=662&tconfig=0>

Dans un onglet de ce site, il parle également de sa propre famille et de son travail de recherche généalogique sur ses ancêtres mineurs. Il explique qu'il garde aussi son ancien et premier blog *Tumblr*¹⁵⁹, sur lequel il a commencé son travail photographique du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et au-delà. Ce premier blog est créé en 2011, lorsque Grégoire commence à envisager de se lancer dans l'associatif. Il y publie toutes ses photographies de bassins miniers afin d'avoir « *de la matière pour pouvoir commencer à faire des expositions, et à parler un peu de patrimoine minier* ». Le choix de cette plateforme était au départ pour faciliter la manipulation de l'outil, puisqu'il le dit lui-même : « *niveau informatique, il faut quand même avoir un minimum. J'étais pas un pro, à vrai dire* ». En tant que plateforme et avec l'évolution de la concurrence à l'époque, Grégoire a eu peur de la fermeture de *Tumblr* et décide de se tourner vers *Jimdo*, conseillé par un informaticien comme « *un site assez sérieux* ». Il crée alors un premier espace sur *Jimdo*, dédié à l'enseignement sur la mine et à sa famille. Il possède un aspect de blog relativement classique en deux

¹⁵⁹ Plateforme de microblogging qui se concentre plutôt sur le partage de contenus visuels et multimédias.

colonnes. À droite, une colonne étroite déroule les onglets thématiques du blog, à gauche, une large colonne présente les productions. Le format facilite la visite du site par thématique et se termine par un petit examen, que les enseignants peuvent reprendre, afin de tester les élèves sur ce qu'ils ont retenu de la mine. Le second site est en fait arrivé pour des raisons financières : la version gratuite de Jimdo restreint les utilisateurs en termes de contenu. Une fois un certain seuil atteint, l'utilisateur doit supprimer du contenu pour libérer de la place afin de poster à nouveau. Grégoire ne souhaite pas utiliser la version payante du site et crée donc un deuxième site dédié à l'association, comme il l'explique ci-dessous :

Grégoire : [...] « Mais à un moment donné, j'ai sélectionné certaines photos pour avoir de la place, commencé à supprimer des contenus et cetera. Et à un moment je me suis dit "tiens, pourquoi pas en recréer un consacré uniquement à l'association". Donc le nouveau site est arrivé, d'ailleurs, il arrive également à saturation, au niveau des photos, notamment des animations. On en a mis pas mal. Donc c'est pareil, j'ai commencé à refaire du tri dessus. Alors, je n'en créerai pas un troisième, mais on utilisera notre page Facebook pour mettre les contenus d'activités, notamment quand on fait des visites, des expositions. Par la suite, je privilégierai de les mettre sur ma page Facebook » (Grégoire, entretien individuel, 31/10/20).

Bien que les deux sites soient distincts, les informations et les documents se retrouvent parfois sur l'un et l'autre à la fois. Avec le recul, Grégoire se méfie également de *Jimdo*, qui peut tout autant faire faillite que *Tumblr*. Son questionnement sur la pérennisation des données montre que malgré la multiplication des espaces de stockage, aucune garantie ne permet de s'assurer de leur préservation. L'incertitude se ressent dans son discours : « *je serais un peu furax s'il y en a un qui venait à disparaître. Mais bon, touchons du bois, croisons les doigts, jusqu'à présent tout se passe bien* ». La multiplication des espaces constitue autant de « traces volontaires » (Deseilligny, 2006, p. 425) des productions de la mémoire minière, mais qu'il n'est pas possible de garantir dans le temps. Le passage d'une plateforme à l'autre, sans toutefois supprimer les anciens espaces afin de garder un « *back up* », est tout à fait significatif à cet égard et témoigne d'une volonté de conservation accrue. Gérard, le seul enquêté à posséder un blog actif, se trouve dans cet entre-deux où il semble vouloir passer uniquement sur Facebook. Il explique que son blog, créé en même temps que l'association en 2012, sert à montrer l'avancement des travaux de réparation et d'aménagement effectués à la fosse et à parler des missions du site. Plus facilement manipulable qu'un site personnel, il offre « une forme générale, standard et exploitable » (Jeanne-Perrier, 2006, p. 102). Tenu quotidiennement depuis quelques années, les dates de publication des articles correspondent donc exactement aux activités décrites. Autrement dit, sur le blog, les publications affichent la date originale de publication des travaux. Reprendre tout ce travail sur Facebook lui demanderait d'abord une longue réécriture, et les publications perdraient à la fois leur contexte temporel et leur cohérence narrative. Malgré cela, Gérard ne cache pas son attrait pour la plateforme Facebook, où la possibilité d'élargir son réseau est plus forte et dont il maîtrise mieux l'outil. Il continue donc les publications sur le blog, mais sait qu'il se trouve actuellement dans un entre-deux, où il abandonnera totalement le blog. De plus, afin de ne pas s'éparpiller sur internet et désorienter ses lecteurs, il explique que ce choix implique la suppression du blog. On remarque de sa part un attachement moindre à son espace, malgré le temps passé dessus.

Pour conclure sur les choix des dispositifs et pratiques de communication des témoins, Facebook est devenue une plateforme centrale malgré la création de sites personnels et de blogs. Si les blogs sont peu à peu mis de côté par la moins grande confiance accordée dans la pérennité des plateformes, les sites personnels sont largement utilisés pour la personnalisation du format qu'ils permettent et la présence sur les moteurs de recherche. Des passerelles sont créés d'un espace à l'autre, comme à travers l'exemple de Baptiste qui publie les liens URL de son blog en commentaires sur Facebook. Les sites personnels présentent l'avantage de pouvoir personnaliser et compartimenter son espace en ligne, à condition d'en avoir le temps et les compétences. Sur Facebook, malgré le lissage de l'architexte, on remarque des différences dans la décision d'utiliser plutôt une page ou un groupe. Tout d'abord, le groupe permet l'entre-soi, comme nous l'avons vu par exemple sur le groupe privé de Véronique, où les publications sont très personnelles et vont produire de nombreuses réactions dans les commentaires. La possibilité, pour les groupes privés, de trier les internautes qui peuvent ou non avoir accès aux contenus est également un argument très fort dans le choix de ce type d'espace. Les centres d'intérêt sont communs, et permettent aux communautés de se retrouver (par exemple aux anciens mineurs de discuter techniques et outils), mais restent ouverts à tous sur les groupes publics, où chacun peut prendre la parole au-delà des commentaires. Cet aspect entraîne parfois quelques dérives où les publications ne suivent plus le fil rouge initial proposé par l'administrateur. Au contraire, sur les pages Facebook, comme sur les blogs, l'administrateur est le seul à pouvoir s'exprimer. Ce type d'espace reflète une forme de promotion du travail personnel, que cela soit tourné vers l'écriture ou les activités associatives. Enfin, si les enquêtés parlent souvent du souci de pérennité et de vol des données sur les sites personnels et blogs, cette inquiétude n'est que peu mentionnée par ceux qui utilisent Facebook.

2.2. L'identité des témoins à l'écran

2.2.1. La construction du profil personnel sur Facebook

Nous nous penchons ici dans un premier temps sur l'identité des témoins à l'écran, plus particulièrement sur Facebook, où contrairement au blog ou au site personnel, le profil tient une place importante dans la manière de se montrer à l'écran. Sa construction est plus complexe que le choix d'une image récente de soi. Elle implique une réflexion sur son statut de témoin, ses relations avec les autres et sur ce que l'on souhaite ou non montrer de soi. En tant qu'espace d'échange au centre d'une grande part de leurs pratiques en ligne, Facebook est un réseau qui permet de se montrer en tant que témoin. Les productions publiées sur le réseau deviennent des médias sur lequel chacun se forge une image de l'autre. Les réactions, commentaires, partages et autres formes d'interactions que l'on retrouve sur le réseau mettent en lumière une forme de co-construction des productions liées à la mémoire minière. Chaque internaute devient à la fois le juge des productions des autres et le responsable de sa capacité à documenter la mémoire en ligne. Dans le point suivant, nous

examinons la signature et les signes distinctifs élaborés par les témoins. D'une part, dans le but de protéger leurs documents du vol (ou d'autres formes de réappropriation) et de s'en déclarer auteur, d'autre part, car la signature induit des hiérarchies avec les autres auteurs ou lecteurs.

Facebook ne privilégie pas l'anonymat des internautes qui s'inscrivent sur le site comme « un passage obligé de l'architexte » (Patrin-Leclère et *al.*, 2007, p. 72), ce qui rend largement tous les utilisateurs « identifiables et identifiés » (p. 55). Dans cette « logique de l'inscription » (Cotte, 2017, p. 118), les témoins vont mettre à disposition du collectif des éléments qui permettent de les identifier comme tels, ou au contraire, les éloigner de ce statut. Pour reprendre les mots de Dominique Cardon, « la manière dont est rendue visible l'identité des personnes sur les sites du web 2.0 constitue l'une des variables les plus pertinentes pour apprécier la diversité des plateformes et des activités relationnelles qui y ont cours. Que montre-t-on de soi aux autres ? » (Cardon, 2009, p. 45). Cette question est d'autant plus pertinente dans le cas présent, puisqu'il s'agit de saisir la manière dont les témoins de la mémoire minière, qui utilisent Facebook comme une plateforme de diffusion de leurs productions, s'emparent de cet outil. Chaque publication, commentaire ou *like* qu'ils laissent renvoient à leur profil personnel. Pour cette raison, nous interrogeons la manière dont ils le construisent, s'appuyant sur l'architexte préétabli par la plateforme. Nous verrons notamment que pour les témoins représentants de la mine et les témoins héritiers, de nombreux traits identitaires liés à la mine peuvent être observés, tandis que pour les témoins médiateurs et experts, cette « gestionnarisation¹⁶⁰ » (Robert, Pinède, 2012, p. 197) de l'identité est plus discrète, voire absente. Nous abordons ici les différentes présentations de soi des témoins, en commençant par la figure du représentant de la mine. Parmi les enquêtés dont nous avons pu observer le profil Facebook sur le long terme, Raymond et Jacques peuvent être liés directement à la figure du représentant de la mine. D'autres profils uniquement suivis en ligne servent aussi d'exemples dans cette partie. Les pratiques d'écriture en ligne de Raymond se concentrent uniquement sur le réseau social Facebook, qui lui permet de publier ses récits autobiographiques mentionnés auparavant. Sur sa photographie de profil (figure 71, à gauche¹⁶¹), on l'aperçoit plus jeune, au fond de la mine et portant le casque de mineur sur la tête avec des traces de charbon sur le visage. Il ne regarde pas l'objectif et semble concentré sur une autre tâche. Cette photo en noir et blanc est brute, sans retouche ou filigrane. La même photo est utilisée sur sa photo de couverture, juste au-dessus. Il y décrit le contexte de la capture de cette photo :

« C'était en 1971 au cours d'une visite au 3/15 de Courrières. Adjoint de Monsieur Lucien BRUN, chef du Service Documentations Techniques et de Documentation générale quelquefois pour des raisons techniques, j'emmenais avec moi les photographes de mon service. Au 3/15 j'y allais surtout pour voir l'évolution de l'hydrotir à distance de même qu'en montage taille le rallongement de la desserte depuis le pied à l'aide de vérins hydrauliques. Monsieur Trouvé chef porion hydraulicien a réalisé et fait beaucoup progresser ces méthodes de travail » (extrait de la description de la photo de couverture de Raymond).

¹⁶⁰ Selon les auteurs, la « gestionnarisation » en ligne est une pratique qui « participe à son propre dévoilement et à sa propre traçabilité » (2012, p. 198).

¹⁶¹ Les liens URL vers les deux photos de profil ne sont pas indiqués car ils mènent directement sur les profils privés de Raymond et d'un autre ancien mineur, ce qui révèle son nom et son prénom.



Figure 71 : à gauche : photo de profil de Raymond (au fond) ; à droite : photo de profil d'un ancien mineur très actif sur Facebook

Le vocabulaire que l'on retrouve dans son commentaire est spécifique à la mine ; « *au 3/15* », « *l'hydrotir à distance* », « *montage taille* », « *chef porion* ». Bien qu'écris dans une volonté explicative, ce vocabulaire reflète son expérience et sa connaissance du milieu. Il lui permet de se positionner en tant qu'ancien ouvrier, possédant un savoir-dire et un savoir-faire. La photographie seule donne quelques informations sur les circonstances lors de la prise de la photo : les traces sur son visage, le fond avec des roches, un soutènement et de lourdes chaînes, ainsi que le casque avec la lampe allumée indique que Raymond se trouve au fond. Les explications données en description documentent la photo et donnent un contexte historique des avancées techniques de l'époque. Les détails qu'il écrit sur ses anciens collègues (leurs noms et leurs fonctions) apportent des preuves — certes non vérifiables par le lecteur qui ne connaît pas ce milieu — mais qui procurent une réalité presque palpable au portrait. Seul lui pouvait apporter des informations aussi précises sur la mine à travers son propre portrait. Durant son entretien, il parle de cette photo, qu'il a également donnée à des passionnés qui ont enregistré son témoignage :

Raymond : « *Et alors il a donc pris mon témoignage, et ils l'ont donc diffusé sur internet à l'époque. [...] Donc il y a la totalité avec ma photo en mineur, celle que j'ai faite au fond, je ne l'ai pas faite pour le plaisir. Je l'ai faite au fond* » (Raymond, entretien en duo, 01/09/20).

La photo n'a donc pas été capturée pour le plaisir, comme il le souligne, mais en contexte de travail au fond de la mine. C'est une preuve qui le place *in situ*, au fond de la mine, dans un lieu qui a aujourd'hui disparu. Si de nombreux passionnés de la mine affichent des photographies d'eux habillés en mineur, lui était ici dans un contexte de travail. Il est nécessaire pour lui de mettre en avant qu'il ne s'agit pas d'une photographie truquée qui conduirait « à une interprétation qui éloignerait de la véracité des faits » (Galinon-Méléneq, 2015, p. 19). Il cherche donc à éloigner l'internaute de toute forme d'interprétation polysémique de

sa photo en lui présentant le plus d'éléments objectifs. Sur son profil, on trouve une petite *intro*¹⁶², où Raymond a écrit « *Charbonnages de France de 1946 à 1982* ». S'il ne remplit pas entièrement la partie « *À propos* », il y mentionne tout de même sa ville, sa date de naissance, et son ancien travail qui s'affiche de cette manière : « *Travaille chez H.B.N.P.C.* ». Sur Facebook, il est possible de mentionner que l'on est retraité, mais Raymond a choisi d'indiquer sa profession comme si elle était actuelle. La mention du travail est donc un choix délibéré de sa part. Son profil donne une impression d'arrêt dans le temps, comme s'il avait été créé à cette époque précise. La famille, la scolarité et les autres détails qu'il est possible de remplir dans l'« *À propos* » sont laissés vacants. Comme il l'explique durant l'entretien, et déjà mentionné plus haut, son inscription tardive sur le réseau est due à sa réaction à plusieurs propos fallacieux qu'il avait pu lire ou entendre autour de lui sur les anciens mineurs. Cette volonté très forte de justifier son vécu vient également attester la présence de sa photo de profil et des informations renseignées. Il est nécessaire selon lui pour prendre la parole, d'avoir un profil légitime. Il ajoute par ailleurs avoir complété son nom et prénom par son second prénom afin d'être davantage reconnaissable :

Raymond : [...] « *Puisque moi sur Facebook, j'ai mis non seulement mon premier prénom mais aussi mon deuxième, il y a beaucoup de Raymond Duchêne. Alors j'ai dit "pour éviter les quiproquos, et cetera, je n'ai pas de raison de cacher mon nom, et je veux qu'on sache que c'est moi". Et mon portrait, que vous voyez sur Facebook, c'est bien le mien. Il a été fait à Courrières, et par le photographe de mon service à l'époque [...].* » (Raymond, entretien en duo, 01/09/20).

Ces photographies prises au travail apparaissent régulièrement dans les magazines des mines. Les mineurs les gardent ou les récupèrent comme un souvenir de la mine. L'usage numérique de ces portraits n'est venu que bien après. Sur la figure 71, à droite, on aperçoit la photo du profil d'un autre ancien mineur, actif sur l'une des pages que nous suivons. On remarque que la photo a été prise au fond, alors qu'il posait à côté de collègues. Ces derniers ont été coupés afin de zoomer sur son visage, où on peut l'apercevoir, les yeux fixant l'objectif, le casque-lampe sur la tête et également quelques traces de charbon sur le visage. En arrière-plan, on reconnaît les grillages qui retenaient les pierres dans les galeries principales du fond. La photographie est granuleuse à cause du recadrage, de sa numérisation et de la poussière présente au fond. Cependant, sur Facebook, ce type de photographie recadrée et « poussiéreuse » est commune sur les profils des anciens mineurs. Elles sont appréciées de leurs réseaux d'amis sur Facebook, qu'ils soient d'anciens collègues, de la famille, ou des amis. Les commentaires qu'ils laissent sur les photos relèvent de la fierté, des émotions partagées et du respect pour cette profession. Pour les représentants de la mine, ces portraits répondent à un désir d'affirmation sociale qui respecte des codes communs, et sont conformes à l'image populaire du mineur de fond. Aussi, pour reprendre les mots de Dominique Cotte, dans ce contexte, les documents acquièrent « une forme chargée d'autorité et jouant à ce titre un rôle performatif important dans la configuration sociale de l'activité concernée » (Cotte, 2017, p. 118). Il n'est pas rare d'ailleurs que ces photos se ressemblent, comme

¹⁶² Cette option d'écriture permet à un usager d'écrire une courte phrase de présentation qui apparaît sous sa photo de profil. Au-dessus de la case, on peut lire 'intro', qui est automatiquement affiché par Facebook.

les deux portraits en figure 71¹⁶³, se focalisant sur l'essentiel : le fait d'être au fond (en groupe ou seul), de porter l'habit du mineur dont le casque-lampe et d'avoir des traces de charbon sur le visage et le corps ou les vêtements. Au fond, on aperçoit souvent un environnement minier, par exemple le soutènement, les pierres retenues derrière, les grillages, ou les chaînes... Elles font toutefois abstraction de l'attachement au détail, telles que la qualité photo, ou encore l'angle de prise de vue.

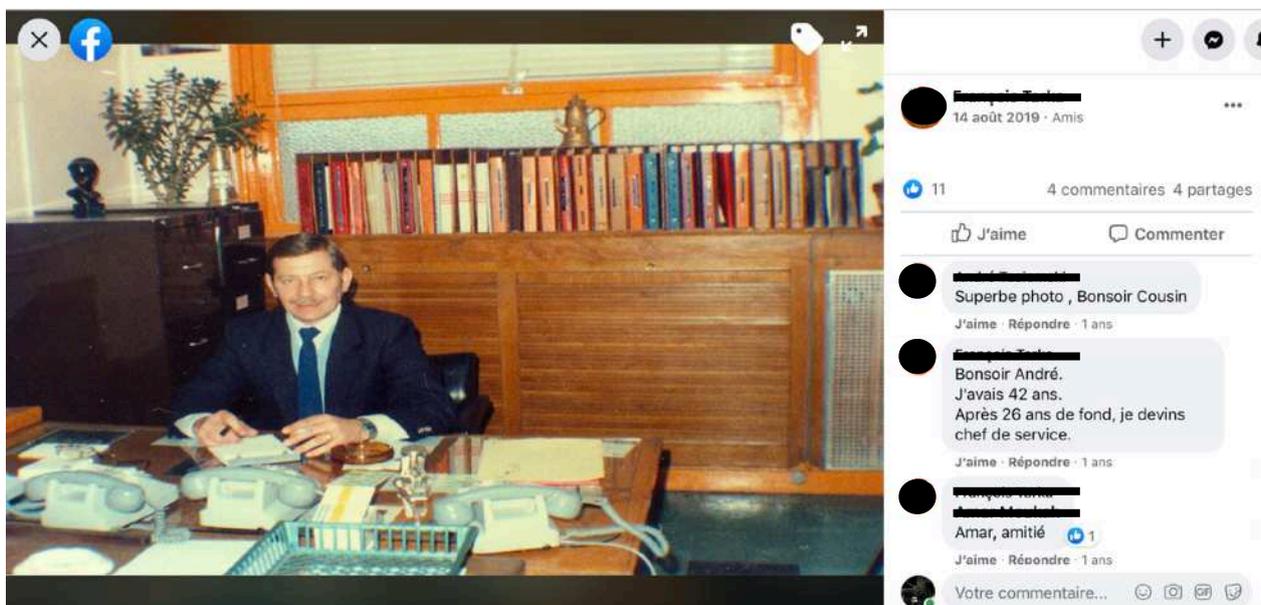


Figure 72 : Photo de couverture de Aimée, ancien mineur de fond ensuite promu comme chef de service

Si toutefois le fait de se montrer en tenue de mineur de fond semble être la norme pour les représentants y ayant travaillé, il est aussi tout à fait normal de montrer son ascension. Celle-ci vient mettre en avant l'intelligence de l'ancien mineur qui a su se sortir de sa condition pour finalement travailler dans les bureaux. Pour les mineurs les plus âgés, ces promotions sont aussi une condition de leur meilleure santé, puisqu'ils n'ont alors plus été exposés à la poussière du fond. Cela n'empêche pas, bien sûr, qu'ils soient déclarés silicosés. On trouve par exemple un portrait particulier sur le profil d'un ancien mineur, dont le nom nous a été indiqué par Raymond, déjà mentionné dans la sous-partie *Le témoin représentant de la mine et l'écriture de soi*, chapitre 6, et que nous avons renommé Aimée. Dans cette partie, nous avons décrit une vidéo produite par Aimée, où celui-ci inclut une photographie de lui âgé, à son bureau, où se trouve une lampe de mineur symboliquement allumée. Comme on peut le voir sur la figure 72, la photographie — prise des années plus tôt — le montre au travail, assis à son grand bureau, en costume cravate et prenant la pose. En commentaire, il précise à son cousin André que la photo a été prise pour ses quarante-deux ans, après vingt-six ans de fond. Il s'agit donc tout autant de ne pas cacher les souffrances du passé, puisqu'Aimée parle entre-autre de la silicose dont il souffre sur le réseau social, mais tout de même de montrer les privilèges dont il a pu bénéficier dans

¹⁶³ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Aimée, ce qui révèle son nom et son prénom.

une seconde partie de sa carrière. On retrouve d'ailleurs une photographie très similaire de Raymond parmi les photographies publiées sur son profil et régulièrement repartagée.

Concernant Jacques, il possède quatre profils Facebook distincts, dont seuls deux semblent actifs et signifiants pour notre analyse. L'un d'entre eux n'a jamais été utilisé, quant au second, il est bien moins fourni que les autres et les publications ont un attrait plus politique que minier. Jacques semble voir dans chaque création d'un nouveau profil, une page blanche pour la gestion de son réseau d'amis Facebook, de ses publications écrites et de ses albums. L'abandon d'un profil à l'autre est progressif puisque l'on remarque des publications sur le journal à partir des deux derniers profils. Cette pratique rappelle le passage de certains enquêtés de leur blog vers un site ou de leur blog vers Facebook. Il est relativement difficile de remonter dans les publications de Jacques, car celui-ci a une activité intense sur le réseau : il publie en moyenne entre deux et quatre fois par jour sur son journal. La majorité de ses publications sont des articles de presse relatant des faits divers, auxquels il ajoute un avis politique, ou bien demande l'avis de ses amis. Son profil le plus récent (2021) possède un réseau de plus de 241 amis, tandis que le plus ancien en a plus de 1700. Cependant, ses noms, ses prénoms, sa photo de profil et sa photo de couverture sont identiques sur les deux profils analysés ici. C'est une manière de permettre au réseau de son ancien profil de le reconnaître facilement sur le nouveau. Contrairement à Raymond et Aimée, en tant qu'ancien mineur ayant travaillé trois ans au fond, Jacques n'a pas mis de photographie de lui en photo de profil. Cependant, la photo de couverture présente le scan de la première et la quatrième de couverture de son premier livre. On aperçoit d'ailleurs la tranche du livre qui sépare les deux photos. Cette autopromotion offre de nombreux indices relatifs à son activité d'ancien mineur, mais aussi d'auteur. En effet, il est possible de lire la courte autobiographie de Jacques, inscrite sur la quatrième de couverture. En première de couverture, on l'aperçoit qui pose devant la salle des machines d'une fosse encore en activité, avec son appareil de photo dans les mains, et en tenue de mineur (casque-lampe et bleu de travail). Bien qu'ayant changé par rapport à la photo, on le reconnaît aisément car les photos de profil et de couverture sont presque juxtaposées, et la ressemblance est manifeste. Celui-ci ne met pas directement son passé d'ancien mineur de fond en valeur, mais la manière dont il valorise cette mémoire à travers son livre. Toutefois, sa tenue est significative de son premier métier, mentionné dans son autobiographie et visible depuis son profil.

Les profils Facebook des témoins héritiers sont empreints de leurs actions de médiation en tant qu'enfants ou petits-enfants de mineurs. En ligne comme hors ligne, lorsque cela concerne son activité de témoin et son travail d'écriture, Gérard se présente à travers un surnom distinctif, en rapport avec le nom du village où il est né dans le Pas-de-Calais. La fosse qu'il rénove se trouve dans ce même village, ce qui renforce son identification à ce lieu précis. Les livres qu'il publie en auto-édition sont tous signés de ce surnom. Ce choix sépare ses activités liées à la mémoire, de ses activités quotidiennes, mais aussi de ses nombreuses autres passions, telles que les bateaux, les Jeux olympiques, ou encore le Maroc. D'une certaine manière, il semble chercher à être « authentiquement différent des autres » (Cardon, Delaunay-Téterel, 2006, p. 31), dans une démarche très engagée, voire presque scénique. Mais dans le même temps, il semble rechercher constamment l'approbation de ses pairs : il ne s'agit pas pour lui d'être considéré comme un marginal, mais plutôt comme

un acteur central de la conservation de la mémoire minière. Son initiative a débuté par le désir de conservation de la fosse abandonnée, puis s'est étendue sur d'autres lieux emblématiques miniers. Très vite, Facebook est apparu comme un moyen de promouvoir ses actions, bien qu'il se tourne également vers d'autres espaces en ligne, comme nous l'avons vu précédemment (le blog et les pages Facebook). C'est notamment la présence d'anciens mineurs sur le réseau et de passionnés des mines qui l'ont incité à s'y inscrire. Afin de distinguer la figure du témoin héritier qu'il représente par rapport à son identité personnelle, Gérard possède deux profils sur Facebook : un profil privé baptisé par son surnom et une page éponyme. Cette pratique de distinction entre deux profils se retrouve souvent chez les internautes qui créent des espaces différents pour partager leur travail personnel (ici la mémoire) et leur vie privée. Cela permet d'une part de retrouver facilement les documents sur la mine, par exemple dans des albums, de distinguer des activités privées (comme avec les enfants ou petits-enfants), et d'autre part, de garder un contrôle sur les personnes qui peuvent ou non avoir accès à leur vie privée. La démarche de Gérard est survenue après avoir reçu un grand nombre de demandes en ami et de messages de personnes qu'il rencontrait dans le cadre de son travail de mémoire. Afin de ne pas mélanger ces deux activités, il explique qu'il a rapidement créé la page, et renvoyé les personnes qui lui envoyaient des demandes en ami vers cette page :

Gérard : « Enfin, ça, c'est mon profil mais il y a aussi la page perso en fait. Parce qu'il y trop de gens qui allaient là, sur "[profil privé]", il y a plein de gens qui me demandent en ami, mais moi je ne prends pas les gens que je ne connais pas, en fait. Regardez. Tous les jours il y en a plein [montre la liste en attente]. Du coup je leur dis "Allez mettre 'j'aime' sur ma page".

Enquêtrice : D'accord, et vous mettez quoi sur la page de votre profil ?

Gérard : C'est pareil en fait. Donc là [sur son profil personnel] par exemple je parle de mon livre, si je veux je partage, [clique sur] "partagez sur une page", et là on voit toutes mes pages. Alors, tout ça, "[nom de page]", "[nom de page]"...

Enquêtrice : Ah donc ça [ses pages Facebook], c'est toutes vos pages ?

Gérard : Oui. "[nom de page]"... Après j'en fais sur les bateaux aussi, mais ça c'est plus rare, et le Maroc parce que j'aime bien le Maroc [...] » (Gérard, entretien individuel, 19/06/20).

Comme on peut le lire dans le *verbatim*, le profil comme la page partagent exactement les mêmes contenus sur la mine. Depuis son profil personnel, où seules les personnes qu'il connaît ont accès, il partage dans un premier temps ses publications (en plus de ses publications personnelles). Ce profil est toutefois privé, ce qui protège son identité et empêche les internautes de lire ses publications et de voir ses photos. Ensuite, en fonction de la thématique des publications (la mine, les bateaux, ou encore le Maroc), il partage le contenu sur ses autres pages, dont la page éponyme à son profil, par exemple pour parler de la sortie de l'un de ses livres sur la mine. Le profil personnel peut être vu comme un répartiteur de contenu puisque toutes les publications partent de ce compte initial pour se diffuser sur ses autres pages. Ses photos de profil et de couverture, qui changent régulièrement (tous les deux mois environ), sont majoritairement en rapport avec la mine : on le voit posant devant une fosse, ou encore habillé en mineur lors d'une commémoration. Mais ce profil contient aussi des éléments personnels, comme des revendications pour les *Gilets jaunes*, des images de commémoration pour les attentats de Charlie Hebdo, ou encore des photos de lui au ski. Il est donc essentiel pour lui de distinguer strictement les publications liées à la mine, de sa vie, afin de garder une cohérence pour ses

lecteurs. Les éléments lisibles de son profil mêlent à la fois passé et présent mais la séparation des espaces sur Facebook lui permet un contrôle de son identité de témoin, grâce à la création de sa page.

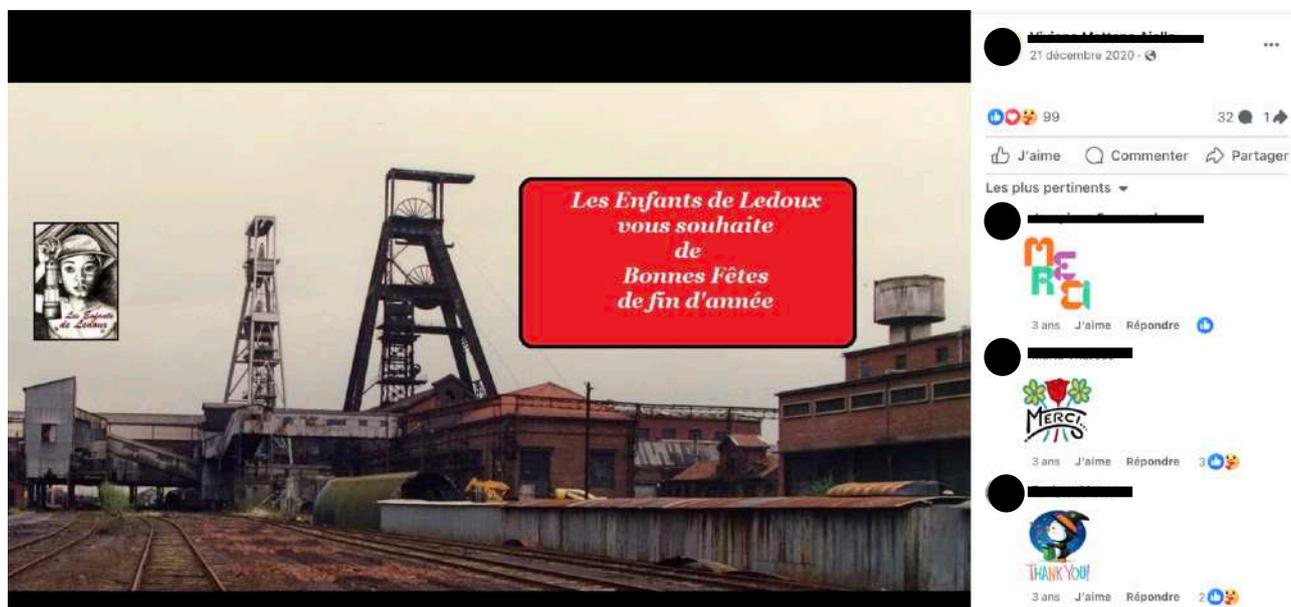


Figure 73 : Photo de couverture sur le profil de Véronique

De son côté, Véronique a choisi de posséder deux profils Facebook plutôt qu'un profil et une page, car elle trouve la gestion d'un profil plus facile. L'un des profils est totalement privé puisqu'il n'est pas — ou très peu — en rapport avec son travail de mémoire. Si Véronique accepte toutes les demandes en ami, son profil dédié à la mine est privé, c'est-à-dire qu'il est impossible de voir ses publications tant que l'on n'est pas ami avec elle sur Facebook. C'est une forme de protection qu'elle a mise en place (bien qu'elle soit amie avec plus de 2000 personnes) après le signalement de son compte par une personne malveillante, ce qui a bloqué son ancien profil pendant plus d'un an. Sur son profil actuel, elle possède depuis plusieurs années la même photo de profil d'elle en plan rapproché avec un foulard bleu de cafus sur la tête et des traces noires simulant du charbon. La photo de couverture, contrairement à son profil personnel, est toujours en lien avec l'association dont elle est présidente. Elle est changée régulièrement, notamment pour souhaiter une bonne année, ou une joyeuse Sainte Barbe (voir figure 73¹⁶⁴). Parfois, un simple filtre est ajouté en filigrane de la photographie, ou encore un petit encadré, comme sur la figure 73. Le logo de l'association à gauche de la figure 73, sur lequel nous reviendrons dans la sous-partie suivante, est également présent sur la majorité des photos. Ainsi sur son profil, c'est tout à la fois l'identité de l'association et de son propre travail qui sont mis en avant. Le profil n'est plus uniquement une manière de présenter son identité de témoin héritière, mais devient un véritable outil pour rassembler les membres de l'association et de ceux qui la soutiennent. Les profils personnels de Claude et de Baptiste se ressemblent dans le sens où ils n'ont pas séparé les publications sur la mine de leur

¹⁶⁴ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de Véronique, ce qui révèle son nom et son prénom.

profil personnel. Bien que Claude ait créé un groupe privé pour son association, les publications dédiées à la mine se trouvent aussi sur son profil personnel. Leurs photographies de profil et de couverture alternent entre des photos de groupe et des portraits seuls, en lien avec la mine ou non. Par exemple, si le profil de Claude est largement dédié aux commémorations de la catastrophe de Liévin, il n'hésite pas à publier les photographies de sa famille, comme les fêtes d'anniversaire des petits-enfants ou les repas de Noël. *Idem* pour Baptiste, qui publie des photos de naissance, de baptême, ou encore de mariage de sa famille. Si une grande partie des photos de Claude le montre en habit de mineur, ou au moins portant le casque-lampe du mineur de fond, Baptiste au contraire ne le porte jamais. Toutefois les deux sont très présents lors des commémorations de catastrophes, thématique sur laquelle ils font le travail le plus approfondi. De fait, l'énonciation intime se mêle ici à une énonciation plus ouverte où le partage des photos des commémorations est pris comme un réel devoir de mémoire. Ainsi, la lecture du profil peut « passer d'un cercle restreint (un proche de la famille) à un public beaucoup plus large » (Hénaff, 2011, p. 3). Enfin, parmi les enquêtés médiateurs et experts, mais également les autres profils Facebook observés durant l'ethnographie en ligne, nous n'avons pas vu de profil similaire aux représentants de la mine ou aux héritiers. La construction de leur profil s'éloigne d'un rapport à la mine et leurs usages sont liés à une pratique intime du réseau, qui privilégie la famille et les amis. Ces derniers « rendent visibles leur intimité, leur vie quotidienne, leur vie sociale, mais ils s'adressent principalement à un réseau social de proches et sont difficilement accessibles pour les autres » (Cardon, 2009, p. 47). Les publications dédiées à la mémoire minière sont reléguées vers d'autres espaces : les pages ou groupes Facebook, blogs ou encore sites personnels. La distinction est donc bien plus claire chez ces derniers, qui gardent un cercle relationnel restreint, hors du contexte d'un travail de mémoire. Philippe, par exemple, qui possède une page dédiée à ses livres, utilise une photo de lui en casque-lampe comme photo de profil de la page. Au contraire, sur son profil personnel, sa photo de profil est un ours dans la montagne. La photo de profil personnel de Christine est son chat endormi sur un coussin. En croisant ces profils par hasard, rien ne permet de dire qu'ils ont une expertise sur la mine ou en sont passionnés. En ce sens, le fait de les avoir rencontrés, mais aussi d'avoir longuement observé les liens qui se tissent sur le réseau social a permis de les repérer. Sans cela, nous serions passée à côté.

2.2.3. *La signature et les signes distinctifs en ligne*

Cette sous-partie s'intéresse à la fois aux pratiques de la signature, mais également aux traces distinctives que l'on trouve sur les documents écrits par les témoins, comme autant de traces d'identité à l'écran qui permettent de protéger leurs productions. La signature est également une manière d'affirmer son autorité, à travers son identité. Nous l'avons vu à travers les entretiens, il n'est pas rare qu'un document soit repris sans l'accord de son auteur, puis publié en ligne sans sa mention. Ce sont en général les images qui sont les plus « à risque » de ces pillages, car elles sont facilement mobilisables dans un autre contexte. Toutefois, les « voleurs » ne sont pas toujours conscients de l'infraction qu'ils commettent.



Figure 74 : Capture d'écran d'un commentaire de Raymond sur la page Facebook *Mineurs du monde* - <https://www.facebook.com/mineursdumonde/photos/pb.100064853823223.-2207520000/1258474757512458/?type=3>

En effet, Véronique explique durant son entretien qu'à ses débuts sur internet, elle a largement repris des photographies trouvées en ligne, notamment sur Wikipédia et pensait qu'il était tout à fait autorisé de le faire. Contactée par l'un des auteurs qui lui réclamait de l'argent, elle a accepté une fois de payer le gage qu'il lui imposait, s'élevant à une centaine d'euros, avant de supprimer toutes ses productions reprenant des photographies en ligne. Aujourd'hui, des années plus tard, elle protège elle aussi ses photos, en passant à la fois par son profil privé Facebook, ou l'ajout d'un logo sur ses images. Les pratiques de signature et les signes distinctifs évoluent donc dans le temps et en fonction des exigences de chacun. La signature permet aussi d'affirmer son identité, notamment en ligne où les internautes ne savent pas toujours à qui ils ont affaire. D'ailleurs, les images ne sont pas les uniques documents que l'on marque : dans le premier exemple, qui illustre les pratiques de signature en ligne de Raymond, témoin représentant de la mine, ce dernier distingue ses commentaires des autres. Raymond ne s'arrête pas à l'écriture de publications sur son journal, puisqu'il écrit sur plusieurs groupes et pages Facebook dédiés à la mémoire de la mine et d'anciens mineurs (voir partie précédente). Lorsqu'il publie des commentaires, il revendique son statut d'ancien mineur par un signe distinctif, qui s'ajoute à ses deux prénoms et son nom, affichés automatiquement en haut de chaque publication par le dispositif. Dans la publication en figure 74, sur la page Facebook *Mineurs du Monde* (abordée précédemment), Raymond publie un long commentaire en commençant par écrire « < Ancien Mineur aux HBNPC¹⁶⁵ de 1946 à 1982 > ». Comme on peut le voir en description juste au-dessus,

¹⁶⁵ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

l'administrateur de *Mineur du Monde* a simplement écrit « *Le bout du continent noir. Groupe de Douai. 1958.* » en ajoutant le nom du photographe et l'emplacement de l'archive. Cette description, aussi courte qu'un cartel de musée, ne permet pas aux personnes non initiées au monde de la mine de comprendre la scène, ce dont Raymond se charge à titre personnel. L'ajout de ce signe distinctif entre deux chevrons avertit directement l'internaute qu'il est en train de lire le commentaire d'une personne qui a travaillé plus de trente ans pour les HBNPC et que l'on est donc en mesure de croire. L'avantage du dispositif est aussi l'affichage de sa photo de profil en tenue de mineur qui parachève de valider ses propos. La manière de s'adresser aux lecteurs emprunte du vocabulaire du guide (« *vous aurez remarqué* », « *Regardez la tenue...* »). Ce geste permet à l'auteur de laisser une empreinte distinctive de lui, « c'est une affirmation supplémentaire de l'individu » (Denis, 2006, p. 316).

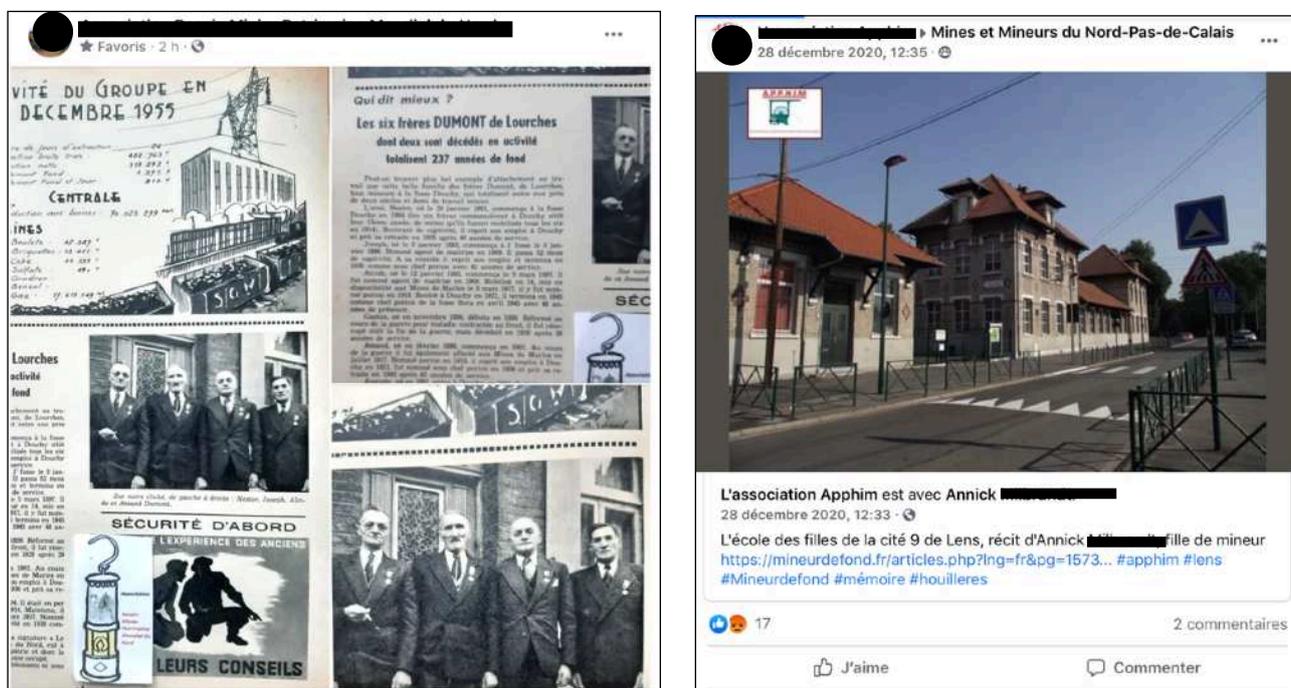


Figure 75 : Capture d'écran d'une publication Facebook de Grégoire et de Luc pour leur association respective [Lien de droite : https://urls.fr/OfY6tp](https://www.facebook.com/groups/apphim) ; [Lien de gauche : \(groupe privé\) https://www.facebook.com/groups/apphim](https://www.facebook.com/groups/apphim)

Chez les témoins héritiers et médiateurs, nous repérons une forme de signature commune à travers le logo de leur association, qui est ajouté aux images afin de les protéger. Celui-ci possède ici une fonction d'identification au groupe détenteur de l'image. À l'écran, il se manifeste de trois manières : une première où il est ajouté numériquement à l'image, comme sur la figure 75 à droite, où Luc publie le récit d'Annick qui parle de l'école des filles de la cité du 9 de Lens. L'article est publié sur le groupe privé Facebook intitulé *Mines et Mineurs du Nord-Pas-de-Calais*, qui compte plus de 1700 personnes inscrites. Une telle diffusion, même sur un groupe privé, nécessite une protection de l'image à travers le logo. La seconde manière de

protéger les images est d'ajouter un logo papier sur le document avant de le numérisiser, comme on peut le voir en figure 75, sur des documents de l'association de Grégoire. Ces deux méthodes empêchent la réutilisation de l'image, et une tentative d'effacement du logo serait visible, bien qu'il soit possible de couper l'image pour l'en retirer. Sa présence est toutefois une manière d'affirmer la possession du document et une volonté marquée d'en contrôler la circulation, à travers sa fonction d'identification. Grâce à ce moyen rudimentaire, l'internaute ne peut assumer ne pas avoir vu la présence du logo et le vol serait alors délibéré.

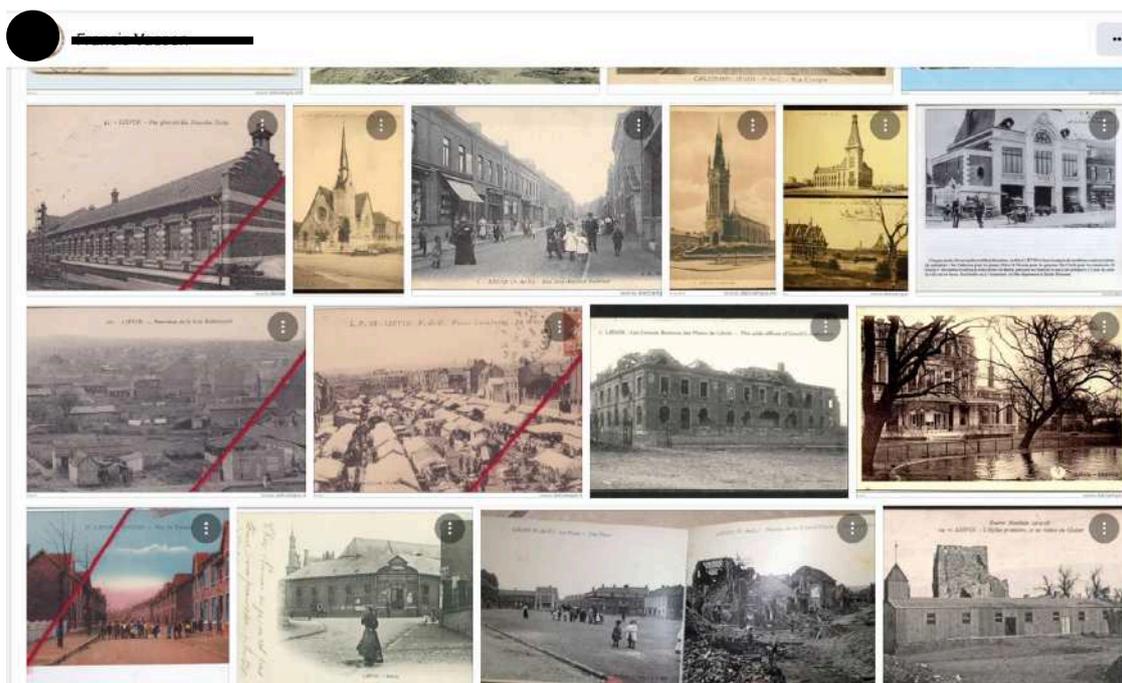


Figure 76 : Capture d'écran d'une publication Facebook de Grégoire et de Luc pour leur association respective

À travers les entretiens, nous découvrons que cette pratique de protection des images est largement répandue, tout autant que celle qui consiste à réclamer de l'argent pour l'usage d'une image volée. Les internautes vont alors mettre en place divers moyens pour protéger leurs photographies, le plus commun étant d'y inscrire son nom discrètement sur un coin, afin de ne pas gêner la visibilité de l'image. En effet, durant son entretien, Gérard explique que les images « trop » protégées, par exemple couvertes d'un logo en filigrane, ne sont pas acceptées par les internautes qui manifestent leur mécontentement. Certains bricolent alors des systèmes astucieux, comme cet internaute, fils de mineur et collectionneur de cartes postales, qui tend un bout de laine rouge sur les cartes qu'il souhaite protéger (voir figure 76¹⁶⁶). De cette manière, il devient presque impossible de reprendre les cartes et le signe est largement distinctif des autres. Il existe enfin une troisième méthode où le logo est directement ancré dans l'image, comme ce qu'a choisi de faire Gérard. Ce dernier a d'abord fait imprimer un drapeau bleu avec le logo de son association au centre. On y trouve aussi une barrette de mineur et une lampe, qui est en fait son logo personnel. Le logo de la lampe est utilisé

¹⁶⁶ Le lien URL n'est pas indiqué car il mène directement sur le profil privé de ce fils de mineur, ce qui révèle son nom et son prénom.

sur toutes les couvertures de ses livres. Le drapeau a ensuite été hissé puis filmé flottant au vent. Le petit film, qui dure à peine quelques secondes, sert d'introduction à toutes ses vidéos. Le drapeau est aussi présent lors des commémorations, et apparaît donc régulièrement sur les photos produites par Gérard. En conciliant ses deux logos sur un même support physique, il ancre progressivement son identité sur les réseaux sociaux où il déploie ses documents.

La dernière pratique que nous souhaitons mettre en lumière, dans le geste d'écriture du témoin expert, Philippe, est l'usage d'un hashtag. Luc utilise également les hashtags pour promouvoir l'association comme on peut le voir en bas de la figure 75, à droite. Leur pratique se croise dans le sens où les deux utilisent un acronyme pour créer un hashtag unique. D'un côté, Philippe utilise simplement ses initiales, et de l'autre, Luc, utilise l'acronyme de l'association, dont le titre entier est relativement long. Cette forme de reconnaissance permet de renvoyer systématiquement à leurs travaux sur Facebook. Toutefois, si l'acronyme de l'association de Luc renvoie uniquement à leurs publications, le hashtag des initiales de Philippe renvoie à plus de 100 000 publications, dont beaucoup n'ont aucun rapport à la mine. Ce signe le distingue donc parmi ses pairs, mais le fait disparaître dans les recherches sur Facebook. Sur le terrain en ligne, l'usage des hashtags a été très peu repéré. Si l'on compare une publication avec hashtag et une sans, nous n'observons pas une visibilité accrue sur la première. Ces hashtags n'étant ni populaires, ni pertinents (dans le contexte), ne peuvent être recherchés par des utilisateurs dans le but de tomber sur des contenus portés sur la mine. Il s'agit donc plus d'une forme de signature qui permet aux internautes de distinguer leurs publications de celles des autres.

Conclusion du Chapitre 8

L'ambition de ce chapitre a été double. Tout d'abord, sous l'angle d'un ancrage territorial, nous avons mis en lumière les rapports entre institutions culturelles et témoins, qui se font dans une volonté de partage de connaissances et de ressources de la part de l'un comme de l'autre partie. Bien qu'ils ne soient pas en concurrence, les professionnels de la culture et les témoins doivent faire face à certains défis significatifs pour chacun, où les enjeux de l'un et de l'autre sont parfois complémentaires, parfois pas. Les archives sont au centre de la majorité de leurs collaborations, par exemple à travers les capacités d'identification des témoins ou dans l'accessibilité privilégiée offerte en échange par les institutions. Cependant, la lenteur administrative des institutions dans le rachat de certains objets ou documents, face à la volonté des témoins d'acheter promptement des collections, fait émerger des désaccords. Dans le contexte des villes et villages, les mairies ont un rôle clef dans l'aide qu'elles peuvent apporter, ou non, aux associations locales. Les politiques de chaque ville, mais parfois aussi le lien des élus avec le monde de la mine, ou des habitants notoires, peuvent offrir des avantages pour l'accès à un local ou aux archives conservées par la mairie. Ce chapitre met ensuite en lumière la place des dispositifs info-communicationnels dans le processus d'écriture de la mémoire des institutions puis des témoins. Nous n'avons pas observé de réelles collaborations en ligne sur le réseau social Facebook. En effet, malgré les commentaires laissés par les internautes, aucun échange n'est mis en place,

sauf pour valoriser les institutions, rappelant plutôt un dispositif de monstration que de médiation. Du côté des témoins, comme nous l'avons dit au début du chapitre, Facebook est au centre de leurs activités d'écriture. Au-delà de la collecte et diffusion de traces de la mémoire, l'espace du réseau est aussi l'occasion de créer des traces de sa « bonne » pratique en tant que témoin, ce qui peut bien sûr créer des désaccords entre eux. Par exemple, lorsqu'un témoin indirect s'engage à raconter des récits du fond à partir de témoignages d'anciens mineurs qu'il a collectés, mais qu'il n'a pas vécus directement : cela peut provoquer de l'énervement chez certains témoins directs. Cette « bonne » pratique peut donc se repérer dans le fait de s'astreindre à son propre statut pour raconter le passé tel qu'on l'a vécu et à adresser des hommages aux anciens mineurs.

À travers l'analyse des pages et groupes Facebook, le chapitre montre la nécessité, pour les témoins, d'avoir un contrôle sur les internautes qui accèdent à leurs publications. Les groupes privés partagent par exemple des contenus plus sensibles, comme la publication d'un décès, tandis que les pages publiques publient des contenus beaucoup plus communs et accessibles à un public large. Ils suivent alors certaines règles imposées dans ces espaces, ce qui peut parfois créer des désaccords entre eux. Les sites personnels et les blogs sont des espaces différents où le témoin s'offre une plus grande liberté d'expression de soi, mais aussi pour modeler l'espace, dans le cas des sites personnels. Au contraire, il est contraint de respecter l'architecture sur Facebook, ce qui peut parfois arranger les internautes néophytes. Les sites personnels nécessitent des compétences complexes, rendues plus faciles et accessibles sur Facebook. C'est ce que nous avons vu par exemple avec la construction des profils Facebook, que l'on ne retrouve pas sur les autres espaces web. C'est à travers un bricolage en ligne que le témoin direct, entre autres, va utiliser des photos de lui au fond, et indiquer qu'il travaille aux HBNPC¹⁶⁷, comme si le temps s'était arrêté. La signature et les signes distinctifs sur Facebook participent à ce geste de distinction, notamment pour affirmer une autorité, mais aussi pour signaler aux autres que l'on protège ses documents.

¹⁶⁷ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Que retenir au terme de ce travail de thèse ? Tout d'abord, revenons sur notre intérêt personnel pour l'étude de la mémoire dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Si les nombreux travaux scientifiques parus ces vingt dernières années (et plus) sur le patrimoine minier et sa mémoire montrent que ce n'est pas un sujet insolite, notre regard se porte plus spécifiquement sur les processus qui mènent des personnes à s'engager dans un travail de création, de conservation, et de transmission de leurs propres traces de la mémoire minière. Et ce dans une approche compréhensive. Pourquoi ? Car ce que l'on voit en premier à travers notre terrain, ce sont des personnes qui échangent entre elles, collectent, classent, créent des espaces dédiés à la mémoire minière... Le repérage de leurs initiatives nous a demandé une longue immersion sur le terrain, où la méthodologie qualitative a été nécessaire pour le repérage des acteurs d'une part, et pour l'analyse de leurs pratiques, d'autre part. Parmi les études scientifiques qui abordent ce même territoire, l'élargissement du terrain à la fois en ligne et *in situ* est une méthodologie que nous n'avons pas repérée. Désignée ici comme « hybride », elle met en lumière deux espaces en interaction, dont les pratiques ne sont pas séparables de l'un à l'autre. C'est parce que les traces se retrouvent imbriquées dans un environnement complexe et en constante circulation que nous avons décidé de les étudier ainsi.

Une méthodologie « hybride »

L'un des apports de la thèse, au-delà des résultats qui ont été présentés, est la méthodologie dite « hybride », qui permet d'observer l'ensemble des pratiques d'écriture de la mémoire, en portant notre attention à la fois sur ce qui se passe en ligne et hors ligne. En effet, dans notre volonté de comprendre la fabrication des traces de la mémoire, notre enquête nous a largement amenée au-delà d'internet, par exemple à travers le suivi de visites guidées, ou encore l'observation des panneaux explicatifs des fonctions d'anciens bâtiments sur des sites quasi-privés. Dans le sens inverse, l'accès aux espaces en ligne des enquêtés nous a permis d'observer des pratiques uniques, comme la création de documents par superposition d'autres, ou des échanges de commentaires entre internautes. Enfin, les pratiques se sont nécessairement croisées, par exemple à travers la publication de photos de sorties associatives ou celles de commémorations, ou encore la collecte d'informations en ligne dans le but de les restituer sur un ouvrage imprimé. Chaque composante de ce terrain a été complémentaire, et les entretiens semi-directifs ont permis de creuser plus en profondeur les pratiques

des enquêtés, notamment sur trois points. Le premier point, tout d'abord, a émergé en raison de la pandémie qui a largement freiné leurs pratiques sociales pendant une longue période. Les entretiens ont permis en cela de lever les incertitudes liées à la réouverture des espaces de sociabilité. Ils ont été l'occasion de discuter avec les acteurs étudiés de leurs pratiques d'autrefois, par exemple dans l'exploration de territoires miniers français et étrangers. Pour certains enquêtés âgés, ces pratiques de voyage ont largement diminué depuis les années 2000. Le second apport des entretiens a été le fait d'avoir accès aux données non publiées en ligne, en la présence des enquêtés, ce nous a permis de comprendre à la fois le travail en amont de fabrication, mais aussi de classement et d'échanges de données. Enfin le troisième point apporté par les entretiens a été le fait de pouvoir discuter avec les enquêtés de leurs espaces en ligne, de leurs créations, de leur développement, ou encore de l'interactivité au sein d'une communauté ou avec leurs pairs. Nos discussions ont pu également porter sur la manière dont ils construisent une identité en ligne, sur les désaccords entre les témoins, la mise en place de normes et de rituels, ou encore sur la régularité de leurs connexions.

Un travail porté sur la mémoire d'une communauté minière

La problématique générale de la thèse porte sur le processus social de sauvegarde de la mémoire minière à partir du travail d'écriture des témoins directs et seconds. Sur le plan théorique, la thèse se positionne sur plusieurs apports scientifiques sur lesquels nous souhaitons revenir ici. Le premier porte sur la mémoire comme notion centrale de ce travail. Notre volonté était de ne pas faire de généralisation intemporelle autour de ce concept qui peut être défini selon une variété de dimensions, psychologiques, philosophiques, médicales, anthropologiques, ou encore historiques. Nous avons fait le choix de nous concentrer sur les auteurs ayant réfléchi aux concepts de *mémoire industrielle* et de *mémoire ouvrière*, à travers l'idée de disparition d'un monde. Ils montrent que les systèmes mis en place par les industries nationales du siècle dernier, et qui contrôlent des individus situés en bas de l'échelle, se ressemblent et se perpétuent. Ces conditions affectent les modes d'interactions clivantes entre ouvriers et patronat, et se reflètent plus tard dans les processus de patrimonialisation de ces différents territoires. En effet, que cela soit dans le Nord-Pas-de-Calais ou partout ailleurs en France, les annonces des grandes fermetures ont donné lieu à des initiatives de conservation provenant du monde ouvrier. Chacun de ces territoires possède une histoire bien particulière qui définit ses actions de conservation actuelles. Dès la fin des années 1950, de nombreuses tensions sont apparues, opposant les employeurs et les politiques, avec les ouvriers. Les premiers cherchent à aller vers un renouvellement des territoires et des industries, les seconds vers une patrimonialisation de leurs lieux de travail et la transmission de leur mémoire, associée à la fin d'une ère. C'est en esquisant la diversité de ces démarches que nous avons pris position entre les notions d'*espace* et de *lieu*. L'espace devant s'entendre comme une manière de qualifier ces territoires industriels en perpétuel mouvement. Au regard du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, les commémorations, les fêtes locales, les créations d'associations, d'espaces web, ou encore les actions pour la préservation de sites miniers, confirment ce bouillonnement incessant. La méthodologie qualitative, à ce titre, est idéale pour observer toutes ces interactions dans un espace et un temps délimité.

Le second apport théorique porte sur les questions de rupture et de continuité de la mémoire (Davallon, 2002, p. 42). Aussi bien au niveau matériel qu'humain, d'une part parce qu'il s'agit d'étudier d'anciens lieux de travail transformés en espaces muséaux et de médiation, et d'autre part, si les usines se sont arrêtées, parce qu'une partie des anciens ouvriers et des communautés qui gravitent autour sont encore là. Le processus de patrimonialisation depuis l'usine jusqu'au musée est loin d'être évident, et les textes scientifiques abordés mettent d'abord en avant le nécessaire accord entre tout un ensemble d'institutions et de politiques pour parvenir à la protection initiale d'un bâtiment, puis à sa reconversion en espace de culture, ce qui offre une reconnaissance ouverte aux ouvriers. Cette étape demande la réunion de nombreux experts, universitaires et professionnels des musées afin de construire un regard sur cette époque. Les murs conservés seuls ne peuvent faire office de patrimoine, puisqu'ils ne représentent qu'une petite partie de la mémoire industrielle et très peu de la mémoire ouvrière. Il est donc primordial dans un premier temps que ces espaces soient reconquis par les objets qui les habitaient autrefois, tout en intégrant le fait que ces restitutions ne sont jamais identiques aux usines en fonctionnement. Les éléments gardés sont souvent les plus représentatifs : ils permettent de montrer les fonctions d'une machine, ou encore la routine d'un ouvrier. Au cœur de cette médiation, décrire les matériaux produits par les ouvriers, que ce soit du charbon, du métal ou autre, permet de mieux les comprendre et cerner leurs activités. Les objets de leur environnement sont une preuve matérielle d'un lien avec le passé, et contrairement à des objets de patrimoine, ne passent pas par un processus classique de patrimonialisation. Comme les objets d'un héritage parental, ils sont soumis à la possibilité de transmission comme d'abandon. Les exposer revient à leur accorder une certaine valeur, plus particulièrement pour la communauté qu'ils représentent. Bien sûr, au sein même de la communauté, ces objets ne font pas toujours l'unanimité quant au symbolisme qu'ils portent. Au niveau du patrimoine matériel, nous avons montré toutefois que dans une société en rapide mutation, il est impossible de tout garder. La destruction ou l'abandon d'une partie des sites et des biens devient alors inévitable. Si la rupture matérielle est par exemple visible à travers la démolition complète d'un quartier ouvrier, les productions mémorielles des acteurs qui s'identifient à ce passé en ravivent la mémoire. Qu'elles soient des visites guidées, des pages Facebook, ou encore des fascicules historiques, elles réactivent la mémoire, à travers différents espaces et temporalités. La pratique d'une écriture ordinaire leur permet de construire une mémoire par et pour le groupe social.

Vers l'élargissement du statut de témoin

Le troisième point soulevé par ce travail concerne le statut de témoin, qui selon nous est au cœur des productions qui ravivent la mémoire minière. Avant de revenir plus en détail sur cet aspect, nous souhaitons d'abord discuter de notre choix d'avoir mobilisé le concept de « témoin » plutôt que celui d'« amateur », et ce de façon volontaire. Ce positionnement est important, car nous avons au départ opté pour la notion d'amateur, qui permettait d'analyser les pratiques d'écriture, les normes et les compétences des enquêtés à travers leurs productions mémorielles. La notion est d'ailleurs largement présentée dans nos premières communications. Toutefois, cela met en retrait l'aspect mémoriel sur lequel nous voulions réfléchir, là où la notion de *témoin* semble plus pertinente. Il s'agit, sans ignorer leurs compétences, de montrer que ces acteurs ont une façon de

parler d'elles-mêmes, de collecter des informations sur elles-mêmes, et de porter elles-mêmes des formes de productions qui soient propres à leur passé et à leurs pratiques. La notion d'amateur est donc toujours présente, puisque, pour faire cet exercice, le témoin doit posséder un minimum de compétences qu'il met en pratique. À cet égard, nous avons souligné trois grandes compétences que l'on retrouve largement chez les témoins, à savoir : la pratique de la photographie, la pratique de la généalogie et celle du collectionnisme. Chacune de ces compétences en induit d'autres, comme le travail de numérisation de photographies argentiques afin de les convertir en données numériques ; la lecture de documents manuscrits anciens qui permettent de retrouver la trace de ses ancêtres ; ou encore la capacité de classement d'une grande quantité d'objets et de documents afin d'y avoir accès rapidement. Ainsi, la notion d'amateur n'est pas au centre de notre travail mais participe largement à sa compréhension.

Les textes scientifiques sélectionnés dans le chapitre 1 mettent en lumière l'institutionnalisation du témoin à la fois dans les domaines judiciaires, puis historiques et enfin patrimoniaux. La notion, comme nous l'avons vu, est historiquement connotée et fait notamment débat chez les historiens, où les concepts d'*histoire* et de *mémoire* se confrontent sans cesse. Aussi, les supports des témoignages ont évolué, puisque si au départ, dans le monde judiciaire c'est la forme orale qui prime, des formes écrites, notamment chez les historiens, vont peu à peu prendre le pas — en tant que preuve — sur le témoignage oral. Les deux Grandes Guerres ont largement contribué à l'évolution du statut de témoin, mais aussi à rendre cette pratique plus systématique dans une volonté de préserver la mémoire. Suite à ces épisodes, nous avons mis en lumière de grands mouvements de patrimonialisation de la mémoire, qui se sont co-construits grâce à une convergence entre les témoins, les historiens et les institutions. Au cœur de cette co-construction, le témoin « oculaire », notion développée dans le livre de Renaud Dulong (1998), est central. Ce dernier est considéré comme celui qui a assisté directement à un événement. Toutefois, dans l'approche théorique adoptée dans notre travail, Renaud Dulong pose un point de discussion important qui porte sur l'élargissement de la notion de témoin à des personnes qui n'ont pas vécu l'événement directement. En fait, l'auteur amorce l'idée que le témoignage n'est pas la seule affaire du témoin direct. Les témoins dits « seconds » rapportent des événements, qu'ils décrivent à partir de leurs propres expériences. Dans le contexte des usines devenues musées, les anciens ouvriers produisent des récits sur leur profession d'autrefois, racontent des anecdotes, plongent le visiteur dans un monde qui n'existe plus. Ces derniers sont de plus en plus appuyés par de nouveaux guides qui les relaient, voire leur succèdent. Ils possèdent toutefois une place très importante au sein de ces musées, qui leur offrent un espace de visibilité et de transmission de leur mémoire. En ce sens, l'état de l'art revient sur la manière dont le musée garantit le triptyque nécessaire pour poser la légitimité des témoignages : le témoin, l'espace de médiation (le musée) et son public. Au-delà du contexte institutionnel, notre propos est d'affirmer trois éléments : d'abord la légitimité de la parole des témoins seconds, ensuite, d'attester de sa présence et de son travail de transmission de la mémoire en dehors d'un cadre professionnel, et enfin de montrer sa capacité à s'approprier des dispositifs d'écriture pour transmettre ses propres récits de témoignage.

Dans ce contexte, notre travail de thèse a porté sur l'analyse d'une écriture que nous avons désignée dans le titre comme « ordinaire ». Cette recherche s'est intéressée aux différentes formes de productions en lien

avec la mémoire de la mine dans le Nord-Pas-de-Calais, et qui marquent une volonté de construire et de transmettre la mémoire par et pour ses communautés. Ces productions véhiculent différentes dimensions de la mémoire, qu'elles soient familiales, amicales, fonctionnelles, destinées aux générations futures, ou encore techniques. Au centre de ces productions, le témoin. Pour lui, l'écriture devient un moyen d'expression et de mise en récit du passé. Elle se présente alors comme un lien entre les témoins de leur communauté et possède une forte capacité à les mettre en réseau. Elle devient tout à la fois un support de la mémoire, mais aussi de pérennisation des traces de leur activité. La thèse rend compte de la multiplicité de cette écriture, autant dans les thématiques abordés, que dans les outils qui la rendent visible et lisible.

Une première conclusion essentielle est formulée dans le chapitre 6, nous y abordons la notion de *témoin* par son élargissement à diverses filiations (associatives, familiales, ou encore expertes), en nous inspirant notamment du concept de *type-idéal* (Coenen-Huther, 2003). À travers la littérature abordée dans le premier chapitre, nous avons d'abord tenté d'ouvrir l'examen de ce que recouvre cette notion. Nous y replaçons le témoin second au cœur d'une société qui avance, et dont les témoins premiers ne peuvent rester les uniques dépositaires. Toutefois, nous mettons aussi en lumière que cette transmission n'est pas sans discontinuités, et que la mémoire ne peut être passée comme un objet de patrimoine. La complexité de la transmission de la mémoire réside alors dans sa construction sociale par une multitude d'acteurs, ici désignés comme des témoins directs et seconds. Dans le chapitre 6, nous élaborons quatre catégories de témoins : le témoin représentant de la mine, équivalent au statut du témoin « oculaire » ou direct¹⁶⁸ ; le témoin héritier, qui possède un lien familial direct avec le représentant de la mine et a grandi à travers les récits de ses ancêtres ; le témoin médiateur, qui au contraire ne possède pas de filiation directe à la mine, mais plutôt au territoire, et par extension, un attachement à son histoire et sa communauté, il s'attache à partager sur des sujets très larges de la mine tout en assumant le fait d'être non spécialiste ; et enfin le témoin expert, qui est passionné par une ou plusieurs thématiques précises pour lesquelles on lui reconnaît des connaissances scientifiques, notamment grâce à ses pratiques comparables aux professionnels. Le type-idéal permet ici de présenter des types d'acteurs en dépassant les singularités de chacun, sans pour autant les ignorer. À travers les définitions de ces types d'acteurs, le lecteur peut s'interroger sur les doubles rôles des témoins : qu'est-ce qui fait, par exemple, qu'un enquêté soit témoin et médiateur et pas « juste » médiateur, ou encore « juste » héritier ? Notre point de vue est de dire que chacun d'entre eux, au même titre que l'ancien mineur lorsqu'il devient guide dans un musée, endosse ce rôle de passeur de la mémoire, à partir de ses propres expériences et de ce qu'il en témoigne. En ce sens, la mémoire telle qu'elle est entendue ici ne représente pas un savoir déjà constitué mais en train de se faire. Elle devient mémoire à partir du présent des acteurs étudiés, qui la reconnaissent et la construisent comme telle.

Le témoin représentant de la mine raconte par exemple des moments importants de sa carrière à partir des archives des HBNPC et de ses photographies personnelles. Cette écriture ordinaire vient à la fois combiner des savoirs existants, tels que les techniques d'extraction minières, et des savoirs nouveaux sur sa carrière ou sa maladie. Ses interactions et échanges en ligne, avec des personnes qu'il considère comme *profanes*, des

¹⁶⁸ Les témoins représentants de la mine étudiés ne sont pas médiateurs dans les musées.

mineurs d'autres bassins ou des amis retrouvés, produisent tout à la fois des savoirs vulgarisés, des connaissances croisées et des souvenirs sensibles. Le témoin héritier, dont l'écriture est souvent marquée par la perte des proches qui travaillaient à la mine, nous renvoie à la fois au quotidien de ses derniers et à son propre vécu. Il raconte la mémoire des anciens mineurs qui étaient là, juste à côté de lui, alors qu'il n'a parfois pas vu leurs souffrances ou leurs sacrifices. Il raconte aussi son passé d'enfant et d'adolescent dans les cités minières, les départs en vacances à la Napoule, le reste du briquet du père qui rentre de la mine, les après-midis au parc... Bref, un travail d'écriture autour de ce que l'on ne voit pas de la vie des familles minières. Il raconte enfin le passé plus lointain des histoires qu'il a entendues de ses parents ou de ses grands-parents, comme sur la catastrophe de Courrières. Les recherches généalogiques sur les mineurs décédés dans cette catastrophe, en tant qu'écriture ordinaire de la mémoire, structurent par exemple un lien de continuité entre le passé et le présent. Le témoin médiateur construit la mémoire tel un historien qui piocherait à la fois dans la documentation qu'il a collectée et dans les témoignages qu'il a reçus. À partir de ses savoirs construits, il transmet tout à la fois la mémoire des mineurs et de leurs proches, et les souvenirs qui structurent son engagement dans la médiation. Dans ses gestes, le passé, le présent et le futur se superposent : les enfants enfilent des casques de mineur pour plonger dans des caves réaménagées en galeries de mine, les témoignages lointains sont réécrits et réactualisés pour « *donner envi de les lire* », et le sujet de la mine devient un objet d'interactions et de jeu où les outils génèrent des devinettes dominicales. Enfin, le témoin expert est un aventurier qui parcourt le territoire dans une « tentative d'épuisement » documentaire (Bonaccorsi, 2019, p. 92) de ce qui le passionne. Ses collections foisonnantes mêlent à la fois ses propres productions, les documents qu'il collecte et ceux qu'il échange avec ses pairs. Cette recomposition très complète du passé lui donne un œil d'historien et de technicien, dont les histoires se mêlent ses rencontres et ses amitiés fortes. Chacun répond donc à des logiques observables que nous avons exposées à travers les pratiques et discours des différents enquêtés dans le chapitre 6.

Des formes d'écriture particulières

Parmi ces quatre types d'acteurs, désignés comme témoins, il ne s'est pas seulement agi de dire lequel se rapproche le plus d'une forme de vérité sur le passé, mais plutôt de s'intéresser aux variations dans leurs manières d'écrire la mémoire, et aux formes que l'écriture prend lorsque chacun devient l'énonciateur du passé. Dans le chapitre 2, nous revenons sur deux formes d'écriture : d'une part l'écriture du diariste, qui se concentre sur *soi*, et est peu à peu passée d'une écriture du secret (dans un carnet privé), vers de nouvelles formes en ligne, qui ont bouleversé les façons de se raconter. D'autre part, l'état de l'art aborde l'écriture que nous avons désignée comme une « écriture entre-soi », c'est-à-dire à destination de ses proches (famille et cercles restreints). Les différents textes scientifiques mentionnés montrent des situations d'écriture où les auteurs, au regard de leur position sociale (anciens mineurs, héritiers, experts, érudits, passionnés ou habitants) adoptent une forme d'écriture particulière. Dans le même dessein, l'intention de la thèse a été de proposer quatre formes d'écriture correspondant aux quatre types de témoins. Ainsi, les productions des témoins, analysées dans la seconde section du chapitre 6 possèdent des formes et des supports variés, car

comme nous le précisons dès l'introduction, les productions ne sont pas examinées « au sens réducteur du texte linguistique » (Tardy, 2009, p. 13). Nous retrouvons par exemple des vidéos, des textes imprimés, des photographies, ou encore des pages et sites web. Dans un premier temps, l'analyse des productions des témoins représentants de la mine — appuyés par des extraits d'entretien —, les associe à une écriture de *soi*. Les productions s'adresse à différents groupes sociaux ; tout d'abord, vers la figure du *profane*, qui correspond à la jeune génération n'ayant pas connu cette période. Les anciens mineurs s'adressent aux profanes de manière pédagogique, par exemple en expliquant certains termes ou gestes afin qu'ils puissent les comprendre facilement. Leurs productions les éloignent alors d'une assimilation au diariste et d'une mise en scène de l'intime. Pour autant, ces récits de *soi* n'ouvrent pas toujours vers des situations d'interaction, notamment en ligne, où ils possèdent une certaine autorité et s'adressent aux autres sans nécessairement attendre de réponse. Ensuite, nous remarquons que cette écriture s'adresse également à leurs pairs, dans une volonté d'échanges, cette fois précisément dans une perspective interactionnelle avec d'autres témoins représentants de la mine. Les textes y adoptent en général la deuxième personne du pluriel (le « nous »), afin de faire émerger une identité commune : celle de l'ancien mineur. Dans un second temps, nous avons caractérisé les productions du témoin héritier à une écriture de l'hommage, au sens de Jean-Louis Tornatore lorsqu'il parle de « la dette des fils » (2008). Davantage qu'une envie, c'est presque parfois une obligation d'écrire, soit parce que l'on a hérité d'objets et de documents particuliers, soit justement parce qu'il ne reste rien des ancêtres. Dans les deux cas, l'écriture mêle à la fois reconnaissance et admiration pour le ou les ancêtres qui se sont sacrifiés à la tâche. Au-delà des savoirs et des récits, on y retrouve systématiquement des références aux ancêtres, sous forme d'hommage à la fois de leur travail aux HBNPC¹⁶⁹ (tous n'étaient pas mineurs de fond), mais parfois aussi des savoirs et documents qu'ils ont transmis. Le témoin héritier s'efface de ses propres productions pour laisser la parole aux témoins directs ou aux savoirs liés à la mine. Toutefois, sa propre expérience est visible à travers les traces qu'il laisse dans ses productions et qui traduisent ses pratiques de recherche. Il ne se raconte pas à travers son enfance, comme on peut le lire dans les entretiens : ses productions le positionnent comme un témoin de l'autre. La lecture de des productions du témoin héritier est parfois émotionnellement éprouvante, depuis l'enregistrement de la voix de l'ancien mineur qui tremble lorsqu'il raconte un événement de sa vie, aux longues listes de morts des catastrophes minières.

Dans un troisième temps, nous avons caractérisé l'écriture des témoins médiateurs de deux manières : d'abord comme une écriture de l'histoire locale, et d'autre part à travers une écriture ludique. La première s'explique largement par l'engagement du témoin médiateur dans des associations, communément tournées vers l'histoire locale, bien qu'il existe des exceptions (le musée de l'École et de la Mine par exemple). La proximité avec les habitants, et la volonté de transmettre des témoins médiateurs — qui exercent en général des professions tournées vers l'enseignement — les stimulent dans l'intention d'écrire des tranches du passé local. Comme nous l'avons vu, ils se concentrent sur des thématiques très proches d'une ville à l'autre : les deux Grandes Guerres, la mine, les métiers et artisans locaux, l'école au début du 20^e siècle et le quotidien des habitants (par exemple à travers la reconstitution d'intérieurs de corons). Ces productions sont collectives et

¹⁶⁹ Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

engagent la participation de chacun, que cela soit dans la mise en forme, le lissage du tout, ou encore la recherche d'archives. Leurs pratiques constantes de fouille, et les liens qu'ils tissent avec les habitants (souvent de toutes les générations, depuis les enfants jusqu'aux retraités) en font les témoins médiateurs de la mémoire locale. Ensuite, l'écriture par le jeu est toujours profondément dialogique. Dans l'exemple que nous abordons, sur le groupe Facebook de l'École et de la Mine, l'auteure développe une stratégie de captation des lecteurs grâce au suspens du jeu (réponse publiée dans un second temps), aux émoticônes, ou encore aux réponses directes aux commentaires des uns et des autres. La régularité des publications est engageante pour les participants, et se transforme en rendez-vous quotidien pour certains. Ces formes ludiques possèdent une différence fondamentale avec celles que l'on peut trouver dans les institutions culturelles, puisque nous les retrouvons dans des espaces autochtones accueillant une forme d'entre-soi familier, voire affectif. Enfin, nous avons qualifié les productions des témoins experts à travers deux types d'écritures : d'une part, une écriture technique, et d'autre part, une écriture de vulgarisation. L'écriture technique se traduit par des productions qui s'adressent entre pairs, travaillant sur des thématiques similaires ou très proches. Ils se manifestent d'abord à travers des échanges privés et des rencontres, qui vont bien au-delà du bassin minier, car les experts voyagent à travers leur passion. Ces échanges fructueux aboutissent à l'écriture de livres de recueils de savoirs, qui deviennent en général des références pour les experts et sont imprimés à une très petite échelle. Au contraire, les productions vulgarisées s'adressent au grand public et servent à financer les productions techniques qui sont coûteuses, puisqu'inversement, de niche, mais leur conférant une liberté de point de vue et de choix. Au-delà de cet apport financier, ils sont une mise en récit du monde minier et contribuent à « propager » un mélange de connaissances techniques et historiques dans les communautés minières.

La fabrique de la trace

Lorsque l'on porte un regard global sur notre terrain, nous remarquons à la fois une homogénéisation de la manière de faire des témoins, mais en même temps, le fait que chacun se tourne vers des pratiques qui lui sont propres. À ce titre, un autre résultat de la thèse porte sur la fabrication de traces issues de cette volonté de rendre lisible et visible le passé et plus particulièrement la mémoire minière. Ces dernières ne sont pas ici comprises comme des traces laissées derrière soi sans intention (les pas dans le sable ou le mégot sur la scène de crime), mais bien comme la volonté de faire un « travail de recueil et d'interprétation de données diverses » (Delcambre, 2014, p. 31). La motivation première des témoins étudiés dans ce travail est d'enrichir la documentation et les savoirs autour de la mémoire minière, en produisant des textes liés à la mine. Loin d'être uniquement une « mémoire du travail » (Gellereau, 2006), leurs récits s'étendent sur le territoire, parlent de la vie des familles, des quartiers, des paysages, des relations humaines, de ce qui était et de ce qui n'est plus... Pour arriver à leurs fins, ils sélectionnent des éléments de nature très divers afin de composer un seul texte, que nous désignons à travers le concept d'« écriture mosaïque » défini par Valérie Beaudouin (2019, p. 160). Selon l'auteure, cette notion désigne des textes à l'écran, ayant pris forme à partir d'une multitude de ressources. L'écran devient le support principal des productions. Nous inspirant de ce concept, nous l'avons utilisé ici afin de désigner les productions des témoins, visibles et lisibles à l'écran ou non, dont les ressources

— assimilées à des traces — sont multiples. Dans le chapitre 2, nous revenons sur une double définition du concept de *trace* : d'une part, nous montrons que la trace présente toujours un lien entre le passé et le présent, mais aussi qu'elle est dénuée d'intention. Autrement dit, la trace n'est trace que parce qu'elle n'est le résultat d'aucun calcul volontaire. En nous appuyant largement sur les travaux de Carlo Ginzburg (1989), nous mettons en lumière la manière dont la trace peut être interprétée (comme un symptôme, comme une action passée, ou encore comme un plagiat). D'autre part, la trace peut aussi être interprétée comme un geste volontaire, c'est-à-dire quelque chose qu'on laisse derrière soi dans l'intention qu'elle soit interprétée par un autre. Par exemple, si Carlo Ginzburg parle des traces involontaires laissées sur les scènes de crime, puis interprétées par Sherlock Holmes, les criminels ont parfois à cœur de défier volontairement la justice. Ainsi, dans la série anglaise *Sherlock*, qui reprend les grands traits de l'œuvre de Conan Doyle, le professeur Jim Moriarty défie Sherlock afin de tester ses capacités. Il laisse volontairement derrière lui des indices, le considérant comme un adversaire digne de ses capacités.

Si l'on suit cette idée, le chapitre 7 s'intéresse aux gestes qui permettent de rendre visible et lisible la mémoire, c'est-à-dire, de mettre en lumière le processus de fabrication et/ou de collecte de traces qui deviennent ensuite des écritures mosaïques. Ce chapitre met également en avant le côté *amateur* des témoins puisque nos exemples s'appuient largement sur leurs pratiques photographiques, de collectionnisme, et dans une moindre mesure, de généalogie. Il réfléchit au positionnement des témoins quant à la sélection des traces, c'est par exemple ce que montre la partie *Qu'est-ce qu'une « bonne » photographie de la mémoire minière ?* Les images sont sélectionnées ou prises par rapport à leur authenticité, leur rareté, leur technicité, leur représentativité, leur instantanéité, pour les émotions qu'elles soulèvent ou encore pour leur côté didactique. L'intérêt est aussi de voir que les témoins ne s'accordent pas nécessairement entre eux, et n'hésitent pas à critiquer le travail des autres par exemple dans l'usage de reconstitutions photographiques pour représenter des scènes du fond. Au-delà de la photographie, les images sont largement utilisées dans le processus d'écriture de la mémoire pour leurs capacités schématiques, illustratives, ou encore émotionnelles. Par exemple, la représentation du fond peut passer par des images très hétérogènes, depuis la coupe du sol qui représente les galeries et leur fonctionnement, au dessin d'une catastrophe qui illustre un événement tragique. Parmi les documents imagés de référence se trouvent les cartes postales et les magazines des mines, qui sont des éléments indispensables pour toutes les catégories de témoins. Pour chacun de ces documents, nous avons mis en avant dans la thèse que chaque catégorie y cherche des informations, des représentations ou des savoirs particuliers. Par exemple, les médiateurs recherchent des cartes postales qui représentent la ville sur laquelle ils écrivent, tandis que les héritiers recherchent les magazines appartenant au groupe des mines où ont travaillé leur père, leur mère, leur grand-père, ou un autre membre de la famille. Cet éclectisme dans les informations qu'il est possible d'en extraire en font des documents qui circulent très largement entre les témoins, de manière numérique ou non. La possession de documents chez certaines catégories de témoins induit de grandes collections qui nécessitent d'être classées et le cumul n'y est jamais hasardeux : dans les associations, notamment, il se traduit par un besoin d'accès collectif aux collections de documents. Le classement est mis en place par les membres qui l'entretiennent ensuite. Chez les collectionneurs privés, le classement est plus singulier. Il correspond à l'avancement de leur travail personnel, à un projet de livre, ou encore à un

classement par type de fosse ou par époque. Il est nécessaire dans la construction des connaissances des témoins puisqu'il assure leur organisation. En association, comme chez les privés, les témoins trient et vendent les documents qu'ils ont en doublon, ou qui sont de moindre utilité au regard de leurs productions. Ainsi, à travers les espaces de vente tels que le salon international de l'objet minier, *Mining*, ou dans les espaces en ligne, nous montrons que cette circulation conditionne l'appropriation des savoirs, distillés parmi la communauté et les témoins.

Le chapitre 7 revient ensuite sur les enjeux du numérique pour conserver les traces de la mémoire. Ce résultat est largement apparu sur notre terrain et renvoie à des questionnements autour de la pérennité et transmission des documents, au regard de leur numérisation. Ainsi, si l'informatique permet sur un même écran de créer des écrits mosaïques, d'échanger des ressources, et bien d'autres activités, il inquiète et rassure à la fois les témoins quant à la conservation des données numérisées et le maintien des espaces en ligne qui les accueille. Si certains accordent une plus grande confiance au numérique, quitte parfois à détruire les documents originaux¹⁷⁰, d'autres multiplient les sauvegardes qu'ils échangent entre pairs (par exemple sur disque dur), ou placent ces sauvegardes à différents endroits de leur maison. La crainte d'une perte soudaine (crash, virus, fermeture d'un hébergeur) reste une peur constante dont les solutions ne semblent jamais stabilisées. Les espaces numériques posent de nombreuses questions chez les témoins, d'une part en matière de coût, de diffusion, de protection et de circulation des données. D'autre part, car leur vieillissement rend les sites personnels et les blogs plus obsolètes, puisque certains ont parfois plus de dix ans. Leur disparition anéantirait des centaines d'heures de travail. Pour cette raison, nous mettons en avant que les espaces numériques, qu'il s'agisse de Facebook, des sites personnels ou des blogs, ne peuvent être considérés comme des supports pérennes de la mémoire, mais comme des environnements qui les accueillent. Ces outils ne sont toutefois pas neutres, et plus particulièrement Facebook, puisqu'ils viennent encadrer les formats d'écriture bien qu'ils répondent aux pratiques d'écriture des témoins. En cela, ils permettent de rendre visible et lisible la mémoire, tout en imposant leur architecte. C'est pour cette raison que certains optent pour des formats plus libres en créant leur propre site internet.

Dans un second temps, le chapitre 7 présente les musées locaux et les visites guidées sur le bassin minier. Ces espaces et activités s'adressent plus aux habitants locaux qu'aux touristes extérieurs, dans la découverte des métiers de leurs ancêtres, ou de leur ville, notamment. Cela se ressent d'ailleurs sur leur espace en ligne, où les commentaires montrent une interactivité entre des personnes qui se connaissent et se souviennent ensemble. Les musées locaux, contrairement aux institutions muséales, ne se situent pas toujours sur des lieux historiques de la mine. Toutefois, nous l'avons vu, il est tout à fait possible de reconstruire une galerie de mine dans une cave, ou un estaminet dans une ancienne chambre... Armés de peu de moyens, les témoins font preuve d'une grande créativité pour mettre en place leur musée. Ces derniers sont issus de projets de groupe (parfois initiés individuellement, mais toujours dans un cadre associatif), où le récit de création du musée est au cœur du discours de visite. Ce n'est donc parfois pas tant l'objet en lui-même qui est valorisé, car il peut se perdre dans la masse des autres, mais plutôt son histoire particulière, qui le fait devenir le « témoin de quelque

¹⁷⁰ La destruction est un geste très rare et souvent regretté.

chose et de quelqu'un » (Gabus, 1975, p. 27), comme nous le mentionnons au chapitre 1. La mise en scène inclut en général des mannequins habillés de différentes tenues ; le galibot, les mineurs de différentes époques et fonctions, les cafus, ou encore le garde des mines), installés temporairement ou non et qui appuient le discours des guides. Selon leur volonté de transmission et leurs pratiques de médiation, ces espaces sont différemment documentés : parfois, avec très peu d'informations, ce qui rend la présence du/des guides nécessaire, d'autres fois, relativement documentés, permettant aux visiteurs de circuler potentiellement en autonomie. Les visites s'appuient tout autant sur l'expérience et les recherches des témoins et sont réparties selon les capacités et la présence de chacun. Une large partie des membres des associations sont à la retraite, ce qui facilite les permanences. Les visites guidées, dans un second temps, sont élaborées autour de traces et de vestiges miniers, à travers le support des associations (bien que les guides pratiquent en général seuls ou à deux). Elles sont mises en place en fonction des intérêts de l'association, mais aussi du guide, qui s'appuie sur son passé familial et ses recherches personnelles. Par ce geste de construction dans l'espace, les témoins rendent visibles des restes du passé minier, qui ne sont pas désignés au patrimoine mondial de l'UNESCO et par conséquent imperceptibles hors visite. Ils en stabilisent l'histoire qu'ils exposent à travers leurs récits, qu'ils portent sur le creusement d'une fosse, la construction d'un bâtiment, le récit d'une catastrophe ou encore l'historique d'un coron), appuyés par des documents d'archives très imagées. Notre travail met en avant le fait que la fabrication ou la collecte de ces traces est en fait une interprétation des témoins, qu'ils élaborent de différentes manières. Les médiations et médiatisations de ces traces nous renseignent aussi largement sur les usages des médias par les témoins. Cet aspect est d'ailleurs travaillé dans le dernier chapitre, où nous étudions la trace médiatisée comme le geste d'une « bonne » pratique de transmission de la mémoire.

Les traces d'une bonne pratique

En nous intéressant aux traces d'une « bonne » pratique de transmission de la mémoire, le terrain de recherche a mis en avant plusieurs types de réalités qui jouent un rôle crucial dans la concrétisation de la transmission mémorielle. Dans la première partie du chapitre 8, c'est tout d'abord les échanges peu visibles entre institutions et témoins, que nous avons au départ mis de côté, persuadée d'une distinction franche entre leurs pratiques et leurs échanges. La réalité s'est forcément révélée bien plus complexe et montre des associations et dissociations hétérogènes entre certains témoins individuels ou en association, avec les institutions. Nous montrons tout d'abord que le témoin est une véritable ressource pour les institutions, dont les pratiques ne sont pas toujours basées sur un contrôle scientifique. Certains témoins, par exemple, grâce à leurs savoirs sur la mine, vont interpréter des documents d'archives et leur redonner du sens. Toutefois, des différences se creusent parfois entre témoins et institutions : si la « bonne » pratique de traitement documentaire se traduit dans les musées par l'achat méticuleux des archives liées à la zone minière qu'ils illustrent, le témoin expert y voit plutôt de nombreuses occasions ratées de pouvoir réunir des documents hétérogènes. Cela se traduit dans sa propre manière de collectionner les documents et dans leur hétérogénéité. Au-delà des institutions culturelles, d'autres institutions locales participent — ou non — au travail des témoins. Pour les associations de la mémoire, l'aide financière et matérielle de leur mairie est essentielle pour

leur survie. Cette aide provient de deux antécédents possibles : d'une part les liens humains entre la mairie et l'association ; et d'autre part, d'une activité qui puisse satisfaire la mairie et son image. Ainsi, pour de nombreuses associations, le fait de répondre aux volontés des acteurs publics leur permet de pérenniser leur activité. Pour aller plus loin dans la compréhension de ces relations institutions-témoins, nous nous sommes tournées vers l'analyse de deux pages institutionnelles sur Facebook. Les résultats montrent des interactions très limitées avec les témoins : ces espaces sont utilisés comme des vitrines où sont diffusées des archives et d'autres types d'informations (comme les horaires ou les dates des conférences). Malgré les tentatives d'échange venant des témoins, qui s'approprient largement ces espaces à travers leurs commentaires, les interactions restent à sens unique. Il est donc intéressant, dans le cas présent, de constater les nombreux échanges *in situ* entre institutions et témoins, mais une certaine absence de porosité entre leurs mondes en ligne.

La seconde section du chapitre 8, se concentre sur les pratiques d'écriture en ligne des témoins observées à travers le compte Facebook *Paroles de Mine*. Dans ce contexte, nous mettons d'abord en avant les raisons qui font que Facebook peut être considéré comme un réseau central en ligne pour les témoins, à l'encontre d'autres plateformes. Il leur permet de se retrouver, d'échanger des ressources ou des points de vue, toujours dans une forme de construction collective. Toutefois, sur la plateforme, l'écriture de la mémoire renvoie à différents niveaux d'écriture, permis par son architecte. Tout d'abord, un niveau entre soi, où les participants sont acceptés ou non sur un groupe privé, en fonction de leur statut social (par exemple les anciens habitants d'une cité minière). Ils sont encouragés à partager toute forme de documents, souvent des photos de famille, avec le reste de la communauté. Les échanges y sont très personnels et montrent une proximité entre les participants, par exemple dans le partage de l'annonce d'un décès. Une seconde forme d'écriture est repérée à travers les groupes publics, où l'on retrouve aussi un point de convergence autour d'un intérêt commun. À première vue, le groupe public semble plus ouvert, car il est possible d'accéder à toutes les publications sans aucune demande préalable. Toutefois, nous avons montré que certaines normes, d'abord établies par l'administrateur, puis mises en relief par les participants, créent le risque d'exclusion du groupe, ou bien de voir ses publications supprimées. La troisième forme d'écriture s'observe à travers la page, que Facebook promeut initialement comme un espace marketing. Entre les mains des témoins, elle devient un espace de communication pour les associations, ou les particuliers, autour de leur projet. Par exemple, dans la promotion d'un livre à paraître, ou encore, comme outil de collecte d'informations diverses à travers les commentaires des participants. Bien que Facebook promeuve le profil privé des internautes comme un espace à soi, proche du journal intime (l'espace d'écriture est d'ailleurs désigné comme le *journal*), nous montrons qu'il peut devenir un outil de stockage, de liens et de classement de documents, ouvert aux autres. L'architecte de Facebook peut toutefois se révéler très limitant pour certains témoins qui préfèrent se tourner vers des sites personnels ou des blogs. Le blog est une forme que nous avons moins rencontrée, bien que plusieurs témoins expliquent avoir été auparavant sur la plateforme Skyrock.com, ou y avoir suivi certains témoins notoires. Les sites personnels montrent des particularités d'écriture très diverses ou l'organisation et l'agencement des espaces dépendent des exigences de chacun. S'y efface toutefois l'identité des auteurs, dont l'internaute n'aperçoit en général que le nom ou le contact. Facebook, au contraire, privilégie l'identification précise de ses

utilisateurs. En ce sens, nous montrons que le profil devient un espace où les témoins représentants de la mine et héritiers vont construire leur identité en tant que témoins, en s'appuyant sur l'architexte de Facebook pour se dévoiler. Des similitudes d'un profil à l'autre parmi les catégories ont d'ailleurs été mises en avant à cet égard. Le profil n'est pas le seul aspect technique personnalisé par le témoin puisque nous mettons également en lumière les signatures et signes distinctifs sur le réseau. À travers des hashtags, ou encore des bouts de laine rouge sur des photographies, les témoins mettent en place des méthodes de protection, ou encore d'empreintes personnelles que le réseau faillit de leur proposer. Ces savoir-faire bricolés fortifient les normes d'écriture que l'on retrouve dans leur discours, par exemple autour du plagiat, qui reste central parmi leurs préoccupations d'un travail partagé en ligne.

Perspectives de recherche

Pour finir, cette recherche a eu l'ambition de mettre en lumière le travail d'écriture et de circulation de récits de la mémoire minière, portés par des témoins qui la documentent, et en permettent la réappropriation et la circulation par son groupe social. Notre intérêt s'est donc tourné vers la manière dont des témoins s'inscrivent dans un processus d'écriture particulier, qui autorise à « “réfléchir” sa propre mémoire sans en faire un spectacle qui serait comme détaché des communautés elles-mêmes » (Tardy, Kovacs, 2017, p. 57). Nous avons parlé, en ce sens, de médiations patrimonialisantes de la mémoire minière, à travers la production de récits documentés, et structurés au sein de dispositifs d'écriture divers. L'étude s'est plus particulièrement inscrite dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. La première perspective de recherche que nous souhaitons développer, à la suite de ce travail, est le déploiement des investigations à d'autres bassins miniers. En effet, nous avons plusieurs fois montré les échanges entre les témoins de différents territoires, notamment avec les bassins miniers lorrains, belges, anglais ou encore allemands. Les textes scientifiques abordés sur ce sujet se concentrent en général sur les pratiques observées dans un seul bassin minier à la fois. La patrimonialisation est donc souvent envisagée localement. Or, les pratiques et les personnes circulent, montent dans des autocars pour rendre hommage aux morts des catastrophes minières de leurs voisins, échangent des cartes de visite au détour d'une exposition de locomotives, se questionnent par commentaires Facebook sur les outils d'une région à l'autre... Ces circulations nationales et internationales, qui sont peu visibles, aboutissent-elles à des productions textuelles, documentaires ou médiatiques sur la mémoire minière ? Comment la mémoire et le patrimoine liés à la mine se définissent-ils dans ces contextes plus larges ? Le concept de témoin, tel que nous l'avons défini dans la thèse, peut-il être élargi dans des contextes géographiques, historiques ou culturel plus large ? Une approche info-communicationnelle de ces questionnements permettrait de considérer les réalités sociales de ces pratiques d'écriture, ce qui les rapproche, les oppose et les relie. L'intérêt de cette perspective serait de pouvoir travailler avec des acteurs internationaux, par exemple dans une coopération territoriale européenne (de type projet Interreg¹⁷¹), afin de développer plus largement ces questions de fabrication, de préservation et de transmission de la mémoire au-delà des frontières.

¹⁷¹ <https://www.interreg-fwvl.eu/fr>

La seconde perspective de recherche que nous souhaitons développer serait un approfondissement de l'analyse du côté institutionnel. En effet, et nous le soulignons dans le travail, cette part du terrain a été en partie mise de côté, notamment à cause de la pandémie impliquant la clôture temporaire de ces espaces. Les témoins, au contraire, étaient plus facilement accessibles en ligne via les réseaux sociaux. Toutefois, comme nous l'avons relevé, cet approfondissement serait bien plus vaste que les seules institutions culturelles locales, car les enjeux sont aussi politiques, environnementaux, géologiques, ou encore d'aménagement. De plus, comme nous l'ont expliqué certains enquêtés, il existe au sein même de certaines institutions, des désaccords (parfois majeurs) dus à des conflits d'intérêts. Les entreprises locales ne doivent pas non plus être mises de côté, puisqu'elles participent au façonnement de la mémoire, qui passe — entre autres — par des stratégies de marketing territorial (Mortelette, 2019). Les volontés d'effacement, de tri et de renouveau sont une part importante des réflexions qui doivent être menées sur la mémoire et le patrimoine industriels. Les institutions universitaires sont également à prendre en compte, puisqu'elles détiennent des savoirs et artefacts miniers méconnus des institutions culturelles et du grand public. Pour ne citer qu'un exemple, l'Université de Lille conserve la collection de paléontologie Evo-Eco-Paleo constituée de plus de 50 000 artefacts dont 36 000 objets et fossiles. Située en dehors des frontières du bassin minier, à Villeneuve d'Ascq, cette collection n'est toutefois pas considérée comme faisant partie des éléments de son patrimoine. Ces différents aspects laissent une part d'ombre sur notre terrain, qui mériteraient d'être explorés, conjointement ou séparément, afin de saisir les enjeux complexes de ce vaste territoire et de sa mémoire. À ce titre, toutes les données de la recherche n'ont pas été exploitées dans ce travail. Elles pourront par la suite faire l'objet d'exemples ou de questionnements nouveaux. Enfin, la thématique minière pourrait bien sûr être élargie à d'autres objets. Nous avons par exemple montré qu'il existe des travaux scientifiques qui se penchent sur la patrimonialisation d'autres industries, notamment de la sidérurgie, et du textile. Il existe aussi l'industrie navale, chimique, ou automobile. Aborder ces nouveaux sujets permettrait d'observer les pratiques qui leur sont liées, et de mieux comprendre leurs processus de patrimonialisation et de reconnaissance, les réseaux qu'elles génèrent, ainsi que les questionnements actuels qu'elles peuvent soulever.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- ADAM, J.-M., (1996). *Le récit*. Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- AUCHER, L., (2013). *La mémoire ouvrière, recherche de la mémoire du collectif*. Paris, L'Harmattan. 254 p.
- BACHIMONT, B., (2020), *Patrimoine et numérique. Technique et politique de la mémoire. Patrimoine et numérique: technique et politique de la mémoire*. Bry-sur-Marne : INA, 246 p.
- BARTHES, R., (1972). *Le degré zéro de l'écriture; suivi de Nouveaux essais critiques*. Paris : Éditions du Seuil, 179 p.
- BARTHES, R., (1980). *La chambre claire*. Paris : Le Seuil. 192 p.
- BEAUDOUIN, V., CHEVALLIER, P., MAUREL, L., (2018). *Le web français de la Grande Guerre. Les réseaux amateurs et institutionnels*. Presses universitaires de Paris Nanterre. 350 p.
- BECKER, H.-S., (2016). *La bonne focale: de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris, Éditions La Découverte, coll. Grands Repères, 272 p.
- BENTHAM, J., (1840). *Traité des preuves judiciaires*, édition française en 2 volumes établie par Étienne Dumont en 1823, Paris, 476 p.
- BERTHO, R., (2015). Pour mémoire, la revue du comité d'histoire. CGEDD, n°16, 70 p.
- BROMBERGER, C., (1998.) *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*. Paris : Bayard.
- CANDAU, J., (1998). *Mémoire et identité*. Paris: PUF, 225 p.
- CERTEAU, M. de., (1980). *L'invention du quotidien . 1 . Arts de faire*. Paris: Union générale d'édition, 350 p.
- CHAUMIER, S., (2003). *Des musées en quête d'identité: écomusée versus technomusée*. Paris : l'Harmattan, 272 p.
- CALLENS, A.-C. et al., (2015). *Art, architecture, paysage: à l'époque post-industrielle*. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 262 p.
- DAVALLON, J., (2000). *L'exposition à l'œuvre: stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan, 378 p.
- DAVALLON, J., (2006). *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Lavoisier. Hermès science, coll. « Collection Communication, médiation et construits sociaux », 222 p.

- DEBARY, O., (2019). *De la poubelle au musée: une anthropologie des restes*. Créaphis Éditions : Ivry-sur-Seine, 173 p.
- DESCAMPS, F., (2019). *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Paris, Éditions de l'EHESS, 2019, 241 p.
- DULONG, R., (1998). *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 237 p.
- FABRE, D., (Dir.) (1993). *Écritures ordinaires*. Paris: Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou P.O.L., 384 p.
- FARGE, A., (1989). *Le goût de l'archive*. Éditions du Seuil, 152 p.
- FLICHY, P., (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris : La Découverte, 276 p.
- FLICHY, P., (2010). *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, 2010, 97 p.
- FLON, É., (2012). *Les mises en scène du patrimoine. Savoir, fiction et médiation*. Paris: Hermès Science publications Lavoisier, 223 p.
- FRAENKEL, B., (1992). *La signature: genèse d'un signe*. Saint-Amand, Gallimard, 319 p.
- GABUS, J., (1975). *L'objet témoin : les références d'une civilisation par l'objet*. Éditions Ides et Calendes, Neuchâtel, 330 p.
- GELLEREAU, M., (2005a). *Les mises en scène de la visite guidée. Communication et médiation*. Paris: Éditions L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, 279 p.
- GENETTE, G., (2007) *Discours du récit*. Paris: Éditions du Seuil. 435 p.
- GENSBURGER, S., LEFRANC, S., (2023.). *La mémoire collective en question(s)*. Paris: Presses universitaires de France - Humensis, 540 p.
- GERVEREAU, L., (2020). *Voir, comprendre, analyser les images*. Paris : La Découverte. Cinquième édition, 189 p.
- GOODY, J., (1979). *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Les Éditions de Minuit, 274 p.
- HALBWACHS, M., (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Félix Alcan, 211 p.
- HEINICH, N., (2009). *La fabrique du patrimoine: "de la cathédrale à la petite cuillère"*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 283 p.
- IDJERAOUI-RAVEZ, L., (2012). *Le témoignage exposé: du document à l'objet médiatique*. Paris: L'Harmattan, 161 p.

- IDJERAOUI-RAVEZ, L., PÉLISSIER, N., (2014). *Quand les traces communiquent: culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*. Éditions l'Harmattan, 254 p.
- JACOBI, D., (2016). *Textexpo. Produire, éditer et afficher des textes d'exposition*. Dijon, Éditions de l'Office de coopération et d'information muséale, 98 p.
- JEANNERET, Y., (1994). *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*. Éditions PUF, 398 p.
- JEANNERET, Y., (2006). *Le don du patrimoine*. Éditions Lavoisier, Paris, 222 p.
- JEUDY, H-P., (1986). *Mémoires du social*. Paris: Presses universitaires de France, 171 p.
- KIBÉDI-VARGA, A., (1989). *Discours, récit, image*. Liège : Éditions Pierre Mardaga, 147 p.
- KOZINETS, R., (2019). *Netnography : the essential guide to qualitative social media research*. Washington DC, Sage Publications, 472 p.
- LEADBEATER, C. et MILLET, P., (2004). *The Pro-Am Revolution: How Enthusiasts are changing our Economy and Society*. Londres : Demos, 77 p.
- LEFEBVRE, B., RAUTENBERG, M., (2010). *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*. Presses universitaires du Septentrion, 224 p.
- LE GOFF, J., et al., (1998). *Patrimoine et passions identitaires*. Paris: Fayard Éditions du Patrimoine, 445 p.
- LEJEUNE, P., (2000). *Cher écran... Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris : Seuil, 444 p.
- LE MAREC, J., & MAIRESSE, F., (2017). *Enquête sur les pratiques savantes ordinaires. Collectionnisme numérique et environnement matériel*. Lormont, Le Bord de l'eau, 136 p.
- LITS, M., DESTERBECQ, J., (2017). *Du récit au récit médiatique*. Louvain-la-Neuve: DeBoeck Supérieur, 269 p.
- MUXEL, A., (1996). *Individu et mémoire familiale*. Paris: Nathan, 230 p.
- NORA, P., (1984) Les lieux de mémoire . I. *La République*. Paris: Gallimard, 720 p.
- NORTON CRU, J., (1930). *Du témoignage*. Paris, collection dirigée par Jean-François Revel, n° 48, imprimé le 10 décembre 1966 à Utrecht.
- OTLET, P., (2021). *Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*. Éditions des maisons des sciences de l'homme associées, <https://doi.org/10.4000/books.emsha.482>, 450 p.
- RAUTENBERG, M., (2003a). *La rupture patrimoniale*. Bernin: À la croisée, 173 p.
- RICŒUR, P., (1985). *Temps et récit. Tome III. Le temps raconté*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil. 1 vol., 426 p.
- RICŒUR, P., (2003) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris: Éditions du Seuil, 672 p.

- SEVERO, M., (2021). *L'impératif participatif : Institutions culturelles, amateurs et plateformes*. Paris, Éditions de l'INA, Collection Etudes & controverses, 2021, 104 p.
- SOUCHIER, E., JEANNERET, Y., LE MAREC, J., (Dir.), *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information. Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/bibpompidou/394>, 224 p.
- TARDY, C., DODEBEI, V., (Dir.). (2015). *Mémoire et nouveaux patrimoines*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press, Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/oepe/411>, 236 p.
- TARDY, C., (2012). *Représentations documentaires de l'exposition*. Paris : Éditions Hermann 280 p.
- VESCHAMBRE, V., (2008). *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 315 p.
- WIEVIORKA, A., (2013) *L'ère du témoin*. Paris: Pluriel, 186 p.

2. Articles et chapitres d'ouvrages

- ANCORI, B., (2012). La production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes. In: Darbellay, F. (Éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*. Berne, P. Lang, pp. 203-240.
- AUBERT, A., CHARAUDEAU, P., MEHL, D., (2018). Les attentats du 13 novembre sur BFM TV : Informer en direct face au défi terroriste. In: *Réseaux*, n°207, pp. 229-254.
- AUBERT, D., (2001). Photographie et utopie industrielle : Pittsburgh au début du XX^e siècle. In: *Revue française d'études américaines*, n°89, pp. 33-42.
- BACKOUCHE, I. & NAEPELS, M., (2009). Faire la preuve. In: *Genèses*, n°74, pp. 2-4.
- BARBE, N., (2021). Des effets d'une église détruite. In: *EspacesTemps.net*, halshs-03939300.
- BARBIER, B., SEVERO, M., (2021). La plateformesisation culturelle entre plateformes commerciales et institutionnelles : ambiguïtés et contradictions dans le secteur de la généalogie. In: *Questions de communication*, n°40, pp. 169-192.
- BARTHES R., (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. In: *Communications*, n°8, pp. 1-27.
- BASTIDE, R., (1970). Mémoire collective et sociologie du bricolage. In: *L'Année sociologique (1940/1948)*, Troisième série, Vol. 21, pp. 65-108.
- BAUSSON, S., DURANTHON, F., (2013). Web et musées : le choc des cultures. In: *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 150 | mis en ligne le 29 novembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1291>.

- BATTIAU, M., PARIS, D., DELMER, S., LIEFOOGHE, C., (1994). Politiques de redéveloppement et changement économique dans l'ancien pays minier. In: *Hommes et Terres du Nord*, n°1, pp. 29-39.
- BEAUDOUIN, V., VELKOVSKA, J., (1999). Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...). In: *Réseaux*, volume 17, n°97, pp. 121-177.
- BEAUDOUIN, V., (2016). Forums en ligne : des espaces de co-production de la connaissance et du lien social. In: Olivier Martin (Éd.). *L'ordinaire d'internet: Le web dans nos pratiques et relations sociales*, Paris: Armand Colin, pp. 203-225.
- BEAUDOUIN, V. & MAUREL, L., (2016). La commémoration de la Grande Guerre sur le Web : présence et diffusion du patrimoine numérisé. In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°121-122, pp. 10-17.
- BEAUDOUIN, V., (2018). La construction de la preuve et de la mémoire dans les espaces de discussion en ligne. In: Canu, R., Chaulet, J., Datchary, C., Figeac, J. (Dir.), *Critiques du numérique*, Paris, L'Harmattan, pp. 67-90.
- BEAUDOUIN, V., (2019). Comment s'élabore la mémoire collective sur le web ? Une analyse qualitative et quantitative des pratiques d'écriture en ligne de la mémoire de la Grande Guerre. In: *Réseaux*, pp. 141-169.
- BLOCH, M., (1950). Critique historique et critique du témoignage. In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 5e année, N. 1, pp. 1-8.
- BLOCH, M., (1995). Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné. In: *Enquête* [En ligne], n°2 | mis en ligne le 10 juillet 2013. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/309>.
- BONACCORSI, J., (2008). Devenir habitant : médiations de la ville dans les blogs d'expatriés au Japon. In: *Études de communication* [En ligne], 31 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2010, URL : <http://journals.openedition.org/edc/718>, pp. 1-17
- BONACCORSI, J., CROISSANT, V., (2017). L'énonciation culturelle vidée de l'institution ? Qualifier les figurations de l'autorité dans des sites web contributifs. In: *Communication & langages*, n°192, pp. 67-82.
- BONACCORSI, J., (2019). L'agir documentaire, une politique du détail. À partir du cas de #SoyonsHumains. In: *Communication & langages*, n°199, pp. 91-113.
- BORIE, M., (2011). Antonin Artaud triple témoin : témoin de soi-même, témoin d'une génération, témoin de l'autre. In: *Études théâtrales*, n° 51-52, pp. 115-123.
- BOURDIEU, P., (1965). Culte de l'unité et différences cultivées. In: Bourdieu, P. (Dir.), *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*. Paris; Éditions de Minuit, pp. 31-106.
- BURGUIÈRE, A., (1992). La généalogie. In: Nora, P. (Éd.), *Les lieux de mémoire*, Tome 3, vol. 3, Paris, Gallimard, pp. 19-51.

- BUSINO, G., (2003). La preuve dans les sciences sociales. In: *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-128 | mis en ligne le 11 novembre 2009, pp. 11-61.
- CANAU, J., MAZZUCCHI FERREIRA, M-L., (2015). Mémoire et patrimoine: des récits et des affordances du patrimoine. In: *Educar em Revista*, Curitiba, Brasil, n° 58, pp. 21-36.
- CANDEL, É., GKOUSKOU-GIANNAKOU, P., (2017). S'instituer par l'écriture en ligne. In: *Communication & Langages*, 192, pp. 19-26
- CARDON, D., DELAUNAY-TÉTEREL, H., (2006). La production de soi comme technique relationnelle: Un essai de typologie des blogs par leurs publics. In: *Réseaux*, n° 138, pp. 15-71. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2006-4-page-15.htm>
- CARDON, D. (2009). Le design de la visibilité. In: Licoppe, C. (Dir.), *L'évolution des cultures numériques. De la mutation du lien social à l'organisation du travail*, Chirat, FYP Éditions, pp. 45-55.
- COENEN-HUTHER, J., (2003). Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue française de sociologie*, n°44, pp. 531-547.
- COMBY, J.-B., (2009). La mise en scène d'une demande des habitants pour enrôler les collectivités territoriales dans la « lutte contre » le changement climatique. In: Anquetin, V., Freyermuth, A. (Dir). *La figure de l'«habitant»*. *Sociologie politique de la "demande sociale"*. Nouvelle édition [en ligne], Lien URL : <http://books.openedition.org/pur/10122>. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 75-92.
- COOPER-RICHER, D., (2015). Les hommes du charbon face aux grands chocs de la deuxième moitié du XX^e siècle : le témoignage de leurs écrits. In: Aprile, S., et al., (2015). *Les Houillères entre l'État, le marché et la société : Les territoires de la résilience (XVIII^e - XXI^e siècles)*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/septentrion/6467>, pp. 23-32.
- COTTE, D., (2017). Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la « science ouverte ». In: *Communication & langages*, vol. 192, n°2, pp. 117-129.
- COUDERC, R., (2022). Hannah Arendt et l'écriture de l'Histoire : les traces d'une mémoire à venir. In: *Cahiers de philosophie de l'université de Caen* [En ligne], n°59. Mis en ligne le 15 novembre 2022, pp. 153-166.
- DALBAVIE, J., DA LAGE, É., GELLEREAU, M., (2016). Faire l'expérience de dispositifs numériques de visite et en suivre l'appropriation publique : vers de nouveaux rapports aux œuvres et aux lieux de l'expérience ? In: *Études de communication* [En ligne], n°46 | mis en ligne le 01 juin 2018, pp. 109-128.
- DAUMAS, J.-C., (2006). L'usine, la mémoire et l'histoire. In Daumas, J.-C. (Dir.). *La mémoire de l'industrie: de l'usine au patrimoine*. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 9-20.

- DAVALLON, J. (2014a). À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. In: Graça, F., Vale, J., Castaño (Dir.), *Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva*, IHC-NOVA FCSH : Lisboa, Portugal pp. 1-29.
- DE LA BROISE, P., GELLEREAU, M., MELIN, H., (2006). De la patrimonialisation à la réinvention du territoire : formes et enjeux d'une acculturation dans les bassins miniers du Nord et du Pas-de-Calais. In: *Revue du Nord*, Hors série n° 2, Lille 3, Université Charles de Gaulle, pp. 293-306.
- DELCAMBRE, P., (2014). Écrire au magistrat: Une pratique si « commune » que cela à la pjj ?. In: *Les Cahiers Dynamiques*, n°61, pp. 27-35.
- DELON, M., (2017). Les liens de la mémoire: Sociabilité et visibilité à travers un blog d'anciens habitants des cités de transit de Nanterre. In: *Sociologie*, n°8, pp. 23-38.
- DEMEURISSE, J., (2002). Expertise scientifique, histoire et preuve. In: *Questions de communication* [En ligne], 2, mis en ligne le 01 décembre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7073>, pp. 83-94.
- DENIS, V., (2006). La signature, les papiers et le contrôle social. In: *Hypothèses*, n°9, pp. 315-328.
- DESEILLIGNY, O., (2006). Les marqueurs communicationnels dans les journaux personnels en ligne. In: *Communication et langages*, n°150, pp. 17-33.
- DESPRÉS-LONNET, M., (2012). La dématérialisation comme délocalisation du contexte interprétatif. In: *Communication & langages*, n°173, pp. 101-111.
- DESPRÉS-LONNET, M. (2014). La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies. *Communication & langages*, n°180, pp. 31-46.
- DESPRÉS-LONNET, M., (2018). Polytopies visuelles : regards photographiques sur un territoire partagé et mise en images de lieux anthropologiques. In: Tardy, C., Severo, M. (Dir.) *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*. Ed. L'Harmattan, pp. 111-131.
- DORKEL, O., (2005). Un espace de création d'une éternité sur mesure. Entretien avec Jean Burgos. In: Larmarche-Vadel, B. (Dir.). In: *L'esprit de collection*, n° 9, pp. 11-13.
- DORNIER, C., (2007). Le témoignage et sa critique au 18^e siècle : Introduction. In: *Dix-huitième siècle*, n°39, pp. 3-22.
- DOURY, M., (1999). Les procédés de crédibilisation des témoignages comme indices des normes argumentatives des locuteurs. In: Rigotti, E. (Éd.), *Rhetoric and Argumentation, Proceedings of the International Conference*, Tubingen, Niemeyer.
- DOUSSOT, S., (2017). Récit, preuve et témoignage : argumenter en histoire à l'école. In: *Cahiers de Narratologie* [Online], 32 | En ligne : <http://journals.openedition.org/narratologie/7830>, pp. 1-12.

- DRAGAN, I., (2014). Sur la conceptualisation de la trace. In: Idjéraoui-Ravez, L., et Pélissier N. (Dir.), *Quand les traces communiquent... Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*, Communications et civilisations. L'Harmattan, pp. 21-45.
- DROUGUET, N., (2015). Les fondements du musée de société. In: *Le musée de société: de l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*. Paris: Armand Colin, pp. 155-197.
- DUBOIS, P., (1990). La photographie comme trace d'un réel. In: *L'Acte photographique et autres essais*. Paris: Nathan, pp. 40-49.
- DUBOST, V., (2014). Les cartes postales minières : Miroirs des évolutions entre l'Homme et le Monde Minéral. In: *Bulletin de l'Association des Amis de la Collection de Minéraux de la Sorbonne*, hal-01875747.
- DUCLOS, J-C. (2012). Actualité et obsolescence des collections dans les musées dits de société. In: Battesti, J. (Dir.). *Que reste-t-il du présent ? Collecter le contemporain dans les musées de société*. Editions le Festin, Paris, pp. 74-81.
- ERTZSCHEID, O., GALLEZOT, G. & SIMONNOT, B., (2013). À la recherche de la "mémoire" du web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne. In: Barats, C. (Dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris: Armand Colin, pp. 53-73.
- FABRE, D., (2002). Vivre, écrire, archiver. In: *Sociétés & Représentations*, n°13, pp. 17-42.
- FABRE, D., (2013). Le patrimoine porté par l'émotion. In Fabre D. (Dir.), *Émotions patrimoniales*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 13-98.
- FABRE, D., (2014). La pérennité. In: Heinich, N., Schaeffer, J-M., Talon-Hugon C. (Dir.), *Par-delà le beau et le laid. Enquêtes sur les valeurs de l'art*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Aesthetica », pp. 83-103.
- FLAHAULT, F., (2005). Récits de fiction et représentations partagées. In: *L'Homme*, n°175-176, pp. 37-55.
- FLEURY, B., (2006). Le Républicain Lorrain et la Bataille de Jénine. De l'événement au témoignage médiatique. In: *Communication & langages*, n°149, pp. 49-62.
- FLEURY, B., WALTER, J., (2012). Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique mémorielle et communicationnelle. [en ligne]. In: *Journal for Communication Studies*, n°5 (2 [10]). Disponible en ligne : <https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/173>, pp. 153-163.
- FLON, É., DAVALLON, J., TARDY, C., Jeanneret, Y., (2009). Traces d'écritures, traces de pratiques, traces d'identités, In: *Actes du colloque international H2PTM'09*. Paris : Hermès-Lavoisier, pp. 1-11.
- FONTAINE, M. (2016). RC Lens, de la mine au terrain ? In: *Plein droit*, n°108, pp. 11-14.
- FRAENKEL, B., (2012). « Actant », un concept nomade. In: Darbellay, F. (Éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*. Berne, P. Lang, pp. 111-127.

- FRIZOT, M., (2006). Amateurs et anonymes : de l'autorat et de l'autorité en photographie. In: *Perspective* [En ligne], mis en ligne le 31 mars 2018, pp. 464-470.
- FRIZOT, M., (2007). Que peut-on attendre de la photographie d'amateur ? In: *Recherches en communication*, n° 27, pp. 93-103.
- GALINON-MÉLÉNEC, B., (2007). Voiles et dévoilements du Havre. In: *Communication et organisation* [En ligne], 32 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/310>
- GALINON-MÉLÉNEC, B., (2015). Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969. In Galinon-Méléneec, B. (Dir.), *L'Homme trace, Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*. CNRS Editions, pp. 15- 30.
- GALLEGRO, I., (2015). Les groupes Facebook comme dispositif de médiation patrimoniale du music-hall à Barcelone. In: *Études de communication* [En ligne], 45, mis en ligne le 01 décembre 2017.
- GARÇON, A-F., (2000). L'ouvrier ne fait pas patrimoine. De la difficulté en France de faire se rejoindre mémoire du travail et archéologie industrielle », In: *L'Archéologie industrielle. Revue du Cilac*, n° 36, pp. 104-115.
- GARDE, P., (1999). Le témoin des traces de la guerre (à propos du conflit yougoslave). In: Coq, C. et Bacot J.-P. (Dir.), *Travail de mémoire 1914-1998*, Paris, Autrement, pp. 12-38.
- GEBEIL, S., (2016). Les mémoires de l'immigration maghrébine sur le web français de 1999 à 2014. In: *Les Cahiers du numérique*, n°12, pp. 115-138.
- GELLEREAU, M., (2005b). Entre récit scientifique et récit de fiction : le discours sur le « pays noir » dans l'accompagnement des visiteurs sur les sites miniers. In: *Revue du Nord*, n°360-361, pp. 545-554.
- GELLEREAU, M., (2006a). Présentation. In: *Communication et langages*, n°149, pp. 45-48.
- GELLEREAU, M., (2006b). Mémoire du travail, mémoire des conflits. Comment les témoignages se mettent en scène dans les visites patrimoniales. In: *Communication et langages*, n°149 pp. 63-75.
- GELLEREAU, M., (2009), Les multiples interprétations d'un patrimoine industriel : stratégies de valorisation et dispositifs de médiations. In: *Sciences de la société* [En ligne], 78 | mis en ligne le 13 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sds/8756>, p. 96-112.
- GELLEREAU, M., (2010). Visite guidée et interprétation du patrimoine : du médiateur au témoin, du professionnel à l'amateur. In: *La revue de l'AQIP, L'interprétation du patrimoine*, n°1, Montréal, pp. 14-22.
- GELLEREAU M., (2011). Le récit de témoignage sur les usages comme reconstruction du sens des objets. In: *Culture & Musées*, n°18. Le récit dans la médiation des sciences et des techniques. pp. 75-97

- GELLEREAU, M., DA LAGE, É., (2011). L'expert et l'amateur : valoriser l'interprétation du patrimoine urbain par les habitants. In : *Les arts de la ville dans le projet urbain : Débat public et médiation* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais. Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/pufr/192>, pp. 301-312.
- GELLEREAU, M., (2015). Collectionneurs et héritiers, nouveaux témoins des traces des guerres ? In: Hatzfeld H. (Dir.) *Regards décalés sur des patrimoines silencieux*. Boulogne-Billancourt: HD, ateliers H. Dougier, pp. 83-88.
- GENETTE, G., (1966). Frontières du récit. In: *Communications*, n°8. Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit. pp. 152-163.
- GENSBURGER, S., (2007). Mémoire et bricolage: La cérémonie de remise de médaille de « Juste parmi les Nations ». In: *Ethnologie française*, n°37, pp. 433-440.
- GENSBURGER, S., (2011). Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *memory studies*. In: *Revue de Synthèse*, 2011, n°132-VI (3), pp. 411-432.
- GEORGES, F., (2010). Pratiques informationnelles et identités numériques. In: *Études de communication* [En ligne], 35 | mis en ligne le 01 décembre 2012, <http://journals.openedition.org/edc/2226>, pp. 105-120.
- GILBERT, C., (2009). Du risque d'être un expert. In: *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 24 | 2009, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9125>, pp. 1-2.
- GINZBURG, C., (1989). Traces, racines d'un paradigme indiciaire. In: Ginzburg, C. (1989) *Mythes, emblèmes, traces: morphologie et histoire*. Paris : Flammarion, pp. 139-180.
- GOMEZ-MEJIA, G., (2017). Fragments sur le partage photographique. Choses vues sur Facebook ou Twitter. In: *Communication & langages*, n°194, pp. 41-65.
- GRANET-ABISSET, A-M., (1993). Entre mémoire et histoire. Les migrations comme révélateur d'une identité queyrassine. In: *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°1-2, pp. 9-34.
- HAQUET, C., (2020). Numériser et exploiter des objets du quotidien Les journaux locaux en Meurthe-et-Moselle, in: F. Henryot (Dir.), *La Fabrique du patrimoine écrit : objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, pp. 178-196.
- HEINICH, N., (2010). La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine. In: *Gradhiva* [En ligne], 11 | mis en ligne le 19 mai 2013. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/1707>, pp. 162-180.
- HÉNAFF, N., (2011). Blog : un journal intime comme mémoire de soi. In: *Conserveries mémorielles* [En ligne], 10 | mis en ligne le 15 août 2011. Lien URL : <http://journals.openedition.org/cm/920>, pp. 1-27.

- HUET, R., DE LA BROISE, P., (2010). La responsabilité sociale des entreprises en quête d'auteurs. In: *Communication et organisation* [En ligne], 37 | mis en ligne le 01 juin 2013. Lien URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1273>, pp. 65-77.
- ISTASSE, M., (2017). Facebook et les amateurs de patrimoine: Participation, engagement et démocratie. In : *Réseaux*, n°206, pp.193-218.
- JACOBI, D., (2021). Introduction. Le futur antérieur des collections patrimoniales. In: *Culture & Musées* [En ligne], 37 | mis en ligne le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/culturemusees/6120>, pp. 11-30.
- JEANNE-PERRIER, V., (2006). Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? In: *Réseaux*, n° 137 / 3, pp. 97-131.
- JEANNERET, Y., SOUCHIER E., (1999). Pour une poétique de « l'écrit d'écran. In: *Xoana*, n°6, pp. 97-107.
- JEANNERET, Y., (2011). Complexité de la notion de trace : De la traque au tracé. In: Galinon-Melenec, B. (Ed.), *L'Homme trace : Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*. Paris: CNRS Éditions, pp. 59-86.
- JONAS, I., (2009). L'interprétation des photographies de famille par la famille. In: *Sociologie de l'Art*, Opus 14, L'Harmattan, pp. 53-70.
- JULLIARD, V., (2016). L'hommage aux défunts.cn. La semaine de la Toussaint chinoise à Shanghai sur *Weibo*. In: *Études de communication* [En ligne], 46, mis en ligne le 01 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/edc/6521>, pp. 131-146.
- JULLIARD, V., (2022). Communauté politique, sémiotique, émotionnelle : Ce que la circulation des images révèle de la structuration de la mobilisation anti-genre sur Twitter. In: *Communication & langages*, n°212, pp. 131-153.
- JURADO BARROSO, P., (2015). Construction et disparition du paysage industriel. In: Callens, A.-C. et al. (Dir.) *Art, architecture, paysage: à l'époque post-industrielle*. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp. 211-223.
- KARADY, V., (1996). Les fonctions sociales de l'antisémitisme à l'époque contemporaine. Le cas des États d'Europe centrale. In: Fabre, D. (Dir.), *L'Europe entre cultures et nations*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/editionsmsh/3898>, pp. 227-255.
- KEROUANTON J.-L. (1998). La dernière grue du quai de la Fosse ou quelques humeurs nantaises. In: *L'Archéologie industrielle en France*. In: Actes du colloque de Marseille « Patrimoine industriel portuaire » Marseille, mars 1998, n°32, pp. 97-102.
- KLOCK-FONTANILLE, I., (2014). Penser l'écriture : corps, supports et pratiques. In: *Communication & langages*, n°182, pp. 29-43.

- KOURCHID, O., MELIN, H., (2002). Mobilisations et mémoire du travail dans une grande région : le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel. In: *Le Mouvement Social*, n° 199, pp. 37-59.
- KRÄMER, S., (2012) Qu'est-ce donc qu'une trace, et quelle est sa fonction épistémologique ? État des lieux. In: *Trivium* [En ligne], 10, mis en ligne le 30 mars 2012, pp. 1-15.
- KRIPPENDORFF, K., (2012). Le discours et la matérialité de ses artefacts. In: *Communication & langages*, n°173, pp. 17-42.
- LATOUR, B., (1989). D'une rhétorique plus faible à une rhétorique plus forte. In: Latour, B., *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte, pp. 59-244.
- LEMAY, Y., KLEIN, A., (2012). La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique. In: *Les Cahiers du numérique*, vol. 8, no. 3, 2012, pp. 15-48.
- LELEU-MERVIEL, S., (2023). Traces de mineurs. De témoignages en médiations numériques. In: Fleury, B. Mercier, A., Monnier, A., (Dir.). *Témoignage, mémoire, histoire. Mélanges offert à Jacques Walter*. Nancy : Éditions de l'Université de Lorraine, pp. 301-317.
- LENCLUD, G., (2003). L'usine au musée, ou le passé consommé. In: *Critique*, n°679, pp. 899-916.
- LÉONELLI, M.-C., (2021). Entre collection et patrimoine, les objets de dévotion privée. In: *Culture & Musées* [En ligne], 37 | mis en ligne le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/culturemusees/6484>, pp. 222-229.
- LEWI, O., (2023). La construction d'une posture auctoriale entre *ethos* singulier et modèle collectif d'écriture : l'exemple de témoignages "ordinaires" de rescapés de la Shoah. In: *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], mis en ligne le 16 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aad/7001>, pp. 1-15.
- LE WITA, B., (1984). La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes. In: *Ethnologie Française*, n°14(1), <http://www.jstor.org/stable/40988800>, pp. 57-66.
- LICOPPE, C. & BEAUDOUIN, V., (2002). La construction électronique du social : les sites personnels: L'exemple de la musique. In: *Réseaux*, n° 116, pp. 53-96.
- MAIRESSE, F., (2012). Le désir de la collection totale. In: Battesti, J. (Dir.). *Que reste-t-il du présent? Collecter le contemporain dans les musées de société*. Éditions le Festin, Paris, pp. 64-73.
- MANDRESSI, R., (2009). Présentation. In: *Communications*, Figure de la preuve, n°84, pp. 5-8.
- MARIOT, N., (2014). Avec qui on écrit l'histoire ? Le cas du témoignage combattant dans l'historiographie française de la Grande Guerre. In: *Genèses*, n°95, pp. 136-155.
- MAURY, Y., KOVACS, S., (2018). In-former le territoire local par l'exercice scolaire. Étude de cas d'un projet de géographie prospective. In: Tardy, C., Severo M. (Dir.), *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*, L'Harmattan, Paris, pp. 59-78

- MELIN, H., (2005). La mobilisation patrimoniale dans le bassin minier Nord – Pas-de-Calais, entre construction symbolique et développement local. Réflexion sur la temporalité et le patrimoine. In: Gravari-Barbas, M. (Dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux - approches - vécu*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 502-515
- MERZEAU, L., (1999). Du monument au document. In: *Les Cahiers de médiologie*, n°7, pp. 47-57.
- MICHAU, N., (2012). La place de l'ethnologue-cinéaste dans le processus de patrimonialisation de la mémoire ouvrière. In: *Journal des anthropologues* [En ligne], n°130-131, mis en ligne le 15 décembre 2014, pp. 281-303.
- MONJARET, A., (2005). Quand les lieux de travail ferment... In: *Ethnologie française*, n°35, pp. 581-592.
- MORANDI, F., (2013). Classer et "encyclopéder" aujourd'hui : la reconfiguration des formats de connaissances. In: *Hermès, La Revue*, n°66, pp. 139-146.
- MORSEL, J., (2016). Traces ? Quelles traces ? Réflexions pour une histoire non passéiste. In: *Revue historique*, n°680, pp. 813-868.
- MORTELETTE, C., (2019). Changer l'image du bassin minier. Stratégies de marketing territorial et instrumentalisation des imaginaires socio-spatiaux. In: *Revue du marketing territorial*, n°3, pp. 1-21.
- NEZOSI, G., (1998). Vie et mort d'une identité professionnelle. L'idéologie de l'Homme de fer sur le bassin sidérurgique de Longwy. In: *Revue française de science politique*, 48e année, n°5, pp. 625-644.
- NINEY, F., (2016). Que documentent les images d'archives ? In: Maeck, J., Steinle, M. (Dir.), *L'image d'archives, une image en devenir*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, pp. 46-62.
- PALDACCI, M., (2003). Les quatre mondes du journal intime en ligne: Analyse statistique d'un corpus de journaux intimes écrits et publiés sur Internet (enquête). In: *Terrains & travaux*, n°5, pp. 7-30.
- PASQUIER R., SCHREIBER, D., (2009). L'Expert. In: *Labyrinthe* [En ligne], 32 (1), mis en ligne le 01 février 2011, URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/3985>, pp. 37-42.
- PATRIN-LECLÈRE, V., BERTHELOT-GUIET, K., JEANNE-PERRIER, V., JEANNERET, Y., MINEL, J.-L., (2007). Ecrire le journal radiophonique : l'actualité naturalisée. In: Tardy C., Jeanneret Y. (Dir.) *L'écriture des médias informatisés - Espaces de pratiques*, Hermès - Lavoisier, pp. 37-71
- PELEN, J.-N., (1985). Le pays d'Arles : sentiments d'appartenance et représentation de l'identité. in: *Terrain*, n°51, pp. 37-45.
- PENTZOLD, C., (2010). Imagining the Wikipedia community : what do Wikipedia authors mean when they write about their 'community' ? In: *New Media & Society*, n°13 (5), pp. 704-721.
- PEREIRA, M.-E., ROMAIN, C., REY, V., (2015). L'écriture professionnelle. Un bel enjeu didactique au croisement de la littérature, de la rhétorique et de la linguistique. In: Beudet, C., Rey, V. (Dir.),

Écritures expertes en questions, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Manuels », 2015, pp. 253-263.

- PIÉTRI, V., (2009). Bonne renommée ou actes authentiques : la noblesse doit faire ses preuves (Provence, xvii^e-xviii^e siècles). In: *Genèses*, n°74, pp. 5-24.
- POLLAK M., HEINICH N., (1996). Le témoignage. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, L'illusion biographique. En ligne : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2314, pp. 3-29.
- POSTILL, J., et PINK, S., (2012). Social media ethnography : the digital researcher in a messy web. In: *Media International Australia*. N°145 (1), pp. 123-134.
- PRIVAT, J-M. (2018). Sur La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage de Jack Goody. In: *Questions de communication*, n°33, pp. 299-323.
- PROST, P., MONSAINGEON, L., (2020). Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, un patrimoine évolutif et vivant. In: *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], n°7, URL : <http://journals.openedition.org/craup/3786>, pp. 1-25.
- RAUTENBERG, M., (2003b). Comment s'inventent de nouveaux patrimoines: usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie. In: *Culture et Musées*, n°1 (1), pp. 19-40.
- RAUTENBERG, M., TRIGANO, S., (2011). Une institution culturelle et son territoire : Culture commune, scène nationale du bassin minier du Nord-Pas de Calais, ou l'art de "transfigurer" la mémoire ouvrière. In: Arrieta Urtizberea, I. (Dd.), *Activaciones patrimoniales e iniciativas museísticas : ¿por quién ?y ¿para qué ?*
- RESWEBER, J.-P., (2004). L'écriture de l'histoire. Michel Foucault et Michel de Certeau. In: *Le Portique* [En ligne], 13-14, mis en ligne le 15 juin 2007. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/637>, pp. 1-10.
- ROBERT, P., PINÈDE, N., (2012). Le document numérique : un nouvel équipement politique de la mémoire sociale ? In: *Communication et organisation* [En ligne], 42, mis en ligne le 01 décembre 2014, pp. 191-201.
- ROJON, S., (2015). Images numériques et pratiques amateurs dans la révélation des friches industrielles : un phénomène de connectivité patrimoniale. In: *Études de communication*, n°45, pp. 15-34.
- ROJON, S., (2019). La production numérique du patrimoine par des amateurs en réseaux. Le cas des pratiques d'exploration et d'exposition de friches industrielles. In: Tornatore, J-L. (Dir.), *Le patrimoine comme expérience, implications anthropologiques*, Paris, Éditions de la MSH, pp. 159-195.
- ROSENTAL, C., (2000). Les travailleurs de la preuve sur Internet. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°134, pp. 37-44.

- ROSENTAL, P.-A., (2008). La silicose comme maladie professionnelle transnationale. In: *Revue française des affaires sociales*, n°2-3, pp. 255-277.
- SABOURIN, P., (1997). Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs. In: *Sociologie et sociétés*, n°29, (2), pp. 139-161.
- SAGNES, S., (1997). L'écriture de la généalogie. In: Barthelemy, T. & Pingaud M.-C. (Dir.). *La généalogie entre science et passion*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, pp. 167-178.
- SANDRI, É., (2016b). Les ajustements des professionnels de la médiation au musée face aux enjeux de la culture numérique. In: *Études de communication* [En ligne], n°46, mis en ligne en 2018, URL : <http://journals.openedition.org/edc/6557>, pp. 71-85.
- SCHMELCK, C., (2018). Le passé réécrit sur les réseaux sociaux. In: *Effeillage*, n°7, pp. 67-72.
- SCOPSI, C., (2012). Collecter la mémoire : enjeux du Web 2.0 : Information et territoires: Enjeux, stratégies, dispositifs et acteurs. In: *Documentaliste*, Vol. 49, n°4, pp. 33-34.
- SCOPSI, C., (2017). L'identification et le corps du migrant : comment laisser des traces de présence physique dans un monde numérique . In Galinon-Méléneq, B. (Dir.) *L'Homme-trace, Des traces du corps au corps-trace*. CNRS Éditions, pp. 351-371.
- SCOPSI, C., (2018). Les mémoires en ligne des amateurs : une nouvelle mise en scène du patrimoine local. In: In: Tardy, C., Severo, M. (Dir.) *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*. Ed. L'Harmattan, pp. 177-193.
- SCOPSI, C., (2020). Les mémoires en ligne des amateurs : une nouvelle mise en scène du patrimoine local. In: Tardy, C., Severo M. (Dir.), *Dispositifs du visible et de l'invisible dans la fabrique des territoires*, L'Harmattan, Paris, pp. 177-195.
- SICARD, M., (1999). Qu'est-ce qu'un témoin ? In: *Les Cahiers de médiologie*, n°8, pp. 73-80.
- SICARD, D., (2020). L'illusion de la vérité de l'image médicale. *Raison présente*, n° 214-215, pp. 81-87.
- SIMARD-HOUDE, M., (2018). Les corps du reporter : corps propre, corps "témoin", corps public. In: *COntEXTES* [En ligne], 20 | 2018, mis en ligne le 27 avril 2018. Lien URL : <https://journals-openedition-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/contextes/6421>, pp. 1-18.
- SMITH, P., (2015). La reconversion des sites et des bâtiments industriels. In: *In Situ* [En ligne], 26 | mis en ligne le 07 juillet 2015. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/11802>, pp. 1-7
- SOUCHIER, E., (1998). L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. In: *Les cahiers de médiologie*, n°6, pp. 137-145.
- SOULIER, V., (2010). Éditorial. In: *La revue de l'AQIP*, L'interprétation du patrimoine n°1, Montréal, pp. 6-8.

- TARDY, C., (2009). Introduction. In: *Culture & Musées, L'écriture du patrimoine*, n°14, pp. 13-18.
- TARDY, C., (2009). Les infra-espaces des mémoires du Nord. In: *Géographie et cultures* [En ligne], n°105 | 2018, mis en ligne le 19 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/gc/6426>, pp. 45-60.
- TARDY C., KOVACS S., (2017). Une micro-politique documentaire de la mémoire sociale ? Espaces d'écriture du regard associatif. In: 20e Colloque International sur le Document Électronique CIDE.20, *Le Document ?* 20-25 novembre 2017, ENSSIB, Villeurbanne, pp. 57-69.
- TODOROV T., (1966). Les catégories du récit littéraire. In: *Communications*, n°8, pp. 125-151.
- TORNATORE, J-L., (2004). Beau comme un haut fourneau. In: *L'Homme* [En ligne], 170, mis en ligne le 01 janvier 2006, pp. 79-116.
- TORNATORE, J-L., (2005). L'invention de la Lorraine industrielle. Note sur un processus en cours. In: *Ethnologie française*, n°2, Tome XXXVII, pp. 679-689.
- TORNATORE, J-L., (2006a). Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder au passé. In: *Questions de communication*, n°3, pp. 1-19.
- TORNATORE, J-L., (2006b). Impressions patrimoniales. Topologie de la perte et photographie. In: Michel Peroni et Jacques Roux (Dir.). *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, Éditions de l'aube, pp. 281-297.
- TORNATORE, J-L., (2008). La dette des fils. In: *Terrain* [En ligne], 50, mis en ligne le 15 mars 2012. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/9293>, pp. 141-157.
- TORNATORE, J-L., (2010). Les banquets de la mémoire à l'auberge du patrimoine. In: Tornatore, J-L. (Dir.). *L'invention de la Lorraine industrielle. Quête de reconnaissance, politiques de la mémoire*. Paris: Éditions Riveneuve, pp. 5-63.
- TORNATORE, J-L., (2014). Des noms pour dire ce à quoi nous tenons : continuité et extériorité de l'expérience patrimoniale. In: Bondaz, J., Graezer Bideau, F., Isnart, C., Leblon, A. (Dir.), *Les vocabulaires locaux du « patrimoine ». Traductions, négociations et transformations*, Berlin-Münster-Wien- Zürich-London, Lit Verlag, pp. 31-53.
- TORNATORE, J-L., (2016). Haut fourneau, XX^e siècle. In: *Techniques & Culture* [En ligne], n°65-66, mis en ligne le 31 octobre 2018, pp. 341-351.
- TROUCHE, D., (2012). Variations en présence. Le témoin dans les scénographies actuelles des musées de guerre. TEMUSE 14-45. Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales. Médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale, Sept. 2012, France. pp.164-174.
- URBAIN, J., (1999). Deuil, trace et mémoire. In: *Les cahiers de médiologie*, n°7, pp. 195-202.

- VAN YPERSELE, L., (2007). La photographie comme source pour l'historien. In: *Recherches en communication*, n°27, pp. 133-149.
- VENTURINI, T., CARDON, D. & COINETET, J., (2014). Présentation. In: *Réseaux*, n° 188, pp. 9-21.
- VEYRAT-MASSON, I., (2014). Le documentaire à base d'archives au cœur de l'histoire à la télévision, INA-Expert. Article en ligne, URL : <http://www.ina-expert.com/e-dossiers-de-l-audiovisuel/le-documentaire-a-base-d-archives-au-c-ur-de-l-histoire-a-la-television.html>.
- VEYRON, T., (1996). À propos de Jean Fournéron, photographe à la mine. In: Peroni, M., Roux, J. (Coordinateurs), *Le travail photographié*. Saint Étienne : CNRS Éditions, pp. 29-43.
- WALTER, J., (2005). Archives audiovisuelles des survivants : une mémoire mosaïque en devenir. In: Walter, J. *La Shoah à l'épreuve de l'image*. Paris: Presses universitaires de France, pp. 67-94.
- WALTER, J., (2006). La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de le Neue Bref à l'Hotel der Erinnerung. In: *Communication & Langages*, n°149, pp. 77-96.
- ZANETTI, T., (2018). Matérialité et spatialité d'une mémoire meurtrie. La reconnaissance mémorielle des maladies professionnelles des anciens verriers de Givors. In: *Géographie et cultures* [En ligne], 105 | 2018, mis en ligne le 26 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gc/6351>, pp. 11-30.

3. Journée d'études

- IDIHIA, H., (2021). Étude socio-filmique du processus de reconversion de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais : Entre gouvernance urbaine et résistances des identités locales. In: *Les jeunes chercheur•ses dans le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais Croiser les regards, renouveler les approches* [Journées d'études], Arras, <https://jebassinminier.sciencesconf.org>

4. Thèses et habilitations à diriger des recherches

- BLONDEAU, V., (2020). Vers un humanisme numérique : du témoin vivant au Grand Témoin numérique. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Polytechnique Hauts-de-France. Français. NNT : 2020UPHF0027. tel-03082329.
- CANDEL, É., (2007). Autoriser une pratique, légitimer une écriture, composer une culture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur Internet. Étude éditoriale de six sites amateurs. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Celsa - Université Paris Sorbonne, 2007. Français. tel-02519177.

- DALOZ, A., (2021). Enjeux conceptuels pour l'élaboration d'un modèle ontologique : le cas du domaine minier. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université de Lille.
- DESPRÉS-LONNET, M., (2014). Temps et lieux de la documentation: transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet. Mémoire d'Habilitation à diriger des Recherches, Sciences de l'information et de la communication. Université de Lille, tel-01094789.
- FONTANAUD, S., (2012). La production des ancêtres. La généalogie, une pratique culturelle comme les autres ? Thèse de Sociologie. Université de Picardie Jules Verne, 2012. Français. NNT : tel-03702534.
- GAWIN, G., (2017). Les évolutions des médiations testimoniales dans différents musées de la Résistance : du présentiel à l'audiovisuel. Thèse de doctorat en information-communication, Université de Lille.
- LAVOREL, M., (2014). Patrimonialiser les mémoires sensibles. Héritage culturel et muséologie. Thèse en muséologie, médiation, patrimoine. Université d'Avignon. Français, NNT : 2014AVIG1139. tel-01168604.
- LEONE, F., (2022). Du papier aux substituts numériques : les enjeux de la numérisation des affiches publicitaires en contexte muséal. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille, Università Iuav di Venezia, 2022. Français. tel-03891552v1.
- MERZEAU, L., (2011). *Pour une médiologie de la mémoire*. Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication. Université de Nanterre - Paris X. tel-00904667
- PIANEZZA, N., (2017). La patrimonialisation selon l'immatériel ou la mémoire agissante: circulations des savoirs en contexte partenarial de production audiovisuelle. Sciences de l'information et de la communication. Université d'Avignon. Français. NNT : 2017AVIG1183. tel-01774377
- SANDRI, É., (2016a). L'imaginaire des dispositifs numériques pour la médiation au musée d'ethnographie. Thèse de doctorat en information-communication. Université d'Avignon; Université du Québec à Montréal, 2016. Français. tel-01513541.
- SCOPSI, C., (2021). Documentalité des collectes de mémoires. Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique. Mémoire d'HDR en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris Nanterre, Paris.
- STALDER, A., (2021). *Pratiques informationnelles avec et autour du document technique chez les conducteurs de travaux : approche informationnelle et approche communicationnelle*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Rouen, Université de Rouen Normandie, 550 p.

TABLE DES FIGURES

NB : Comme il est indiqué dans le texte, certains liens URL ne sont pas précisés afin de protéger au mieux l'anonymat des enquêtés.

- Figure 1 : Exposition « Sainte Barbe, culte et traditions », Maison Syndicale de Lens, 2 décembre 2019. 142
- Figure 2 : Signature du maire de Lens devant la Maison Syndicale des Mineurs, devant pompiers, artificiers et anciens mineurs 143
- Figure 3 : À gauche, le géant Ferdinand. À droite, une frise chronologique qui permet de comprendre les fossiles 145
- Figure 4 : À gauche, une grande association présente son travail. À droite, un vendeur d'outils miniers divers. 146
- Figure 5 : Exploration libre entre Evin-Malmaison et Oignies 147
- Figure 6 : Photo de gauche et au centre, exploration libre d'Evin-Malmaison à Oignies. Photo droite : signalétique UNESCO 148
- Figure 7 : de gauche à droite : panneau explicatif devant l'ancien puits d'extraction des années 1960 ; borne « Timescope » 149
- Figure 8 : De gauche à droite : l'église Sainte Barbe de Somain ; le panneau UNESCO à l'entrée de la ville 151
- Figure 9 : Visite guidée du 9-9 Bis (10.02.2019). De gauche à droite : « Kong gaillette » ; un ancien puits d'aéragé ; une vieille cité minière à l'abandon 152
- Figure 10 : Visite guidée du club d'histoire locale de Oignies. De gauche à droite : un des pans de mur de la salle principale ; les archives des écrits de l'association. 153
- Figure 11 : de gauche à droite : cage d'ascenseur à l'extérieur de la mine image ; maquette de la mine explicative ; panneaux et outils agrémentés d'archives 154
- Figure 12 : de gauche à droite : une photographie d'une précédente exposition posée au sol ; un panneau de médiation ; une barrière de protection ajoutée au site 157
- Figure 13 : bannière et photo de profil de notre profil Facebook « Paroles de Mines Lille » - <https://www.facebook.com/projetmemomines.lille> 171
- Figure 14 : L'onglet « Groupes » sur Facebook. Son accès se fait par le clic sur le logo encadré en rouge tout en haut de l'image ci-dessus. 174
- Figure 15 : Faux profil crée en octobre 2022 et copiant notre profil - <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087231451809> 176
- Figure 16 : Première page (et couverture) d'un document autobiographique de Raymond. 205
- Figure 17: Image extraite de la vidéo d'Aimée datant de 2003 206
- Figure 18 : Publication Facebook d'un ancien mineur <https://urlz.fr/rgWn> 209
- Figure 19 : Capture d'écran du site internet de l'association de Baptiste <http://fouquiereschf.free.fr> 212
- Figure 20 : Capture d'écran d'un album Facebook de Véronique intitulé « Hommage aux mineurs décédés à la mine !!! » 217

Figure 21 : Capture d'écran d'un album Facebook de Véronique intitulé « Photos individuelles des mineurs de la fosse Ledoux »	218
Figure 22 : Photo d'une double page d'un fascicule sur la mine d'Haveluy, rédigé par les membres de l'association d'Haveluy	222
Figure 23 : Capture d'écran du site internet de l'association de Luc - https://mineurdefond.fr	226
Figure 24 : Capture d'écran de l'un des témoignages sur le site de l'association de Luc, doublement intitulé « La maladie de mon père OU L'absence d'un père » - https://mineurdefond.fr/fr--103-925-445-0#z2	227
Figure 25 : Capture d'écran d'une publication dominicale de Christine sur le groupe public de l'association datant du 11/07/21 - https://urls.fr/q7YsVT	230
Figure 26 : Extrait d'un fascicule écrit par Philippe pour le lavoir de Freyming	237
Figure 27 : À gauche, une photo de trieuses publiée par Raymond sur Facebook ; à droite, une photo reconstitution de Jacques	245
Figure 28 : Extrait d'une publication Facebook de Véronique datant de décembre 2020	248
Figure 29 : À gauche, la photo originale de Claude coupée en haut, à droite, le vitrail depuis l'intérieur	249
Figure 30 : À gauche, photos de deux moments de médiation avec Albert ; à droite un membre de l'association de Luc en pleine médiation. Lien de gauche : https://urls.fr/dqKzT6 Lien de droite : https://apphim.fr/articles.php?lng=fr&pg=1916&mnuid=1638&tconfig=0	251
Figure 31 : Extrait d'une publication sur le site de Philippe, portant sur les systèmes d'extraction http://guiollq.cluster028.hosting.ovh.net/les-machines-extraction-mines-lorraine/	253
Figure 32 : Photographies issues de la collection de Michel	255
Figure 33 : Capture d'écran d'une page de document scannée et mis en ligne sur Facebook par Raymond	259
Figure 34 : Photographies de Jacques capturées sur son profil Facebook	261
Figure 35 : Coupes du fond provenant du blog de Grégoire https://bassin-minier-regis.jimdofree.com/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais/schématisation-des-trois-siècles-d-exploitation-charbonnière-de-notre-région/	263
Figure 36 : Capture d'écran d'une numérisation de carte postale sur le site de Baptiste - http://fouquiereschf.free.fr/histoire/10_mars_1906.htm	264
Figure 37 : Capture d'écran de la page Facebook du musée de l'École et de la Mine 30/01/21 - https://www.facebook.com/photo/?fbid=5546246975407341&set=g.2599092877064396	266
Figure 38 : Capture d'écran du site internet de l'association d'histoire locale de Bernard - https://fenain-histoire.fr/fr/rb/33035/le-musee	267
Figure 39 : Photographies extraites d'un livre écrit par Philippe, publié en 2001 intitulé « Les mines d'or en Limousin »	269
Figure 40 : À gauche, capture d'écran d'une publication de Jacques ; à droite, publication de Raymond sur la catastrophe de Courrières	271
Figure 41 : Captures d'écran d'une vidéo de Baptiste portant sur une fosse du bassin minier - https://www.youtube.com/watch?v=Qn8HxSZxBh0	273
Figure 42 : Carte postale numérisée de la collection de l'association d'histoire locale de Haveluy intitulée « Haveluy - Les longs Corons » https://www.facebook.com/930619166985168/photos/	

pb.100064793613866.-2207520000/987865754593842/?type=3	274
Figure 43 : Dessins de Michel basés sur des photographies et des cartes postales	275
Figure 44 : Publication d'une page de magazine des mines sur le groupe Facebook « les anciens mineurs » - https://www.facebook.com/photo/?fbid=354567799481799&set=g.685221888219685	278
Figure 45 : Capture d'écran d'une page scannée de « Coups de Pic - Coups de Plume de Plume » avec ses commentaires sur le profil de Véronique	282
Figure 46 : Photographie du classeur de Baptiste et des éléments à déchiffrer	287
Figure 47 : Capture d'écran d'un inventaire des puits fait par Gérard	289
Figure 48 : Photographies des documents de deux associations d'histoire locale	291
Figure 49 : Capture d'écran d'un écrit de Raymond concernant la modernisation des mines	296
Figure 50 : Carton des documents à vendre de l'association de Luc	300
Figure 51 : Capture d'écran d'une partie des contenus multimédias accessibles sur le groupe Facebook de l'association de Christine - https://www.facebook.com/groups/2599092877064396/media	308
Figure 52 : Seconde zone de la visite, depuis le seuil jusqu'à la première salle	312
Figure 53 : Les anciens mineurs reproduisent les gestes de la mine lors de la visite de la mine-images	314
Figure 54 : Le panneau près de la dalle. Le bâtiment n'est ici pas visible car il se trouve sur la droite	316
Figure 55 : De gauche à droite : le poste de grisoumétrie ; l'intérieur du mineur ; l'estaminet	320
Figure 56 : Pièces du musée de l'histoire locale de Fenain	322
Figure 57 : Une page de la version numérique du document de médiation du musée	323
Figure 58 : Salle des machines et exposition de photos	327
Figure 59 : visite guidée du circuit N°6 par Grégoire	330
Figure 60 : Capture d'écran d'une photo publiée sur la page Mineurs du Monde et commentée par Raymond - https://www.facebook.com/mineursdumonde/photos/pb.100064853823223.-2207520000/1258458727514061/?type=3	350
Figure 61 : Capture d'écran d'une photo publiée sur la page de Lewarde et commentée par Claude - https://www.facebook.com/CentreHistoriqueMinier/photos/pb.100064875153447.-2207520000/3343588455686265/?type=3	354
Figure 62 : Statut publié sur le profil de Raymond le 4 décembre 2018	358
Figure 63 : Capture d'écran Facebook de la publication de ses grands-parents par un petit-fils de mineur	359
Figure 64 : Capture d'écran du groupe les anciens mineurs - https://www.facebook.com/groups/685221888219685/?hoisted_section_header_type=recently_seen&multi_permalinks=3457005251041321362	
Figure 65 : Publications hors sujets sur le groupe Enfants de mineurs de fond - Lien de gauche : https://www.facebook.com/photo/?fbid=3701380509882834&set=a.825122657508648 - Lien de droite : https://www.facebook.com/photo/?fbid=5075186605855585&set=a.278068205567473	364
Figure 66 : Capture d'écran d'une publication sur le groupe privé Anciens de la Cité du Défriché à Condé sur l'Escaut - https://www.facebook.com/photo/?fbid=4018546571574119&set=gm.5850493798356535	366

- Figure 67 : Capture d'écran d'une vue isométrique publiée sur le profil de Gérard puis repartagée sur quelques-unes de ses pages 368
- Figure 68 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet de Baptiste - <http://fouquiereschf.free.fr> 372
- Figure 69 : Capture d'écran d'un avis de recherche sur le site associatif de Fenain - <https://fenain-histoire.fr/fr/rb/35544/photos-1> 375
- Figure 70 : Capture d'écran de l'espace galibot, sur le site associatif de Luc - <https://mineurdefond.fr/articles.php?lng=fr&pg=663&mnuid=662&tconfig=0> 376
- Figure 71 : à gauche : photo de profil de Raymond (au fond) ; à droite : photo de profil d'un ancien mineur très actif sur Facebook 380
- Figure 72 : Photo de couverture de Aimée, ancien mineur de fond ensuite promu comme chef de service 382
- Figure 73 : Photo de couverture sur le profil de Véronique 385
- Figure 74 : Capture d'écran d'un commentaire de Raymond sur la page Facebook Mineurs du monde - <https://www.facebook.com/mineursdumonde/photos/pb.100064853823223.-2207520000/1258474757512458/?type=3> 387
- Figure 75 : Capture d'écran d'une publication Facebook de Grégoire et de Luc pour leur association respective Lien de droite : <https://urls.fr/0fY6tp> ; Lien de gauche : (groupe privé) <https://www.facebook.com/groups/apphim> 388
- Figure 76 : Capture d'écran d'une publication Facebook de Grégoire et de Luc pour leur association respective 389

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Observations « autonomes » et « guidées » sur le bassin minier
141

Tableau 2 : Tableau récapitulatif de notre méthodologie « hybride ».
162

Tableau 3 : Tableau rapide des pages et groupes privés/publics suivis sur Facebook en
fonction du nombre d'abonnés
172

ANNEXES

1. Cartes du bassin minier	432
2. Tableaux récapitulatif des enquêtés	433
2.1. Profils et activités des enquêtés rencontrés	433
2.2. Matériaux collectés et entretiens semi-directifs	438
2.3. Détails sur les associations des enquêtés	441
3. Ethnographie en ligne	445
3.1. Profil Facebook détaillé	445
3.2. Sites internet et blogs rattachés aux enquêtés	473

1. Cartes du bassin minier

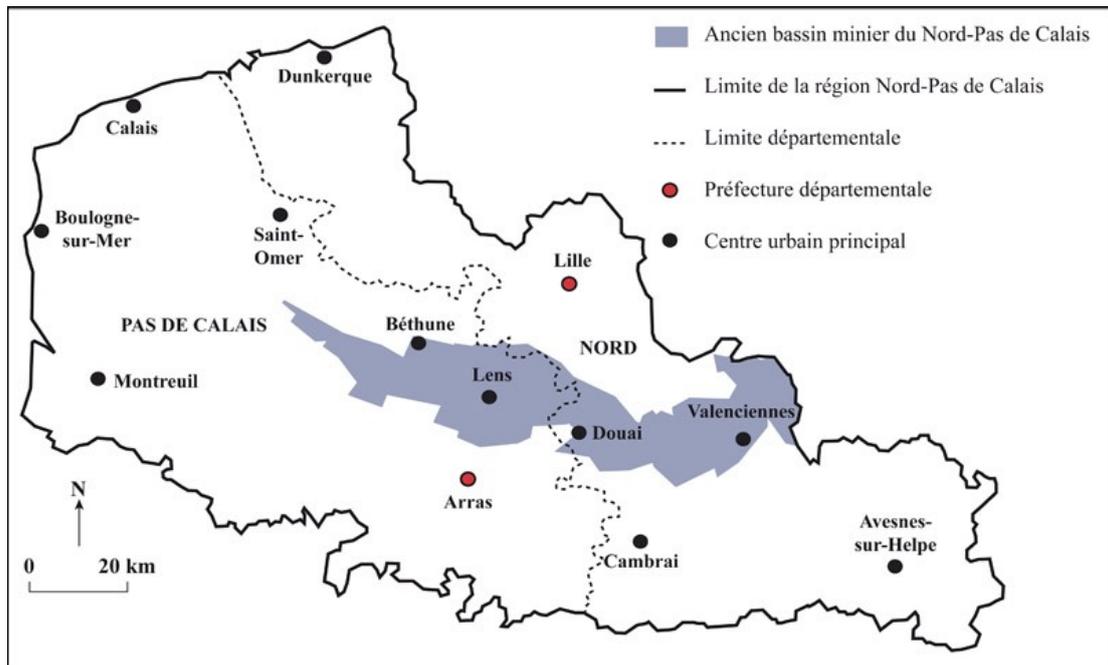


Illustration : L'ancien bassin minier du Nord-Pas de Calais

Source : www.usinenouvelle.com/article/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais-au-patrimoine-

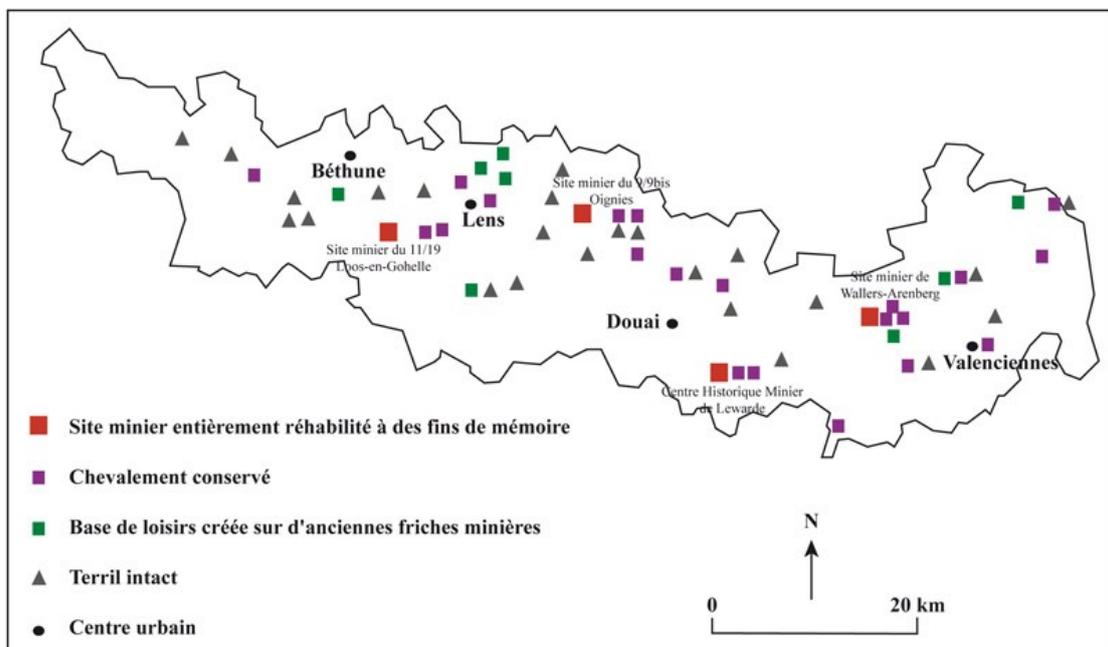


Illustration : Les sites miniers dans le bassin minier du Nord-Pas de Calais

2. Tableaux récapitulatif des enquêtés

2.1. Profils et activités des enquêtés rencontrés

Noms anonymes	Âges au moment de l'entretien	Professions	Liens à la mine	Activités associatives	Activités individuelles
Pierre	32 ans	Journaliste radio	Petit-fils de mineurs polonais	Non	Création d'un site internet où il diffuse les témoignages d'anciens mineurs qu'il crée, animation d'une page Facebook de
Joseph	72 ans	Retraité des services de l'équipement	Fils de mineurs polonais	Non	Organisation d'un spectacle son et lumière en parallèle de la « course des allumés » (il y a
Baptiste	70 ans	Retraité d'une industrie laitière et syndicaliste très engagé	Fils d'un formateur des mines (mine-image)	Engagé dans une association d'histoire locale de Fouquières-Lez-Lens	Collectionneur de documents et d'objets de la mine dont cartes postales, recherches généalogiques, recherches sur les catastrophes
Jacques	73 ans	Gendarme à la retraite et ancien mineur (3 ans au fond)	A été mineur de fond (a passé le CAP mineur), son père était mineur	Non	Auteur de deux ouvrages de témoignages sur la mine ; photographe du fond et vues du ciel (par passion) ; animation d'un groupe Facebook pour rendre

Raymond	87 ans	Ancien mineur de fond puis ingénieur des mines	A été galibot puis mineur de fond puis a été promu en tant qu'ingénieur ; son père et son frère étaient mineurs	Non	Activité d'écriture de ses mémoires d'ancien mineur, activité de témoignages sur Facebook
Philippe	65 ans	Retraité chez Areva - gestion des archives	Ancêtres mineurs dans les Cévennes ; passionné par la photographie du fond et par les minéraux	Non	Écriture de plus d'une vingtaine d'ouvrages sur les mines qu'il a documenté ; collections de livres et de minéraux ; travail de collecte de photographies en France et à l'étranger ; animation d'une page Facebook
Luc et Mathieu (entretien à deux)	45 ans (Luc) et 30 ans (Mathieu)	Enseignant dans le supérieur Profession de Mathieu non précisée	Passion depuis plusieurs années pour Luc ; Ancêtres mineurs pour Mathieu	Engagement dans une association qui cherche à transmettre la mémoire des ouvriers (Luc président ; Mathieu nouveau membre), de savoirs techniques, historiques ; projets éducatifs ; Animation de deux sites internet ainsi qu'une page	Non
Claude	75 ans	Retraité d'une entreprise belge de production et recyclage de métaux	Père et autres membres de sa famille anciens mineurs	Engagement dans une association de commémoration de la catastrophe de Liévin en tant que président ; animation d'un groupe privé sur Facebook ; organisation de commémorations	Activité sur Facebook ; collection d'objets de la mine

<p>Henri, Bruno, Patrice, Lionnel, Manuel</p>	<p>68 ans ; 66 ans ; inconnu ; 70 ans ; 45 ans</p>	<p>Retraité administratif ; retraité contrôleur des impôts ; inconnu ; ancien mineur ; enseignant dans le supérieur</p>	<p>Henri, Bruno et Patrice n'ont pas de parents ayant travaillé à la mine. Le père de Lionnel est un ancien mineur, et Manuel a lui-même été ancien mineur jusqu'à la fermeture des mines</p>	<p>Engagement dans une association d'histoire locale ; membres du bureau (Henri est le président) ; animation d'un site internet et page Facebook et activité au local (musée) de l'association ; écriture de</p>	<p>Non (ou non précisée durant l'entretien)</p>
<p>Didier, Claudia</p>	<p>70 ans ; 65 ans</p>	<p>Retraité taxi ; Retraitee ingénieure aéronautique</p>	<p>Passionnés par l'histoire locale et ayant grandi dans le même village minier</p>	<p>Engagement dans une association d'histoire locale ; membres du bureau (Didier est le président, Claudia secrétaire) ; animation d'une page Facebook et organisation d'expositions temporaires sur thématiques liées au village ; écriture de</p>	<p>Non</p>
<p>Michel</p>	<p>70 ans</p>	<p>Retraité dessinateur industriel</p>	<p>Passionné par la photographie des fosses au jour et par le monde du chemin de fer</p>	<p>Engagement dans une association de rénovation d'un site minier classé (président)</p>	<p>Ecriture de plusieurs ouvrages (seul ou à plusieurs auteurs), travail de collecte de photographies en France et à l'étranger ; collectionneurs de divers objets et documents ; participation à des expositions ; engagement auprès d'un musée pour trier/</p>

Gérard	40 ans	Conducteur de camion	Petit-fils de mineurs (ses deux grands-pères venus respectivement d'Italie et de Pologne)	Engagement dans une association (président) de sauvegarde d'un site minier à l'abandon ; animation d'une page Facebook de l'association et d'un blog associatif	Collectionneur de documents et d'objets de la mine dont photographies, écriture de plusieurs ouvrages sur des sites miniers ; animation de plusieurs pages
Véronique	63 ans	Retraitée - secrétaire dans une entreprise	Père mineur italien	Engagement dans une association (présidente) de sauvegarde de la mémoire des anciens mineurs de la fosse Ledoux ; animation d'un groupe Facebook pour l'association ; organisation d'activités extérieures et de rencontres pour	Travail de recensement des anciens mineurs de la fosse Ledoux sur Facebook ; animation de groupes Facebook ; collection d'un magazine des mines
Christine, Jeannette, Marie, Paul, Albert	70 ans, 73 ans, 73 ans, 44 ans, 75 ans	Retraitée - institutrice ; Retraitée - institutrice ; Retraitée - institutrice ; Instituteur ; ancien mineur de fond	Passion pour la mine et la transmission ; Passion pour la mine et la transmission ; Passion pour la mine et la transmission ; ancien mineur	Engagement dans une association locale sur l'histoire de l'école au début XX et sur la mine (musée local) dont Christine est présidente ; animation d'une page Facebook du travail de	Seule Christine possède une activité avec son mari de publication de témoignages sur la mine

Grégoire	41 ans	Enseignant dans le supérieur	Ancêtres mineurs	Engagement dans une association de sauvegarde et de transmission du patrimoine et de la mémoire minière (président) ; engagement pour la sauvegarde d'une fosse à l'abandon ; visites guidées sur le territoire ; organisation de commémorations ; entretien d'un site internet de l'association et	Activité de généalogie ; collection d'objets et de documents de la mine ; animation d'un site personnel sur la mine
René	38 ans	Écogarde	Passionné d'histoire locale	Travail de valorisation des terrils sur des thématiques écologiques	Ecriture d'un ouvrage sur la mine

2.2. Matériaux collectés et entretiens semi-directifs

Noms anonymes	Temps, durées et localisations	Matériaux collectés
Pierre	1er Février 2019, à 13h, durée : 50 minutes, Université de Lille	Enregistrement de l'entretien seul, capture d'écran de son travail en ligne, prises de notes post-entretien.
Joseph	8 Avril 2019, à 9h30, durée : 1 heure 12 minutes, siège du SIARB à Beuvrages	Enregistrement audio de l'entretien seul, photographies <i>in situ</i> (balade sur un terril et visite des alentours d'une église polonaise), notes post-entretien, prêt d'un manuscrit de thèse sur les mines qu'il a co-dirigé.
Baptiste	15 Octobre 2019 à 14h, durée : 1 heure 30 entretien (domicile) + 30 minutes balade bassin minier, Fouquières Lez Lens	Enregistrement audio de l'entretien seul, notes d'observation, photographies de ses objets, collections et documents, photographies <i>in situ</i> (visite d'un silo dédié aux morts de la catastrophe de Courrières), le livre écrit par son père, un CDrom avec ses données sur la catastrophe de Courrières, des captures d'écran de son site internet et de ses activités sur Facebook
Jacques	4 août 2020 et 5 août 2020 à 17h, et 17h30 : durée : 1h09 + 1h51, RDV téléphonique	Enregistrement audio de l'entretien seul, échanges de photographies par mail, captures d'écran de ses activités sur Facebook
Raymond	1er septembre 2020, à 14h30, durée 3h01, Mairie de Lens (salle prêtée)	Enregistrement audio de l'entretien de Raymond, présence et intervention de Claude (autre enquêté), notes post-entretien, documents écrits imprimés, capture d'écran de ses activités sur Facebook
Philippe	30 septembre 2020, à 9h, durée 1h00, RDV téléphonique	Enregistrement audio de l'entretien seul, envoi de plusieurs livres de l'auteur, accès à sa thèse en ligne, captures d'écran de son site personnel, de ses activités sur Facebook
Luc et Mathieu (entretien à deux)	8 Juin 2020 à 18h, durée 1h20, local de l'association de Courrières	Enregistrement audio de l'entretien, photographies <i>in situ</i> (photos du local et des objets et documents stockés), notes post-entretien, captures d'écran de leur page Facebook, de leurs sites internet

Claude	25 août 2020, à 14h, durée : 3h (entretien + visionnage photo) + 2h visite bassin Lensois, Bully les Mines (domicile + alentours)	Enregistrement audio de l'entretien seul, photographies <i>in situ</i> (visite de Liévin et des divers éléments de la mine aux alentours, visites de deux mémoriaux et de l'église de St Amé), notes post-entretien, captures d'écran de son groupe Facebook et autres activités sur le réseau
Henri, Bruno, Patrice, Lionnel, Manuel	10 Septembre 2020 à 10h, durée : 1h33, locaux de l'association à Fenain	Enregistrement audio avec les cinq membres présents, photographies <i>in situ</i> (du local, des archives et objets stockés), photographies prises par les enquêtés à l'occasion de notre visite, notes post-entretien, quelques documents numériques récupérés avec une clef USB, captures d'écran de leur site internet, et de leur page Facebook
Didier, Claudia	5 octobre 2020 à 14h, durée 1h59, locaux de l'association à Haveluy	Enregistrement audio de l'entretien avec Didier et Claudia (deux autres membres sont présents mais n'interviennent pas), achat fascicule de l'association sur la mine, photographies <i>in situ</i> (des archives et quelques objets sur la mine), plusieurs données collectées sur l'ordinateur fixe de l'association avec une clef usb, notes post-entretien, captures d'écran de leur page Facebook
Michel	1er Octobre 2019 à 14h30, durée : 2 Heures 30, Libercourt (domicile)	Enregistrement audio de l'entretien seul, photographies <i>in situ</i> (de la documentation et des objets stockés chez lui), plusieurs photographies d'archives envoyées par mail, notes post-entretien, captures d'écran de la page Facebook de l'association
Gérard	30 Mai 2020 à 11h, durée : 37 minutes, fosse 10 de Billy Montigny (local de l'association) ; 19 Juin 2020, durée : 1h15, Billy Montigny (domicile)	Deux enregistrements audio des entretiens seul, photographies <i>in situ</i> (d'une visite du site protégé, des archives et objets qui y sont stockées, et des documents de travail au domicile), notes post-entretien, captures d'écran de son blog, et de ses différentes pages Facebook.
Véronique	8 septembre 2020, à 14h, durée 1h31, Roubaix (domicile)	Enregistrement audio de l'entretien seule, notes post-entretien, captures d'écran de ses différentes pages/ groupes Facebook.

Christine, Jeannette, Marie, Paul, Albert	8 octobre 2020 à 15h00, durée 2h (entretien + visite du musée), au musée de l'École et de la Mine de Harnes	Enregistrement audio de l'entretien, photographies <i>in situ</i> , puis d'une seconde visite, notes post-entretien, captures d'écran de leur page Facebook
Grégoire	31 octobre 2020 à 15h, durée : 1h12, RDV téléphonique	Enregistrement audio de l'entretien seul, photographies <i>in situ</i> post-entretiens lors de trois visites guidées, notes post-entretien et post-visite, captures d'écran de ses deux sites internet et de sa page Facebook
René	10 Mai 2019, à 13h30, durée : 1 heure 30 minutes, Béthune, locaux de l'agglomération	Enregistrement audio de l'entretien seul, photographies <i>in situ</i> , notes post-entretiens

2.3. Détails sur les associations des enquêtés

NB : Les noms des associations ont été retirés pour garder l'anonymat des enquêtés.

Enquêtés associés - postes occupés	Date de création	Objets	Activités principales	Fonds	Lieux
Philippe - Président	1993	Mettre à l'honneur l'exploitation charbonnière de la région en faisant conserver les bâtiments d'une fosse classée en 2012. Remettre en marche certaines machines	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'entretien du site - Réparation de machines - Visites guidées pour valoriser le site - Visites scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds d'archives minières - Magasins des mines - Photographies de mines <p>NB : Ce fond appartient au musée auquel l'association se rattache</p>	Oignies
Baptiste - Président	2007	Recherche et transmission de la mémoire et de l'histoire de la ville de Fouquières-lez-Lens	<ul style="list-style-type: none"> - Publications régulières et mises à jour du site internet - Recherches archivistiques - Recherches généalogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Actes de naissance de mineurs - Actes de décès de mineurs - Magasins des mines - Cartes postales - Photographies récentes - Archives diverses - Livres sur les mines 	Fouquières-lez-Lens
Valérie - Présidente	2008	Rassembler les mineurs et enfants des mineurs d'une fosse particulière	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de repas associatif - Organisation de voyages de groupe - Commémorations minières diverses - Échanges avec d'autres associations minières et historiques - Mise à jour de la page Facebook 	<ul style="list-style-type: none"> - Magasins des mines - Photographies récentes des activités de l'association - Vêtements de mineurs et cafus 	Condé-sur-l'Escault

Didier - Président Claudia - Trésorière	1996	Recherche et promotion du patrimoine de la ville d'Haveluy.	<ul style="list-style-type: none"> - Publication d'un fascicule annuel sur un thème historique de la ville - Point d'actualité « Coup de Plume » envoyé chaque trimestre aux adhérents - Recherches archivistiques - Organisation de repas associatifs - Organisations d'expositions temporaires - Organisation de visites guidées - Publication d'un fascicule annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Large fonds photographique de la ville d'Haveluy - Fonds d'archives diverses - Quelques objets divers (vieil obus, outils miniers, etc.) - Livres historiques sur Haveluy 	Haveluy
Christine	1986	Création d'un musée de l'école ayant pour but la conservation du patrimoine scolaire et minier	<ul style="list-style-type: none"> - Visites guidées d'un écomusée sur place - Visites scolaires - Promotion du lieu - Mise à jour de la page Facebook 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils et matériel de mineurs - Objets quotidiens du 20^e - Fossiles - Archives diverses - Livres divers sur les mines et l'école - Cartes du bassin 	Harnes
Luc - président Mathieu - trésorier	1993	Recherche et promotion du patrimoine de la ville de Fenain.	<ul style="list-style-type: none"> - Visites guidées d'un écomusée sur place - Publication d'un fascicule annuel - Recherches archivistiques - Mise à jour du site internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Objets divers (outillages, lin, de cuisine, etc.) - Articles de journaux de Fenain - Photographies d'archives de Fenain - Fonds d'archives divers (carnavals, guerre 14-18, etc.) - Fossiles - Outils et matériel de mineurs - Cartes du bassin - Livres sur l'histoire de Fenain 	Fenain

Gérard - Président	2012	Mettre à l'honneur l'exploitation charbonnière de la région en faisant classer une fosse aux monuments historiques et restaurant ses bâtiments.	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver et réhabiliter la salle des machines et le puits - Protéger et valoriser le patrimoine minier encore visible sur le site de l'ancienne fosse par des recherches archéologiques sur le site - Collecte d'archives et de matériel - Travail pour le classement aux monuments historiques - Mise à jour des différents sites internet, pages et groupes Facebook - Démarches de classification d'une fosse 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils et matériel de mineurs - Magasins des mines - Archives diverses sur une fosse particulière - Articles de journaux paru sur l'association - Cartes d'une fosse spécifique - Livres divers sur une fosse et anciens registres 	Billy Montigny
Clément - Président	2016	Rendre hommage aux mineurs et mettre à l'honneur l'exploitation charbonnière de la région en faisant classer une fosse aux monuments historiques	<ul style="list-style-type: none"> - Expositions temporaires sur les mines - Visites guidées de sites miniers - Conférences dans les écoles - Commémorations - Démarches de classification d'une fosse 	<ul style="list-style-type: none"> - Objets miniers - Photographies d'archives - Archives minières - Articles de journaux paru sur l'association 	Denain

Henri	2004	Favoriser la pérennisation du patrimoine industriel des mines françaises	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de renseignements, - Recensement d'installations et constitution de base de données sur les positions des sites miniers et industriels, - Collection de matériel et d'archives, photographies anciennes et actuelles, - Maintenir et transmettre la mémoire ouvrière minière (travail, vie sociale, coutumes des mineurs de fond), notamment dans les écoles - Collecte de témoignages d'anciens mineurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Magasines des mines - Livres anciens et récents sur les mines - Fonds photographique - Fonds d'archives diverses sur les mines - DVD et VHS sur les mines - Outils et matériel de mineurs 	Courrières
Claude	2000	Faire un devoir de mémoire	<ul style="list-style-type: none"> - Commémorations d'une catastrophe locale, de la Sainte Barbe, et d'autres catastrophes minières - Intervention dans les écoles - Mises à jour du groupe Facebook (privé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vêtements de mineurs et cafus - Fonds photographiques d'une fosse - Fonds de photographies récentes - Magasines des mines 	Liévin

3. Ethnographie en ligne

3.1. Profil Facebook détaillé

Nom du profil : *Paroles de Mines Lille* (lien : <https://www.facebook.com/parolesdemines.lille/>)

Réseau du profil :

Nombre d'amis sur le réseau : 110

Dont profils femmes : 7

Dont profils étrangers (Bassins belges, allemands, anglais) : 27

Dont profils neutres : 5 (LeHuit D'evin, Fosse Agache, Mine Auchel, Ruhrgebiets Fotos, Unione Minatori Valmarecchia)

Dont personnes rencontrées lors d'entretiens : 12

Dont personnes avec échanges moindres (Messenger, téléphone, ou lors d'événements miniers) : 7

Dont uniquement collectes de data et observations : 91

Pages suivies par le profil (Mentions "J'aime") :

Nombre total : 49

Dont liées à des enquêtés : 14

Dont musées ou institutions : 5

Catégories de pages: **organisation à but non lucratif** (x10), site web d'actualités (x1), auteur (x1), **communauté** (x10), arts et divertissements (x1), **entreprise locale** (x4), pour le plaisir (x2), photographie et vidéographie (x1), centre d'intérêt (x1), **entreprise minière** (x6), site web de référence (x1), musée local (x1), musée (x3), monument et lieu historique (x1), artiste (x1)

Groupes publics suivis par le profil :

Nombre total : 16

Dont liées à un enquêté : 4

Dont Musées ou institutions : 1

Pas de catégorie de groupe

Groupes privés suivis :

Nombre total : 14

Dont liées à un enquêté : 4

Dont Musées ou institutions : 0

Le tableau ci-dessous présente les pages suivies par le profil Paroles de Mine.

En jaune : les pages créées par les enquêtés que nous avons rencontrés

En vert : les pages d'institutions

Nom de la page - Catégorie - lien (nationalité)	Thème principal - « À propos »	Nombre de mentions 'J'aime'	Intérêts relatifs à l'écriture de la mémoire de la mine	Site internet lié
Proscitec Patrimoines et Mémoires des Métiers - <i>Organisation à but non lucratif</i> - https:// www.facebook.com/ pmm2013/ (français)	« L'association PROSCITEC a pour objectif la promotion des actions de conservation et de valorisation des savoir- faire, des métiers, des industries. »	1107 (dont 2 amis de notre réseau)	Cadre associatif qui cherche à regrouper d'autres associations autour de la valorisation du patrimoine des métiers de l'industrie d'hier à aujourd'hui	https:// proscitec.asso.fr/? fbclid=IwAR3Xju MEXOP4Utr74o0a z7dX-Dky- xce5Fzq9gUuJhWP eJpC9UxKOeH- px8
Mineurs du Monde - Communauté - https:// www.facebook.com/ mineursdumonde/ (français)	« Mineurs du Monde valorise l'histoire de la mine et la mémoire des mineurs en Nord-Pas de Calais en résonance avec tous les bassins miniers du monde. »	677 (dont 10 amis de notre réseau)	Photographies d'archives de l'INA liées à la Fresque de l'INA. Page inactive depuis fin 2016. Maurice Dupont a commenté de nombreuses photos - mauvais lien vers le site de la Fresque	https:// fresques.ina.fr/ memoires-de- mines/
Flâneries en Douaisis - <i>Arts et divertissement</i> - https:// www.facebook.com/ Flâneries-en- Douaisis-936808246 416894/? ref=page_internal - (français)	« Bienvenue à toutes et tous sur cette page qui permet de découvrir le patrimoine et les richesses de notre beau Douaisis! »	20744 (dont 16 amis de notre réseau)	Photographies postées uniquement par l'administrateur autour de l'architecture de bâtiments divers dans le Pas-de- Calais (corons, églises etc)	/
CPIE Chaîne des Terrils - <i>Entreprise locale</i> - https:// www.facebook.com/ CPIE-Chaîne-des- Terrils-50211220321 1681/? ref=page_internal - (français)	« CPIE La Chaîne des Terrils Association loi 1901 Préservation du patrimoine minier, culturel et nature »	2762 (dont 7 amis de notre réseau)	Lieu visitable à Loos-en- Gohelle - publie des photographies sur les activités de l'association autour du site. Horaires indiqués	http:// chainedesterrils.eu/ ? fbclid=IwAR3Now ZR2s3XFRVOIcHr ZOhpwwfKMajbPd M8y0n4V0RNDc MLfwO17aM0zbw

<p>Haveluy et son Histoire - <i>Organisation à but non lucratif</i> - https://www.facebook.com/Haveluy-et-son-Histoire-930619166985168/ - (français)</p>	<p>« Haveluy et son Histoire est une association d'histoire locale qui existe à Haveluy depuis 1996. »</p>	<p>634 (dont 1 ami de notre réseau)</p>	<p>Pas de précision sur le membre qui a créé la page. Photographies centrées autour de Haveluy (son école, ses rues, ses clubs majoritairement). Horaires indiqués. Peu de posts.</p>	<p>/</p>
<p>Les Enfants de Ledoux - Condé sur l'Escaut - <i>Blog personnel</i> - https://www.facebook.com/Les-Enfants-de-Ledoux-Condé-sur-lEscaut-682873675243138/photos/?ref=page_internal - (français)</p>	<p>« L'association Les Enfants de Ledoux a pour but de pérenniser la mémoire de nos parents Mineurs de charbon. C'est un hommage pour ne pas les oublier »</p>	<p>3443 (dont 41 amis de notre réseau)</p>	<p>Créée par Véronique. Publie de nombreuses photographie issues de Coups de Pic Coups de Plume et autres photos d'archive. Album dédié à l'association des mineurs marocains du Nord Pas de Calais/ Photos de mineurs disparus.</p>	<p>/</p>
<p>Lourches notre mémoire, nos souvenirs - <i>Pour le plaisir</i> - https://www.facebook.com/Lourches-notre-mémoire-nos-souvenirs-545846782247503/photos/?ref=page_internal - (français)</p>	<p>« cette page n'est que fait de partage de nos souvenirs d'enfance, les histoires racontées par nos parents et grands-parents »</p>	<p>854 (dont 4 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies de cartes postales des corons et des mines de Lourches</p>	<p>/</p>
<p>Archives Vidéos sur le Bassin Minier - <i>Photographie et vidéographie</i> - https://www.facebook.com/filmslievin/ - (français)</p>	<p>« Découvrez des films sur le bassin minier de 1950 à nos jours. Les montages sont fait à partir de films qui ont été retrouvé dans une cave pour la plupart. »</p>	<p>4772 (dont 19 amis de notre réseau)</p>	<p>Quelques photographies. Partage des liens de ses vidéos YouTube (où les commentaires sont désactivés. Partage d'articles de journaux sur la page (papier, TV), partage d'offres de casting</p>	<p>https://www.youtube.com/channel/UCUh0j6qa8nOISNCjtLrYyQA</p>
<p>Bassin Minier - <i>Pour le plaisir</i> - https://www.facebook.com/Bassin-Minier-107036989982211/ - (français)</p>	<p>/</p>	<p>2414 (dont 21 amis de notre réseau)</p>	<p>Partage de photographies anciennes uniquement de l'administrateur. Partage de publications venant d'autres pages Facebook (Humou Ch'ti, Nord Fantastique, <i>Houillères infos et retros</i> etc). Peu de commentaires sur les photos</p>	<p>/</p>

<p>Le Bassin Minier Nord Pas-De-Calais - <i>Communauté</i> - https://www.facebook.com/Le-Bassin-Minier-Nord-Pas-De-Calais-240421529333043/ (français)</p>	<p>« Le bassin minier du Nord Pas-De-Calais est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Je vous joins mon site web http://bassin-minier-regis.jimdo.com et mon blog http://bassin-minier-regis.tumblr.com »</p>	<p>2210 (dont 20 amis de notre réseau)</p>	<p>De nombreuses archives scannées - des informations sur l'associations et ses activités - des photographies actuelles de balades, des affiches d'expositions etc</p>	<p>http://bassin-minier-regis.tumblr.com</p> <p>https://www.facebook.com/Le-Bassin-Houiller-Picard-Boulonnais-1455292644747757/?fref=ts</p>
<p>Denain tes photos anciennes , ton histoire. - <i>Pour le plaisir</i> - https://www.facebook.com/Denain-tes-photos-anciennes-ton-histoire-446906908674515/ - (français)</p>	<p>« photos anciennes »</p>	<p>5754 (dont 5 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies et cartes postales anciennes de Denain. Vidéos, anciennes publicités. Publications uniquement faites par l'administrateur. Egalement partage de personnes décédées</p>	<p>/</p>
<p>Frédéric [nom de famille] - <i>Centre d'intérêt</i> - https://www.facebook.com/Frédéric-Horen-349313015820905/ - (français)</p>	<p>« Une page perso pour compléter le groupe Bruay-Depuis Toujours, Béthune et ces environs. »</p>	<p>2516 (dont 18 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photographies, de dessins, de vidéos, de souvenirs, de poèmes. Partages d'autres pages (Ville de Bruay-La-Buissière etc)</p>	<p>Bruay-Depuis Toujours, Béthune et ces environs (groupe privé, pas de lien possible)</p>
<p>Fosse 9/9Bis - <i>Musée</i> - https://www.facebook.com/pages/Fosse-99Bis/328118340591638 - (français)</p>	<p>/</p>	<p>107 (dont aucun de notre réseau)</p>	<p>Toute personne qui suit la page peut publier sur la page. Partage de photographies du site en local, partage des concerts qui ont eu lieu sur place. Posts photos des évolutions sur le site (ménage, peintures etc)</p>	<p>http://9-9bis.com/</p>

<p>Fosse 8-8bis d'Evin-Malmaison - <i>Société minière</i> - https://www.facebook.com/Fosse-8-8bis-dEvin-Malmaison-102096684535432/?ref=page_internal - (français)</p>	<p>« Mémoire de la Fosse 8-8bis des Mines de Dourges, située sur la commune d'Evin-Malmaison, Bassin Houiller Nord-Pas-de-Calais. »</p>	<p>33 (dont 4 amis de notre réseau)</p>	<p>Page d'une enquête ou il partage ses vidéos YouTube sur tous les sujets, par exemple : https://youtu.be/QvF7Ohj88C8?fbclid=IwAR06HB5okL8WYYdPOPqOCFHDmE1ZXxJ6qpFq82IQbLeRZ0e54cNXIkYafJg). Partage de l'information sur la publication de ses livres, quelques photos récentes des sites miniers et corons locaux</p>	<p>/</p>
<p>Les Amis de la Fosse 10 de Billy - <i>Organisation à but non lucratif</i> - https://www.facebook.com/Les-Amis-de-la-Fosse-10-de-Billy-1644413239174990/ - (français)</p>	<p>« Collectif pour la protection des bâtiments de la Fosse 10 de Billy-Montigny, un site minier de l'époque de l'énergie vapeur. »</p>	<p>506 (dont 32 amis de notre réseau)</p>	<p>Photos de mineurs au jour et au fond et de cartes postales. Partages d'autres pages (Mineurs de fond etc). Album sur l'association et le bâtiment protégé en question. Partage du journal créé par l'asso. Partage de vidéos Youtube créées par l'enquête à l'origine de la page. Partage des news de l'association</p>	<p>https://www.facebook.com/Les-Amis-de-la-Fosse-10-de-Billy-1644413239174990/</p>
<p>L'épopée des gueules noires - <i>Site web de référence</i> - https://www.facebook.com/hommage5962/ - (français)</p>	<p>« Symboles de l'exploitation, ils se sont sans cesse battus pour améliorer leurs conditions de travail et de vie lors de grandes grèves réprimées »</p>	<p>354 (dont 10 amis de notre réseau)</p>	<p>Partage des reportages TV et de vidéos d'archives.</p>	<p>https://www.youtube.com/channel/UckN-VsrYMDL9KRIRzmODOSA?fbclid=IwAR2aZ0g47I12JSHvIdYK5vlfFP_DF9eNtBcZdIozPG7SdIoiNncKD Xt52g0</p>
<p>Apphim - <i>Organisation à but non lucratif</i> - https://www.facebook.com/apphim.fr/ - (français)</p>	<p>« Association pour la Pérennisation du Patrimoine Industriel Minier : Mémoire du Patrimoine Minier, conservation et gestion d'archives et de matériel, Mémoire des mineurs et de leur travail, pérennisation du patrimoine minier. http://apphim.fr http://mineurdefond.fr</p>	<p>862 (dont 14 amis de notre réseau)</p>	<p>Précision des horaires du lieu. Partage autour des activités de l'association, des marches de la Ste Barbe, des archives photos, de photos de sites actuels, d'expositions. Partage des articles publiés sur le site, toujours accompagnés de hashtags</p>	<p>http://apphim.fr http://mineurdefond.fr</p>

<p>Association « le 8 d'evin » - <i>Organisation à but non lucratif</i> - https://www.facebook.com/Association-le-8-devin--293039334641518/ - (français)</p>	<p>/</p>	<p>134 (dont 14 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies de la fosse d'Evin, et de l'association (actuelles). Liste de noms de personnes tuées à a mine d'Evin, et aux membres de l'association disparus. Posts sur l'activité de l'association, de leurs visites. Partage d'article de la Voix du Nord et d'autres pages (par exemple la Géante Odette M'lampiste)</p>	<p>http://8evin.wifeo.com/</p>
<p>Fosse arenberg - <i>Entreprise minière</i> - https://www.facebook.com/tirlemontliliane/ - (français)</p>	<p>« je suis lein tirlemont j ai ouvert ce site pour permettre aus personnes etrangeres au 59134 donc de wallers arenberg de bellaing d avoir accès aus image et photos que je fournii » (post sur la page datant du 18.06.20 « jai créé fosse de arenberg pour ne pas melanger ceux qui aiment le site minier et n etant pas de wallers arenberg bellaing ses groupes etant privé et reservé uniquement aux membres qui ont des liens avec ces villes »)</p>	<p>290 (dont 7 amis de notre réseau)</p>	<p>Partage de photographies actuelles (terrils, corons etc), d'archives, anciennes photos de famille, de classes, de logos d'autres associations, d'anciens articles de presse, partage d'archives venant d'autres associations, partage de posts de la ville de Wallers Arenberg, quelques posts politiques et coupures de journaux scannés</p>	<p>/</p>
<p>Fosse 10 de Billy Montigny - <i>Société minière</i> - https://www.facebook.com/Fosse-10-de-Billy-Montigny-259195691097312/ - (français)</p>	<p>« Cette page a pour but de vous présenter l'histoire de la Fosse 10 de Billy-Montigny »</p>	<p>275 (dont 14 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages des vidéos YouTube fait par l'enquêteur lui-même (et créateur de la page), photographies d'archives, partages sur les livres publiés par l'enquêteur lui-même, publications de cartes postales</p>	<p>http://fosse10debilly.over-blog.com/2016/04/blog-du-musee-de-la-fosse-10.html</p>

<p>Fosse 24 d'Estevelles - Société minière - https://www.facebook.com/Fosse-24-dEstevelles-554783441385260/ - (français)</p>	<p>« Cette page pour vous présenter l'ensemble des travaux de recherches et la collection photos/plans de la Fosse 24/25 d'Estevelles. »</p>	<p>520 (dont 17 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photographies numérisées l'enquête, re-partages de ses vidéos Youtube sur la mine, ainsi que ses livres, affiches sur la première fête de la mine et des mineurs (visite du site), mentions pour sur comment s'inscrire à l'association, publicité pour d'autres assos, posts de photographies actuelles, de son stand au salon <i>Mining</i>, partage d'articles de la Voix du Nord</p>	<p>/</p>
<p>Coal Mining Page - Communauté - https://www.facebook.com/Coal-Mining-Page-355173204895313/ - (allemande)</p>	<p>« Coal Mining Page ist eine Gruppe für Bergleute und Freunde des Bergbaus. Ihr dürft auch alle eure Freunde in die Page Einladen. Glück Auf » <i>Traduction : Coal Mining Page est un groupe de mineurs et d'amis de l'industrie minière. Vous pouvez également inviter tous vos amis sur la page. Bonne chance</i></p>	<p>2854 (dont 29 amis de notre réseau)</p>	<p>Photos d'archives, dessins de la Ste Barbe et autres dessins, goodies de l'association (tabliers, t-shirt, paillasons etc)</p>	<p>/</p>
<p>Il était une fois la Sentinelle - Communauté - https://www.facebook.com/Il-était-une-fois-La-Sentinelle-1678598955689030/ - (français)</p>	<p>« Faire connaître la ville de la Sentinelle à travers son passé... Faire la liaison entre le passé et le présent pour ne pas oublier.... »</p>	<p>425 (dont 4 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photos anciennes et actuelles de la ville et ses lieux emblématiques (gares, coronas etc), des anciens mineurs, anciennes photos de classes, de poèmes, de personnages marquants de la commune, posts de numérisation d'articles internet, partage de dessins, cartes postales, partage de photos de l'association en réunion et de leurs expositions</p>	<p>http://sentinelleretro.jimdo.com/</p>

<p>Belgische steenkoolmijnen - <i>Communauté</i> - https://www.facebook.com/belgischesteenkoolmijnen/ - (belge)</p>	<p>« Op zoek naar verdwenen en nog bestaande gebouwen van gesloten koolmijnen... We proberen de oude mijnen terug in de aandacht te brengen, via foto's, een kaart van de concessie en een korte beschrijving. » <i>Traduction : À la recherche de bâtiments disparus et encore existants de mines de charbon fermées ... Nous essayons de ramener les anciennes mines à l'attention, à travers des photos, un plan de la concession et une brève description.</i></p>	<p>1202 (dont 26 amis de notre réseau)</p>	<p>Pratiques de l'URBEX et partage des photos, partage de photo de la Ste Barbe. Quelques posts sur des mineurs décédés à la mine</p>	<p>https://www.belgischesteenkoolmijnen.be/?fbclid=IwAR2PvVtQWkO5jtGTTImjexJ-fxmvjIPOkynIMCtgQT3a-sAzVXFLE-VYVvk</p>
<p>Fenain et son histoire - <i>Blog personnel</i> - https://www.facebook.com/Boulet59/ - (français)</p>	<p>« TOUT ce qui concerne l'histoire passé du village de Fenain »</p>	<p>456 (dont 5 amis de notre réseau)</p>	<p>Re-partage d'autres pages (Tu es de Fenain si..., Centre Historique Minier - Lewarde etc), photographies, archives, photos de classes, messages dà la communauté (bonne année), photos de coronas, photos des monuments en hommage aux mineurs, posts de photos d'anciennes cartes postales, photos actuelles</p>	<p>http://www.fenain-histoire.fr/</p>
<p>Association Bassin Minier Patrimoine Mondial du Nord - <i>Communauté</i> - https://www.facebook.com/Association-Bassin-Minier-Patrimoine-Mondial-du-Nord-729854547186823/ - (français)</p>	<p>/</p>	<p>298 (dont 17 amis de notre réseau)</p>	<p>Posts de photos d'archives, de poèmes, de messages pour la communauté (Ste Barbe), de posts autour de l'association, de posts d'articles de journaux, de comptes-rendus de réunions de l'associations liées, posts de photos actuelles, posts d'affiches de sorties, posts sur les sorties de l'association, dessins, partages d'articles de journaux, hommages à certains membres de l'asso, partages de vidéos Youtube</p>	<p>http://bassin-minier-regis.jimdo.com/?fbclid=IwAR3DiEs3EI7c1OezBTCF0d9ziYIUcYt0Myaledorv6bqSFznVxDiKYxY1hc http://bassin-minier-regis.jimdo.com/</p>

<p>La Mine Image - Musée local - https://www.facebook.com/la.mine.image38/ - (français)</p>	<p>« La Mine Image, site minier souterrain authentique, permet de découvrir l'univers des "gueules noires" en Matheysine. Découvrez l'aventure humaine et technique des gueules noires en Matheysine au musée de la Mine Image. Un guide vous emmènera le long de 250 mètres de galeries authentiques où vous suivrez deux siècles d'exploitation minière. Les salles d'exposition du musée, vous permettront de découvrir la lampisterie, l'univers social de la mine et le quotidien du mineur, ainsi que de magnifiques minéraux dans la "salle aux trésors »</p>	<p>1093 (dont 5 amis de notre réseau)</p>	<p>Posts de photographies du musée, informations sur les visites (notamment mesures Covid 19), partage de photos d'autres sites miniers via d'autres pages (Bassin du Dauphiné.), partages de vidéos, de quelques archives, d'articles de journaux</p>	<p>/</p>
<p>Musée du Diamant Noir - <i>Communauté</i> - https://www.facebook.com/MuseeDuDiamantNoir - (français)</p>	<p>« Vous voici sur le facebook du Musée de la mine du Diamant Noir, musée de la mine de Massing philippe et Weyland Alain.</p> <p>Sur cette page vous y découvrirez les dernières acquisitions du musée, mais aussi les nouveaux projets et les nouvelles expositions du musée du Diamant Noir. Pour en voir plus sur notre collection et avoir plus de détails, allez sur le site officiel du musée à l'adresse suivante : http://museelediamantnoir.free.fr</p> <p>Nous vous souhaitons bonne visite ! »</p>	<p>344 (dont 14 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies des possessions du musée, de la participation au salon <i>Mining</i>, messages sur la Ste Barbe, production 3D d'images de la mine en BD, photos de nouvelles acquisitions, photos des expositions, publications pages par pages de livret pour le mineur (sans description)</p>	<p>http://museelediamantnoir.free.fr</p>

Musée de la Mine Marcel Maulini - <i>Musée</i> - https://www.facebook.com/MuseedelamineRonchamp/ - (français)	« Créé en 1976 par le Docteur Marcel MAULINI, relatant deux siècles d'activité minière, le Musée évoque le dur labeur que fut le travail au fond de la mine. »	251 (dont 2 amis de notre réseau)	Informations sur le musée. Photos de peintures et objets à voir lors d'une visite (l'objet du mois). Partages de posts d'autres musées.	http://www.mineronchamp.fr/
Blegny-Mine Officiel - <i>Musée (histoire)</i> - https://www.facebook.com/BlegnyMine/ - (français)	« Patrimoine mondial de l'Unesco, Blegny-Mine vous propose la descente à - 30 et à - 60 sous terre et de vivre le temps d'une visite, l'univers dur et passionnant des mineurs. »	4197 (dont 12 amis de notre réseau)	Activités du musée, vidéos sur les outils présentés dans le musée	http://www.blegnymine.be/

<p>Musée de la Mine d'Escaro - <i>Entreprise locale</i> - https://www.facebook.com/musee.escaro/ - (français)</p>	<p>«  Ouvert week-ends et jours fériés de 15h à 18h du 01/05 au 14/06 et du 16/09 au 31/10. Tous les jours sauf les jeudis aux mêmes horaires du 15/06 au 15/09. Tarifs : 3€ adultes et 2€ enfants. 2,5€ pour les titulaires du Pass Patrimoine 66.  Musée consacré à l'histoire de l'exploitation des mines de fer et de spath fluor des concessions d'Aytua et d'Escaro et, plus généralement, à l'évocation du patrimoine industriel minier de l'ensemble du massif du Canigó.  Collection de minéraux, d'outils et d'objets de la vie quotidienne des mineurs.  Exposition unique de wagonnets.  Présentation du seul petit train minier encore en fonctionnement dans les Pyrénées-Orientales.   Reconstitution d'une forge et d'une galerie à l'identique.  Espace multimédias.  Boutique souvenirs. Le musée de la mine d'Escaro-Aytua est géré par l'Association Mémoire de la mine. Adhésion : 10 € à adresser par chèque à l'adresse de la mairie d'Escaro.»</p>	<p>1196 (dont 5 amis de notre réseau)</p>	<p>Activités et photos du musée. Partage d'articles de presse. Photos des objets du musée.</p>	<p>https://www.musee-mine-escaro.fr/</p>
--	---	---	--	--

<p>Mine Hussigny-Godbrange A.H.I - <i>Entreprise locale</i> - https://www.facebook.com/Mine-Hussigny-Godbrange-AHI-236361433182679/ - (français)</p>	<p>« Association destinée à promouvoir le patrimoine minier de Hussigny »</p>	<p>1314 (dont 2 amis de notre réseau)</p>	<p>informations et photos du musées. Partage d'événements liés au musée</p>	<p>http://mine-hussigny.fr/</p>
<p>Mécanique des sons - <i>Artiste</i> - https://www.facebook.com/mecanique-dessons/ - (français)</p>	<p>« Paysages sonores electro-ambient et créations d'un cueilleur de sons des Hauts de France. La Mécanique des Sons fait résonner des ambiances et lieux des Hauts de France avec des Paysages sonores et des musiques electro-ambient inspirées de Boards of Canada et Olafur Arnalds. Instagram : https://www.instagram.com/mecanique-dessons/ Soundcloud : https://soundcloud.com/mecanique-des-sons Site internet : https://www.mecanique-dessons.com/ »</p>	<p>459 (dont aucun de notre réseau)</p>	<p>Informations sur les podcasts de l'artiste radio (prochaines sorties, rediffusions etc). Partage des articles de presse. Partage depuis son site internet</p>	<p>https://www.mecanique-dessons.com/</p>
<p>Sauvons la fosse 13 bis des mines de Lens, Felix Bollaert. - <i>Entreprise minière</i> - https://www.facebook.com/Sauvons-la-fosse-13-bis-des-mines-de-Lens-Felix-Bollaert-1734089793515713/ - (français)</p>	<p>« Restaurer le chevalet St Felix ou Felix Bollaert classé au patrimoine mondial de l'Unesco et en faire un site incontournable pour les touristes. »</p>	<p>983 (dont 14 amis de notre réseau)</p>	<p>Articles de presse sur leurs actions, photos de leur acquisitions d'objets, photos de la mine hier et aujourd'hui. Documents sur la mine.</p>	<p>/</p>

<p>Centre Historique Minier - Lewarde - Musée - https://www.facebook.com/CentreHistoriqueMinier/ - (français)</p>	<p>« Situé à Lewarde, à 8 km de Douai dans le Nord, le Centre Historique Minier conserve la mémoire de la mine. C'est le plus important musée de la mine en France et l'un des musée de site le plus fréquenté de la Région Hauts-de-France. Sur le site du plus grand musée de la mine en France, découvrez un cadre original pour vos manifestations. Notre équipe étudie avec vous toutes les prestations particulières qui contribueront au succès de votre manifestation. Nous offrons la possibilité d'organiser une pré-visite le jour des repérages ainsi que des essais. Associez travail et loisirs dans un cadre unique »</p>	<p>10452 (dont 30 amis de notre réseau)</p>	<p>Informations sur le musée. Jeu autour de documents (devinettes etc), partage des collections</p>	<p>http://www.chm-lewarde.com/</p>
<p>Anciens Mineurs Grande-Synthe - Organisation à but non lucratif - https://www.facebook.com/Anciens-Mineurs-Grande-Synthe-1870822079875155/ - (français)</p>	<p>/</p>	<p>90 (dont 3 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographie de la mine de Grande Synthe. Photographies des commémorations. Annonce des décès des mineurs ayant travaillé dans cette mine</p>	<p>/</p>
<p>Hommages aux Mineurs de Fond - Communauté - https://www.facebook.com/Hommages-aux-Mineurs-de-Fond-157391191081332/ - (français)</p>	<p>« Page d'hommages aux hommes, aux femmes et aux enfants qui travaillaient à la mine et qui font notre fierté, par leur esprit de camaraderie et leur courage. »</p>	<p>19604 (dont 26 amis de notre réseau)</p>	<p>Cartes postales, photographies, affiches,</p>	<p>/</p>

Bruits de FOND - <i>Communauté</i> - https:// www.facebook.com/ Bruits-de- FOND-1574810612 85472/ - (français)	/	1871 (dont 28 amis de notre réseau)	Partage de photographies du fond et des mineurs qui posent au jour. Quelques photos sur d'autres sujets	/
Les Gueules Noires - <i>Communauté</i> - (français)	"La page " Les Gueules Noires "rend hommage à tous les mineurs de fond qui ont travaillés dans des mines de charbon au péril de leur vie... Nous avons écrit un livre à commander sur Amazon: https://www.amazon.fr/ dp/1790632617,	77107 (dont 62 amis de notre réseau)	Photographies anciennes et actuelles des fosses. Célébration des fêtes des mineurs, photos portraits d'anciens mineurs, partage d'informations sur la mine	
Mine2memoire - https:// www.facebook.com/ Mines2memoire/ - <i>Communauté</i> - français	"Page du blog Mines2memoire site photographique et documentaire, "Photographier l'invisible" dans le cadre du projet "Mémoire des Migrations en Pays Miniers »	184 (dont 9 amis de notre réseau)	Partages d'articles de presse sur la mine dans le monde. Partage d'événements	http:// mines2memoire.wo rdpress.com/
Fosse barrois fosse de jardin fosse bonnel dib de gayant - https:// www.facebook.com/ Fosse-barrois-fosse- de-jardin-fosse- bonnel-dib-de- gayant-1644339562 510278/ - Entreprise locale - français	/	375 (dont 1 ami de notre réseau)	Partages de photos du fond et du jour (outils et mineurs)	/
Patrimoine Wallers Arenberg - https:// www.facebook.com/ Patrimoine.Wallers. Arenberg/ - Organisation à but non lucratif - français	« Protection et défense du patrimoine historique et culturel de Wallers Arenberg. Organisation des journées du patrimoine et du salon "Art et Histoire ». »	384 (dont 2 amis de notre réseau)	Partage des événements ayant lieu sur le site de Wallers Arenberg et autour.	http:// www.patrimoine- wallers-arenberg.e- monsite.com/

<p>Fosse Barrois Pecquencourt - https://www.facebook.com/Fosse-Barrois-Pecquencourt-109332460937087/ - Site web d'actualités - français</p>	<p>« Mémoire de la Fosse Barrois et de son personnel. »</p>	<p>133 (dont 2 amis de notre réseau)</p>	<p>Informations diverses sur la fosse et en lien avec le livre écrit par l'enquêté. Cette page lui sert de source venant de la communauté.</p>	<p>/</p>
<p>Les accusto du 9 d'oignies - https://www.facebook.com/Les-accusto-du-9-doignies-106725671488159/ - organisation à but non lucratif - français</p>	<p>/</p>	<p>48 (dont 7 amis de notre réseau)</p>	<p>Informations de l'actualité de l'association</p>	<p>/</p>
<p>PCG Mine auteur éditeur - https://www.facebook.com/pcgmine/ - Auteur - français</p>	<p>« Mines, Mineurs, histoire industrielle, minéralogie. Diffusion de livres écrits et édités par PCG ainsi que tous ouvrages neufs et d'occasion »</p>	<p>87 (dont 25 amis de notre réseau)</p>	<p>Informations sur les livres de PCG et comment les acheter</p>	<p>https://pcg-mine.monsite-orange.fr/index.html</p>
<p>Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO - https://www.facebook.com/BassinminierPatrimoineMondial/ - Communauté - français</p>	<p>« Le Bassin minier est inscrit depuis le 30 juin 2012 sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ! »</p>	<p>4336 (dont 17 amis de notre réseau)</p>	<p>Evènements, actualités sur le bassin, vidéos</p>	<p>http://www.bassinminier-patrimoine-mondial.org/</p>
<p>Club D'histoire De Oignies "onyacum" Pas De Calais - https://www.facebook.com/onyacum/ - organisation à but non lucratif - français</p>	<p>« Club d'histoire locale basé au 20 rue jean jaures à oignies ouvert lundi mercredi de 14 h 18h et samedi de 10 a 12 adresse mail histoire.oignies@hotmail.fr »</p>	<p>180 (dont 1 ami de notre réseau)</p>	<p>Photos, documents et informations sur Oignies.</p>	<p>/</p>

Le tableau ci-dessous présente les groupes publics suivis par le profil Paroles de Mine.

En jaune : les pages créées par les enquêtés que nous avons rencontrés

En vert : les pages d'institutions

Nom du groupe public - lien - nationalité	Thème principal - À propos	Nombre de mentions « <i>J'aime</i> »	Intérêts relatifs à l'écriture de la mémoire de la mine
CHARBONNAGE DU FIEF DE LAMBRECHIES - QUAREGNON : DEVOIR DE MÉMOIRE - https://www.facebook.com/groups/38888005731/about - Belge	« Ce groupe est ouvert à celles et ceux qui souhaitent sauvegarder la mémoire des mineurs, des sauveteurs, des autres personnes, ... tués lors de la catastrophe du Charbonnage du Fief de Lambrechies à Quaregnon-Pâturages les 15 et 17 mai 1934. Toute publication inappropriée, ou qui dévierait des objectifs stricts de ce groupe, sera purement et simplement supprimée, sans avertissement préalable. Politesse, convivialité et respect sont de rigueur. Jean-Pierre MICHEL, créateur du groupe, petit-fils d'un chef porion sauveteur décédé lors de cette catastrophe. [Groupe créé le 23.05.2013]	133 (dont 11 amis de notre réseau)	Partage de documents, de photographies et d'informations sur la Lambrechies, jusqu'à Quigneron. Photos actuelles d'anciens mineurs
Musée de l'École et de la Mine Harnes - https://www.facebook.com/groups/2599092877064396/ - français	« Le Musée de l'École et de la Mine de Harnes est un musée français créé dans la ville de Harnes (Pas-de-Calais) par des bénévoles regroupés en association sous le nom de "Amis de l'École et de la Mine ». »	279 (dont 10 amis de notre réseau)	Informations sur le musée. Photos des objets sous forme de quizz « qu'est ce que c'est » chaque semaine. Message de bienvenue
Enfants des mines du Nord - Pas de Calais - https://www.facebook.com/groups/367616826727800 - français	/	1136 (dont 5 amis de notre réseau)	Photographies, documents, vidéos, affiches qui témoignent de l'époque minière

<p>Histoire des lampes de mineurs - https://www.facebook.com/groups/185727888136499 - français</p>	<p>« j'ai crée se groupe pour faire partagé ma passion;c'est a dire les lampes de mineurs.tous ceux qui veulent rejoindre se groupe pour partagé vos photos,histoires sur les lampes,bienvenu »</p>	<p>441 (dont 25 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies anciennes et récentes de lampes de mineur</p>
<p>Houillères infos et rétros - https://www.facebook.com/groups/1096137770801531/ - français</p>	<p>« Bienvenue sur ce groupe ! Vous trouverez ici, des faits historiques sur les mineurs de fond, des rétrospectives, sur la vie dans les corons, leur vie au quotidien, leurs loisirs et les objets utilisés plus ou moins anciens. Mais aussi des photos récentes ou anciennes. Enfin en bref les rétros et les actualités du bassin minier. N'hésitez pas à partager avec nous et inviter vos amis à nous rejoindre. »</p>	<p>2224 (dont 17 amis de notre réseau)</p>	<p>Vidéos et photographies très diverses autour des houillères et de la vie dans les corons</p>
<p>Amici a cui piace Le Bois du Cazier - https://www.facebook.com/groups/199349283820517/ - italien</p>	<p>« Questa è la sala ANGELO CALVAN al Bois du Cazier,nel nostro viaggio a Marcinelle l'associazione L'AMICALE des MINEURSdes CHARBONAGES de VALLONIE, qui ha voluto offrirci un pranzo di benvenuto.Ringrazio ancora il Presidente SERGIO ALIBONI per l'accoglienza dimostrativo. »</p>	<p>405 (dont 23 amis de notre réseau)</p>	<p>Groupe en mémoire des italiens mineurs décédés à la mine du Bois du Cazier, photos de commémorations et d'images anciennes</p>
<p>Tucquegnieux les 2 mines et autres contrées - https://www.facebook.com/groups/268982196840032/ - français</p>	<p>« un siècle d activité . bassins de Briey Longwy . Pays Haut et autres contrées »</p>	<p>732 (dont 2 amis de notre réseau)</p>	<p>Bassin de Meurthe et Moselle, photographies anciennes et récentes, documents des mines, commémorations, partage d'articles</p>

<p>Tu es de Fenain si ... - https://www.facebook.com/groups/240712939454354/ - français</p>	<p>« Vos meilleurs souvenirs. information communale. Photos, evennements sportives et culturelles a venir. Annonces pour animaux perdus,qui resteras le temps de la disparition. Pas de ventes ni de politiques. seul les entreprises et les commerçants fenainois peuvent publier leurs publicités. toutes publications ou commentaires irrespectueux ou insultant seront supprimées. Ainsi que les publications en double. »</p>	<p>5122 (dont 1 ami de notre réseau)</p>	<p>Voir description de la page.</p>
<p>amis du XII de Marcinelle - https://www.facebook.com/groups/287419075915081/ - belge</p>	<p>/</p>	<p>381 (dont 4 amis de notre réseau)</p>	<p>Photos récentes et anciennes de la fosse de Marcinelle. Partage de 'blagues' et de vidéos de vacances de l'administrateur</p>
<p>CITE QUENEHEM - https://www.facebook.com/groups/358468716873/ - français</p>	<p>"SITUEE A CALONNE-RICOUART 62470 CITE MINIERE DISPARUE AUJOURD'HUI BEAUCOUP D'ENFANTS Y SONT NES. PRINCIPALEMENT D'ORIGINE POLONAISE »</p>	<p>871 (dont 2 amis de notre réseau)</p>	<p>Photo de la cité d'autrefois et d'aujourd'hui ainsi que des fosses environnantes. Messages kitchs pour fêter la saint</p>

<p>Les ch'tis nord pas de calais - https://www.facebook.com/groups/1605835706368003/about - français</p>	<p>« Bienvenue je tiens à vous signaler que ce groupe a été créé pour nos souvenirs du Nord Pas de Calais ou objet ancien ! Non pour régler vos différences ! 🚫 🚫 Pas de politique. 🚫 🚫 NO VENTE 🚫 , 🚫 ou 🚫 🚫 animaux perdu ou autres ne sera Pas toléré sur cette page 🚫 🚫 . Toutes les personnes ne respectant pas cette règle sera virer du groupe !. Nous les admin ne pouvant pas tous voir, veuillez nous signaler tout problème ou soucis. Cordialement équipe Des chtis Nord Pas de Calais. transmettre la mémoire des mines et les mineurs du Nord sa culture. Tous propos hors de ce contexte seront supprimés et le membre exclu. 1 Pour le bon fonctionnement du groupe, quelques règles à rappeler et respecter : pensez à aimer notre https://www.facebook.com/groups/1605835706368003/ 2 Savoir vivre et la Politesse -Le savoir vivre et la politesse sont de rigueur. 3 🚫 Injures, Vulgarités, Menaces - Toutes attaques directes entres membres, injures, vulgarités, menaces seront bannies. 4 🚫 Polémiques- Tout message hors sujet ou personne dont le caractère est susceptible de générer des polémiques seront supprimés. 5 L'orthographe - Eviter les moqueries sur l'orthographe nous ne sommes pas à l'école. 6 Problème - Signaler à un modo ou administrateur dès le moment où vous constatez un problème. 7 🚫 Site de rencontre - Toutes personnes qui prennent le groupe pour un site de rencontre seront automatiquement bannies (n' hésitez pas à prévenir les modos / admis) 8 Suppression des publications - Suite a la suppression des publiés, nous vous rappelons que généralement ce n'est pas nous qui décidons mais facebook. »</p>	<p>8455 (dont 12 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies anciennes, souvent accompagnées d'un message en ch'tis. Documents, partages d'articles de presse, beaucoup de messages kitch pour souhaiter une bonne journée/fête</p>
---	---	--	---

<p>Défenseurs de la mémoire de tous les mineurs de France - https://www.facebook.com/groups/512577196172399/about - français</p>	<p>/</p>	<p>328 (dont 26 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies anciennes et récentes. Partages de publications d'autres pages</p>
<p>Le Bon Coin de la Mine et des Mineurs - https://www.facebook.com/groups/260435087836991 - français</p>	<p>« Vente de matériels ou de collections sur les mines et les mineurs »</p>	<p>440 (dont 31 amis de notre réseau)</p>	<p>Ventes, échanges d'objets de la mine. Photos de collectionneurs. Annonces de recherches d'objets ou de documents</p>
<p>De la Cokerie de Drocourt au Parc des Iles - https://www.facebook.com/groups/270137256522577 - français</p>	<p>"Le saviez vous? Le parc des îles, c'était autrefois la plus grande et la plus puissante cokerie d'Europe, c'était la cokerie de Drocourt. Exploitée par les Mines de Drocourt, puis les Houillères du Bassin du Nord et du Pas de Calais, c'est devenu une entreprise filialisée "Cokes de Drocourt" en 1988. Cette entreprise a cessé son activité le 25 mars 2002 et l'usine a été totalement démolie entre 2002 et fin 2003. De nos jours il ne reste que le château de la présidence et le poste des transformateurs, aménagé en 1963 dans l'ancien bâtiment de la machine d'extraction de la fosse 1 des mines de Drocourt. N'oublions pas cette usine et surtout n'oublions pas celles et ceux qui y ont travaillé. »</p>	<p>252 (dont 19 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de publications d'autres pages. Photographies, anciennes et récentes. Avis de décès.</p>

<p>Enfants des mineurs de fond - https://www.facebook.com/groups/272922106158/ - français</p>	<p>« Je suis fille d'un ancien mineur de fond immigré. Mon père était Italien et est venu travailler en Belgique, dans les années 1950, dans les mines de charbon pour faire vivre sa famille. J'aimerais communiquer avec des personnes qui sont dans mon cas et je recherche leurs témoignages et souvenirs. Mon père est décédé en 1983 à l'âge de 82 ans. Il a souffert de la maladie du mineur appelée ""SILICOSE pendant plusieurs années et d'autres personnes de ma famille en sont morts. Pour leur mémoire, venez rejoindre mon groupe et leur prouver que nous ne les avons pas oubliés. »</p>	<p>454 (dont 3 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photos anciennes et récentes, partages de poèmes, de souvenirs, partages de vidéos Youtube rassemblant des photos du Nord.</p>
<p>les anciens mineurs - https://www.facebook.com/groups/685221888219685/ - français</p>	<p>« Bonne Sainte Barbe à tous les Mineurs, cela fait déjà 26 ans, en 1990 que l'on a fermé la dernière mine du Nord et du Pas de Calais : la Fosse9 de Oignies. »</p>	<p>4356 (dont 47 amis de notre réseau)</p>	<p>Partage photos du fonds et du jour, photos d'objets et de groupes de personnes</p>

<p>Mémoire des Mines et des Mineurs - https://www.facebook.com/groups/380108593303802/ about - français</p>	<p>« Bonjour, Bienvenue dans ce groupe qui a été créé pour garder la mémoire de la Mine et des Mineurs, de France, de Belgique, d'Allemagne... de partout Vous pouvez tous et toutes participer à son activité, tant que vous respectez le règlement du groupe. Voici les règles, 1 - pas de provocations qu'elles qu'elles soient . 2 - pas de politique. 3 - pas de racisme . 4 - pas d'insultes et propos diffamatoires . 5 - pas de photos volées et prise sans le consentement des personnes concernées . 6 - pas de propos et publications à caractères sexuel , pédophiles, homophobes , raciste etc..... 7- pas de publicités autre que des bons plans sorties , événements ,manifestations etc..... 8 - pas de harcèlement ou de la "drague" il y a des sites de rencontres ou des groupes prévus à cet effet . 9 - les publications doivent être en ch'ti ou en français mais pas en langue étrangère. On peut tolérer quelques mots ou commentaires. 10 - les administrateurs du groupe dégagent toute responsabilité sur les agissements des membres, leurs publications, leurs messages en privé ou tout autres agissements. 11- les profils ouverts il y a moins d'un an ne sont pas admis dans ce groupe Si des rassemblements entre membres du groupe, sorties sont organisés dans le groupe ou par des membres , les administrateurs dégagent toutes responsabilités. Le groupe est un groupe de discussion entre passionnés par la mine ou par le métier de mineur ou la mine. Si les règles ne sont pas respectéesc'est CARTON ROUGE et exclusion immédiate du groupe. Si vous remarquez le moindre problème contactez les administrateurs en message privé ou signalez-le à Facebook. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION . Gérard</p>	<p>50 (dont 4 amis de notre réseau)</p>	<p>Partage de photos d'hier et d'aujourd'hui. Du fond et du jour (avec ou sans personnel). Partage de documents, et d'affiches, partages d'autres posts, d'articles de presse + auto publicité pour ses livres. Partage des vues isométriques faites sur Paint</p>
--	---	---	--

Le tableau ci-dessous présente les groupes privés suivis par le profil Paroles de Mine.

En jaune : les pages créées par les enquêtés que nous avons rencontrés

En vert : les pages d'institutions

Nom du groupe privé - lien - nationalité	Thème principal - A propos	Nombre de mentions « <i>J'aime</i> »	Intérêts relatifs à l'écriture de la mémoire de la mine
Les anciens dès coronas du 3 a auchel - https://www.facebook.com/groups/1563514090571166/?multi_permaLinks=2957352501187311 - français	« Auchel d hier et aujourd'hui »	2209 (dont 9 amis de notre réseau)	Photographies anciennes et récentes d'Auchel. Annonces de décès. Partages de souvenirs. Articles de presse

T'es un vrai Condéen si !!! - <https://www.facebook.com/groups/1450643098513291/about> - français

« Bienvenue sur le groupe Facebook de "T'es un Vrai Condéen Si !!! » Cet espace privé est destiné aux souvenirs passés et récents des Condéens, ainsi qu'aux personnes qui ont dû quitter la ville de Condé sur l'Escaut pour diverses raisons. Nous souhaitons développer une communauté conviviale autour de nos informations et vous donner la possibilité de commenter les articles, participer aux débats, interagir et d'échanger avec les autres membres.

Afin que le dialogue ait lieu de manière courtoise, satisfaisante et constructive, nous avons fixé des règles de modération. En adhérant à cette page, vous vous engagez à les respecter.

N'oubliez pas qu'une attitude polie et respectueuse envers les autres internautes est toujours préférable et bénéfique pour des échanges de qualité et instructifs.

Les règles de bonne conduite

- * Le savoir vivre, le respect des autres sont de mise sur notre page. Chacun a le droit d'exprimer son point de vue et vous devez être en mesure de respecter celui des autres. Ceci afin de préserver le caractère collectif des échanges.
- * Les messages discriminatoires et diffamatoires sous toutes les formes sont totalement proscrits.
- * Tous propos à caractère raciste, xénophobe, révisionniste, ceux incitant à la haine raciale, les appels à la violence, ainsi que les messages à caractère pornographique, pédophile ou obscène ne sont pas autorisés.
- * N'oubliez pas que même s'il vous est possible d'exprimer vos idées, les insultes personnelles entre participants et les plaisanteries de mauvais goût, n'apportent rien au débat et peuvent heurter les autres internautes. Ce type de message sera automatiquement modéré.
- * Notre page Facebook est un espace qui se veut constructif et un lieu de débat pour vous permettre de donner vos avis sur les sujets publiés. Dans cette optique, les messages portant atteinte à la vie privée d'autres participants ou de tiers, la divulgation d'informations personnelles d'autres membres ou les messages visant à discréditer les autres commentaires dans un but non constructifs, seront supprimés.
- * Afin d'éviter d'encombrer les fils de discussions et de ne pas déranger les autres participants aux débats à travers leurs commentaires, tous messages publicitaires, commerciaux, communiqués d'organisations politiques, syndicales sont proscrits.
- * Chacun d'entre vous peut à tout moment, si un commentaire ne respecte pas cette charte ou porte atteinte à ses droits, nous le signaler et nous envoyer un message sur Facebook. Nous y répondrons le plus rapidement possible.
- * Prenez garde aux "trolls", ces individus qui lancent des sujets fâcheux pour provoquer des polémiques et semer une ambiance conflictuelle entre les internautes. Cela vous évitera des désagréments et une perte de temps.

Merci à tous pour votre compréhension. Ces règles devraient permettre que notre page soit un espace agréable d'expression et d'échange pour tous.

Les administrateurs

4069 (dont 5 amis de notre réseau)

Voir description de la page

<p>NOS ANCÊTRES MINEURS ET EMPLOYÉS DES MINES - https://www.facebook.com/groups/nosancetresmineurs - français</p>	<p>« Ce groupe est destiné à recenser vos ancêtres mineurs (Quelque soit le type de mine, charbon, cuivre, etc..), employés des mines, ingénieurs des mines, etc.. quelques soit leurs régions d'origines. Pour ajouter un de vos ancêtres, merci de respecter les consignes suivantes : Nom et prénoms de vos ancêtres en majuscules, date et lieu de naissance et de décès si connu. Lieu où ils ont travaillé et éventuellement le nom de la fosse. Les photos de vos ancêtres sont autorisées, ou photos personnelles. Les photos de puits de mines, fosse, terril, chevalet ne sont pas autorisées. Un bonjour, merci et s'il vous plait sont de rigueur, dans le cas contraire...Faute de vous présenter, l'administrateur vous supprimera du groupe. »</p>	<p>311 (dont 6 amis de notre réseau)</p>	<p>Documents des charbonnages (listes de personnels), livret du mineur. Partages sur recherche d'ancêtres. Post de généalogistes. Post des archives du monde du travail.</p>
<p>Anciens de la Cité du Défriché à Condé sur l'Escaut - https://www.facebook.com/groups/162957683776870 - français</p>	<p>« Ami(e)s de la Cité du Défriché, ce groupe est le votre. Racontez l'histoire et les anecdotes de notre chère cité. »</p>	<p>764 (dont 3 amis de notre réseau)</p>	<p>Photographies anciennes et récentes de la Cité du Défriché. Annonce de décès. Photographies de personnes ayant habité à la cité. Photos de classe.</p>

<p>Honneur aux mineurs de fond de Lorraine - https://www.facebook.com/groups/honneurauxmineursdefonddelorraine - français</p>	<p>« Tu habites en Lorraine. Si toi aussi ton père ou ton grand-père ou dans ta famille il y a eu des mineurs de Fer ou de Charbon, n'hésite pas, viens rejoindre ce groupe. Et si tu es sensible à ces questions, même sans avoir eu de mineurs dans ta famille... n'hésite pas ! Perso, mon père fut mineur de Fer à Hayange (57) et Moyeuve-Grande (57). HONNEUR À TOUS CES HÉROS QUI ONT CONSTRUIT NOTRE RÉGION ET PARTICIPÉ À L'ESSOR ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE AU DÉTRIMENT DE LEUR SANTÉ, PARFOIS EN DONNANT LEUR VIE. NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE FILS (OU FILLES) D'OUVRIERS. HONNEUR À NOS MINEURS DE FER ET DE CHARBON. »</p>	<p>457 (dont 3 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages d'articles de presse, de vidéos YouTube. Témoignages. Partages de publicité de livres sur la mine. Partage des actes de grèves d'anciens mineurs. Partages de publications d'autres pages.</p>
<p>Nederlandse steenkolenmijnen - https://www.facebook.com/groups/182573895273571 - néerlandais</p>	<p>Traduction du néerlandais : « Un groupe pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des mines de charbon néerlandaises. Tout le monde peut placer ici ses souvenirs, photos, sur les mines de charbon néerlandaises. Le placement de publicités de divers types qui n'a rien à voir avec les mines de charbon sera supprimé immédiatement. »</p>	<p>2479 (dont 41 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photographies d'anciens mineurs en tenue de mineur. Partages de documents de la mine (type plan). Photographies du fond et du jour. Photographies de mines diverses. Partages d'autres publications de pages de mineurs</p>

<p>Bruay-La Buisnière depuis toujours et ses environs - https://www.facebook.com/groups/134147980631784 - français</p>	<p>« Un petit rappel s'impose: Pas de vente en tous genre j'en supprime beaucoup.Les personnes non respectueux et ceux qui bloque les administrateurs son EXCLU Merci. Pas de pub..... Le groupe Bruay-la-Buisnière depuis toujours Béthune,Lens et ses environs,Arras, Images, photos, ,anecdotes,faits divers, article de presse, festivités des villes proche de Bruay et ses environs sont les bienvenus. Des anciennes photos des villes voisine festivités également ,photo sur la côte d'ôpale. Pas de Pub. Photos coup de coeur. Un événement marquant. Hommages à nos Mineurs pas d'annonces toutou. Tous ceux-ci dans la joie et la bonne humeur. Ce n'est pas un défouloir comme dans d'autres groupes sinon je supprime la personne Merci, Bonne lecture Rappel : Pas de vente en tous genre il y a des groupes approprié pour ça. Bonne lecture et invité vos ami(e)s.. »</p>	<p>2502 (dont 18 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages autour des élections. Avis de décès. Photos et cartes postales anciennes. Photos récentes. Photos de groupe (anciennes et récentes). Actualités de la ville. Partages d'archives (Lewarde entre autre)</p>
<p>Les Gueules Noires62 - https://www.facebook.com/groups/1419139021675939 - français</p>	<p>« Publiez des photos, vidéos qui concernent UNIQUEMENT sur le monde minier, hommages et souv'nirs du temps des Mines . »</p>	<p>934 (dont 43 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages d'archives (Lewarde entre autre), partages de vidéos YouTube, d'articles de presse, d'affiches. Partages de photos de commémorations et cérémonies. Avis de décès. Vidéos personnelles sur les lieux des anciennes fosses. Photos du fond, d'objets miniers. Partages de photos d'expositions sur les mines</p>
<p>Houillères du bassin de Lorraine - https://www.facebook.com/groups/742511205785496 - français</p>	<p>« Groupe sur la mémoire des Houillères du Bassin de Lorraine et des mineurs. »</p>	<p>1326 (dont 43 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages d'articles de presse. Partage d'autres pages liées aux pages de l'administrateur (Seb). Avis de décès. Partage de vidéos YouTube. Photos de musées de mine. Photo du fond. Partages des Archives nationales du monde du travail</p>

<p>Mines et Mineurs du Nord-Pas-de-Calais - https://www.facebook.com/groups/apphim/about - français</p>	<p>« Groupe sur la mémoire des mines de charbon, le travail du mineur, l'actualité des expositions... »</p>	<p>1771 (dont 35 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages de photographies et cartes postales anciennes. Partages de vidéos YouTube. Photos du fond. Partages de publications d'autres groupes de mineurs.</p>
<p>Association du 27/12/1974 liévin - https://www.facebook.com/groups/591535704638780/?notif_id=1620219317830885&notif_t=group_r2j_approved&ref=notif - français</p>	<p>« Association de mémoire des mineurs sur leur travail, leur condition de vie et également sur la catastrophe de Liévin de 1974 qui a fait 42 victimes et 8 rescapés »</p>	<p>121 (dont 2 amis de notre réseau)</p>	<p>Partages d'articles de presse. Partages de vidéos YouTube. Album Facebook d'expositions. Photos de commémorations.</p>

3.2. Sites internet et blogs rattachés aux enquêtés

Le tableau ci-dessous présente les huit sites internet et blog étudiés dans la thèse et qui se rattachent aux enquêtés.

Noms anonymes	Types d'espaces web	Liens URL
Pierre	Site internet	Site personnel : http://www.mecaniquedessons.com
Grégoire	Sites internet (x2)	Site personnel : https://bassin-minier-regis.jimdofree.com Site associatif : https://bassin-minier-patrimoine-nord.jimdofree.com
Gérard	Blog	Site associatif : http://amisfosse10billy.over-blog.com
Baptiste	Site internet	Site associatif : http://fouquiereschf.free.fr
Luc	Sites internet (x2)	Site associatif 1 : https://apphim.fr Site associatif 2 : https://mineurdefond.fr/?lng=fr&pg=427&mnuid=445&tconfig=0
Philippe	Site internet	Site personnel : http://guiollq.cluster028.hosting.ovh.net

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Résumé	7
Avertissements	9
Sommaire	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
<i>Le projet ANR Mémo-Mines</i>	16
<i>Un objet : la construction de la mémoire minière</i>	17
<i>Le questionnement de la thèse</i>	18
<i>Le choix d'une méthodologie qualitative</i>	21
<i>Plan de la thèse</i>	22
PARTIE 1. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS VERS LA LÉGITIMATION D'UNE ÉCRITURE ORDINAIRE DE LA MÉMOIRE	25
Chapitre 1. Construction d'un objet de recherche sur la mémoire	27
1. La complexité de la notion de « mémoire » en sciences humaines et sociales	28
1.1 La mémoire comme objet de recherche	28
1.1.1. <i>État de l'art sur les mémoires industrielles et ouvrières</i>	28
1.1.2. <i>Différencier « lieux de mémoire » et « espaces de mémoire »</i>	32
1.2. Temporalités de la mémoire : entre rupture et continuité	34
1.2.1. <i>De l'usine au musée</i>	34
1.2.2. <i>Transmission de valeurs et médiation des objets industriels</i>	41
2. Le travail institutionnel de médiation de la mémoire par le témoin	46
2.1 L'institutionnalisation du témoignage	46
2.2. La notion de témoin « oculaire »	51
2.3. La place du témoin dans l'institution muséale	54
2.3.1. <i>Garder une trace des témoignages</i>	54
2.3.2. <i>Les conditions de l'expression du témoignage</i>	58
<i>Crédibilité et pertinence des témoignages</i>	58
<i>Qualité et authenticité des témoignages</i>	60
<i>Présentation et médiation des témoignages</i>	61
3. Extension du statut de témoin	63
3.1. Des arguments disqualifiants pour le témoin second	63
3.2. Des arguments qualifiants pour le témoin second	66
Conclusion du Chapitre 1	71
Chapitre 2 . Fabriquer des traces : de la collecte au récit de témoignage	74
1. Le processus d'écriture de la mémoire	75
1.1. Comprendre la trace dans un contexte culturel	75

1.1.1. <i>Le concept de la trace</i>	75
1.1.2. <i>Exemples de la trace dans des dispositifs de médiation</i>	79
1.2. Interroger l'écriture de la mémoire à travers des perspectives individuelles et générationnelles	81
1.2.1. <i>Mémoire de soi : écrits du vécu personnel</i>	81
1.2.2. <i>Une écriture entre-soi : laisser des traces pour les générations futures</i>	85
1.3. Les pratiques de production de traces mémorielles : une logique du visible et du lisible	90
1.3.1. <i>Un travail d'amateur</i>	90
1.2.2. <i>L'amateur et la photographie industrielle</i>	92
1.2.2. <i>L'amateur et la généalogie</i>	95
1.2.4. <i>L'amateur et la collection d'objets ordinaires</i>	99
2. Le témoignage comme récit individuel et collectif	102
2.1. Ce qu'est (ou non) le récit : pour une définition générale	103
<i>Éléments de structure du récit</i>	103
<i>La réception des récits</i>	104
<i>Temporalité des récits</i>	105
<i>Les personnages des récits</i>	107
2.2. Le témoignage dans des contextes médiés	108
2.1.1. <i>Structure et réception des témoignages : établir des faits</i>	108
2.2.2. <i>L'autorité et les normes d'un travail collectif en ligne</i>	115
Conclusion Chapitre 2	117
PARTIE 2. DE LA PROBLÉMATISATION AU PARTI PRIS MÉTHODOLOGIQUE	120
Chapitre 3. Interroger la construction des témoignages de la mémoire industrielle et ouvrière	122
1.1. Ancrage dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais	123
1.1.1. <i>Un mouvement patrimonial né dans la contestation</i>	123
1.1.2. <i>De 1990 aux années 2000, un renversement de paradigme</i>	126
1.2. Cadre théorique et problématisation	131
1.2.1. <i>Des processus de réactivation de la mémoire</i>	131
1.2.2. <i>Problématisation</i>	133
Conclusion chapitre 3	135
Chapitre 4. Étude du territoire du bassin minier	138
1. Terrains exploratoires : protocoles	139
2. Retour sur les premiers terrains	141
2.1. Observations « autonomes »	142
2.1.1. <i>Explorations événementielles</i>	142
2.1.2. <i>Explorations libres</i>	146
2.2. Observations « guidées »	151
Conclusion du chapitre 4	157
Chapitre 5. Définition de la méthodologie de terrain	160

1. Le choix d'une méthodologie hybride : présentation	161
<i>Vers une méthodologie qualitative</i>	162
<i>Le choix des entretiens semi-directifs</i>	165
<i>Archiver les données de la recherche</i>	167
<i>Éthique de la recherche</i>	168
2. Méthodologie d'enquête sur Facebook, et les sites et blogs des enquêtés	169
<i>La création d'un profil Facebook</i>	169
<i>L'immersion sur le réseau social Facebook</i>	174
<i>Les complications d'un terrain en ligne</i>	176
<i>Sites et blogs des enquêtés</i>	177
Conclusion du chapitre 5	177
PARTIE 3 : LA CONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE PAR LES TRACES : DES HOMMES ET DES ARTEFACTS 179	
Chapitre 6. Le statut de « témoin » : des pratiques sociales et d'écriture pour ancrer son identité 181	
1. Explorer le statut de témoin et son rapport à la mémoire	182
1.1. Qui est le représentant de la mine ?	182
1.1.1. <i>Des discours hétérogènes</i>	182
1.1.2. <i>Des récits concomitants</i>	186
1.2. Qui est le témoin héritier ?	188
1.2.1. <i>Ancrage sur le territoire</i>	188
1.2.2. <i>Une culture de la collection</i>	192
1.3. Qui est le témoin médiateur ?	194
1.4. Qui est le témoin expert ?	198
2. Un rapport à la mémoire qui passe par l'écriture	203
2.1. Le témoin représentant de la mine et l'écriture de soi	203
2.2. Le témoin héritier : écrire l'hommage	209
2.3. Le témoin médiateur : une écriture entre histoire et jeu	220
<i>Faire de l'histoire orale par le témoignage</i>	224
<i>L'écriture par le jeu</i>	228
2.4. Le témoin expert : une écriture partagée entre technique et vulgarisation	232
<i>Une écriture vers le grand public</i>	232
<i>Écrire pour soi et ses pairs</i>	234
Conclusion du chapitre 6	239
Chapitre 7. Les gestes de collecte, d'interprétation et de conservation de traces de la mémoire 241	
1. Un travail de repérage et de collecte	243
1.1. Les images de la mine	243
1.1.1. <i>Qu'est-ce qu'une « bonne » photographie de la mémoire minière ?</i>	243
1.1.2. <i>Photographies et images du fond : créations et usages</i>	257

1.2. La collection documentaire : fonder l'idée d'un objet témoin	270
1.2.1. <i>Les cartes postales</i>	270
1.2.2. <i>Les magazines des mines</i>	277
2. La place des collections : de la gestion à la mise en scène des artefacts miniers	285
2.1. Classement et organisation des collections documentaires	285
2.1.1. <i>Classer pour mieux construire des connaissances</i>	285
2.1.2. <i>Le tri : ce que l'on garde, ce que l'on jette</i>	294
2.1.3. <i>Les enjeux du numérique pour conserver des traces</i>	303
2.2. Conserver et interpréter la mémoire minière	311
2.2.1. <i>La création d'espaces muséaux</i>	311
2.2.2. <i>La visite guidée : sur les traces de la mine</i>	328
Conclusion du chapitre 7	333
Chapitre 8. Écrire la mémoire : complexités des pratiques et des ancrages	335
1. Institutions et témoins : un travail mêlé ?	336
1.1. Le témoin et les institutions culturelles et locales	336
1.1.1. <i>Le témoin comme source</i>	336
1.1.2. <i>Le témoin et la mairie : les complexités locales</i>	343
1.2. Le traitement de la mémoire sur les réseaux sociaux par les institutions patrimoniales	349
1.2.1. <i>Des échanges inexistantes ? L'exemple de la page Facebook Mineurs du Monde</i>	349
1.2.2. <i>Qu'est ce qu'un musée sur Facebook ? L'exemple de Lewarde</i>	353
2. Pratiques et construction d'espaces de la mémoire en ligne par les témoins	356
2.1. Choix des dispositifs et pratiques de communication des témoins	356
2.1.1. <i>Facebook comme un réseau central</i>	356
2.1.2. <i>Points communs et singuliers entre les groupes et les pages sur Facebook</i>	361
<i>Focus sur le groupe</i>	361
<i>Focus sur la page</i>	367
2.1.3. <i>Les particularités des sites personnels et blogs</i>	371
2.2. L'identité des témoins à l'écran	378
2.2.1. <i>La construction du profil personnel sur Facebook</i>	378
2.2.3. <i>La signature et les signes distinctifs en ligne</i>	386
Conclusion du Chapitre 8	390
CONCLUSION GÉNÉRALE	392
<i>Une méthodologie « hybride »</i>	392
<i>Un travail porté sur la mémoire d'une communauté minière</i>	393
<i>Vers l'élargissement du statut de témoin</i>	394
<i>Des formes d'écriture particulières</i>	397
<i>La fabrique de la trace</i>	399
<i>Les traces d'une bonne pratique</i>	402

Bibliographie	407
1. <i>Ouvrages</i>	407
2. <i>Articles et chapitres d'ouvrages</i>	410
3. <i>Journée d'études</i>	423
4. <i>Thèses et habilitations à diriger des recherches</i>	423
Table des figures	426
Table des Tableaux	430
Annexes	431
Table des matières	474

